

ŒUVRES

DE M. L'ABBÉ

DE SAINT RÉAL.

NOUVELLE ÉDITION.


OEUVRES
DE
MONSIEUR
L'ABBE
DE
S.T REAL.

LES
ŒUVRES
DE M. L'ABBÉ
DE SAINT RÉAL.

NOUVELLE ÉDITION,

Rangée dans un meilleur ordre, & augmentée.

TOME TROISIÉME.

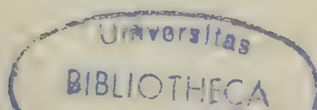


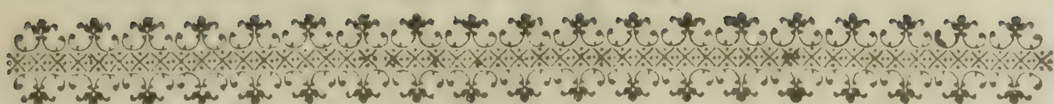
A PARIS, RUE SAINT JACQUES,

Chez HUART, Libraire-Imprimeur de Monſeigneur le DAUPHIN, près la Fontaine Saint Severin, à la Juſtice.

M D C C X L V.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.





TABLE

DES TRAITÉS CONTENUS dans le Troisiéme Volume.

TRAITÉS DE LITTÉRATURE ET DE CRITIQUE.

TRADUCTIONS DE M. L'ABBE' DE S. REAL.

LIVRE PREMIER.

LIVRE SECOND.

Fin de la Table.

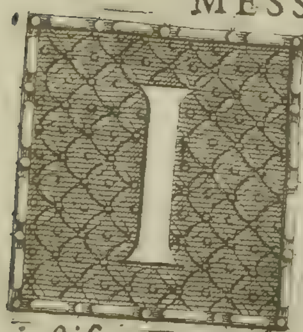


TRAITÉS DE LITTÉRATURE ET DE CRITIQUE.

PANÉGYRIQUE DE LA RÉGENCE DE MADAME ROYALE MARIE-JEANNE-BAPTISTE DE SAVOYE.

Prononcé dans l'Académie de Turin, le 13 Mai 1680. veille de la Majorité de Son Altesse Royale.

MESSIEURS,



IL me semble que je ne sçaurois mieux reconnoître l'honneur que vous me faites de me recevoir dans cette célébre Compagnie, qu'en m'exposant à votre jugement, & faisant tous les efforts dont je suis capable pour justifier votre choix. Je pense même que la coutume qui se pratique dans ces occasions, de vous remercier publiquement, n'a

été introduite que dans la vue que je me propose, & comme pour éprouver par cet essai du talent de ceux que vous recevez parmi vous, s'ils méritent d'y être reçus. Mais, que puis-je vous dire qui vous plaise ? De quel innocent artifice pourrois-je me servir pour vous prévenir en ma faveur, & m'insinuer agréablement dans vos esprits ? Quelle matiere assez heureuse pourra soutenir la foiblesse de mon génie, & suppléer, par ses propres avantages, à ceux que je n'ai pas ? Tout ce qui se présente à mes yeux semble répondre à ma demande ; ce Palais superbe, ces Portraits sacrés, la magnificence de cet appareil, cette Assemblée également choisie & nombreuse, tout ne parle ici que de votre auguste Fondatrice, tout semble y publier sa gloire. Et puisque c'est le plus juste & le plus noble soin dont vos cœurs puissent être occupés, je vous honore trop, Messieurs, pour ne pas croire que c'est aussi le sujet le plus propre que je puisse choisir pour m'attirer tout ensemble votre attention & votre bienveillance.

Et certes, Messieurs, à considérer la conduite de notre illustre Régente, depuis ce jour à jamais déplorable qui ouvrit une carriere toute nouvelle à ses vertus, il est difficile de juger laquelle mérite mieux nos hommages. La plus admirable de toutes, au sentiment des Anciens, est la modération d'esprit dans une puissance sans bornes. Comme ils ne connoissoient que les forces de la nature, ils ne pouvoient s'imaginer de l'innocence dans un état de fortune capable de corrompre la sagesse même. Ils croyoient si difficile d'avoir cette puissance, & de n'en pas abuser, qu'ils la regardoient comme un grand malheur ; témoin cet éloquent Romain, qui, considérant la prospérité du premier des Césars, s'écrioit (*), *O le misérable, qui peut faire mal impunément !*

Que si cette modération est toujours admirable, il faut avouer qu'elle ne l'est jamais davantage, que lorsqu'on seroit excusable d'en avoir moins, que quand elle est à l'épreuve des plus

(*) *Miserum ! cui peccare licet.*

justes ressentimens. Or, il est bien difficile de n'avoir à se plaindre de personne, quand on a tenu longtems la seconde place dans une Cour, avant que d'y remplir la premiere. Il s'est trouvé de tout tems auprès des Princes des esprits méchans & serviles, qui adorent leurs sentimens les moins raisonnables, qui épousent toutes leurs fantaisies, & ne faisant aucun scrupule de désunir ce que le Ciel a joint le plus étroitement, ne songent qu'à s'attirer la bienveillance qui est due à ceux qu'ils en éloignent par leurs artifices. Comme la Souveraineté est un caractere jaloux, que tout ce qui l'approche la blesse, & que rien ne la flate si délicieusement que de rabaisser ce qui en approche le plus, ces malheureux réussissent assez souvent dans leurs lâches projets, & leur faveur est d'ordinaire aussi grande que leur complaisance. Mais aussi, à quoi ne sont-ils point exposés, quand il plaît au Ciel de changer la face de la terre, de précipiter dans l'ombre de la mort ce qu'ils regardoient comme éternel, & d'élever au faîte de la toute-puissance ce qu'ils avoient méconnu si longtems? Quel horrible revers pour ces misérables dans ces révolutions, mais plus doux toutefois qu'ils ne méritent, quand la magnanimité, ou le Christianisme ne les sauvent pas! Les exemples de ces revers sont aussi fréquens que ceux des révolutions dont je parle, & le Public apprend d'ordinaire les chagrins passés des nouveaux Maîtres, par le châtiment de ceux qui ont été assez téméraires pour leur en donner.

Je ne mettrai point ma bouche dans le Ciel. Je vous laisse, Messieurs, à sçavoir si l'héroïque Personne qui vous assemble dans ces lieux, a été exemte des douleurs qui sont si ordinaires à celles de son rang & de son Sexe. Mais je sçais bien, qu'à juger par les apparences, on diroit qu'elle n'avoit point eu de matiere de ressentiment, puisqu'elle n'en a point témoigné: elle a usé du pouvoir suprême, comme si elle n'avoit jamais eu de sujet d'en abuser.

Que n'avons-nous point dû attendre, Meſſieurs, d'une domination qui a commencé par la pratique de la plus difficile des vertus Chrétiennes ? Notre eſpérance n'a pas été trompée. Comme ſa généroſité ne fut pas un effet de foibleſſe, ni de nonchalance, elle ſe rendit bientôt auſſi recommandable par le bien qu'elle fit, que par le mal qu'elle ne fit pas : à voir de quelle ardeur elle ſe dévoua d'abord aux devoirs de la Royauté, il n'eſt pas étrange que les ſoins importans de l'avenir effaçaſſent de ſon ame le ſouvenir inutile du paſſé. Dans quel détail infini la défiance de ſa propre capacité ne l'a-t-elle point fait entrer, pour ſe garantir des erreurs où ſa bonté naturelle & ſon peu d'expérience ſembloient l'expoſer ? Quel eſt le malheureux dans ſes Etats qui n'ait pas été reçu à lui repréſenter ſes infortunes ? Quelqu'un s'eſt-il plaint inutilement des perſonnes en qui elle ſe confie le plus ? C'eſt à la fiction à prendre ſoin de ſe rendre vraiſemblable ; & la vérité, pour n'être pas croyable, n'en doit pas être moins publiée. Diſons-le donc, Meſſieurs, à la honte des ſiécles paſſés, & à l'étonnement de la poſtérité, nous avons vu une jeune Princeſſe, ornée de tous les dons de l'eſprit & du corps, qui peuvent détourner de l'application aux affaires, & inſpirer de l'attachement pour les plus nobles plaiſirs, ſe rendre eſclave de ſa propre grandeur, ſi-tôt qu'elle eſt devenue indépendante, s'engager au plus laborieux genre de vie que le moindre de ſes Miniſtres puiſſe mener, & ce qui eſt beaucoup plus étonnant, y perſévérer juſqu'à la fin de ſa puiſſance, ſans jamais ſe relâcher, ni ſe démentir. Parmi des occupations ſi continuelles, combien de beaux jours s'écouloient auſſi triſtement à ſon égard, que ſi la Providence n'avoit pàs ſoumis à ſes Loix le plus agréable climat du monde ? Toute la nature rit en vain autour d'elle, pendant qu'elle travaille ; & ſa brillante Cour jouit ſouvent des plus douces faveurs dont le Ciel, amoureux de la terre, puiſſe l'embellir, tandis qu'inſenſible à tant d'attraits différens, ſon génie infati-

gable la retient prisonniere au fond de son Palais, & lui fait trouver dans la seule satisfaction de remplir ses devoirs, toutes les délices dont elle se prive avec tant de rigueur. C'est du fond de ce Palais que sa main puissante conjure les orages qui pourroient troubler la sérénité de ces beaux jours; c'est de cette glorieuse retraite que sont sortis tant de nobles projets si heureusement exécutés, tant de Loix nouvelles, de Réglemens Civils & Militaires, si nécessaires & si sages, de travaux surprenans, de libéralités immenses, d'établissemens salutaires & magnifiques, entre lesquels celui de cette Compagnie mériteroit une exagération particuliere, si le lieu où je parle, & l'avantage que j'ai d'y être reçu, ne rendoient suspectes toutes les louanges que je pourrois lui donner. J'abuserois, Messieurs, de l'attention dont vous m'honorez, si je voulois ne rien oublier de tout ce que je pourrois dire, souffrez que je me borne dans un sujet si vaste, & que je laisse à votre éloquence tout ce qui passe la portée de mon foible talent.

Peu d'années après que la Providence eut mis notre sort en de si belles mains, ce Pays, si renommé de tout tems par sa fertilité, se vit menacé du plus cruel des fleaux du Ciel, soit que nos crimes eussent fatigué sa patience, ou seulement que la fortune se plaise à faire naître des occasions proportionnées aux vertus extraordinaires. Elle ne pouvoit jamais faire paroître avec plus d'éclat la tendresse maternelle de notre Régente pour son Peuple, qui lui tient lieu d'un second Fils. La Rhétorique n'a point de couleurs qui puisse exprimer les efforts incroyables de son application & de sa prévoyance aux affreuses approches de ce Monstre sans yeux & sans oreilles, la Faim qui s'avançoit à grands pas pour nous dévorer. Non contente de prodiguer avec joie les thrésors que son économie sembloit avoir réservés pour cet heureux usage, le feu de sa charité pénétra jusqu'aux climats glacés, pour y chercher le reméde à nos maux, & nos yeux virent avec ravissement arriver des ex-

trémités du Nord des vaisseaux plus précieux que ceux que l'Inde voit partir de ses bords, chargés d'or & de pierreries. Dans l'attente de ces différens secours, combien de fois, plus touchée de la disette publique, que le plus misérable de ses Sujets, interrompit-elle les heures de son repos pour s'instruire du succès de ses soins? combien de fois celles de ses repas furent-elles troublées par cette royale inquiétude; comme si elle eût eu honte de jouir de quelques commodités que son Peuple ne partageât pas avec elle?

Pour s'être signalé avec tant de bonheur dans une rencontre si singuliere, son génie bienfaisant n'a pas dédaigné les occasions les plus ordinaires de s'exercer. Il est des malheureux pour qui les fleaux du Ciel ne cessent jamais, & dont la misere est d'autant plus digne d'attention, que leurs intérêts lui sont très-chers. Ont-ils jamais été soulagés d'une maniere plus convenable à la grandeur de celui qu'ils représentent aux yeux de notre Foi, que par la main généreuse qui a consacré à leurs usages le plus superbe bâtiment d'Italie (*a*)? L'Ecriture dit que la Sagesse crie du haut des montagnes; mais la charité des Princes a bien plus de droit d'occuper ces lieux élevés, pour éclater à l'édification du Public, & compenser en quelque sorte les scandales presque inséparables de leur condition. Peut-on les réparer plus hautement, qu'en érigeant une Maison Royale en Hôpital, & sanctifiant, par l'indigence & la douleur, des lieux destinés pour toujours aux joies & aux pompes du siécle?

Quelque extraordinaire que soit ce Monument de sa piété, il en est de bien plus glorieux. J'entens les victoires immortelles qu'elle a remportées sur les Ennemis de notre Foi dans ces Vallées malheureuses (*b*), que l'esprit d'erreur a rendu célébres, pour avoir été pendant les tems de son obscurité l'asyle prétendu de son Eglise imaginaire. Ce que l'autorité, & le zéle

(a) *La Vigne de feu M. R. sur la Montagne de Turin, vis-à-vis du Valentin.*
(b) *Luzerne, Angrogne, &c.*

armé de trois grands Princes, n'a pu faire durant plus d'un ſiécle, la réputation, la conduite, & la douceur de notre Régente l'a fait en moins de trois ans : près de la quatriéme partie de ce Peuple réprouvé a paſſé des ténébres à la lumiere ſous ſes auſpices; & les ſaints Etabliſſemens, qui ſont l'ouvrage de ſes libéralités, ont achevé d'affermir ce que la Grace avoit édifié, & étendent tous les jours plus avant ſes conquêtes.

Ce ſont les ſeules auſquelles la ſage ambition de notre Régente lui a permis d'aſpirer; mais quelque précieuſes & éclatantes qu'elles paroiſſent aux yeux même de l'Eternel & de ſes Anges, j'oſe dire, & c'eſt le dernier effort de ſa vertu, qu'elle eſt encore plus admirable par la gloire qu'elle n'a pas voulu acquérir, que par toute celle qu'elle a acquiſe.

Elle trouva toute l'Europe engagée dans une guerre la plus ſanglante, & la plus impitoyable dont il y ait mémoire entre Chrétiens. Quoique la Diſcorde ſoit un monſtre qui ne s'abreuve que de ſang, jamais elle n'en fut ſi avide, & depuis que l'induſtrie des hommes, fatale à eux-mêmes, inventa tant de nouveaux trépas inconnus à nos premiers aïeux, elle n'avoit point encore produit d'effets ſi funeſtes, ni ſi violens. Que ſi la barbarie étoit parvenue à un excès ſi déplorable, ſi les Peuples armés ne pouvoient étancher la ſoif cruelle qu'ils avoient de la vie de leurs Ennemis, qui peut dire avec quelle rapacité le glaive dévorant conſumoit tous les autres biens ? Il abſorboit dans une ſeule ſaiſon le fruit du travail & de la patience de pluſieurs ſiécles, il engloutiſſoit la ſubſtance des Royaumes & des Républiques, & ravageant également le butin du Nautonnier, & l'eſpérance du Laboureur, il traînoit par-tout à ſa ſuite, pour comble de malheur, après tant d'autres maux, la pauvreté, pâle Conſeillere des Crimes, triſte Fille de la Diſcorde, & Mere de la Mort.

Au milieu de toutes ces horreurs, parmi tant de miſeres diverſes, cet Etat, cet heureux Etat, ceint des Monts fameux

qui l'environnent comme d'un rempart insurmontable au torrent d'amertume qui inondoit le reste de la terre, goutoit les douceurs d'une paix innocente; quand la fortune, indignée d'un bonheur si rare, voulut tendre un piége à la sagesse de notre Régente, d'autant plus dangereux, qu'il sembloit que la gloire fût d'intelligence pour la séduire.

Un Roi voisin, plus admirable par ses vertus que par son grand destin, emporté du torrent de sa prospérité, ne comptoit plus ses combats que par ses victoires, & le Démon de la guerre, honteux d'avoir donné quelque relâche à ses Ennemis, élevoit tous les jours de nouveaux trophées à sa valeur sur les débris de leur ruine. Comme c'étoit le plus ancien & le plus honorable Allié de cette Couronne, accoutumé dès sa premiere enfance à vaincre & partager ses conquêtes avec elle, il sembloit que tant de grands succès la sollicitassent de joindre ses armes à celles de ce Héros, pour entrer, comme autrefois, en part de ses avantages, & de son triomphe. Jamais conjoncture ne parut si précieuse, jamais engagement si noble ne promit des suites si glorieuses & si certaines : déja la Renommée, ordinaire avantcouriere des grandes résolutions, remplissoit toute l'Europe de ce bruit important; & la voix publique, qui se régle par les apparences, composoit déja les Armées, & nommoit les Généraux qui devoient étendre nos Frontieres.

Quelles furent vos pensées, illustre Princesse, dans une rencontre si délicate? Qui put retenir, dans un pas si glissant, une ame aussi avide de gloire que la vôtre? Comment fîtes-vous, pour démêler la fausse d'avec la véritable, à travers tant d'idées brillantes de victoires, de conquêtes, de prises de Places, de gains de Batailles, de chants de triomphe, de dépouilles, de Captifs, de trophées, dont votre imagination fut nécessairement obsédée dans cette incertitude? Est-ce la suite des affaires qui vous a fait éviter d'entrer dans une carriere qui demandoit une application toute nouvelle? Votre Cour est un témoin continuel

tinuel que votre esprit n'a point de nourriture plus agréable. Est-ce l'ardeur d'amasser des thrésors, ou la crainte de les répandre ? Il n'y a pas apparence que vous épargnassiez pour accroître vos Etats, ce que la grandeur de votre ame vous fait jetter tous les jours au moindre sujet qui s'en présente. Peut-être que les autres gloires qui conviennent à votre sexe vous occupent tellement, qu'elles vous rendent insensibles à celles qui ne lui conviennent pas ? Et qui ne sçait que les moins ordinaires sont les plus délicieuses, & que celles où il semble qu'on ne doit pas prétendre, flatent tout autrement les cœurs ambitieux, que celles qu'on ne peut leur refuser ? Est-ce donc un effet naturel de l'humeur qui prédomine dans votre tempérament, de la froideur du sang dont vous fûtes formée, une aversion héréditaire dans votre Famille pour la Guerre & pour les Combats ? .....

Il le faut avouer, Messieurs, à notre honte ; il se passe des choses dans les grandes ames, que nous ne sçaurions, ni expliquer, ni comprendre : en vain nous voudrions en juger par la connoissance que nous avons de leur naturel, elles ont des retours inconcevables qui confondent toutes nos idées, & qui nous font perdre leur trace, quelqu'application que nous apportions à la suivre. Que si cette irrégularité qui nous paroît dans leur conduite ne produit que des suites salutaires, n'est-il pas juste de reconnoître que c'est l'effet de quelque lumiere supérieure à celle qu'elles ont reçue en naissant ? que la même Providence qui les a élevées si haut sur nos têtes, les éclaire aussi de plus près, qu'elle n'a pas mis notre sort entre leurs mains pour les abandonner à elles-mêmes. Oui, sage Princesse, ce rare exemple de modération que vous avez donné dans nos jours à toutes les Régentes à venir, l'héroïque violence que vous fîtes en cette occasion importante à l'insatiable ardeur de gloire qui vous dévore, le combat que vous sentîtes alors dans votre ame, se faisoit entre l'Ange de cet Etat, & Vous. C'est lui

lui qui ferma votre oreille à tous les conſeils ambitieux, ou flateurs, malhabiles, ou intéreſſés Il vous fit comprendre que la paix eſt toujours le plus grand des biens, que la guerre n'eſt excuſable que quand elle eſt néceſſaire, que la vrai gloire d'une Princeſſe Chrétienne conſiſte à ſe vaincre elle-même, que le ſang de ſes Ennemis lui doit être preſque auſſi précieux que celui de ſes Sujets, & qu'enfin ſi l'amour maternelle vous ſollicitoit d'étendre la puiſſance de votre Fils au-delà de celle de ſes Peres, votre ſageſſe & le bruit de ſes vertus vous en ouvriroient bientôt des voies plus avantageuſes, plus innocentes, & non moins glorieuſes.

Me voici parvenu inſenſiblement au grand ouvrage de l'Héroïne dont nous célébrons les louanges. J'appelle ainſi l'heureux projet de l'Alliance qui doit joindre l'une des plus nobles Couronnes de la Chrétienté à celle ſous laquelle nous vivons contens depuis tant de ſiécles. Je laiſſe aux Spéculatifs, qui, conſidérant d'un œil profond l'état préſent de l'Europe, croient en pénétrer les conſéquences, à expliquer les utilités réciproques de cette union. Je laiſſe aux Sujets à venir de notre Maître à exagérer l'excellence du choix de leur Reine. Toute la terre, qui admire la force de ſon génie dans les événemens ſinguliers dont la Providence a voulu diverſifier ſon illuſtre vie, regarde cette derniere affaire comme le chef-d'œuvre de ſa conduite. Il eſt donc inutile que je joigne ma voix à tant d'autres, pour ne dire que les mêmes choſes qu'elles chantent ſi hautement, je me retranche à ce qui me paroît de plus important, & de moins connu ſur ce ſujet; je veux dire, Meſſieurs, à examiner quelles diſpoſitions la nature a miſes dans notre jeune Souverain, pour ſoutenir dignement le fardeau que la fortune lui préſente.

Il eſt bien glorieux, qui le peut nier? de ſe voir offrir une Couronne. Que peut ſouhaiter de plus avantageux un Prince né pour de grandes choſes, que d'apprendre qu'un des plus re-

nommés & des plus hardis Peuples du monde brigue l'honneur de vivre ſous ſes Loix, avec la même ardeur qu'il défend ſa liberté depuis tant d'années ? Quoi de plus délicieux pour un cœur ſenſible que de ſçavoir que ſon nom eſt révéré ſi généralement dans un Empire, qui unit les extrémités du vieux Monde avec celles du nouveau ? Cependant cette deſtinée ſi éclatante ne ſeroit qu'un piége magnifique, ſi elle n'étoit pas accompagnée des dons du Ciel néceſſaires pour la remplir. En vain la ſplendeur d'une origine héroïque attireroit à un Prince les hommages de tout l'univers, ſi la faveur d'un ſort ſi rare n'étoit pas ſoutenue en lui par des vertus extraordinaires.

Je ne ſçais ſi l'amour exceſſif qui eſt naturel à notre Nation pour ſes Princes ſéduit mon jugement, & me fait ſentir ce qui n'eſt pas. Mais, ou toutes les lumieres, qu'une étude aſſez obſtinée & quelque connoiſſance du monde peuvent donner, ſont trompeuſes, ou j'apperçois dans notre jeune Maître des qualités proportionnées à ſa fortune. On a dit, il y a longtems & avec raiſon, qu'il eſt difficile de louer un Enfant. Comme les manieres ordinaires de cet âge ſont beaucoup plus ſenſibles que les ſignes qu'il donne de l'avenir, elles frapent auſſi beaucoup plus vivement, & l'on ne juge preſque des jeunes gens que par elles. Cependant ces manieres ne peuvent rien ſignifier de précis, puiſqu'elles ſont communes à tous : au contraire, ces ſignes, tout obſcurs & légers qu'ils paroiſſent, étant divers ſelon les divers naturels, ſont très-infaillibles & très-certains. Sur cette confiance, je ne crains point d'expoſer l'honneur de mon diſcernement, en publiant hautement ce que je penſe du Succeſſeur de tant de Héros, & ce que j'en attens. Jamais digreſſion ne fut plus naturelle, & l'on ne m'accuſera pas de ſortir de mon ſujet, puiſque l'Eſprit de Dieu même a dit, que le Fils vertueux eſt la joie de ſes Parens. Je ne dirai rien de lui, Meſſieurs, que vous ne ſçachiez tous mieux que moi, rien qui ne ſoit connu généralement de tous ceux qui ont l'honneur de l'approcher :

cependant, je l'avoue de bonne foi, c'eſt une étrange entrepriſe que celle que je fais; & le Fleuve célébre qui baigne nos ſuperbes remparts n'a point vu de témérité comparable à la mienne depuis ce jeune préſomptueux qu'une ambition trop déréglée fit précipiter dans ſes eaux.

Si la beauté n'avoit point de pouvoir ſur les eſprits, la Philoſophie auroit raiſon de ne la pas mettre au rang des biens; mais, puiſqu'elle nous prévient avec tant de force & de douceur, & que la plus farouche ſageſſe s'efforce ſouvent en vain d'y réſiſter, il ne faut pas s'étonner que les plus éclairés des Anciens en ayent fait une eſtime ſi extraordinaire, & qu'ils l'ayent regardée comme une qualité preſque néceſſaire dans un Héros. Ce fut elle qui garantit Cyrus naiſſant de la barbare ſuperſtition, qui pourſuivoit ſon innocente vie, qui le fit reconnoître depuis pour l'héritier de ſon Perſécuteur, & qui lui attira enſuite cet amour ſi général & ſi tendre des Peuples & des Armées, avant qu'il pût le mériter par ſa valeur. Ce fut elle qui tint lieu à Auguſte de toutes les qualités admirables, que ſon oncle ne put pas lui laiſſer avec ſon illuſtre nom; & pour éviter un détail inutile, on trouvera peu de grands Perſonnages dans les ſiécles héroïques, qui n'ayent pas été conſidérés par elle avant que de l'être par leurs vertus.

Qu'il me ſoit donc permis, après de ſi grands exemples, d'admirer le rayon divin qui brille avec tant d'éclat ſur le viſage, & dans toute la Perſonne de notre jeune Souverain; cet air noble, fin & délicat; cette vivacité ingénieuſe qui n'a rien de rude, de léger, ni d'emporté; cette phyſionomie haute, ſérieuſe & raſſiſe qu'on lui voit prendre dans les fonctions publiques, & qui donne un nouveau luſtre aux graces naïves de ſon âge; enfin l'agrément inexprimable que le Ciel a répandu dans toutes ſes actions, qui le rend le centre des cœurs auſſi bien que des yeux dans les Aſſemblées & les Cérémonies, qui le diſtingue beaucoup plus que le rang qu'il y tient, & dans lequel

on entrevoit toujours pour dernier charme un fond de bonté, de droiture, de discernement, & de raison qui se découvre tous les jours de plus en plus dans tous ses sentimens, & toutes ses inclinations.

Qui le croiroit, Messieurs ? A quatorze ans, sa parole est un gage inviolable, sa bouche ne sçait point le secret de son cœur, & le moindre doute d'avoir failli, suffit pour troubler son repos. Les personnes qui lui plaisent le plus lui deviennent odieuses si-tôt qu'elles cessent d'être innocentes : loin de cette lâche complaisance qui *justifie* les crimes quand le criminel est agréable, il est le premier à les condamner comme à les découvrir, & il a d'autant meilleure grace à remarquer les défauts des autres, qu'il n'est pas aveugle pour les siens; jamais Philosophe consommé dans l'étude de la Sagesse ne se rendit une justice si rigoureuse, il les reconnoît avec une franchise vraiment royale autant de fois qu'on les lui représente, il ne s'en excuse que sur sa jeunesse, dont en effet ils sont inséparables, & peut-il s'engager plus fortement à les surmonter, qu'en les rejettant sur une cause qui diminue tous les jours ? Vous le sçavez, ô la plus heureuse des Meres, & si la prudence vous a empêché jusqu'ici de vous abandonner en sa présence aux mouvemens de tendresse & d'admiration que ses sentimens si raisonnables vous inspiroient, il n'est pas juste de cacher plus longtems cette merveille à vos Peuples; & je ne crois pas pouvoir mieux reconnoître qu'en la publiant, l'honneur que vous m'avez fait de me l'apprendre.

A le voir se juger lui-même si sevérement, ne croiroit-on pas qu'il a toutes les imperfections de son âge & de sa qualité ? Ses entretiens les plus libres n'ont pourtant rien de malhonnête, de désobligeant, ni de bas; on n'y remarque ni distraction, ni égarement, & son silence est souvent plus expressif que la parole ne sçauroit l'être. Ce même esprit régne dans tous ses divertissemens; on n'y voit jamais rien de violent. Le jeu, qui découvre tant de vices cachés dans les autres jeunes gens,

ne marque en lui que des vertus ; ni le chagrin de perdre, ni le plaiſir de gagner ne peuvent lui faire paſſer les bornes qu'il ſe preſcrit lui-même en s'y engageant ; on ne lui voit ni ardeur, ni mépris pour ce métal dangereux, dont ſi peu de Princes ſçavent uſer avec tempérament : il y oublie ſi bien qu'il eſt le Maître des autres, qu'on diroit que ce ſont autant de Rois. Ce que j'y trouve pourtant de plus eſtimable, c'eſt qu'il le quitte auſſi facilement qu'il y entre, il ne ſe fait point une affaire d'un paſſe-tems, & tout ce qui l'occupe ne le poſſéde pas. Oui, Meſſieurs, la promptitude avec laquelle on le voit ſe recueillir au milieu des plaiſirs pour paſſer aux occupations ſérieuſes qui ſe préſentent inopinément, eſt une eſpéce de prodige plus ſurprenant que les métamorphoſes des Fables, ce n'eſt plus le même d'un moment auparavant ; cependant, il ne paroît en lui ni impatience, ni contrainte, & ſi l'on veut croire que ſon naturel ſouffre quelque choſe dans ces rencontres, c'eſt aſſurément le plus diſcret, le plus docile, & le plus fort qui fut jamais.

Qui pourroit expliquer toutes les conſéquences d'un caractere ſi vigoureux ? C'eſt à votre pénétration, Meſſieurs, à les démêler. Vous jugez mieux que moi, qu'un eſprit qui ſe ramene à lui-même ſi aiſément, & ſi naturellement, n'eſt pas capable de s'égarer jamais, ni par précipitation, ni par négligence ; qu'il ne peut être ni ſéduit par la ſurpriſe, ni vaincu par l'importunité ; qu'on ne doit rien attendre de ſes premiers mouvemens.

Voilà, Meſſieurs, quels ſeront les fruits des ſemences que nous admirons. Mais qui peut nous aſſurer qu'un eſpoir ſi doux ne ſera point trompé ? Quelque extraordinaire que ſoit l'aſſemblage des qualités admirables que je viens de repréſenter, le dirai-je, à la honte de la nature humaine ? Il n'en eſt point de ſi louable, ni de ſi pure, que la flaterie ne puiſſe corrompre par ſon ſouffle mortel, point qui ſoit à l'épreuve d'un venin ſi ſubtil

& ſi délicieux. Serions-nous deſtinés à la douleur cruelle de voir tant de diſpoſitions magnanimes devenir la proie de quelque langue ſervile? de voir démentir des commencemens qui promettent de ſi grandes ſuites? Non, Meſſieurs, le Ciel ne prodigue point en vain les plus chers de ſes dons, pluſieurs ſiécles s'écoulent avant qu'il en raſſemble autant ſur une ſeule tête; il n'abandonne pas ſes faveurs les plus tendres à la contagion du commerce des hommes ſans de puiſſans préſervatifs. Du même regard amoureux dont il a répandu des lumieres ſi précieuſes dans l'ame de notre aimable Souverain, pour comble de faveur il lui a inſpiré en même tems une averſion invincible pour la louange même la plus juſte & la plus modérée. Ce n'eſt point un effet de la pudeur naturelle à ſon âge, le bien qu'on dit de lui en ſa préſence lui déplaît, mais il ne l'embarraſſe pas, & l'indignation qui paroît auſſi-tôt ſur ſon viſage n'a rien qui reſſemble à la honte. C'eſt une juſte défiance où la raiſon l'a mis de la ſincérité des hommes, une perſuaſion intérieure du malheur de ſa condition , & du peu de commerce qu'elle a avec la vérité. La gloire lui fait ſouffrir avec peine en public les avis ſur ſa conduite , qu'il reçoit avec reconnoiſſance dans le particulier; mais nul tems, nul lieu, nulle occaſion ne peuvent lui faire agréer la louange, & depuis l'excellent & ſage Gouverneur que l'amour maternel lui a choiſi avec tant de diſcernement, juſqu'au moindre de ſes Officiers , perſonne n'oſeroit ni lui applaudir, ni l'approuver. Qui pourra donc, ô Prince merveilleux, vous ravir les thréſors de ſageſſe & de bonté dont la Providence a rempli votre jeune cœur, ſi la flaterie ne les diſſipe pas? Quel piége peut-on tendre à votre vertu, que vous ne découvriez auſſi-tôt, ſi l'amour de la louange ne vous aveugle pas; cet amour, qui a deshonoré tant de grands Perſonnages, qui eſt la foibleſſe de tous ceux qui n'en ont point.

Des qualités moins eſtimables firent dire autrefois que la Macédoine étoit un trop petit Royaume pour Aléxandre. Ce ſont

aussi ces heureuses dispositions, Princesse incomparable, & non pas la prévention aveugle & grossiere que la chair & le sang forment dans l'esprit de la plûpart des Meres, qui vous ont donné pour ce cher Fils les grandes vues que vous avez exécutées avec tant d'applaudissement : Quel plaisir ! quelle gloire pour vous ! dans ce jour solemnel où la Loi de l'Etat lui permet de régner désormais par lui-même, de le voir si aimable & si vertueux, & de pouvoir lui dire : « Je ne me vante point » de l'heureuse naissance que je vous ai donnée, vous la devez » bien plus à la faveur du Ciel, qu'aux vœux impuissans que » je formois pour en obtenir un Fils fait comme vous. Je vous » remets vos Etats aussi paisibles & aussi entiers que je les ai re- » çus, peut-être même plus florissans ; mon devoir m'y obligeoit ; » c'est à vous de vous en souvenir, à moi de l'oublier. Mais ce » que vous ne devez ni à votre naissance, ni à mes obligations, » & dont la plus sévere sagesse me permettroit de me glorifier, » mon amour & mes soins vous appellent à la succession d'une » Couronne des plus considérables de l'Europe ; & si le Thrône » de vos Peres ne vous paroît pas assez élevé pour la hauteur de » votre courage, si tout le sang illustre dont nous sortons réuni » de tous côtés dans vos veines vous inspire aussi toute leur am- » bition, si la fierté héroïque qui brille dans vos yeux dédai- » gne les bornes de leur ancien partage, voilà de quoi la sou- » tenir. »

Quelque haut qu'on remonte dans l'Histoire, Messieurs, on trouvera peu de Meres qui ayent pu tenir un semblable langage ; les destinées réservoient cette gloire toute nouvelle à nos jours, & nulle autre ne la peut égaler. Qu'on loue donc, qu'on admire, la grande, l'incomparable Marie ; non point pour tout ce que les yeux du corps découvrent en elle de plus digne d'admiration ; pour cet heureux assemblage de douceur & de fierté, que le cœur sent beaucoup mieux que la bouche ne l'exprime ; pour cet attrait invincible, ce charme secret qui sort de toute

sa

ſa merveilleuſe Perſonne, auquel les Poëtes Païens reconnoiſſoient jadis le ſang des Dieux. Digne Fille d'un Héros formé de la main des Graces, & dont les agrémens ſont encore auſſi célébres que la valeur ; ce n'eſt pas par ces avantages périſſables que la poſtérité jugera de vous ; c'eſt par votre bonté, qui eſt immortelle, que rien ne ſçauroit vous ravir, qui vous a fait ſacrifier votre repos, votre ſanté, votre gloire même au bien de vos Peuples, qui a partagé toute votre ame entre eux & votre auguſte Fils. Célébrons donc, béniſſons à jamais cette bonté, par qui les Princes reſſemblent bien mieux à l'Eternel, dont ils ſont l'image, que par leur grandeur qui n'eſt que miſere devant la ſienne ; publions-la ſi hautement, que les Peuples les plus éloignés ne l'ignorent pas ; que le bruit en retentiſſe par toute la terre ; rendons-la auſſi illuſtre qu'elle nous rend heureux, auſſi connue qu'elle eſt aimable. Oui, Meſſieurs, il n'appartient qu'à la bonté de ſe faire véritablement aimer. Que la hardieſſe de cette expreſſion n'alarme point votre reſpect ; l'amour n'eſt pas moins de l'eſſence du culte parfait, que l'admiration ; & le Soleil, dont les rayons ſont la vie & la mort de toutes choſes, n'a point encore exterminé les Peuples entiers qui l'adorent. Uniſſons donc nos cœurs & nos eſprits, pour rendre d'une commune voix les hommages qui ſont dûs à la vertu la plus pure que la Fortune ait jamais couronnée, pour élever des Monumens éternels à la gloire de la meilleure & de la plus heureuſe des Meres.

LETTRE

Sur l'Etude & ſur les Sciences.

LE plus ſçavant de tous les hommes, après une étude & des méditations de toute ſa vie, n'oſera pas, s'il eſt ſage, me propoſer l'explication de quelque Phénomène que ce ſoit,

comme véritable; il me la donnera ſeulement comme poſſible: & il eſt très-vraiſemblable que dans tous les ſyſtêmes poſſibles, pas un n'eſt réellement véritable. Quelle illuſion, d'étudier toute ſa vie, pour ne ſçavoir que ce qui pourroit être!

La Philoſophie eſt, dit-on, dans ce ſiécle le plus près de ſa perfection. L'on eſt cependant aujourd'hui plus convaincu que jamais, que tout ce qu'on nous débite ne ſont que des jeux d'imagination, plus ou moins heureux, mais toujours très-faux, ou pour le moins très-incertains.

Il y a trente ou quarante ans, dit un fameux Moderne dans une Epitre dédicatoire à une Dame, *que je philoſophe, fort perſuadé de certaines choſes, & voila que je commence à en douter. C'eſt bien pis, il y en a dont je ne doute plus, déſeſpéré de pouvoir jamais y rien comprendre.*

Les ignorans ſentent qu'ils ſont ignorans, ſans réflexion. Les Sçavans ſçavent par démonſtration qu'ils ne ſavent rien. C'eſt tout ce qu'ils ont par-deſſus les autres.

C'eſt une grande queſtion qui n'eſt pas facile à décider, ſi les Sciences ſont plus utiles, ou plus nuiſibles à la Religion & à l'Etat? Elles ſervent à attaquer & à défendre l'une & l'autre.

Un habile homme diſoit l'autre jour, que le monde n'étoit aujourd'hui ſi corrompu, que parce qu'il étoit trop éclairé. On lui prouva, que c'étoit au contraire, parce qu'il ne l'étoit pas aſſez: la médiocrité ſur ce point eſt dangereuſe.

La plus grande ignorance eſt ſouvent déguiſée ſous la plus inſolente préſomption. Combien peu de gens ſont capables de la découvrir, quand elle eſt artificieuſement voilée? Combien d'ignorans ſont crus ſçavans ſur leur parole? Combien de Sçavans ignorés par leur modeſtie?

On ſe moque aujourd'hui des Sçavans de profeſſion, & l'on s'en eſt toujours moqué. Sont-ils en effet ridicules, où l'ignorance publique a-t-elle trouvé cette reſſource pour s'autoriſer? en profeſſant l'ignorance, mérite-t-on moins la raillerie, qu'en profeſſant la

Science ? La multitude eſt pour l'ignorance, & les Sçavans auront de la peine à avoir juſtice.

Un Chymiſte, entêté de ſa Pierre Philoſophale, mépriſe tout ce qui n'a pas relation à ſes fourneaux & à ſon Mercure. Un Aſtrologue, prévenu de la vertu des influences céleſtes, n'eſtime que les Obſervations ſur les divers aſpects des Planettes. Un Logicien, rempli des termes embarraſſans de l'Ecole, eſt charmé d'un Sophiſme bien finement propoſé. Il eſt pourtant vrai que tous les autres hommes mépriſent, & les Fourneaux du Chymiſte, & les *Aſpects* de l'Aſtrologue, & les Sophiſmes du Logicien. Rien au monde n'eſt ſi inutile, ni ſi faux. Ce ſont pourtant ce qu'on appelle les Sçavans.

Qui dit Docteur, ne dit pas toujours un homme docte, mais un homme qui devroit être docte. L'Etude eſt le métier d'un Docteur; mais tout le monde ne fait pas ſon métier.

Les Jéſuites devroient tous être extrèmement ſçavans. On ne reçoit parmi eux que des eſprits heureux & choiſis. Ils étudient ſans ceſſe, & l'on veille ſur leur étude. Je ſuis ſupris qu'il s'en rencontre quelques médiocres.

Un Livre devient eſtimé du jour de ſa défenſe. Combien ſeroient reſtés dans leur obſcurité naturelle, ſi la défenſe ne les en eût tirés ? Combien d'inutilités & de ſotiſes faut-il lire dans Rabelais, pour trouver un bon mot ? Il eſt vrai que ce mot eſt bon; mais on l'achete bien cher, puiſqu'il faut lire ſouvent trente feuilles pour le trouver.

On parle depuis longtems, dans la République des Lettres, de certaines gens qu'on appelle Plagiaires. C'eſt une Race, dit-on, qui ne finit point parmi les Auteurs. Quelque ſoin qu'on prenne de les couvrir de honte, ils ſe montrent toujours avec effronterie, leurs larcins ſont marqués à chaque page des Ecrivains chagrins & critiques; & l'on ne ceſſe de demander juſtice contre eux, ſans qu'on puiſſe obtenir l'abolition de cette Secte.

Je voudrois pourtant, qu'avant toutes choſes, on convînt

de la définition de Plagiaire. Si l'on en étoit convenu, on trouveroit peut-être trop de gens dans les termes de la définition; ou l'on auroit intérêt d'en mettre si peu, que ce ne seroit pas la peine de s'en plaindre.

Les incertitudes de la Philosophie ne sont guéres plus grandes que celles de l'Histoire; & ceux qui l'ont beaucoup lue, disent que l'on accommode l'Histoire à peu près comme les viandes dans une cuisine. Chaque Nation les apprête à sa maniere: desorte que la même chose est mise en autant de ragouts différens, qu'il y a de Pays au monde; & presque toujours on trouve plus agréables ceux qui sont conformes à sa coutume.

Il faut être fort simple, dit un bel esprit, pour étudier l'Histoire avec l'espérance d'y découvrir ce qui s'est passé: c'est bien assez qu'on sçache ce qu'en ont dit tels ou tels Auteurs; & ce n'est pas tant l'Histoire des Faits qu'on doit chercher, que l'Histoire des Opinions & des Relations.

De toutes les Sciences, il n'en est peut-être point qui soit si méprisable que celle des Langues. Les hommes sont cependant si vains, qu'ils s'en applaudissent extrêmement. C'est assurément celle sur laquelle les ignorans se rendent le plus de justice: ils sont convaincus qu'ils l'ignorent, tandis qu'ils doutent de leur entiere ignorance sur tout autre article, & ce n'est pas la moindre raison qui fait admirer ceux qui la possédent.

Un homme, que son application trop violente à l'étude a fait malade, & que le peu de soin qu'il a eu de ses affaires a réduit dans une grande pauvreté, vit tristement parmi des personnes qui le négligent ou le méprisent; (c'est le sort ordinaire des Gens de Lettres:) cet homme, d'ailleurs, est bien dans l'esprit d'une douzaine de sçavans Anglois, Allemands, Italiens, dont les uns parlent de lui avantageusement dans les Pays étrangers, les autres citent ses Ouvrages avec éloge; mais ces louanges, qui à peine viennent jusqu'à lui, le délivrent-elles de ses maladies,

lui donnent-elles de quoi dîner, & le garantissent-elles des incommodités qu'il souffre ?

La démangeaison de faire des Livres est fort fréquente aujourd'hui : bien des gens veulent avoir le plaisir d'être Auteurs ; & ce plaisir leur tient lieu de tout. Le Public doit moins craindre d'eux, que de ces autres qui composent pour vivre : il n'est rien de si mauvais, qui ne sorte de ces Auteurs. Ils n'ont pas le tems, ni de travailler, ni de corriger leurs Ouvrages ; & quelque stériles qu'ils puissent être, il faut qu'ils trouvent de la matiere. Baudoin & Du Ryer travailloient à trente sols la feuille pour leurs Traductions, & à quatre francs le cent pour les grands Vers, & quarante sols pour les petits ; c'étoit-là leur marché avec leur Imprimeur. Telles gens sont de vrais Insectes du Parnasse.

La dispute sur la préférence qu'on doit donner aux Anciens, ou aux Modernes, est plus vive que jamais : chacun des deux Partis se soutient par des raisons excellentes, & par des exemples merveilleux ; & il n'y a pas lieu d'espérer que l'un céde à l'autre. Il y auroit pourtant un juste milieu à prendre, entre l'adoration que quelques-uns ont pour les Anciens, & le mépris de quelques autres. On ne doit point chercher vainement un ridicule dans les Harangues de Cicéron & de Démosthéne. Ce ridicule ne s'y trouve point, & ne peut être que dans l'opinion de ceux qui croient l'y trouver. Mais on doit avouer que l'importance des matieres, la liberté de la République, le concours infini des Auditeurs, la plûpart d'une considération très-élevée, outre le gout particulier de leur siécle, qui avoit d'autres usages que les nôtres : tout cela donnoit à l'éloquence des beautés qu'elle ne sçauroit avoir aujourd'hui. Rendons cependant justice à nos Prédicateurs, & à nos Avocats ; & reconnoissons que quelques-uns parmi eux mériteroient d'être nés dans un tems où l'éloquence rendoit quelquefois un homme le premier de la terre.

LETTRE

Sur l'utilité des Sciences.

A Mr le C. D. B.

Quoi qu'on en veuille dire, Monſieur, les Sciences ſont utiles & néceſſaires ; & ceux qui ſoutiennent le contraire avec tant d'opiniâtreté, ont apparemment leur ignorance à juſtifier.

Alexandre étoit ſçavant juſqu'à être jaloux de la Philoſophie, qu'il croyoit qu'Ariſtote vouloit proſtituer au Public.

Céſar ſe fit repréſenter ſur un Globe, avec une Epée d'une main, & un Livre de l'autre, avec cette Inſcription, *Ex utroque Cæſar.*

Scipion le Grand fit, dit-on, les Comédies qu'on a attribuées à Térence.

Alaric, parmi les Barbares, ſcandaliſa ſes Soldats par ſon érudition.

Tamerlan, parmi les Scythes, joignoit à une haute connoiſſance d'Aſtronomie tous les myſteres de la Philoſophie Zoroaſtrienne.

Et juſques chez les Turcs, à qui la Science eſt interdite, Mahomet II. avoit le Génie le plus cultivé & le plus univerſel de ſon tems.

Tous les Romains de qualité alloient étudier à Athénes. Cicéron devint Conſul par ſon éloquence. L'Aréopage gouvernoit la République à Athénes ; & Denys même le Tyran mendioit ſouvent par des voies indignes des Approbations pour ſes Ouvrages.

Tant de grands hommes, qui font l'admiration de leur poſtérité, doivent entraîner tout le monde dans leur ſentiment.

Les Loix des Parthes, & les Sentimens de quelques Princes

extraordinaires, ſont de foibles autorités. Pyrrhus, Roi d'Epire, avouoit que l'Eloquence de Cineas lui avoit plus ſervi dans ſes guerres, que la force de ſes Soldats : & Philippe de Macédoine diſoit ordinairement, qu'il avoit plus de peine à faire taire la ſavante Athénes, qu'à domter l'invincible Sparte.

Mais, ſi tout cela ne peut rien ſur l'eſprit de ceux dont vous me mandez l'obſtination, demandez-leur, Monſieur, je vous prie, comment ils pourront faire la guerre ſans la Géographie, & ſans cette partie de la Géométrie, qui ſert à fortifier les Places & à les défendre ?

On ne ſauroit faire obéir les Peuples, ſans le ſecours de l'Eloquence, qui, ſelon un Moderne, eſt l'unique tyrannie que le Prince puiſſe juſtement exercer ſur ſes Sujets.

La Navigation ſeroit imparfaite, ſans le ſecours de l'Aſtronomie : cela eſt inconteſtable.

On ne ſe paſſe pas aiſément d'Arithmétique, quand on a de grands comptes à faire. Et quoiqu'il faille avouer qu'il y a pluſieurs recherches de ſimple curioſité, & que les plus inutiles ſont celles auxquelles on s'attache davantage ; cela ne détruit point en général l'utilité des Sciences.

Je veux cependant que ces Meſſieurs négligent toutes ces raiſons. Ne leur arrive-t-il jamais de ſe laſſer du grand monde ? Ne ſont-ils pas bien aiſes quelquefois de ſe tirer de la cohue ? Et ne ſont-ils pas obligés ſouvent, ou par le hazard, ou par la néceſſité de leurs affaires, ou par des diſgraces imprévues, d'être dans la retraite & dans la ſolitude ?

Quel avantage, pour un homme en cet état, de pouvoir ne pas s'ennuyer ? La ſeule Lecture peut donner cet avantage. On y trouve un plaiſir vif, en tout tems, en tous lieux, indépendamment de tout le monde. C'eſt un bien préférable, ſans doute à beaucoup d'autres, qu'on eſtime davantage, faute de conſidération.

On prend du plaiſir en s'inſtruiſant : on remplit ſon eſprit de

lumiere & de connoiſſance, ſans y penſer ; on joint à une Science haute & ſublime une volupté vive & touchante.

On a beau dire, que le monde ſeul eſt le grand Livre dans lequel il faut étudier. Le monde polit, mais il n'inſtruit point : & c'eſt orner un Phantôme, que de vouloir polir un ignorant.

J'avoue que toutes les Sciences ne conviennent pas à toutes ſortes de perſonnes ; mais j'oſe avancer que la guerre eſt peut-être la profeſſion dans laquelle on doit raſſembler plus de diverſes connoiſſances.

Feu Monſieur le Prince étoit le premier Capitaine de ſon Siécle. Je ne ſache perſonne, qui puiſſe lui conteſter qu'il n'en fut pas le plus ſavant. La délicateſſe de ſon génie étoit extrême ; & il n'avoit acquis cette connoiſſance parfaite des eſprits & des caracteres qu'il poſſédoit entiérement, que par de longues études, & des lectures infinies, qu'il avoit jointes à un naturel d'ailleurs capable & diſpoſé heureuſement pour toutes ſortes de choſes.

Je n'oſe pas vous dire, Monſieur, que vous pouvez vous donner vous-même pour exemple à ces Meſſieurs, qui ſont aſſez de vos amis, pour devoir vous connoître. Ils trouveroient, s'ils prenoient la peine de réfléchir, que tant d'actions héroïques, que vous avez faites en tant de Négociations difficiles, que vous avez heureuſement terminées, ne ſont pas le ſimple ouvrage du naturel & de la converſation. Votre modeſtie ne me permet pas de mettre ces Tableaux dans leur jour, qui ſont pourtant les preuves les plus convaincantes que vous puiſſiez leur fournir.



LETTRE

LETTRE

Sur les Auteurs Anciens.

A MR D. S. A.

ENCORE une fois, Monsieur, j'avoue que les Anciens ne sont pas par-tout sans défauts; & je conviens que les plus excellens parmi eux n'en sont pas exemts, bien loin de les admirer dans tous leurs Ouvrages. Je confesse qu'ils sont souvent tombés dans des fautes, dont des Modernes médiocres ne seroient pas capables; mais, après cet aveu, souffrez au moins les louanges qu'ils méritent.

Je conviens de bonne foi, qu'il y a je ne sçais quel galimathias dans les Odes de Pindare; &, dans l'idée que je me suis faite, un Ouvrage Pindarique ne signifie guéres autre chose, qu'un Ouvrage obscur & élevé. Mais aussi, quelle sublimité par-tout dans ce Poëte! Quelle élévation dans les pensées & dans les expressions! C'est un modéle pour le genre élevé, qu'il est pourtant dangereux de vouloir imiter.

J'avoue les extravagances qui nous paroissent dans l'Iliade, j'avoue les grossieretés. Les Héros y sont peu polis & peu magnifiques, les Dieux n'y sont ni grands ni raisonnables, il n'y a pas assez de dignité, ni de vraisemblance. Mais aussi quelle vaste étendue de génie! Quelle Poësie, quelles expressions, quel art dans les caracteres toujours soutenus, quelle noblesse même en certains endroits; & cela, pour le premier en ce genre!

Je condamne sans difficulté les ordures d'Aristophane, lesquelles étoient pourtant les défauts du tems, plutôt que du Poëte, forcé à se conformer à la coutume de son siécle, & au goût populaire de la Ville où l'on représentoit ses Comédies. Mais aussi, quelle satyre, quelle morale, quelle agréable variété! Et il falloit bien qu'il fût estimé dans Athénes, puisqu'il eut le pouvoir

de perdre Socrate, ce Dieu, s'il faut ainſi parler, & ce Génie tutélaire de la Gréce : exemple terrible du pouvoir d'un Comique dans une République la plus polie qui ait jamais été.

Il y a dans Térence une trop grande conformité de caractéres. C'eſt toujours un Valet fripon, un Vieillard avare, & une Courtiſane adroite. Tous ſes Poëmes ſont ſur cet article les mêmes : point de variété, point d'incident agréable, peu de paſſion, & encore moins de Morale. Plaute, qui lui eſt inférieur en toute autre choſe, l'emporte ſur lui pour l'invention & les incidens dont ſes Comédies ſont remplies. Le ſeul Amphitryon, accommodé de nos jours à notre Théatre, nous donne l'idée de cet agréable Poëte. Mais l'on doit auſſi avouer qu'on ne ſçauroit trouver ailleurs un naturel plus exact & plus poli que celui qui régne par-tout dans Térence, des expreſſions plus touchantes & plus appropriées. Ses caracteres ſont unis, mais toujours ſoutenus : ſes penſées fines & recherchées ; & les Connoiſſeurs aſſurent que ſa Latinité eſt la plus pure que nous ayons. Pour le moins on y remarque certain tour de qualité, qui a contribué à faire croire que Scipion & Lélius ſe ſervoient de ſon nom pour donner au Public leurs Ouvrages.

Je ne ſçaurois diſconvenir des Anachroniſmes de Virgile dans ſon Enéide, ni des fadeurs qui s'y rencontrent quelquefois. On trouve que ſon Héros n'eſt pas aſſez Héros, s'il eſt permis de parler ainſi ; mais on ſçait qu'il l'accommodoit au caractere d'Auguſte, homme paiſible, & peu bruyant. Nous trouvons dans ce Poëme des manieres qui nous paroiſſent extraordinaires ; mais, c'étoit la faute de ſon ſiécle ; ou, peut-être, c'eſt la faute du nôtre, de ne pas gouter des uſages qui paſſoient pour ſi délicats pour lors : &, en paſſant, il eſt bon de remarquer, que perſonne ne peut s'ériger en Juge ſur les uſages, parce que perſonne ne ſe trouve hors de la prévention. Tout n'eſt pas fini dans l'Enéide ; mais on ſçait que c'eſt la faute de la mort précipitée du Poëte. On a trouvé auſſi qu'il y

avoit un peu trop d'imitation ou de ressemblance avec l'Iliade. Mais aussi, en échange, quel ordre, quel arrangement, quelle majesté, quelle Poësie, quelle élocution, quelle proportion entre les sujets & les expressions ! C'est, sans contredit, ce que nous avons de plus beau dans le genre Héroïque.

Il faut avouer qu'il y a des plaisanteries froides & puériles dans Cicéron. On y trouve des véhémences & des emportemens hors d'œuvre, des louanges de soi-même extraordinaires & peu modestes, & une certaine Monotonie que quelques Modernes ont repris ; l'*esse videatur*, dont parle Montagne. Il faut aussi convenir, qu'il a marqué beaucoup de foiblesse en certains endroits, & que l'on ne lui a pas reproché sans raison une Prolixité Asiatique, qui rendoit ses discours moins forts & moins nerveux.

Mais aussi, quelle éloquence, quel naturel, quelle facilité, quelle force quelquefois dans ses Harangues ! Antoine en a senti plusieurs fois les effets.

On voudroit dans Tite-Live un peu moins de superstition, moins de Sacrifices, moins d'Augures, moins de Prodiges, moins de pluies de Sang. Mais d'ailleurs, quel Historien ! Sa narration est juste, concise & claire · il raconte, & ne raisonne point : bien différent en cela de Tacite, qui fait un Traité de Politique, en voulant écrire une Histoire. C'est au Lecteur à raisonner, & à réfléchir : l'Historien ne doit lui fournir que des sujets de réflexion. Je ne sçaurois m'empêcher de louer encore Tite-Live sur sa modestie : lorsqu'écrivant à son Fils, il l'exhorte à étudier Cicéron soigneusement, & ceux qui ressemblent à Cicéron, il ne dit pas un mot de ses propres Livres. Quelle modestie pour un Auteur écrivant à son propre Fils ! La Patavinité qu'on lui a reprochée, n'est peut-être pas un défaut qui puisse être de notre connoissance.

Je ne sçache rien de plus sec, & de moins digne de son Auteur, que quelques Odes d'Horace ; mais, dans tout le reste, il est inimitable, & presque divin. C'est un grand sens, un esprit juste,

un ſublime toujours ſoutenu, qui ne va point par bonds & par ſauts. C'eſt un Philoſophe, ce ſont des préceptes; ce ſont des ſatyres, c'eſt un ſel piquant qui n'écorche point : tout y eſt admirable.

Quelques-uns ont beaucoup eſtimé Lucain : pluſieurs autres l'ont tout à-fait mépriſé. Grotius, Scaliger, la Reine de Suéde, & quelques autres ont été ſes Partiſans : ils ont ſoutenu la beauté de ſes imaginations élevées. Les autres en ont blâmé les ſaillies, & ils ont prétendu que la plupart de ſes penſées les plus ſublimes étoient fauſſes, & qu'il étoit ennemi du naturel, toujours dans l'hyperbole & dans les métaphores. Il eſt inconteſtable cependant que l'on ne lit point ſa Pharſale ſans un véritable plaiſir.

Qu'il me ſoit permis de dire quelque choſe du fameux Aſinius Pollio, dont il ne nous reſte que quelques fragmens. C'eſt lui qui a reproché à Tite-Live ſa Patavinité, ce tour de Padoue, comme on diroit aujourd'hui un tour de phraſe de Province. Quelques-uns, zélés Partiſans des Auteurs, qu'Aſinius Pollio cenſure, ont prétendu qu'avec beaucoup d'eſprit & de mérite, il n'étoit qu'un Critique bourru, & qu'il jugeoit de travers du prix & de la valeur des Ouvrages. Par exemple, diſent-ils, il ne fait pas grand cas des Commentaires de Céſar, qu'il trouve fort négligés & peu véritables. Il n'approuve pas non plus, ajoutent-ils, l'Hiſtoire de Salluſte, ſur l'affectation que paroît avoir cet Hiſtorien à ſe ſervir de vieux mots. Mais pourquoi Aſinius Pollio ne pourroit-il pas être cru, lorſqu'il accuſe de menſonge les Commentaires de Céſar? Il étoit contemporain, de même métier que Céſar, Capitaine, Hiſtorien, Orateur, comme lui : il pourroit fort bien avoir remarqué que Céſar débitoit des Fables; & il eſt évidemment sûr que les Mémoires de ce Conquérant ſont écrits d'une maniere trop négligée. A l'égard de Salluſte, nous voyons aujourd'hui tous nos beaux Eſprits déſaprouver les vieux mots & les termes rempans de Mezerai, qu'on eſtime d'ail-

leurs infiniment. Pourquoi Aſinius Pollio n'aura-t-il pas pu reprendre de même Sallufte ? Et, pour ce qui eſt de Tite-Live, il ſe peut très-bien qu'un bel Eſprit de Rome, & homme de qualité, ait remarqué un peu de l'air de Padoue dans ſon Hiſtoire ; ce que nous ne ſommes pas en état de remarquer aujourd'hui ; de même qu'un Etranger, ſi bien qu'il entende le François, ne pourra juger comme un Courtiſan Pariſien, s'il y a un peu de l'air de Gaſcogne dans un tel ou tel Livre. On parle en divers endroits de la graiſſe des Poëtes de Cordoue ; & l'on a reproché à Cicéron lui-même cette débilité & ce tour de reins, dont Brutus ſon ami le reprend écrivant à lui-même. Et ce tour de reins, & cette graiſſe, & cette Patavinité, ſont choſes aujourd'hui tout-à-fait hors de notre reſſort, & de notre connoiſſance

---

LETTRE

Sur le mauvais goût du Public, &c.

A Mr D. S.

IL doit y avoir une grande différence, Monſieur, entre vos Lettres & les miennes. Vous êtes dans la ſource des belles choſes : mille découvertes vous fourniſſent de quoi varier vos nouvelles ; & vous avez un eſprit excellent, pour embellir tout ce que vous ſçavez.

Pour moi, au contraire, qui, retiré dans un fond de Province groſſiére, ſans commerce & ſans liaiſon, ne puis rien vous mander d'agreable & de divertiſſant, je ſuis contraint de puiſer le ſujet de mes Lettres dans les matieres âpres de la Morale & de la Politique, qui, outre le péril qu'on court, ne ſervent qu'à fatiguer & à creuſer l'eſprit.

Je ſuis d'ailleurs très-convaincu que vous trouverez dans mes Lettres quelque choſe de cette rudeſſe qui ſuit toujours la retraite, & qui eſt tout-à-fait contagieuſe dans le Pays où je

ſuis. Mais vous êtes un ami indulgent, & ma ſincérité vous tiendra lieu de tout.

Je vous ferai pourtant grace pour cette fois ſur toutes ces grandes matieres ; je ne vous parlerai ni de Science, ni de Morale, ni de Politique, ni de Religion : je ne veux que répondre à quelques articles de vos Nouvelles, qui m'ont paru les plus conſidérables.

Vous êtes, dites-vous, véritablement irrité contre le mauvais goût du Public, qui a ſi fort approuvé le Livre de M. Perrault, & les avantages qu'il y donne aux Modernes ſur les Anciens. Sans entrer dans le fond de la queſtion, qui nous méneroit un peu trop loin, je ne vois pas que vous deviez être ſurpris du mauvais goût du Public ; & vous ne pouvez pas ignorer ce qu'a dit l'un de vos bons amis, homme d'un grand ſens, & qui connoiſſoit bien le prix de l'eſtime publique. *Il faut*, dit-il, *connoître bien peu le goût du Public, pour ne pas hazarder ſouvent de mauvaiſes choſes, & vouloir ſe contraindre à ne lui en préſenter que de bien bonnes.* Et, en effet, les ſotiſes obſcures de Rabelais ont plus fait gagner les Libraires, que les plus ſçavantes Diſſertations Théologiques & Géométriques.

Les mauvaiſes piéces de Théatre, qu'on fait chaque jour, vous fatiguent ; & vous voudriez voir revenir un Moliere. Tous les Romains n'ont vu qu'un Térence : ajoutez-y, ſi vous voulez, un Plaute. Les Grecs n'ont vu qu'Ariſtophane, & que Ménandre. Quel malheur y aura-t-il, quand les François n'auront pas un plus grand nombre d'eſprits ſublimes en ce genre ? Combien penſez-vous qu'on repréſentoit de mauvaiſes Comédies à Rome & à Athénes ? Après ces grands Orignaux, ils n'en avoient peut-être pas d'auſſi bonnes à proportion, que celles que nous avons vues ſous le nom du N . . . . & du G . . . .

Vous paroiſſez ſurpris que les Lettres puiſſent fleurir, comme elles font, au milieu des ſoins importans qu'une grande Guerre doit donner. La ſageſſe immenſe du Prince qui gouverne où

vous êtes, & sa vaste prévoiance, doivent faire cesser votre étonnement. Il prend sur lui seul tout le soin des affaires, & laisse agir en sureté les Peuples comme dans la plus profonde paix. C'est, à mon sens, l'une des plus grandes marques de son génie sublime, & le plus beau sujet de ses éloges. Il me semble avoir lu quelque part, que les Lacédémoniens ayant envoyé des Ambassadeurs à Athénes pour prendre des mesures ensemble sur le péril pressant que couroit toute la Gréce inondée d'ennemis victorieux, les Ambassadeurs furent surpris de trouver tout le monde à la Comédie à Athénes. La sagesse des Magistrats donnoit le tems au Peuple de voir alors les Spectacles publics, comme dans la plus sure tranquillité.

Il ne me reste, Monsieur, pour cette fois, qu'à vous prier de me continuer toujours l'honneur de votre souvenir. N'oubliez pas sur-tout à me mander le succès des amours de M. l'Abbé M.. Cette Passion me paroît assez burlesque, pour occuper une place dans les nouvelles plaisantes que vous prenez la peine de m'écrire.

LETTRE

Contre la Traduction de l'Histoire du Concile de Trente ; par M. Amelot de la Houssaie.

Extrait d'une Lettre écrite de Paris à l'Auteur des Nouvelles de la République des Lettres, *du 27 Octobre 1685.*

JE viens de recevoir de votre Pays une seconde édition de la Traduction Françoise de l'Histoire de Frà-Paolo, & l'ayant conférée avec la premiere édition, j'y ai trouvé les mêmes fautes, qui sont en si grand nombre, que je m'étonne qu'on ose donner au Public sous le nom du Pere Paul un tel Ouvrage. C'est ce qui m'a obligé de faire revoir cette Version, qu'on a corrigée en une infinité d'endroits, où le Traducteur a manqué,

faute d'entendre la matiere. Et, afin que vous ne croyiez pas qu'on lui impose, ou que ces fautes ne sont pas de conséquence, je vous en ferai remarquer quelques-unes, d'où vous pourrez juger des autres.

I. Je me suis arrêté pour cela, sans aucun choix, aux premiers Décrets du Concile, où le Frà-Paolo François s'explique ainsi, *pag. 138.* de la premiere édition, & *140.* de la seconde. *Sur le second Article, on convint de faire, à l'exemple du Concile de Laodicée sous Innocent premier, & du troisiéme de Carthage sous Gélase, un Catalogue des Livres Canoniques.* On avoit ignoré jusqu'à présent que le Concile de Laodicée eût été tenu sous Innocent premier, & le troisiéme de Carthage sous le Pape Gélase. En effet, il n'y a personne qui ne sçache que le Catalogue des Livres Sacrés a été arrêté dans le Concile de Laodicée; de plus, par Innocent premier, par un Concile de Carthage, & enfin par le Pape Gélase. Il n'y a rien d'obscur dans l'Italien de Frà-Paolo, où l'on lit, *Fa da tutti allegato il Concilio Laodiceno, Innocentio primo Pontefice, il terzo Concilio Cartaginense, & Gelasio Papa.* On voit que le Traducteur ne nous donne que deux Canons, au lieu de quatre.

II. De plus, à la page 141. de la premiere édition, qui est la 142. de la seconde, l'on fait dire à Frà-Paolo, que *la Doctrine de l'Eglise Romaine, la Mere & la Maitresse de toutes les autres, étoit fondée presque toute sur les Passages de l'Ecriture.* C'est une raison que plusieurs Théologiens apportérent pour montrer qu'on doit tenir pour divine & authentique l'ancienne Version Latine; mais cette raison ne prouve rien du tout, de la maniere qu'elle est énoncée dans le François; au lieu que dans l'Italien on voit en quoi consiste le raisonnement de ces Théologiens, qui disent que la Doctrine de l'Eglise Romaine avoit été appuyée, pour la plus grande partie, par les Papes & par les Théologiens Scholastiques, sur quelques passages de l'Ecriture. *Fundata in gran parte da' Pontefici Romani, & da' Theologi Scholastici, sopra qualche Passo*

Passo della Scrittura. Mais le Traducteur, qui ajuste sa Version selon son idée, a omis les noms des Papes & des Scholastiques, qu'on avoit mis à dessein, parce qu'ils n'ont pu citer d'autre Bible que la Latine.

III. En troisiéme lieu, à la page 142. de la premiere édition, & 143. de la seconde, on lit, en parlant des différentes éditions de la Bible, *La principale de ces Versions est celle des Septante, d'où sont émanées diverses Traductions Latines, ainsi qu'il s'en est fait plusieurs aussi du Nouveau Testament Grec;* l'une *desquelles, appellée l'Italique, est la meilleure de toutes, & comme telle, se lit dans l'Eglise, au sentiment de S. Augustin.* Il n'y a personne qui ne juge, en lisant ces mots, que cette Traduction Italique ne regarde que le Nouveau Testament, au lieu que la suite fait voir qu'il est parlé en cet endroit du Vieux & du Nouveau Testament. S'il y avoit de l'obscurité dans l'Italien du Pere Paul, il étoit facile de l'ôter; & le Traducteur prend souvent la liberté de changer les Périodes de l'Italien, lors même qu'il ne le faut pas.

IV. En quatriéme lieu, à la page 147. de la premiere édition, & 148. de la seconde, on a traduit mal-à-propos les mots Italiens, *Disciplina de' Costumi*, par le mot de *Discipline :* il falloit traduire, *la Doctrine qui regarde les Mœurs :* car il s'agit en ce lieu de la Tradition des Dogmes & des Mœurs, que l'Eglise prétend avoir toujours conservée depuis Jésus-Christ & les Apôtres; au lieu que ce qui regarde simplement la Discipline de l'Eglise a changé selon les tems & les lieux. Cette faute se trouve plusieurs fois en ce même endroit.

Il seroit inutile de remarquer les autres fautes, puisqu'en voilà quatre considérables en peu de pages; & tout le reste du Livre est de même.

C'est pourquoi, j'ai trouvé à propos, Monsieur, de vous donner avis, qu'on travaille ici à une nouvelle Traduction de Frà-Paolo, afin que les François qui ne sçavent pas l'Italien, le puissent lire de la maniere qu'il est dans l'Original. La Version de

Diodati est si barbare, qu'on ne l'entend guéres mieux que l'Italien. On ajoutera de plus à cette Version des Notes sur les faits Historiques & Théologiques. Comme Frà-Paolo est suspect à bien des gens, on prendra du Cardinal Pallavicin les Actes qui peuvent servir à confirmer ce qu'il dit, & l'on ajoutera aussi à son Histoire des Supplémens pris du même Pallavicin ; car, bien que les expressions de ce Cardinal soient plutôt d'un Rhéteur que d'un Historien, & que, selon le style des Courtisans de Rome, il fasse souvent des réflexions Politiques, cela ne nuit en rien aux faits Historiques qu'il appuie sur de bons Actes cités dans son Histoire. Ce sera le moyen d'avoir une bonne Histoire du Concile de Trente, en donnant le Frà-Paolo tout entier, & en même tems le Cardinal Pallavicin dans ce qui est nécessaire pour avoir une connoissance exacte de ce Concile. Je vous fais part, Monsieur, de ce projet, afin que vous le communiquiez au Public dans vos Nouvelles. Peut-être se trouvera-t-il de sçavans hommes qui voudront bien prendre la peine de vous écrire sur ce sujet ; & de vous donner de nouveaux avis, afin de rendre cette Histoire plus exacte.

REPONSE
DE M. AMELOT DE LA HOUSSAIE,

Ecrite au même Auteur des Nouvelles de la République des Lettres, *du 7 Décembre 1685.*

JE n'ai pas de peine à convenir que mes Livres ont de grands défauts, & je confirme encore la Déclaration que j'ai faite dans la Préface du premier qui a paru sous mon nom, *que j'avois bien la volonté de faire mieux ; mais que mon entendement & mes forces n'ont pas répondu à la grandeur de mon idée.*

I. Bien loin d'être opiniâtre, & de vouloir soutenir une mau-

vaiſe cauſe, j'avoue de bonne foi, que des quatre fautes marquées dans la Lettre de l'Abbé de Saint-Réal : (car j'ai appris de divers endroits qu'elle eſt de lui (*); & en effet, elle a toute l'empreinte de ſa préſomption:) la premiere eſt réelle, étant faux que le Concile de Laodicée ſe ſoit tenu ſous Innocent I. ni le troiſiéme Concile de Carthage ſous le Pape Gélaſe. Mais comme je ne fais pas profeſſion d'être, ni Canoniſte, ni Scholaſtique, je me perſuade que tous ceux qui ne ſeront point portés de haine contre moi, excuſeront une faute que je n'ai faite qu'après M. Antoine de Dominis, que j'avois cru pouvoir prendre pour guide dans les matieres de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, où tout le monde ſçait qu'il excelloit. *Omnes*, dit-il, pag. 119. de ſa Traduction Latine de l'édition de Londres de 1620. *hactenus aſſenſi ſunt veterum exemplo, Librorum Canonicorum Catalogum conficiendum, cui inſerantur omnes qui in Eccleſiâ Romanâ lectitantur, etiam ii veteris Teſtamenti Libri qui à Judæis non recipiuntur, quod factum eſt in Concilio Laodiceno* INNOCENTIO PRIMO PONTIFICE, *& in tertio Concilio Carthaginenſi* GELASIO PAPA. Voilà les deux ablatifs abſolus, *Innocentio* & *Gelaſio*, qui m'ont fait mettre le Concile de Laodicée ſous Innocent premier, & le troiſiéme de Carthage ſous le Pape Gélaſe. Et ſi ledit Abbé, qui dit avoir lu la premiere & la ſeconde édition de mon Livre, m'en eût fait avertir par un de nos amis communs, qui étoit tous les jours avec lui, & qui venoit très-ſouvent chez moi, je n'euſſe pas manqué de corriger cette faute dans la ſeconde édition; mais ſa malignité n'eût pas trouvé ſon compte à ma docilité. Au reſte, il ne faut pas s'imaginer que j'aye pris la Traduction de M. Antoine pour modéle de la mienne, qui en eſt fort différente.

II. La ſeconde Cenſure eſt une vétille, ou plutôt une chicane d'homme qui cherche à critiquer à tort & à travers.

(*) M. Amelot ſe trompe, la Lettre eſt de Richard Simon, comme il le dit lui-même dans une de ſes Lettres, qu'on trouvera ci-deſſous, après la Réponſe de M. l'Abbé de S. Réal, *pag.* 43.

III. La troisiéme est ridicule ; & ceux qui conféreront la Période Françoise marquée dans sa Lettre, avec la Période Italienne, qu'il se garde bien de citer, comme il a fait, dans sa premiere Censure, l'avoueront. On s'appercevra même qu'il a douté lui-même s'il censuroit cet endroit à propos, quand il dit, *S'il y avoit de l'obscurité dans l'Italien du P. Paul, il étoit facile de l'ôter.* Il convient que cet endroit de l'Original est obscur; & chacun verra que le mien est clair, & qu'il n'a pas voulu insérer les paroles Italiennes, ni les expliquer, ainsi qu'il a fait les autres, *per non predersi nelle streppole*, dit le Proverbe de son Pays.

IV. Le quatriéme n'est encore qu'une Ergoterie. Les Théologiens, à qui j'ai demandé quelle différence il y avoit entre Discipline & Doctrine des Mœurs, m'ont répondu qu'il n'y avoit que celle que le Censeur y vouloit mettre. Si j'eusse dit, *la Discipline de l'Eglise*, ou *la Discipline Ecclésiastique*, véritablement cela auroit fait un autre sens ; mais, ayant dit seulement *la Discipline*, l'on voit assez que je n'ai pas voulu dire la Discipline de l'Eglise, mais bien la Discipline des mœurs, qui est l'expression propre du Décret du Concile.

Si *les autres fautes en grand nombre* ressemblent à ces trois dernieres, je n'ai pas peur que la Traduction que l'Abbé nous promet avec son Faste ordinaire, empêche Messieurs Blaeu & Jansson de continuer à bien vendre la mienne, ni les habiles gens, mais sur-tout les gens d'Etat, d'en faire quelque estime. L'Abbé aura les Moines, & moi les Parlemens : il aura un prix aux Tragédies des Colléges ; car il fait de jolis Romans, aussi bien que le Cardinal Pallavicin, dont il semble vouloir être l'Avocat : & moi j'aurai un prix dans toutes les Cours, excepté celle de Rome, qui est la partie adverse des Princes Séculiers. Qu'il ne chante pas le Triomphe avant la Victoire ; je pourrai avoir l'honneur d'entrer en concurrence avec lui, quand sa Traduction paroîtra. Chose plaisante ! Il veut jouir de la réputation d'une Traduction qui n'est encore qu'en Embryon : il croit qu'en

donnant avis de ſon projet, il tiendra toute la République des Lettres à l'ancre, & que perſonne n'aura la curioſité de voir mon Hiſtoire du Concile, tandis que l'on attendra la ſienne. Peut-être le pourra-t-on contenir dans les termes de la modeſtie, lorſqu'il verra une critique de ſon Dom Carlos, de ſa Conjuration des Eſpagnols contre Veniſe, & de ſa Vie de Jéſus-Chriſt, &c. comme auſſi de cette prétendue belle Oraiſon qu'il prononça à Turin, en préſence de Madame la Ducheſſe Mere, de Savoye, dans laquelle on verra des apoſtrophes de *mon aimable & charmante Princeſſe*, comme d'un Amant qui parleroit à ſa Maîtreſſe, & cent autres choſes dont les Seigneurs de cette Cour furent ſcandaliſés.

Si vous jugez à propos, Monſieur, d'inſérer dans vos Nouvelles cette Réponſe, je vous prie que ce ſoit avec une Déclaration, que je prétens profiter du conſeil que le ſçavant M. du Cange a donné en pareil cas au Pere Papebrock; car, ſi une fois je me piquois de répondre à toutes les chicanes & à toutes les invectives de ceux qui ſont en mauvaiſe humeur contre mes Livres, ce ne ſeroit jamais fait, & par conſéquent je me mettrois hors d'état de pouvoir employer plus utilement mon tems. Ces jours-ci, j'ai obtenu le privilége pour un Traité de la Flaterie, qui eſt un Commentaire ſur Tacite, qui, à ce que j'eſpere, ſera achevé d'imprimer au commencement de Février.

REPONSE

A Monsieur Amelot.

JE viens de lire la Lettre que M. Amelot de la Houſſaie a écrite à l'Auteur des Nouvelles de la République des Lettres au mois de Décembre dernier, en réponſe à une autre Lettre écrite, par je ne ſçais qui, au méme Auteur, que M. Amelot m'attribue, ſans autre raiſon, *parce*, dit-il, *qu'elle a toute l'em-*

preinte de ma présomption. Je ne ſçache pas avoir marqué, ni dans ma conduite, ni dans aucun de mes Ouvrages, cette préſomption dont il m'accuſe : &, pour le moins, ſi j'étois tombé dans cette faute, ce ſeroit avec un deſſein oppoſé ; perſonne au monde n'étant plus prévenu que moi de mon inſuffiſance & voulant moins la déguiſer au Public.

Mais, cependant, j'ai trouvé très-étrange, que ſans raiſon, ſans prétexte, M. Amelot me nomme dans une Lettre, de laquelle même l'Auteur de la République des Lettres aſſure qu'il a retranché les injures ; & cela, pour ſe venger d'une cenſure que quelque homme inconnu peut-être a voulu faire de ſa Traduction de Frà-Paolo. Je me trouve obligé, comme par force, d'adopter une Lettre que je proteſte que je n'ai point faite, & qui eſt tout-à-fait éloignée de mon ſtyle & de mon caractere, puiſqu'aſſurément je n'aurois jamais eu la penſée de cenſurer qui que ce ſoit : &, de plus, cette nouvelle Traduction de Frà-Paolo, que l'Auteur de cette Lettre promet au Public, eſt un Ouvrage très-peu conforme à mes études & à mon goût ; les conteſtations m'ayant toujours fait une véritable peine.

Mais, enfin, puiſqu'il le faut, j'oſe dire que cette Lettre mériteroit d'être avouée par un homme beaucoup plus ſçavant que moi ; car elle cenſure merveilleuſement, & va droit à montrer au Public le peu de bonne foi qui ſe trouve dans la Traduction de M. Amelot, qui, pour faire ſa cour, trahit la vérité de ſon Auteur, déja très-porté à la déguiſer en certains points, & tâche à nuire aux Catholiques, dont il aſſure pourtant qu'il fait partie, parfait imitateur en cela de Frà-Paolo lui-même.

Il falloit, ſans s'attacher à l'Auteur de cette Lettre, qu'il importe peu au Public de connoître ; il falloit, dis-je, ſe défendre ſur les quatre Articles qui font les quatre Chefs d'accuſation de cette Lettre : & voici comme M. Amelot s'y prend.

I. Il avoue d'abord, que pour la premiere faute dont on l'accuſe, c'eſt avec juſtice, & qu'il s'eſt trompé. J'aimerois en lui

cette marque de ſincérité, qui eſt pourtant très-rare & très-eſtimable dans un homme qui fait profeſſion de faire des Livres : car, avouer qu'on eſt tombé dans des Anachroniſmes épouvantables,tels que ſont ceux de mettre enſemble le Concile de Laodicée tenu environ l'an 334, & le Pape Innocent premier, qui commença à tenir le Siége environ l'an 402. le troiſiéme Concile de Carthage tenu environ l'an 397. ſous le Pape Sirice, & le Pape Gélaſe, qui fit le Catalogue des Livres Canoniques dans un Concile de Rome de ſoixante-dix Evêques, environ l'an 492. en un mot,le Concile de Laodicée ſous Innocent I. & celui de Carthage ſous Gélaſe : c'eſt tout l'effort qu'on peut attendre du plus honnête homme du monde. Mais M. Amelot ternit ce mérite de ſa docilité, en s'excuſant ſur M. Antoine de Dominis, qu'il *avoit cru*, dit-il, *pouvoir prendre pour guide ſur les Matieres eccléſiaſtiques*, & dont pourtant il eſt fort éloigné de ſuivre la Traduction. Je n'ai pas le loiſir d'aller conſulter M. Antoine de Dominis ſur cet Article ; mais, en vérité, M. Amelot pouvoit-il ignorer que M. Antoine de Dominis eſt très-ſuſpect à près de la moitié des Chrétiens, & devoit-il le ſuivre en aveugle ? D'ailleurs, il étoit très-viſible que l'Italien de Frà-Paolo, qui étoit très-clair & très-intelligible, ne ſignifioit point ce qui étoit dans M. Antoine.Il falloit donc, pour le moins s'éclaircir ſur cela,conſulter quelque table Chronologique, où il auroit été aiſé de voir la diſtance des tems de ces Conciles à ces Papes : & M. Amelot auroit évité l'alternative fâcheuſe dont il eſt obligé de convenir, ou une mauvaiſe foi odieuſe, en s'attachant partialement à tout ce qui peut nuire à un parti, ou une vîteſſe étourdie qui lui fait prendre tout ce qu'il trouve ſur ſon chemin pour faire plutôt ſon Livre ; & ce dernier n'eſt pas un des moindres défauts de ceux qui font des Livres de profeſſion.

II. M. Amelot ne répond à la ſeconde faute qu'on lui impute, qu'en diſant briévement, *La ſeconde Cenſure eſt une vétille, ou une chicane d'un homme qui cherche à critiquer à tort & à travers.*

Il ne me paroît pas que ce ſoit trop bien ſe défendre. Il falloit, pour le moins nous dire, pourquoi il a omis le nom des Papes & des Théologiens Scholaſtiques dans ſa Traduction, ſi formellement employé dans l'Italien. *Fundata in gran parte da' Pontifici Romani, & da' Theologi Scholaſtici, ſopra qualche Paſſo della Scrittura.* Je ne vois pas qu'en mettant ces mots, & omettant ces noms, on puiſſe jamais rendre le ſens de l'Auteur; & l'Auteur de la Cenſure montre très-bien combien il étoit important de ne pas les omettre.

III. J'avoue que la troiſiéme faute qu'on lui objecte, n'eſt pas à beaucoup près ſi grande que les autres, & qu'il n'a peut-être manqué qu'en ſuivant trop réguliérement ſon Auteur; mais il eſt vrai auſſi qu'il lui étoit très-aiſé d'éviter l'obſcurité qui peut ſe trouver dans l'Original.

IV. Pour la quatriéme, M. Amelot eſt trop habile pour être obligé à demander à des Théologiens la différence qu'il y a entre la Diſcipline, & la Doctrine qui regarde les mœurs. Quelqu'un ignore-t-il, que le Gouvernement de l'Egliſe, les Rites différens, la diverſité des élections dans ſes Miniſtres, le rang & l'ordre de la diſtribution des emplois & des miniſteres, les coutumes dans l'état des Prêtres & des Evêques,&c, tout cela s'appelle la Diſcipline, qui a changé ſelon les tems & les lieux? On n'a pas toujours obſervé les mêmes Cérémonies à la Meſſe, le Célibat des Prêtres n'a pas toujours été néceſſaire, les Evêques n'ont pas toujours été élus de la même maniere, les Diacres ont vu retrancher leur miniſtere, &c. Mais par la Doctrine, ou la Diſcipline des mœurs, que l'Egliſe prétend avoir conſervée toujours la même depuis Jéſus-Chriſt & ſes Apôtres, ainſi que celle des Dogmes, tout le monde ſçait qu'on entend par-là l'amour de l'humilité & de la pénitence, le pardon des ennemis, &c. qui ſont les Doctrines immuables & la Morale invariable du Chriſtianiſme. Frà-Paolo s'étoit expliqué bien clairement.

Je veux me garder d'entrer plus avant, & d'aller plus loin que

que la Lettre que je défens dans le détail des fautes qu'on pourroit trouver dans cette Traduction, puisque les quatre se trouvent dans moins de dix pages. J'ai déja dit que je hais trop les satyres & les censures, pour m'y aller trop embarrasser.

Mais M. Amelot me permettra de lui dire, qu'il me paroît s'applaudir mal-à-propos du débit que font de sa Traduction les Imprimeurs.

Ignore-t-il que ce n'est point la bonté d'un Livre qui le fait débiter, & que presque toujours les plus mauvais enrichissent le Libraire? Le titre d'un Livre, la matiere âpre & satyrique, le nom d'un Auteur de quelque Parti; voilà précisément ce qui fait acheter un Livre. Rabelais avoit fait un excellent Ouvrage de Morale & de Théologie qui ruina son Libraire. Il n'eut pas d'autre expédient, pour le dédommager, que de faire celui que nous avons aujourd'hui de lui, dont les obscures sotises, & les ténébres sales, font peut-être la principale beauté. On l'a poussé jusqu'à la vingtiéme édition, & il est encore plus recherché que jamais.

Mais comment peut-il justifier le chagrin qu'il témoigne contre l'Auteur de la Lettre, sur ce qu'il promet une nouvelle Traduction de Frà-Paolo plus fidéle, avec des Notes Historiques & Théologiques, qu'on tirera en partie des Actes certains du Cardinal Pallavicin, afin que ceux qui trouvent Frà-Paolo suspect, ayent une Histoire parfaite par le secours du Pallavicin? Pour moi, qui n'ai assurément, ni fait la Lettre, ni formé un pareil dessein, je suis forcé d'avouer qu'on ne sçauroit en former un plus beau, ni plus utile sur ce sujet, de lui-même très-important. Il n'est personne qui ne voie du premier coup, la beauté & l'utilité de ce projet; & c'est, en vérité, s'oublier étrangement, que d'appeller l'Histoire du Concile de Trente de Pallavicin un joli Roman. J'aimerois autant dire que Monsieur de Turenne étoit un joli homme. Quel rapport entre cette Histoire, quand tout ce dont les Adversaires de ce Cardinal l'accusent

ſeroit vrai, & un joli Roman ? Peut-on perdre la raiſon juſqu'à ce point !

Pour moi, à qui il en veut, je lui pardonnerai de m'accuſer de faire de jolis Romans, à condition qu'il voudra bien excepter la Vie de Jeſus-Chriſt ; car, puiſqu'il eſt Chrétien, pour le moins il la paſſera pour une Hiſtoire.

A l'égard de la Critique dont il me menace, il me fera plus d'honneur que je n'oſerois eſpérer. Dom Carlos, & la Conjuration des Eſpagnols contre Veniſe, ne méritent pas d'être épluchés par un homme qui aſſure qu'il ne répondra plus aux chicanes qu'on lui fera, le tems lui étant trop précieux, pour l'employer à de pareilles choſes. Je n'ai jamais donné ces petites choſes que pour ce qu'elles valent ; & ſi j'étois de ſon humeur, j'aurois aſſez lieu d'être content du débit qu'en a fait Barbin.

Il ne me reſte qu'à répondre ſur cette Harangue, où je parlai à Madame Royale de Savoye en des termes qui plaiſent ſi peu à M. Amelot, *Ma charmante, & mon aimable Princeſſe, comme un Amant parle à ſa Maitreſſe.* Ce ſont ces termes. M. Amelot, qui ſe mêle depuis ſi long-tems de connoître le caractere & les ſentimens des Princes, ignore-t-il que les plus grands Princes mépriſent toutes les louanges qu'ils ſçavent bien pouvoir être l'effet de la flaterie, ſi univerſelle dans les Cours ? Ils ne comptent pas non plus pour grand'choſe les préſens les plus riches, qu'ils peuvent recevoir de leurs Sujets : ils ſont bien perſuadés que ces dons ſont forcés ou intéreſſés ; & ils n'eſtiment & ne recherchent véritablement que le cœur & l'affection de leurs Sujets, qu'un bel Eſprit de notre tems a dit être le ſeul & véritable préſent que les Peuples peuvent faire à la Majeſté des Rois, parce que c'eſt le ſeul qui ne peut être forcé. Cela étant, il n'eſt pas ſi ſcandaleux, qu'il le paroît à M. Amelot, de ſe ſervir, en parlant à une grande Princeſſe, des termes qui expriment cette affection, & le cœur qui ſe donne à elle. Il faut être fort hardi, ou peu inſtruit, pour dire que les

Seigneurs de cette Cour en furent ſcandaliſés. S'il étoit permis de s'applaudir, j'aurois eu ſujet d'être ſatisfait du ſuccès de cette Harangue.

Je pourrois bien, ſi j'étois du génie de M. Amelot, me donner la liberté de critiquer ſes expreſſions extraordinaires & outrées. L'*empreinte de ſa préſomption*, la *République des Lettres à l'ancre*, un *Ouvrage qui n'eſt encore qu'en Embryon*, & pluſieurs autres manieres de parler métaphoriques dans une ſeule Lettre, pourroient donner lieu à une juſte cenſure ; mais j'aime encore mieux prier M. Amelot de corriger mes fautes. Je recevrai ſa correction avec docilité ; & je lui promets de ne point corriger les ſiennes, puiſqu'il eſt ſi ſenſible à ces ſortes de cenſures.

LETTRE

DE RICHARD SIMON. (a)

(b) A Mr S. C. D. L.

Projet d'une nouvelle Edition de l'Hiſtoire de Frà-Paolo. M. Amelot de la Houſſaye a fait pluſieurs fautes dans la Traduction Françoiſe qu'il en a donnée, n'ayant point traduit ſur l'Italien de l'Auteur, mais ſur la Verſion Latine. Quelques-uns ſont trop prévenus en France contre l'Hiſtoire du Cardinal Pallavicin. La Traduction Latine de cette Hiſtoire du Concile eſt pleine de fautes.

IL eſt vrai, Monſieur, que je vous ai parlé autrefois du Projet d'une nouvelle Edition de l'Hiſtoire de Frà-Paolo, avec le contre-poiſon. J'y devois ajouter des Remarques ſur pluſieurs

(a) Cette Lettre eſt tirée du Tom. II. des Lettres choiſies de M. Simon, p. 216. Ed. d'Amſterd. 1730.

(b) Cette Lettre a été écrite à M. Séguret, Curé de Lintot, dans le Pays de Caux, qui voyoit ſouvent M. Simon, dans le tems que celui-ci demeuroit à la Campagne.

endroits malins de cet Auteur, que beaucoup de perſonnes eſtiment trop. J'aurois en même tems confirmé par les Actes cités dans l'Hiſtoire du Cardinal Pallavicin un aſſez grand nombre de faits que Frà-Paolo rapporte, ſans en produire aucunes preuves. De ce que je vous ai dit, lorſque j'étois votre voiſin à la Campagne, vous en concluez que je pourrois bien être l'Auteur de la Lettre, dont il y a un extrait dans les *Nouvelles de la République des Lettres*, au mois d'Octobre 1685, page 1170. Si cela eſt, dites-vous, M. Amelot de la Houſſaye s'eſt bien trompé lorſqu'il a fait Auteur de cette Lettre M. l'Abbé de Saint Réal, qui ſe trouve en même tems chargé d'injures qu'il n'a pas méritées. Je vous avoue que je n'ai pu m'empêcher de rire quand j'ai lu dans ce même Journal, au mois de Décembre, pag. 1361. le petit galimathias qui y a été inſéré, & ce que j'admire, c'eſt que l'Abbé de Saint Réal, qu'on fait Auteur d'un Projet auquel il n'a jamais penſé, ait gardé un profond ſilence là-deſſus (*). Il faut que je vous découvre tout le myſtere de cette diſpute, à condition néanmoins que vous ne le révélerez à qui que ce ſoit.

Reinier Léers, voulant ſe venger de la Compagnie des Libraires d'Amſterdam, qui avoient contrefait ſon Edition de mon Hiſtoire critique du vieux Teſtament, m'écrivit là-deſſus un peu en colere contre eux. Il m'envoya en même tems la nouvelle édition Françoiſe de l'Hiſtoire de Frà-Paolo, laquelle ſortoit de leurs Preſſes. A l'ouverture de cette Edition, j'y trouvai des fautes aſſez groſſieres qui ne pouvoient être de Frà-Paolo. Cela me donna occaſion de la lire avec mon Neveu ſur l'Original Italien, & il ne nous fut pas difficile de voir que le Traducteur n'avoit point ſuivi l'Original. Mon Neveu qui ſçavoit le deſſein que j'avois eu de donner une nouvelle Edition de cet Hiſtorien, avec les précautions que je vous ai marquées, fit

(*) L'Abbé de S. Réal n'a pas manqué de répondre. Sa Réponſe eſt ci-deſſus, pag. 37.

en ſon particulier un reçueil des fautes qu'il avoit trouvées dans la Verſion de M. Amelot. Il crut qu'en envoyant une Lettre là-deſſus au Libraire de Rotterdam, auquel il écrivoit quelquefois de ma part, ce Libraire ne manqueroit pas de ſe ſervir de cette occaſion pour ſe venger des Libraires d'Amſterdam. En effet, il ne ſe trompa point. Reinier Léers fit mettre dans ſon Journal un extrait de cette Lettre, qui n'a point néanmoins été imprimée entiere, & comme elle étoit.

Le Libraire de Rotterdam, qui vit que ce manége avoit réuſſi, m'écrivit pour continuer les Remarques critiques ſur le Frà-Paolo de M. Amelot. Il demanda avec beaucoup d'empreſſement l'exécution du Projet; mais je lui fis réponſe que je ſerois bien fâché de nuire en quoi que ce ſoit aux intérêts de M. Amelot, qui n'avoit eu aucune part à la contrefaction de l'Hiſtoire critique du Vieux Teſtament, & qui d'ailleurs pourroit avoir un Procès avec les Libraires d'Amſterdam, comme n'ayant pas ſatisfait à ce qu'il leur avoit promis. Il ſemble qu'il donne lui-même occaſion à ce Procès, lorſqu'il avoue dans ſa Réponſe, qu'il a ſuivi la Verſion Latine de l'Hiſtoire de Frà-Paolo, & pour excuſer ſes fautes, il prétend que cette Traduction Latine eſt de de Dominis, Archevêque de Spalatro, qui a publié le premier en Angleterre l'Original Italien. Mais l'Archevêque de Spalatro étoit trop habile pour tomber dans les fautes groſſiéres qu'on lui attribue. En effet, il eſt faux qu'il ſoit l'Auteur de la Verſion Latine. Je m'étonne que M. Amelot n'ait pas ſçu que (*) Nevvton & Bédell ſont les Auteurs de la Traduction Latine de l'Hiſtoire de Frà-Paolo, & que bien loin que de Dominis y ait eu aucune part, il témoigne que cette Traduction étoit fort infi-

(*) Dans la Vie de Bedell, qui a été imprimée en François en 1687. on lit p. 25. *M. de Nevvton traduiſit les deux premiers Livres de l'Hiſtoire du Concile de Trente; mais parcequ'il ne poſſedoit pas bien ces deux Langues, l'Archevêque de Spalatro dit, que la Traduction ne rendoit pas le même Ouvrage. Il approuve celle des deux derniers, faite par M. Bédell, qui traduiſit auſſi l'Hiſtoire de l'Interdit & de l'Inquiſition.* Cette Vie de Bédell a été compoſée en Anglois par M. Burnet, qui eſt aujourd'hui Evêque de Saliſburi.

déle, ſur-tout dans les deux premiers Livres, qui ſont de la Verſion de Nevvton, lequel n'entendoit pas aſſez la Langue Italienne, ni les matieres qui ſont traitées par Frà-Paolo.

Il eſt bon que vous ſçachiez que Frà-Paolo s'explique aſſez mal en Italien, & qu'il parle ſouvent le Jargon Vénitien. De plus, cet homme que nos François eſtiment tant, eſt embarraſſé dans ſon ſtyle; il n'a ſçu ranger les mots dans leur ordre naturel; ce que tous les habiles Italiens ſçavent remarquer. Vous verrez par-là qu'il n'étoit pas facile à M. Amelot de traduire cet Hiſtorien ſur l'Original, lui qui fait profeſſion de n'être ni Canoniſte ni Théologien: c'eſt apparemment ce qui l'aura pouſſé à traduire ſur la Verſion Latine. Du reſte, M. Amelot n'eſt guéres excuſable dans la maniere dont il parle de l'Hiſtoire du Cardinal Pallavicin.

Je vous avoue, que la plûpart de nos François ſont fort prévenus contre cet Hiſtorien, ſur-tout depuis qu'un certain bouffon a pris plaiſir à le décrier dans un Libelle qui a pour titre, *Le cinquiéme Evangile du Cardinal Pallavicin.* J'ai appris d'un de mes amis, que l'Auteur de cette bouffonnerie étoit M. le Noir, Théologal de Sées, fameux par ſes Libelles. On ne doit pas confondre l'Egliſe avec la Cour de Rome. On peut relever de certains uſages de celle-ci, ſans que cela retombe ſur l'Egliſe en général. Pallavicin auroit peut-être mieux fait de ne pas défendre avec tant de chaleur quelques pratiques, ſous prétexte que la Cour de Rome les autoriſe. Mais, du reſte, ſon Hiſtoire du Concile de Trente, parlant généralement, eſt très-bonne: elle contient un grand nombre de Piéces excellentes que Frà-Paolo n'a jamais vues; outre que c'eſt un chef-d'œuvre pour la Langue Italienne. Les Italiens avouent qu'ils ont peu d'Ecrivains qui ayent écrit en leur Langue avec autant de politeſſe que ce Cardinal. Il a néanmoins mêlé dans ſa diction quelques termes anciens qu'il prend ſouvent de Dante; mais il ménage ſi bien ces Archaïſmes, ou vieux mots, qu'ils ne défigurent point

ſon diſcours. S'il y a quelque choſe à reprendre dans ſon ſtyle, c'eſt qu'il eſt trop étendu pour un Hiſtorien, & qu'il approche de celui des Rhéteurs. De plus, en de certains endroits il ſuit trop la méthode des Théologiens Scholaſtiques.

Vous remarquerez que le Jéſuite de Palerme qui a traduit en Latin l'Hiſtoire de Pallavicin, pris une étrange liberté. Il l'a changée & altérée en une infinité d'endroits. Il ne prend point très-ſouvent le véritable ſens de ſon Auteur; ce que je pourrois vous montrer par un grand nombre d'exemples. Cependant la plûpart de nos Théologiens ne liſent l'Hiſtoire du Concile de Trente, que dans cette fauſſe copie. Il y a quelque tems qu'étant dans la Bibliothéque de Sorbonne avec un Docteur de cette Maiſon, la converſation tomba ſur un endroit de Pallavicin. Comme je demandai à voir cette Hiſtoire pour juſtifier ce que j'avois avancé, on me préſenta la Verſion Latine du Jéſuite de Palerme, l'Original Italien ne ſe trouvant point dans cette riche Bibliothéque. Si quelqu'un avoit deſſein de le traduire en François, il feroit mieux de n'en donner qu'un abrégé, que de le donner tout entier. Car cette Hiſtoire contient bien des choſes inutiles; & celles même qui ſont bonnes & utiles pourroient être expliquées en bien moins de mots, ſans rien perdre de leur force.

Pour revenir à Frà-Paolo, je vous dirai que ce qui me donna occaſion de former le deſſein dont vous avez lu le Projet, fut un certain (*) Eccléſiaſtique qui ſe diſoit Docteur de Sorbonne, & Archidiacre de Verdun. Ce Docteur qui ſe trouvoit ſouvent chez M. Juſtel, ſongeoit à faire imprimer ſéparément tout ce qui eſt de la Théologie dans l'Hiſtoire de Frà-Paolo. Je ne pus m'empêcher de m'oppoſer à ce deſſein, qui me paroiſſoit plus propre à être exécuté par un Proteſtant que par un Théologien Catholique. Je ne crois pas que cet Ouvrage ait jamais vu le jour. Il y auroit eu dans la nouvelle Edition que j'avois pro-

(*) Bréyé.

jettée, quelques Mémoires que le Comte Muzio Dandini m'avoit envoyés de Césène, & qui venoient du Cardinal Jérôme Dandini, lequel avoit assisté au Concile de Trente. Mais j'ai remarqué depuis, en lisant la seconde Edition de l'Histoire de Pallavicin, qu'il y avoit inséré une bonne partie de ces Mémoires. D'un autre côté Il en a retranché quelques endroits qui sont dans la premiere Edition, parce qu'ils avoient déplu à une illustre famille d'Italie. Je suis, Monsieur, &c. R. S.

A Paris, 2 Avril 1686.



DE



DE LA CRITIQUE.

A MONSIEUR ***.

INTRODUCTION.

IL me ſouvenoit bien de vous avoir dit autrefois ſur la Critique beaucoup de choſes que vous ſouhaitiez de voir écrites. Mais, quelque complaiſance que j'aie pour vous, je ne ſçais ſi vous auriez jamais eu cette ſatisfaction, ſans le Livre que vous m'avez envoyé. Les défauts que je hais le plus en cette matiere m'ont frapé ſi vivement dans ce Livre, qu'ils m'ont rappellé toutes les idées que j'ai eues là-deſſus en ma vie. Je ne crois pas que ſans cela j'euſſe jamais pu m'en remettre la moitié ; & il m'eſt venu même dans l'eſprit, en le liſant, pluſieurs conſidérations nouvelles. Quelque peu de bruit qu'il faſſe, à ce que vous dites, il n'en eſt pas moins bon à fournir des exemples des ſentimens & des manieres que je n'approuve pas. Il me ſemble que cela ſera toujours plus agréable, que ſi je forgeois ces exemples à plaiſir pour m'expliquer ; & c'eſt la moindre reconnoiſſance que je lui doive, que de le faire connoître, en récompenſe de toutes les choſes dont il m'a fait ſouvenir, & qu'il m'a fait penſer.

Vous ne ſerez pas ſurpris qu'il m'ait été d'un ſi grand ſe-

cours, si vous considérez que les vices de la Critique ne sont jamais plus remarquables, que dans celle du langage, qui est la matiere de ce Livre; & que c'est dans cette matiere, que leur difformité est le plus sensible. Car, quelque estime qu'on puisse faire d'une Langue il faut convenir que de tous les sujets de dispute des gens de Lettres, c'est celui qui doit le moins intéresser, & dans lequel il est moins naturel qu'on se prévienne, ou qu'on se passionne. On peut, dans la plûpart des autres, étre emporté par le poids de la matiere au-delà du juste équilibre que l'esprit doit garder en tout. Si c'est sur la Religion, il y a, selon bien des gens, une espéce même de mérite à ne se pas modérer. Si c'est sur la Politique, outre le zéle du bien Public qui excuse bien des choses, un Critique peut encore être excusé en quelque sorte par les vues d'intérêt personnel qu'il peut avoir. Disons la même chose des autres matieres, à proportion qu'elles sont plus ou moins nécessaires, ou utiles à traiter. Mais, sur un sujet aussi indifférent de sa nature que le Langage, qui pourroit tomber dans quelque excès en le traitant, à moins que d'être idolâtre de toutes ses idées, ou possédé d'un esprit de malignité tout particulier?

On doit, ce me semble, regarder la Critique comme ces remédes excellens, mais délicats, que la Médecine compose des drogues les plus venimeuses, & dont quelque poison est la base, pour parler en terme de l'Art. On sçait avec combien de soin ils veulent être préparés. Pour peu qu'on connoisse les hommes, on conviendra sans peine, que tout ce qui s'appelle blâme, répréhension, improbation, est aussi insupportable aux esprits, que le poison l'est aux corps. D'où je tire deux conséquences: l'une, qu'on ne doit pas s'en servir sans une grande nécessité; l'autre, qu'on ne sçauroit apporter trop de précaution, pour composer ce facheux reméde, quand on fait tant que de l'employer. J'examinerai donc d'abord, en quel cas il le faut donner; & ensuite comment il le faut préparer.

CHAPITRE PREMIER.

Quels Livres il est permis de critiquer.

C'EST un principe de la lumiere naturelle, qu'il n'est permis d'attaquer personne en aucun cas, & de quelque maniere que ce soit. Cette défense est le fondement le plus nécessaire de la société Civile, puisque la sureté & le repos de chaque particulier en dépendent: & c'est pourquoi toutes les Loix du monde ont fait une différence extrême en toute sorte de combats entre les aggresseurs, & ceux qui sont attaqués. Cela étant, il est étrange que l'usage tolere qu'on attaque impunément les Auteurs, comme s'ils étoient de pire condition que le reste des hommes; & que cette sorte de guet-appens soit permise, parce qu'elle est moins criminelle que quelques autres.

Quand même un Critique n'auroit pas pour but d'ôter aux Ecrivains qu'il attaque la gloire d'avoir bien écrit, il suffit, pour le condamner, que son Ouvrage produise cet effet, fut-ce contre son intention. Je n'ignore pas que cette licence est si commune aujourd'hui, qu'il semble que la coutume l'ait autorisée; mais puisqu'on ne prescrit point contre la justice & la raison, je crois être recevable à revendiquer leurs droits; & c'est pourquoi j'ose avancer, malgré l'abus qu'on fait de ce genre d'écrire, qu'il ne devroit réguliérement être permis que contre les Auteurs qui méritent châtiment, & qui, par cette raison, doivent être regardés comme les véritables Aggresseurs, dans la guerre que leur déclarent les Critiques.

Tels sont les Livres qui offensent la Religion ou l'Etat, & par conséquent aussi ceux qui offensent les Particuliers, que toutes les Loix divines & humaines défendent d'outrager. Mais comme le mot de *Religion*, est fort équivoque sur ce sujet, je déclare que je n'entens pas par-là qu'on puisse écrire contre

les Auteurs qui n'offensent la Religion qu'au sentiment de quelques autres; mais seulement, contre ceux qui offensent la Religion incontestablement commandée, ou permise par les Loix, comme sont les Athées, les Déistes, & les Hérétiques. Il n'y a, à mon avis, que cette sorte de Livres de Religion, contre lesquels il soit permis de s'élever ; & non pas, comme il se pratique tous les jours contre des Auteurs, qui n'ont que des opinions permises, quoiqu'elles ne soient pas générales.

Comme le mot d'*Etat* n'est guéres moins équivoque que celui de Religion, je dis de même, qu'il n'est pas permis de critiquer tout Auteur qui avance quelque Doctrine qu'un autre croit préjudiciable à l'Etat; mais seulement, si cette Doctrine est contraire aux Loix fondamentales du Gouvernement, & à la Constitution sous laquelle il a été orignairement établi.

Quant aux Auteurs qui offensent les Particuliers, j'entens par-là, non seulement les Satyriques qui décrient les mœurs, soit qu'ils disent vrai, ou qu'ils disent faux; mais généralement tout Ecrivain qui censure l'Ouvrage d'un autre, qui n'offense ni la Religion, ni l'état, de la maniere que je l'ai expliqué.

A ces trois genres d'Auteurs près, je ne crois pas qu'il soit régulierement permis d'en critiquer quelqu'autre que ce soit, dont les Ouvrages n'ont rien que d'innocent; & tout Critique, qui, de gaieté de cœur, & sans y être provoqué, en attaque quelqu'un de cette sorte, est une espéce d'ennemi public, contre lequel il est permis à tout le monde de s'élever. Le mauvais exemple de ceux qui l'ont précédé dans cette licence, ne le justifie non plus, qu'il les justifie en les imitant, & elle en est de plus dangereuse conséquence.

Si les Auteurs qu'on critique sont mauvais, & connus pour tels, rien n'est plus inutile que de remarquer leurs fautes, & cette occupation ne peut venir que de la plus basse de toutes les malignités.

S'ils sont mauvais, & qu'ils passent pour bons, c'est le cas

le plus ſpécieux pour les Critiques; & ils ne manquent point de dire que ce qu'ils en font eſt pour déſabuſer le Public. Mais faut-il corriger une petite erreur par une plus grande? Et la faute que fait le Public, en eſtimant ces Auteurs, eſt-elle à comparer avec celle que fait le Critique, en les déſobligeant ſans néceſſité?

L'amour de la gloire eſt une paſſion ſi naturelle à l'homme, que tous les efforts qu'il fait pour en acquérir, méritent, ſinon de la louange, du moins quelque indulgence, quelque ridicules & mépriſables qu'ils ſoient, pourvu qu'ils ſoient innocens. Or, un mauvais Livre eſt bien un mal dans le monde; mais ce n'eſt pas un crime. Un méchant Auteur qui a de la réputation, ſoit par adreſſe, ſoit par bonheur, doit, à mon ſens, être regardé comme un coquin qui auroit trouvé un thréſor. Ce n'eſt pas à dire qu'il fût juſte de le lui ôter, parce qu'il ne le mérite pas; c'eſt une faveur de ſon étoile, ou un fruit de ſes ſoins, dont il n'eſt pas moins en droit de jouir, pour en être indigne; & perſonne ne s'en peut formaliſer.

Tous les avantages de la vie ne ſont-ils pas diſtribués avec la même irrégularité, & n'y a-t-il que de mauvais Livres qu'on eſtime ſans raiſon? Que ſeroit-ce, bon Dieu, ſi l'on s'élevoit de même contre toutes les autres réputations mal fondées? Et pourquoi celle des gens de Lettres, qui eſt peut-être la moins nuiſible, ſeroit-elle la moins privilégiée? il n'eſt donc pas juſte de la détruire, quelque injuſte qu'elle puiſſe être. C'eſt un bien comme un autre qui leur appartient en propre, & qu'il n'eſt pas permis de leur prendre, puiſqu'ils ne l'ont volé à perſonne. On peut appliquer très-naturellement à cette nature de bien ce qu'on dit vulgairement, qu'il n'y a rien de mieux à nous que ce qu'on nous donne. C'eſt une libéralité toute pure qu'on leur a faite, & qui n'appauvrit perſonne. De quel droit peut-on les en priver?

Il n'y auroit donc à ce compte, dira-t-on, que les bons Au-

teurs qu'il fût permis de critiquer, puiſqu'il n'eſt permis de critiquer, ni les mauvais connus pour tels, ni les mauvais qui paſſent pour bons ?

Cela ſemble d'abord ridicule, & cependant rien n'eſt plus raiſonnable. Je ne l'avancerois pas ſur la foi d'un moindre garant que Monſieur de Vaugelas. Tout le monde ſçait qu'il n'en critique preſque que de bons ; & il trouve même qu'il y a une raiſon de relever leurs fautes, qui leur eſt toute particuliere. *Leurs Ecrits*, dit-il dans ſa divine Préface, qu'on peut appeller juſqu'ici la merveille de notre Langue, *étant dignes d'être imités en tout le reſte, pourroient ſurprendre en cela leurs imitateurs.* Il auroit pu ajouter que cette précaution eſt d'autant plus néceſſaire, que bien des gens ne remarquent rien avec tant de ſoin dans les bons Livres, que ce qui peut autoriſer leurs fautes.

Mais, ſi l'on conſidere les conditions qu'il obſerve dans cette Critique des bons Auteurs, on trouvera que de la maniere qu'il entend qu'elle ſe doit faire, & qu'il l'a faite, cela ne ſe peut appeller, que très-improprement, les critiquer, puiſqu'il ne les fait jamais connoître. *Dans ces répréhenſions*, dit-il au même endroit, *je ne nomme, ni ne déſigne jamais aucun Auteur, ni mort, ni vivant.* Et parce que les Paſſages qu'il étoit obligé de rapporter en les critiquant, étoient *quelquefois* ſi remarquables, qu'ils pouvoient faire connoître les Livres d'où ils étoient tirés, quoiqu'il ne nommât pas ces Livres ; alors il *changeoit*, ajoute-t-il lui-même, *les mots* de ces paſſages, & il conſervoit la faute qu'il vouloit reprendre, *pour empêcher qu'on ne connût l'Auteur* qui l'avoit faite. De quoi ne s'aviſe-t-on point, quand on eſt bien né, pour ne déſobliger perſonne ſans néceſſité ?

Cette maniere de critiquer n'en eſt pas moins utile, pour être ſi circonſpecte : car ceux qui imitent ces bons Ecrivains par leurs méchans endroits, les connoiſſent bien ſans qu'on les nomme ; & les autres gens qui ne les connoiſſent pas n'ont

aucun beſoin de les connoître, & ſont ſuffiſamment avertis par la remarque que quelque part qu'ils trouvent la faute qu'elle condamne, elle eſt à condamner.

Ainſi, le Public n'en profite pas moins, puiſqu'il lui eſt inutile de ſçavoir qui a faite une faute, pour apprendre que c'en eſt une; & l'Auteur même qu'on reprend n'en profite pas moins auſſi, s'il eſt d'humeur à en profiter : car il n'eſt guéres néceſſaire d'être nommé pour ſe reconnoître quand on eſt cité, ſoit en bien, ſoit en mal.

Que les manieres honnêtes ſont heureuſes ! Outre l'obligation d'avoir été épargné, un Ecrivain traité de cette ſorte vous a encore celle d'un avis utile : car je ſuppoſe, comme choſe conſtante, que les meilleurs ſont les plus éloignés de ſe croire infaillibles, & les plus ambitieux de rendre leurs Ouvrages parfaits.

La raiſon en eſt bien facile à rendre. Puiſqu'on ne parvient à faire rien d'excellent qu'à force de corriger. Ceux qui font tant que d'y parvenir, ne peuvent pas ignorer combien la premiere couche de leur Ouvrage étoit différente de la derniere; & ils ne pourroient jamais réſiſter à l'ennui & à la fatigue incroyables d'une correction exacte, s'ils n'étoient ſoutenus dans un travail ſi pénible à la nature, par l'honnête ambition de faire quelque choſe de parfait. Il leur eſt donc auſſi naturel d'être bien aiſes, qu'on les avertiſſe de ce qui leur manque encore pour arriver à cette perfection, qu'au Pere de quelqu'Enfant fort bien fait, & bien né, d'être bien aiſe qu'on l'avertiſſe de quelque petit défaut que cet enfant auroit, & qu'il ſeroit facile de corriger.

Si donc ces bons Ecrivains ne profitent pas quelquefois de la Critique, c'eſt qu'on la fait déſagréablement ; c'eſt-à-dire, en les nommant, & expoſant de cette ſorte leurs fautes à la vue de tout le monde. Car il en eſt peu qui aiment aſſez la bonne-foi, pour lui ſacrifier quelque partie de leur réputation, & tous les bons eſprits ne ſont pas de grands cœurs.

Les louanges, dont on assaisonne la censure qu'on en fait en les nommant, sont un correctif inutile, elles ne servent qu'à faire voir qu'on sent bien qu'on fait mal de les nommer, mais qu'on n'a pu s'en empêcher. Le plus grand éloge qu'on puisse faire d'un Auteur qu'on reprend, c'est de ne le pas nommer. On ne sçauroit lui témoigner plus de considération, ni en donner une idée plus haute à ceux qui peuvent le connoître, qu'en faisant entendre par cette réserve, que ses fautes même méritent quelque respect, & qu'il ne faut pas apprendre à ceux qui ne le sçavent pas qu'il ait été capable de les faire.

C'est ce que tous les Auteurs que M. de Vaugelas a repris, avoient sujet de croire qu'il pensoit d'eux; & par ce noble artifice, il se fit, vraisemblablement, autant d'amis, qu'il cita d'Ecrivains différens. C'est bien sçavoir mettre tout à profit, que d'avoir trouvé le secret de se rendre aimable à tout le monde, dans un Livre, qui, au fond, condamne presque tout le monde. Mais la véritable honnêteté fait bien d'autres miracles.

Ce n'est donc pas pour obliger les Auteurs, qu'on les loue en les reprenant, quand on les nomme; puisque, si on avoit ce dessein, on les obligeroit bien davantage en ne les nommant, ou ne les reprenant pas: & ainsi, il y a quelque sorte de mauvaise foi à en user de la sorte, puisqu'on fait semblant de les vouloir obliger en les louant, pendant qu'on les désoblige en effet en les nommant.

Et ce n'est pas à eux seuls que cette licence porte préjudice. Elle en porte un plus grand encore au Public; car la censure qu'on fait de ces Auteurs, est un piége qu'on lui tend, pour lui faire penser, qu'ils ne sont pas si bons qu'on s'imagine: & les Ignorans, d'ordinaire envieux & malins, se prennent bien plus à cette censure qu'à la louange qui l'accompagne. C'est ainsi qu'on décrie souvent de bons Livres, autant qu'il est possible de les décrier, pour des fautes qui ne méritent pas quelquefois d'être remarquées.

Il eſt vrai que le plaiſir malin que donne une Critique, qui déchire de mauvais Ecrivains, & qui en rabaiſſe d'excellens, eſt un ſel qui la rend d'un goût exquis pour les malhonnêtes gens; mais ce n'eſt pas un bon moyen pour être eſtimé, que de plaire par de pareilles voies : tout l'avantage en revient au Libraire, & l'Auteur n'en retire pour l'ordinaire qu'une réputation ambigue, & l'indignation des gens de bien. Si quelqu'un avoit jamais pu ſe donner cette licence, ç'auroit été aſſurément Cicéron, dans ſon admirable Dialogue des Orateurs illuſtres, après avoir publié ce grand nombre d'Ouvrages excellens en tout genre, dont il nous reſte à peine la moitié : ç'auroit été Quintilien dans ſes merveilleuſes Inſtitutions, après avoir profeſſé vingt ans la Rhétorique avec un applaudiſſement univerſel dans la Capitale du monde. Cependant, bien loin que ces deux grands hommes, de qui l'autorité étoit ſi généralement reconnue à de ſi juſtes titres, ayent nommés des Auteurs vivans pour les reprendre, ils ont même fait ſcrupule de les nommer en les approuvant. Et ce n'eſt pas par hazard qu'ils en ont uſé de la ſorte; car Quintilien même remarque qu'hors Céſar, & Marcellus, que Cicéron avoit des raiſons particulieres de louer comme ils méritoient, ce grand Perſonnage n'avoit parlé que des morts. *De omnibus ætatis ſuæ quibuſcum vivebat, exceptis Cæſare atque Marcello, ſilentium egerit* (*).

Cette extrême réſerve eſt bien éloignée de la liberté que Lucilius & Horace ſe ſont donnée; mais il faudroit être auſſi malin qu'eux, pour oſer comparer leur autorité avec celle que je viens d'alléguer.

Il n'eſt pas étrange que ces deux Poëtes fiſſent valoir le talent qu'ils avoient de médire avec grace, & qui leur avoit peut-être attiré les amitiés illuſtres, dont ils abuſoient pour le faire impunément; car les Grands qui ſont, généralement parlant, malfaiſans & moqueurs, & que quelque reſte de pudeur em-

(*) Quintil. Inſtitut. *Lib. X. Cap. I.*

pêche de ſuivre leur penchant naturel à la raillerie, ne ſe plaiſent à rien tant qu'à voir faire par d'autres ce qu'ils voudroient bien, & qu'ils n'oſeroient faire eux-mêmes. Hors qu'on aime mieux dire que la licence de nommer étoit un privilége tout particulier aux Poëtes ſatyriques, puiſqu'il ne paroît qu'eux dans toute l'antiquité qui l'ayent fait; ſemblables à ces malheureuſes, qui pouvoient s'abandonner publiquement avec impunité, pourvu qu'elles ſe déclaraſſent aux Ediles de le vouloir faire, parce qu'on *les croyoit aſſez punies par la honte d'exercer une profeſſion ſi infame* (*).

Que s'il n'eſt pas permis de nommer les Auteurs qui ſe nomment dans leurs Ouvrages, ſoit qu'on les reprenne, ou qu'on les approuve, à plus forte raiſon n'eſt-il pas permis de les nommer quand ils ne s'y nomment pas, quelque connus qu'ils puiſſent être d'ailleurs, comme a fait un célébre Grammairien de notre tems. Un grand Peintre de l'Antiquité ſe tenoit derriere ſes Tableaux quand il les expoſoit en Public, pour entendre les jugemens divers qu'on en faiſoit. Un Auteur anonyme fait, ce me ſemble, quelque choſe de ſemblable. Il renonce, en ne ſe nommant pas, au privilége que l'honnêteté publique donne aux Auteurs, de ne pouvoir être critiqués tant qu'ils ſe nomment. Il laiſſe une liberté entiere à la Critique, pour en profiter ſans commettre ſa réputation. J'en ſçais qui ſe ſont abſtenus dans cette ſeule vue de mettre leur nom à leurs Ouvrages. On peut donc les critiquer avec liberté; ſurtout, quand ils ne ſont point connus d'ailleurs : car alors, on eſt en droit de les regarder comme des morts. Mais ce n'eſt pas à dire pour cela qu'on puiſſe découvrir qui ils ſont, & les nommer, comme a fait le Grammairien de qui j'entens parler. Pour m'éloigner le plus que je puis de la faute que je lui reproche, je ne le nommerai pas lui-même, tout connu qu'il eſt, puiſqu'il ne ſe nomme pas dans ſes Livres; quoiqu'ils ſoient du nombre de ceux

(*) *Satis pœnarum in ipſâ profeſſione flagitii credebant.* Tacit. Annal. *Libr. II.*

contre lesquels il est permis d'écrire, suivant les principes que j'ai posés; mais il n'est pas toujours louable de faire ce qui est permis.

Si les Auteurs anonymes, qu'il nomme en les reprenant, s'étoient cachés comme lui pour en reprendre d'autres, il pourroit les nommer comme il fait, & comme on pourroit le nommer lui-même. Dans les Pays où la liberté du Carnaval est la plus grande, on arrache le masque à ceux qui se déguisent pendant ce tems, quand ils en abusent. Mais rien n'est si libre que de se cacher, quand on n'en abuse pas. Or ces anonymes qu'il nomme ne sont rien moins que des Auteurs critiques comme lui. C'est donc une espéce de violence blâmable qu'il leur fait, de les arracher de la franchise de l'obscurité sous laquelle ils se sont mis à couvert des jugemens des hommes. Un Auteur, qui renonce ainsi à la gloire que tout Ecrivain croit toujours pouvoir retirer de son Ouvrage, mérite bien du moins, pour récompense de sa modestie, où de la justice qu'il se rend, qu'on ne tire pas le voile derriere lequel il se dérobe aux yeux du monde, fut-ce pour l'honorer.

S'il m'est permis de dire tout ce que je pense sur cette matiere avant que de la finir, il me semble que les Livres ne sont pas faits ordinairement, pour parler des vivans. Quiconque a la juste défiance que tout le monde doit avoir de soi-même, a sujet de trembler autant de fois qu'il se trouve exposé à un aussi grand jour que la lumiere de l'impression. A plus forte raison ne doit-il pas y exposer les autres sans nécessité. J'ai ouï dire à ce propos à un excellent homme, qu'il ne put s'empêcher de frémir la premiere fois qu'il vit son nom imprimé, comme si on l'eût surpris en faute, ou qu'il eût couru quelque grand danger. Les Livres sont une parole morte, destinée à rappeller l'idée des choses, dont la parole vivante n'entretient plus la mémoire. Or, cette parole vivante ne se fait guéres sur les vivans: les hommes tant qu'ils sont ensemble

ſur la terre, parlent aſſez les uns des autres, ſans qu'il ſoit beſoin d'en écrire; il n'y a que les morts qui s'oublient bientôt inſenſiblement, ſi l'écriture n'en conſerve le ſouvenir; & puiſqu'elle leur eſt principalement dévouée par ſon origine, contentons-nous de parler des vivans, tant qu'il n'eſt pas néceſſaire d'en écrire.

Enfin, & pour ne rien oublier contre l'uſage de nommer les Auteurs, non ſeulement je ne crois pas qu'il ſoit permis de nommer les autres, mais je doute qu'il le ſoit de ſe nommer ſoi-même quand on critique, quelque droit qu'on ait de critiquer, & quelque réguliérement qu'on le faſſe. Comme tout Livre, fait contre un Auteur vivant, eſt odieux de ſa nature, il eſt toujours moins agréable, tant que celui qui le fait donne ſujet, en ſe nommant, de penſer qu'il en fait gloire. Il ne ſçauroit lever le juſte ſoupçon que tout le monde a naturellement, qu'il entre de la vanité dans le deſſein de ces ſortes d'Ouvrages, qu'en renonçant à la réputation qui lui en peut revenir, & c'eſt d'ailleurs une eſpéce d'adouciſſement au chagrin d'un Auteur critiqué, qu'on ignore le nom de ſon Critique.

CHAPITRE II.

S'il eſt permis de critiquer les Morts.

ON m'objectera, ſans doute que la République des Lettres ſeroit privée de ce qu'elle a de plus agréable, & de plus inſtructif, ſi la Critique étoit auſſi peu libre que je prétens. Mais n'a-t-elle pas aſſez de quoi s'exercer contre les Auteurs qui offenſent la Religion, l'Etat, ou les Particuliers, ſoit que ces Auteurs ſe nomment, ou qu'ils ne ſe nomment pas; contre tous les autres qui ne ſont point connus, & généralement contre tous les morts, que je lui abandonne de

même, comme on a bien pu juger par plusieurs choses que j'ai dites dans le Chapitre précédent, & de qui je crois que les Ouvrages devroient être son sujet le plus ordinaire.

Je n'ignore pas combien l'opinion commune m'est contraire, & que M. de Vaugelas semble la favoriser, au même endroit que j'ai déja cité, en déclarant qu'il *ne nomme, ni désigne* non plus les Auteurs morts que les vivans.

Mais, malgré toute la déférence que je lui dois, & au hazard que l'on considere mon sentiment comme un paradoxe, il me semble que la mort dispense de tous les égards de pure bienséance que les hommes se doivent les uns aux autres, tant qu'ils sont ensemble sur la terre; & qu'elle laisse un cours entiérement libre à la raison, à la justice & à la vérité, en tout ce qui regarde les morts, & qui peut être utile aux vivans: Qu'ainsi l'opinion vulgaire, qu'il ne faut pas troubler le repos des morts, en parlant à leur désavantage, est une des plus grossieres illusions de l'amour propre, toute autorisée qu'elle est: Que c'est une précaution que la vanité seule & la crainte qu'on ne parle mal de nous quand nous ne serons plus, nous font prendre, & que nous n'aurions pas tant d'égard pour eux, si personne ne devoit nous survivre.

On ne sçauroit assigner d'autre motif à cette honnêteté chimérique, puisqu'il est évident que les raisons qui obligent d'épargner les vivans, ne subsistent plus pour les morts. On a toujours sujet de se défier qu'il n'entre de la jalousie, de l'envie, de l'aversion naturelle, ou quelque animosité secrette dans ce qui se fait contre les vivans. Mais leur mort anéantit tous ces mouvemens. De même, ce qui étoit un sentiment d'envie contre un vivant, change de nature, s'il dure encore après sa mort, & n'est plus qu'une émulation. Nous estimons trop la vie, pour envier encore ceux qui n'en jouissent plus: la privation de ce bien renfermant la privation de tous les autres, dont il est le fondement, elle est regardée comme le plus grand des maux,

& en cette qualité elle assouvit la haine la plus implacable. On ne sçauroit haïr ce qui n'est plus.

Tant qu'un Auteur est en vie, & qu'il est connu, il conserve un droit de propriété sur son Ouvrage, que rien ne peut lui faire perdre : personne, à le bien prendre, n'a rien à y voir que sous son aveu, & aux conditions sous lesquelles il l'a donné au Public. Il est bien libre à chaque Particulier de l'accepter, ou de le refuser, mais non pas de l'accepter sans observer ces conditions. Or il est bien sûr que l'intention d'un Auteur, en publiant son Livre, n'est pas qu'on le tourne en ridicule. Si donc on entreprend d'en disposer de cette sorte contre son gré, il peut justement le reclamer ; & cette usurpation qu'on lui fait, est une espece de violement de cette partie du droit des Gens qui régle le commerce des Particuliers avec le Public.

Mais sitôt qu'il est mort, comme il n'est plus capable d'aucune propriété, celle qu'il avoit de son Livre est dévolue toute entiere au Public, à qui il en avoit donné l'usage, par la disposition du Droit, qui veut que tout bien dont le Propriétaire ne paroît pas, soit censé appartenir en propre à celui qui en a la jouissance. Ainsi, chaque Particulier entre dès-lors en son lieu & place à cet égard, & peut disposer aussi absolument de son Livre, que lui-même pouvoit faire pendant sa vie.

Il est donc non seulement libre, mais louable dès-lors, à qui veut, de le critiquer, puisque rien n'est plus utile au Public en matiere de Littérature, que l'exercice de la Critique. Que si c'est une licence blâmable, que celle de faire de mauvais Livres, y a-t-il de maniere plus innocente de la réprimer, qu'en montrant aux vivans qui sont tentés d'en faire, avec quelle rigueur on rend justice aux morts qui en ont fait ? Ce n'est plus proprement que le Livre, qui subsiste encore, qu'on offense, & non pas la personne qui n'est plus.

Si l'on m'objecte que l'intention d'un Auteur n'est non plus

qu'on le critique après sa mort, que pendant sa vie; & qu'ainsi il ne faudroit jamais le critiquer, s'il falloit se régler par son intention, comme je dis: je répons, que les volontés des morts ne méritent pas qu'on y défere, selon toutes les Loix, que tant qu'elles sont légitimes, & qu'elles ne sont pas contraires au bien public. Or, je pense avoir suffisamment montré que l'intention d'un Auteur, qu'on ne pût le critiquer après sa mort, seroit aussi injuste, qu'il est excusable de ne pas vouloir qu'on le critique pendant sa vie.

Et c'est pourquoi les Anciens, parmi lesquels la mémoire du mérite étoit en toute autre vénération que parmi nous, ne craignoient point de troubler le repos des plus illustres morts, en parlant d'eux en toute liberté, & rendant une justice sévere aux reliques de leur esprit. Ils sçavoient que l'ame de ces grands hommes, dégagée en l'autre vie du commerce des sens, n'étoit plus sujette aux mêmes foiblesses dont elle étoit capable durant ce commerce, & que celle de ne pouvoir souffrir les plus justes répréhensions, étant l'une des plus déraisonnables, bien loin de se plaindre, comme ils auroient pu faire pendant leur vie, qu'on relevât leurs fautes, ils étoient au contraire ravis d'être encore utiles de cette sorte au Public après leur mort.

Que si la seule lumiere de la nature suffisoit, pour inspirer un sentiment si noble à des Païens, quelle apparence qu'une Religion comme la nôtre, dont la charité est l'ame, en inspire de moins généreux? Peut-on croire que nos morts, de qui tout le bonheur consiste dans la vue de la Vérité, puissent être offensés qu'on la fasse connoître aux dépens de qui que ce soit, & sans aucun égard; que comblés de gloire comme ils sont, un aussi misérable intérêt que celui de leur réputation parmi nous soit capable de les toucher? Je n'ai jamais lu sans admiration le testament de cet Ancien, qui ordonna, qu'au lieu de lui rendre les derniers devoirs ordinaires, on le jettât à la

voirie, afin d'être encore bon à quelque chose pour les Bêtes après sa mort, comme il avoit tâché d'être utile aux hommes pendant sa vie. Et puisqu'un saint Evêque de ce siécle imita la générosité de ce Philosophe, dans une maladie dont il crut mourir à Padoue, en léguant son corps aux Chirurgiens de cette fameuse Ecole, pour en faire un Anatomie, il n'y a pas apparence qu'il fût affligé, non plus que ce Philosophe, que ses Ecrits servissent à un usage semblable; & qu'on les mît impitoyablement en piéces pour l'instruction du Public.

On dira peut-être, qu'on doit du moins s'abstenir de critiquer les Auteurs qui ne sont morts que depuis peu de tems, par considération pour les vivans qui ont été liés d'amitié, ou de parenté avec eux, si ce n'est pas par principe de piété pour eux-mêmes; & il me semble que M. de Vaugelas approuve en quelque lieu cet égard.

Mais je ne sçais s'il n'y a pas plus de politique que d'honnêteté dans cette réserve. C'est préférer la courtoisie à la raison, & ménager les Particuliers aux dépens du Public, à qui il importe de connoître le prix des Auteurs. La prudence ne mérite plus ce nom, dès qu'elle passe ses bornes: or, elle les passe sans doute, quand elle viole un devoir plus légitime; & quel devoir plus légitime, que celui de rendre gloire à la vérité, quand il est utile au monde qu'on la publie?

C'est assez d'indulgence pour la foiblesse humaine, qu'on s'abstienne de satisfaire à ce devoir à l'égard des vivans, pour qui il y auroit quelque sorte d'inhumanité à le remplir; & les devoirs de l'humanité sont préférables à tous les autres. Ce qui rend cette indulgence raisonnable en leur faveur, est que l'amour propre étant le plus naturel de tous les sentimens, il mérite quelque condescendance, tant qu'il ne porte à rien de nuisible, qu'il ne trouble point la société, qu'il n'est que foiblesse, & non pas vice. Telle est la tendresse aveugle d'un Auteur pour son Ouvrage, tant que cet Ouvrage n'a rien de criminel.

Mais

Mais cette foibleſſe n'eſt pas excuſable dans ſes amis, comme dans lui. Puiſque l'intérêt qu'ils prennent à ſa mémoire, ne le regarde plus qu'en imagination dès qu'il eſt mort, il ne faut pas qu'ils prétendent s'en faire honneur, & déguiſer la vanité qu'ils tirent de ſa réputation, ſous le voile ſpécieux d'une amitié immortelle. Car c'eſt cette vanité ſeule, qui leur fait porter impatiemment qu'on trouve à redire à ſes Ouvrages. Or, ce ſentiment étant vicieux, il n'eſt pas raiſonnable d'y déférer.

Que ſi l'on s'intéreſſe aſſez à la gloire d'un mort, pour ne pouvoir, malgré toutes ces raiſons, ſouffrir qu'on le cenſure, il eſt libre de le défendre. Ses Ouvrages ſont un champ ouvert à tout le monde, où la Critique peut s'exercer pour & contre, & ſe donner carriere en pleine liberté; mais à condition qu'il paroiſſe, qu'on n'a pour but que de juſtifier le Livre qu'on défend, & non pas d'élever ſa réputation ſur les ruines de l'Auteur qui l'a attaqué.

Auſſi voyons-nous que Cicéron & Quintilien, pour qui les vivans étoient ſacrés, ont cenſuré avec la même liberté les morts qu'ils avoient connus familiérement, que ceux qui les précédoient de pluſieurs ſiécles; & M. de Vaugelas lui-même n'a pu s'empêcher, contre ſa propre régle, de critiquer ouvertement Malherbe & Coëffeteau, ſes Maîtres & ſes meilleurs amis : tant il eſt vrai que tous les ſentimens exceſſifs & affectés ſont ſujets à ſe relâcher d'eux-mêmes, & à ſe démentir dans la pratique; la nature ramenant les hommes au ſimple & au naïf, ſans qu'ils y ſongent, à travers toutes les chiméres & les rafinemens de leurs opinions.

Un Ecrivain n'eſt pas obligé d'éviter tout ce qui peut, mais ſeulement tout ce qui doit déplaire. Parce que des gens vains voudroient qu'on crût infaillibles des Auteurs qui les ont eſtimés, eſt-ce à dire qu'on ſoit obligé de reconnoître cette infaillibilité, au préjudice de l'inſtruction qu'on doit aux vivans,

& de la juſtice exacte, que le Public a intérêt qu'on rende aux morts ?

Mais, ſi cela eſt, dira-t-on, d'où vient donc qu'on critique ſi peu les morts, pendant qu'on critique tant les vivans ? Eſt-ce qu'il eſt plus dangereux d'attaquer les morts que les vivans, où qu'on devient infaillible en mourant ; & que les erreurs qu'on a eues pendant la vie, ſont des Oracles dès qu'on ne vit plus ? Il n'en faut pas chercher ailleurs d'autre raiſon, que dans les paſſions, qui, comme je l'ai montré, ne regardent proprement que les vivans ; la jalouſie, l'envie, la malignité, la vanité : & il eſt bien vraiſemblable qu'on n'écrit contre eux que par ces motifs, & non pas pour ſervir le Public, puiſqu'on ne le ſerviroit pas moins en écrivant contre les morts.

CHAPITRE III.

De la Critique des Auteurs vivans.

QUELQUE raiſonnable que je croie l'opinion que je viens de propoſer, je ne me flate pas de l'avoir perſuadée. Car quand même on m'accorderoit qu'on peut critiquer les Auteurs morts, je m'aſſure qu'on me ſoutiendroit toujours que la Critique des vivans a des utilités, que celle des morts ne ſçauroit avoir. Auſſi ſont-ce, me dira-t-on ſans doute, ces mêmes Critiques d'Ecrivains vivans que je déſapprouve ſi fort, qui occupent aujourd'hui tous les curieux de l'Europe. Les Journaux des Sçavans ne ſont pleins que de leurs différends, & qui en retrancheroit tout ce qu'ils font les uns contre les autres, en ôteroit plus de la moitié.

Je répons, que cette moitié n'eſt pas aſſurément la meilleure. La plûpart des Livres de cette nature peuvent divertir le Public ; mais ils l'inſtruiſent ſouvent moins qu'ils ne le ſcandaliſent ; & quand l'animoſité de ces Auteurs leur feroit faire

des efforts d'esprits qu'ils ne feroient jamais autrement, quelque bonnes choses qu'ils puissent dire par ce motif, il vaudroit bien mieux que le Public en fût privé, que de violer, comme ils font, les Loix de la vérité & de l'honnêteté, par la mauvaise foi, inséparable de la dispute, ou du moins, par leur malignité & leurs emportemens. Une seule parole offensante d'un Auteur estimé est plus nuisible au monde, par le mauvais exemple qu'elle donne, & qu'elle semble autoriser, que vingt découvertes dans les Sciences ne sçauroient être utiles.

Il ne faut pas que ces Auteurs tirent vanité de l'empressement qu'on témoigne pour leurs Ouvrages. Cet empressement vient bien plus du plaisir malin qu'on sent à les voir s'entre-déchirer, que d'estime qu'on ait pour eux. Or ce plaisir ne soutient pas longtems les honnêtes gens dans cette Lecture: ils en sont bientôt rassasiés; & les autres s'en lassent encore plutôt que les Auteurs.

Car les découvertes que l'animosité fait faire, sont d'ordinaire de peu de prix. Tout ce que la passion produit est rarement pur: c'est une source si féconde d'illusions, qu'on n'en peut guéres tirer de lumieres certaines. Le trouble, qui lui est naturel, se fait sentir dans toutes ses opérations; & elle répand toujours quelque fausse lueur parmi les clartés les plus nettes de la nature. Ainsi, toutes choses bien compensées, elle nuit du moins autant qu'elle sert. Et puisque les moindres biens purs sont préférables aux plus grands qui sont mêlés de mal, ce que ces seules lumieres naturelles produiroient sans l'esprit de contention, seroit bien, à tout prendre, aussi avantageux au Public, que ce qu'elles produisent animées de cet esprit, sans compter qu'il seroit plus édifiant.

On dira, sans doute, encore à l'avantage de la Critique des vivans, qu'il est bien facile de critiquer les morts, puisqu'ils ne sçauroient répondre. Mais il seroit à souhaiter la plupart

du tems, que les vivans en fissent de même; car si les morts ne répondent rien, d'ordinaire les vivans répondent trop. Le Public, qui fait toujours justice aux morts, ne manque point à les défendre contre ceux qui les accusent mal-à-propos : il n'est point nécessaire pour cet effet de composer de nouveaux Livres en leur faveur, & les procès de cette qualité ne demandent pas tant d'écritures.

J'ai ouï-dire sur ce sujet à un grand Personnage, qu'un bon Livre portoit avec lui son Apologie, & n'avoit besoin que d'une seconde impression pour répondre à tout ce qu'on pourroit dire contre. Mais si cela n'est pas tout-à-fait véritable, il est du moins certain qu'une premiere réponse à une Critique doit épuiser la matiere, & éclaircir assez le différend, pour mettre en état de juger. Il peut échaper quelque chose aux meilleurs Ecrivains, qui ait besoin d'être relevé, ou éclairci, quand c'est en matiere importante, soit faute de bon conseil, car nul Ecrivain, quelque habile qu'il soit, ne s'en sçauroit passer; soit pour avoir ignoré des choses de fait, qui appartiennent à son sujet; soit pour avoir quelque raison de se presser de publier son Ouvrage, avant que d'y avoir pu donner la derniere main. Mais comme ces excuses, qui rendent supportables les fautes d'un bon Auteur, ne valent rien pour ceux qui écrivent contre lui ; parce que toute entreprise, odieuse de sa nature, comme la leur, ne mérite aucune indulgence, ils sont obligés de dire d'abord tout ce qu'ils trouvent à reprendre, & de ne rien dire que d'incontestable : & l'Auteur, qui a eu cependant le tems de se rasseoir, & de s'examiner, ne doit aussi rien laisser en arriere, dès sa premiere réponse, de tout ce qu'il peut dire pour se justifier s'il a raison, ou se corriger s'il a tort.

Il y a une maniere honnête de conduire cette guerre spirituelle; & le siécle, tout corrompu qu'il est, n'est pas si malheureux, que je n'en pusse trouver des exemples, si je voulois.

Quoi de plus facile, que d'exposer les objections les plus pressantes, de la même maniere qu'on exposeroit les doutes les plus légers? bien loin qu'elles en fussent affoiblies, elles en paroîtroient plus fortes : & c'est l'un des meilleurs artifices de la véritable Rhétorique; car les hommes se plaisent naturellement à rendre aux Auteurs la justice qu'ils ne se rendent pas eux-mêmes, soit en bien, soit en mal. Je dis la même chose des Réponses, que des Objections : plus elles sont fortes, plus on se plaît à les entendre proposer d'un air douteux; & rien ne prévient tant en faveur d'un Ecrivain, que de voir qu'il ne soit pas fier d'avoir raison.

Si l'on observoit cette méthode, le différend seroit bientôt vuidé, & ne passeroit guéres les bornes que j'ai marquées; mais on ne peut souffrir le moindre terme désavantageux, quoiqu'il soit impossible à un Critique de n'en point employer, quelque circonspect qu'il puisse être. On ne se contente pas de se défendre : on le fait en récriminant, & devenant de cette sorte aggresseur, d'assailli qu'on étoit auparavant, on met le Critique dans une espéce de nécessité de se défendre à son tour : qui, au lieu de pardonner quelque chose au chagrin naturel à tout Auteur d'être critiqué, oublie qu'il est le premier aggresseur dès qu'il se voit attaqué, & se défend avec le même emportement qu'on l'attaque.

Ainsi vont se formant piéce à piéce ces controverses infinies & insupportables, l'opprobre de la Littérature, & l'aversion de tous les honnêtes gens. C'est ainsi, qu'elles dégénérent en querelles personnelles, où le Public n'a plus d'intérêt, & dont on ne laisse pas pourtant de le faire Juge en dépit qu'il en ait, de sorte que les Auteurs les plus estimés, qui s'y engagent, sont à la fin contraints de finir, faute de Libraires & de Lecteurs.

Ne peut-on pas traiter toute sorte de matiere, sans nommer les Ecrivains qui les ont traitées avant nous, & exami-

ner leurs ſentimens auſſi exactement que ſi on les nommoit ? Tout le monde s'eſt moqué de la fidélité groſſiere du Cardinal Pallavicin, à citer inceſſamment Frà-Paolo pour le réfuter. Au contraire, on admire encore tous les jours l'habile modération de Baronius, de n'avoir fait aucune mention des Centuriateurs, à qui il répond inceſſamment. Qu'eſt-ce qui empêche de l'imiter, ſi ce n'eſt l'animoſité ridicule que l'amour propre, & la vanité nous inſpirent contre ceux qui n'approuvent pas nos opinions ; & l'ambition de nous élever au-deſſus d'eux, en faiſant voir qu'ils ſe ſont trompés ? ce qui importe fort peu au Public.

Mais enfin, puiſque l'uſage de critiquer ſes Auteurs vivans eſt tellement établi, qu'il a en quelque ſorte force de Loi, voyons du moins quelles qualités cette Critique doit avoir, pour être ſupportable.

CHAPITRE IV.

Que la Critique doit être inconteſtable.

J'AI dit en paſſant dans le Chapitre précédent, que la Critique étant un exercice odieux de ſa nature, elle ne mérite aucune indulgence, & que par cette raiſon elle ne doit rien avancer que d'inconteſtable pour être tolérée. Mais comme c'eſt la premiere & la plus eſſentielle de toutes les qualités qu'elle doit avoir, ce n'eſt pas aſſez de l'avoir inſinuée par occaſion. Il y a ſi peu de choſes dans le monde qui ne ſoient douteuſes à quelque point, & dont on ne puiſſe diſputer, que ſi on ne la reſtreignoit pas à ce qui eſt indubitablement répréhenſible, il n'y a preſque rien qui en fût à couvert, & à quoi on ne la pût étendre ? & comme il ſemble au Vulgaire que tout ce qui ſe met en diſpute eſt incertain, cette licence aboutiroit bientôt à ne ſçavoir plus que penſer, ni que faire,

& à abandonner tous les ſentimens & les devoirs de la vie au caprice de chaque Particulier.

Montagne, parlant quelque part des Juges qui condamnent des Sorciers à la mort, dit, *qu'à tuer les Gens, il faut une lumiere claire & nette.* On peut dire de même de la Critique, que pour la publier, il faut être bien ſûr d'avoir, comme on dit vulgairement, raiſon & demi. Tant que nous ne faiſons que propoſer nos ſentimens, ſans reprendre perſonne, nous ne ſommes preſque pas obligés de les garantir, ſi nous ne voulons. Il ſuffit pour cela de ne les pas propoſer comme indubitables, & de les donner, comme le même Montagne, pour nôtres, non pour bons. Mais c'eſt toute autre choſe, lorſque nous blâmons ceux des autres. Quand même nous ne donnerions pas pour indubitable la Critique que nous en faiſons, elle eſt obligée de l'être en qualité de Critique; & la faute qu'elle reprend, doit être auſſi évidente, que le tort qu'elle fait à ceux qu'elle reprend. C'eſt une proportion que tout Critique eſt obligé indiſpenſablement de garder; & il n'y a que ce ſeul moyen de faire changer de nature à ce tort, & de le juſtifier. Il faut donc que cette évidence ſe préſente à l'eſprit, en même tems que la critique même, pour l'excuſer; c'eſt un contre-poiſon dont elle doit être néceſſairement munie, pour en amortir le venin, & balancer la premiere impreſſion odieuſe, que toute cenſure fait naturellement dans les eſprits contre le Cenſeur.

Que ſi cela eſt vrai en général de toute Critique, il eſt vrai ſur-tout de celle du Langage. Car elle a cela de particulier, ce me ſemble, qu'au lieu qu'il ſuffit en d'autres matieres, comme par exemple, dans la Morale, qu'une pratique ſoit douteuſe pour être défendue, il ſuffit au contraire en matiere de Langage, qu'une pratique ſoit douteuſe pour être permiſe. La préſomption eſt dès-là pour celui qui eſt repris, & l'on doit prononcer en ſa faveur; car la vérité n'eſt pas une en matiere

d'usage telle que la Langue, comme elle l'est en matiere de raisonnement, puisque cet usage autorise souvent deux pratiques différentes, & même contraires. Or, il est de l'intérêt de la Langue de s'enrichir par cette diversité, tant que l'usage le permet, en approuvant tout ce qu'il ne condamne pas.

Je sçais bien que ce sentiment n'est pas général ; mais j'ose avancer que si on examine bien le motif de ceux qui y sont contraires, on trouvera que ce sont, ou gens, de qui tout le discernement est borné aux paroles, & qui sont incapables de connoître la bonté des choses ; ou, s'ils la connoissent, qui ne sont pas bien aises de la sentir dans les Ouvrages des autres, & qui se rabattent sur les paroles, pour se consoler de l'approbation qu'ils n'osent refuser aux choses. Vous jugerez si l'Auteur des *Réflexions sur l'usage de la Langue*, que vous m'avez envoyé, n'est point de ce nombre.

Il prétend, par exemple, que *fastidieux* ne peut se défendre, & qu'il ne dit rien de plus qu'*ennuyeux* (*a*) : Qu'il faut dire *le onze*, & non pas *l'onziéme* (*b*) : Qu'il faut dire *appeller les Lettres*, & non pas *épeller*, parce qu'*épeller* vient d'*appeller* (*c*) : Que *natal* n'a point de féminin (*d*) comme dans ces Vers,

Renonçant aux douceurs de sa natale Terre,
Aux plus lointains Pays alla chercher la guerre :

Que *bref* n'a pas un sens assez différent d'*enfin*, pour mériter d'être conservé (*e*), cependant, il semble qu'*enfin*, ne fait que conclure simplement le discours sans rien supprimer, & que *bref* le conclut, au contraire, en donnant à entendre qu'on supprime quelque chose pour abréger : Qu'en parlant d'un homme de haute taille, *on s'exprimeroit mal* de dire *c'est un grand homme* (*f*). Il ne se souvenoit pas apparemment de ce beau Vers,

Un grand homme, sec, là qui me sert de témoin ;

hors qu'il aimât mieux,

Un homme grand, &c.

(*a*) Pag 226. (*b*) Pag. 342. (*c*) Pag. 197. (*d*) Pag. 324. (*e*) Pag. 94. (*f*) Pag. 243.

Toutes

Toutes ces Critiques vous ſemblent-elles bien inconteſtables ? C'en eſt aſſez pour m'expliquer ſur celles que je crois du moins douteuſes. Paſſons outre.

CHAPITRE V.

Qu'il ne faut pas outrer la Critique.

CE n'eſt pas aſſez que la Critique ſoit inconteſtable, c'eſt-à-dire, réguliérement vraie, juſte & bonne dans le fond : il faut encore qu'elle ſoit indulgente, pour être tolerée ; c'eſt-à-dire, ni exceſſive, ni outrée, ni trop recherchée. C'eſt un Axiome commun, que le ſouverain droit eſt une ſouveraine injuſtice. On entend par-là, qu'il ne faut pas juger à la derniere rigueur, parce que les hommes, ne pouvant rien faire de parfait, ne ſont pas excuſables d'oublier cette miſere de leur condition, juſqu'à exiger des autres une perfection, à laquelle eux-mêmes ne ſçauroient atteindre. C'eſt le fondement naturel de l'indulgence qu'ils ſe doivent réciproquement ; mais outre cette raiſon générale d'en avoir en toute ſorte de Cenſures, il y a une raiſon toute particuliere pour celle du Langage : car cet Axiome, qui n'eſt véritable qu'en un ſens figuré dans les autres cenſures, ſe doit entendre au pied de la lettre dans celle-ci ; & cette conſidération fait encore voir la vérité de ce que j'ai avancé d'abord, que cette matiere eſt ſinguliérement propre à faire éclater les défauts de la Critique.

Tous ceux qui ſçavent les Langues par principe, ſçavent auſſi qu'elles ſe ſont réſervé pluſieurs expreſſions contraires aux Loix de la Grammaire, comme pour ſecouer quelquefois le joug de cette Pédante, de qui elles ne ſçauroient ſe paſſer, tant la liberté eſt naturelle en toutes choſes. C'eſt ce qu'on appelle en François des Galliciſmes : & il faut que les agrémens de cette liberté ſoient bien grands, puiſqu'il ſe trouve

que ces ſortes de licences que les Langues ſe donnent, ſont leurs plus grandes beautés. Il n'y a donc point de faute plus capitale où un Critique puiſſe tomber dans cette matiere, que de reprendre des expreſſions de cette qualité, ni auſſi où il lui ſoit plus facile de tomber, pour peu qu'il ſoit prévenu de paſſion; parce que la raiſon ſemble lui ſervir de guide quand il y tombe, & qu'il eſt trompé par les régles.

Celui qui me fournit des exemples, m'aidera encore cette fois à me faire entendre; & je commencerai par les Critiques ſimplement intolérables pour être trop rigoureuſes, quoiqu'elles n'attaquent pas des Gallicíſmes, comme d'autres que je rapporterai enſuite.

Avoir la crainte de Dieu devant les yeux, eſt, dit-il, *une mauvaiſe phraſe, par la raiſon que la crainte ne peut pas être devant les yeux, que c'eſt dans le cœur qu'elle réſide* (*a*). Y a-t-il de figure verbale dans toute la Rhétorique, qu'il ne fallût rejetter, ſi cette *raiſon* étoit bonne; & à quoi les Ecrivains en ſeroient-ils réduits?

Il approuve cette période: *Ils prêchérent la pénitence, guérirent un grand nombre de Malades, & chaſſérent beaucoup de Démons; parce,* dit-il, *que le premier* ils, *peut ſe répandre ſur tous les autres Verbes, à cauſe que leurs cas ſont placés ſelon le même ordre* (*b*). Cependant il blâme une page plus haut cette autre période du même Livre: *Vous aimerez vos ennemis, bénirez ceux qui vous maudiſſent, ferez du bien à ceux qui vous perſécutent.* Il falloit, à ſon avis, répéter le *vous* devant *bénirez* & *ferez*. Mais je voudrois bien ſçavoir pourquoi le ſeul *vous* de cette derniere période ne peut pas auſſi bien ſe *répandre*, puiſque *répandre* y a, ſur les autres Verbes *bénirez* & *ferez*, que l'*ils* de la premiere ſe *répand* ſur les autres Verbes de cette premiere *guérirent* & *chaſſérent?* Eſt-ce que *les cas des Verbes* ne ſont pas également en toutes deux *tous placés ſelon le même ordre?*

(*a*) Pag. 407. (*b*) Pag. 560.

Qui peut trouver cette phraſe, *& reçut les Ennemis l'épée à la main*, aſſez équivoque pour aimer mieux, *& l'épée à la main il reçut les Ennemis* (a) ? Ce n'eſt pas à dire, que parce que *l'épée à la main* eſt une choſe qui peut convenir à *Ennemis*, cela faſſe en cette phraſe une équivoque de conſtruction, comme feroit un adjectif, s'il y en avoit un à la place. On ſent mieux ce que je veux dire, que je ne puis l'expliquer.

C'eſt ce qui lui arrive quelquefois de ne pas ſentir aſſez la grace & la naïveté de beaucoup de manieres de parler très-bonnes, quoiqu'irrégulieres, comme celle-ci de Voiture : *Mon Terence n'eſt pas ſi correct que le vôtre, ni moi ſi correct que vous* (b). Je dis la même choſe de ces autres, qu'il condamne avec tant d'aſſurance, que tout le monde n'en trouvera pas moins bonnes : *Il y a beaucoup de choſes qu'il importe peu, ou point du tout, de ſçavoir ; il faut attendre tout de Dieu, & rien de ſoi-même.*

On ſçait bien qu'on écriroit mal, ſi on ſe donnoit par-tout la liberté de conſtruire de cette ſorte ; mais il n'eſt pas moins vrai, qu'on écriroit peu agréablement, ſi on ne ſe la donnoit jamais. Il dépend donc du ſentiment de l'eſprit, de diſcerner les occaſions où l'on ſe la peut donner, & nullement de la Grammaire, puiſqu'elle le défend toujours ; & cela étant, il eſt bien étrange, qu'il prétende avoir meilleur gout que M. de Vaugelas, juſqu'à le critiquer ſur des endroits de cette nature, qui ſont dans le fond de véritables Gallicifmes, & par conſéquent les ornemens les plus originaux & les plus naturels de la Langue. Tel eſt ce paſſage de ſon admirable Traduction : *Je répons de votre liberté, & que vous n'aurez point à ſouffrir le faſte des Macédoniens.* A qui perſuadra-t-on, qu'il auroit été mieux de dire, *Je vous aſſure de votre liberté, & vous répons que vous n'aurez point à ſouffrir le faſte des Macédoniens ?*

Mais quand même cette correction ſeroit bonne, cela s'appelleroit toujours vétiller, & n'eſt propre qu'à intimider les

(a) Pag. 58. (b) Pag. 555.

bons esprits qui s'adonnent à écrire, & qui n'ont pas assez d'élévation pour mépriser ces sortes de Critiques, autant qu'elles sont à mépriser. Car qui peut s'assurer de ne point faillir, si c'est faillir que d'écrire de la sorte?

Ce que j'en dis, n'est pas que je sois du sentiment de la Mothe le Vayer, & de Dupleix, qui croyoient que toutes les manieres de parler étoient, à peu de choses près, indifférentes, & qu'

On parle toujours bien, quand on se fait entendre.

Je suis aussi éloigné de cet excès ridicule, que du contraire; & si je n'écris pas poliment, ce n'est pas faute d'en avoir envie, & d'estimer ceux qui le font.

Je vous dirai donc, pour expliquer à fond mon sentiment sur ce sujet, & le tempérament que je crois raisonnable d'y garder, que le Langage consistant dans le choix des mots, & dans leur arrangement, le premier point, & le plus important pour bien écrire, est, à mon avis, le choix des mots. Je n'entens pas seulement par-là d'éviter les mots barbares, & ceux qui sont trop vieux, ou trop nouveaux, hors qu'ils ayent quelque vertu particuliere, & qu'ils fassent un effet incontestablement agréable, comme il arrive quelquefois. J'entens d'observer scrupuleusement la propriété des mots usités, laquelle on ne sçauroit trop étudier, parce que c'est d'elle surtout que dépend l'énergie, & la vraie beauté de l'expression.

Et c'est pourquoi, de toutes les remarques sur la Langue, je n'en trouve point de si utiles, que celles qui éclaircissent & approfondissent cette propriété & cette énergie.

Quant à celles qui regardent la construction, j'avoue que je les crois beaucoup moins nécessaires, pour la plus part. L'usage en est presque la seule régle sure. Quand il est clair & général, tout le monde le peut remarquer aussi-bien que ceux qui en font des Livres: & quand il est douteux jusqu'à

un certain point, que je ne ſçaurois mieux marquer que par les exemples que j'en rapporte dans ce Chapitre, je crois que l'avantage qu'il y auroit à diſcerner le meilleur parti, n'en vaut pas la peine, & que l'application néceſſaire pour en venir à bout eſt d'une nature à deſſécher l'eſprit, le tenir à la gêne, & lui ôter toute la liberté, la gaieté & la vivacité naturelle, qui eſt l'agrément ſuprême, & comme l'ame de toutes les bonnes productions.

Voilà ce que je penſe; mais voici de quoi je me tiens fort aſſuré. C'eſt que la connoiſſance profonde de la Grammaire eſt ſouvent nuiſible pour diſcerner le bon uſage, comme M. de Vaugelas l'a remarqué. La raiſon en eſt que ceux qui la ſçavent parfaitement, ne peuvent s'empêcher quelquefois d'y avoir égard plutôt qu'à l'uſage, qui étant d'ordinaire clair & conſtant pour ceux qui ne la ſçavent pas, devient en quelque ſorte douteux pour ceux qui la ſçavent; parce qu'ils ſe ſont fait, dans l'étude de cet art, une eſpéce d'autre uſage, conforme à ſes principes, lequel ne peut du moins que ſe trouver ſouvent contraire à celui du commun du monde, qui eſt le bon en cette matiere.

Il ne faut, pour reconnoître cette vérité, que comparer la maniere d'écrire des Femmes, & des Auteurs ignorans, qui écrivent bien, avec celle de la plupart des Ecrivains ſçavans; entre leſquels je m'aſſure que ceux qui écrivent bien auſſi, avoueront, qu'ils ont toujours à ſe défendre de pluſieurs tours & conſtructions, que les Langues mortes qu'ils ſçavent, offrent à leur mémoire en écrivant, & qui ne s'acordent pas avec l'uſage de la vivante dans laquelle ils écrivent.

Cela eſt ſi vrai, que s'il ſe préſente diverſes manieres de conſtruire, que l'uſage ſemble autoriſer également, ce n'eſt pas la plus réguliere qu'il faut choiſir, mais premiérement la plus claire; puis, entre pluſieurs également claires, la plus courte, qui, d'ordinaire eſt auſſi la plus noble.

Car c'étoit un principe excellent de Patru, que quelque également bonnes que paroiſſent deux manieres de parler, il eſt impoſſible qu'elles le ſoient, & il y en a toujours une meilleure que l'autre. On dira que la difficulté eſt de connoître cette meilleure : mais vous ſçavez mieux que moi, que c'eſt avoir déja fait un grand pas pour y parvenir, que d'être prévenu qu'il y en a une, parce que ceux qui le ſont, ne plaignent pas la peine de la chercher, comme font ceux qui les croient également bonnes, & l'on trouve volontiers en cette matiere ce qu'on cherche.

Mais ce principe, qui doit ſervir de régle à l'Ecrivain, n'en eſt pas une pour le Critique. L'Ecrivain doit toujours tendre au mieux, & le chercher de toute ſa force ; mais ce n'eſt pas aſſez, pour cenſurer une maniere de parler, que le Critique en croie une autre meilleure, ſi celle que l'Auteur a employée ſe peut défendre raiſonnablement, & que le Critique la trouve ſeulement moins bonne, que celle qu'il voudroit mettre à la place, mais non pas poſitivement mauvaiſe. Il n'eſt pas en droit d'exiger de l'Auteur la plus grande perfection que l'Auteur eſt obligé d'exiger de lui-même. D'autant plus, que ſi cette plus grande perfection n'eſt pas tout-à-fait évidente, c'eſt une témérité à un Critique de préférer ſon ſentiment particulier en matiere douteuſe, à celui d'un Ecrivain, qu'il reconnoît d'ailleurs pour bon, puiſqu'il lui fait l'honneur de le critiquer. Car les médiocres ne méritent pas qu'on y regarde de ſi près ; & c'eſt pourquoi vous voyez que M. de Vaugelas n'en reprend jamais que d'eſtimables, ainſi que je l'ai remarqué plus haut.

Pour ne laiſſer rien à dire de ce que je penſe ſur cette matiere, il me ſemble qu'il faudroit partager en deux Claſſes les Jugemens qu'on porte en critiquant. Les premiers ſont ceux que nous ſommes moralement certains que tous les Juges compétens porteront comme nous, & qui ſont par conſéquent in-

dubitables pour tout autre que pour l'Auteur, Juge incompétent de ſon propre Ouvrage.

L'autre Claſſe eſt des Jugemens qui ſont de notre gout particulier, dans leſquels nous ne nous tenons pas ſûrs, comme dans les autres, d'être ſuivis par tous les Juges compétens; quoique nous ne laiſſions pas pour cela de croire ces Jugemens, qui nous ſont particuliers, auſſi bons que ces autres, & auſſi raiſonnables.

Je voudrois, dis-je, diſtinguer exactement ces deux ſortes de cenſures dans toutes les Critiques que nous faiſons, ne donner pour certains que les Jugemens que tout le monde feroit comme nous, dans leſquels nous ne faiſons proprement que rapporter le ſentiment reçu, & où nous parlons plutôt comme témoins que comme Juges, & ne propoſer, d'autre côté, que comme des ſentimens particuliers, les Jugemens que nous ne croyons pas que tous les Connoiſſeurs fiſſent comme nous, quelque raiſon que nous penſions avoir de les faire.

Mais il ſeroit bien difficile d'obtenir des Critiques, qu'ils fiſſent cette diſtinction, toute juſte qu'elle eſt: ſoit que l'amour propre les aveugle juſqu'au point de croire que perſonne de raiſonnable ne peut juger autrement qu'eux, & qu'ainſi tous leurs ſentimens ſont le ſentiment de tout le monde; ou, s'ils ne le croient pas, qu'ils ſoient bien aiſes de le laiſſer croire aux autres, pour donner plus de cours à leurs opinions, & les inſinuer plus facilement dans les eſprits.

Je ne ſçais ſi vous avez jamais éprouvé le plaiſir qu'on fait à un Ecrivain, qui a une envie ſincere de profiter de la Cenſure, quand on lui diſtingue de cette ſorte les avis qu'on lui donne, en lui marquant ceux dont on croit pouvoir lui répondre, parce que c'eſt le ſentiment général, & ceux dont nul Critique ſage ne répondra jamais, & qu'il ne fait que propoſer, parce qu'ils ſont de ſon gout particulier. Ceux qu'on donne, comme étant le ſentiment général des Connoiſſeurs, ſont des Loix

ſouveraines pour un Ecrivain bien ſenſé : il y acquieſce d'abord, ſans les examiner, perſuadé qu'il n'eſt pas dans la liberté d'eſprit néceſſaire pour en juger, juſqu'à ce que la chaleur de la compoſition ſoit refroidie, comme parle Quintilien. Et de cette ſorte, il a tout ſon tems & tout ſon eſprit libre, pour examiner les autres avis que le Critique donne comme ſon ſentiment particulier.

Que ſi cette maniere de critiquer eſt avantageuſe à l'Ecrivain, elle eſt d'une autre utilité bien plus conſidérable pour le Critique : en ce qu'elle l'accoutume à ne pas ſe faire une Idole de tous ſes ſentimens, à reconnoître que d'habiles gens en peuvent avoir d'autres, & enfin à croire qu'il ſe peut tromper, & à vouloir bien le laiſſer croire aux autres.

Le moindre de ces effets eſt ſans comparaiſon plus précieux que la meilleure Critique du monde. C'eſt à quoi doivent tendre toutes nos études, & nos compoſitions : c'eſt le principal fruit que nous en devons retirer ; & elles ne ſont vraiment eſtimables, qu'autant qu'elles contribuent à nous rendre équitables & de bonne foi.

Ceux qui ne connoiſſent pas à fond la nature de l'eſprit humain, s'imagineront que tout cet exercice eſt de petite importance, puiſqu'il ne roule que ſur la maniere de faire des Livres, & d'en juger. Mais puiſque les défauts de la Critique ne viennent que d'être trop paſſionnés pour nos opinions, ambitieux de les perſuader, & prévenus contre celles des autres, & que ces mêmes foibleſſes ne ſont pas moins pernicieuſes dans les autres affaires de la vie, qui gagneroit ſur ſoi de s'en garder, en faiſant ou critiquant ces Livres, n'auroit pas grand'peine à s'en garder dans les autres occaſions.

Pour revenir donc à mon ſujet, d'où je me ſuis détourné, je ne ſçais comment, & deſcendre dans le particulier de ce que j'appelle vétiller, au hazard de me rendre mépriſable à la nation des *Puriſtes*, outre les paſſages que j'ai rapportés au commencement

commencement de ce Chapitre, voici encore quelques manieres de parler, que je ne voudrois pas condamner en critiquant, comme fait notre Critique, quoique je ne voulusse pas peut-être m'en servir en composant, non plus que lui. Par où vous voyez toujours, que tout ce que je prétens établir est, qu'il n'est pas permis de trouver à redire à tout ce qu'on ne voudroit pas faire.

Je ne voudrois pas, par exemple, condamner, comme lui, cette expression, *creuser une Matiere* (*a*). Je m'étonne qu'il ne sçache pas qu'on se sert de ce mot à la Cour à un usage bien moins raisonnable que celui-là. J'y ai ouï dire à des gens d'une grande distinction, *creuser un Homme*, pour dire pénétrer dans sa pensée, découvrir ce qu'il a de plus caché dans l'ame.

Je ne voudrois pas non plus me déclarer si hautement en faveur de *bénie*, contre *bénite* (*b*) : & l'autorité de M. de Vaugelas vaut bien celle du Traducteur de la Genése. En tout cas il me semble qu'il n'y a pas grande distinction à faire entre ces deux mots.

Je ne crois pas non plus que la faute que font les Lyonnois, en disant *froisser*, pour *chifonner un Rabat* (*c*), mérite qu'on y prenne garde.

Je ne voudrois pas non plus condamner si fortement ces manieres de parler : *se rencontrer durant une saison*, *amasser des préparatifs*, *employer des recherches* (*d*).

Je trouverois assez indifférent de dire, *Le reste des hommes en peuvent*, ou *en peut jouir* (*e*) ; &, pour me servir de son expression, *Je crois qu'on les peut jouer à croix & à pile* (*f*). Il me sembleroit qu'il seroit mieux de dire *à croix ou pile*.

Je ne trouve enfin point de *difficulté*, dans ces manieres de parler, toutes irrégulieres qu'elles sont, *Cet homme est aussi bon que sa femme*, *cette femme n'est pas si avaricieuse que son mari* (*g*). En voilà assez pour expliquer mon opinion.

(*a*) P. 54. (*b*) P. 86. (*c*) P. 158. (*d*) P. 406 & 410. (*e*) P. 419. (*f*) P. 95. (*g*) P. 239.

Il diroit, sans doute, que je suis bien indulgent, & qu'il faut que j'aye des raisons pour l'être. J'en conviens;

Sumus, & hanc veniam petimus, damusque vicissim:

Et plût à Dieu n'être pas capable de fautes plus grossiéres! je m'estimerois bienheureux.

CHAPITRE VI.

Que la Critique ne doit pas être trop indulgente.

POUR ne pas outrer la Critique, ce n'est pas à dire qu'il faille être trop indulgent, quand on fait une fois tant que de s'ériger en Censeur; & qu'il soit permis d'approuver ce qui est indubitablement mauvais, sous prétexte qu'on doit tolérer tout ce qui peut passer pour bon. Un Juge n'est louable de ne pas condamner des innocens, qu'autant qu'il condamne les coupables; car, s'il absout également coupables & innocens, autant vaudroit-il qu'il ne jugeât ni innocens, ni coupables. Vous êtes sans doute en peine pour moi, où je prendrai des exemples de ce défaut; car, après ce que vous avez vu dans le Chapitre précédent, de la délicatesse excessive de notre Critique, vous ne vous défieriez pas qu'il m'en dût fournir pour celui-ci, & qu'il approuvât aussi mal à propos qu'il condamne. Mais il étoit destiné à tous les vices de ce genre d'écrire, même aux plus opposés; & c'est une commodité pour moi tout-à-fait singuliere. Vous l'allez voir.

Il prétend que *latiniser*, *franciser*, & *catholiser*, sont fort du bel usage (*a*); que *brisément* est un *très-bon mot*, & *en usage*, & que *toutes les personnes polies s'en servent sans difficulté* (*b*); que *c'est une fausse délicatesse* de rejetter *la superbe*, pour dire l'*orgueil* (*c*); & que *sollicitude* est un terme *élégant qui se dit avec*

(*a*) Pag. 217. (*b*) Pag. 97. (*c*) Pag. 654.

grace, & qu'*aucun de ceux qui se piquent de bien parler ne fait difficulté de s'en servir* (*a*). Il devoit au moins excepter les *femmes sçavantes* de Moliere, qui se piquoient assurément de bien parler.

En examinant la Traduction, ou imitation, comme vous voudrez l'appeller, que M. le Maître a faite d'un fameux passage de l'Oraison *Pro Milone*, il le blâme seulement d'avoir *un peu trop voulu copier* Cicéron (*b*); comme pour rejetter sur l'Original la faute de la Copie. Mais les voici tous deux, & vous allez juger, s'il ne faut pas plutôt qu'il a *mal copié* Cicéron, que non pas, qu'il a *un peu trop voulu le copier*.

Est hæc non scripta, sed nata lex, quam non didiscimus, accepimus, legimus; verum ex naturâ ipsâ arripuimus, hausimus, expressimus. « C'est une Loi, qui n'est pas écrite par les hommes; » mais qui est née avec tous les hommes, qui n'est pas peinte » au dehors, mais qui est empreinte au dedans de nous; que » nous avons plutôt reconnue que lue, plutôt comprise qu'ap- » prise, plutôt conçue en nous-mêmes que reçue des autres ».

Je dis premierement que c'est une affectation de Déclamateur, à laquelle le Texte de Cicéron ne donne aucun lieu, que d'avoir préféré le mot de *peinte* à celui d'*écrite* qui étoit le propre, en disant, *qui n'est pas peinte au dehors, mais qui est empreinte au dedans*: & cela pour faire une mauvaise allusion entre *peinte* & *empreinte*, au lieu de se contenter d'une simple Antithese, en mettant *écrite*, ou quelqu'autre synonyme plus propre que *peinte*, s'il ne vouloit pas répéter le mot d'*écrite*, qu'il avoit mis deux lignes auparavant.

Ce qui suit est de la même affectation. *Didiscimus, accepimus, legimus*, est bien traduit par *apprise, reçue, lue*; mais dites moi, si *reconnue, comprise, & conçue*, rendent aussi bien ce que Cicéron a voulu dire par *arripuimus, hausimus, expressimus*? Est-ce parler juste, que de dire que nous avons reconnu & compris une loi, sans l'avoir, ni lue, ni apprise. Le

(*a*) Pag. 640. (*b*) Pag. 437.

paſſage étoit un peu difficile à rendre comme il faut ; je l'avoue ; mais qui l'obligeoit de le traduire à la lettre ? Et quand il y auroit été obligé, falloit-il ſe donner au Diable, pour traduire de cette ſorte ? *C'eſt une Loi, qui n'eſt pas faite par les hommes, mais qui eſt née avec tous les hommes ; qui n'eſt pas écrite au dehors, mais qui eſt empreinte au dedans de nous ; qui n'eſt ni appriſe, ni reçue, ni lue ; mais plutôt priſe, puiſée, & tirée du ſein même de la Nature.* Pour moi je croirois cela mieux que les Antithéſes rimées, dont il a préféré le ridicule ornement à la juſteſſe & à la vérité de l'expreſſion.

Vous direz peut-être que je ſuis bien hardi de traiter les Alluſions de ridicule ornement, pendant que ce paſſage même de Cicéron en eſt tout compoſé, comme un nombre infini d'autres de ſes Ouvrages. Mais ce qui eſt ridicule, quand il eſt recherché, affecté viſiblement, & amené comme par force, malgré la raiſon & le bon ſens, ne l'eſt pas, lorſqu'il ſe préſente auſſi naturellement & ſans peine, que les Alluſions de Cicéron ; lorſqu'il paroît qu'elles ſe rencontrent comme par hazard & ſans deſſein, & qu'on ne fait aucune violence à la propriété des mots pour les trouver. « Quand les paroles, dit » M. de Vaugelas, qu'il faut néceſſairement employer pour ex» pliquer ce qu'on veut dire, font l'Alluſion, alors, il faut la » recevoir à bras ouverts ; & ce ſeroit être ingrat à la fortune » & ne ſçavoir pas prendre ſes avantages, que de la rejetter. » *Per ſe frigida & inanis affectatio, cum in acres incidit ſenſus, innata videtur eſſe, non accerſita* (a).

D'ailleurs, il eſt à remarquer que les rimes qui ſe trouvent dans les Alluſions, ont un déſagrément dans notre Proſe qu'elles n'ont pas dans la Latine, parce que la rime, faiſant la principale beauté de notre Verſification, il ſemble toujours, quand il s'en rencontre dans la Proſe, qu'on ait voulu faire des Vers : ce qui ne peut pas ſembler de même dans le Latin,

(a) Quintil. *Libr. X. Cap. III.*

où la rime n'appartient pas plus à la Poësie qu'à la Prose. Je ne veux pas pourtant dire qu'on doive toujours éviter les Antithéses rimées dans notre Prose; mais seulement qu'il est mieux d'en user rarement, & mieux encore de n'en point user du tout, quand elles sont aussi forcées & peu justes, que celles de M. le Maître en cet endroit.

Est-ce une chose pardonnable à un Critique, de se laisser imposer comme cela par la réputation des Auteurs qu'il examine? De croire, par exemple, Qu'*excuseur* est *bien reçu dans le style familier* (*a*), parce que Voiture l'a forgé une fois pour plaisanter: Que *labiale*, est un mot qui *se dit* (*b*), parce qu'un sçavant homme de l'Académie a été contraint de s'en servir une fois dans un Ouvrage de Grammaire; Que *chargeant*, *candide*, *concept*, sont de *bons mots* (*c*): Que *précairement* & *précaire* sont des mots *fort en usage* (*d*), quoique le fameux Auteur qu'il cite, pour s'être servi seulement de *précaire*, ait cru devoir l'expliquer en s'en servant: *maniere de gouverner précaire*, dit-il, *c'est-à-dire, de pure souffrance*; Que *trancher du grand* est *dans la bouche de tout le monde* (*e*); Qu'*acquérir de l'éclat* est une *fort bonne phrase*, par la raison qu'on dit *perdre l'éclat* (*f*): Dans combien d'erreurs tomberoit-on sur la Langue, à raisonner de la sorte: Que c'est parler *élégamment* de dire *la hauteur d'un Art* (*g*), comme dans ce Vers qui n'est pas le meilleur du Livre d'où il est tiré,

Prétend de l'Art des Vers atteindre la hauteur.

Que cette maniere de parler d'un excellent Orateur, *c'étoit assez que ce fût une louange pour qu'il ne la pût soutenir*, est *fort usitée aujourd'hui* (*h*), même dans le style le plus élevé, puisque ce passage est tirée d'une piéce de ce style, & ainsi de plusieurs autres?

(*a*) Pag. 218. (*b*) Pag. 382. (*c*) Pag 117, 101 & 132. (*d*) Pag. 444. (*e*) P. 690.
(*f*) Pag. 408. (*g*) Pag. 248. (*h*) Pag. 443.

Quintilien dit quelque part (*a*), « Que quoiqu'il semble qu'on » ne sçauroit faillir en se servant de mots employés par d'ex- » cellens Ecrivains, il importe pourtant beaucoup de sçavoir, » non seulement s'ils s'en sont servi, mais aussi s'ils en ont éta- » bli l'usage ». *Etiamsi potest videri nihil peccare qui utitur verbis quæ summi Auctores tradiderunt, multum tamen refert, non solum quid dixerint, sed quid persuaserint.*

Naissance, dit encore notre Critique (*b*), *se prend souvent pour une disposition avantageuse de l'Esprit :* il pouvoit ajouter *de l'ame & du cœur ;* car ce terme s'étend à tout cela dans ce bel exemple qu'il cite, *Une si heureuse Naissance la rendit la passion de tout ce qu'il y avoit de vertueux à la Cour.* Mais ce mot est-il aussi bien employé dans cet autre passage, qu'il approuve de même : *les Romains ont de la Naissance pour les Piéces de Théatre ?* Cela est-il assez intelligible, & ne falloit-il point *du Génie*, & non pas *de la Naissance.*

Bien loin que la pratique de plusieurs Auteurs particuliers suffise, quelque bons qu'ils soient, pour établir un mot, ou une maniere de parler, l'usage, même le plus public, & le plus général, ne suffit pas quelquefois, puisqu'il y en a constamment un bon & un mauvais, ainsi que M. de Vaugelas l'a remarqué. Comme cette distinction est peut-être la plus importante qu'il y ait à faire en matiere de langage, vous ne serez pas fâché que j'examine quelque exemple célébre de ce mauvais usage, pour en marquer davantage le caractere, & montrer à quels traits il est reconnoissable.

Je n'en pouvois souhaiter un plus célébre, ni plus mauvais tout ensemble, que celui que notre Critique me présente à point nommé en l'approuvant. *Gros Seigneur*, dit-il (*c*), *est un vieux mot qu'on a fait revivre.* Il vouloit dire *une vieille maniere de parler ;* car *gros Seigneur* sont deux mots, & non pas *un* seul ; & ni l'un ni l'autre n'étoient morts ; mais passons outre.

(*a*) Quintil. *Lib. I. Cap. VI.* (*b*) Pag. 324. (*c*) Pag. 246.

Connoiſſez-vous quelque vieux Livre, où cela ſe trouve? On applique depuis peu fort mal à propos cette épithéte de *gros* à bien des choſes; mais peut-être ne l'a-t-on jamais ſi mal appliqué que dans cet exemple; car on ne ſçauroit nier que la premiere idée, que cette maniere de parler porte dans l'eſprit, ne ſoit pas plutôt celle d'un homme de qualité gros, de taille, que celle d'un homme puiſſant en biens; ce qui s'exprime ſi naturellement par l'ancien & ordinaire terme de *Grand Seigneur*. Pourquoi donc ſe ſervir d'un autre, qui eſt du moins très-équivoque? Cependant, c'eſt le premier exemple de cette nouvelle maniere de parler, que l'Auteur a trouvé à propos de choiſir pour l'approuver.

S'il connoît la Cour autant qu'il dit, il doit ſçavoir que l'autorité de quelques femmes affectées, & de quelques jeune gens ſans eſprit, qui ſont d'ordinaire les premiers Auteurs de ces mauvaiſes expreſſions, n'y eſt pas ſi bien reconnue, qu'on oſât y employer cette épithéte en pluſieurs manieres dont on l'emploie ailleurs. Il n'y entendra point dire *un gros Mérite*, *un gros Plaiſir*, ni *une groſſe Raiſon*, du moins à gens de qui le langage tire à conſéquence; & puiſqu'il vouloit parler de ce terme, il devoit ce me ſemble découvrir d'où l'abus en eſt venu, & en marquer le juſte uſage, comme je vais tâcher de faire.

Il ne faut pour cela que remarquer qu'il y a une différence eſſentielle entre les deux termes de *gros* & de *grand*, qui conſiſte en ce que *grand* s'eſt dit indifféremment de tout tems des choſes ſpirituelles, & des matérielles, *un grand Arbre*, *un grand Eſprit*; au lieu que *gros* ne ſe dit originairement que des matérielles, *un gros Arbre*, & jamais *un gros Eſprit*.

Cependant, comme le ſens ſimple des paroles ne ſuffit pas toujours pour exprimer tout ce qu'on veut faire entendre, & qu'on eſt ſouvent obligé de les employer dans un ſens figuré, il eſt arrivé qu'on a eu beſoin quelquefois de tranſporter ce

mot, comme beaucoup d'autres, de choses corporelles, qu'il signifie seules naturellement, à des spirituelles ou morales, ausquelles il ne peut convenir que figurément.

Tantôt ç'a été pour plaisanter, comme, à ce que je crois, la premiere fois qu'on a dit, *je vous aime gros :* d'autrefois, pour exagerer & donner une idée plus forte & plus sensible d'un sujet, en lui appliquant une qualité qui ne convient qu'à des choses sensibles, lorsque cette idée, toute immatérielle qu'elle est, enferme pourtant quelque chose de matériel, comme par exemple quelque action : & c'est ainsi qu'on dit *de grosses paroles, une grosse faute, une grosse querelle.*

Mais enfin, & généralement, ce mot ne se peut appliquer au lieu de *grand*, & l'usage n'est pas capable, (voyez jusqu'où je m'avance) de contredire la raison jusqu'au point d'autoriser jamais qu'on l'applique qu'à des choses qu'on peut concevoir sous quelqu'image matérielle, sensible aux yeux ou aux oreilles.

Ainsi, quand on dit, en matiere de nouvelles de Guerre, *une grosse affaire*, pour dire quelque Combat où il est demeuré beaucoup de monde, c'est qu'on se représente alors tout ce monde : quand on dit *gros Jeu*, ce qui est fort bien dit aussi, on entend la quantité d'argent qu'on joue, comme par *grosse Chere*, quantité de mets & de boissons. Je dis la même chose de *grosse dépense*, de *grosse fortune*, & de tous les autres semblables. Par où il paroît que *gros Mérite*, *gros Plaisir*, ni aucune autre application de ce terme à toute chose dont on ne peut avoir d'idée matérielle, comme sont les passions de l'ame, & les sentimens de l'esprit, ne pourront jamais s'établir. Vous me trouverez bien hardi de répondre comme cela de l'avenir ; mais la Prophétie n'est point de moi, elle est de Quintilien : *Quamlibet hæc invaserint civitatem (vitia) non erit consuetudo, quia nihil horum caret reprehensione (a).*

(a) Quintil. *Lib. I. Cap. VI.*

Si

Si le mot, que cette nouvelle maniere de parler détourne de ſon vrai ſens, n'étoit pas ſi néceſſaire & ſi fréquent dans le langage qu'il y eſt, elle pourroit durer; mais donnant, comme elle fait, occaſion à tout moment à des équivoques dans le nouveau ſens où l'on s'en ſert, il eſt ſûr que quand la fureur de la mode, ſouveraine pour un tems en toute choſe parmi nous, ſera paſſée, la néceſſité que l'ancien ſens de ce mot en a, & la fuite de l'équivoque qu'il fait quand on l'emploie au lieu de *grand*, le feront rentrer dans ſes premieres bornes; & peut-être ne croiroit-on jamais qu'il en fût ſorti, ſi cet Auteur ne l'avoit pas écrit, car je ne l'ai pas encore vû imprimer ailleurs.

Que ſi on trouve que la régle que je donne pour diſcerner quand on ſe peut ſervir de ce mot, eſt trop difficile à appliquer, on n'a qu'à ſe tenir à celui de *grand*, qui eſt ſûr, & qui ne demande aucune attention extraordinaire pour l'employer à propos, au lieu de hazarder ſans néceſſité d'employer impertinemment celui de *gros*.

Et ce même conſeil doit s'étendre à toutes les difficultés de la langue, où l'on eſt en doute de la maniere dont il faut ſe ſervir de quelque terme, ou fort vieux ou fort nouveau, ou de ſignification ambigue, pendant qu'il y en a d'autres qui ſignifient la même choſe, ſans avoir aucun de ces défauts; rien n'étant moins excuſable, que de s'éloigner de l'uſage ſûr, pour rechercher des ornemens faux, ou dont on ne ſçait pas ſe parer. Cette ambition ridicule eſt la marque certaine d'un petit eſprit, qui tâche de relever le peu de valeur de ſes penſées par de prétendus agrémens d'expreſſions. Ceux qui diſent que des choſes exquiſes ne ſont guéres ſujettes à ce vice: plus elles ſont fines, plus elles ont beſoin de termes ſimples & uſités pour les faire entendre facilement, & rendre ſenſible ce qu'elles ont de délicat, & où il y a moins de priſe.

CHAPITRE VII.

Que la Critique doit être modeste.

QUELQUE obligation qu'ait un Critique de ne pas approuver les fautes indubitables, il y a maniere à les remarquer, & ce n'est pas à dire qu'il n'ait point de mesure à garder en le faisant, parce qu'il a raison de le faire. La modestie, qui sied si bien en toute sorte d'Ecrits, est essentielle à ceux de ce genre ; sur-tout quand on reprend des Auteurs de grande réputation, & qu'on les nomme en les reprenant, comme je crois qu'il est permis de faire quand ils sont morts. Je ne sçaurois mieux m'expliquer sur ce sujet, qu'en rapportant un exemple que l'Auteur des *Réflexions* me fournit encore, de modestie & d'immodestie tout à la fois : de modestie dans l'Auteur qu'il critique ; & d'immodestie dans sa maniere de le critiquer. De la façon qu'il a traité M. de Vaugelas, à qui tout ce qui parle & parlera jamais François sera éternellement redevable, vous verrez jusqu'où l'ambition de se distinguer, en triomphant d'un Ecrivain illustre, peut aveugler un esprit vain, & le faire égarer dans le fond & dans la maniere. C'est au sujet des répétitions, dont les meilleurs Auteurs Latins usent quelquefois, & dont il prétend que M. de Vaugelas n'a pas senti l'élégance. Comme je ne la sens non plus que lui, je suis bien-aise d'examiner le plus exactement qu'il me sera possible ce que l'Auteur dit là-dessus, pour voir si je ne pourrois point par son moyen parvenir à cette délicatesse de sentiment, qui lui est si particuliere.

Notre Langue, dit-il (a), *est heureuse en répétitions. Je ne crois pas néanmoins qu'elle le soit plus que la Latine, quoique M. de Vaugelas le prétende dans ses Remarques.* Il ne le prétend point assurément.

(a) Pag. 576.

Voici ſes propres termes, que l'Auteur n'a eu garde de rapporter, comme il y étoit obligé, parce qu'ils font voir qu'il impoſe. *Il y a*, dit M. de Vaugelas, *une autre ſorte de Répétitions, qui eſt vicieuſe parmi nous. Je dis parmi nous, parce que les Latins n'ont pas été ſi ſcrupuleux en cela, non plus qu'en beaucoup d'autres choſes.* On verra par la ſuite que c'eſt s'expliquer modeſtement pour le ſujet.

Dire que *les Latins n'ont pas été ſi ſcrupuleux que nous en répétitions*, eſt-ce dire que *notre Langue eſt plus heureuſe en répétitions que la leur?* Vous voyez bien, qu'au lieu de prétendre relever à cet égard notre Langue au-deſſus du Latin, comme l'Auteur le ſuppoſe, on pourroit dire que M. de Vaugelas la rabaiſſe plutôt en quelque ſorte au-deſſous, puiſqu'il traite de ſcrupule ſa délicateſſe.

Et s'il ſe trouve, dit encore notre Critique, *dans les Auteurs Latins quelques répétitions vicieuſes...* C'eſt lui qui le dit, & non pas M. de Vaugelas. Bien loin de le dire, il déclare poſitivement qu'il ne trouve *vicieuſes* les répétitions dont il parle, qu'en François: *je dis parmi nous;* par où il donne à entendre, qu'il ne tient pas ces mêmes répétitions pour *vicieuſes* en Latin. *Il ne s'en trouve pas moins*, continue le Critique, *dans nos Auteurs François.* Qui dit le contraire? Ce n'eſt pas M. de Vaugelas. Qu'on liſe toute ſa Remarque d'un bout à l'autre.

L'Auteur Critique lui impoſe donc manifeſtement, pour avoir occaſion de dire enſuite; *Il me ſeroit facile de faire voir ici par pluſieurs exemples, combien M. de Vaugelas ſe trompe.* Comment ſe peut-il tromper en ce qu'il n'a pas dit? Et peut-on prendre dans un Livre ce qui y eſt, pour ce qui n'y eſt pas? Mais ſuivons.

M. de Vaugelas cite quatre ou cinq exemples pour prouver ce qu'il avance, que *les Latins n'ont pas été ſi ſcrupuleux que nous en répétitions.* L'Auteur prétend au contraire, que s'ils ont uſé de ces répétitions, ce n'eſt pas qu'ils fuſſent *moins ſcru-*

puleux que nous ; mais qu'*il faut qu'elles paſſaſſent pour élégantes :* & il examine celui des exemples qu'il trouve le plus favorable à ſa prétention, pour la ſoutenir. Le voici. *Convocato Concilio*, dit Céſar (*) *omniumque ordinum ad id Concilium adhibitis Centurionibus.* Voilà le paſſage : voici ce qu'en dit M. de Vaugelas. *Céſar met deux fois le mot de* Concilium *ainſi proche l'un de l'autre. Nous avons notre Particule* y *en François, qui nous ſauve ces ſortes de Répétitions ; en quoi notre Langue a de l'avantage ſur la Latine ; car nous dirions,* Le Conſeil ayant été aſſemblé, & un tel y ayant été appellé, *au lieu de dire comme Céſar*, & un tel ayant été appellé dans ce Conſeil.

Voilà ce que dit M. de Vaugelas ſur le paſſage de Céſar. Voyons ce que dit notre Auteur pour y répondre. Il avoit à faire voir que la répétition que M. de Vaugelas remarque de ce mot *Concilium*, eſt *élégante.* Cela étoit curieux, & digne d'un homme qui promet des Remarques ſur la Langue Latine. Voici comment il s'y prend.

Il ne ſe peut rien de plus foible, dit-il, *que cette raiſon.* Premiérement, je ne ſçais ce qu'il entend par *cette raiſon*, n'y ayant rien de ce que M. de Vaugelas vient de dire qui puiſſe s'appeller proprement une raiſon. Un Critique doit parler juſte. *Car*, continue-t-il, *il n'y a peut-être point de répétitions que les Latins cherchent tant que celles-là ?* (chercher des répétitions ! *Cicéron, Céſar, & un grand nombre d'autres, en ſont remplis :* (j'aimerois bien autant *en ſont pleins.*) *Or il n'y a pas apparence, que des Ecrivains de cette conſéquence euſſent voulu, tout exprès & de gaieté de cœur, gâter leurs Diſcours par des répétitions, dont ils pouvoient ſi facilement ſe paſſer.*

Je vous demande, ſi ce n'eſt point ſe jouer un peu du Public, que d'écrire de la ſorte, & payer d'un *il n'y a pas d'apparence*, quand il faudroit dire de bonnes raiſons ? Car qu'apprend-t-on par ce Diſcours ? Qu'*il n'y a pas apparence* que Ci-

(*) De Bello Gall. *Libr. I.*

céron & César ayent fait des fautes ? Tout le monde en convient. Mais quand il semble pourtant, contre toute apparence, qu'ils en ont fait, est-ce assez, pour faire voir qu'il n'en est rien, de dire froidement, qu' *il n'y a pas apparence ?*

Il n'y a donc *pas apparence*, selon cet Auteur, *que* Cicéron & César *eussent voulu tout exprès & de gaieté de cœur, gâter leurs Discours, &c.* Qui lui a dit qu'ils l'ayent fait *tout exprès & de gaieté de cœur ?* Ne peuvent-ils pas l'avoir fait par inadvertence, ou par négligence ? Quintilien, qui les estimoit bien autant que l'Auteur les estime, n'a pas laissé pour cela de dire, « Qu'il ne faut pas s'imaginer, que tout ce que les grands Au-» teurs ont dit soit parfait. Ils se méprennent, dit-il; ils suc-» combent sous le poids de leur matiere, & ils se donnent » carriere quelquefois. Ils n'ont pas toujours l'esprit tendu, & » ils ne sont pas infatigables; puisque Cicéron a trouvé que » Démosthéne & Horace, qu'Homére même, sommeilloient de » tems en tems. Car enfin, conclut-il, pour être de grands hom-» mes, ils ne laissent pas d'être hommes. » *Neque id statim legenti persuasum sit, omnia quæ magni Auctores dixerint, utique esse perfecta. Nam, & labuntur aliquandò, & oneri cedunt, & indulgent ingeniorum suorum voluptati, nec semper intendunt animum, & nonnumquam fatigantur; cum Ciceroni dormitare interim Demosthenes, Horatio verò, etiam Homerus ipse videatur. Summi enim sunt, homines tamen* (*).

Ces grands Auteurs n'étoient donc pas infaillibles, selon Quintilien, Cicéron & Horace, comme selon notre Critique. Il ne reste plus qu'à déterminer en quel cas ils ont failli dans cette matiere de répétitions; c'est ce que le même Quintilien marque aussi clairement, que si M. de Vaugelas l'en avoit prié. « La répétition d'un même mot, ou d'une même phrase, dit » cet Oracle de la Critique, peut quelquefois sembler vicieuse, » quoique les meilleurs Auteurs n'ayent pas pris fort grand

(*) Quintil. *Libr. X. Cap. I.*

» soin de l'éviter; jusques-là que Cicéron même y est souvent » tombé, méprisant sans doute une Observation de si petite im- » portance. » *Ejusdem verbi, aut sermonis iteratio, quamquam non magnoperè summis Auctoribus vitata, interim vitium videri potest; in quod sæpe incidit etiam Cicero, securus tam parvæ observationis.* (*a*) Je voudrois bien avoir sçu rendre mieux ces dernieres & inestimables paroles, *securus tam parvæ observationis;* car je sens bien que ma Traduction est fort au-dessous de l'Original; mais les beautés suprêmes de l'expression ne se conservent pas facilement en traduisant.

Cet excellent passage contredit donc formellement, comme vous voyez, ce que notre Critique prétend, en ce que Quintilien traite de *vicieuses* les répétitions de ces Auteurs, que le Critique croit *élégantes;* & on y voit aussi formellement ce que je dis, & que M. de Vaugelas se contente d'insinuer avec sa modestie ordinaire, qu'ils y sont tombés par négligence.

Mais ce n'est rien encore, & quand Quintilien auroit pris à tâche de confondre notre Critique, il n'auroit pas pu dire autre chose que ce qu'il ajoute. En vérité, cet Auteur nouveau est malheureux, & il y a autre chose que de la faute dans son fait. C'est un exemple que Quintilien rapporte de cette négligence affectée, dont il accuse Cicéron. *Comme*, dit-il, *en cet endroit: Non seulement donc, ô mes Juges, ce jugement n'eut rien de jugement que le nom.* C'est ainsi que je suis obligé de tourner ce passage, pour lui conserver dans le François l'agrément qu'il a dans le Latin; & je m'assure que tous les connoisseurs en demeureront d'accord. Il ne faut pas lire le Latin pour cela: le voici. *Sicut hoc loco: Non solum igitur illud judicium judicii simile, Judices, non fuit* (*b*).

Je vous avoue mon peu de discernement; sans Quintilien j'y serois pris: & il n'y a guéres de répétition de mot dans les Anciens, que j'eusse trouvé plus excusable que celle-là, s'il ne la

(*a*) Quintil. *Libr. VIII. Cap. III.* (*b*) Cicer. pro Cluentio.

citoit pas pour exemple d'une *vicieuſe.* Voyons ſi celles que le Critique rapporte, & qu'il croit *élégantes*, ſont auſſi excuſables. Les voici. *Iter in ea loca fecit quibus in locis Germanos eſſe audiebat :* c'eſt de Céſar. *Nullus eſt dies quo die non dicam pro re :* c'eſt de Cicéron.

Il ſe peut faire que Quintilien porte trop loin la délicateſſe de ſa Critique, choiſiſſant pour un exemple de répétition *vicieuſe* le paſſage qu'il cite, & que j'ai traduit ; mais cela prouve du moins qu'à plus forte raiſon devoit-il trouver *vicieuſes* les répétitions de ces deux exemples cités par l'Auteur, dans leſquels il convient lui-même, qu'on pouvoit ſe paſſer facilement de ces répétitions : au lieu que la répétition ne ſe pouvoit éviter ſans préjudice du ſens, dans l'exemple que Quintilien rapporte, & que j'ai traduit. Cela eſt ſi vrai qu'on ne ſçauroit corriger cet exemple d'une maniere qui n'intéreſſe point le ſens, en ôtant cette répétition ; au lieu qu'on ne ſçauroit traduire en François d'une maniere ſupportable les deux autres alléguées par l'Auteur, en conſervant les répétitions qui y ſont, comme j'ai, ce me ſemble, traduit celui de Quintilien : Marque certaine que la répétition eſt moins *vicieuſe* que dans les deux autres ; ſi tant eſt qu'elle le ſoit, comme il le faut croire, puiſque Quintilien le dit. Comment ſoutenir après cela ce que dit l'Auteur, qu'*il faut que ces répétitions paſſaſſent pour élégantes*, puiſqu'une que Quintilien trouve *vicieuſe* l'eſt inconteſtablement moins, que celles que l'Auteur trouve *élégantes ?*

En vérité cela me fait grand peur pour lui, & pour tous ceux qui prétendent, comme lui, connoître les dernieres fineſſes des Langues mortes, même du Latin, qui eſt la mieux connue de toutes, comme on connoît celles des Langues vivantes. Ce jugement de Quintilien confond étrangement nos idées ſur cette matiere ; il eſt plus naturel de le croire que nous ; &, puiſque notre gout ſe rapporte ſi peu au ſien dans ce

passage, c'est une forte raison de soupçonner que nous ne sentons plus ce qu'elles avoient de plus particulier, & de plus délicat. Nous ne sommes pas Juges compétens de cette délicatesse; c'est un esprit de vie qui ne se conserve point dans les Livres. Elle n'est plus reconnoissable dans les Langues, dès qu'elles ne sont plus vulgaires, & le discernement en meurt avec elles.

Vous voyez par-là que notre Critique n'a pas raison de dire, que *M. de Vaugelas sçavoit beaucoup mieux le François que le Latin ;* qu'il n'en devoit rien au célébre Grammairien de qui j'ai parlé plus haut, & que ce Critique releve si fort au-dessus de lui, & qu'ainsi, il n'a que faire du *pardon* que notre Auteur lui accorde si *aisément* pour la *petite erreur* imaginaire dont il l'accuse. Ce n'est pas toujours une nécessité d'avoir régenté les basses Classes, pour sçavoir parfaitement cette Langue. Il y a bien du tems inutile pour un Régent dans ce Métier, si l'on peut appeller tems inutile, quelque partie de celui qui s'emploie à une occupation aussi noble dans le fond, que l'instruction de la Jeunesse. Et, comme rien n'empêche ceux qui n'en font pas profession, de s'appliquer aux mêmes études que ceux qui la font, quand ils sont aussi laborieux & éclairés, & qu'ils ont autant de génie pour les Langues qu'en avoit M. de Vaugelas, c'est avoir bien mal profité de la Lecture de son merveilleux Ouvrage, que de n'y avoir pas connu qu'il sçavoit aussi bien le Latin qu'il est louable & utile de le sçavoir.

Longè sequere & vestigia semper adora.

Quoiqu'un Critique soit aussi obligé d'être modeste dans les matieres qu'il entend le mieux, que dans celle qu'il entend le moins, il faut pourtant avouer qu'il seroit plus excusable de ne l'être pas sur des sujets où il excelleroit, que sur d'autres. Vous croiriez sans doute que notre Auteur est aussi sçavant en Latin qu'on le peut être, parce qu'il a eu l'audace de taxer d'ignorance

d'ignorance dans cette Langue un auſſi grand Perſonnage que M. de Vaugelas. Vous en allez juger par la maniere dont il traduit Cicéron, & vous verrez ſi ſa capacité doit faire ſupporter ſon immodeſtie. Il n'y a pas de plus certaine marque de bien ſçavoir deux Langues, que de bien traduire de l'une en l'autre. C'eſt ce qu'on attendoit plus que de perſonne, d'un homme qui a écrit ſur toutes deux. Voici cependant comment il tourne ce paſſage : *Loquendi elegantia augetur legendis Oratoribus & Poëtis ; ſunt enim illi veteres, qui ornare nondum poterant ea quæ dicebant, omnes propè præclarè locuti* (a).

Premierement, il met *quia* dans ſa citation, au lieu de *qui*, quoique j'aie trouvé *qui* dans toutes les Editions que j'ai pu voir : & ce n'eſt pas une faute d'impreſſion ; car il traduit ſur *quia*, quoique le ſens y répugne, comme je le ferai voir. Voici ſa Traduction : *Cicéron conſeille, pour apprendre à bien parler, de lire les anciens Poëtes & les anciens Orateurs ; parce*, dit-il, *que ne s'étant pas encore aviſés des expreſſions figurées, ils ont preſque tous bien parlé* (b).

Secondement, Cicéron ne parle pas plus des Figures en cet endroit, que des autres ornemens du Diſcours.

Troiſiémement, *nondum poterant* ne veut pas dire, *ne s'étoient pas encore aviſés*. Autre choſe eſt, ce me ſemble, *ne pouvoir faire* ; autre choſe, *ne ſe pas aviſer de faire*.

Quatriémement, Cicéron ne veut point dire, que ce ſoit à cauſe que les Anciens ne pouvoient pas encore orner leurs diſcours, comme le Critique traduit par *quia*, qu'ils parloient élégamment. Vous voyez bien que cela ſeroit ridicule ; comme ſi les ornemens du langage pouvoient empêcher de bien parler. Mais ce qu'il veut dire, & le vrai ſens de tout le paſſage eſt, que *la beauté de l'expreſſion ſe perfectionne à lire les Anciens, parce qu'ils ſe ſont preſque tous exprimés excellemment, quoiqu'ils ne puſſent pas encore orner le Diſcours*, comme on a fait

(a) Cicer. de Orat. *Libr. III.* (b) Pag. 308.

depuis ; le peu d'usage qu'on avoit fait jusqu'alors de l'éloquence, n'ayant pas encore donné occasion d'en inventer les ornemens.

Notre Auteur ne traduit pas mieux dans sa Préface, cet excellent passage de Quintilien. *Si ex eo quod plures faciunt consuetudo nomen accipiat, periculosissimum dabit præceptum, non orationi modo, sed quod magis est, vitæ* (*a*). « Si on prend pour usage » ce qui est en pratique parmi le plus de gens, les préceptes » en seront dangereux, non seulement pour le Langage, mais » encore pour la conduite de la vie. » Il a voulu dire *pour les Mœurs*; car c'est ce que Quintilien a entendu par *vitæ*, & non pas *la conduite de la vie*, qui est, comme tout le monde sçait, une chose différente des Mœurs.

Plus bas encore dans le même passage. *Consuetudinem sermonis vocabo consensum eruditorum*, il traduit, *J'appelle Usage de la Langue, la maniere dont les personnes polies ont coûtume de parler.* Cela revient bien à la définition que M. de Vaugelas donne de l'usage ; mais ce n'est pas ce que dit Quintilien, puisque *eruditorum* veut dire *habiles*, & non pas *polies*, comme l'Auteur le traduit. Or il s'agissoit en cette occasion de traduire Quintilien ; & non pas de détourner son sentiment pour le rencontrer avec M. de Vaugelas.

Cette maniere de traduire est assez ordinaire à l'Auteur, & par-là il ne manque jamais d'autorités; car quand elles ne disent pas ce qu'il veut, il le leur fait bien dire par force. En voici un exemple curieux dans la Traduction d'un passage de César. *Ils ont des Idoles d'une grandeur démesurée, dont ils remplissent d'hommes vivans les parties qui les composent, lesquelles sont d'osier ; & où après avoir mis le feu, les hommes qui y sont enfermés, meurent environnés de flammes. C'est*, dit-il (*b*), *ce que porte le Latin mot à mot.* Je le nie formellement. Le voici. *Immani magnitudine simulacra habent, quorum contexta viminibus membra*

(*a*) Quintil. *Libr. I. Cap. V.* (*b*) Pag. 387.

vivis hominibus complent, quibus ſuccenſis, circumventi flamma exanimantur homines (*a*).

Premiérement, il n'eſt pas vrai que *ſimulacra* veuille dire *Idoles* en cet endroit, comme l'Auteur le traduit. *Idoles*, comme tout le monde ſçait, ne ſe dit que de Figures fabriquées pour être l'objet d'un culte religieux; & ce n'eſt pas de quoi il s'agit ici.

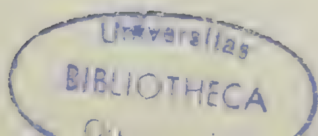
Secondement, pour traduire *mot à mot*, comme il dit qu'il fait, il falloit traduire *membra*, *les membres*, & non pas *les parties qui les compoſent*, comme il a traduit. Mais il faut ſçavoir, que ſon but eſt de faire voir par ce paſſage que les Anciens *ſe ſervoient de tours de paroles*, qui rendoient leurs Périodes trop longues; & afin que cela paroiſſe mieux, il met quatre mots dans ſa Traduction, pour un qu'il y a dans l'original.

Troiſiémement, il en ajoute encore quatre autres pour la même fin, qui ne ſont pas non plus dans le Latin; car pour rendre *mot à mot* l'*homines* de Céſar, il falloit mettre ſimplement *ces hommes*, & non pas, comme il a mis *les hommes qui y ſont enfermés*. Mais c'eſt que quatre & quatre font huit; & huit mots de plus dans une Période la font paroître plus longue qu'elle ne paroîtroit, s'ils n'y étoient pas. Cela ſe peut démontrer mathématiquement.

Il n'y en a point qu'il ne faſſe trouver trop longue, toutes & quantes fois il lui plaira, en la traduiſant avec ces circuits de paroles affectés. Et qu'ainſi ne ſoit, qu'y auroit-il de *ridicule* à celle-ci, pour la longueur, s'il l'avoit traduite *mot à mot* de cette ſorte? *Ils ont des Figures de grandeur déméſurée, dont ils rempliſſent d'hommes vivans les membres faits d'oſier, auxquels, mettant le feu, ces hommes meurent environnés de flammes.*

Cela n'eſt pas élégant, non plus que ſa Traduction, parce que cela eſt traduit *mot à mot*; auſſi n'eſt-ce pas d'élégance qu'il s'agit entre lui & moi dans ce Paſſage; mais on n'oſeroit

(1) Cæſar de Bello Gall. *Libr. VI.*



dire, qu'il y ait rien de ridicule pour la longueur, de cette maniere que je viens de le rendre, comme il le prétend avec raison de la maniere qu'il l'a rendu, la plus infidéle du monde, dans une occasion, où la fidélité étoit si essentielle à ce qu'il vouloit montrer.

Je ne sçaurois finir cette matiere, sans remarquer encore un contre-sens très-remarquable dans un aussi habile homme que lui. Après avoir établi de cette sorte, que le Latin est plus diffus que le François, il en excepte (*) *quelques expressions Latines, si courtes*, dit-il, *& si serrées, qu'il est impossible de les bien exprimer en François, sans y ajouter quelque terme.*

Tout le monde avoit trouvé jusqu'à lui, que la meilleure partie du Latin étoit d'expressions de cette nature, & il n'y a pas un Traducteur en notre Langue qui ne s'en soit plaint. Ainsi, il n'avoit que faire d'exemples pour le prouver, & on l'en auroit bien cru sur sa parole. Mais, puisqu'il en vouloit alléguer, pourquoi en aller chercher un dans l'Ecriture, qui ne prouve rien moins que ce qu'il veut, pendant qu'il y en a un million d'autres par-tout? *Comme, par exemple*, dit-il, *ce Passage de S. Paul*, Ego enim delibor. *Car pour le traduire, il faut nécessairement le faire de cette sorte;* » Car pour moi, je suis » comme une Victime, qui a déja reçu l'aspersion pour être » sacrifiée. »

Se peut-il qu'il ne voie pas que ce qu'il y a de *court* & de *serré* dans cette expression *delibor*, ne vient pas d'une énergie grammaticale, comme il le suppose; mais seulement de l'étendue du sens que la chose signifiée par ce mot renferme, & de la nature de cette chose signifiée? Comme elle n'est point connue en France, & qu'elle n'y a jamais été, il est bien naturel, qu'on ne s'y soit pas avisé de faire un mot pour la signifier, non plus que pour signifier toutes les autres Cérémonies ou Usages semblables de l'Antiquité Juive, Grecque, & Romaine, qui ne se

(*) Pag. 389.

pratiquent plus. Ainsi, si l'on veut faire entendre cette expression en François, il faut nécessairement expliquer tout du long la chose qu'elle signifie, comme notre Auteur a fait; comme il faudroit l'expliquer de même en la Langue de quelque autre Pays que ce fût, où la Cérémonie que ce mot signifie ne seroit pas plus connue qu'en France; & comme il faudroit enfin tout de même expliquer au long en Latin plusieurs termes François qui expriment des Coutumes ou des Cérémonies connues en France, si on vouloit faire entendre ces termes dans un Pays, où l'on n'entendroit que le Latin, & où ces Cérémonies seroient inconnues.

Pour vous rendre cette comparaison plus sensible, prenons qu'on veut traduire la Lettre de Voiture sur la Berne, dans la Langue de quelque Pays, où l'on ne sçait ce que c'est que la Berne. Ne seroit-on pas obligé, si on vouloit se faire entendre, de traduire, *je fus berné*, par une explication beaucoup plus ample, que celle par laquelle l'Auteur traduit *delibor?* Or je vous demande si on seroit bien fondé là-dessus à dire que le François *a des expressions courtes & serrées*, comme il le dit du Latin sur un fondement tout semblable? En vérité, il falloit avoir bien envie de citer S. Paul: & *ces Messieurs*, qui ont tant affecté de le citer dans leur Logique, & ailleurs, sans nécessité, ne l'ont jamais fait si mal-à-propos.

CHAPITRE VIII.

Que la Critique ne doit pas être flateuse.

C'Est ici une espéce particuliere d'immodestie, dont j'ai cru devoir faire un Chapitre à part, au lieu de la comprendre dans le précédent. Elle consiste à louer d'un ton d'arbitre, qui adjuge un Prix, & qui croit faire grande faveur à ceux qu'il loue. J'appelle aussi ce vice du nom de flaterie, parce

qu'on n'y tombe guéres ſans affectation, & que c'eſt d'ordinaire par quelque motif auſſi malhonnête dans le fond, que la choſe eſt honnête en apparence. Car il y a quatre eſpéces de flaterie, dont il ſeroit aſſez difficile de dire laquelle eſt la plus criminelle. Les deux plus connues ſont celles qui péchent contre la vérité, en louant ceux qui ne ſont pas louables; ſoit que la choſe dont on les loue ne ſoit pas véritable; ou, ſi elle eſt véritable, qu'elle ne ſoit pas digne de louange. La plupart du monde ne connoît que ces deux ſortes de flaterie; mais il y en a deux autres qui ne ſont pas moins à blâmer, & c'eſt, lorſqu'on loue d'une choſe véritable, & vraiment digne de louange, mais pour une mauvaiſe fin, comme pour corrompre ceux qu'on loue, ou pour mépriſer d'autres gens qu'on ne loue pas de même, quoiqu'on ait la même occaſion de les louer.

On ne ſe défieroit pas qu'un Critique auſſi vain que le nôtre a paru dans le Chapitre précédent, fût flateur de toutes ces manieres. Cependant, on ne peut guéres l'être davantage. Il ne cite jamais, qu'en approuvant des Auteurs que tout le monde doit éviter, ſuivant les principes que j'ai poſés. Il en loue inceſſamment d'autres, de ſi peu de mérite, que ſes Lecteurs le reconnoîtront facilement à cette marque, ſans que je les nomme; pendant qu'il va démêler curieuſement dans les plus eſtimables deux ou trois endroits, qui ſont peut-être les ſeuls négligés, & qu'il les nomme preſque toujours, ſoit qu'il les approuve ou les reprenne, ſans les louer. Je ſuis forcé d'en citer quelques-uns de cette ſorte, pour ſervir d'exemple, de peur qu'on ne croie que je lui impoſe. Je n'en vois guéres entre ceux qu'il cite, de plus généralement eſtimés, que les Auteurs des mœurs des Iſraélites, & des dernieres Traductions de la Rhétorique d'Ariſtote, d'Horace, & de Térence. Or quelle idée un Lecteur ignorant peut-il prendre de ces Livres dans le ſien, quand il les y voit rarement approuvés, & ſouvent cenſurés,

mais presque toujours sans éloge; sinon, que ceux des autres, qu'il loue toujours, sont beaucoup meilleurs? Cependant, ce n'est pas à dire que ces autres soient infaillibles, parce qu'il ne les reprend pas. S'il étoit juste de les punir de l'entêtement qu'il a pour eux, il seroit bien facile de montrer le contraire. Tout le monde sçait qu'il y en a, & des plus terribles, dont les fautes ont été relevées plus d'une fois avec tant de force, qu'ils ont trouvé à propos de les dissimuler, tout terribles qu'on s'imagine qu'ils sont.

Il n'est pas moins à blâmer, qui le croiroit, pour ceux qu'il loue à juste titre, que pour ceux qu'il loue injustement. Le Public n'attend pas après son Jugement, pour reconnoître le mérite des gens excellens, & n'apprend rien de nouveau à les voir louer. Il ne fait donc rien en les louant, ni pour eux, ni pour les autres. J'ajoute encore, ni pour lui; car il est facile de juger, que son but a été de leur faire sa cour, & d'attirer des Protecteurs à son Livre. Mais je crains bien que cette adresse ne lui réussisse pas, & qu'ils ne lui sçachent pas assez de gré des éloges qu'il leur donne, & que personne ne leur conteste, pour partager avec lui l'iniquité de ses censures, en se déclarant ses Partisans.

Quel effet peuvent donc produire ces louanges? Nul autre, que de faire sentir aux Ecrivains qu'il ne loue pas l'extrême différence qu'il y a, selon lui, entre eux & ceux qu'il loue. Voyez dans combien d'inconvéniens différens & inévitables on tombe en critiquant, pour satisfaire la démangeaison ambitieuse, indiscréte & maligne de nommer. Il semble qu'il ne rende justice au mérite, que pour chagriner ceux à qui il n'en trouve pas, pour donner plus de poids à la censure qu'il fait des uns, par le bon discernement qu'il fait voir à louer les autres. Quel horrible détour, si cela étoit, pour affliger des gens qui ne lui ont jamais rien fait! Qui se défieroit d'un artifice si malicieux & si plausible! Mais à Dieu ne plaise que je le

juge sur les apparences, & que je lui attribue des intentions criminelles, tant qu'il en peut avoir d'innocentes.

M. de Vaugelas s'est bien gardé qu'on le pût soupçonner de rien de semblable. N'avez-vous point remarqué qu'il ne nomme non plus les Auteurs qu'il approuve que ceux qu'il reprend; & qu'il se contente, tout au plus, de les désigner d'une maniere qui ne force personne à les connoître? *Je nomme les morts quand je les loue*, dit-il lui-même, afin qu'on ne crût pas qu'il en usât ainsi sans dessein; *mais non pas les personnes vivantes, de peur de leur attirer de l'envie, ou de passer pour flateur.* C'est dans son admirable Préface, que je ne me lasserois jamais de citer. Est-ce qu'il n'aimoit pas autant les bons Auteurs vivans qu'il allégue, qui étoient presque tous ses intimes amis, que notre Critique aime ceux qu'il cite, à la plupart desquels il n'a peut-être parlé de sa vie?

Que si M. de Vaugelas paroît trop scrupuleux, ou d'une authorité trop peu considérable, on trouvera apparemment celle du Vaugelas de l'ancienne Rome de plus grand poids. Il n'est pas nécessaire d'avertir, que c'est de Quintilien que j'entens parler. Or, non content de remarquer que Cicéron n'avoit parlé que des morts, comme je l'ai rapporté plus haut, ayant à parler lui-même d'un Auteur vivant de mérite fort distingué, il le désigne d'une maniere si obscure, qu'on ne sçauroit juger qui c'est, quoiqu'on connoisse assez les illustres de son tems. « Nous avons, dit-il, la gloire de posséder encore un homme » digne des louanges de tous les siécles. On sçait assez qui je » veux dire : on le nommera quelque jour. » *Superest adhuc & exornat ætatis nostræ gloriam, vir sæculorum memoriâ dignus; qui olim nominabitur, nunc intelligitur* (*). Et de peur qu'on ne crût que ce fût par négligence, ou par envie, qu'il en usoit de cette sorte, il a voulu en rendre raison, aussi bien que M. de Vaugelas; car après avoir parlé de tous les morts qui

(*) Quintil. *Lib. X. Cap. I.*

avoien

avoient bien écrit de la Rhétorique avant lui. « Il y en a, ajou-
» te-t-il, encore plusieurs aujourd'hui non moins estimés, qui
» m'auroient épargné bien de la peine, s'ils avoient voulu ne
» rien laisser à traiter de toutes les parties de cet art. Mais je
» ne parle point de ceux qui vivent : le tems de leur louange
» viendra quelque jour ; car leur mérite ira jusqu'à la posté-
» rité : & l'envie, qui ne s'attaque point aux morts, mourra avec
» eux ». *Parco nominibus viventium, veniet eorum laudi suum tempus ; ad posteros enim virtus durabit, non perveniet invidia* (*).

Vous voyez que ces excellentes paroles reviennent au noble conseil du Sage, de *ne louer qu'après la mort.* J'avoue que la pratique contraire est utile dans le commerce du monde, & qu'il est peu d'ames d'assez bonne trempe pour résister au poison de la louange ; quoiqu'à dire vrai, il soit bien honteux de se laisser corrompre avec une monnoie, dont les plus pauvres sont riches, & dont les moins gens de bien sont les plus libéraux.

Mais à quoi nous servent nos études, si elles ne nous élevent pas au-dessus de cette foiblesse ? Il n'y a point de louanges qui doivent moins obliger, que celles que les gens de Lettres se donnent les uns aux autres. C'est une Nation qui ne parle jamais de personne avec indifférence : il faut toujours, ou qu'elle loue, ou qu'elle blâme ; mais si elle blâme, ce n'est guéres sans intérêt. Ils sont si connus pour avides de gloire, qu'on a toujours sujet de croire qu'ils ne travaillent à celle des autres, que pour obliger les autres de travailler à la leur. Il se fait entre eux un commerce continuel d'éloges, qui ne persuade guéres le Public, & qui le fait rire quelquefois. Mais pourquoi seroient-ils plus exemts que le reste des hommes d'un vice si général & si autorisé dans un siécle où la flaterie s'est répandue avec un débordement qui scandalisera la derniere postérité ?

(*) Quintil. *Lib. III. Cap. I.*

CHAPITRE IX.

Que la Critique ne doit pas être outrageuse.

IL s'agit ici de la plus indispensable & plus générale des obligations d'un Critique. Il n'est pas impossible d'être modeste en critiquant, témoin M. de Vaugelas : il n'est pas non plus difficile de n'être pas flateur ; mais rien n'est plus facile que de n'être pas outrageux. La répréhension est déja assez odieuse d'elle-même, quelque adroitement qu'on la prépare, ou qu'on la déguise, sans la rendre encore de plus mauvais goût par les termes dont on l'assaisonne ; &, de quelque esprit qu'elle soit soutenue, elle ne sçauroit jamais plaire qu'à de méchans cœurs, quand elle est traitée de cette sorte.

Je n'aurai pas grand'peine à en trouver de exemples dans l'Auteur qui m'en fournit, tout flateur qu'il est ; car on diroit à l'entendre, qu'il est le Dictateur de la République des Lettres, & que tous les autres ayant composé par son ordre, afin qu'il pût régler les rangs entre eux, il a autorité de leur assigner à chacun leur place, par les censures plus ou moins fortes qu'il en fait. Que répondroit-il, si quelqu'un d'eux lui demandoit, *Qui vous a établi Juge entre nous?* Quand il traite l'un d'*affecté*, l'autre de *pédantesque*, celui-ci de *petit esprit*, celui-là de *faiseur d'Entretiens*, de *certain Auteur qui a voulu faire une Rhétorique* (*), & mille autres manieres méprisantes & malignes de les désigner, dont tout honnête homme doit se garder, à plus forte raison un dévot, tel qu'il veut paroître dans son Livre? Car il y fait parade en toute rencontre d'une grande délicatesse de conscience ; mais la sévérité de la Morale qu'il y étale avec tant d'ostentation, seroit, ce me semble, bien plus chrétiennement employée à éviter ces expressions injurieuses,

(*) Pag. 366, 370, 463, 548, 551.

qui ne sont nullement nécessaires pour établir ses sentimens.

Qu'il y a loin de cette maniere de critiquer à la bonne ! Voyez avec quel soin M. de Vaugelas, qui étoit fort dévot, mais qui n'étoit pas un dévôt de profession, a évité cet écueil des Critiques; les précautions qu'il a prises pour éloigner de lui tout soupçon de vanité & de malignité, pour adoucir l'amertume qui est inséparablement attachée à la répréhension, & que la nature a toujours tant de peine à digérer. *Les Maîtres*, dit-il, *m'ont appris que cette façon d'écrire est vicieuse : ce n'est pas une régle que je fasse ; je ne prétens pas avoir cette autorité. Il me semble que ce n'est point nettement écrire ; je m'étonne que plusieurs Ecrivains ne s'en apperçoivent pas :* & une infinité d'autres tours semblables, également modestes & obligeans.

Un Critique, qui cherchoit tant d'adoucissement, n'auroit pas dit, comme le nôtre, sur le Traité des Ballets, que le *sçavant Religieux*, qui l'a fait, *y explique fort doctement ce que c'est que Capriole* (*a*)*;* & qu'*il est difficile de croire qu'il ait employé à la plus grande gloire de Dieu tout le tems qu'il a mis à le composer* (*b*).

On peut dire d'un Auteur qui n'est pas de l'Académie, sans l'outrager beaucoup, qu'il *ne se pique pas tant d'écrire purement, que clairement :* mais d'un Auteur qui en est, & par conséquent reconnu pour Juge compétent de la Langue, n'est-ce point l'offenser que de dire (*c*), qu'il ne *se met pas beaucoup en peine des mots*, qu'il *fait des métaphores si basses & si grossieres, qu'on ne sçauroit les adoucir par aucun correctif ;* que *son expression est fort basse, & plate ;* qu'il *a fait une faute grossiere contre le régime*, &c. Et quand même un Auteur ne seroit pas de l'Académie, n'est-ce pas s'ériger en Censeur public à titre d'office, que de prononcer sans aucune nécessité (*d*) qu'il *se trompe en cette rencontre, aussi bien qu'en plusieurs autres ;* qu'un autre *ne s'entend pas dans ce qui regarde la délicatesse de la Langue ;* que

(*a*) Pag. 103. (*b*) Pag. 211. (*c*) Pag. 186, 304, 305, 543. (*d*) Pag. 604, 650, 655, 677, 682.

le *langage* de celui-ci *eſt bien plus précieux que correct;* que celui-là *ſe trompe groſſiérement, & que ſa raiſon eſt pitoyable;* qu'il *fait de fort méchantes phraſes;* qu'*on ne doit pas s'étonner de ſes fautes, qu'il ne ſe peut rien de plus plat, & que ſes mots ſont pitié;* qu'un Livre *n'eſt non plus recommandable par ſa diction, que par les choſes qu'il renferme.* Voilà un Auteur bien à ſon aiſe!

Goguenard, dit encore notre Critique quelque part (*a*), *n'eſt pas un nom fort honorable, & Magiſter s'emploie dans le Style railleur.* Quoiqu'il ait fait bien des déciſions auſſi peu néceſſaires que ces deux-là, on ne laiſſe pas de voir, qu'il n'a parlé de ces termes injurieux, que pour avoir prétexte de rapporter en exemple une application qui en a été faite.

Quand il ne traiteroit de cette maniere, que des Ecrivains vulgaires, ſa licence ſeroit toujours inſupportable. Que ſeroit-ce donc s'il en avoit traité ainſi qui ſont d'un mérite diſtingué? Cela ſeul ne ſuffiroit-il pas pour détruire tout ce qu'il a dit contre les autres, & ôter toute croyance dans l'eſprit des honnêtes gens à la cenſure qu'il en fait? Je n'entreprens pas de défendre tous les bons Auteurs qu'il traite indignement. J'aurois trop à faire. Un ou deux ſuffiront, pour juger de ſon diſcernement, ou de ſa bonne-foi, & prouveront autant que vingt contre lui.

Il eſt facile de ſçavoir que les *Entretiens ſur les Sciences* ſont d'un fort habile homme, fameux par un grand nombre de bons Livres en différentes matieres, quoiqu'il plaiſe à notre Critique de l'appeller *un faiſeur d'entretiens.* Mais comme il échape quelquefois à de bons Auteurs de faire des Ouvrages médiocres, quand ils écrivent beaucoup, comme celui-ci, il n'eſt perſonne qui ne crût ſur cette maniere de l'appeller, que ces *Entretiens* ſont quelque choſe de fort chétif. *On ne peut excuſer*, dit le Critique (*b*), *cette négligence d'un faiſeur d'entretiens, qui dit, en louant une Communauté qui eſt fort au-deſſus de ſes louanges;*

(*a*) Pag. 243 & 389. (*b*) Pag. 548.

Ils vivent dans un grand éloignement du monde, & mépris de ce qu'on y appelle grand & agréable. Cette phrase est estropiée, &c.

Qui croiroit que le Livre dont il parle de la sorte, fût un des plus utiles, pour ce qu'il traite, & des plus instructifs de notre Langue; aussi estimable pour le moins, à tout prendre, que bien d'autres qu'il ne cite jamais sans éloge? Que si cela est vrai, comme il est facile de le vérifier, n'est-il pas responsable de l'idée injuste & désavantageuse qu'il en donne, sous prétexte de trois ou quatre légeres négligences d'expression qu'il remarque? Et lui, qui loue quelquefois des Auteurs si médiocres, sans aucune nécessité, puisque c'est en les approuvant, ne devroit-il pas du moins marquer le mérite de celui-ci en le reprenant, s'il n'y avoit point de malignité dans son fait? Je vous avoue que quoique je ne connoisse cet Auteur que de nom, je rens avec plaisir ce témoignage à son Livre, parce qu'il n'a pas fait à Paris le bruit qu'il mérite, tout plein qu'il est de bonnes choses; pendant que tant d'autres, qui ne sont dans le fond que paroles, & rien plus, y sont prônés par tant de gens, comme par notre Critique, pour leur politesse prétendue, toute affectée, artificielle, & qui n'a rien d'original, ni de solide.

Mais la plus *inexcusable* & *insupportable* de toutes ses censures, pour me servir de ses termes, est celle qu'il a faite (*) du *Traité de Morale, sur la Valeur*. S'il est vrai qu'un malheureux est une chose sacrée, cet Auteur est celui de tous à qui il falloit le moins toucher, tout mort qu'il est. Sa disgrace a eu quelque chose de si pitoyable, qu'il n'y a point d'homme de Lettres sur-tout, qui ne doive frémir en s'en souvenant, bien loin de lui insulter; puisqu'il est certain que ce pauvre garçon n'étoit tombé dans l'état affreux où il a passé les dernieres années de sa vie, que pour s'être trop appliqué. Un homme de l'Académie Françoise, enfermé pour avoir perdu l'esprit,

(*) Pag. 370.

n'eſt pas une aventure ſi ordinaire, qu'elle puiſſe être oubliée en parlant de ſes Ouvrages. Toute la France l'a ſçu, & il n'eſt pas à préſumer que notre Critique l'ait ignoré.

De quelque maniere qu'on inſulte à un malheureux de cette eſpéce, quoique ce ne ſoit qu'à ſa mémoire, c'eſt toujours une inhumanité. Que ſera-ce donc de s'efforcer de montrer, qu'il s'étoit mis dans cet état pour faire de fort mauvais Livres, parce qu'il en a fait un qui déplaît à notre Critique, parmi pluſieurs autres qui ont leur mérite, comme la Traduction de Salluſte, & du Dialogue de l'Orateur de Cicéron? Pourquoi ôter à ſes parens & à ſes amis la ſeule conſolation qui leur reſte, en décriant autant qu'il ſe peut, les Reliques ſi précieuſes pour eux, de ſa raiſon & de ſon eſprit?

Quand la cenſure qu'en fait notre Critique ſeroit la plus juſte du monde, il ne ſçauroit parer à ce reproche. Que ſeroit-ce donc, s'il avoit tort? il reprend cet Auteur d'avoir dit *le Lycée & le Portique*, pour dire *les Stoïciens & les Péripatéticiens*, *parce*, dit-il, *que c'eſt faire parade de certains mots que tout le monde n'entend pas*. Mais, outre que les mots de *Stoïciens* & de *Péripatéticiens* ne ſeroient pas entendus de plus de monde que ceux de *Portique* & de *Lycée*, de quel monde notre Critique entend-il parler? Il ne peut entendre que le monde à l'uſage duquel un Livre *de Morale* peut être; car il importe peu que tout autre monde que celui-là entende, ou n'entende pas les mots qui ſe trouvent dans ce Livre. Or, comment peut-on dire que le *Lycée* & le *Portique* ſoient des mots, que tout le monde, à qui il convient de lire un *Traité de Morale*, n'entende pas?

Mais ce n'eſt-là que le prélude. Voyons ce qui ſuit. C'eſt un exemple tiré de ce Traité; lequel, ſelon notre Critique, *renferme ſeul preſque tous les défauts qui accompagnent le Style pédanteſque. Ce Style conſiſte*, dit-il, outre ce que j'ai déja rapporté, *à parler toujours avec emphaſe*, *à ſe ſervir ſans ceſſe des*

termes de Sciences, & à être bouffi de Grec & *de Latin.* Or il me ſemble qu'il n'y a d'*emphaſe* dans cet exemple, que celle qui eſt naturelle au ſens qu'il renferme, & au ſujet qui y eſt traité; que les *termes de Sciences*, qui y ſont, y viennent proprement, & néceſſairement, que deux mots Grecs, & un Latin qui s'y trouvent, ne ſont pas à blâmer dans un *Traité* dogmatique ſur la nature d'une vertu; & qu'ils ne ſçauroient être employés plus à propos qu'ils l'y ſont.

Il ne faut pour le prouver que rapporter ſimplement le paſſage même, en retranchant ces trois mots, dont je conviens, que cet Auteur auroit pu, mais non pas dû, s'abſtenir, vu la nature de ſon Ouvrage. Que ſi, en ôtant ces trois malheureux mots, tout le reſte de ſon Diſcours paroît bon, & même agréable, je vous demande, ſi ce n'eſt pas une affectation ridicule de non-pédanterie, ſi j'oſe m'exprimer de cette ſorte, que de prétendre que ces ſeuls mots ſuffiſent, pour rendre ce diſcours un modéle du *Style pédanteſque?*

L'une des plus déſagréables ſujétions des Ouvrages de Critique, comme celui-ci, eſt la répétition des paſſages, le plus ſouvent ennuyeuſe, quoique néceſſaire. Mais, bien que celui dont il eſt queſtion ici entre nous ſoit aſſez long, il eſt choiſi ſi judicieuſement, que je ne crains point d'ennuyer en le rapportant. Le voici.

Les Latins, par le mot de Vertu *entendent ſinguliérement la* Valeur, *comme s'ils avoient penſé, que la valeur fût la ſeule Vertu par excellence. D'ailleurs, quelques-uns ont eſtimé avec beaucoup de vraiſemblance, que ce mot tire ſon origine d'un nom qui ſignifie l'Homme. Une ſemblable Etymologie eſt tout-à-fait évidente dans la Langue Grecque, qui non ſeulement donne le nom général de Vertu à la Valeur, mais qui l'appelle encore* d'un autre qui ſemble *marquer, que l'homme y trouve ſon véritable caractere, & qu'il ſeroit indigne de porter le nom d'homme, s'il manquoit d'en avoir le cœur. La langue des Grecs, ni celle des Latins, n'ont pas tant fait d'hon-*

neur à cette Vertu, que lui en a fait la nôtre. N'eſt-ce pas une choſe remarquable, qu'on lui ait affecté le nom même qu'on emploie pour exprimer le prix des choſes ; comme ſi on vouloit faire entendre, que les hommes ne valent peu, ou beaucoup, qu'à proportion de leur courage.

Il faut être bien prévenu contre l'Auteur de ce diſcours ; pour s'écrier là-deſſus, *ſe peut-il rien voir de plus pédanteſque ?* Oui, ſans doute, puiſqu'il ne peut être qualifié de cette ſorte, que par une injuſtice extrême. Si tout le Livre reſſembloit à cet endroit, peut-être y auroit-il quelque choſe à redire. Mais qu'au commencement d'un *Traité de Morale*, un Auteur employe une page à examiner l'origine du nom de la vertu dont il veut traiter, quand cette origine eſt auſſi ſignificative que celle-ci, c'eſt une délicateſſe qui ne ſeroit pas pardonnable à un Courtiſan, ni à une femme, que de dire que *rien n'eſt plus pédanteſque.*

Sur quel fondement peut-on prétendre que *l'étymologie n'eſt pas une véritable preuve* de l'idée qu'on a eue des choſes, & qu'on en a voulu donner, en leur impoſant des noms, quand ils ſont d'auſſi grand ſens, que les noms Grecs, Latins, & François de la vertu qui fait le ſujet de ce *Traité ?* Ne font-ils pas voir clairement, qu'elle a été conſidérée dans ces trois Langues, comme la plus noble & la plus virile de toutes les vertus ? c'eſt tout ce que cet Auteur a voulu prouver en cet endroit ; car que ce ſoit juſtement ou non, qu'elle a été conſidérée de cette ſorte, ce n'eſt point ce qu'il y examine. Or je demande, s'il y a rien de plus raiſonnable & de plus naturel à un Auteur, que de relever l'excellence de ſon ſujet, autant que la vérité le permet ?

Notre Critique ne ſe plaindra pas de ce que je le traite de Courtiſan dans cette rencontre, où il en affecte ſi ouvertement le ſtyle & les ſentimens. *Voulant parler*, dit-il, *de la valeur à Monſeigneur le Dauphin, à qui il a bien oſé dédier ſon Ouvrage.* Voilà aſſurément une grande inſolence à un homme de l'Académie, qui

qui a penſion du Roi, & qui eſt chargé du ſoin de ſa Bibliothéque, *d'oſer dédier* un Livre *de Morale* à un Prince de quinze ans. Vous avez pu remarquer juſqu'ici que je n'aime pas à m'emporter; mais la patience m'échape cette fois. Ya-t-il de Valet à la Cour, qui pût marquer plus groſſiérement, que par cette Critique, la frayeur baſſe & ſervile que la canaille a des Princes: ni rien de plus indigne, je ne dis pas d'un dévot; mais ſeulement d'un homme de Lettres, que la diſpoſition de cœur, d'où cette expreſſion doit être néceſſairement partie? Comment oſe-t-il lui-même avancer à la vue de toute la France, que c'eſt une audace blamable dans un Ecrivain de cette qualité, que d'écrire à un jeune Prince ſur les vertus les plus convenables à ſa condition? Y a-t-il quelque Loi qui défende à ceux qui ne ſont pas chargés de leur éducation, de leur dire de bonnes choſes, de traiter avec eux des matieres *de Morale* qui les regardent, & de rendre public ce qu'on en penſe? Ne ſemble-t-il pas qu'ils ne doivent être inſtruits qu'en cachette, & qu'il faut bien ſe garder de faire connoître au monde, qu'ils ne ſçavent pas toutes choſes naturellement, & ſans avoir rien appris?

Voilà comment les gens de Lettres deviennent *de grands & magnifiques flateurs*, pour me ſervir des termes de Longin; au lieu de ſe conſerver ſoigneuſement dans la poſſeſſion de l'honnête liberté, & de la ſage hardieſſe, qui eſt naturelle & ſi néceſſaire aux bons Eſprits. C'eſt ainſi qu'on corrompt celui des Grands, en leur faiſant accroire par ces ſortes d'égards outrés & ridicules, qu'il n'eſt preſque permis à perſonne de leur parler; que la raiſon, que la vérité ne doit pas avoir le même accès auprès d'eux, qu'auprès des autres hommes; & qu'au lieu que les autres hommes ſont obligés de la révérer, qui que ce ſoit qui la leur repréſente, les Grands ne la doivent écouter, que quand elle eſt accompagnée des titres, des charges & des autres marques extérieures d'autorité qui lui ſont étran-

geres. En vérité, quoique notre Critique parle beaucoup de la Cour, cet endroit de son Livre me feroit soupçonner qu'il ne la connoît guéres. On est fort moqueur en ce Pays-là. Je m'assûre que s'il y a été vu, on aura ri de cette affectation de respect mal entendu ; & qu'on aura trouvé, qu'il fait trop le Courtisan, pour être de la Cour : comme cet Ancien fut reconnu à Athénes pour étranger, parce qu'il parloit trop bon Athénien.

CHAPITRE X.

Qui est l'Auteur des Réflexions sur l'Usage présent de la Langue.

JE ne sçaurois croire que vous n'ayez la même curiosité que moi de sçavoir, quelle espéce d'homme est notre Critique, voyant l'autorité qu'il se donne, & la hauteur dont il traite tant de gens. Il n'est pas naturel qu'il en use de la sorte, sans être poussé, ou soutenu, ou même assûré d'être avoué, en cas que son Livre réussisse; &, s'il ne veut pas être connu par son nom, puisqu'il ne l'y a pas mis, il faut bien qu'il prétende l'être par quelque autre endroit fort avantageux, pour oser se donner cette licence. Il n'est pas nécessaire d'avoir lu son Ouvrage aussi attentivement que moi, pour découvrir d'où lui vient une audace si extraordinaire. Il est marqué à des caractéres qui ne trompent point, & vous les reconnoîtrez facilement. Je crois d'autant plus devoir vous faire part de la recherche que j'en ai faite, qu'elle a beaucoup contribué à la résolution que j'ai prise de choisir ses fautes pour me servir d'exemples. Si son Livre n'avoit aucun appui, cela auroit été peu nécessaire, étant aussi peu connu que vous dites : & l'on pourroit quasi assurer qu'il ne le seroit jamais davantage ; car c'est une régle générale, qu'hors qu'un Livre soit excellent, sa réputation va toujours en diminuant. La seule exception qu'il

y a à cette régle, eſt, quand un Auteur eſt attaché à quelque parti conſidérable des Lettres, qui ne l'avoue pas d'abord, ſoit parce qu'on ne l'eſtime pas aſſez pour cela dans ce parti, ou que ſon deſſein eſt odieux comme celui de notre Critique, ou pour quelque autre raiſon. Alors on l'envoie ſeul comme un enfant perdu, pour voir ce qui en arrivera. S'il ne fait point de mauvaiſe rencontre, & qu'il ne ſoit pas aſſez connu, en ce cas le Parti ne manque point de le faire connoître, pour eſſayer quel bruit il fera dans le monde, avant que de l'avouer ouvertement. On en parle comme d'une merveille; on trouve occaſion de le citer à tout propos; on le lit, on le prête, on le donne à qui en veut, & à qui n'en veut pas. De cette ſorte, bien loin de tomber dans l'obſcurité, il ſe reléve quelquefois d'où tout autre ne releveroit jamais, & parvient à un dégré de réputation, dont il n'approcheroit pas, s'il étoit abandonné à lui-même.

Quelque peu de bruit qu'ait fait juſqu'ici le Livre de notre Critique, il peut bien lui arriver quelque choſe de ſemblable, à conſidérer les marques qu'il porte, le dévouement entier qu'il y témoigne au plus fort Parti des gens de Lettres qu'il y ait aujourd'hui en France, & l'opinion qu'il y a bien voulu donner au Public de ſa liaiſon avec eux.

Il approuve ſur leur ſeule autorité vingt mots, que perſonne n'oſeroit dire qu'eux: comme *peinturer*, *fatuité*, *déchirement*, *incontradiction*, *invitation*, *inexact*, *incorruption*, *inexécuté*, *intenable*, *inforçable* (a), & quantité d'autres pareils, dont ils ont enrichi la Langue.

Il allégue les plus méchans endroits de leurs Ouvrages, auſſi hardiment que les plus beaux; témoin cet étrange Vers que je ne penſe pas qu'un autre que lui ait jamais cité, quoiqu'il diſe qu'on le cite d'ordinaire,

Dieu, dont nul de nos maux n'a les graces bornées (b).

(a) Pag. 380, 227, 156, 261, 272, 235, 262, 259. (b) Pag. 355. Hymn. *Audi, benigne Conditor.*

Il soutient leurs manieres de parler les plus vicieuses, telle que celle-ci, *nous renoncer nous-mêmes*, parce qu'on dit bien *renoncer la Foi* (*a*), comme s'il y avoit rien de si ordinaire dans notre langue, que des Verbes, qui ont un régime devant certains noms, qu'ils n'ont pas devant d'autres.

Si jamais un Grammairien est obligé de rendre raison de ses décisions, c'est assurément lorsqu'elles sont contre l'usage. Cependant notre Critique dit (*b*), que *Roi Prophête* est *meilleur* que *Prophête Roi*, qu'il avoue être *plus usité*, sans rendre d'autre raison de sa décision, que l'autorité de quelques *nouveaux Livres de Piété* qu'il ne nomme pas. Mais ils sont faciles à deviner, puisqu'il ajoute, qu'ils sont *écrits avec politesse* : & leurs Auteurs seroient aussi empêchés que lui à soutenir ce sentiment, pendant qu'il y a une raison évidente pour le contraire. C'est que David étant cité en qualité de Prophête, & non pas de Roi, il est bien plus naturel de le désigner premiérement par la qualité en laquelle il est cité, que par celle de Roi, qu'on n'ajoute que pour le distinguer des autres Prophêtes qui n'étoient pas Rois comme lui. C'est encore une fois le cas, ou jamais, de raisonner sur la Langue, ainsi que M. de Vaugelas le déclare & le pratique, non seulement quand l'usage est douteux, mais aussi quand il est, comme ici, d'accord avec la raison. Mais la raison & l'usage joints ensemble ne sont rien pour notre Critique, en comparaison de l'autorité de *ces Messieurs*.

Lorsqu'il censure quelque maniere de parler, sans nommer l'Auteur d'où il l'a tirée, c'est toujours, à coup sûr, de leurs Livres. On ne trouvera pas qu'il ait eu une seule fois, pour quelque autre Ecrivain que ce soit, ce même égard, que M. de Vaugelas a eu pour tous ceux qu'il a repris, jusqu'à déguiser le Passage qu'il censure, de peur qu'on n'en reconnoisse l'Auteur. J'ai déja rapporté ailleurs cet honnête & ingénieux

(*a*) Pag. 12. (*b*) Pag. 514.

artifice; mais il y a des choses si estimables & de si bon exemple, qu'on ne peut trop le répéter.

Parce que tout le monde a trouvé à redire à la longueur exorbitante de leurs Périodes, il décide, qu'*on ne reprend que celles dont la longueur n'est pas naturelle, & ne vient que d'un déplacement de termes (a);* comme si, à ces deux défauts près, il étoit permis d'en faire d'aussi longues qu'on veut, & qu'il n'y eut point d'autre raison que ces deux-là, pour n'en pas faire de trop longues.

Rien n'est plus visible que son affectation de critiquer les Auteurs qui ont été assez téméraires, pour oser traiter les mêmes matieres que *ces Messieurs;* comme entre autres le dernier Traducteur de l'Imitation de Jésus-Christ. Il le distingue toujours soigneusement du leur, qu'il appelle *le bon (b)*, de peur qu'on ne s'y méprenne; pendant qu'il dit de l'autre, qu'il est *peu exact*, qu'il *fait de fort méchantes phrases*, & qu'*on ne doit pas s'étonner de ses fautes.*

C'est dans le même esprit de partialité, qu'il parles des *Vers dans la Prose*, comme s'il avoit quelque chose de nouveau à dire sur cette remarque la plus rebatue de toutes, & que le même Vaugelas a *épuisée*, s'il est permis de se servir de ce terme que notre Critique n'aime pas (*c*). Après avoir nommé un Auteur qui a fait un Vers, & avoir exagéré sa faute, il reprend un de *ces Messieurs*, qui en a fait deux tout de suite, ce qui est autrement inexcusable; & cependant, non content de ne pas le nommer, comme il nomme l'autre, il n'a pu s'empêcher de le désigner par la qualité de *très-fameux & très-habile Ecrivain.* Si ce n'est pas-là, ce qui s'appelle acception de personnes, apprenez-moi de grace ce que c'est.

Mais la plus claire marque à laquelle je l'ai reconnu pour être de leurs amis, & celle, je m'assure, qu'il désavoueroit le moins, est l'affectation de sévérité qui paroît en toute occasion

(*a*) Pag. 384. (*b*) Pag. 415, 354, 524, 537. (*c*) Pag. 701.

dans ses sentimens sur la Morale. Y en a-t-il de plus visible, que d'avertir, comme il fait (a), qu'il ne faut pas dire que *l'Opera & la Comédie sont des divertissemens séculiers ?* S'est-on jamais avisé de les qualifier de la sorte ? Et cela pour avoir occasion de dire, à propos ou non, que *les Laïques* même ne *peuvent* pas *les prendre innocemment.*

Ce qu'il dit sur *faire galanterie* (b) ne paroît pas moins affecté. Outre que cette maniere de parler n'est pas des plus *usitées*, quoiqu'il le dise, peut-on prétendre, comme il fait, que *ce terme*, ni aucun autre, *en dise plus qu'on n'en devroit entendre ?* Puisque les expressions ne sont inventées que pour faire entendre ce qu'elles signifient, ou il faut ne les point employer du tout, ou l'on doit entendre tout ce qu'elles signifient, quand on fait tant que de les employer. Il a peut-être voulu dire, que ce terme en dit plus, qu'il n'est à propos d'en faire entendre. Voilà le seul sens raisonnable qu'on peut donner à son Discours. Mais ce n'est pas ce qu'il dit ; & quand il le diroit, il faut bien nécessairement, qu'il y ait des mots pour exprimer les choses, même les plus honteuses, comme les plus louables. Tout ce qu'on doit observer là-dessus, est de ne se pas servir, pour exprimer les plus honteuses, de termes qui ayent d'ordinaire ailleurs un sens louable ; parce que de semblables termes pourroient faire soupçonner qu'on veut donner une idée louable de ces choses honteuses, au lieu d'en donner une blâmable. Or il n'oseroit dire, que le mot de *galanterie* s'emploie d'ordinaire ailleurs en un sens moralement louable ; & partant il est difficile d'en trouver un, qui exprime plus modestement que celui-là, la turpitude de la chose qu'il signifie, sans en donner une idée louable. S'il en sçait un meilleur, *qui donne pour le vice* qu'il désigne, toute l'*horreur* qu'on en doit avoir, il devoit le dire.

Il n'y a donc rien de plus mal appliqué que ce qu'il ajoute

(a) Pag. 634. (b) Pag. 225.

à la fin de cette remarque, que *les gens du monde sont bien-aises de nommer les choses, comme il leur est avantageux de les feindre.* Il veut dire, comme il leur est agréable de se les représenter, les plus criminelles sous des images innocentes, car il faut ajouter tout cela à son Discours, pour le rendre intelligible.

L'ambition d'étaler ses sentimens sévéres sur cette matiere, l'a fait tomber ailleurs dans un excès, qu'il ne sçauroit, ni désavouer, ni justifier. *Ces termes couverts & déguisés*, dit-il, en parlant des *expressions amoureuses des Théatres & des Romans, dont on envelope les saletés, sont beaucoup plus infames, que ces termes effrontés, dont se servent les Libertins grossiers* (*).

Je conviens avec lui, que l'usage des *termes couverts* facilite les Conversations de matieres trop libres ; mais, puisqu'il faut qu'il y ait des mots pour parler de tout, comme je l'ai déja remarqué, ces *termes* n'en sont pas pour cela moins innocens & moins nécessaires, non plus que toutes les autres choses innocentes & nécessaires, dont on abuse dans le monde. Ainsi son zéle l'a emporté trop loin cette fois, quand il lui a fait dire, qu'ils sont *plus infames*, pour dire qu'ils sont plus pernicieux que *les termes effrontés ;* car on voit bien par ce qu'il dit ensuite, qu'ils *corrompent l'Ame plus aisément*, que c'est ce qu'il a voulu faire entendre.

Mais voyez combien il importe de prendre garde à ce qu'on dit, lors même qu'on croit le plus avoir raison. Car qui prendroit son Discours au pied de la lettre, croiroit, qu'il blâmeroit moins qu'on se servît dans l'entretien des mots les plus sales, que des *termes couverts* qui ont une apparence honnête; puisque *ces termes couverts sont beaucoup plus infames*, selon lui, que les franches ordures, & qu'entre deux *termes infames*, il est constamment mieux de se servir de celui qui l'est moins, que de celui qui l'est plus. Mais Dieu me garde de lui attribuer

(*) Pag. 320.

ce ſentiment, quoiqu'il ſuive naturellement de ſes paroles.

J'ai réſervé pour le dernier de ſes rafinemens pieux le plus curieux de tous. C'eſt vouloir étendre bien loin le ſentiment de S. Auguſtin, que tout ce qui eſt purement humain eſt vicieux, que de prétendre qu'on s'y conforme dans les manieres de parler, même les plus communes, & qu'on ne doive pas dire, *humainement parlant* (*) : *Ces Meſſieurs* ont beau faire. Quelque véritable que puiſſe être leur Doctrine dans la ſpéculation, ils n'empêcheront jamais le monde de parler naturellement. Ils ne feront croire à perſonne qu'*humainement veuille dire injuſtement, fauſſement, déraiſonnablement*, comme notre Critique l'aſſure; que de dire, par exemple, *humainement parlant, c'eſt un grand avantage d'être riche*, ce ſoit *ſe ſervir de ce mot pour couvrir le Vice.* Bien loin que ce *terme cache ce que les choſes où l'on l'applique ont de faux, pour n'y voir*, comme il dit, *que ce qu'elles ont de conforme à la Cupidité :* on peut dire, au contraire, qu'il porte naturellement l'Eſprit à entendre qu'on fait abſtraction de la Religion en s'en ſervant, & par conſéquent de la rigueur de la vérité; & qu'ainſi, bien loin de la bleſſer, il marque en quelque ſorte de l'égard pour elle.

Car il eſt à remarquer que cet adverbe *humainement*, qui répond dans cette maniere de parler à l'*humanitùs* Latin, & non pas à *humanè*, ni à *humaniter*, ne s'y prend pas dans le ſens avantageux de l'adjectif *humain*, & du Subſtantif *humanité*, qui ſe diſent d'ordinaire en bonne part; mais bien plûtôt dans un ſens déſavantageux, qui déſigne la foibleſſe & la miſere de la Nature.

Je n'impute pas à notre Critique ce rafinement ridicule. C'eſt ſa prévention pour l'Auteur de qui il l'a pris, qui le lui a fait adopter ſans l'examiner. Ainſi ils ne ſe doivent rien; car il a ſujet d'être auſſi mal obligé à cet Auteur de lui avoir inſpiré un ſentiment ſi peu raiſonnable, que cet Auteur lui doit être

(*) Pag. 249.

ma

mal obligé de le faire remarquer en le citant ; au lieu qu'il est peut-être noyé dans le Livre d'où il est tiré, parmi un nombre infini d'autres semblables, qui l'y rendent moins remarquable.'

Car ne croyez pas que ce soit le seul de cette qualité que notre Critique cite avec admiration : en voici d'autres, qui ne lui en doivent guéres. Il est bien vrai, comme l'a dit *un sage Païen*, cité par *l'un de ces fameux Ecrivains*, qu'*il ne reste qu'un moyen à un Souverain, pour s'élever au-dessus de sa grandeur, qui est de s'abaisser, par les témoignages de sa bonté, vers ceux qui lui sont soumis* (*). La raison en est, qu'un Souverain étant un homme, sa bonté, qui est une vertu, est beaucoup plus estimable quand il en a, que sa grandeur, qui n'est que misere dans la vérité, & une qualité étrangere à son Etre. Mais que *Dieu*, en qui la grandeur & la bonté sont également véritables, infinies, essentielles, *se soit*, comme le dit cet Ecrivain, *relevé en quelque sorte au-dessus de lui-même, en s'abaissant pour sauver les hommes*, c'est ce que personne qui pensera juste, & dans l'exacte vérité, comme on doit penser sur cette matiere plus que sur aucune autre, ne dira jamais. Il faut bien aimer Pline, ou Trajan, pour leur faire l'honneur d'emprunter comme cela d'eux les louanges de Dieu.

Ce même *fameux Ecrivain* n'est guéres plus heureux à citer Horace que Pline, & auroit beaucoup mieux fait de ne point sortir de son S. Augustin. Après avoir établi avec sa longueur ordinaire, comme quelque chose de fort nouveau & de fort difficile à prouver, qu'il faut se régler sur la vertu, & non pas sur le bien, dans le choix d'un mariage : *Si cette Régle*, dit-il, *paroît trop spirituelle à quelques-uns, il est bon qu'ils sçachent, qu'elle a été vue*, (quelle maniere de parler, voir une Régle !) *& représentée avec des expressions très-fortes, par les Païens mêmes. C'est ce qui a fait dire à l'un d'eux : Si vous me demandez*

(*) Pag. 396.

pourquoi notre ſiécle eſt ſi fécond en toute ſorte de déréglemens & de vices, je vous dirai que c'eſt parce que la corruption régne dans la maniere dont ſe font les mariages (*a*). Horace dit ſeulement que *la corruption du ſiécle a commencé par ſouiller les mariages*, c'eſt-à-dire, *par les Adulteres*, comme il eſt évident pour quiconque entend le Latin.

Fœcunda culpæ ſæcula nuptias
Primum inquinavêre (*b*).

Qui croiroit là-deſſus que ce Poëte *a vu la Régle* de préférer la vertu au bien dans le choix d'un mariage, & qu'il l'a *repréſentée avec des expreſſions très-fortes?* Il faut avoir bien réſolu de trouver dans un Auteur ce qu'on y cherche, pour changer ſi ouvertement ſa penſée.

Voilà des exemples de la maniere de citer de ces *fameux Ecrivains*, qui ne revient pas mal à celle de notre Critique, & comme l'ambition de faire voir qu'ils ſçavent les lettres humaines auſſi bien que les divines, les fait égarer quelquefois. En voici d'autres de leur maniere de penſer.

L'Obſervation des Loix, dit l'un de ceux qu'il aime le plus, *ne paſſe plus pour honteuſe, lorſque les Grands en font une publique profeſſion* (*c*). J'aimerois bien autant *profeſſion publique*; mais cela n'eſt rien.

Je demande premiérement, avant que d'aller plus avant, en quel Pays du monde *l'Obſervation des Loix paſſe pour honteuſe?* Il veut dire, qu'on a honte de les obſerver; mais cela eſt bien différent, comme vous voyez. Autre choſe eſt dire, qu'on a honte de faire une action; autre choſe que cette action *paſſe pour honteuſe*. Avoir honte de faire une action, marque le ſentiment particulier de la perſonne qui a cette honte; mais une action qui *paſſe pour honteuſe*, marque le ſentiment commun du monde ſur cette action. Paſſons outre.

(*a*) Pag. 395. (*b*) Horat. Ode VI. *Libri III.* (*c*) Pag. 568.

Et l'on fait gloire de ſuivre, continue cet Auteur (*a*), *ceux que la Gloire ſuit toujours*. Qui lui a dit, que *la Gloire ſuit toujours* les Grands ? Eſt-ce qu'ils obſervent toujours les Loix ? Je le voudrois du meilleur de mon cœur : ou que la gloire les ſuit, lors même qu'ils ne les obſervent pas. Qui s'attendoit à trouver dans des Livres de Dévots outrés un ſentiment comme celui-là, digne des Courtiſans les plus corrompus ?

Si cela eſt mal penſé, voici qui n'eſt pas mieux exprimé. *On ſuppoſe*, dit ailleurs le même Auteur, (pour dire, on s'imagine, ou ſe flate,) *qu'on aura quelque jour le tems de penſer à la Mort ; & ſur cette fauſſe aſſurance on prend toute ſa vie le parti de n'y ſonger point* (*b*). Y eut-il jamais expreſſion qui impliquât une contradiction plus manifeſte ? Puiſqu'on ne ſçauroit prendre parti ſur une choſe qu'en y ſongeant, *prendre toute ſa vie le parti de ne pas ſonger à la Mort*, n'eſt-ce pas y ſonger toute ſa vie ? On voit bien qu'il a voulu dire, qu'*on prend le parti de n'y ſonger de toute ſa vie ;* mais s'il vouloit dire cela, pourquoi dit-il tout le contraire ?

Qui n'admireroit encore cette découverte du même Auteur, que notre Critique a choiſie apparemment comme une fort bonne choſe, pour la rapporter, puiſque c'eſt à un uſage, auquel tout autre Paſſage auroit été auſſi propre que celui-là ? Car c'eſt pour marquer la Ponctuation. Qui croiroit que l'amour de la gloire, dont le fondement dans l'ame de l'homme eſt ſi connu, que ce ſeroit être ridicule de le chercher, vînt, comme cet Auteur l'a imaginé, de ce que *nous avons une ſi grande idée de l'Ame de l'Homme, que nous ne ſçaurions ſouffrir d'en être mépriſés, & de n'être pas dans l'eſtime d'une Ame* (*c*) ? Comme ſi on ne ſe ſoucioit de l'eſtime des autres, qu'autant qu'on les eſtime. J'en appelle à l'expérience. Il faut avoir le goût bien gâté par les ridicules ſubtilités des nouveaux Syſtêmes, pour s'entêter de ſemblables chimeres. En vérité, la

(*a*) Chap. X. (*b*) Pag. 366. (*c*) Pag. 425.

ſimplicité n'eſt guéres moins eſſentielle à la bonne maniere de penſer, qu'à la nature même de l'eſprit, ou ſi vous aimez mieux, de la ſubſtance qui penſe.

Quand on eſt une fois infatué de ces mauvais rafinemens, les plus étranges paroiſſent les plus précieux. Témoin cet autre Paſſage que notre Critique eſt allé chercher je ne ſçais où, comme quelque choſe de fort curieux : car j'en ignore l'Auteur ; mais je doute qu'il ſoit de *ces Meſſieurs* ; car il le cite ſans éloge. *L'admiration de l'Eſprit eſt plus merveilleuſe, que tout ce qu'il admire, & les deſirs de l'Homme ſont quelque choſe de plus noble, que tout ce qu'il deſire* (*).

Je voudrois bien ſçavoir, ſi lorſque quelqu'un admire & deſire Dieu, ſon *Admiration eſt plus merveilleuſe que ce qu'il admire, & ſon deſir plus noble que ce qu'il deſire?* Si l'Axiome des Philoſophes eſt véritable, *Propter quod unumquodque tale, tale & illud magis ;* il eſt clair que n'y ayant de nobleſſe dans nos deſirs, qu'autant qu'il y en a dans ce que nous deſirons, ce que nous deſirons doit être néceſſairement plus noble que nos deſirs, bien loin de l'être moins, comme dit ce Paſſage : & quant à l'admiration, puiſqu'elle ne vient que d'ignorance, qui eſt la choſe du monde la plus naturelle à l'homme, & par conſéquent la moins merveilleuſe, peut-on dire qu'elle ait quelque choſe de merveilleux ? La merveille ſeroit à ne pas admirer, étant auſſi ignorans que nous ſommes.

Pour revenir à *ces Meſſieurs*, à qui, comme je l'ai déja dit, je ne ſçais ſi ce dernier paſſage appartient : ſi quelqu'un alloit juger d'eux par les quatre ou cinq précédens que j'ai examinés, en ſuppoſant deux choſes aſſez plauſibles ; l'une, que quiconque eſt capable de penſer de cette ſorte, n'eſt guéres capable de penſer autrement : l'autre, que ce ſont des meilleurs endroits de leurs Ouvrages, puiſque notre Critique les a choiſis parmi un nombre infini d'autres, qui pouvoient lui ſer-

(*) Pag. 573.

vir au même usage ; je ne sçais s'ils lui seroient bien obligés de la bonne intention qu'il a eue de leur faire honneur en les citant. Mais entre eux le débat. Pour moi, il me suffit de vous faire voir, que le respect aveugle qu'il leur porte lui fait admirer tout ce qui vient d'eux, sans aucun discernement : quoiqu'il en fasse beaucoup en d'autres endroits. Ce n'est point pour tempérer la rigueur de ma Critique, que je lui donne cette louange. Je le crois comme je le dis ; & c'est, à le bien prendre, la plus forte preuve de l'attachement qu'il a eu pour eux.

Que si on trouve qu'elle ne suffise pas, & qu'on en veuille une plus grossiere, tout le monde connoît leurs *on* ; que c'est la maniere dont ils se citent l'un l'autre, eux-mêmes ; que personne ne s'en étoit servi avant eux ; & qu'il n'y a encore guéres qu'eux qui s'en servent : non seulement il ne les cite jamais autrement, *comme on a dit dans la Grammaire raisonnée, comme on l'a remarqué dans l'art de penser, on a parlé de cela dans la Grammaire générale* (*a*) ; mais il ne parle de lui-même que sous ce même terme dans sa Préface, *en revoyant cet Ouvrage on s'est cru obligé ; on a cru qu'il étoit plus à propos.*

J'ai ouï-dire à un excellent homme que cette maniere de parler de soi-même, par ce terme d'*on*, étoit une espéce de Pluriel équivalent au *nous* dont se servent les Rois, & les autres Puissances. Notre Critique en convient en quelque sorte, en disant qu'au lieu d'*on*, on écrivoit autrefois *homs*, ce qui vouloit dire *hommes* (b) ; *de sorte*, ajoute-t-il, *que* on dit *est la même chose que* hommes, ou les hommes *disent.*

Cet Illustre croyoit pourtant que *ces Messieurs* ne se servoient pas de cette maniere par vanité ; mais que c'étoit seulement par sincérité, pour marquer qu'ils ne faisoient rien où plusieurs n'eussent part ; & qu'ainsi, ils ne pourroient pas mettre à leurs Livres un nom particulier d'Auteur, sans blesser l'exacte vérité, puisqu'il n'y en a point, qui soit entiérement l'Ouvrage

(*a*) Pag. 256, 318, 523. (*b*) Pag. 342.

d'un ſeul. Que de nommer auſſi tous ceux qui ont travaillé, cela auroit d'autres inconvéniens, & qu'on les évite tous également par ce myſtérieux *on*, que je n'aurois jamais cru, ſans cet habile homme, qui renfermât tant de choſes.

Il ſeroit donc inutile de demander à notre Critique qui il eſt, puiſqu'il ne ſçauroit ſatisfaire ſincérement à cette queſtion qu'en répondant comme celui qui dit dans l'Evangile, qu'il s'appelle *Légion*. Et, cela étant, j'avoue que c'eſt une grande témérité à moi, que d'oſer trouver à redire à un Ouvrage qui a paſſé par les mains de tant d'habiles gens. Je n'ignore pas qu'ils ſont ſéparés de Corps, pour la plûpart, mais ceux qui ſçavent comment la Théologie explique le langage des Anges, comprennent aiſément que la communication de leurs Eſprits n'en eſt pas pour cela plus difficile, & que leurs penſées ne s'en uniſſent pas moins, quelque éloignés les uns des autres qu'ils puiſſent être.

C'eſt donc ici en quelque ſorte ce qu'on ſouhaitoit depuis ſi longtems, un Livre exprès de *ces Meſſieurs*, ſur la langue Françoiſe : ce ſont les ſecrets de cet Art heureux, qui a porté à un ſi haut point de pureté & de politeſſe ce grand nombre d'Ouvrages qu'ils ont donnés au Public. On en avoit bien eu quelque avant-goût dans leur Grammaire générale, & leurs régles de la Traduction; mais ce n'étoient que de légers eſſais. Auſſi n'auroit-il pas été juſte qu'ils euſſent publié des connoiſſances ſi rares, avant qu'elles les euſſent portés au comble de réputation où ils ſont montés, & que tout le monde eût pu ſe prévaloir auſſitôt qu'eux de leurs lumieres extraordinaires. Mais il ne ſeroit pas juſte non plus qu'ils ſe fuſſent obſtinés plus longtems à les cacher, après en avoir tiré de ſi grands avantages; ſemblables à ces Charlatans peu charitables, qui, non contens de s'être enrichis par leurs remédes, ne ſçauroient ſe réſoudre à en montrer la compoſition à perſonne, & dont le ſecret meurt malheureuſement avec eux. Mais revenons à mon ſujet.

CHAPITRE XI.

Qu'un Critique doit être irrépréhensible.

JE ne doute pas qu'à présent que vous sçavez l'importance de l'Auteur qui m'a fourni des exemples jusqu'ici, vous n'ayez quelque impatience que nous en examinions de nouveaux, pour voir si sa capacité est digne du parti illustre auquel il paroît attaché. Car de même qu'il est moins étonnant, qu'il s'érige en Censeur Public, en qualité de Membre de ce Corps invisible & si autorisé, dont il ne fait presque que rapporter la pratique & les sentimens; de même aussi est-il obligé d'être plus irrépréhensible, que s'il ne se donnoit pas cette autorité. C'est précisément en ce cas qu'a lieu cette maxime de Cicéron, qu'il faut être sans reproche, quand on fait métier de reprendre: *Carere debet omni vitio, qui in alterum est dicere paratus.*

Il est bien vrai que M. de Vaugelas déclare quelque part, qu'il ne faut pas se prendre aux fautes qu'il peut avoir faites dans son Livre contre ses propres Remarques. Cette indulgence lui étoit bien due, à lui qui en a usé si honnêtement envers tous les Auteurs qu'il a repris; mais il ne seroit pas juste d'en avoir pour un Censeur aussi hautain que le nôtre, qui a exercé une Critique indulgente ou vétilleuse, immodeste ou obligeante, flateuse ou cruelle, selon que les Auteurs, de qui il parle, ont ou n'ont pas trouvé grace devant ses yeux.

Cependant, quelque droit que cette conduite me donne de le traiter sans miséricorde, je me retranche à ce qu'il me paroît utile d'examiner dans son Livre, & qui peut être de quelque instruction pour le Public. Je cherche bien moins à remarquer de mauvaises choses, qu'à en dire de bonnes. Je n'ai pas la vanité de croire que j'y réussisse; mais quand même j'y réussirois, puisque j'aurois bien pu dire ces bonnes choses sans re-

prendre personne, elles ne suffiroient pas pour justifier ma Critique, si la licence scandaleuse de l'Auteur que je reprens ne la justifioit pas.

Je serois bien fâché de relever toutes ses fautes contre la justesse & la netteté de l'expression : ce ne seroit pas sitôt fait ; pouvant dire avec vérité que je n'ai guéres vu de Livre, qui s'exprime moins proprement, & plus imparfaitement. C'est ce que les Connoisseurs peuvent reconnoître par plusieurs endroits que j'en rapporte, dont je n'ai pas voulu remarquer toujours les défauts, comme je l'ai fait quelquefois, de peur de me détourner trop du principal sujet pour lequel je les rapporte.

Je vous demande seulement, par exemple, si *secours* (*a*) est un mot qui se dise; si *plaisante* veut dire *agréable, qui plait*, en bon François ; & s'il n'est pas mieux de dire, *participer à une chose*, que *participer d'une chose? Un mot*, dit-il (*b*), *participer de l'infamie de la chose infame qu'il signifie, lorsqu'il expose cette chose plutôt comme plaisante, que comme criminelle.* Si c'est bien s'expliquer, que de dire, comme il fait (*c*), qu'*on ne prononce point la derniere consonne dans les noms propres* devant les voyelles? Il entend, que quand on veut dire, par exemple, *Ciceron a dit*, on ne lie pas l'*n* de *Cicéron*, en la prononçant, avec l'*a* qui suit; c'est-à-dire, qu'on ne prononce pas comme on feroit, si on écrivoit, *Cicéron na dit*, ainsi qu'on prononce dans d'autres mots, qui finissent comme *Cicéron* par une *n* devant une voyelle, mais qui ne sont pas des noms propres comme *Cicéron*. Tel est, par exemple, *mon épée*, qu'on prononce comme si on écrivoit *mon népée ; on a dit*, qui se prononce comme s'il s'écrivoit *on na dit ;* au lieu que pour bien prononcer *Cicéron a dit*, il faut, non pas aspirer l'*a*, mais le prononcer aussi détaché de l'*n* qui le précéde, que si on l'aspiroit. Voilà ce qu'il entend ; mais est-ce qu'il dit? Et dire simplement, comme il fait, qu'*on ne pro-*

(*a*) Pag. 41. (*b*) Pag. 317. (*c*) Pag. 458.

nonce point cette derniere consonne, n'eſt-ce pas dire qu'on prononce *Cicéro*, & non pas *Cicéron?* Or, eſt-ce ce qu'il veut dire? Il faut s'expliquer plus préciſément qu'il n'a coutume de faire pour traiter une matiere ſi ſubtile, & ſi déliée, avec toute la netteté néceſſaire.

Quelques-uns, dit-il ailleurs (*a*), *ſe ſont trouvés Docteurs*, *ſans être doctes. Cela a ſuffi pour ravaler un titre ſi beau; car c'eſt un vice qu'on ne guérira jamais*, (je n'avois pas encore ouï-dire *guérir un vice*) *de juger du particulier au général dans les choſes déſavantageuſes.* Ne vouloit-il pas dire, *de juger du général par le particulier?*

Dans ces ſortes de Lieux, c'eſt des Colléges qu'il parle (*b*), *on ne s'y polit point.* Cet *y* là n'eſt-il pas vicieux à votre avis; & ne falloit-il pas dire, *on ne ſe polit point dans ces ſortes de Lieux?*

Au lieu d'impiteux, *on dit impitoyables*, *qui eſt un mot qu'on attribue à Ronſard* (*c*). Ce *qui* ne ſe rapporte-t-il pas naturellement à *impitoyable* qu'il ſuit immédiatement? Et cependant, n'eſt-ce pas ſon intention qu'il ſe rapporte à *impiteux?* Car c'eſt apparemment *impiteux*, qu'il entend qu'on attribue à Ronſard, & non pas *impitoyable.*

Ce ſont des gens qui vous pourſuivent une propoſition juſques ſur les dernieres bornes de la Logique (*d*). Quelles expreſſions, *Pourſuivre une propoſition*, & *pourſuivre ſur des bornes.*

Qu'il faille dire *arſenal*, & non pas *arſenac*, *c'en eſt une grande preuve qu'on dit* arſenaux *au pluriel* (*e*). Il veut dire que c'en eſt une marque, & non pas *une preuve;* car *arſenal* prouveroit bien plutôt qu'il faut dire *arſenaux*, qu'*arſenaux* ne prouve qu'il faut dire *arſenal.* Y a-t-il quelque Langue au monde, où le Nominatif ſingulier ſe forme du pluriel? Ce n'eſt donc pas-là la *preuve* de ce qu'il faut dire *Arſenal*, & il n'en faut donc pas chercher d'autre, que l'origine de ce mot, qui vient de l'Italien *Arſenale*, comme M. de Vaugelas l'a remarqué.

(*a*) Pag. 182. (*b*) Pag. 19. (*c*) Pag. 258. (*d*) Pag. 377. (*e*) Pag. 65.

Vieux se dit pour marquer le long tems d'une chose, ou d'une personne (*a*). Ne veut-il pas dire *le long tems qu'il y a qu'une chose, ou une personne, est en nature?* Et le dit-il?

Amour, dans le sens de Passion, est ordinairement féminin: hors cela, (j'aimerois bien autant dire *hors de-là*) *il est masculin; l'Amour divin* (*b*). Il veut dire qu'on fait toujours Amour masculin en matiere de dévotion, *Amour sacré, Amour charnel, un grand Amour propre, &c.*

N'est-ce point se servir d'un terme improprement que de dire des Prédicateurs indiscrets, qu'*ils ne gardent aucune mesure dans les noms qu'ils donnent aux choses; qu'ils disent quelquefois, à la face des Autels, ce qu'un homme d'honneur n'oseroit dire dans la moindre Compagnie* (*c*). Il vouloit dire *un honnête homme, un homme sage, poli, modeste*, si vous voulez; car pour *homme d'honneur*, on voit bien qu'il ne s'agit pas-là d'une affaire d'honneur.

Il veut qu'*Ouvrage au pluriel*, s'il signifie des *Ouvrages de Femme*, soit féminin, *voilà de belles Ouvrages* (*d*). M. de Vaugelas rapporte ce mauvais usage, comme lui; mais il ne l'approuve pas, comme lui. Il faut qu'il se réglât sur d'autres Femmes que lui.

Une femme qui mene à la Cour une mauvaise vie (*e*), ne falloit-il point dire, *qui méne une mauvaise vie à la Cour?* D'autant plus, que *mener une vie* étant une maniere de parler métaphorique, elle est sujette à la régle générale, de ne jamais croiser ces manieres de parler, en jettant d'autres mots entre ceux dont elles sont composées.

La raison en est fort facile à rendre. Faute de trouver immédiatement après le Verbe *mener* le cas qu'il régit dans cette phrase métaphorique, sçavoir, *une mauvaise vie*, on ne prend pas ce Verbe au sens figuré dans lequel l'intention du discours est pourtant qu'on le prenne; mais on le prend au contraire dans son sens simple, comme il est naturel de prendre dans le sens simple tout mot qui n'est pas déterminé par celui qui le suit im-

(*a*) Pag. 50. (*b*) Pag. 50. (*c*) Pag. 315. (*d*) Pag. 346. (*e*) Pag. 141.

médiatement, à être pris dans le figuré. Si bien donc, que lisant tout de suite *une Femme qui mene à la Cour*, avant qu'on lise le reste, on entend naturellement, que c'est quelqu'un que cette *Femme mene à la Cour*, suivant le propre & simple sens du mot de *mener*. Et, quand après cela, continuant de lire, on vient à trouver, que c'est *une mauvaise vie*, & non pas une personne que cette *Femme mene à la Cour*, alors on reconnoit qu'on s'est trompé, ce qui n'est pas agréable ; & c'est la faute de l'Auteur, non du Lecteur. Cette remarque est peut-être un peu trop approfondie ; mais je ne la crois pas inutile, & il ne me souvient point de l'avoir vue nulle part.

En voici une autre que vous ne trouverez peut-être pas moins nouvelle. Notre *Puriste* prétend, qu'il ne seroit pas si bien de dire en parlant d'un homme, *cette personne que vous m'avez fait si petite*, que de dire, comme Voiture, *cette personne que vous m'avez fait si petit* (*). J'ai été longtems à chercher la raison de ce qui me choque dans cette phrase de Voiture, plutôt que dans plusieurs autres semblables que M. de Vaugelas approuve sur cemême mot de *personne* ; comme par exemple celle-ci, *Je ne vois personne si heureux que lui*. Mais, à la fin, j'ai trouvé que celle de Voiture seroit aussi bonne, si avant le mot de *personne*, il n'y en avoit point d'autre dans cette phrase, qui, d'ambigu qu'il est en quelque sorte, c'est-à-dire masculin & féminin tout ensemble, le déterminât au genre féminin ; mais qu'y étant une fois déterminé, comme il y est d'abord, par le pronom *cette*, *cette personne que*, *&c.* il n'est plus libre, ce me semble, après cela de le faire masculin dans la suite de la même phrase, en lui donnant un adjectif masculin, *cette personne que vous m'avez fait si petit* ; comme il est libre de le faire masculin dans la phrase de Vaugelas, parce qu'il n'y est précédé d'aucun mot qui l'ait déterminé à être féminin, *Je ne vois personne si heureux que lui*. Car une fois, il faut bien que l'ad-

(*) Pag. 400.

jectif s'accorde avec le pronom, tout comme avec le substantif : ainsi le pronom n'étant point ambigu comme le substantif, c'est à ce pronom à régler le genre des deux autres.

Je ne crois pas non plus, comme notre Critique, que quand M. le Maître a dit, *Il imite ces Peuples qui habitent la Zone Torride, lesquels jettent des fléches, &c.* (a) ç'ait été seulement pour rendre sa phrase plus soutenue, qu'il a mieux aimé se servir de *lesquels*, que de *qui*. Je crois que c'est simplement pour éviter de répéter le *qui ;* répétition qui auroit fait non seulement un mauvais effet pour l'oreille, *il imite ces Peuples qui habitent la Zone Torride, qui, &c.* mais encore une équivoque pour le sens, ce qui est bien pis : puisque rien n'auroit empêché que le dernier *qui* ne se dût rapporter à *Zone Torride* plutôt qu'à *Peuples*, qui est plus éloigné, & auquel cependant il doit se rapporter : & c'est pourquoi il a mieux aimé mettre *lesquels*, parce que *lesquels* ne sçauroient se rapporter qu'à *Peuples*, & non pas à *Zone Torride : Il imite ces Peuples qui habitent la Zone Torride, lesquels jettent des fléches, &c.*

La même crainte des équivoques me fait douter, qu'il soit mieux, comme notre Critique le prètend encore, de dire, *les Gaulois se disent descendus de Pluton, qui est une Tradition des Druïdes* (b), ne fût-ce que parce qu'il semble d'abord, que *qui* se rapporte à Pluton ; que non pas de dire, *ce qui est une Tradition des Druïdes*, par où on évite ce faux rapport. Je dis la même chose par la même raison de cet autre passage, *Il faut se mépriser soi-même, qui est*, au lieu de, *ce qui est une chose difficile.* Mais je ne veux pas dire pour cela, que *ce qui* fût mieux que *qui* dans ces autres exemples qu'il approuve avec raison : *Il lui donne tous les ans mille francs, qui est sa rente ; le mur avoit quarante pieds, qui est la longueur, &c.*

La raison de cette différence, qu'il n'a pas rendue, est que les *qui* de ces deux derniers exemples se rapportent naturelle-

(a) Pag. 26. (b) Pag. 525.

ment du moins autant à ce qui les précéde qu'à ce qui les ſuit, ainſi que tout le monde le peut voir : *Il lui donne tous les ans mille francs, qui eſt ſa rente;* au lieu que les *qui* des deux premiers ſe rapportent beaucoup plus à ce qui les ſuit, qu'à ce qui les précéde : *Il faut ſe mépriſer ſoi-même, qui eſt une choſe difficile.* On ſent cela, ce me ſemble. Mais ſi on ne ſe contente pas de le ſentir, & qu'on en veuille ſçavoir la cauſe, c'eſt que le *qui*, étant un pronom, ne peut du moins que ſe rapporter plus naturellement à des noms, comme *mille francs* & *quarante pieds*, qu'à des verbes, comme *mépriſer* & *diſent;* au lieu que *ce qui* ſe rapporte très-naturellement à des verbes, auſſi-bien qu'à des noms, parce que *ce qui* n'eſt pas un ſimple pronom comme *qui :* & partant, s'agiſſant également dans toutes ces phraſes de lier le commencement avec la fin, de même qu'il eſt naturel de n'employer que *qui* pour cet effet, dans celle de ces phraſes où *qui* ſuffit, parce qu'il eſt plus court & plus ſimple, de même, il eſt néceſſaire de ſe ſervir de *ce qui* pour le même effet, dans les autres de ces phraſes où *qui* ne ſuffit pas : *Les Gaulois ſe diſent deſcendus de Pluton,* ce qui *eſt une Tradition des Druïdes.*

Si cette maniere de raiſonner ſur la Langue vous accommode, voici encore dequoi vous contenter. Notre Auteur examine ce paſſage : *Cette troupe de Prophêtes, qui prophétiſoient au ſon des Inſtrumens, tranſportés de l'Eſprit de Dieu. Cela eſt mal rangé,* dit-il (*) : *il falloit, qui tranſportés de l'Eſprit de Dieu prophétiſoient au ſon des Inſtrumens.* J'en conviens ; mais ce n'eſt pas par la régle qu'il fait, qu'*il faut toujours mettre à la fin de la période les mots qui marquent l'action du Verbe;* car, s'il n'y avoit que cette raiſon, la conſtruction de ce paſſage, étant tout autrement naturelle de la maniere qu'il eſt, que de la maniere qu'il le corrige, il ne faudroit pas y toucher. La raiſon véritable, & tout autrement aiſée à trouver que ſa régle, pourquoi il le

(*) Pag. 55.

faut corriger comme il le corrige, est qu'au lieu que *transportés* se rapporte à *Prophêtes*, il semble de la maniere qu'il est placé, qu'il se rapporte à *Instrumens* qui est tout contre, & avec lequel il s'accorde en genre, en nombre, & en cas : *qui prophétisoient au son des Instrumens, transportés de l'Esprit de Dieu.* Et c'est afin que *transportés* se rapportent clairement à *Prophêtes*, & qu'il ne puisse pas se rapporter à *Instrumens*, comme il semble s'y rapporter, qu'il faut corriger, comme notre Critique dit, *Cette troupe de Prophêtes, qui transportés de l'Esprit de Dieu prophétisoient au son des Instrumens*, quoique cette maniere de construire soit moins naturelle & moins aisée que l'autre, comme je l'ai dit; mais parce que la nécessité d'éviter un faux rapport doit l'emporter sur ce qu'il y a de plus aisé dans cette autre; car il vaut mieux perdre une beauté, que de tomber dans un vice, & qu'une phrase soit moins naturelle, que non pas qu'elle soit équivoque.

Il faut que notre homme n'aime pas à raisonner sur la Langue, puisqu'ayant parlé si au long de la nécessité d'user des répétitions pour éviter les relatifs, ce que tout le monde sçait comme lui, il n'a pas daigné dire sur quoi elle est fondée. C'est que l'usage des relatifs est généralement parlant désagréable, hors qu'il soit tout-à-fait nécessaire; & cela par deux raisons.

La premiere, parce qu'ils sont sujets à être équivoques, comme dans cet exemple qu'il apporte (*), *La vue de l'esprit a plus d'étendue que celle du corps.* Il est visible que *celle* est en quelque sorte équivoque à *vue* & à *étendue*, & qu'ainsi il est mieux, comme il le remarque, mais sans dire pourquoi, de répéter le mot de *vue* au lieu de *celle*, en disant *La vue de l'esprit a plus d'étendue que la vue du corps.*

L'autre raison, pourquoi il faut, tant qu'on peut, éviter les relatifs, est qu'ils fatiguent l'esprit, en divisant son application entre le relatif & le mot auquel il se rapporte : ensorte

(*) Pag. 565.

que, pour entendre, il faut faire attention en même tems, & tout à la fois, au relatif, & à cet autre mot : ce qui est pénible ; car ils sont toujours un peu éloignés l'un de l'autre.

Ainsi quand on lit, *La vue de l'esprit a plus d'étendue que celle du corps ;* si l'on veut entendre le mot de *celle*, il faut nécessairement se souvenir, en le lisant de celui de *vue*, auquel il se rapporte, & les avoir, par consequent, tous deux en même instant également présents à l'esprit. Cela est indubitablement plus pénible, que s'il ne falloit faire attention qu'à un seul mot à la fois, comme dans le reste de la phrase, dont chaque mot est intelligible par lui-même, au lieu que le relatif n'a de sens que ce qu'il en reçoit d'un autre. Or, quoique cette peine ne soit pas bien sensible, parce qu'on y est accoutumé, ce n'est pas à dire pour cela qu'elle en soit moins véritable, & qu'il ne fût toujours mieux de ne la pas avoir, quand on peut l'éviter ; puisqu'on ne sçauroit trop épargner l'esprit, qui a déja assez de peine à s'appliquer suffisamment à tout ce à quoi il faut qu'il s'applique, pour bien comprendre ce qu'il lit, quelque nettement qu'on écrive.

D'ailleurs, il est certain, & l'on l'éprouve en plusieurs rencontres, que quoique l'accoutumance à prendre de certaines peines les rende presque insensibles dans le tems qu'on les prend, elles ne laissent pas de fatiguer à la longue, sans qu'on sçache pourquoi, & l'on ne laisse pas de se sentir de les avoir prises. C'est ce qu'on peut vérifier facilement par la lecture des meilleurs Auteurs qui se servent beaucoup de relatifs, même sans équivoque ; de M. Voiture, par exemple, qui semble les avoir affectés comme une beauté du style, parce qu'ils lient le discours : faute d'avoir consideré que cet avantage, si ç'en est un, ne vaut pas la peine qu'il donne d'ailleurs au Lecteur.

Il n'y a guéres de remarques sur la Langue, qu'on ne pût creuser comme ces trois que je viens d'examiner ; mais puisque je sens moi-même, que cette nature de raisonnement ap-

plique trop, à plus forte raiſon en devez-vous être fatigué, vous qui n'êtes pas ſoutenu, comme moi, dans cette fatigue, par le plaiſir de l'invention, & qui avez outre cela la peine de me ſuivre. En voilà aſſez pour vous faire comprendre qu'il n'y a preſque rien dans la Langue, dont on ne pût rendre raiſon. Cherchons quelque choſe de moins abſtrait pour vous délaſſer.

Il étoit néceſſaire de remarquer, comme a fait notre Critique (*a*), que *meurtrir* ne ſe dit plus pour *tuer ;* parce que M. de Vaugelas, dont on ne ſçauroit trop conſidérer l'autorité, s'en eſt ſervi dans ce ſens. Mais il me ſemble que la raiſon en étant ſi claire, il ne falloit pas l'oublier. C'eſt, à mon avis, que ce mot eſt équivoque, & qu'il ſe dit dans un autre ſens, où il eſt abſolument néceſſaire de s'en ſervir, parce qu'il n'y a point de ſynonyme qui exprime, comme ce mot, cet autre ſens ; & c'eſt quand on dit *meurtrir de coups ;* au lieu qu'il y a pluſieurs autres ſynonymes que *meurtrir*, pour exprimer ce qu'on entend par le mot de *tuer.* Auſſi l'uſage, qui tend toujours, même ſans qu'on y ſonge, à éviter les équivoques, a laiſſé peu à peu le mot de *meurtrir* tout entier à cette autre ſignification qui ne s'en pouvoit paſſer, & l'a ôté à celle de *tuer* qui s'en paſſe facilement. Ce qui me le fait croire davantage, eſt qu'on dit encore fort bien *meurtrier* pour *tueur*, parce que *meurtrier* n'eſt pas équivoque comme *meurtrir.*

Ce n'eſt pas non plus aſſez de remarquer, comme notre Critique a fait (*b*), qu'un Ecrivain célébre s'eſt trompé de croire, que le mot d'*Armoiries* n'eſt bon qu'en parlant d'un Livre ſur cette matiere. Il falloit, ce me ſemble, déterminer en même tems dans quels autres cas on s'en peut ſervir, & c'eſt quand celui d'*Armes* ſeroit équivoque, & pourroit par la ſuite du ſens ſignifier auſſi bien des armes offenſives & défenſives, que des *Armoiries ;* comme dans l'exemple même qu'il allégue,

(*a*) Pag. 312. (*b*) Pag. 63.

La Nobleſſe a commencé à ſe diſtinguer par des Noms propres, & par des Armoiries : il eſt viſible, dit-il, *que le mot* d'Armes *n'iroit point bien là ;* mais il n'eſt guéres moins viſible que c'eſt par la raiſon que je dis.

Voilà aſſez de Remarques imparfaites : voyons s'il n'y en a point d'entiérement inutiles, qu'il ne ſoit pas inutile d'examiner. Quand il propoſe (*), ſi on peut dire *plus bon*, on entend le mot *bon* dans ſon ſens ordinaire, & celui de *plus* comme marque de comparatif, c'eſt-à-dire, qu'on entend, *ſi l'on peut en quelque cas*, dire *plus bon* au lieu de *meilleur*. A quel propos dire donc là-deſſus, que *plus bon* ſe peut dire, lorſqu'on dit que *quand les fruits ſont trop murs, ils ne ſont plus bons*. Perſonne ne doute que cela ne ſoit bien dit ; mais ce n'eſt point du tout de quoi il s'agit. Il faudroit pour cela qu'on demandât, ſi l'on peut dire, que *quand les fruits ſont trop murs, ils ne ſont meilleurs ?*

Il ne ſort pas moins de ſa queſtion, quand il ajoute que *plus bon* ſe peut encore dire, quand on dit, *Vous me trouvez bon de croire cela : mais je vous trouve bien plus bon vous, de croire que je le croie*. On ſçait bien que *bon* ſignifiant dans cet exemple, *niais, ſimple*, & *crédule*, il ne peut pas avoir *meilleur* pour ſon comparatif ; puiſque *meilleur* n'eſt le comparatif de *bon*, que lorſque *bon* eſt employé dans ſon ſens propre, & qu'ainſi il faut dire *plus bon* dans cet exemple, non pas *meilleur*, de même qu'on auroit dit *plus niais*, *plus ſimple*, ou *plus crédule*, parce que *bon* y eſt employé dans un ſens figuré.

Notre Critique propoſe donc d'examiner une maniere de parler, que tout le monde reconnoît pour mauvaiſe ; auſſi n'en dit-il mot, pour en approuver deux autres, que perſonne ne doute qui ne ſoient bonnes. Au lieu de dire ſimplement, qu'on fait quelquefois une équivoque groſſiere entre la ſignification ſimple du mot de *bon* & la figurée qu'il a quand on entend par-là, *niais*, *ſot*, & *crédule*, en ſe ſervant indifféremment du

(*) Pag. 421.

comparatif *meilleur* pour toutes deux, faute de considérer que leur positif est d'un sens tout-à-fait différent. Voilà à quoi se réduit tout ce qu'il peut y avoir d'utile dans sa remarque.

Il étoit encore moins utile d'examiner un mot qu'Aristote a défini avec sa justesse ordinaire, pour n'en donner qu'une définition très-imparfaite. Si vous lisez le sixiéme Chapitre du quatriéme Livre des Morales de ce grand génie (*a*), vous trouverez, que c'est proprement de ce que nous appellons *Mesquinerie*, qu'il dit qu'elle consiste, non pas simplement en *une épargne basse & sordide*, comme notre Auteur la définit (*b*); mais à faire des magnificences avec chagrin, c'est-à-dire à contre-cœur, comme les gens naturellement avares les font, quand ils sont forcés d'en faire : ce qui paroît, en ce qu'ils y ménagent de petites *épargnes basses & sordides*, parmi de grandes dépenses, en quoi consiste précisément la Mesquinerie. Mais l'Historien de Dom Barthelemi des Martyrs, que notre Auteur cite pour son garant, n'y regardoit pas de si près : & *ces Messieurs*, sont trop fidéles Cartésiens, pour se régler en quelque chose sur Aristote.

Il étoit encore plus inutile d'examiner cette maniere de parler, *Il a infiniment de l'esprit* (*c*), sans dire ce qu'il y a le plus à reprendre. Le Grammairien, dont j'ai parlé ailleurs, en avoit plus approché que notre Auteur. Pour en dire quelque chose de plus qui fût juste, il ne falloit que copier cette Réflexion d'un Ecrivain moderne. Il dit (*d*) qu'il y a des expressions, dont il ne faut user que bien rarement, parce qu'elles témoignent de l'ignorance, & que celle-ci est de ce nombre : Que quand on sçait bien le prix des choses, on n'en est pas si libéral : Qu'ainsi parce qu'on sçait la juste valeur du bien, on ne dit pas du plus riche homme d'une Ville : *Il a infiniment du bien :* & qu'on ne diroit pas non plus, que quelqu'un a *infiniment de l'esprit*,

(*a*) Ὁ δὲ μικροπρεπὴς περὶ πάντα ἐλλείψει καὶ τὰ μέγιστα ἀναλώσας ἐν μικρῷ τὸ καλὸν ἀπολεῖ, καὶ ὅ, τι ἂν ποιῇ, μέλλων καὶ σκοπῶν πῶς ἂν ἐλάχιστον ἀναλώσαι καὶ ταῦτ' ὀδυρόμενος. (*b*) Pag. 300. (*c*) Pag. 206. (*d*) Discours de l'esprit.

si on sçavoit bien ce que c'est que l'esprit, & quel en est le prix.

Est-il permis à un Grammairien de dire (*a*) que les Antithéses sont des espéces de jeux de mots? Il faut donc comprendre ous ce même genre toutes les figures généralement, qui consistent dans un certain arrangement de paroles. Ne sont-ce pa- deux choses différentes, qu'arranger des mots de quelque maniere affectée, & se jouer sur les mots? Je n'ai besoin que des deux exemples même que notre Auteur rapporte sur ce sujet, comme étant de même nature, pour en faire sentir la différence à tout le monde.

Un Prédicateur, louant S. Bonaventure, dit qu'il étoit *le Docteur des Séraphins, & le Séraphin des Docteurs* (*b*). Qu'a de semblable cet exemple à la ridicule pointe qui le suit; que *les hommes ont bâti la Tour de Babel, & les femmes la Tour de Babil?*

Peut-on confondre deux sotises de genre si différent, & qui n'ont presque de commun que la qualité de sotise? Ce n'est pas distinguer assez les vices du style.

Notre Auteur prétend (*c*), que *bon homme* se dit rarement en bonne part, comme s'il ne se prenoit pas souvent au pied de la lettre pour un homme qui a de la bonté, & souvent dans un sens figuré pour un homme fort âgé, & partant en bonne part, puisque *vieux* n'est pas une injure. Qu'il se dise aussi pour marquer le peu d'esprit de celui à qui on l'applique: cela arrive quelquefois; mais comme ce n'est guéres parmi les honnêtes gens, il semble que ce sens désavantageux ne méritoit pas d'être remarqué pour l'autoriser jusqu'à dire que *méchant homme* ne choque pas tant que *bon homme: Parce*, dit notre Puriste, *que méchant homme marque un vice de volonté, au lieu que bon homme marque un vice d'esprit*, (il veut dire *faute d'esprit;*) *& que les vices d'esprit*, continue-t-il, *sont sans reméde, & non pas ceux de la volonté.* Cette raison n'est guéres sure, & peut-être que les vices de l'esprit ne sont pas si incurables qu'il s'imagine.

(*a*) Pag. 437. (*b*) Pag. 436. (*c*) Pag. 93.

Il y a plaisir à le voir sortir des bornes de Grammairien, pour traiter des matieres comme celle-là, qui tiennent quelque chose de la Morale. Mais il ne l'a jamais fait si heureusement, que sur le mot de *Rusticité* (*). Voyant qu'il ne diroit rien de nouveau, s'il ne lui donnoit que le sens que tout le monde lui donne, il a trouvé à propos de l'étendre si loin, que qui s'en serviroit à tous les usages où il le met, pourroit exprimer par ce seul terme, tout ce qu'on a entendu jusqu'ici par vingt autres des plus nécessaires de la Langue.

Qui croiroit, par exemple, sans lui, que ce fût *Rusticité de contrefaire les actions & les manieres d'autrui ; de tourner en ridicule les choses saintes ; vanter sa naissance ; courir au devant de ce qu'une personne veut dire, quand elle parle lentement, & lui prêter nos paroles ; parler si vîte & si inconsidérément, qu'on se laisse pousser au-delà de sa pensée ?* Quelle expression ! & plusieurs autres applications de ce mot, aussi peu justes, sinon aussi étranges que celles-là. Cela est si vrai, que de dix pages qu'il y a employées, il n'y en pas deux qui expliquent son vrai sens. Est-il possible, qu'il n'ait pu trouver dans tout son Livre d'occasion plus naturelle que celle-là, pour dire tout ce qu'il sçavoit de meilleur sur les défauts de la conversation ? Car il y dit d'assez bonnes choses; mais il falloit qu'il eût grande envie de les dire, pour les placer en cet endroit.

fortasse cupressum
Scis simulare ? quid hoc ? si fractis enatat exspes
Navibus, ære dato qui pingitur.

Il n'en dit pas de moins bonnes sur un autre sujet, & même elles y viennent fort à propos; mais elles ne servent qu'à faire mieux remarquer un contre-sens tout particulier, dont elles sont accompagnées. Tout le monde avoit cru jusqu'ici que la raison pourquoi on appelle du nom de *Pédanterie* les défauts

(*) Pag. 615.

qu'on entend par ce mot-là, eſt que ces défauts ſont plus ordinaires aux Pédans, qu'aux autres hommes. Il prétend au contraire qu'on n'a appellé *Pédans* les Pédans, que parce qu'ils ſe ſont trouvés avoir les défauts qu'on appelle *Pédanterie ;* comme ſi ces défauts s'appelloient *Pédanterie* avant qu'on appliquât le mot de *Pédant* à ceux qui les ont. *Ce qui fait,* dit-il, *qu'on a attaché le mot de* Pédanterie *à un certain emploi en particulier, c'eſt qu'on a cru qu'il ſe trouvoit en celui-là plus de Pédans que dans les autres.* Je vous avoue que cela me ſemble également mal penſé, & mal exprimé : peut-être eſt-ce ma faute.

A cela près, comme la bonne-foi eſt l'ame de la Critique, je ſuis obligé de reconnoître, qu'il a très-bien peint les Pédans : c'eſt à lui à ſçavoir d'où vient qu'il n'a pas ſi bien réuſſi en tout le reſte. Je connois un homme curieux de ſçavoir qui il eſt, lequel joignant cette peinture avec les *Remarques* qu'il promet *ſur la Langue Latine* (*a*), ce qu'il dit ailleurs, que *les Principaux des Colléges ne ſont pas des Princes,* & qu'*il s'en faut bien ;* & en un autre endroit, ſur l'équivoque odieuſe, qui empêche qu'on ne diſe *Briguant*, comme on dit *intriguant*, que *tous les Profeſſeurs de Paris s'y oppoſeroient* (*b*) ; je connois, dis-je, une perſonne qui a voulu gagner ſur tout cela, que quoiqu'il parle beaucoup de la Cour, il n'y a pourtant pas tant demeuré qu'à l'Univerſité (*c*).

Il ſe pique pourtant beaucoup de ſçavoir le monde. Et qui en pourroit douter, après l'avis judicieux qu'il donne ailleurs, qu'*il eſt quelquefois à propos d'être myſtérieux dans les complimens* (*d*) ; & que le mot de *vous* n'étant pas *reſpectueux, il faut bien ſe garder de dire, Vous plaît-il, Monſeigneur ;* mais qu'il faut dire, *Monſeigneur agréeroit-il* (*e*) ? Je croyois que ce tour, prétendu poli, étoit tourné en ridicule depuis long-tems ; & que quand la répétition du mot d'*Alteſſe*, ou autre ſemblable, deviendroit ennuyeuſe, à force d'être trop fréquente, ou même ridicule,

(*a*) Pag. 577. (*b*) Pag. 449. (*c*) Pag. 96. (*d*) Pag. 228. (*e*) Pag. 404.

pour ſe trouver jointe à des mots d'un ſens fort contraire à celui d'*Alteſſe*, le mot de *vous*, qui lui eſt équivalent, marque plus de véritable politeſſe, pourvu qu'il ſoit accompagné d'expreſſions reſpectueuſes.

Il eſt vrai qu'il en faut excepter de certains Princes, qui croiroient qu'on leur refuſe l'*Alteſſe*, ſi on manquoit une ſeule fois à leur en donner, parce qu'elle leur eſt conteſtée; & à qui on ne ſçauroit trop la répéter, ſi on ſe ſoucie de les obliger. Je ne parle pas non plus pour les Domeſtiques, & les autres perſonnes qui ſont dans quelque dépendance particuliere des Grands : car ces ſortes de gens doivent ſe régler aveuglément par la coutume des Maiſons où ils ſont attachés; & l'obéiſſance étant un devoir, & un moyen de plaire plus ſûr & honnête pour eux, ils doivent la préférer à la politeſſe, qui n'eſt pas de devoir, & qui n'a pour but que de plaire auſſi; mais qui n'y va pas ſi droit que l'obéiſſance. Je parle ſeulement des honnêtes gens qui vivent dans le commerce du grand monde avec indépendance. Croyez-vous qu'une perſonne de cette ſorte ne parlât pas auſſi poliment, en diſant de tems en tems. *Vous m'avez fait l'honneur de me dire*, qu'en diſant vingt fois de ſuite, *Votre Alteſſe m'a dit?*

Notre Auteur n'eſt guéres plus heureux à louer le Roi, qu'à parler aux Grands. Il n'eſt pas que vous ignoriez le reproche que les Ecrivains étrangers font aux François, que dans tous les Livres qui s'impriment depuis un certain tems à Paris, il y a toujours quelque endroit qui paye le Privilége, quelque peu de rapport que la matiere qu'ils traitent ait avec le Roi. Je fais peut-être moins de cas que perſonne des Auteurs qui ont fait cette impertinente remarque; mais je ne laiſſerois pas de me garder de l'autoriſer, en affectant de louer le Roi ſous un prétexte auſſi groſſier que celui d'expliquer les termes de *Héros* & de *Grand-Homme*. *Alexandre étoit un Héros, Céſar un Grand-Homme, & Louis le Grand eſt l'un & l'autre.*

Le ſens que le mot de *Héros* a dans notre Langue eſt ſi connu, qu'il ſeroit auſſi difficile de s'égarer en l'expliquant, que d'en dire quelque choſe qui méritât d'être dit ; mais il n'en eſt pas de même de celui de *Grand-Homme*. Comme l'idée qu'il donne n'eſt pas tout-à-fait ſi déterminée par l'uſage, c'étoit une affaire de la fixer, & vous allez voir comment notre Auteur s'y eſt pris.

Grand Homme, dit-il (*a*), *marque un grand ſens, une vaſte prévoyance, une haute capacité, & une longue expérience.* Rien n'eſt plus imparfait, que cette deſcription ; car c'eſt un habile homme, & rien plus, qu'elle repréſente, & non pas un grand homme. Or il y a bien loin de l'un à l'autre. Comment un Dévot peut-il imaginer un *grand-homme*, ſans faire entrer quelque vertu dans ſa compoſition ? Eſt-ce être véritablement grand, que de ne l'être que par les qualités de l'eſprit ? La véritable grandeur n'eſt-elle pas plutôt dans l'ame & dans le cœur ? N'enferme-t-elle ni droiture, ni bonté ?

Ce n'eſt pas le ſentiment de Cicéron, dans le paralléle qu'il fait de Philippe de Macédoine & d'Alexandre, où il établit ſi clairement en quoi cette grandeur conſiſte. » Je remarque, dit » cet excellent Juge, qu'Alexandre fut fort au-deſſus de ſon » Pere, par la grandeur & la gloire des exploits ; mais que » ſon Pere fut beaucoup au-deſſus de lui, par la douceur & » l'humanité des mœurs. Il eſt donc vrai de dire que Philippe » fut toujours grand ; au lieu qu'Alexandre fut ſouvent très- » mépriſable ». *Philippum Macedonum Regem rebus geſtis & gloriâ ſuperatum à filio, facilitate & humanitate video ſuperiorem fuiſſe. Itaque alter ſemper magnus, alter ſæpe turpiſſimus fuit* (*b*). Notre Critique peut, s'il veut, comparer l'idée d'un grand-homme qui réſulte de ce jugement avec la ſienne.

Ce que j'en dis n'eſt pas par averſion pour la louange, ni même que je croie que ce ſoit une affectation vicieuſe d'en gliſſer

(*a*) Pag. 243. (*b*) Cicer. de Offic. *Libr. I. Cap. XXVI.*

quelqu'une dans un Ouvrage de cette nature, qnand l'expression en est juste, & qu'elle ne porte pas à faux; quand cette louange naît de ce que la remarque a de plus particulier; & qu'enfin elle en vaut la peine. Telle est celle-ci de M. de Vaugelas pour le Cardinal Mazarin, lorsqu'en remarquant qu'on dit *Jules* avec une *s* à la fin, & non pas *Jule*, il rapporte un Passage de Jules Scaliger, qui se moque de cet usage, en disant que les François donnent une terminaison plurielle à son nom; comme s'il étoit lui-seul plusieurs hommes. Sur quoi M. de Vaugelas ajoute avec sa justesse & sa grace ordinaire. *Mais on le pourroit bien dire avec plus de raison de cet autre Jules, qui, agissant par tout l'Univers pour la gloire de la France, paroît tout seul plusieurs hommes.*

Vous voyez bien que l'occasion qu'il prend de faire ce petit éloge, quoique légere, si vous voulez, est, pour ainsi dire, unique : n'y ayant rien de plus particulier à un homme que son nom propre. Au lieu que la louange que notre Grammairien donne au Roi, peut s'appliquer à tout ce qu'il y a jamais eu de grands hommes au monde, & qu'il y auroit la même raison de le louer à tous les mots qu'on examine, qui signifient quelque qualité louable.

CHAPITRE XII.

De la Prononciation.

JE fais un Chapitre particulier de cette matiere, parce que c'est celle que l'Auteur des *Réflexions* a traitée le plus au long, & le plus défectueusement, à ce qu'il me semble. Comme il n'y a rien dans notre Grammaire, dont on ait moins écrit, & que ceux qui l'ont fait ne l'ont, pour ainsi dire, qu'effleurée, il est certain qu'il auroit rendu un bon service au Public, s'il l'avoit bien fait, & que le dessein seul, qu'il en a eu, mérite quelque louange.

Mais

Mais ce n'étoit pas assez, pour y réussir, d'être en garde contre la mauvaise prononciation des Gascons, des Normans, & des Lyonnois, jusqu'à se jetter, comme il fait souvent, dans l'excès opposé au leur. Il falloit se défier encore de celle des Parisiens, plus qu'il n'a fait. Je n'entens pas du Peuple : j'entens des honnêtes gens de Paris, puisqu'il est constant que personne ne prononce bien à Paris, que ceux qui sont autant de la Cour que de la Ville, & les autres gens qui se réglent sur eux.

C'est par cette raison que les Comédiens sont, à tout prendre, le meilleur modéle, sur lequel ceux qui ne fréquentent pas assez la Cour se puissent régler à Paris en cette matiere ; mais notre Auteur feroit apparemment scrupule de les aller entendre, au moins à juger de lui par son Livre, comme la charité m'y oblige.

Cependant il auroit assez de peine à faire croire qu'il n'en a pas besoin, & que la prononciation de la Cour lui est fort connue sans cela, comme il le prétend, quand il décide (a), que l'*e* se prononce de la même maniere dans *Jupiter*, que dans *fer*, & dans la derniere syllabe d'*enfer* ; dans *hier*, que dans *tiers* ; dans *cher*, & la derniere de *leger*, que dans *ouvert* ; dans la seconde de *manege*, & la premiere de *begue*, *breche*, *trefle*, *vene*, *regle*, *cedre*, *cherche*, *fleche*, *grele*, *frele*, *Grece*, *guetre*, *gele*, *meche*, *regne*, *these* & *treve*, l'*e* se prononce fermé, c'est-à-dire, masculin, tout comme on le prononce dans *bonté* ; dans la derniere syllabe de *ferez*, comme dans *procès* ; que l'*a* de *collation* & de *récréation* se prononce aussi long que celui de *Versaille*, & le dernier de *Bataille* ; celui de *Miracle* & *Oracle*, & le dernier de *tabernacle*, aussi bref que dans *glace*, *place*, *fade*, *cavale*, & *larcin* ; aussi long dans *évasion*, que dans *vase*.

Qu'il faut prononcer *heureux*, comme si on écrivoit *hureux* ; *Moïse*, comme si on écrivoit *Mouïse* ; *oiseau*, comme si on écrivoit *ouaiseau* (b).

(a) Pag. 455, 498, 465, 467, 470, 473, &c. (b) Pag. 486, 491.

Que *paſſion, action, réjouïr*, & *éblouïr*, ne ſont que deux ſyllabes en Proſe (*a*).

Qu'*Hiſtorien* & *Grammairien*, ne ſont que de trois, *ſcience* que de deux, & *expérience* que de quatre (*b*), & ainſi de vingt autres, qu'il ſeroit ennuyeux de rapporter.

Je ſçais dans quel quartier de Paris on prononce de cette ſorte; mais que ce ſoit ainſi qu'on prononce *à la Cour, où la prononciation*, dit notre Auteur (*c*), *eſt douce & agréable, & n'a rien d'affecté*, c'eſt ce qu'il aura peine à perſuader à tout autre, qu'aux gens de ce même quartier.

Ce qu'il y a de pire dans ces déciſions eſt qu'elles ſont fort éloignées de la méthode dont cette matiere veut être traitée. Cette méthode conſiſte à donner des régles les plus générales qu'il ſe puiſſe, & dont il y a le plus d'exemples; en ſorte qu'on n'ait après cela qu'à marquer les exceptions les plus connues; ſauf à remarquer les autres à loiſir, à meſure qu'on les reconnoît par l'uſage. Qui ne voit que cela ſeroit bien plus commode, que de parcourir, comme il a fait, tout l'Alphabet, en préſentant chaque conſonne l'une après l'autre à chaque Voyelle, ce qui eſt infini?

La premiere, par exemple, & la plus générale de toutes les régles de la prononciation, puiſqu'elle ne ſouffre pas une ſeule exception, quoiqu'il prétende le contraire, & c'eſt pourquoi je commence par celle-là: cette premiere régle, dis-je, eſt que toutes les ſyllables, où il y a une *ſ* qui s'écrit & qui ne ſe prononce pas, où qui s'écrivoit dans la vieille Orthographe, & qui ne s'écrit plus à préſent, que toutes ces ſyllables-là ſont longues ſans exception. Cette ſeule régle décide de la prononciation de plus de cent mots qu'il rapporte l'un après l'autre, *aſne, teſte, coſte, bleſmir, creſpine, deſbat, fleſtrir, &c.*

Une autre régle encore des plus générales, mais qui a quelques exceptions dont je parlerai enſuite, eſt, que les Diphthon-

(*a*) Pag. 494. (*b*) Pag. 495, (*c*) Pag. 461.

gues rendent longue la ſyllable où elles ſe trouvent. La raiſon en eſt fort naturelle. Les voyelles étant les ſeules lettres qui marquent proprement des ſons, en telle ſorte qu'une ſuffit toute ſeule pour en former un, ce que dix conſonnes enſemble ne ſçauroient faire, il eſt bien naturel que quand ces voyelles ſe rencontrent deux enſemble dans une même ſyllabe, elles forment un ſon plus plein, & par conſéquent plus fort, & plus long à prononcer, que s'il n'y en avoit qu'une ſeule : & c'eſt cette rencontre de deux voyelles enſemble dans une même ſyllabe, qui eſt ce qu'on appelle diphthongue, ainſi que tout le monde ſçait, comme dans les mots *heureux*, *hauteur*, *&c.*

La principale exception qu'il y a à cette régle, eſt quand la diphthongue ſe trouve avant un double *t*, dont la nature eſt de rendre bréves les ſyllabes qui le précédent. Car alors, la propriété de cette double conſonne l'emporte ſur la propriété de la diphthongue, comme dans ces mots, *faitte*, *parſaitte*, *&c.*

Cette exception me fait ſouvenir d'une troiſiéme régle de la prononciation à propos des doubles conſonnes. C'eſt qu'il y en a qui rendent toujours bréve la ſyllabe qui les précéde, comme je viens de le remarquer du double *t*; à quoi il faut ajouter le double *b*, *abbé*, le double *c*, *accuſer*, le double *d*, *addition*, la double *f*, *affin*, le double *g*, *aggrégé*, la double *l*, *aller*, le double *p*, *appas*. Il y a au contraire d'autres doubles conſonnes, qui rendent longue la ſyllabe précédente, comme la *r*, *carroſſe*, la double *m*, *flamme*, la double *n*, *année*, la double *ſ*, *paſſer*; mais cela n'eſt pas ſi général pour ces trois dernieres.

Notre Auteur dit peut-être tout cela en divers endroits; mais le moyen de s'en ſouvenir, éparpillé comme il eſt dans ſon Traité, au lieu que de la maniere qu'il eſt renfermé ici dans ces trois régles, on ne ſçauroit preſque l'oublier.

Mais pour revenir aux Diphthongues, il eſt encore à remarquer, que pour peu que l'uſage en ſoit douteux, il eſt toujours plus ſûr de les prononcer pleinement, comme par exemple

la diphthongue *oi* dans le mot de *croire* & autres ſemblables ; que de la prononcer comme ſi on écrivoit *craire*. Cela ſe doit ſur-tout obſerver dans les monoſyllables, comme *croit*, *ſoit*, *froid*, & autres ſemblables, au lieu de les prononcer comme ſi on écrivoit, *crait*, *ſait*, *fret*, ainſi que beaucoup de gens les prononcent.

La raiſon en eſt, que pour rendre le diſcours le plus plein, uni, & égal à l'oreille qu'il eſt poſſible, il eſt néceſſaire d'appuyer, le plus qu'il eſt permis, ſur les monoſyllabes, qui ſans cela paſſeroient trop vîte, & ne marqueroient pas aſſez ; ſurtout quand ces monoſyllables ſont des parties d'oraiſon auſſi importantes que des noms & des verbes, comme *croit*, & *froid*. On ne ſçauroit trop les faire ſentir.

Car c'eſt encore un principe dans la prononciation, qu'elle doit toujours tendre à faire bien diſtinguer les ſyllabes de chaque mot, à plus forte raiſon les mots mêmes. De-là vient qu'on prononce, par exemple, pluſieurs *e* féminins au commencement & au milieu des mots, comme s'ils étoient maſculins, parce que ſi on les prononçoit féminins, tels qu'ils ſont, on mangeroit en quelque ſorte une partie du mot, en coupant trop court les ſyllabes, où ces *e* féminins ſe rencontrent, comme dans *generoſité*, *medecin*, *eſperance*, *verité*. D'où il réſulte deux régles preſque générales.

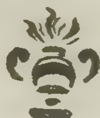
L'une, que dans tous les mots où les deux premieres ſyllabes ont chacune un *e* féminin, il en faut prononcer du moins le premier, & ſouvent tous les deux, comme s'ils étoient maſculins : *généroſité*, & non pas *generoſité* ; *général*, & nos pas *general*.

L'autre régle eſt que toutes & quante-fois que la ſyllabe, où il a un *e* féminin, pourroit n'en faire qu'une ſeule avec la ſuivante, ſi cet *e* n'y étoit, il faut la plûpart du tems (car il y a quelques exceptions) prononcer cet *e* féminin, comme s'il étoit maſculin ; parce que ſi on le prononçoit féminin, tel

qu'il est, il sembleroit presque qu'on ne le prononceroit point du tout. Si on prononçoit, par exemple, féminin l'*e* de la seconde syllabe d'*espérance*, & de la premiere de *vérité*, il sembleroit quasi à l'oreille, que l'on prononceroit tout de même, que si l'on écrivoit *esprance*, & *vrité* : & c'est pour éviter cet inconvénient, qu'on fait ces deux *e* masculins dans la prononciation, tout féminins qu'ils sont, en disant, *espérance*, & non pas *esperance*, *vérité* & non pas *verité*; afin de conserver à ces mots le nombre de syllabes, qu'ils doivent naturellement avoir.

C'est encore un principe important en cette matiere, que la prononciation parfaitement réguliere est celle qui s'observe en parlant en public, & que si on y change quelque chose dans l'entretien ordinaire pour plus grande facilité, c'est toujours une licence, qu'il faut par conséquent prendre avec quelque discrétion. Il est à remarquer de plus, qu'entre cette prononciation licencieuse & irréguliere, que l'usage a introduite dans l'entretien familier, & la prononciation des Prédicateurs & autres Orateurs, il y en a une moyenne, qui n'est, ni tout-à-fait si licentieuse que celle de la conversation, ni tout-à-fait si réguliere que celle du Barreau & de la Chaire; & cette prononciation moyenne est celle qu'observent les Comédiens, & ceux qui lisent bien, quand ils lisent haut.

Mais je ne prens pas garde que j'entreprens insensiblement sur mon Auteur. En voilà assez, pour exprimer ma pensée sur la méthode dont cette matiere, qu'on ne sçauroit trop abréger, veut être traitée. Il est facile de vérifier que ces quatre ou cinq régles, que je viens d'expliquer, renferment le sens de plus de quarante pages, des soixante qu'il a employées.



CHAPITRE XIII.

De la Ponctuation.

VOICI encore une louange toute particuliere, que je me crois obligé de donner à l'Auteur des *Réflexions*. C'est d'avoir traité de la ponctuation, pendant qu'aucun autre de nos Grammairiens n'a daigné en parler. C'est-là de ces sortes de choses, qu'il y a autant de honte à ignorer, que peu de gloire à sçavoir. Parce qu'il y a peu de gloire à les sçavoir, ceux qui font des Livres où ils en devroient parler, tiennent au dessous d'eux d'en écrire; & parce qu'il y a de la honte à les ignorer, bien des gens les ignorent toute leur vie, de peur de faire connoître, en s'en instruisant, qu'ils ne les sçavent pas, & faute de Livres qui en parlent. Mais plus cette matiere est commune & triviale, plus il est généreux d'en écrire; & si le desir d'être utile au Public est le plus honnête motif qui nous puisse porter à faire des Livres, on ne sçauroit trop louer ceux qui traitent de semblables sujets, puisqu'ils ne le peuvent faire que par ce motif. *Nullam ingenii sperantes gratiam circa res, etiamsi necessarias, procul tamen ab ostentatione positas* (*a*).

Je remarque seulement un petit défaut de netteté dans la maniere dont notre Auteur débute pour en parler. *Il y a*, dit-il, (*b*), *quatre distinctions qui servent à la netteté du Discours*. Je ne sçais si ce commencement fait assez connoître que c'est de la Ponctuation qu'il parle, & s'il n'auroit pas mieux fait de dire tout simplement. *Il y a quatre sortes de Ponctuations. La Virgule*, continue-t-il, *les deux Points, le Point, & le Point & la Virgule*. Je crois la derniere de ces Ponctuations mal nommée, & qu'il falloit dire pour se bien expliquer le *Point & Virgule*, ou comme

(*a*) Quintil. Procem. (*b*) Pag. 423.

on dit en Latin, *le Point avec la Virgule*, *punctum cum virgulâ*, & non pas comme il dit, *le Point & la Virgule*; ce qui est du moins équivoque, puisque cela signifie deux Ponctuations différentes & simples, au lieu qu'il en prétend signifier une composée de ces deux simples. Vous trouverez sans doute que cela ne méritoit pas de faire un Chapitre exprès sur cette matiere; mais, outre que le précédent étoit déja trop long pour y joindre encore ceci, & que l'esprit n'a guéres moins besoin de pauses que le corps, il m'est revenu en mémoire quelque chose à ce propos, que je ne sçaurois m'empêcher de vous communiquer par forme de digression. Comme c'est une imagination assez extraordinaire, vous aurez du moins le plaisir de vous en moquer, si vous ne la goutez pas; & cela vous délassera d'autant. C'est un usage inouï que je sçache, jusqu'ici, que j'ai fait une fois de la Ponctuation, & que tout le monde peut faire comme moi.

J'avois composé à Paris une Harangue pour un homme de la Province, qui n'étoit guéres capable de la bien réciter. Comme je la cachetois pour l'envoyer à la Poste, je fus saisi d'un mouvement de compassion paternelle, en songeant combien elle seroit défigurée par la prononciation. Le chagrin, que cette pensée me donna, me fit imaginer un moyen d'y remédier, qui ne me seroit peut-être jamais venu dans l'esprit sans cette occasion. Ce fut d'essayer de régler la prononciation de mon Provincial, par la maniere de ponctuer la piéce que je lui envoyois. Il semble d'abord qu'il n'y a rien de nouveau à cela, parce qu'on se régle communément par la Ponctuation, pour lire bien quand on lit haut; mais autant qu'il y a de différence entre lire haut en son particulier, & déclamer en public, autant y en a-t-il entre la Ponctuation ordinaire, & celle que j'imaginai: & je puis assurer, après l'expérience que j'en fis, que c'est tout autre chose. Ceux qui sçavent ce que c'est que de parler en public, le comprendront facilement.

J'établis donc pour premiere régle à mon homme, que la voix ne doit jamais tomber entiérement qu'aux Points; & qu'en nul autre endroit il ne faut faire de plus grandes pauses qu'en ceux-là. Et c'est peut-être la seule régle que ma méthode a de commune avec la Ponctuation ordinaire; ce qui, comme on voit, est bien peu de chose, puisque le Point est la plus rare des Ponctuations.

Je l'avertis ensuite, que dans toutes les autres, la voix devoit cesser d'une maniere en quelque façon suspendue, qui fit sensiblement attendre quelque autre chose; & qu'enfin la pause devoit être moins grande dans les deux Points que dans le Point, dans le Point & Virgule, que dans les deux Points, & dans la Virgule que dans le Point & Virgule.

Cela supposé, au lieu de placer toutes ces Ponctuations selon la disposition Grammaticale du Discours, comme il se pratique d'ordinaire, je les lui plaçai par rapport à la respiration, selon que la voix avoit plus ou moins besoin de repos en des endroits qu'en d'autres. Je les lui plaçai aussi par rapport au sens de chaque endroit particulier, selon que ce sens demandoit plus ou moins de tems pour être bien entendu. Je les lui plaçai encore par rapport aux différentes figures du Discours, qui veulent être prononcées plus ou moins vîte, selon leur nature sans égard à la construction. Et enfin je les lui plaçai par rapport aux différentes Parties de l'Oraison, qui demandent la même inégalité : l'Exorde, par exemple, doit être prononcé plus posément que la Peroraison, & ainsi des autres.

Tout cela produisit une irrégularité apparente, & une variété, si grande & si surprenante dans la maniere de Ponctuer, à cause de la diversité infinie des tems qu'il faut observer pour bien déclamer, qu'il ne se trouva presque que les Points seuls, qui fussent placés de même que dans la maniere ordinaire, comme je l'ai déja dit. Cela alloit jusqu'à mettre quelquefois des deux Points en des endroits, où l'on

ne met que des Virgules, dans cette matiere ordinaire ; & au contraire à mettre quelque fois des Virgules, où l'on a coutume de mettre des deux Points, selon cette même maniere. Il faudroit des exemples, pour m'expliquer davantage ; mais ce seroit trop sortir de mon dessein. Qu'il vous suffise que cela me réussit parfaitement. Eprouvez-le, avant que d'en juger. Revenons à mon sujet.

CHAPITRE XIV.

Que la Critique ne doit pas être ridicule.

QUOIQUE le ridicule soit une espéce de répréhensible, j'ai cru devoir les séparer des autres, parce qu'il est tout autrement remarquable que les autres, dans un Ouvrage de la hauteur de celui qui me fournit des exemples. Il étoit nécessaire de montrer d'une seule vue tout ce qu'il contient de ce genre, pour fonder les Réflexions que j'ai à faire dans le Chapitre suivant, & par lesquelles je prétens finir. Je m'assure que celui-ci ne sera pas le moins surprenant pour vous, & que vous ne vous seriez pas défié que l'esprit d'orgueil & la malignité eussent pu aveugler cet Auteur, & ses habiles amis jusqu'à les laisser tomber tous ensemble dans les pauvretés que vous allez voir.

Courtisane, signifie à ce qu'il dit (a), *une femme qui méne à la Cour une mauvaise vie ;* comme si tout le monde ne sçavoit pas, que ce terme ne se dit presque que des femmes de joie de Venise, où il n'y a point de Cour, & de celles de Rome ; où, quoiqu'il y en ait une, elles n'y font pas figure assurément.

Il n'y a guéres que le Peuple, décide-t-il ailleurs (b), *qui dise achalander : il faut dire accréditer.* Comment peut-on confondre deux termes de signification si claire, & si différente ? Comme si les

(*a*) Pag. 141. (*b*) Pag. 11.

honnêtes gens n'étoient pas obligés de dire l'un & l'autre, aussi bien que le peuple, quand ils en ont besoin : puisque tous les deux sont également nécessaires & usités ? Est-ce qu'*accrédité* ne veut pas dire, qui *a bon crédit*, & *achalandé* qui *a bon débit*, ou qu'*avoir bon crédit*, & *avoir bon débit*, sont la même chose ? A-t-on jamais dit qu'un Marchand a bon crédit, pour dire qu'il vend beaucoup ?

Il remarque fort judicieusement (*), qu'on abuse beaucoup du mot de *chose*, qui est un terme fort bas, en l'employant au lieu du propre nom des choses dont on parle, par paresse, ou par négligence d'apprendre ou de chercher ce nom. Mais qui se défieroit que cette excellente Remarque dût aboutir à se plaindre de ce que baucoup de gens, parlant de ces *grosses séparations de pierres, qui se voient dans les Croisées des vieux Bâtimens, ont coutume de dire*, ces choses de pierres sont bien vilaines ; *ne sçachant pas le nom de* Meneaux, *que les Architectes y donnent.*

Desinit in piscem mulier formosa superne.

Se peut-il qu'il ne sçache pas, que bien loin que ce soit une perfection, c'est plutôt un vice dans le Langage ordinaire, que de parler trop en termes des Arts, comme c'est aussi un défaut de n'en pas employer de certain ? Il y a donc un milieu en cela, comme en tout, pour éviter également l'affectation de paroître trop habile en des matieres qu'un galant homme ne doit pas faire gloire de sçavoir ; & pour éviter aussi l'ignorance grossiere & rustique de celles, qu'il est en quelque sorte honteux d'ignorer. Le discernement qu'il y a à faire sur ce sujet n'est pas fort difficile. On sçait bien qu'on n'est pas obligé, comme il prétend, de sçavoir *les noms de tout ce qui peut tomber ordinairement sous les sens*, comme, par exemple, tous les termes de Maçonnerie & de Charpenterie, & qu'on est au con-

(*) Pag. 118.

traire obligé de sçavoir les plus communs, & les plus ordinaires de ces termes. Mais je ne pense pas qu'autre que lui s'avise jamais de prétendre que celui de *Meneaux*, qu'il choisit si curieusement entre un million d'autres pour appuyer son sentiment, soit de ces plus communs & plus ordinaires.

Et il ne sert de rien d'alléguer, comme il fait à ce propos, ce que Furetiere disoit avec beaucoup de raison qu'un Architecte parle fort bon François quand il parle en termes des choses de son Art, quoique ces termes soient peu connus. On peut même ajouter qu'il ne parleroit pas bon François, s'il en parloit en d'autres termes; parce qu'il est Architecte, & que ce seroit une affectation aussi vicieuse à lui de les éviter, qu'aux autres gens de les employer. Or l'affectation est un défaut dans le Langage de qui que ce soit, comme en toute autre chose.

Mais qui croiroit qu'après avoir si bien remarqué l'abus du mot de *chose*, il en abusât lui-même, comme il fait, en expliquant celui de *pratiquer? Il se prend encore*, dit-il, *pour* (*) *ménager bien une chose; comme, J'ai pratiqué un petit Cabinet dans ma Chambre.* Il est difficile de s'exprimer plus imparfaitement, qu'en appellant un Cabinet une *chose*.

Vous direz peut-être, qu'il en est arrivé autant à M. de Vaugelas qu'à lui, & qu'il a fait dans son Livre les mêmes fautes qu'il y reprend. Mais il ne les y a pas faites, comme lui, après les avoir reprises. Il les a reprises, ou pour mieux dire, il s'est repris lui-même aussi-bien que les autres qui les font après les avoir faites; ce qui est également raisonnable, & de bonne-foi. *Si l'on m'objecte*, dit-il, en parlant d'une expression qu'il condamne, *que je m'en suis servi fort souvent de cette sorte, j'avouerai franchement, que j'ai failli en cela, comme en beaucoup d'autres choses, & que je n'ai connu la faute dont j'avertis maintenant les autres, que depuis peu.* Il est fort naturel qu'un Auteur apprenne pendant l'impression d'un long Ouvrage quelque chose

(*) Pag. 144.

qu'il ne sçavoit pas auparavant; mais il est bien rare, qu'il veuille l'avouer si naïvement.

Ce qu'il y a de plus plaisant est qu'un homme qui croit, qu'on doit sçavoir tous les termes de Bâtimens jusqu'aux moins connus, comme celui de *meneaux* (a), ne sçache pas la véritable signification d'un aussi connu, que celui de *fondation*. Car il prétend qu'il ne se dit que pour exprimer l'action de jetter les fondemens, ce qu'il appelle *le jet des fondemens*. Cependant tous les Architectes vous diront, que tant qu'ils parlent d'une Maison à bâtir, ou qu'on bâtit actuellement, ils n'appellent jamais que du mot de *fondation* ce qu'ils appellent avec tout le monde du mot de *fondement*, quand ils parlent d'une Maison bâtie. *Cette muraille que nous faisons*, diront-ils, *a six pieds de fondation*. Cela veut-il dire six pieds de *jet de fondemens*, comme il faudroit l'entendre, selon lui?

On dit *Nonce*, décide-t-il encore (b), & non pas *Ambassadeur du Pape*. Je ne pense pas que cela apprenne rien à personne, sinon, qu'il ne sçait pas qu'on appelle du même nom les Députés des Provinces aux Diettes de Pologne, car il l'auroit dit apparemment, s'il l'avoit sçu.

Qui a jamais fait scrupule de dire *suivre un exemple* (c)? Y a-t-il quelqu'un qui ait besoin d'être averti (d), qu'on ne dit pas *le cheval à mon frere, à raison que, accostable, advertence, cécité, affluer, barbotter, calvitie ou chauveté, depiqué, disetteux, explorateur, immiséricordieux, impieusement, immortification, incharitable, chandelle de cire, cieux de lit, rhétorication, plus bien* au lieu de *mieux*, & vingt autres semblables que je me lasse de rapporter? Qui doute qu'*incontinent* soit un bon (e) mot? Peut-on employer quatre ou cinq pages à prouver, comme il a parfaitement bien fait, qu'*affectionné Serviteur* ne s'écrit qu'à un Inférieur, & non pas au Roi (f) comme Furetiere l'a fait, le

(a) Pag. 231. (b) Pag. 335. (c) Pag. 408. (d) Pag. 1, 16, 20, 32, 39, 85, 100, 166, 177, 223, 257, 258, 116, 114, 609, 231. (e) Pag 251. (f) Pag. 34.

moins poli de tous les hommes ? Les ridicules ſubtilités qu'il alléguoit pour ſoutenir ſa groſſiereté, méritoient-elles d'y répondre ſi régulierement ?

Que ne doit-on point à notre Auteur, pour avoir appris au monde qu'*omelette* (*a*) vient de deux mots Grecs, ce qui avoit échapé à l'Illuſtre qui avoit traité ce mot avant lui ? Qu'*il faut uſer rarement de compliment* (*b*) ? Qu'il ſeroit *ridicule* de dire, *qu'il faut retenir le cheval de ſes Paſſions par la bride de ſa Raiſon ?* Que *l'Acroſtiche eſt une choſe fort mépriſée ?* Qu'on ne dit point *Monſieur Virgile & Monſieur Cicéron ?* Qu'on écrit JÉSUS-CHRIST en Lettres capitales ? Que *Viſitation* ne ſe dit que de la Fête de la Vierge qui porte ce nom ? Qu'on ne dit point *l'Académie du Pleſſis & l'Académie de Clermont :* Qu'on dit *le College du Pleſſis & le Collége de Clermont* (*c*) ? Je m'étonne qu'un homme ſi poli ait manqué à dire le Collége de Louis le Grand.

Qu'*un galant homme* veut dire autre choſe qu'*un homme galant ?* duquel il donne cette définition ingénieuſe, que c'eſt *un homme qui a de certaines paſſions qu'il ne devroit point avoir* (*d*) ?

Que *l'air ſignifie autre choſe que les manieres, & que pour les avoir charmantes, il faut s'en faire une heureuſe habitude* (*e*). Ne lui eſt-on pas bien obligé d'avoir découvert ce ſecret au Public.

Que *la viande trop graſſe ſe doit plûtôt nommer dégoutante, que raſſaſiante* (*f*). Qu'*il faut fuir ces termes communs, cela vous plait à dire, il n'y a pas de quoi, vos mépris vous ſervent de louanges* (*g*). Que quand on demande à une perſonne qui eſt aſſiſe, *comme elle ſe porte*, & *comment va la Maiſon ?* il ne faut pas que cette perſonne réponde, *qu'elle ne ſe porte pas, mais que c'eſt la Chaiſe qui la porte, & que la Maiſon eſt toujours en ſa place* (*h*), & mille autres choſes auſſi curieuſes que celles-là ; mais qu'il m'ennuie de copier, & qui ne ſe trouvent point dans Vaugelas.

Vous direz peut-être qu'il en a bien remarqué une auſſi baſſe ;

(*a*) Pag. 49. (*b*) Pag. 129. (*c*) Pag. 96, 22, 322, 433, 706, 19, (*d*) Pag. 226. (*e*) Pag. 293. (*f*) Pag. 664. (*g*) Pag. 127. (*h*) Pag. 210.

mais il s'en excuse : ce que notre Critique ne fait point ; car il seroit bien empêché à le faire. C'est quand M. de Vaugelas traite de la maniere de placer le mot de *Monsieur* dans le discours familier, pour éviter les mauvaises équivoques que l'on y fait tous les jours. *Encore*, dit-il, *qu'elles soient déraisonnables pour l'ordinaire, & ne se puissent pas dire équivoques, comme celle qui est si triviale, & si importune, mais que l'exemple m'oblige d'alléguer*, Voulez-vous du Veau, Monsieur. *Si est-ce qu'il ne faut pas laisser de les éviter, & avec d'autant plus de soin qu'il y a plus de personnes déraisonnables que d'autres.* Si les sotises que notre Critique rapporte étoient assaisonnées comme celle-là, on auroit tort de s'en plaindre.

CHAPITRE XV.

De la Réputation des Livres en France.

VOus serez sans doute surpris qu'un homme capable de ces égaremens, ait osé écrire sur une matiere aussi fine & aussi délicate que la Langue, quand même il l'auroit fait avec toute la modestie & honnêteté imaginable. Mais il y a lieu de l'être davantage, que les Ecrivains fameux, à qui il paroît dévoué, n'ayent pas eu la charité, où le discernement de retrancher de son Livre tant de choses inexcusables. Cependant, il n'y a rien en cela de fort nouveau, & ils en ont fait réussir qui n'étoient pas meilleures.

Un pauvre Particulier qui n'est d'aucune Communauté, qui ne tient à aucune cabale, & qui n'a point de protection éclatante, tremble quand il se met à écrire ; sur-tout, s'il a quelque réputation à soutenir. Il pese toutes ses syllabes, il se défie de toutes ses idées, il cherche de tous côtés de bonnes Critiques, il écoute toute sorte d'avis ; & se donnant ainsi le tems & la peine nécessaire, pour amener son Ouvrage à la per-

fection, s'il ne dit pas toujours d'excellentes chofes, du moins ne fait-il pas des fautes groffieres.

Mais un Ecrivain affuré du fuccès de fon Livre, quel qu'il puiffe être, & perfuadé que perfonne n'oferoit s'y oppofer; qui fe fent porté, comme fur les ailes des vents, par le crédit d'une groffe cabale, prête à élever jufqu'aux nues tout ce qui lui viendra au bout de la plume, & auffi prévenue pour lui que lui-même; n'y regarde pas de fi près. Comme il n'eft point éclairé par la crainte du jugement des hommes, il eft fujet à fe laiffer éblouir par la premiere lueur de raifon & de vérité qui brille d'abord aux yeux de l'efprit dans toutes les penfées nouvelles; & il croit toutes les fiennes auffi juftes & auffi folides que l'amour propre les lui repréfente.

C'eft ce qui eft arrivé à quelques-uns même de *ces Meffieurs*, auffi bien qu'à notre Critique. Ils firent d'abord quelques Ouvrages d'une bonté inconteftable, qui, entre autres beautés en avoient une toute nouvelle en ce tems-là, & d'un grand poids.

C'étoit de traiter les matieres de Religion avec politeffe, au lieu que jufqu'alors prefque tous les Livres François de dévotion étoient écrits avec une groffiereté, ou du moins une féchereffe à rebuter tout le monde. Ajoutez à cela la retraite & l'obfcurité affectée dans laquelle ces Auteurs vivoient; la jaloufie qu'ils donnérent, & les mauvaifes affaires qu'elle leur attira; l'agrément dn myftere, & le mérite de la perfécutiou, faut-il s'étonner, que toutes ces caufes jointes enfemble ayent produit ce phantôme de réputation, à l'ombre duquel tant d'autres Livres moins bons, qu'ils ont publiés depuis environ vingt ans, ont quafi fupplanté les excellens, enforte qu'on ne parle prefque plus des excellens, & qu'on ne lit plus les autres.

L'amour déréglé de la nouveauté, qui eft le péché originel de notre Nation fuffifoit feul pour caufer ce défordre. On fçait que le mérite des meilleures chofes vieillit bien vîte parmi nous. En vain les habiles gens les réclament, & fe récrient

contre l'oubli dans lequel elles tombent aussi-tôt; le François n'est pas né pour relire. Tout ce qu'il a vu, quelque bon qu'il l'ait trouvé, devient dès-lors méprisable pour lui en comparaison de ce qu'il n'a pas vu : sa legereté naturelle l'emporte toujours sur le discernement des Connoisseurs ; & par cette raison on ne pourra jamais faire de fondement en France sur les réputations récentes ; & la moindre des vieilles y est une marque plus assurée de mérite que la plus grande des nouvelles.

Le prompt dégoût de tout ce qu'on a vu rend donc les nouveautés tout autrement nécessaires que dans les autres Pays, pour s'occuper & remplir les vuides de la vie : & ce besoin indispensable où l'on en est, fait qu'on n'y regarde pas de si près, de peur de ne s'en pas accommoder si on y regardoit; & qu'ainsi, l'on s'accommode de tout, pour un tems, dans la crainte de ne rien trouver de nouveau, qui accommode davantage.

Cette vérité n'est pas bornée aux seuls Livres de *ces Messieurs* : elle s'étend généralement à tous les Ouvrages d'esprit, jusqu'aux Piéces de Théatre & aux Sermons. Il peut y avoir eu en d'autres tems plus d'Ecrivains en France qu'il n'y en a, mais il faudroit être de bien mauvais gout, pour trouver qu'il y en ait jamais eu tant d'excellens à la fois que nous en avons vus ensemble. On leur rend justice à tout prendre, à qui plus, à qui moins, selon que leur mérite est plus ou moins accompagné des autres causes qui donnent de la réputation aux Livres; car il est vrai de dire, que ceux mêmes de ces Livres dont le mérite est le plus nud, & dépourvu de ces avantages étrangers, font toujours assez de bruit pour marquer leur valeur, sinon aussi grande qu'elle est en effet, du moins assez pour ne laisser aucun lieu d'en douter.

Il sembleroit que cette justice que le Public rend aux bonnes choses, dût être fatale aux mauvaises, & que le même discernement qui fait approuver les unes, devroit faire rejetter les autres. Point du tout. Quelque mauvaises que soient

ces autres, il faudroit qu'elles le fussent étrangement, pour n'avoir pas toujours un mérite en France, quand elles sont nouvelles : & ce mérite, joint à celui que les Lecteurs de mauvais gout y trouvent, quelque méchantes qu'elles puissent être ; suivant cette réflexion de Cicéron, *Tanta fæx est in urbe, ut nihil sit tam invenustum, quod non alicui venustum esse videatur* (*) : ces deux mérites joints ensemble donnent souvent assez de vogue à de fort chétifs Ouvrages, pour leur faire faire pendant un tems, autant de bruit que les meilleurs en ayent jamais fait.

Cette vogue ne trompe guéres les Connoisseurs, qui sont pour la plupart rassemblés à Paris, où est le siége du discernement ; & s'ils vouloient être bien unis, & sinceres, elle ne dureroit pas, & ne seroit jamais si grande qu'elle est quelquefois. Mais la jalousie qu'ils ont les uns des autres, fait qu'au lieu de se rendre justice mutuellement, ils gardent un silence religieux sur le mérite des Livres qu'ils estiment le plus dans l'ame, quand les Auteurs ne sont pas de leur cabale ; pendant qu'ils louent hautement, contre leur conscience, de méchans Ecrivains, qui ne leur font point d'ombrage, & qui flatent leur vanité par des éloges dont cette sorte de gens n'est pas avare. Il arrive de-là, que le commun du monde, qui ne juge pas de ces choses par soi-même avec pleine assurance, ne sçait plus que penser, quand il voit des Auteurs comme ceux-là, qu'il estime nécessairement, & qui sont souvent des plus estimables, ne faire aucun cas d'autres, qui semblent aussi estimables qu'eux, & en estimer au contraire, qu'on trouveroit, si on osoit, fort méprisables : il arrive, dis-je, de-là, que le Vulgaire ne sçait à quoi s'en tenir ; & que les Provinciaux & les Etrangers, qui sont éloignés de la source du discernement, confondent quelquefois, sur la foi du Public, les Ouvrages les plus merveilleux avec les plus impertinens qui font du bruit ; car rien

(*) Cicer. ad Famil. *Libri VII. Epist. LII.*

n est si facile à un Ecrivain, que d'en faire quelque tems à Paris, quelque impertinent qu'il puisse être.

Louer tous les Auteurs en face, mais jamais en présence l'un de l'autre; approuver par un geste, ou par un sourire, le mal qu'ils disent des absens; rendre visite régulierement toutes les semaines à cinq ou six Précieuses, ou femmes sçavantes, à qui on ne laisse pas de dire quelques douceurs, fussent-elles plus laides que des guenons, ou plus vieilles que les Fées; aller du moins une fois le mois faire la Cour aux Auteurs importans, qui tiennent avec raison le haut bout, & vivre familierement avec les Libraires les plus achalandés: y a-t-il rien de si facile que tout cela? Cependant c'en est assez pour tirer un Livre de l'obscurité, fût-il plus mauvais que *les Fanfares de Roger Bon-Tems;* & tel qui n'en a fait de guéres meilleurs, est parvenu par cette voie où des gens inestimables ne parviendront jamais.

Que si cela arrive à Paris, dans le centre des lumieres & de la délicatesse, faut-il s'étonner des éloges que les Etrangers donnent quelquefois aux plus méprisables Ecrivains, dont ils voient les Ouvrages aussi vantés, & aussi recherchés que les meilleurs Livres; que ces illustres, à fausses enseignes, soient traités d'égal, par exemple, dans les Journaux d'Hollande, avec des Auteurs dont ils ne sont pas dignes d'être les Copistes? Cependant quel honneur pour un homme, qui après avoir lu, écrit, conféré & médité trente ou quarante ans, s'est épuisé à digérer & réduire, dans le moindre volume qu'il a pu, le fruit d'un si long travail; mais en récompense, où le bon sens, l'érudition utile, & la véritable politesse, brillent de toutes parts: Quel honneur, dis-je pour un Auteur de cette Classe, que de partager les mêmes louanges avec des Ecrivains, qui ne peuvent pas quelquefois se dire vrais Auteurs de quatre pages, entre quatre cens dont leur Livre est composé? Avec de prétendus Spirituels, qui ne sont dans le fond que chimé-

riques? Des Fanatiques, qui s'imaginent de voir plus clair dans l'avenir, qu'on ne voit la plupart du tems dans le passé? Des Spéculatifs égarés, qui abusent de leur esprit & de leur loisir, à se forger des idées obscures des choses les plus connues, ou à vouloir expliquer les plus inexplicables? Des Critiques implacables, qui s'imaginent que le Public ne se lasse, non plus qu'eux, d'examiner sans aucune utilité les fautes de leurs Adversaires? Des Curieux sans discernement, qui, supposant que tout ce qui n'est pas sçu, mérite de l'être, traitent à fond des choses si inutiles qu'un homme sage souhaiteroit de les oublier s'il les sçavoit? Des Ecumeurs de Ruelles, qui, sous prétexte de parler de choses propres à la pratique du monde, ne disent rien que tout le monde ne sçache, & que tous les gens de bon goût ne s'ennuyassent d'écouter, bien loin de prendre la peine de le lire? Des Déclamateurs grossiers & passionnés sur les affaires du tems, dont les engagemens & les intérêts personnels sont l'unique régle dans tout ce qu'ils disent sur la Religion & l'Etat? De pitoyables Traducteurs d'excellens Livres, qu'ils ne sont pas dignes de lire? Enfin de mauvais compilateurs, qui, à la honte du siécle, & au scandale de toute l'Europe, ont honoré impunément du vénérable nom d'Histoire, de misérables Rapsodies, également dépourvues de bonne-foi, de politesse, & de bon sens? *Neminem nomino; quare irasci mihi nemo poterit, nisi qui antè de se voluerit confiteri* (*).

(*) Cicer. pro lege Maniliâ.



LETTRE.

APOLOGIE DE L'ABBÉ DE LA TRAPPE;

A Mr le M. D. B.

JE vous avoue, Monſieur, que j'ai conçu une véritable indignation contre ceux dont vous me parlez dans la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire ; & quoique je regarde, avec aſſez de ſang froid, l'injuſtice des jugemens des hommes, je n'ai pu m'empêcher de ſentir quelque émotion, en liſant l'effroyable malice dont vous avez bien voulu me faire part.

La Vertu fut toujours perſécutée : je le ſçais; & la calomnie noire, produite par une envie lâche, fut toujours la ſuite la plus ſure de la Sainteté la plus relevée. Mais encore faut-il quelque prétexte à la calomnie ; & l'on doit, pour le moins, chercher des couleurs pour déguiſer une impoſture : car enfin des médiſances outrées, vagues, & générales ne font plus d'impreſſion ſur les habiles gens.

Que peut-on dire de M. l'Abbé de la Trappe, depuis ſa retraite admirable, qui eſt peut-être l'effet le plus prodigieux qu'on ait jamais vu de la Grace ?

Une mortification de corps & d'eſprit, une pénitence ſévére, un jeune exact & rigoureux, une ſolitude continuelle & jamais interrompue, des méditations profondes & ſaintes, un Amour pour Dieu qui n'éclate que dans le ſilence, & des ſoins ardens & efficaces pour la vertu d'une Communauté qu'il a comme fondée, & qu'il inſtruit par ſa parole, & anime par ſon exemple : voilà ce qui a ſuccédé à la vie mondaine de cet homme illuſtre. Je ne ſçais ſi Dieu a jamais tiré plus de gloire de ceux qui lui furent toujours fidéles.

La politeſſe qu'il avoit acquiſe dans le grand monde, ne l'a point quitté, il eſt vrai : & ſon diſcernement ſur toutes choſes eſt auſſi juſte, & ſon goût auſſi fin que jamais. Mais quoi ! l'Eſprit de Dieu détruit-il le bon eſprit & la juſteſſe ? Et n'eſt-ce pas aſſez que cet eſprit ne s'emploie à autre choſe qu'à la piété la plus haute & la plus parfaite ?

Il compoſe, dit-on, des Livres ſi beaux & ſi bien écrits. Mais que n'ajoute-t-on, qu'ils ont de plus une onction répandue, qui ſe trouve rarement ailleurs, & qui eſt la marque déciſive de la Sainteté de leur Auteur ? N'auroit-on point envie de condamner tant de grands Saints, parce qu'ils ont bien écrit ? S. Auguſtin en eſt-il moins vertueux, parce que tout ce que nous avons de lui eſt admirable ?

On ne ſçauroit rien lui objecter ſur ſa Doctrine. Il a trop pris de ſoin pour en rendre la pureté publique ; perſuadé qu'un homme, qui dirige les autres, doit rendre compte au Public de ſes ſentimens, & que ſa croyance ne doit pas ſeulement être orthodoxe, mais qu'elle doit être encore exemte de tout ſoupçon de nouveauté.

Sa Morale eſt ſévére, & il porte la perfection religieuſe à un point auquel il eſt difficile d'atteindre. J'en demeure d'accord. Tout le monde n'eſt pas Religieux de la Trappe ; & il eſt beau qu'il ſe trouve quelques ames dans le Chriſtianiſme, ſi détachées de la terre, des Créatures, & d'elles-mêmes, qu'elles ſemblent être indépendantes du corps auquel elles ſont attachées, & qu'elles traitent comme leur Eſclave.

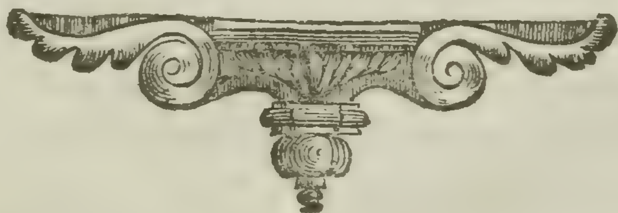
Peut-on d'ailleurs s'élever trop haut quand on veut aller juſqu'à Dieu même ? Quelques efforts que l'on faſſe, on ſe trouve toujours aſſez éloigné de cette ſublime Divinité, à laquelle nos yeux même ne peuvent atteindre.

Monſieur l'Abbé de la Trappe agit pour Dieu indépendemment des Créatures & de ſoi-même : il n'a aucun égard, ni à ſes propres deſirs, ni aux ſentimens des autres. Il commande,

il eſt vrai ; mais quel commandement ! Il veille plutôt ſur la vie de quelques hommes de la derniere pauvreté , qui ſont comme enſevelis dans l'obſcurité de leurs retraites. Il leur ordonne ce qu'il exécute lui-même le premier. Il les fait prier, méditer, travailler, & ſe taire. Il prie lui-même, il médite, il travaille, & ſe tait.

Il parle pourtant quelquefois ; mais c'eſt pour relever ſes freres de leurs chutes, pour les fortifier dans leurs foibleſſes, pour les éclairer dans les ténébres & les obſcurités qui viennent quelquefois les ſurprendre. Il les conſole de ces aridités, qui ſont ſi connues aux perſonnes de vertu. Il réprime même la vivacité de leur zéle & de leur piété, & met un tempérament judicieux à leur ferveur. Il les enſeigne dans les myſtéres qui doivent leur être connus, & il réſout les doutes que la foibleſſe de leur raiſon peut produire. Il eſt leur Maître, & leur Pere ; & par un talent merveilleux, il devient ou vif ou lent , ou doux ou ſévére , ſelon le caractere différent de ceux qu'il veut mettre dans le chemin étroit de la perfection Chrétienne.

Qu'on diſe ce qu'on voudra , il eſt au-deſſus de l'envie & de la calomnie ; ſemblable à ces aigles, qui s'élevent aſſez haut pour être hors des atteintes des chaſſeurs. Les lumieres de M. l'Abbé de la Trappe éblouiſſent ſes ennemis, & la pureté de ſa Morale & de ſa vie, eſt la honte de leur relâchement & de leur tiédeur.



TRADUCTIONS
DE M. L'ABBÉ DE S. RÉAL.

DISCOURS DE XÉNOPHON sur la maniere d'augmenter les revenus d'Athénes, traduit du Grec avec des Remarques.

J'Ai toujours observé que les Gouvernemens ressembloient à leurs Chefs, & que la prospérité ou les disgraces, la force ou la foiblesse de chaque Etat tiroient leur origine des vertus ou des vices, des talens ou de l'incapacité de ceux qui gouvernoient. On avoue communément en faveur de l'administration des Athéniens qu'ils entendent aussi bien que le reste des hommes, les principes généraux de la Justice. Mais on ajoute qu'ils sont obligés (1) pour subvenir aux besoins du

REMARQUES.

(1) Le commun du Peuple étoit fort à charge à l'Etat d'Athénes. On donnoit trois oboles à chacun pour chaque jugement ou pour chaque cause qu'ils jugeoient, & cette pension s'appelloit le Τριωβολον δικαστικόν. Lucien *in bis accurato.*

Le Θεώρικον étoit la somme de deux oboles qui étoit donnée par chacun, pour avoir le droit d'assister aux spectacles. *Liban. in arg. Olymp. prima.*

L'Ἐκκλησιαστικὸν étoit une obole qu'on payoit chaque fois qu'on s'assembloit. *Jul. Poll* l. 6. c. 9. & cette pension fut dans la suite portée jusqu'à trois oboles. Encore tous les Citoyens impotens ou estropiés avoient chacun une pension de deux oboles par jour. *Harpocrat. in verbo* ἀδύνατοι.

Peuple (2) d'accabler les Villes alliées d'impôts & de tributs exorbitans.

J'ai entrepris d'examiner ſi ce reproche étoit bien fondé & ſi les richeſſes du pays même & les revenus de l'Etat d'Athénes ne ſuffiroient pas pour entretenir tout le corps du peuple ; ce qui ſeroit à mon avis la plus juſte & la plus noble de toutes les reſſources.

Je ſoutiens que ſi on pouvoit faire réuſſir un pareil deſſein, on pourverroit plus efficacement aux beſoins de l'Etat, & qu'on éteindroit les jalouſies & les ſoupçons de nos voiſins.

Il m'a paru d'abord que le territoire d'Athénes pouvoit fournir tous les ans un revenu très-conſidérable. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à jetter les yeux ſur l'état & la qualité de ſon terroir.

Les fruits de la terre ſont des preuves ſuffiſantes de la bonté du climat & de la température des ſaiſons : car nous avons quantité de plantes dans notre pays qui ne ſçauroient croître dans les autres, & notre mer, auſſi bien que notre terre, abonde en toutes choſes néceſſaires à la vie. Ajoutez à cela que tous les avantages accordés par les Dieux aux différentes ſaiſons de l'année, commencent plutôt & finiſſent plus tard en ce pays, que dans aucunes parties du Monde, ſans parler de la grande quantité des biens dont la poſſeſſion n'eſt que paſſagere & fugitive, notre terroir nous fournit des richeſſes ſtables & permanentes. N'avons-nous pas des carrieres inépuiſables de marbre, dont on ſe ſert pour élever & orner les Temples, les Autels & les Statues des Dieux ? Non ſeulement les Grecs,

REMARQUE.

(2) Xénophon dit ſeulement *περὶ τὰς πόλεις* ; mais le mot *συμμαχίδας* eſt aſſez bien entendu par la ſuite de ce Diſcours, & par le Traité de Xénophon *du Gouvernement d'Athénes*. Cette taxe portée par les Confédérés n'étoit au commencement que de 460 talens ; mais dans la ſuite elle fut portée à 1300. *Plutar. in Vita Ariſtidis*. Ce tribut leur étoit ſi fort à charge, qu'il a ſouvent fait révolter les Confédérés.

mais encore les Nations barbares en font cas & les recherchent.

Dans ces endroits où le terroir est trop stérile pour y recevoir la culture ordinaire, nous trouvons des trésors cachés plus utiles que tous les fruits de la terre. Car la nature nous a fait présent de mines inépuisables d'argent ; c'est un avantage que nous avons au-dessus de toutes les Villes voisines, qui n'ont jamais pu découvrir une seule mine d'argent dans l'étendue de leur territoire.

Nous avons aussi quelque raison de croire qu'Athénes est située au milieu du Monde habitable : car toutes les Nations se trouvent incommodées par trop de chaleur ou de froid, à proportion de leur éloignement de ce pays. Il est de même visible que nous sommes dans le centre de la Gréce, puisque tous ceux qui voyagent par terre & par mer, d'une extrémité de la Gréce à l'autre, sont obligés de passer par Athénes.

Quoique l'Attique ne soit pas une Isle, nous avons cependant l'avantage de pouvoir commercer, quelque vent qui se leve, parce que nous sommes bornés de deux côtés par la mer. D'ailleurs notre pays étant joint au Continent, nous avons toujours le moyen de trafiquer par terre.

Plusieurs Villes se trouvent exposées à la fureur des Nations Barbares. Mais nous sommes heureusement éloignés de ces mauvais voisins.

Outre tous ces avantages qui concourent à la grandeur & à la félicité de notre Etat, & que nous devons à la situation heureuse & à la richesse naturelle de ce pays, on pourroit encore augmenter considérablement les revenus de la République, en faisant des Loix favorables aux Etrangers qui viennent s'établir chez nous. Car, sans parler des avantages communs que toutes les Villes retirent du nombre de leurs habitans, ces Etrangers, bien loin d'être à charge au public, & de recévoir des pensions de l'Etat, comme font nos Citoyens, nous donne-

roient lieu d'augmenter nos revenus, par le payement des droits attachés à leur qualité (3).

On engageroit efficacement les Etrangers à s'établir parmi nous, en leur ôtant toutes ces marques publiques d'infamie, qui ne servent de rien à un Etat; en ne les obligeant point, par exemple, à servir parmi nos troupes avec une armure si pesante; & ce seroit encore un engagement, si on ne les exposoit pas aux dangers de la guerre, & que par-là (4), on ne les arrachât pas à leur famille & à leur commerce.

Il est aussi de l'honneur de la République de ne composer ses troupes que des seuls Citoyens, sans y mêler des Lydiens, des Phrygiens, des Syriens, & tant d'autres Nations Barbares, qui forment le plus grand nombre de nos Etrangers.

Outre que par cet établissement, on éviteroit la confusion inséparable de ce mêlange de troupes, Athénes acquéreroit un nouvel éclat, en confiant plutôt la fortune de son Etat au courage & à la valeur de ses propres Citoyens, qu'à des mains étrangéres.

Ce seroit encore un moyen sûr de gagner les Etrangers, si on leur accordoit le privilége (5) de s'enroller dans notre Cavale-

REMARQUES.

(3) Μετοίκιον, Droit des Etrangers. C'étoit un impôt que tous les Etrangers payoient tous les ans, de douze drachmes pour chaque homme, & de six drachmes pour chaque femme; *Harpocr. in verbo μετοίκιον*. Le nombre des Etrangers montoit ordinairement a dix mille à Athénes. Il n'y avoit point, dans les premiers tems, de distinction entre les Etrangers & les Naturels du Pays, tous les Etrangers étoient également naturalisés, *Thucyd.* l. 1. c. 2. C'est ainsi que tous les Platéens le furent en même tems. *Thucyd.* l. 3. c. 55. Cet usage fut le fondement de la grandeur des Athéniens: mais à mesure que leur Ville devint plus peuplée, ils devinrent moins prodigues de cette faveur. *Schol. in Thucyd.* l. 1. c. 2. & ce privilége fut seulement accordé dans la suite a ceux qui l'avoient mérité, par quelque service signalé rendu à l'Etat. *Demost. Oratio contra Neæram.*

(4) Il faut lire Τέκνων, & non pas Τέχνων, selon l'édition de Bâle. C'étoient les Etrangers qui exerçoient à Athénes la plûpart des Arts méchaniques. *Xenophon. de Polit. Athen.*

(5) Τοῦ ἱππικοῦ Xénophon. explique ce passage dans son *Hipparchicus*, où il exhorte l'Etat à enroller les Etrangers dans leur Cavalerie, qui avoit une solde considérable en tems de paix, aussi-bien qu'en tems de guerre, sans parler de l'honneur d'y servir. *Xenophon. in Hipparch.*

rie ; cette diſtinction deviendroit un fondement de force & de grandeur pour notre Etat.

Rien ne contribueroit plus auſſi à attirer un grand nombre d'Etrangers à Athénes, que d'accorder à ceux qui ſeroient dignes d'une telle faveur, le terrein vuide, qui eſt renfermé dans l'enceinte de nos murs (6) pour y bâtir des maiſons. En établiſſant un Magiſtrat (7), qui accorderoit aux Etrangers la même protection que les Tuteurs publics accordent aux Orphelins, en donnant des dignités & des honneurs à ceux qui, par leurs ſoins & par leur adreſſe, auroient ménagé de plus grands établiſſemens d'Etrangers, on gagneroit par-là leur affection ; par-là, on engageroit un nombre infini de Sujets à venir ſe mettre ſous la protection de notre Gouvernement ; ce qui augmenteroit notre revenu public.

Athenes eſt ſans contredit la Ville la plus avantageuſement ſituée pour un grand commerce ; rien n'égale la commodité de ſes Ports, où les Vaiſſeaux peuvent être à l'ancre en toute ſureté pendant tout l'hyver, & en quelque ſaiſon que ce ſoit. Dans les autres Villes marchandes, les Négocians ſont obligés de commercer par échange, parce que leurs eſpeces n'ont de cours que chez eux. C'eſt un inconvénient qui ne ſe trouve point dans notre commerce. Nous avons beaucoup de Manufactures & de Denrées, pour ſatisfaire aux empreſſemens des Marchands étrangers ; & quand même ils ne voudroient pas faire un échange de nos Denrées avec les leurs, ils pourroient toujours trafiquer avantageuſement en eſpéces, parce que notre argent tranſ-

REMARQUES.

(6) Μετοικοφύλακες, C'eſt-à-dire, Tuteurs des Etrangers. Chaque Etranger par le droit d'Athénes, étoit obligé de choiſir pour lui un Patron particulier parmi les Citoyens. *Harpocration.* Mais ici Xénophon propoſe des Patrons publics pour tout le corps des Etrangers.

(7) Ὀρφανοφύλακες, C'eſt-à-dire, les Tuteurs des Orphelins. *Voyez Démoſténe, Contra Macartatum.*

porté dans quelqu'autre place que ce ſoit, a toujours une plus grande valeur qu'à Athénes (8).

Une choſe infiniment avantageuſe au commerce, ſeroit de faire enviſager des récompenſes (9) aux Juges chargés des affaires du commerce : ils termineroient avec équité les cauſes des Marchands, qui ne perdroient pas leurs profits en attendant leur Jugement.

La bienſéance & l'intérêt du public demanderoient qu'on accordât (10) un rang plus diſtingué dans les cérémonies aux Marchands & aux Mariniers ; qu'on leur fît un bon accueil, & qu'on reçût avec des démonſtrations d'amitié ceux qui par leur commerce & par leurs vaiſſeaux rendent ſervice à l'Etat. Charmés de ces honneurs & de ces manieres prévenantes, ils reviendroient avec plaiſir dans un pays où ils ſeroient ſi conſidérés : notre commerce en deviendroit plus étendu & plus fécond ; les Entrées & les Sorties augmenteroient les revenus de l'Etat, & il ne nous en couteroit pour cela que de la politeſſe & des civilités.

J'obſerve cependant que pour parvenir à cette augmentation, on ſera indiſpenſablement obligé d'établir quelque fonds public (11).

Je me perſuade que le peuple contribuera au ſuccès d'une pareille entrepriſe, quand je fais attention aux ſommes que cette

REMARQUES.

(8) Xénophon veut dire ici que l'argent d'Athénes étoit d'une plus grande valeur dans les autres pays, que l'argent d'aucune autre Nation, parce qu'il étoit plus fin, & par conſéquent valoit plus intrinſéquement & ſelon le poids, que tout autre argent où il y avoit plus d'alliage. Car il eſt impoſſible qu'une once d'argent d'Athénes eût eu plus de valeur intrinſéque qu'une autre once d'argent de la même fineſſe.

(9) Il y a apparence que cette Cour de Juſtice étoit la même que les Ναυτοδίκαι, dont Suidas & Heſychius, font mention *in verbo* Ναυτοδίκαι.

(10) C'étoit un droit de préſéance dans les Spectacles, dans le Sénat, dans les Aſſemblées du peuple, & dans les places publiques. *Schol. Ariſtoph. in Equ.* Cet uſage étoit auſſi pratiqué parmi les Spartes, qui accordoient ce privilége aux Décéliens. *Herod.* l. 9. c. 72.

(11) Voyez *Harpoc. Heſych. in verbo* Αφορμή.

Ville avança, pour donner du secours aux Arcadiens, au tems du Gouvernement de Lysistrate (12) & d'Hégesilas.

Combien de fois avons-nous mis en mer des Escadres de Galéres, par la voie des subsides extraordinaires, sans aucune apparence certaine d'avantage pour l'Etat? au contraire, nous étions tous persuadés qu'aucun ne seroit remboursé de tout son argent, ni même d'une partie.

Mais, dans le cas présent, personne ne sçauroit posséder un revenu plus honorable & plus avantageux que celui qu'il retirera, pour avoir contribué au fonds public; car celui qui aura contribué de dix mines, recevra tous les jours un (13) triobole de l'Etat; ce qui fait par an près de vingt pour cent, & une rente courante aussi haute que l'intérêt maritime (14); celui qui con-

REMARQUES.

(12) Hegesilas avoit le Commandement des Troupes d'Athénes, envoyées au secours des Mantinéens a la bataille de Mantinée: ce qui prouve que ce Discours fut écrit après cette bataille. *Diogen. Laert. in Xenophont.* Diodore de Sicile l'appelle par mépris *Hegelochus.*

(13) Τριωβολοι. Saumaise *de modo usurarum*, croit que ceci étoit le Τριάβολον δικαςικόν, que le peuple recevoit pour le jugement des causes, mais la supputation de Xénophon refute cette opinion. Il dit qu'un contribuant de dix mines ou de mille drachmes, sur le pied d'un triobole ou d'une demi drachme par jour, recevra dans l'espace d'un an, a peu près un cinquiéme du principal qu'il auroit avancé. En comptant (comme Xénophon fait toujours dans son Discours), trois cens soixante jours pour l'année, le payement d'un triobole par jour fait cent quatre-vingt drachmes; ce qui est à peu près la cinquiéme partie de mille drachmes. Mais le payement du Τριώβολοι δικαςικόν ne sçauroit jamais faire cette somme; parce que les Fêtes, comme Saumaise l'avoue, emportoient deux mois de l'année, dans lesquelles le Peuple n'étoit point occupé à entendre des causes: de sorte qu'il faut déduire trente drachmes de cent quatre vingt; ce qui réduit la somme a cent cinquante, qui n'est pas à beaucoup près la cinquiéme partie de mille. Saumaise se trompe, ou il faut que Xénophon ne soit pas fort exact dans ses calculs. Je crois que le véritable sens du passage est celui-ci. Xénophon dans la seconde partie de ce Discours, qui regarde le bien des Citoyens, propose a l'Etat d'acheter un nombre d'Esclaves, qui fasse trois fois le nombre des Citoyens, lesquels esclaves seroient données à louage aux Entrepreneurs des mines, sur le pied d'une obole par jour; ce qui procureroit un revenu de trois oboles par jour à chaque Citoyen; parce que le nombre des esclaves seroit triple du nombre des Citoyens. Je prétens que c'est-là le *triobole* dont Xénophon parle; que chaque Citoyen devoit recevoir pour sa cotte-part de la contribution.

(14) L'intérêt de la Marine étoit le plus haut intérêt; c'est pourquoi il est si opposé à l'intérêt qu'on tiroit en prêtant de l'argent, qui étoit beaucoup moindre. Dans le premier, le Créancier court bien plus de risque. Car si le Marchand qui avoit emprunté l'argent, & l'avoit employé dans le Commerce, venoit à per-

tribuera de cinq mines, à la fin de l'année, recevra encore plus d'un tiers (15) de la somme capitale qu'il auroit avancée. A l'égard du peuple, pourvu que chacun fournisse une mine, il recevra dans l'espace d'un an, à peu près (16) le double du principal, & il sera payé dans la Ville même sans aucun risque: ce qui est le produit le plus certain & le plus solide.

Je suis aussi du sentiment que si nous transmettions à la postérité les noms de ceux qui auront bien mérité de la République, en les inscrivant sur nos Registres (17), un grand nombre d'Etrangers, & de Villes entieres, les Rois même & les Grands Seigneurs de leur Cour, contribueroient à faire réüssir un si noble projet, dans la vue de se procurer cette flateuse distinction.

Après que les fonds nécessaires auront été fournis, il sera de l'honneur & de l'intérêt de l'Etat, de faire bâtir un plus grand nombre d'hôtelleries dans nos Ports, pour l'usage des Mariniers; de ménager plusieurs autres Foires & Marchés; & enfin d'établir pour les Etrangers un plus grand nombre de logemens, en faisant bâtir des Boutiques, des Magazins pour les Marchands, soit dans la Ville, soit sur le Pirée. Les rentes des maisons aug-

REMARQUES.

dre le Vaisseau, le Créancier perdoit son argent, & n'avoit aucun droit de le demander au Marchand. Cet intérêt montoit ordinairement à vingt pour cent par an, ou à la cinquiéme partie du principal. Il est pourtant vrai que cet intérêt varioit souvent, selon qu'il y avoit plus ou moins d'argent, ou selon l'éloignement & les dangers du voyage. On voit plusieurs contrats d'argent prêté à l'intérêt de la Marine, dans les Oraisons de Démosthéne. *Contra Lacrit. pro Phormi.*

(15) C'est plus d'une troisiéme partie du principal; car un triobole par jour fait cent quatre-vingt drachmes par an; ce qui est plus d'un tiers de cinq mines ou cinq cens drachmes: le plus haut intérêt de la Marine montoit environ à trente-trois pour cent; un exemple qui approche de cette supputation, se trouve dans l'Oraison de Démosthéne. *Contra Phormi.*

(16) A peu près le double de leur principal. Car cent quatre vingt drachmes font presque le double d'une mine ou cent drachmes.

(17) Des Villes étrangéres ont souvent contribué aux édifices publics des Grecs. Les Rhodiens, dans le tems que leur Colosse fut renversé par un tremblement de terre, reçurent des contributions des Etats voisins (Polybe, l. 5.) Dans Gruterus & ailleurs, on trouve plusieurs inscriptions en l'honneur des Bienfacteurs publics.

menteront nos revenus publics, & la magnificence des bâtimens embellira la Ville.

Puisque la République a des Galéres qu'elle loue, je voudrois essayer, s'il ne seroit pas avantageux d'avoir aussi des Vaisseaux de transport, qui, comme plusieurs autres choses qui appartiennent à la République, pourroient être louées sous bonne caution : si ce projet pouvoit s'exécuter, il serviroit beaucoup à augmenter le revenu de l'Etat.

Nos mines d'argent seules, bien ménagées, seroient d'un revenu considérable, & nous fourniroient une grande quantité d'espéces. A ce sujet, je dirai en général quel est le véritable état & la valeur de nos mines d'argent, afin que le Public exactement informé, puisse commencer à prendre les mesures convenables pour en profiter solidement.

On sçait que nos mines sont très-anciennes ; on ignore le tems auquel on a commencé de les ouvrir. Quelqu'ancien que soit le tas de rebut qui en a été tiré, & qu'on voit sur la terre, il n'a aucune proportion avec la grande quantité d'argent qui reste encore au dedans ; bien loin qu'on s'apperçoive de quelque diminution, plus on avance, plus on découvre de nouvelles veines, & dans le tems que nous avions le plus d'Ouvriers, nous avons remarqué qu'il y avoit toujours plus de travail.

On ne voit point que les Entrepreneurs des mines ayent jamais diminué le nombre de leurs Ouvriers ; au contraire, ils achetent tous les Esclaves qu'ils peuvent trouver ; parce que leur gain est plus ou moins considérable, à proportion du nombre de gens qu'ils emploient. Aussi ne remarque-t-on point que ces Entrepreneurs soient jaloux d'aucune autre entreprise nouvelle : ce qui est plus particulier à ce genre de fabrique.

Chaque Laboureur sçait combien il lui faut de charrues & de Valets pour faire valoir une Ferme ; & en cas qu'il en emploie plus qu'il n'en a besoin, c'est une perte pour lui : mais aucun de

ceux qui se mêlent des mines, n'a jamais cru avoir trop d'Ouvriers pour travailler.

La différence qu'il y a entre ce trafic & les autres, est, que par exemple dans le commerce du cuivre ou du fer, les Marchands trop chargés de marchandises sont ruinés, parce que le prix de leurs effets se trouve nécessairement diminué par le grand nombre des Marchands. De même, une bonne récolte de blé, & une vendange abondante, causent pour la même raison du préjudice aux Laboureurs & aux Vignerons, & les obligent d'abandonner leurs professions pour devenir Marchands Cabaretiers ou Banquiers. Mais comme ici le cas est tout différent, plus on trouve de mines d'argent, plus il y a d'Entrepreneurs, & de mains employées à y travailler.

Quand un Pere de famille a eu soin d'acheter tous les meubles nécessaires, il s'en tient-là: mais personne n'a jamais eu tant d'argent qu'il n'en ait encore désiré davantage; & ceux qui en ont plus que leur besoin ne le demande, l'enfouissent, & prennent autant de plaisir à le tenir serré qu'à s'en servir.

Quand une Ville se trouve dans un état florissant, personne ne perd l'occasion d'employer son argent. Les hommes s'en servent pour acheter de belles armures & de beaux chevaux, & pour bâtir des maisons; les femmes l'emploient au luxe & à la magnificence des habits & des ajustemens.

En tems de guerre ou de disette, que les terres demeurent incultes, rien ne nous reste que notre argent, pour acheter les choses nécessaires à la vie, ou pour payer les troupes auxiliaires.

Si l'on nous objecte que l'or est aussi nécessaire que l'argent, je ne veux pas disputer sur cet article: mais je suis persuadé que la grande quantité d'or ne laisse pas d'en diminuer le prix & d'augmenter la valeur de l'argent.

J'ai appuyé fortement sur ce point, pour encourager les Entrepreneurs à employer autant d'Ouvriers qu'il leur est possible dans

dans un commerce si avantageux, parce que je suis persuadé qu'on ne sçauroit jamais épuiser les mines (18), & que l'argent ne sçauroit perdre de sa valeur.

Au reste, ce n'est point ici une découverte. Athénes a toujours été persuadée de ce que j'avance, puisque nos Loix permettent aux Etrangers de travailler aux mines (19), sur le même pied & aux mêmes conditions que nos Citoyens.

Mais afin que ce Discours ait un rapport plus direct au sujet que je traite, qui est l'entretien de nos Citoyens, je vais déveloper les moyens & les ressources nécessaires pour faire valoir les mines d'argent, & en tirer un profit considérable.

Je n'ai pas assez de présomption pour chercher à me faire admirer, & vouloir passer pour un Auteur de découvertes : la partie de mon Discours, qui regarde le présent, est devant les yeux de tout le monde, & le passé ne présente que des faits que tout le monde peut prendre la peine d'examiner.

Il est étonnant qu'aprés que tant de Particuliers se sont enrichis par les mines, la République pense si peu à suivre leurs exemples. J'ai appris que Nicias, fils de Nicerate, avoit mille Esclaves employés aux mines qu'il avoit loués à Sosie le Thrace, à condition qu'il lui payeroit une obole par jour au-delà de tous les frais, pour chaque tête, & qu'il entretiendroit toujours le même nombre d'Ouvriers.

Hipponicus avoit six cens Esclaves, loués aux mêmes conditions, qui lui rapportoient le revenu d'une mine par jour, tous

REMARQUES.

(18) Pausanias fait voir assez clairement, que de son tems on négligeoit ces mines; (*Paus. Attic.*) ce qui ne détruit pas pourtant ce que Xénophon dit; car le pillage du Temple de Delphes fit sortir & circuler deux millions d'argent qui ne servoient de rien. Et la conquête de la Perse par les Macédoniens, apporta une telle quantité d'argent dans la Gréce, & par conséquent renchérit si fort le travail des Ouvriers, que l'argent qu'on auroit pu tirer des mines auroit eu peine à suffire aux frais.

(19) L'Etat étoit le propriétaire des mines, & les Etrangers ou les Athéniens qui y faisoient travailler, étoient également obligés à payer à l'Etat, la quatriéme partie de l'argent qu'on en tiroit. *Suidas in* Αγραφου μετάλλου δίκη.

frais faits, & Philemon trois cens, qui lui rapportoient la moitié d'une mine par jour. Plusieurs autres ont fait un semblable profit à proportion du nombre d'Esclaves qu'ils avoient : mais pourquoi recourir à des exemples si anciens, puisqu'aujourd'hui nous en avons tant devant les yeux ?

Dans le projet que je propose, il n'y a qu'une chose nouvelle ; c'est qu'à l'exemple des Particuliers qui tirent un revenu certain des Esclaves qu'ils louent à d'autres, pour travailler aux mines, la République doit acheter autant d'Esclaves pour être employés, ensorte qu'ils fassent trois fois le nombre de leurs propres Citoyens.

Que les gens de bon sens examinent cette proposition en détail, & jugent si le projet peut s'exécuter. Il est constant que l'Etat peut soutenir, plus facilement que les Particuliers, les frais de l'achat des Esclaves ; rien n'est plus aisé au Sénat, que de dresser une déclaration, pour engager tous ceux qui ont des Esclaves à vendre, de les envoyer au marché, afin qu'ils soient achetés au profit du public.

Après qu'ils auront été achetés, rien n'empêchera les Particuliers de les louer de l'Etat, sur le même pied qu'ils louent les Esclaves des Particuliers. Car nous voyons que nos revenus sont toujours donnés à ferme à des Particuliers (20) ; & ce sont des Entrepreneurs qui se chargent de construire & de réparer nos bâtimens publics & nos Temples.

Afin que le Public ne souffre aucun dommage par la désertion des Esclaves, ou par d'autres accidens, les Entrepreneurs des mines, aussi bien que les Fermiers de nos revenus, seront

REMARQUE.

(20) C'étoit l'usage parmi les Grecs, de charger les Entrepreneurs particuliers de la construction & de la réparation de leurs Temples, *Athen. l. 6. Herodot. l. 5, 162.* où il sert du même mot νηὸν μισθοῦνται, c'est-à-dire, ils ont fait un marché pour bâtir le Temple ; les Latins se servent du mot *Conducunt* dans le même sens : *Conducunt foricas, id est, repurgandas.* Juvenal *Sat. 3.*

obligés de fournir une bonne caution, quoiqu'il ſoit plus aiſé aux Fermiers de tromper la République au ſujet des revenus, qu'à ceux qui loueront leurs Eſclaves.

Car comment eſt-il poſſible de découvrir les fautes commiſes dans l'adminiſtration des deniers publics, puiſqu'il n'y a point de diſtinction viſible entre l'argent public & l'argent d'un Particulier, étant l'un & l'autre de la même qualité & marqué au même coin ? mais lorſque nos Eſclaves porteront la marque de l'Etat, & qu'il ſera défendu ſous des peines rigoureuſes de les acheter ou de les vendre, y a-t-il apparence qu'on puiſſe nous les voler ?

Ce que je viens de dire ſur l'achat & la conſervation des Eſclaves, prouve que mon projet eſt facile. L'on me demandera peut-être ſi après avoir acheté un grand nombre d'Eſclaves, il ſe trouvera aſſez d'Entrepreneurs pour les prendre à louage de l'Etat : qu'on faſſe attention que les Entrepreneurs qui ont un grand nombre d'Eſclaves ne laiſſeront pas d'en louer encore de l'Etat ; car il y a tant de mines, qu'ils auront beſoin de beaucoup d'Ouvriers pour y travailler.

Pluſieurs Ouvriers tant Athéniens qu'Etrangers, déja vieux & hors d'état de travailler, ſeront ſatisfaits de gagner leur vie à des occupations moins pénibles ; ils deviendront eux-mêmes Entrepreneurs des mines, & pourront prendre nos Eſclaves à louage ; de ſorte qu'il n'y a pas à craindre que l'ouvrage manque à l'Ouvrier.

Douze cens Eſclaves qu'on achetera d'abord, nous fourniront en cinq ou ſix ans, ſelon toutes les apparences, un revenu ſuffiſant pour en faire monter le nombre à ſix mille. Ce nombre ſur le pied d'une obole par jour, tous frais faits, nous produira tous les ans un revenu de ſoixante talens (21).

REMARQUE.

(21) Cette ſupputation fait voir que Xénophon ne comptoit que trois cens ſoixante jours pour l'année ; car ſix mille oboles multipliées par 360. font deux

Si l'on emploie seulement vingt talens pour acheter d'autres Esclaves, l'Etat pourra employer le reste, comme il le jugera à propos; le nombre de Esclaves étant porté à dix mille, la République tirera un revenu de cent talens par an.

Pour faire voir que les mines peuvent occuper un plus grand nombre d'Ouvriers, & donner un revenu encore plus considérable, je prens à témoins les gens qui se souviennent combien l'Etat retiroit de profit des mines, par le nombre prodigieux d'Esclaves, avant la prise de Décélie (22), par les Lacédemoniens; une autre preuve est que nos mines d'argent, cultivées pendant tant de siécles par un si grand nombre d'Ouvriers, sont si peu épuisées, que nous ne voyons aucune différence sensible entre leur état présent, & celui où elles étoient anciennement.

Cet état présent de nos mines suffit pour faire voir qu'on ne sçauroit trop employer d'Ouvriers; car nous avançons toujours sans en trouver ni le fond, ni la fin.

Et aujourd'hui nous pouvons ouvrir de nouvelles mines aussi bien que dans les siécles passés, & personne ne sçauroit décider si les nouvelles mines ne se trouveroient pas plus riches que les anciennes.

Si quelqu'un demande pourquoi nos Entrepreneurs ne s'attachent pas à de nouvelles découvertes comme autrefois, je répons à cela qu'il n'y a pas long tems que nos fabriques de métal sont rétablies, & que la plupart des Fabriquans ne sont pas assez ri-

REMARQUES.

millions cent soixante mille oboles : laquelle somme divisée par six cens (puisque six cens font une mine), fait trois mille six cens mines, lesquelles divisées par soixante, (car soixante mines font un talent), réduisent la somme totale à soixante talens. Et la supputation suivante de cent talens par an, provenant de dix mille oboles par jour, répond exactement à la précédente.

(22) La Ville de Décélie fut prise & fortifiée par les Lacédémoniens la dixneuviéme année de la guerre du Péloponnése; & comme elle étoit située dans le cœur de l'Attique, elle donna occasion à vingt mille esclaves Athéniens, de passer chez les ennemis. *Thucyd. l. 7. c. 27.*

ches pour risquer de nouvelles entreprises. Car en cas qu'ils découvrent une riche mine, leur fortune est faite, il est vrai : mais s'ils n'en trouvent pas, les frais retombent sur eux. Cette seule raison est cause que nos Entrepreneurs ne veulent pas faire une si dangéreuse épreuve. Je vais cependant proposer quelques vues (23) pour faire réussir ces sortes d'entreprises. Athénes est composée de dix Tribus. Je voudrois qu'on donnât à chacune un nombre égal d'Esclaves pour être employé à la découverte des nouvelles mines, & que le gain fût également partagé entre les dix Tribus.

Les Entrepreneurs ne courroient pas grand risque ; car quand une des dix Tribus réussiroit dans son entreprise, le profit seroit réparti sur toute la Communauté, & si deux, trois ou quatre, ou la moitié des Tribus avoient le même bonheur, les profits deviendroient à proportion plus grands. S'imaginer que de dix Tribus aucune ne réussira, cela n'est pas vraisemblable : il se pourroit faire aussi des societés particuliéres entre les Sujets de la République pour ces mêmes entreprises.

Il n'est pas à craindre que le Fisc, ni les Particuliers se portent mutuellement préjudice. Semblables au contraire à des troupes confédérées, plus les Entrepreneurs seront nombreux, plus il y aura de profit & de bénéfice pour toute la Communauté. Voilà ce que je me suis proposé de dire en peu de mots, pour régler si bien l'administration de notre revenu public, que tout le peuple puisse en profiter solidement.

Que personne ne soit découragé par les grandes dépenses qu'il faudra faire pour venir à bout d'un si grand ouvrage : car il n'est pas nécessaire que tout ce dessein soit exécuté à la fois. En cons-

REMARQUE.

(23) Xénophon, dans la proposition précédente, propose à l'Etat de donner dix mille esclaves a louage aux Entrepreneurs des mines sur un certain pied ; mais dans cette seconde proposition, il veut que l'Etat même entreprenne de faire de nouvelles découvertes de mines, & que ce travail soit imposé a un autre nombre d'esclaves.

truiſant peu à peu des édifices publics, en équipant des Vaiſſeaux Marchands, en achetant des Eſclaves, la République y gagnera toujours à proportion de ſes avances.

Il eſt certainement plus avantageux au Public de ne faire ces ouvrages que peu à peu ; car ſi on fait bâtir pluſieurs maiſons à la fois & à la hâte, elles coutent davantage, & ne ſont jamais ſi ſolidement bâties ; de même ſi nous achetons, tout d'un coup, un grand nombre d'eſclaves, ils nous couteront plus cher, & nous ſerons obligés de tout prendre, bons ou mauvais : au contraire ſi nos facultés ſont la régle de nos projets, nous pourrons continuer de faire ce qui nous aura réuſſi, & corriger les mépriſes & les fautes qui nous ſeront échapées. En achevant une partie de nos entrepriſes & en retardant l'exécution du reſte, le revenu que produira cette partie déja achevée, ſuffira pour ſubvenir à la dépenſe de ce qui reſtera à faire : au lieu que ſi nous prenions le parti d'executer le projet entier tout à la fois, il faudroit faire en même tems tous les fonds néceſſaires.

Une autre difficulté qu'on peut encore oppoſer contre ce projet, eſt que ſi on achéte un ſi grand nombre d'eſclaves, les mines ſe pourront trouver ſurchargées : mais il n'y a pas lieu de craindre cet inconvénient, pourvu que nous ayons ſoin tous les ans de ne point employer plus d'Eſclaves que nous n'en avons beſoin.

On peut nous oppoſer encore que les grands frais de la guerre ont ſi fort épuiſé notre Tréſor, qu'il eſt impoſſible à l'Etat de lever de nouveaux ſubſides, encore plus d'avancer les fonds néceſſaires pour une pareille entrepriſe ; mais on peut facilement remédier à cet inconvénient : que l'Etat ſe contente de dépenſer la premiere année que nous ſerons en paix, le même revenu annuel qu'il percevoit pendant la guerre : mais que l'augmentation de ce revenu, dont nous ſerons redevables aux Etrangers & aux Négocians, à l'accroiſſement de nos entrées & de

nos ſorties, & au grand débit des denrées dans nos Ports & dans nos marchés ; que tout cela ſoit réſervé pour l'exécution de notre projet, afin d'augmenter notre revenu Nationnal.

Si quelqu'un craint qu'une guerre ne ruine tous nos ouvrages, qu'il faſſe attention que l'exécution du deſſein nous mettra en état de nous oppoſer à une invaſion étrangere avec tant d'avantage de notre côté, qu'une guerre dans une pareille conjoncture nous ſera moins funeſte qu'à nos ennemis mêmes.

Car quoi de plus avantageux pour ſoutenir une guerre qu'un grand nombre d'hommes ? Les uns pourront ſervir ſur mer, les autres ſur terre : tous ſeront nuiſibles aux ennemis de la République, quand ils ſeront conduits par un Chef.

Je crois même qu'il nous eſt poſſible de faire travailler à nos mines dans le tems d'une guerre étrangere ; car elles ſont couvertes du côté de la mer, au Sud, par une Citadelle aſſez forte, qui eſt dans l'Anaphyſte, & au Nord, par une autre qui eſt dans la Torique : & ces deux forteresſes ſont à 60 ſtades l'une de l'autre.

Si on en fait bâtir une troiſiéme ſur le ſommet d'une haute montagne au milieu des deux autres, ces trois Citadelles ſe ſoutiendront mutuellement, & par-là nos mines d'argent ſeront à couvert de tous côtés, & au premier ſignal, en cas d'invaſion, les Ouvriers pourront ſe retirer en lieu de ſureté.

Si nous ſommes attaqués par des Armées trop nombreuſes, nos ennemis ſe rendront maîtres du blé, du vin & des beſtiaux qui ſe trouveront hors de nos murs ; mais quand même ils s'empareroient de nos mines d'argent, que pourroient-ils emporter que des morceaux de pierre ?

D'ailleurs, comment nos ennemis pourroient-ils faire des courſes ſur nos mines, puiſque Megare qui eſt la Ville la plus proche, eſt éloignée de nos mines d'environ 500 ſtades, & Thébes qui après cette premiere Ville eſt la plus proche, en eſt éloignée de plus de 600.

C'eſt pourquoi pour s'avancer vers nos mines, il faut qu'ils laiſſent Athénes derriere eux, & s'ils étoient en petit nombre, ils ſeroient taillés en piéces par notre Cavalerie & par notre Camp volant : car il n'eſt pas naturel d'imaginer qu'ils viendront nous attaquer avec toutes leurs forces, & qu'ils laiſſeront en même tems leur pays ſans défenſe, expoſé à nos invaſions, puiſque dans un cas pareil Athénes ſeroit plus proche de leurs Villes que leur Armée de nos mines.

Je ſuppoſe qu'ils veuillent venir avec toutes leurs troupes, comment pourroient-ils ſubſiſter ſans proviſion ? S'ils vouloient fourrager par détachemens, ils courroient riſque d'avoir leurs convois coupés ; & ſi toute leur Armée alloit au fourrage, ils ſeroient alors néceſſairement ſur la défenſive, & nous ſerions les agreſſeurs.

Non ſeulement le revenu que l'Etat tireroit de nos Eſclaves, contribueroit à payer les frais de l'entretien des Citoyens : mais auſſi le grand concours de monde, les droits de Foire & de Marché, les rentes de nos édifices publics & de nos fonderies rapporteroient un gros revenu : l'Etat ainſi reglé deviendroit plus peuplé, & la valeur des terres qui ſont près de nos mines, ſeroit égale à la valeur de celles qui ſont auprès d'Athénes.

Si l'on exécutoit ce projet, non ſeulement la Ville deviendroit plus riche, mais auſſi le peuple plus docile, la diſcipline plus exacte, & nos armes plus redoutables.

Car ſi on amélioroit ainſi nos revenus, on pourroit donner une ſomme plus conſidérable pour l'entretien de la jeuneſſe, & pour la faire inſtruire avec ſoin dans le métier de la guerre : (24) ils obſerveroient dans leurs exercices militaires plus d'ordre que

REMARQUE.

(24) Il y avoit à Athénes & en d'autres endroits de la Gréce des Académies ou des Ecoles, pour apprendre les exercices militaires à la jeuneſſe. *Theophraſt. de blandill. Ariſtoph. & Schol. in Equit. Xenoph. in 1, 2, 3 & 6. lib. de rebus Græcis.*

ceux

ceux qui apprennent à courir avec des flambeaux : (25) nos troupes qui ſont en garniſon, & celles qui gardent les côtes, ſerviroient avec plus d'affection & de zéle, ſi l'on prenoit des meſures efficaces pour les faire ſubſiſter. On dira peut-être que les établiſſemens & les entrepriſes dont j'ai parlé, ne ſçauroient avoir lieu, ni être utiles à la République ſans la Paix ; hé bien ! établiſſons un Conſeil pour la Paix (26) compoſé de Magiſtrats choiſis.

Un ſemblable établiſſement engageroit un nombre infini d'Etrangers à venir demeurer à Athénes. Rien n'eſt plus abſurde que de s'imaginer que la Paix diminuera nos forces, notre puiſſance & notre réputation dans les autres Pays : car de tous les Empires ceux-là ſont les plus heureux qui peuvent ſe procurer une longue Paix, & de toutes les Républiques Athénes eſt la mieux ſituée, pour devenir riche & floriſſante par les Arts qui doivent leurs progrès à la Paix : Athénes en tems de paix eſt comme un grand Théatre où tout le Genre-humain eſt en ſpectacle.

Pour commencer par les Négocians, en quel Pays ceux qui trafiquent en huile, en vin, en blé, peuvent-ils trouver un plus prompt débit & une vente plus avantageuſe de leurs denrées qu'à Athénes ? Dans quelle Région les gens riches peuvent-ils mieux faire valoir leur argent ? Dans quel Pays les Arts, les Sciences & le Bel Eſprit ſont-ils plus eſtimés & les Artiſans mieux récompenſés & plus occupés ? Quelle contrée offre à ceux qui aiment les Sciences & les Belles Lettres, un plus grand nombre de Sophiſtes, de Philoſophes, & de Poëtes célébres ? Enfin dans

REMARQUES.

(25) Il y avoit une Fête à Athénes, dans laquelle un certain nombre d'hommes couroient avec des flambeaux dans leurs mains. *Pauſ. Attic.* Lucréce fait une belle alluſion à cette cérémonie, dans ſon ſecond Livre, verſ. 78.
Et quaſi curſores vitaï lampada tradunt.

(26) Cette nouvelle Magiſtrature, que Xénophon veut qu'on établiſſe pour la conſervation de la Paix publique, ſelon les apparences reſſembloit aux εἰρηνοδίκαι, ou *feciales* parmi les Romains inſtitués par Numa pour les mêmes raiſons. *Dionyſ. Halicarn. lib* 2.

quel endroit du Monde trouve-t-on un ſpectacle plus digne de la curioſité des Etrangers, qui prennent plaiſir aux cérémonies religieuſes & à la célébration des Jeux & des Fêtes ?

Athénes offre aux Marchands de toute eſpéce la commodité de faire des remiſes à bon marché ; ſi mes Adverſaires reconnoiſſent la vérité de ce que j'avance, & qu'en même tems ils s'imaginent que la guerre ſeule peut nous donner le premier rang dans la Gréce, je les prie de ſe rappeller ce qui s'eſt paſſé au ſujet de l'invaſion des Médes, & d'examiner ſi c'eſt par la force de nos armes, ou par les bons ſervices que nous avons rendus aux Grecs, que nous avons eu le commandement de l'Armée navale des Confédérés (27) & que nous avons été les dépoſitaires du Tréſor commun de la Gréce.

Après avoir ruiné notre autorité par un exercice tyrannique de notre pouvoir, ne l'avons-nous pas recouvré par une conduite plus modérée & plus équitable (28) qui a porté les Inſulaires à nous déférer le Commandement ?

Les Thébains en reconnoiſſance de la généroſité avec laquelle nous les avons ſecourus, ne nous ont-ils pas mis à la tête de la Ligue générale, (29) & nos Rivaux, les Lacédémoniens, n'ont-ils pas conſenti par la même raiſon à ſe déſiſter de leurs anciennes prétentions, à nous laiſſer donner la Loi dans le dernier Traité, (30) & à diſpoſer à notre gré du ſuprême Commandement de la Gréce ?

REMARQUES.

(27) Après l'invaſion des Perſes, les Athéniens eurent le Commandement de l'Armée Navale des Confédérés, & furent les Thréſoriers de l'argent avancé par les Grecs, pour continuer la guerre contre les Perſes. *Thucyd. lib.* 3.

(28) Les Athéniens recouvrérent le commandement des Iſles Grecques (qu'ils avoient perdu dans les guerres du Péloponnéſe) la quatriéme année de la centiéme Olympiade. *Diodor. Sicil. lib.* 15.

(29) Cette Alliance entre les Athéniens & les Thébains fut faite dans la ſeconde année de la vingt-ſixiéme Olympiade. *Diodor. Sicil. lib.* 14. *Xenoph. lib.* 3. *de rebus Græcis.*

(30) Cette Ligue entre les Parthes & les Athéniens fut faite dans la quatriéme année de la cent deuxiéme Olympiade, peu de tems après la bataille de Leuctres. *Diod. Sic. lib.* 15. *Xenoph. lib.* 7. *de rebus Græcis.*

Maintenant que tout est dans une confusion générale, nous avons la meilleure occasion du monde de recouvrer notre ancienne domination sans aucune peine, sans risques & sans dépenses. Car si nous voulons nous rendre les arbitres & les médiateurs des différends de la Gréce, si nous interposons notre autorité pour concilier les différens intérêts qui partagent les Grecs, & pour éteindre toutes sortes de factions, & si par des Ambassades solemnelles à tous les Etats de la Gréce, nous nous déclarons pour la liberté du Temple de Delphes, (31) toute la Gréce s'unira avec nous, & entrera dans une Ligue générale contre les ennemis communs (32) qui ont tâché de se rendre

REMARQUES.

(31) Les Grecs se croyoient obligés par leur Religion, à conserver la liberté de Delphes. C'est ainsi que les Lacédémoniens entreprirent la guerre pour faire rendre la liberté à ceux de Delphes. *Thucyd. lib.* 1, 112. & le premier Article de leur Traité de paix ou alliance avoit souvent commencé par une obligation mutuelle de protéger la liberté de Delphes. *Thucyd. lib.* 4, 118. *lib.* 5, 18. Outre le motif de Religion, ils avoient encore des raisons d'Etat pour agir de la sorte : car si Delphes eût été soumise à une Puissance étrangere, la Prêtresse se seroit trouvée dans la nécessité de prononcer les Oracles que le Conquerant eût souhaités. Aussi les réponses des Amphyctions établis à Delphes ne furent point libres pendant que Delphes fut sous une domination Etrangére.

(32) Si nous sçavions le nom des ennemis qui étoient dans le dessein de se saisir de Delphes, il ne seroit pas difficile de découvrir précisément le tems auquel ce Discours fut écrit. Jason Tyran de la Thessalie avoit formé un dessein sur Delphes. Sa mort néanmoins avoit prévenu l'exécution. *Diodor. Sicil. Xenoph. Hist. Græc. Æliani Fragm.* Mais on ne sçauroit appliquer ce Passage à ce dessein, parce que Jason fut assassiné dans la troisiéme année de la cent deuxiéme Olympiade, quelques années avant la bataille de Mantinée : & ce Discours, comme je l'ai fait voir dans la note précédente, a été écrit après cette bataille. Je crois qu'en ce passage le mot ἐκλειπόντων doit être entendu d'un dessein que les Thébains avoient sur Delphes : voici l'Histoire en peu de mots. Les Thébains s'étant engagés dans une guerre avec les Phocéens, sur une dispute au sujet de leurs limites, formerent le dessein de s'emparer du Temple de Delphes (*Demosth. de falsa Legatione; Ulpian.*) Les Phocéens ayant été condamnés à une grosse amende par les Amphictyons, pour avoir labouré quelques terres sacrées, les Grecs résolurent de faire exécuter la Sentence par la force des armes. Les Phocéens se trouvant hors d'état de résister à une tempête si furieuse, furent réduits à de grandes extrêmités, & obligés pour leur conservation de se saisir des thrésors de Delphes. Ceci donna naissance à la guerre sainte, dans laquelle toute la Gréce s'étoit engagée. Les Athéniens prirent le parti des Phocéens ; mais Xénophon leur conseille de quitter cette alliance & de se déclarer pour la liberté de Delphes, sous le beau prétexte de liguer toute la Gréce contre les Thébains qui étoient aussi criminels que les Phocéens (comme Démosthéne le remarque,) pour avoir formé les premiers un dessein sur le Temple ; il donne cet avis aux Athéniens, comme le moyen le plus sûr de repren-

maîtres de ce Temple dans le tems que les Phocéens étoient réduits à l'extrémité.

Si nous signalons notre zéle pour procurer une Paix générale

REMARQUE.

dre leur supériorité sur les Etats de la Gréce. On m'opposera que selon Laërce Xénophon est mort la premiére année de la 105. Olympiade, & que la guerre des Phocéens ayant commencé quelques années après, il est impossible de concilier ces Faits. Je répons que ce que Laërce dit est certainement faux; car Xénophon dans son Histoire de la Gréce, fait mention de la mort d'Alexandre Tyran de Phéres, & dit qu'elle arriva, comme Diodore le remarque, la quatriéme année de la 105. Olympiade; en sorte qu'il faut que Xénophon eût été un Prophête, ou qu'il ait vécu trois ans après sa mort prétendue. Sur la fin de son Histoire de la Gréce, il assure qu'après la bataille de Mantinée, la Gréce se trouva dans un plus grand désordre que jamais. Cependant nous ne remarquons en ce tems-là aucun soulevement de quelque conséquence dans la Gréce, que la guerre sainte dans la premiere année de la 106. Olympiade, où toute la Gréce prit les armes. Pour justifier ce que Laërce dit, on pourroit peut-être répondre que Xénophon ayant vécu 90. ans, selon Lucien, il se trouva à la bataille de Délie la premiére année de la 89. Olympiade, environ 67. ans avant la guerre sainte. Il est vrai, qu'au rapport de Laërce, Socrate sauva la vie à Xénophon dans cette bataille; mais Athénée dit (*Lib.* 5.) que Socrate n'y étoit pas; & il y a apparence que l'autre partie de l'Histoire, qui marque que Xénophon se trouva au combat est également fabuleuse, si ce qu'Athénée dit se trouve vrai que Xénophon n'étoit qu'un petit garçon au festin de Callias qui fut donné trois ans après. Encore est-il appellé un jeune homme dans le tems de son Expédition en Asie, néanmoins sur ce pied il falloit qu'il fût âgé de cinquante ans en ce tems là, & assurement à cet âge on ne doit pas être regardé comme un jeune homme.

Mais supposons qu'il se fût trouvé à la bataille de Délie; si nous voulons lui donner dix-huit ans, auquel âge (si je ne me trompe) les Athéniens faisoient ordinairement leur premiére Campagne, il n'auroit eu que quatre-vingt-un ans la cinquiéme année de la 105. Olympiade; & par conséquent il auroit pu parler de la guerre sacrée, qui commença quatre ans après, & Lucien ne dit pas qu'il n'a vécu que quatre-vingt-dix ans, mais qu'il a vécu plus de quatre-vingt-dix ans.

Xénophon dans ce Discours dit que les Athéniens furent engagés par mer & par terre; que la guerre sur mer avoit fini, mais que celle de terre avoit toujours continué. Ceci s'accorde fort bien avec la guerre Sociale, ou la guerre des Athéniens contre les Isles qui s'étoient révoltées, laquelle guerre commença dans la troisiéme année de la 105. Olympiade, & finit la deuxiéme année de la 106. deux ans après le commencement de la guerre sacrée, où les Athéniens prirent parti.

Suivant cette supputation, on peut dire que Xénophon a écrit ce Discours environ la troisiéme année de la 106. Olympiade, un an après la paix faite avec les Isles.

Si l'on veut s'en tenir à ce que dit Laërce touchant la mort de Xénophon, je ne sçaurois croire que cet Ouvrage soit de lui; car il est impossible de donner un autre sens au passage; mais l'autorité de tous les Auteurs qui ont attribué ce Discours à Xénophon, la conformité du style avec ses autres Ouvrages, & le caractere de Religion qui domine dans cet Ecrit, & qui est familier à Xénophon, prouvent évidemment que ce Discours est de lui. Qu'on fasse sur-tout attention à cette maxime qui est à la fin de son Discours, *qu'il ne faut rien entreprendre que sous les auspices & la protection des Dieux*; maxime qu'il seme par-tout dans ses Ouvrages, & particuliérement à la fin de son Ἱππαρχικὸς, on se convaincra que Xénophon est le véritable Auteur du Discours dont il s'agit.

par mer & par terre, je ſuis aſſuré que les Peuples de la Gréce n'auront rien de plus cher, après la conſervation de leurs Etats, que le ſalut d'Athénes.

Si quelqu'un s'opiniâtre à ſoutenir que la guerre nous eſt plus avantageuſe que la paix, & plus capable de nous enrichir, je demande qu'il s'en rapporte à l'expérience des ſiécles paſſés, & qu'il conſulte nos Monumens Hiſtoriques, il trouvera que la guerre a conſommé tous les tréſors que nous avions amaſſés en tems de paix, & pour citer des exemples plus récens, la derniere guerre ne nous a-t-elle pas privés d'une partie de nos revenus? Les richeſſes que nous avions amaſſées n'ont-elles pas été épuiſées? Mais depuis que les Mers & notre Commerce ſont libres, chaque partie de notre revenu n'eſt-elle pas augmentée, & les Citoyens ne diſpoſent-ils pas à leur gré de tous leurs effets? Ce n'eſt pas que je ſois d'avis que la République doive ſouffrir une invaſion étrangere; mais je ſuis perſuadé que nous vaincrons plus facilement nos ennemis, quand nous ne ſerons point les aggreſſeurs; ils ne pourront jamais former une ligue pour ſoutenir une guerre injuſte.

Mais ſi mon projet eſt très-facile, s'il nous doit concilier l'affection de toute la Gréce, ſi le ſéjour d'Athénes devient plus ſûr, & ſa gloire plus grande, ſi le Peuple ſe trouve dans l'abondance de toutes les choſes néceſſaires à la vie, ſi les Riches ceſſent d'être taxés pour ſubvenir aux frais de la guerre, ſi pendant cette abondance univerſelle nos Temples ſont rebâtis, & nos Fêtes célébrées avec plus de magnificence, ſi nos Mers & nos Arſenaux ſont réparés, nos Prêtres, nos Magiſtrats, nos Soldats rétablis dans leurs anciens droits & priviléges, ne convient-il pas de mettre en œuvre toutes ſortes de moyens pour l'accompliſſement d'un glorieux deſſein, afin que de nos jours nous puiſſions voir la grandeur & la félicité d'Athénes établies ſur des fondemens ſolides?

En cas que le Public, après y avoir penſé, trouve à propos

d'exécuter ces desseins, je suis d'avis qu'on envoye d'abord des Députés à Delphes & à Dodone pour consulter les Dieux & nous assurer si une pareille réforme de notre Gouvernement ne doit pas tourner à l'avantage du siécle présent & de la postérité.

Si ces résolutions sont approuvées des Dieux, je suis d'avis qu'on consulte l'Oracle encore une fois, pour sçavoir sous la protection de quel Dieu nous devons mettre la réussite de cette entreprise, afin de nous le rendre favorable. Après cette invocation solemnelle, on peut tenter hardiment l'exécution du Projet; car tout ce qui est entrepris sous les auspices de la Divinité est toujours suivi d'un heureux succès.





DISCOURS DE XÉNOPHON SUR LA RÉPUBLIQUE DE LACÉDÉMONE,

TRADUIT DU GREC.

JE me suis quelquefois étonné que Sparte, qui est une Ville médiocrement peuplée, fut une des plus puissantes, & des plus célébres Villes de la Gréce. Mais mon étonnement a cessé, lorsque j'ai considéré les mœurs de ses habitans, qui doivent leurs Loix & leur bonheur au sage Lycurgue. Cet admirable Législateur, ne se proposant aucun modéle, a institué des Loix contraires à celles de la plupart des autres Villes, & par la sagesse de ses réglemens, a rendu sa Patrie le plus heureux pays du Monde.

Je commencerai par ce qui regarde l'Education des enfans. Les Grecs ont coutume d'élever leurs Filles dans une grande sobriété ; de leur donner peu de pain ; de leur interdire le vin, ou du moins de ne leur en laisser boire qu'avec de l'eau. Ils ne leur donnent d'autre occupation que celle de filer, & la quenouille fait leur principal exercice. Quels enfans peuvent naître de femmes ainsi élevées ? Lycurgue persuadé que le principal de-

voir des femmes de condition libre, étoit de donner des Sujets à la République, ne voulut point qu'elles travaillaſſent aux ouvrages de laine, & laiſſa cette occupation aux filles Eſclaves; il preſcrivit des exercices de corps aux filles, comme aux garçons, & ordonna qu'elles s'exerceroient comme eux, à la courſe & à la lutte, perſuadé qu'un pere & une mere, l'un & l'autre robuſtes, engendreroient des enfans vigoureux.

Ayant remarqué que les hommes nouvellement mariés approchoient trop ſouvent de leurs femmes, il ne leur permit de les voir qu'en ſecret, & à condition qu'ils ne ſeroient apperçus de qui que ce fût, ſoit en entrant, ſoit en ſortant de l'appartement de leurs femmes; en ſorte qu'on ne pût violer cette Loi, ſans bleſſer la pudeur. Il crut que de cette ſorte, l'homme & la femme approcheroient l'un de l'autre avec plus d'ardeur, & que de ce commerce contraint, mais vif, il naîtroit des enfans mieux conſtitués, que d'un commerce libre & faſtidieux. Il ne laiſſa point aux hommes la liberté de différer leur mariage, & il leur ordonna de ſe marier, dès qu'ils ſeroient devenus forts & robuſtes; au reſte il fit à l'égard des Vieillards qui épouſoient de jeunes filles, un Réglement aſſez étrange: ayant remarqué que ces Vieillards impuiſſans étoient d'ordinaire extrêmement jaloux, & avoient grand ſoin que perſonne n'approchât de leurs femmes, il leur ordonna de choiſir dans la République, quelque jeune homme vigoureux, auquel ils donnaſſent la liberté de coucher avec elles pour leur faire des enfans. Si un Lacédémonien avoit de l'averſion pour le mariage, & néanmoins quelque envie d'avoir des enfans, Lycurgue lui permettoit par ſa Loi de jetter la vue ſur quelque femme jolie & féconde, & d'avoir commerce avec elle, pourvu que ce fût du conſentement exprès du mari. Il accorda pluſieurs autres priviléges de cette nature. Par ce moyen les femmes pouvoient avoir en quelque ſorte deux maiſons & deux familles: le mari regardoit les enfans

enfans que sa femme avoit d'un autre, comme les freres uterins de ses propres enfans, & comme faisant partie de sa famille, quoiqu'ils fussent exclus de sa succession. Voilà pourquoi la Ville de Sparte a produit des hommes plus grands & plus forts qu'on n'en voit ailleurs.

Après avoir parlé de la naissance des Lacédémoniens, je dois à présent parler de leur éducation. Ceux qui se piquent, parmi les Grecs, de bien élever leurs enfans, dès qu'ils voient que ces enfans commencent à comprendre ce qu'on leur dit, ils leur donnent un Esclave pour être toujours auprès d'eux & veiller sur leur conduite. Cet Esclave les mene chez les Maîtres d'Ecole, pour apprendre la Grammaire, la Musique, & ce qui regarde la lutte; on leur donne des chaussures qui rendent leurs pieds délicats; on les accoutume à changer d'habits suivant les saisons, & on leur donne à manger tant qu'ils veulent. Lycurgue voulut au contraire que tous les enfans de la Ville de Sparte fussent soumis à un homme public, qui prît soin de leur conduite, & que cet homme fût choisi parmi les Magistrats. On lui donna le nom de Pædonome, avec la charge de veiller sur tous les enfans, & de les châtier lorsqu'ils le mériteroient. Il joignit au Pædonome un certain nombre de grands garçons, toujours armés de fouets, & prêts à punir les enfans qui manqueroient à leur devoir; ce qui les rendoit extrêmement obéissans & modestes. Au lieu d'imiter ceux qui par des chaussures rendent les pieds des enfans tendres & délicats, il voulut qu'ils eussent toujours les pieds nuds, pour les endurcir à la fatigue & aux injures de l'air, persuadé qu'ils seroient plus en état de grimper sur les montagnes & les rochers, de descendre dans les précipices, de sauter & de courir, lorsqu'ils auroient les pieds nuds, pourvu qu'ils y fussent accoutumés. Il leur ordonna aussi de ne porter qu'une même sorte de vêtement toute l'année, afin qu'ils fussent moins sensibles au chaud & au froid. Il défendit de donner tellement à manger aux jeunes garçons,

qu'ils en fussent entiérement rassasiés, voulant qu'ils apprissent à souffrir la faim, à vivre de peu, & à se contenter de la nourriture qui s'offroit. Il leur prescrivit en même tems une nourriture qui fortifiât leurs corps sans l'engraisser, qui entretînt leur santé & les fît croître ; mais de peur que l'abstinence ne les incommodât, il leur permit de manger tout ce qu'ils pourroient attraper. Lorsqu'on veut dérober quelque chose, il faut veiller pendant la nuit, tromper pendant le jour, tendre des piéges, avoir des Espions. On vouloit donc que les enfans s'exerçassent à cela, afin qu'ils devinssent un jour capables de se procurer les choses nécessaires, & qu'ils fussent plus propres à la guerre. Quelqu'un me demandera peut-être pourquoi on fouettoit les enfans pris sur le fait, lorsqu'ils déroboient, puisque le larcin étoit regardé à Sparte comme une bonne action ? Mais ne punit-on pas les enfans qui manquent dans les choses qu'on leur prescrit ? On châtioit à Sparte les enfans pris sur le fait, lorsqu'ils déroboient comme des filoux ignorans & mal-adroits. Quoiqu'on fît grand cas de l'adresse de ceux qui déroboient du blé, cependant ils étoient fouettés par les autres jeunes gens devant l'Autel de Diane : c'étoit leur récompense ; pour faire entendre que celui qui est capable de souffrir une douleur passagere, se prépare un bonheur durable, & qu'au contraire l'homme lâche & efféminé vit sans gloire, & est malheureux.

Mais afin que les enfans hors de la présence de leur maître, ne fussent pas abandonnés à eux-mêmes, Lycurgue donna à tous les Citoyens le pouvoir d'ordonner aux jeunes gens, en l'absence de leurs maîtres, ce qu'ils jugeroient à propos, & de les châtier lorsqu'ils les trouveroient en faute : ce qui les rendoit sages & modestes en tout tems : parce que nous respectons naturellement ceux qui ont inspection sur notre conduite. Et même afin que les enfans ne fussent jamais sans Supérieurs, il ordonna que celui des enfans qui auroit le plus d'esprit & de sagesse commanderoit à ses Compagnons, lorsqu'il n'y auroit point d'homme pour leur commander.

Au reste, comme l'amour sert beaucoup à l'éducation, je crois devoir parler ici des amours des Lacédémoniens : c'est la coutume chez quelques Peuples de la Gréce, comme chez les Béotiens, qu'un homme prenne un enfant dans sa maison, ou qu'il lui fasse des présens, comme il se pratique chez les Eléens. Chez d'autres Peuples, il n'est pas même permis aux hommes de s'entretenir avec les jeunes gens qu'ils paroissent aimer. Lycurgue en usa autrement, & il ordonna que si quelque honnête homme avoit de l'inclination pour un enfant, à cause de ses belles qualités, & vouloit s'attacher à lui, il le pût faire librement, regardant cela comme une chose louable & utile pour l'éducation des enfans. Cependant il voulut qu'on regardât comme une chose honteuse, l'inclination qu'un homme avoit pour un enfant, seulement à cause de sa beauté. Ces sortes d'amours étoient à Lacédémone semblables à la tendresse des peres pour leurs enfans, & à l'amitié qui régne entre les freres. Je ne suis point surpris que quelques personnes ayent de la peine à croire cela, d'autant que dans la plupart des Villes, les Loix ne condamnent point l'amour dont il s'agit.

Nous avons jusqu'ici comparé l'Education des Lacédémoniens avec celle des autres Grecs ; & il est aisé de juger, laquelle rend les hommes plus modestes, plus sages & plus soumis. Chez la plupart de Grecs, lorsque les enfans entrent dans l'âge de l'adolescence, on leur ôte leurs Gouverneurs & leurs Précepteurs, & on les abandonne à leur propre conduite, Lycurgue fit sur cela un Réglement contraire. Ayant éprouvé qu'à cet âge les passions sont vives, qu'on a un fort penchant aux plaisirs, & beaucoup d'indocilité, il voulut que ce fût alors qu'on fît travailler davantage les jeunes gens, & qu'ils fussent sans cesse occupés ; déclarant que quiconque voudroit s'en exemter ne pourroit jamais prétendre aux Dignités de la République ; en sorte que non seulement les Gouverneurs publics des enfans, mais encore ceux qui s'intéressoient à eux en particu-

lier avoient grand ſoin d'empêcher, que par leur pareſſe & leur lacheté, ils ne ſe rendiſſent mépriſables à tous les Citoyens. Voulant d'ailleurs que les enfans priſſent de bonne heure du goût pour l'honnêteté & la pudeur, il ordonna que lorſqu'ils marcheroient, ils cachaſſent leurs mains ſous leurs robes; qu'ils obſervaſſent le ſilence, qu'ils ne regardaſſent ni à droite ni à gauche; & qu'ils ne jettaſſent la vue que ſur les objets qui étoient devant eux; en quoi il fit voir que les hommes peuvent être auſſi modeſtes que les femmes. En effet, à voir les jeunes enfans de Lacédémone, vous les prendriez pour des petites Statues dont la bouche ne s'ouvre point, & qui ne tournent point les yeux: vous les trouveriez plus modeſtes que de jeunes filles qui ne ſont jamais ſorties de leur appartement. Lorſque ces enfans ſont aſſemblés dans la ſale où ils mangent tous enſemble, aucun d'eux ne parle qu'on ne l'interroge: tels ſont les réglemens de Lycurgue par rapport à l'enfance.

Il fit encore des réglemens très-ſages pour l'âge de puberté. Voyant que ceux de cet âge réuſſiſſoient dans le chant, & dans la gymnaſtique, & qu'ils tâchoient les uns & les autres de s'y ſurpaſſer, il crut qu'ils pourroient avoir la même émulation pour la Vertu & pour les actions de courage: à cet effet voici ce qu'il imagina. Les Ephores choiſiſſent dans la République trois hommes qu'on appelle Hippagretes, dont chacun choiſit cent jeunes hommes, & déclare en même tems pourquoi il préfere les uns aux autres. Ceux qui ne ſont point reçus dans ce corps deviennent non ſeulement les ennemis de ceux qui les ont rejettés, mais encore de leurs compagnons qui ont été préférés à eux. Alors ils s'éclairent les uns les autres, & obſervent réciproquement leur conduite, pour y trouver des ſujets de reproche; cette jalouſie & cette émulation eſt très-agréable aux Dieux, & très-utile à la Patrie, parce qu'elle excite les hommes à la Vertu, & leur apprend leurs devoirs. Les uns & les autres tâchent de ſe rendre forts & vigoureux, parce qu'il leur

arrive ſouvent d'en venir aux mains lorſqu'ils ſe rencontrent. Mais tout Citoyen eſt en droit de les ſéparer ; & ſi alors quelqu'un réſiſte à celui qui les ſépare, le Gouverneur général de la jeuneſſe le conduit devant les Ephores, qui le puniſſent ſévérement, pour lui apprendre à ne pas ſuivre ſon courage au mépris des Loix.

Les Grecs ont coutume de choiſir leurs Magiſtrats parmi ceux qui ſont parvenus à l'âge viril, & quoiqu'ils ne leur faſſent faire aucun exercice de corps, ils ne laiſſent pas de les faire aller à la guerre ; Lycurgue crut qu'à cet âge il convenoit de s'exercer à la chaſſe, & déclara que c'étoit une occupation très-honnête pour un Magiſtrat, à moins que les devoirs de ſa Charge ne lui en ôtaſſent le loiſir : il jugea que cet exercice étoit très-propre à les entretenir dans l'habitude des travaux de la guerre.

Voici encore ce qu'il ordonna par rapport à la maniere de vivre. Les Lacédémoniens, à l'exemple des autres Grecs, mangeoient autrefois chacun en particulier dans leurs maiſons ; leur Légiſlateur ayant remarqué pluſieurs abus qui ſe commettoient dans ces repas particuliers, voulut qu'ils mangeaſſent tous en public, afin que perſonne ne pût cacher ſes excès, ordonnant que ces repas fuſſent très-ſobres, & ne ſerviſſent qu'à ſoutenir la nature, ſans ſatisfaire la gourmandiſe. Outre les viandes ordinaires, il voulut qu'on diſtribuât ſouvent du gibier, & que les Riches miſſent en commun le fruit de leur chaſſe, en ſorte que tout le monde trouvât dequoi ſe raſſaſier, ſans qu'il en coutât beaucoup de dépenſe. Il défendit de boire ſans beſoin, pour ménager également la ſanté du corps & de l'eſprit ; mais il permit à chacun de boire autant qu'il auroit ſoif, parce qu'alors la boiſſon eſt plus ſaine & plus agréable, que lorſque l'on boit ſans néceſſité. On ne voyoit donc point de Lacédémoniens ruiner leur fortune ou altérer leur ſanté par la bonne chere & par l'uſage immodéré du vin.

Dans toutes les Villes on voit chacun chercher ſes ſembla-

bles, & les jeunes gens être ensemble & se comporter fort librement. A Sparte les jeunes gens sont toujours dans la compagnie de quelques vieillards. On s'entretient dans les repas publics des belles actions des Citoyens : il ne s'y passe rien de honteux, on n'y dit rien d'indécent. Comme chacun est obligé de s'en retourner le soir à pied dans sa maison, on prend garde de trop boire de peur de chanceler en chemin : car chacun doit après le souper se rendre chez lui sans lumiere, n'étant pas permis à celui que l'âge n'exemte pas encore d'aller à la guerre, de se faire conduire la nuit avec un flambeau.

Lycurgue ayant considéré que ceux qui s'exercent après le repas ont le teint fleuri avec beaucoup d'embonpoint & de vigueur, & qu'au contraire ceux qui ne font aucun exercice sont gros, pesans & foibles, au lieu que celui qui s'accoutume au travail se forme un corps propre à tout; il ordonna que les plus âgés dans chaque classe d'exercice donneroient l'exemple du travail à leurs Compagnons ; ce qui fait qu'il n'y a point d'hommes qui ayent une meilleure complexion, ni plus de vigueur, que les Lacédémoniens, qui exercent sans cesse leurs jambes, leurs bras & leurs épaules.

Dans les autres Villes, le Citoyen, maître seulement chez lui, ne commande qu'à ses enfans & à ses Domestiques. Mais selon la Loi de Lycurgue, chaque pere de famille a autant d'autorité sur les enfans de ses Concitoyens, que sur les siens propres, & leur usage est de les traiter comme le feroit leur pere même. Si un enfant, fouetté par un autre que son pere, venoit se plaindre à lui, ce seroit une chose honteuse, si ce pere ne le fouettoit pas encore : il y a tant d'harmonie à Lacédémone entre les Citoyens pour l'éducation des enfans, que chacun concourt à les empêcher de faire des fautes. Il y est permis aussi de se servir des domestiques d'autrui dans le besoin, aussi bien que de ses chiens de chasse. Si quelqu'un a besoin des chiens d'un autre pour chasser; il l'invite à chasser avec lui, & celui qui le refuse, est obligé de lui prêter ses chiens.

On en uſe de la même maniere par rapport aux chevaux. Un homme, ou qui eſt malade, ou qui n'a point de voiture, ou qui a un long voyage à faire, monte ſur le premier cheval qu'il trouve, & après s'en être ſervi, le rend à celui à qui il appartient. C'eſt auſſi l'uſage parmi eux que les chaſſeurs qui ſe retirent de bonne heure, laiſſent à manger, dans certains endroits dont on eſt convenu, pour les autres chaſſeurs qui pourroient être ſurpris de la nuit. C'eſt en ſe ſoulageant ainſi mutuellement que les pauvres participent aux biens des riches, & que tout ſemble être en commun.

Dans les autres Villes de la Gréce, chacun tâche d'augmenter ſa fortune particuliere; l'un eſt Laboureur, l'autre eſt Marinier, celui-ci eſt Marchand, celui-là eſt Artiſan. A Sparte il n'eſt point permis à ceux qui ſont de condition libre de travailler à s'enrichir, & ils ne peuvent s'occuper qu'à ce qui eſt capable de contribuer à la liberté & à la gloire de leur Patrie. Pourquoi en ce pays-là ambitionneroit-on les richeſſes, puiſqu'en quelque façon tous les biens y ſont communs, & que tous vivent de la même maniere, & ne font pas meilleure chere les uns que les autres? La richeſſe ne les rendroit pas plus magnifiques dans leurs habits, parce qu'on y fait peu de cas de ces frivoles ornemens, & que toute la parure d'un Lacédémonien conſiſte dans un air de ſanté & de vigueur. Il n'eſt pas néceſſaire non plus qu'ils tâchent de s'enrichir, pour être en état de régaler leurs amis, parce qu'il eſt plus glorieux à Sparte de travailler pour ſes amis, que de faire pour eux de la dépenſe, l'un marquant de la générosité, & l'autre ne marquant que de la richeſſe.

Lycurgue voulut que la monnoie de Sparte fût de telle nature, que celui qui en prétendroit amaſſer juſqu'à la valeur de dix mines, (c'eſt-à-dire, cent écus,) ne pourroit le faire à l'inſçu de ſes Eſclaves, parce qu'il falloit beaucoup d'eſpace pour

contenir les espéces qui formoient cette somme, & qu'on étoit obligé de les voiturer dans une charrette. On fait à Lacédémone une exacte recherche de l'or & de l'argent, & l'on punit sévérement celui qui en est trouvé possesseur. Par quel motif donc s'efforceroit-on d'amasser des richesses dans une Ville, où la peine de les acquérir ne seroit point suivie du plaisir de l'usage?

Tout le monde sçait que les Lacédémoniens ont beaucoup de respect pour leurs Loix, & craignent beaucoup leurs Magistrats. Je crois que Lycurgue n'entreprit point de donner des Loix à sa Patrie, sans avoir auparavant consulté les Principaux de la Ville, & les y avoit fait consentir. Dans les autres Villes, les personnes distinguées affectent de paroître ne point craindre les Magistrats, regardant cette crainte comme indigne d'un homme de condition libre. A Sparte, au contraire, les personnes du premier rang ont une profonde vénération pour les Magistrats : ils se font une gloire de s'abaisser devant eux, & lorsque ces Magistrats les envoient chercher, ils se hâtent de se rendre à leurs ordres, persuadés qu'en se montrant ainsi obéissans, ils donnent un exemple important à tout le Peuple. Cet usage a sans doute été établi par Lycurgue, conjointement avec les Ephores, qui connoissoient combien l'exacte obéissance importe à la Police d'une Ville, au Commandement d'une Armée & au Gouvernement d'une Famille; il jugea que plus la puissance du Magistrat seroit étendue, plus elle seroit terrible, & le respect des Citoyens plus grand. Les Ephores ont donc le pouvoir de condamner à l'amende qui il leur plaît, & de la faire payer sans délai. Ils peuvent déposer les Magistrats, les exiler, les emprisonner, & même leur faire leur procès pour les faire mourir. Cependant la puissance des Magistrats est absolue : mais on ne suit pas à Sparte la coutume des autres Villes, où les Magistrats créés par le Peuple exercent pendant tout le cours d'une année leur Charge, comme il leur plaît. Les Ephores

imitans

imitans les Rois, & ceux qui président aux Jeux de la Course & de la Lutte, punissent sur le champ le Magistrat qui contrevient aux Loix.

Entre les mesures sages que Lycurgue prit pour disposer ses Concitoyens à recevoir ses Loix, j'estime infiniment la précaution qu'il eut, avant que de les proposer, de se rendre avec les Principaux de sa Ville au Temple de Delphe pour demander à Apollon, si les Loix dont il s'agissoit, rendroient ses Compatriotes meilleurs, & plus heureux. Ce ne fut qu'après que l'Oracle eut répondu que ces Loix seroient utiles, que Lycurgue osa les proposer ; & les Lacédémoniens jugérent alors que ce seroit une révolte contre la volonté des Dieux, & une espéce d'impiété, que de refuser de s'y soumettre.

Lycurgue sçut encore établir dans les esprits des Lacédémoniens une maxime admirable qui est qu'une mort honnête est préférable à une vie honteuse. Car si l'on y prend garde, on trouvera qu'il meurt bien plus d'hommes lâches, & qui craignent la mort, qu'il ne meurt d'hommes courageux, qui préférent la mort à l'infamie ; pour moi je suis persuadé que les hommes braves & vaillans vivent beaucoup plus longtems que les hommes lâches & timides ; parce que la valeur est plus agile, & plus adroite, plus prompte, plus libre, que n'est la poltronnerie. Aussi voit-on, que la Gloire accompagne toujours la Bravoure, & que les Soldats se réjouissent de porter les armes avec d'autres Soldats hardis & belliqueux.

Voici comme Lycurgue s'y prit pour bannir la lâcheté : il eut soin que les Braves pussent jouir de toutes les commodités de la vie, & qu'au contraire, les lâches & les efféminés fussent misérables. Dans les autres Villes, quand quelqu'un se comporte lâchement, on se contente de dire qu'il est lâche ; mais on lui conserve tous les droits des autres Citoyens, il a la liberté d'aller & de venir sur la Place, de s'y exercer, & de s'y asseoir comme tous les autres. A Sparte on regarde comme un grand deshonneur de loger, de manger, ou de faire aucun exercice avec un homme, qui a donné des preuves de lâcheté : chacun le fuit,

& il arrive ſouvent que quand les Lacédémoniens font une partie pour jouer à la Paume, l'homme lâche & efféminé, n'eſt reçu ni d'un côté, ni d'un autre. Aux danſes & aux ſpectacles publics, il n'a que les places de rebut. Si quelqu'un ſe rencontre ſur ſon chemin, ce lâche eſt obligé de lui faire place, & de ſe ranger pour le laiſſer paſſer commodément, & dans les Aſſemblées, il faut qu'il ſe léve devant les plus jeunes; ſes filles n'ont point la liberté de ſortir de leur logis, & ſi ſa femme paroît en public, il eſt condamné à l'amende ; s'il lui arrive de ſe parer, de ſe mettre, en un mot, comme les honnêtes gens, on ſe jette ſur lui, & on l'accable de coups. Faut-il être ſurpris que les Lacédémoniens préférent la mort à une vie honteuſe? Lycurgue n'omit rien auſſi pour engager ſes Compatriotes à ne ſe point démentir, & à être vertueux juſqu'à la fin de leur vie. Il ordonna qu'on examineroit la conduite de ceux qui auroient gouverné, & que cet examen ſe feroit dans leur vieilleſſe. Au reſte il voulut que les Vieillards euſſent des prérogatives & des honneurs; il les conſtitua Juges de tous les combats qui regardent l'eſprit & qui ſont autant au-deſſus des combats qui dépendent de la force ou de l'adreſſe, que l'eſprit l'eſt au-deſſus du corps.

Ayant auſſi jugé que les hommes vicieux & corrompus, ne pouvoient contribuer à l'augmentation de la puiſſance d'une République, il ſçut ſi bien faire gouter ſes leçons de Sageſſe aux Lacédémoniens, qu'il leur donna à tous de l'ardeur & de l'émulation pour la Vertu; ce qui fait que Sparte paſſe pour la Ville la plus vertueuſe du monde, & pour le ſéjour de l'Honneur & de la Probité. Auſſi, au lieu que dans les autres Républiques, les Légiſlateurs ont décerné des peines pour les crimes; ce Légiſlateur de Sparte s'eſt contenté de déclarer infames les hommes lâches & efféminés, perſuadé que les voleurs ne font tort qu'à ceux qu'ils volent; au lieu que les lâches & les pareſſeux ſont cauſe de la ruine de leur Patrie.

Il ordonna auſſi que ceux qui obſerveroient exactement les Loix, auroient autant de priviléges que les autres, ſans égard à la foibleſſe de leurs corps, ou à leur pauvreté. Mais que ceux

qui mépriſeroient les Loix, ſeroient mépriſés eux-mêmes. Comme on tient que Lycurgue vivoit vers le tems des Héraclides, il eſt vraiſemblable que les Loix de Sparte ſont fort anciennes: elles ſont néanmoins aſſez nouvelles pour tous les autres Peuples; car c'eſt une choſe étrange, que tous admirent & vantent ces Loix, & qu'aucune République n'ait le courage de les adopter.

Les Lacédémoniens ont des coutumes très-ſages, par rapport à la maniere de faire la guerre lorſqu'ils l'ont déclarée. Les Ephores font publier que les Cavaliers, les Piétons & les Artiſans d'un certain âge marcheront: ce qui fait que dans le Camp des Lacédémoniens, on trouve toujours des gens de toutes ſortes de profeſſions, telles qu'il y en a dans les Villes; on publie enſuite une Ordonnance, afin qu'un certain nombre de charrettes & de bêtes de voiture, ſoit prêt pour tranſporter les machines, les équipages, & les inſtrumens de guerre.

Lycurgue voulut que les Soldats fuſſent habillés de couleur d'écarlate, & portaſſent des Boucliers d'airain, parce que l'écarlate a quelque choſe de martial, & que l'airain ſe polit aiſément, & ne ſe rouille jamais. Il permit à ceux qui auroient paſſé l'âge de puberté, de porter de longs cheveux, afin qu'ils paruſſent plus grands, & plus terribles aux ennemis. Il diſtribua en ſix Cohortes toute la Cavalerie & toute l'Infanterie: Il mit à la tête de chaque Cohorte un Polemarque, ou un Officier Général, quatre Centurions, huit Cinquanteniers, & ſeize autres Officiers ſubalternes. Il arrive quelquefois, que ſelon les ordres du Général, ces ſix Cohortes ſont partagées en Compagnies, tantôt de vingt-cinq hommes, tantôt de ſoixante-quinze, & tantôt de cent cinquante. Quelques-uns croient que la diſpoſition de l'Infanterie, en uſage chez les Lacédémoniens, n'eſt pas favorable aux évolutions; mais ils ſe trompent. Les Capitaines ſont à la tête des troupes, & chaque ligne peut combattre aiſément; les uns ayant ordre de précéder, & les autres de ſuivre. Les lignes s'avancent à la voix des Officiers ſubalternes, & alors les Phalanges s'éclairciſſent, ou ſe ſerrent, & quoiqu'ébranlées, elles ne laiſſent pas de faire face, & de combattre

de tous côtés : ce qui n'eſt pas aiſé à comprendre à d'autres qu'à des Lacédémoniens, qui font paroître en cela plus d'agilité que des Gladiateurs : lorſqu'ils forment leurs bataillons en triangle, leur Arriere-garde forme le corps de bataille. Si l'ennemi ſe préſente pour attaquer la pointe de l'Avant-garde, on ordonne à un Officier Général de ſe mettre à la tête de cette pointe du côté gauche juſqu'à ce que la Phalange ait fait ſon évolution pour ſe préſenter toute entiere & faire tête à l'ennemi. Si dans cet état l'Armée ennemie s'avance pour attaquer en queue, alors les files s'ouvrent, il ſe fait une évolution, & par ce moyen les meilleures troupes repouſſent les efforts des ennemis. Le Commandant d'un bataillon ne regarde pas comme un déſavantage d'être placé à la gauche, parce que tous les côtés ſont bien garnis. Si quelquefois il juge à propos de ſe placer à la droite, alors il range ſon bataillon en triangle, & lui fait faire une évolution juſqu'à ce que lui-même ſe trouve à la pointe droite, & que les troupes qui étoient à l'Arriere-garde ſe rangent à la pointe gauche. Si les ennemis rangés vis-à-vis la droite avancent leurs bataillons en triangle, les Lacédémoniens font alors une converſion ſemblable à celle d'une Galére, & font marcher leurs Soldats par centaines, en ſorte que la ligne qui étoit à l'Arriere-garde ſe trouve bientôt à la droite, en état de ſoutenir le choc des ennemis ; ſi au contraire l'Armée ennemie ſe prépare à attaquer la gauche, les Lacédémoniens pour les repouſſer font paſſer à la gauche la derniere ligne de l'Arriere-garde.

Lycurgue donna auſſi aux Lacédémoniens des préceptes très-utiles par rapport aux campemens ; comme dans un campement où les troupes ſeroient rangées en quarré, les quatre coins du quarré, ſeroient inutiles, il voulut qu'ils formaſſent leur camp en rond, à moins qu'ils ne fuſſent à couvert par une Montagne, ou qu'ils n'euſſent derriere eux une riviere ou un retranchement : outre cela il établit des corps de garde dans le camp pour faire obſerver la diſcipline aux Soldats, & il voulut qu'il y eût toujours des Cavaliers poſtés ſur des hauteurs, pour obſerver la marche des ennemis, afin que perſonne ne ſortît du camp pen-

dant la nuit. Il chargea les Syrites de faire la ſentinelle : mais aujourd'hui cet emploi eſt confié à des Soldats étrangers ſoudoyés à cet effet, avec leſquels on mêle quelques Hallebardiers Lacédémoniens ; on emploie à cela des Etrangers plutôt que des Eſclaves, parce que les Lacédémoniens ne veulent pas que leurs Eſclaves ſoient jamais armés. Il eſt auſſi expreſſément défendu aux Soldats de s'éloigner trop du camp pour leurs néceſſités. Les Lacédémoniens décampent ſouvent pour laſſer leurs ennemis, & pour l'avantage de leurs propres troupes. Il leur eſt ordonné de continuer toujours leurs exercices dans le camp, de s'y exercer à la Lutte & à la Courſe, afin d'entretenir l'émulation entr'eux. La place d'exercice eſt marquée à chacun proche de ſa Cohorte, afin qu'aucun n'ait occaſion de s'éloigner de ſon corps. Quand les exercices ſont achevés, le Polémarque leur ordonne de s'aſſeoir en ordre, ce qui ſert comme de revue, puis il les fait manger, & après il envoie quelqu'un à la découverte. Les Soldats demeurent alors les uns avec les autres, ſe repoſent & ſe rejouiſſent entre eux juſqu'au ſoir, qu'un Heraut donne le ſignal pour ſouper. Après qu'ils ont chanté les louanges des Dieux, on leur ordonne de ſe coucher tout armés.

Que perſonne ne ſoit ſurpris que je ſois entré dans un détail qui fait connoître, que les Lacédémoniens n'ont rien négligé de tout ce qui regarde l'Art & la Diſcipline militaire. Il eſt à propos de parler maintenant du pouvoir qu'ils ont accordé à leur Roi & de l'autorité qu'il a ſur l'Armée. La Ville de Sparte ſe charge de faire tous les frais de la table du Roi, auſſi bien que de celle de ſes Gardes & de tous ſes Officiers. Les Polémarques ou Généraux d'armée demeurent avec lui dans ſon Palais afin d'être toujours en état de l'aider de leurs conſeils. Il y a dans le même Palais trois hommes qui ont ſoin de faire donner au Roi & aux Généraux tout ce qui leur eſt néceſſaire, afin qu'aucun autre ſoin ne les puiſſe détourner des affaires qui regardent la Guerre & la ſureté de l'Etat.

Voici comme le Roi ſe met en campagne & marche à la tête des troupes. Premiérement avant que de partir, il fait un Sacrifice à Jupiter conducteur & aux autres Dieux qui préſident aux

voyages : enſuite un Portefeu ou Fecial ayant pris un tiſon ſur l'Autel, ſe rend ſur la frontiere, où le Roi ſe rend auſſi, & ſacrifie encore à Jupiter & à Minerve, & paſſe enſuite au-delà des limites de l'Etat. On porte toujours devant lui le feu ſacré qui ne s'éteint jamais & qui eſt ſuivi de pluſieurs victimes de toute eſpéce. Quand le Roi ſacrifie, il le fait avant le lever de Soleil, comme pour prévenir les bienfaits de la Divinité, les Polémarques, les Centurions, les Cinquanteniers, les Officiers des troupes étrangéres, les Commiſſaires du bagage aſſiſtent au Sacrifice, ainſi que les Gouverneurs des Villes qui veulent s'y trouver. Il y a outre cela deux Ephores qui dans la cérémonie du Sacrifice n'ont aucune fonction, à moins que le Roi ne les charge de quelque choſe : cependant ils obſervent tout ce qui ſe paſſe, & leur préſence inſpire la modeſtie qui convient.

Après le Sacrifice, le Roi ordonne à chacun ce qu'il doit faire dans le jour, & tous s'aquittent ſi bien de ce qui leur eſt preſcrit, qu'on croiroit qu'ils auroient inventé eux-mêmes l'Art de la guerre, & la Diſcipline militaire. Lorſque le Roi marche, ſi l'ennemi ne ſe préſente point, il n'eſt précédé que des Syrites & de quelques Cavaliers qui vont à la découverte : s'il s'agit de combattre, le Roi fait un détachement du premier bataillon de la premiere Cohorte, & s'avance vers la droite de l'Armée, juſqu'à ce qu'il ſe trouve dans le milieu, entre deux Cohortes & deux Polémarques. Pour ce qui eſt de ceux qui ſuivent l'Armée, & qui ſont du pavillon public, le plus ancien d'entr'eux a le ſoin de les ranger tous à la queue de l'Arriere-garde. De ce pavillon public ſont les Haruſpices, les Médecins, les Joueurs de flute, les Commiſſaires du bagage, & tous ceux qui ſuivent l'Armée par curioſité ; ainſi rien ne manque dans le camp, parce qu'on a tout prévu, & qu'on a pourvu à tout.

Il ſemble que Lycurgue inſtitua très-ſagement, qu'avant d'en venir aux mains, on égorgeroit en préſence des ennemis une Chévre au ſon des flutes, & que tous les Soldats auroient une couronne de fleurs ſur la tête. Il leur ordonna auſſi d'avoir toujours leurs armes propres & luiſantes : il vouloit que les jeunes

Soldats destinés à commencer le combat, fussent toujours gais, & qu'ils excitassent eux-mêmes leurs Officiers à les mener contre l'ennemi. Au reste, on n'entend aucun bruit dans leur camp, & le Commandant d'un bataillon ne parle jamais assez haut pour se faire entendre d'un autre bataillon; les ordres généraux sont donnés par le Polémarque.

C'est au Roi de décider s'il est à propos de décamper: c'est à lui de marquer le lieu & les limites du camp, & de renvoyer les Ambassadeurs des Alliés ou des ennemis. Tout le monde s'adresse à lui; si quelques Particuliers ont une contestation, ils présentent leurs Requêtes au Roi, qui les renvoie aux Hellenodiques, c'est-à-dire, aux Juges de la Nation. Si quelqu'un lui demande de l'argent qui lui est dû, le Roi le renvoie aux Trésoriers; si un autre vient lui apporter le butin qu'il a fait, il est renvoyé aux Commis de la vente du Butin. On peut dire que le Roi de Lacédémone est un Prêtre à l'égard des Dieux, & un Général d'armée à l'égard des hommes.

On me demandera peut-être si à Sparte on observe encore aujourd'hui les Loix de Lycurgue. Je ne puis donner sur cela de réponse décisive. Je sçais seulement que les Lacédémoniens aimoient mieux autrefois vivre tranquillement chez eux, sans ambition dans la compagnie de leurs égaux, que de faire leur cour au Roi, pour obtenir par de basses flateries des Emplois & des Gouvernemens. Je sçais aussi que leurs prédécesseurs ont autrefois méprisé les richesses, mais qu'aujourd'hui plusieurs d'entr'eux mettent leur gloire à posséder beaucoup d'or & d'argent. On chassoit autrefois de Sparte les Etrangers, & il étoit défendu aux Lacédémoniens de voyager, de peur que les mœurs des autres Peuples ne les corrompissent. Aujourd'hui, les principaux d'entr'eux briguent le Gouvernement des Places, & le Commandement des troupes chez les Etrangers. Alors ils se contentoient d'être dignes de commander, & à présent ils veulent commander, & en sont peu dignes. C'est ce qui est cause que les Grecs, qui autrefois avoient coutume d'avoir recours aux Lacédémoniens, pour les prier de leur donner des Capitaines capables de les dé-

fendre contre leurs ennemis, ſont maintenant en garde contre la puiſſance & l'ambition de ces mêmes Lacédémoniens, qui n'obéiſſent ni aux Oracles d'Apollon, ni aux Loix de Lycurgue.

J'expoſerai encore ici en peu de mots ce que ce fameux Légiſlateur régla touchant l'autorité du Roi & celle de la République; ce réglement ſubſiſte encore aujourd'hui, & c'eſt peut-être la ſeule Loi de Lycurgue qui ſoit exactement ſuivie. Il ordonna donc que le Roi préſideroit à tout ce qui concerne la Religion, & ſacrifieroit lui-même pour le ſalut de la République : qu'il marcheroit toujours à la tête de l'Armée, & auroit ſa part des victimes immolées. Il deſtina pour ſon entretien & celui de ſa maiſon, une certaine quantité des meilleures terres qui ſont aux environs de Sparte, non pour le faire plus riche que les autres, mais pour le faire ſubſiſter honnêtement, afin que le Roi pût avoir quelqu'un à ſa table pour lui tenir compagnie, lorſqu'il ſeroit hors de la Ville. Lycurgue régla qu'on lui ſerviroit toujours deux portions, non afin qu'il mangeât deux fois autant qu'un autre, mais afin qu'il fît manger avec lui celui qu'il voudroit.

Il permit auſſi au Roi de choiſir deux hommes appellés Pythiens, pour lui tenir toujours compagnie; & que toutes les fois que les Truies de la République auroient des Cochons, il en appartiendroit un au Roi, afin qu'il eût toujours des victimes prêtes pour les ſacrifier. Le long du Palais du Roi, il y a un Etang qui fournit de l'eau en abondance. Lorſque le Roi entre dans quelque endroit; tout le monde ſe léve, excepté les Ephores. Le Roi & les Ephores renouvellent leurs ſermens tous les mois : le Roi le fait en ſon nom; & les Ephores au nom de la République. Le Roi jure qu'il gouvernera l'Etat conformément aux Loix écrites & reçues, & la République jure de ſon côté qu'elle ſera toujours ſoumiſe au Roi, tant qu'il obſervera ce qu'il a promis. Tels ſont les honneurs dont le Roi de Sparte jouit toute ſa vie; c'eſt peu de choſe, il eſt vrai, mais Lycurgue n'a pas voulu que les Rois de Sparte euſſent le pouvoir & l'orgueil des autres Rois. Au reſte, les honneurs extraordinaires que les Lacédémoniens rendent à leurs Rois après leur mort, font voir qu'ils les regardent en quelque ſorte, comme des demi-Dieux.

LETTRES
DE
CICERON
A ATTICUS,
AVEC
DES REMARQUES,
Traduites en François
PAR M. L'ABBÉ
DE SAINT RÉAL.

Tantum ſe quiſque profeciſſe ſciat, quantum ipſi Cicero placuerit. Quintil.

PRÉFACE.

DEPUIS que j'ai été capable d'entendre le Livre dont je donne la Traduction au Public, je me ſuis toujours étonné, que perſonne ne l'eût encore donnée. Comme je croyois en connoître la difficulté, & qu'elle ne me paroiſſoit pas inſurmontable, je ne ſçavois pourquoi on ne s'étoit jamais mis en devoir de la vaincre. Il me ſembloit qu'on avoit traduit des Ouvrages auſſi difficiles, & qui n'étoient pas plus curieux. L'inclination particuliere, que notre Nation a témoignée dans ce ſiécle pour ce genre d'écrire, augmentoit mon étonnement : je ne pouvois comprendre, qu'on laiſſât les plus belles Lettres du monde preſque inconnues, pendant qu'on couroit après tant de médiocres, pour ne pas dire de mauvaiſes.

Mais ma ſurpriſe a bien diminué, quand j'ai voulu faire ce que perſonne n'avoit fait. Les difficultés qui m'avoient paru ſurmontables, en liſant ce Livre ſeulement pour l'entendre, m'ont paru autant de monſtres, quand j'ai eſſayé de le traduire. Je n'aurois jamais cru qu'il y eût ſi loin de l'une de

ces choſes à l'autre. J'avoue même que j'ai paſſé plus avant. En me remettant tout ce que j'ai lu ſur ces Lettres dans les Livres de notre Langue qui en parlent, j'ai cru m'appercevoir, qu'elles n'étoient pas ſi connues qu'on penſe, & que la plupart de ceux qui les vantent, ne les connoiſſent guéres que de réputation ; du moins n'ai-je encore vu perſonne, qui m'ait dit les avoir aſſez étudiées pour les entendre, & qui en parlât avec autant de connoiſſance, que j'ai ouï-parler pluſieurs fois de celles du même Auteur qu'on appelle Familieres, & de celles de Sénéque, & du jeune Pline.

Quand je dis que celles-ci n'ont jamais été traduites, j'entens en notre Langue ; car il y en a une Traduction paſſable en Italien, dédiée à un Archevêque de Génes, par un Matthieu Senarega ; & imprimée par Manuce en 1555. Mais toute paſſable qu'elle eſt, ſi je m'étois contenté de la ſuivre, la mienne ne ſeroit guéres plus intelligible que le Latin. Outre que cet Auteur-là n'avoit pu voir que des Editions fort imparfaites en comparaiſon de celles que nous avons maintenant, il ne paroît pas avoir fait le moindre effort pour expliquer les endroits obſcurs en les traduiſant ; il ſe contente de les rendre à la lettre, & il ſe ſauve ainſi à la

ſaveur de la conformité de ſa Langue avec la Latine. Auſſi puis-je dire qu'il m'a été de ſi peu de ſecours, qu'après les ſept ou huit premieres Lettres où je me ſuis obſtiné à le conſulter, dans la prévention où j'étois qu'il devoit m'être utile, j'en ai été ſi rebuté, que je l'ai laiſſé-là.

I. La premiere difficulté de cette Traduction conſiſte dans le choix qu'il faut faire entre les différentes leçons. Elles ſont en ſi grand nombre, qu'excepté Petrone, je ne crois pas qu'il y ait d'Auteur où il y en ait tant. Le pis eſt, que ces différences ſont tout-à fait eſſentielles, de ſorte qu'elles forment ſouvent des ſens entiérement contraires. On croiroit naturellement, que les Commentateurs ſont d'un grand ſecours pour ce choix : mais la vérité eſt, qu'ils ne ſont bons qu'à rapporter ces différentes leçons, & qu'à en expliquer le ſens : car pour choiſir celle qui eſt à préférer, ils le font d'ordinaire par des principes ſi peu naturels, que qui ſe régleroit par eux, feroit une Traduction inſupportable. J'ennuierois beaucoup, ſi je voulois prouver exactement ce que j'avance ici ; je ne prétens pas même le faire dans les Remarques, qu'on m'a obligé de joindre à la Traduction. Ceux qui connoiſſent les Commentaires ſçavent, qu'il me

faudroit pour cela entrer dans un détail de Critique épouvanter les plus déterminés Lecteurs, & que la plupart de ces différentes leçons ne meritent pas seulement d'être rapportées, bien loin de les examiner. Cela paroit suffisamment par le peu d'endroits de cette nature, que j'ai touchés dans les Remarques ; il y en a assez pour faire voir que je n'ai pas formé mon Texte par caprice.

Ce n'est pas que je veuille dire par-là, que je pusse toujours rendre raison du choix que j'ai fait entre ces différentes leçons. Il y a bien des occasions où je me suis déterminé par une espéce d'instinct, sur la connoissance qu'une longue & curieuse étude m'a donnée du siécle de ces Lettres, des Mœurs, du Gouvernement, de la Religion, du caractére des gens & de la nature des affaires dont il y est parlé. Ceux qui n'ont pas fait cette étude, ou qui ne demeureront pas persuadés par la lecture de ma Traduction que j'ai pris le bon parti, n'entreroient pas dans les raisons que j'en pourrois donner, & les autres trouveront bien ces raisons d'eux-mêmes.

Ce que je dis du mauvais choix que font les Commentateurs entre les différentes interprétations n'est pas pour insinuer qu'ils m'ont été inuti-

les. Il y auroit autant de mauvaiſe foi que de vanité à le laiſſer croire. Ils m'ont été de ſi grand ſecours dans tout le reſte, que je n'aurois jamais entrepris cette Traduction ſans eux. Non que je n'euſſe pu avec le tems faire peut-être le même travail, que quelques-uns d'eux ont fait ſur ces Lettres : mais ce travail, qui devoit néceſſairement précéder une Traduction, m'auroit occupé un tems ſi conſidérable, que s'ils ne me l'avoient pas épargné, comme ils ont fait, je n'aurois aſſurément fait ni l'un ni l'autre. J'avoue donc que ces Commentateurs m'ont été extrêmement utiles. Je leur ai obligation d'une bonne partie de l'intelligence de mon Texte. Mais la difficulté de l'entendre, qui paroît ſi grande à ceux à qui il eſt étranger, n'eſt, je le répéte, qu'un jeu en comparaiſon de celle de le traduire.

II. Si je n'avois voulu que rendre fidélement en François le ſens du Latin de Cicéron, ce ſeroit toujours une grande affaire, à cauſe de la délicateſſe de ce ſens. Pour exprimer des faits Hiſtoriques, des raiſonnemens de Phyſique, & des préceptes de Morale, il y a des termes dans toutes les Langues, & celles qui n'en ont pas en empruntent hardiment des autres. Toutes ces matie-

res ſont depuis longtems, comme naturaliſées Françoiſes par pluſieurs Ouvrages des Anciens qui en traitent, & qui ſont traduits heureuſement. Mais y en a-t-il qui traitent, comme celui-ci, de ce qui s'eſt paſſé de plus profond, de plus ambigu, de plus confus, & de plus ſecret dans le cœur, & dans l'eſprit d'un homme de la plus grande pénétration qui fût jamais, & d'une ſenſibilité égale à ſa pénétration ? & non ſeulement dans ſon cœur & dans ſon eſprit, mais auſſi dans celui de pluſieurs autres hommes, peu s'en faut de même prix, & de même élévation que lui ; tout cela dans le ſiécle le plus éclairé, le plus fertile en grands perſonnages, & dans la plus importante, & la plus délicate conjoncture dont il y ait mémoire ? Y a-t-il d'autre Ecrivain qui ne parle ſouvent qu'à demi mot, comme Cicéron fait dans ces Lettres ? qui ſoit rempli de penſées ſi fines, & où il y a ſi peu de priſe, qu'on auroit encore peine à les bien entendre, quand elles ſeroient expliquées fort au long, & dont la grace ſe perdroit également à les expliquer de cette ſorte dans une Traduction, & à les traduire à la lettre ? Quel tempérament trouver entre ces deux extrémités ? Quel détour prendre ſans s'égarer ? Comment

ment tranſporter dans une autre Langue une maniere ſi envelopée & ſi ſuſpendue, ſi mince & ſi déliée de déſigner les choſes ? Faire penſer à des Lecteurs ce qu'il ne leur faut pas dire ; & cela dans celle de toutes les Langues dont les expreſſions portent le moins au-delà de ce qu'elles diſent, & qui par la même raiſon qu'elle a la ſuprême netteté en partage, tient pour mal dit, ou pour dit imparfaitement, tout ce qui peut ne s'entendre pas, ou qui étant dit autrement, pourroit s'entendre mieux.

Qu'il me ſoit permis d'exagérer un peu ce qui m'a fait tant de peine, juſqu'à me mettre pluſieurs fois ſur le point d'abandonner mon entrepriſe. Cependant ce n'eſt pas encore tout. Car quand même on attraperoit en chaque endroit particulier cette maniere ſi vive, & ſi ſuccinte de s'exprimer, il reſteroit encore à lier ces endroits, pour en faire un corps, à donner à cet amas d'expreſſions ſi difficiles à trouver, l'enchaînement néceſſaire pour faire qu'elles paroiſſent ſuivre les unes des autres : enfin à répandre dans tout cet aſſemblage, cet air ſimple, original, & aiſé juſqu'à la négligence, qui doit regner dans des Lettres familiéres, qui regne dans l'Original de cel-

les-ci, qui en eſt la beauté la plus admirable, & la moins poſſible à conſerver.

III. Car je ne crois pas, comme la plupart de ceux qui les eſtiment, que leur partie la plus eſtimable ſoit les faits curieux & importans qu'elles contiennent, & qui appartiennent à l'Hiſtoire du Tems. Elles ne ſont au plus par cet endroit que de fidéles Mémoires, & cette gloire eſt bien petite pour elles en comparaiſon de celle qu'elles méritent d'ailleurs. Je croirois mon tems bien mal employé à les traduire, ſi elles ne ſervoient qu'à contenter la vaine curioſité du commun du monde, pour les particularités de la vie des hommes extraordinaires, ſi ces particularités n'avoient rien d'utile, & ſi leurs motifs & leurs ſentimens n'y étoient pas rapportés avec leurs actions, d'une maniere auſſi inſtructive qu'agréable. C'eſt leurs ſentimens ſur-tout, que j'ai pris le plus à tâche d'expliquer dans mes Remarques. Que ſi je n'ai pas toujours pouſſé cette explication auſſi loin qu'elle pouvoit aller, les raiſons en ſont ſi faciles à deviner, qu'on ne ſçauroit manquer de me rendre juſtice : on ſuppléera facilement à ce que je ne dis pas. Il y a une commodité admirable à traiter de certaines matieres ; plus elles ſont impor-

tantes & ſalutaires, moins il eſt néceſſaire de les approfondir : il ſuffit de mettre l'eſprit ſur les voies ; il ne manque point à ſuivre de lui-même juſqu'au bout, quoiqu'on ne le mene qu'à moitié chemin ; & la Nature acheve infailliblement ce que la Prudence empêche l'Ecrivain d'achever.

Je dis donc que ce n'eſt pas ce que j'eſtime le plus dans ces Lettres, que le rapport qu'elles ont aux affaires de la République. C'eſt la noble & égale confiance qui y paroît d'un bout à l'autre pour un même homme, & les différentes réſerves pour divers autres : c'eſt le détail de la vie domeſtique de l'Auteur, & ſa conduite dans ſa famille, dont je ſuis charmé : c'eſt la peinture naïve qu'il y fait des différentes ſituations de ſon eſprit, ſuivant la différence des conjonctures ; ſa ſincérité ſcrupuleuſe à rapporter les faits où il a le plus d'intérêt, ſans ſe flater, ni flater les autres ; ſans ſe rabaiſſer lui-même par une fauſſe modeſtie au préjudice de la vérité connue ; mais auſſi ſans rabaiſſer les autres par jalouſie, ou par prévention : c'eſt ſa fidélité aux plus petits devoirs comme aux plus grands, aux plus obſcurs comme aux plus éclatans : ſon mépris pour la ſuperſtition, & ſon horreur pour la tyrannie : enfin tout ce qui regarde Cicéron

comme Particulier, plutôt que ce qui le regarde comme Sénateur. Cependant je doute que ce ſoit ce qu'on a le plus gouté juſqu'à préſent dans ces Lettres. *Gagner une breche*, dit l'Oracle de Gaſcogne divinement à ſon ordinaire, *conduire une Ambaſſade; regir un Peuple; ce ſont actions éclatantes: tancer, rire, vendre, payer, aimer, haïr, & converſer avec les ſiens & avec ſoi-même, doucement & juſtement, ne ſe relâcher point, ne ſe démentir point; c'eſt choſe plus rare, plus difficile, & moins remarquable.*

Voilà ce qui m'a attiré principalement à ce travail, & en quoi ces Lettres m'ont toujours paru d'une beauté ſinguliere, pour ne pas dire ineſtimable. On dira peut-être, que ce qu'elles ont d'utile eſt bien compenſé d'ailleurs par les mauvais exemples qu'elles rapportent, & par la corruption du ſiécle qu'elles repréſentent. J'avoue que cette conſidération m'a arrêté quelque tems: car il eſt vrai qu'on y voit l'audace autoriſée, & le crime heureux, la Juſtice vendue à beaux deniers comptant: la probité moquée, l'eſprit de cabale regnant également parmi les bons, & parmi les méchans: la fidélité conjugale violée ouvertement ſans peine & ſans honte, des débauches

encore plus horribles tournées en plaiſanterie; le ſalut du Peuple ſacrifié à l'ambition des Grands: le bien & la ſureté des Particuliers ſervir de jouet au caprice des Puiſſances : des gens ſans naiſſance, ſans capacité, & ſans vertu, occuper les plus hautes Places : enfin & pour comble d'horreur, la Religion non ſeulement mépriſée, mais employée aux uſages les plus impies. Telles ſont, je l'avoue, les Mœurs que cet Ouvrage repréſente. Ce ne ſeroit pas aſſez pour le juſtifier de dire qu'elles y ſont inceſſamment déteſtées, ſi elles apprenoient au monde quelque choſe de nouveau, & ſi on les publioit dans un Siécle moins corrompu. Mais eſt-ce au nôtre à ſe ſcandaliſer de quelque choſe, & y a-t-il en tout cela de quoi nous ſurprendre ? En voilà aſſez & peut-être trop ſur la matiere de cet Ouvrage : parlons de la maniere dont je l'ai traduit.

IV. Je ſerois bien empêché à rendre raiſon pourquoi j'ai tourné, comme j'ai fait, un nombre infini d'endroits ; pourquoi j'ai rendu, par exemple, *ſed* par *au contraire*, & *ipſe* par *comme de vous-même*. Cependant quelque étrange que cela paroiſſe d'abord, je doute qu'il y ait perſonne aſſez déraiſonnable pour le trouver mauvais, quand on

y regardera de près. *Nolo medius fidius*, dit Cicéron dans la Lettre à ſon Frere, que j'ai jointe à ce Recueil, & que je ne choiſis, pour la citer, que parce qu'étant la derniere que j'ai traduite, j'en ai l'idée plus fraîche que des autres : car toutes ces autres ne ſont pas moins pleines d'exemples ſemblables, *Ex tuâ injuriâ in illum ſibi liberalem me videri ; ſed & te oro ut tu ipſe auctoritatem & monumentum aliquod relinquas, &c.* Voici comment j'ai rendu cela : *Je ſerois au deſeſpoir que vous cruſſiez, que ce que j'en fais ſoit pour me faire honneur de réparer l'outrage qu'il a reçu de vous ; au contraire, je vous conjure de laiſſer comme de vous-même quelque témoignage, &c.*

J'ai lu quelque part, que chaque Auteur de Langue morte auroit preſque beſoin, pour être bien entendu, qu'on fît un Dictionnaire exprès pour lui ſeul : mais je n'avois jamais ſi bien compris cette vérité, qu'en faiſant cette Traduction. J'ai trouvé en mon chemin vingt mots, employés très-certainement dans un ſens différent de celui, où non ſeulement Sénéque & Pline, mais où César & Tite-Live les emploient toujours. Comment donc, me dira-t-on, en pouvez-vous connoître la propriété, ſi les autres bons Auteurs

contemporains de la même Langue ne vous aident pas à la diſcerner ? A cela je ne puis répondre autre choſe, ſinon que je la connois par la ſuite du diſcours. On ne ſçauroit mieux juger dans quel ſens un Auteur s'eſt ſervi d'un mot, qu'en conſidérant à quoi il l'applique. C'eſt ce quon peut voir clairement dans l'exemple que je viens de rapporter, & dans ceux que je rapporterai encore.

Non ſeulement Cicéron emploie les mots à des uſages qui lui ſont particuliers : mais ce qui eſt bien plus embarraſſant, il ſe ſert ſouvent d'un même mot pour ſignifier des choſes fort différentes. Qui croiroit, par exemple encore, que *quid?* avec un point interrogant après, ſe dût traduire une fois par *&*, & une autre fois par *depuis quand*, & une autre fois par *que direz-vous*, dans la même période ? On en va juger. C'eſt un peu après le milieu de la même Lettre, que j'ai déja citée, & quelques lignes plus haut que le paſſage précédent. *Ne deminuat hæres ? quid ſi inficiatur ? ſi omninò non debetur ? quid ? Prætor ſolet judicare deberi ? Quid ? ego Fundanio non cupio ? Qu'un héritier ne puiſſe pas diſpoſer de ce qui lui eſt laiſſé ? & s'il nie de rien devoir ? Si en effet il ne doit rien ? Depuis quand*

un Préteur comme vous êtes, prononce-t-il ſur la validité des dettes? Que direz-vous? Que je ne me ſoucie guéres de Fundanius? &c. C'eſt le nom de celui contre qui Cicéron écrivoit à ſon frere.

Après les excellentes Traductions qui ont paru dans ce Siécle, & que je m'abſtiens de nommer pour épargner les autres, il n'eſt plus néceſſaire d'avertir que la bonne maniere de traduire n'eſt pas de traduire au pied de la lettre. Quand cela feroit un effet deſagréable, il faut, à quelque prix que ce ſoit, trouver des équivalens qui portent ſi précisément dans l'eſprit le même ſens que le Texte Latin, qu'on puiſſe croire raiſonnablement, que ſi l'Auteur avoit écrit en François, il ſe feroit ſervi de ces mêmes équivalens. Cette licence fait toujours un bon effet: mais elle eſt d'une néceſſité abſolue dans les endroits comme le dernier que je viens de citer. Comment rendre autrement que par des équivalens, comme j'ai fait, un même mot qui avoit trois ſignifications ſi différentes? Notre Langue n'a guéres de termes qui veuillent dire tant de choſes; &, quand elle en auroit beaucoup, elle craint ſi fort l'équivoque, que ce ſeroient toujours ceux dont elle ſe ſerviroit le moins. Cet endroit ſi extraordinaire ſuffit donc pour donner

donner l'idée de ma maniere de traduire, & de la difficulté d'y réussir, puisqu'il n'est pas naturel de présumer, qu'on puisse diversifier de tant de façons en François une même expression Latine, sans qu'il ait couté beaucoup à les trouver, & à les choisir.

Il y a plusieurs autres endroits qui ne paroîtront pas moins étranges à ceux qui ne sçavent pas parfaitement le Latin. Un seul mot de cette Langue a quelquefois besoin de deux mots françois pour être rendu fidélement, faute d'un seul qui y réponde. Il arrive beaucoup plus souvent au contraire (car c'est le défaut le plus ordinaire du style de Cicéron, s'il est permis de lui en trouver) que deux mots Latins, dont il se sert tout de suite, sont si fort synonymes, qu'un seul mot françois suffit pour en exprimer le sens dans toute leur étendue. C'est dequoi j'avertis ici pour toujours, n'étant pas d'avis d'en rendre raison à chaque ligne: car mon Livre n'est pas fait pour enseigner le Latin à ceux qui ne le sçavent pas; mais seulement pour leur faire entendre les Lettres de Cicéron, aussi bien, si je puis, que s'ils le sçavoient parfaitement.

Voilà ce que j'avois à dire sur ma maniere de

traduire, & que j'ai cru qui tiendroit lieu d'un grand nombre de Remarques, que je n'ai pas faites. Je ſuis même ſi perſuadé, que ces ſortes de Remarques ne plaiſent guéres, que j'ai fait imprimer la plupart de celles de cette nature que j'ai faites, en caractére différent des autres, que je me flate que tout le monde ſera bien aiſe de lire.

V. Pour ce qui eſt de celles qui ſont purement Hiſtoriques, je ſerois bien fâché qu'on y trouvât quelque choſe à redire, excepté dans quelques-unes où je déclare, que je n'ai pu rien trouver de plus que ce que j'y rapporte : car je n'ai garde d'être fâché, qu'on ſouhaite dans ces endroits-là ce que je ſouhaitois moi-même de ſçavoir, & que je ne ſçais pas. C'eſt une carriere que j'ouvre fort librement aux Sçavans, & ils ne ſçauroient me faire plus de plaiſir, que de ſuppléer à mon ignorance. Mais pour les autres endroits, où je ne fais pas cette déclaration, ce n'eſt pas toujours une conſéquence, que j'ignore bien des choſes qu'ils auroient dites, s'ils avoient été en ma place ; parce que je ne les dis pas. Peut-être ſçais-je comme eux ce qui ſe peut dire de plus ſur ces matieres : mais outre que je n'ai pas cru devoir dire tout,

je me ſuis déterminé au choix de ce que j'en ai dit, par des motifs ſi différens de celui qui les détermine d'ordinaire, qu'il ſeroit difficile que nous nous rencontraſſions dans ce choix. Leur principal but dans les Commentaires eſt moins de tirer de peine les Ignorans, que de s'en faire admirer, en rapportant les choſes les plus ignorées, qui ne ſont pas toujours les plus néceſſaires à ſçavoir, & qu'on honore mal-à-propos du nom de curieuſes. Mais pour moi, qui crois qu'il ſeroit à ſouhaiter, qu'on ignorât beaucoup de choſes qu'on ſçait, bien loin de croire que tout ce qu'on ne ſçait pas mérite d'être ſçu, je me ſuis retranché dans toutes les matieres que j'ai eu à traiter, à n'en rien dire qui ne fût néceſſaire pour entendre mon Texte, ou manifeſtement utile à ſçavoir, ou ſi agréable, qu'il pût paſſer pour utile.

Ce n'étoit pas d'abord mon deſſein de donner ſi peu de choſe à la fois de cette Traduction : mais ayant trouvé, contre mon attente, à la fin de ces deux premiers Livres, qu'ils faiſoient un volume raiſonnable à cauſe du grand nombre de Remarques que j'ai été obligé d'y joindre, j'ai cru, qu'on ne ſeroit pas fâché de voir ces Livres, en attendant les autres. Cette quantité exceſſive de Re-

marques vient de ce que le premier eſt le plus difficile de tous, & auſſi de ce qu'il m'a fallu expliquer des choſes dans tous les deux qui ſerviront pour les ſuivans. Et, à dire le vrai, quand on entreprend un Ouvrage d'auſſi longue haleine, & d'auſſi grand travail que celui-ci, il eſt bien naturel d'avoir impatience d'en montrer quelque choſe au Public, pour ſçavoir ſi on aura le bonheur de lui plaire.





LES LETTRES DE M. T. CICERON, FILS DE MARCUS, ET PETIT-FILS DE MARCUS, A TITUS POMPONIUS ATTICUS.

REMARQUES SUR LE TITRE.



LES Romains avoient ordinairement trois noms : le premier étoit le nom propre qui répondoit en quelque ſorte à notre nom de Baptême. Il n'y avoit en toute la Langue Latine, que dix-huit de ces noms propres qui fuſſent bien en uſage. Comme ils devoient être fort connus à cauſe du petit nombre, on ne les marquoit preſque jamais, en les écrivant, que par leurs premieres Lettres, *P.* pour *Publius*, *Cn.* pour *Cneius*, *S.* pour *Servius*, & ainſi des autres. Le fils aîné portoit toujours le même nom que le pere, ce qui cauſe ſouvent de la confuſion dans l'Hiſtoire des Familles, & l'on donnoit d'autres noms aux Cadets pour les diſtinguer. Ainſi, Cicéron qui étoit l'aîné s'appelloit *Marcus*, comme ſon pere & ſon aïeul ; & ſon Cadet ſe nommoit *Quintus*.

Le ſecond nom, que les Romains portoient, étoit leur nom de Maiſon, comme parmi nous : lequel par conſéquent étoit commun, non ſeulement à toute une Famille, mais encore à toutes les Familles, ou branches d'une même Maiſon. Ainſi, *Tullius* étoit le nom de Maiſon du même Cicéron. Il y avoit bien quelques autres Familles à Rome de même nom, mais on ne croit pas qu'elles vinſſent de la même tige que la ſienne.

C'étoit de ce ſecond nom, ou nom de Maiſon, qu'on appelloit les Filles, & elles n'en avoient point d'autre. Ainſi, celles des Scipions s'appelloient toutes

Cornelie, parce que leur nom de Maiſon étoit *Cornelius*, comme celle de Cicéron s'appella *Tullie*, parce que ſon nom de Maiſon étoit *Tullius*.

Outre ces deux noms, la plûpart des gens de condition en avoient encore un troiſiéme (1), pour diſtinguer les diverſes branches d'une même Maiſon, comme on ſe ſert parmi nous au même uſage des noms de Terres. Ce troiſiéme nom étoit une eſpéce de ſobriquet, comme *César*, *Scipion*, & *Cicéron*. On ſçait l'origine de la plûpart de ces ſobriquets (2); mais non pas de tous. Il y a apparence que le premier des Ancêtres de Cicéron, qu'on ſurnomma de cette ſorte, étoit marqué quelque part d'un pois chiche, comme Plutarque le dit (3); car *cicer* en Latin ſignifie cette eſpéce de légume. Mais qu'elle qu'en ait été l'occaſion, du moins eſt-il certain que ce ſurnom étoit ancien dans ſa Famille, puiſque ſon grand-pere le portoit déja.

Je ne ſçaurois m'empêcher de rapporter à ce propos une choſe admirable, à mon gré, quoique commune, puiſqu'elle eſt dans ſa Vie. C'eſt que quelques-uns de ſes Amis, voulant lui perſuader, quand il entra dans le monde, & qu'il commença à prétendre aux Honneurs, de quitter ce ſurnom, qui leur paroiſſoit avoir quelque choſe de bas, il leur répondit: Que bien loin de le quitter, il voulut le rendre auſſi illuſtre qu'aucun qui fût dans la République. Tant il eſt vrai, que les grands Caractéres ſéntent leur force & preſſentent leur deſtinée.

L'uſage ordinaire étoit, à ce qu'il paroît par les Monumens, d'ajouter, comme ici, après ces trois noms, *fils d'un tel*, *petit-fils d'un tel*, pour marquer que celui dont il y étoit parlé n'étoit pas de naiſſance obſcure, puiſqu'il ſe renommoit de ſon pere & de ſon grand-pere. Car on ſuppoſoit qu'il n'auroit pas oſé s'en renommer, s'ils n'avoient pas été connus, & s'ils n'avoient pas fait quelque figure dans le monde; ce qui revient à l'ancienne & commune Maxime de France, *patre & avo Conſulibus*. Que ſi on ne remontoit pas plus haut que le grand-pere, c'eſt qu'on voulut apparemment limiter à un certain point l'ambition de citer les Aïeux: au hazard d'égaler, en quelque ſorte par cet uſage, ceux qui n'auroient pu citer au-delà de leur grand-pere, avec les deſcendans des plus anciennes Maiſons. Il a toujours été du bon Gouvernement de diſtinguer le moins qu'il ſe peut ces anciennes Maiſons, des autres. Ce n'eſt pas ſeulement dans les Républiques qu'on a cette précaution, les Princes qui entendent leur intérêt, ne l'ont guéres moins, & tout le monde ſçait que Henri IV. avoit coutume de dire ſur ce ſujet: *Nous ſommes tous Gentilshommes*; comme s'il eût voulu par-là confondre les Princes même avec la Nobleſſe.

Il falloit être pour le moins de race de Chevalier, pour ſe qualifier de la maniere que je viens d'examiner: mais, comme ce terme a un ſens bien différent en notre Langue, de celui qu'il a en Latin, je ne ſçaurois le faire entendre, comme il eſt néceſſaire pour expliquer la naiſſance de Cicéron, ſans reprendre les choſes de plus haut. C'eſt ce qui a le plus trompé les Ecrivains ignorans, qui ont traité cette matiere ſans connoître aſſez l'Antiquité.

TOUS les Habitans de Rome ne furent partagés tant qu'il y eut des Rois, qu'en deux Claſſes, les Grands & le Peuple (4). Outre la Vertu, les Richeſſes, & la Nobleſſe du Sang, Romulus, qui avoit une Ville à peupler, conſidéra encore une autre qualité en ceux de ſes compagnons qu'il éleva au-deſſus des autres, pour mettre quelque ordre dans ſa Monarchie naiſſante, & pour compoſer le Sénat qui lui aideroit à la gouverner. C'étoit, qu'ils euſſent des enfans; & c'eſt pourquoi il les appella *Patriciens*, comme qui diroit, *qui ſont Peres*. Le quatriéme de ſes Succeſſeurs nommé Tarquin l'Ancien, & le premier Conſul Brutus, augmentérent beaucoup le nombre des Sénateurs; & ce ſont les deſcendans de ces gens-là, qu'on enten-

(1) *Tanquam habeas tria nomina*. Juvenal. Satyr. *Tria nomina nobiliorum*. Auſon. in Ternario.
(2) Plin. l. 18. c. 3. Alex. Neap. l. 1. c. 9.
(3) In Cicer. c. 1.
(4) Dionyſ. Hal. l. 2.

doit à Rome par les Maisons Patriciennes, dont les plus récentes devoient, à ce compte-la, avoir du tems de Cicéron plus de quatre cens ans d'ancienneté.

Mais aux premieres années de la République, après qu'on eût chassé les Rois, comme il se trouvoit parmi le Peuple un grand nombre de gens considérables par leurs biens, on jugea à propos de les distinguer, en faisant une Classe moyenne de Citoyens entre le Peuple, & le Sénat, composée de tous ceux qui avoient une certaine quantité de bien sans être de Maison Patricienne; & l'on appella cette moyenne Classe, l'*Ordre des Chevaliers*, ou le second Ordre, comme on appella le Sénat, le premier.

Cette qualité de Chevalier étant donc attachée au bien, s'il venoit à diminuer de quelque maniere que ce fût, ce qui se reconnoissoit par l'examen qui s'en faisoit réguliérement tous les cinq ans, elle se perdoit comme on l'avoit aquise, & ceux à qui on l'ôtoit redescendoient dans la Classe du Peuple (5).

Au contraire, comme le Peuple disposoit souverainement des Magistratures, sans se régler par la naissance, quand il lui plaisoit de nommer un Chevalier à quelque Charge, ce Chevalier devenoit dès-là du Corps du Sénat, sans devenir pour cela Patricien; & dès-lors il rendoit sa Famille noble, quoiqu'à la rigueur, lui-même ne le fût pas, mais seulement *nouveau Noble*; c'est comme je traduis *novus homo*: car la Noblesse venoit des Charges. C'est pourquoi il y avoit tant de Maisons très-nobles sans être Patriciennes, parce qu'il y avoit eu beaucoup de Charges & des plus grandes dans ces Maisons. On les appelloit seulement *Plébéiennes*, en mémoire de leur origine (6).

Comme la République avoit de grandes & continuelles guerres sur les bras, dans le tems que ce second Ordre des Chevaliers fut établi, & que leur principale marque étoit un cheval appartenant à l'Etat, que le Magistrat leur donnoit à entretenir soigneusement (7), il y a apparence qu'ils furent d'abord institués pour servir à cheval à la guerre, quoique cela ne se trouve pas bien formellement dans les Auteurs. Mais dans la suite du tems, cette qualité étant devenue un titre de dignité & non pas de profession, cet Ordre vint insensiblement à n'avoir rien de commun avec les Cavaliers ordinaires, qui servoient dans les Armées; & la qualité de Chevalier Romain lui fut particuliérement réservée, privativement à ces Cavaliers ordinaires, qui n'auroient osé la prendre, quelque Romains & Cavaliers qu'ils fussent. Car, bien loin que ces Chevaliers Romains fussent plus attachés à la guerre que les autres Citoyens, il paroît que dans le siécle de Cicéron, les plus considérables tenoient les Fermes de la République, ce qui les faisoit appeller *Publicains*, & les rendoit aussi importans que nécessaires, ou bien, ils vivoient de leurs rentes, comme les bons Bourgeois de notre tems, sans rien faire.

TELS furent le Pere & l'Aïeul de Cicéron. Ils demeuroient ordinairement dans une petite Ville du Pays montueux des Volsques, nommée *Arpinum*, environ à vingt lieues de Rome, un peu au-delà du fleuve *Liris*, nommé à présent *Garigliano*, du côté de la *Campanie*, qu'on appelle aujourd'hui *Terre de Labour*. Mais quoique ce fût le lieu de leur naissance & de leur origine, aussi bien que de leur demeure ordinaire, ils n'en étoient pas pour cela moins Citoyens Romains; parce qu'on avoit depuis longtems incorporé peu-à-peu la plupart des Peuples d'Italie dans celui de Rome, en sorte qu'ils jouissoient des

(5) *Si quadringentis sex septem millia desunt,*
Plebs eris. Hor. lib. I. Ep. I.

(6) *Nobilissimo; non quia gente Patritiâ natus, verùm quod ejus Majores honoribus præstitissent; neque Lentuli ideò nobiles quia Patritii, sed quia claris Majoribus orti, eâdemque de causâ, quamquam Plebis generis, nobiles Antonii, Metelli, Marcelli. Itaque nobilissimum adolescentem vocat Cicero M. Antonium, L. Marcium Philippum summâ nobilitate hominem, quos plebeiis gentibus natos esse nemo ignorat.* Manut. in Ep. 7. l. 1. ad Famil.

(7) Varr. l. 7. de LL.

mêmes Droits que les Romains naturels : & c'est pourquoi chacun de ces Peuples étoit aggrégé à quelqu'un des trente-cinq Tribus qui composoient le Peuple Romain. Celle où les Habitans d'Arpinum étoient censés, s'appelloit la *Cornélienne.* On verra ailleurs la raison du nom de ces Tribus.

Le Pere de Cicéron passa la plupart de sa vie à la campagne occupé à l'étude, ou à ses affaires domestiques, parce qu'il avoit peu de santé (8), mais son grand-Pere s'étoit signalé dans Arpinum à résister au Frere de sa Femme, qui y vouloit abolir toutes les dettes pour se rendre agréable au Peuple (9). Le bruit en étant allé jusqu'à Rome, Marcus Scaurus, Consul de cette année-là, & le plus grand personnage de la République, dit hautement : *Qu'il auroit été à souhaiter qu'un homme de ce courage, & de cette probité, eût fait éclater ces qualités dans la Capitale de l'Empire.* Il paroît encore par un bon mot, que son petit-fils en rapporte, mais qui me détourneroit trop pour le rapporter ici, qu'il avoit autant d'esprit que de vertu (10).

Outre le Pere de Cicéron, cet excellent homme eut un autre fils nommé Lucius (11), grand Ami de l'Orateur Marc-Antoine, Aïeul du Triumvir de même nom. Voilà quelle étoit au vrai l'origine, & la famille de Cicéron, également éloignée des excès opposés de ceux qui ont voulu la rabaisser de son tems, ou la relever dans les tems suivans. Un Tribun emprunté lui reproche dans Dion (12), que son pere étoit Foulon, & qu'il avoit cultivé toute sa vie des vignes, & des oliviers ; mais outre que cet Historien est manifestement suspect sur Cicéron, du consentement de tous les Critiques, & que Salluste, qui ne paroît pas avoir rien oublié, dans la déclamation sanglante qui nous reste, de tout ce qui se pouvoit dire contre lui, ne dit rien de semblable, cela ne s'accorde pas avec ce que j'ai rapporté de son grand-Pere, de quoi on ne peut raisonnablement douter. Il étoit facile à un Orateur ennemi comme le Tribun dont parle Dion, ving-cinq ans après la mort d'un Campagnard peu connu à Rome, tel qu'étoit le Pere de Cicéron, de représenter ses occupations économiques, & rustiques, comme s'il en eût fait métier pendant sa vie.

Il est vrai, que tout ce que j'ai rapporté à l'avantage de cette Famille, est tiré des propres Ouvrages de mon Auteur ; mais outre qu'ils furent publiés de son vivant, dans un tems où il auroit été facilement convaincu de mensonge, pour peu qu'il eût déguisé la vérité, ayant autant d'ennemis qu'il en avoit ; les autres choses qu'il en dit, sont si éloignées de toute mauvaise gloire, qu'on ne peut douter de sa sincérité sur cette matiere. Quelques demi-Sçavans veulent faire croire (13), qu'il se prétendoit de Maison Royale, fondé sur ce qu'il dit quelque part en plaisantant, que le Philosophe Phérécydès vivoit du tems d'un Romain de ses parens. C'est Servius Tullius dont il entend parler, faisant allusion au nom de *Tullius* qui lui étoit commun avec ce Prince. Mais, bien loin d'avoir eu cette pensée, il dit positivement ailleurs, à propos des faussetés qu'on avançoit dans les Eloges funébres, pour faire descendre des Familles de Noblesse nouvelle des Maisons fort anciennes de même nom (14), *C'est comme si je voulois me faire descendre de Marcus Tullius Patricien, qui fut Consul dix ans après qu'on eût chassé les Rois.* Cela est bien

(8) *Cùm esset infirmâ valetudine, in Arpinati villâ ætatem fere egit in litteris.* De Legib. l. 2.

(9) *Avus noster singulari virtute in hoc municipio, quoad vixit, restitit M. Graditio, cujus in matrimonio sororem aviam nostram habebat, ferenti legem tabellariam ; quæ cùm res ad se esset delata, Scaurus Consul ; Utinam, inquit, M. Cicero, isto animo, atque virtute in summâ Rep. nobiscum versari, quàm in municipali maluisses.* De Legib. l. 3.

(10) *Nostros homines similes esse Syrorum venalium dicebat, ut quisque Græcè optimè sciret, ita esse nequissimum.* 2. De Orator.

(11) Ibid. Prooem.

(12) L. 46.

(13) *Meo regnante Gentili.* Tuscul. Quæst. l. 1.

(14) *Ut si ego me à M. Tullio esse dicerem, qui Patritius cum Ser. Sulpitio Cos. anno decimo post Reges exactos fuit.* In Bruto.

éloigné

éloigné de la prétention qu'on lui attribue.

Il est étonnant, qu'après une déclaration si formelle, & mille autres passages, où il se reconnoît nouveau Noble, *novus homo*, & où il fait, avec raison, gloire de l'être, il se soit trouvé des Ecrivains assez étourdis, tels qu'Eusébe (15), Silius Italicus (16), & ceux que Plutarque même rapporte qui le disoient déja de son tems, pour vouloir faire croire, que ce nouveau Noble descendoit d'un Roi des Volsques. Comme s'il ne pouvoit y avoir de mérite extraordinaire sans noblesse de sang, erreur encore plus pernicieuse que ridicule.

Voilà ce que j'ai cru devoir dire par forme de Préliminaire sur l'Auteur de ces Lettres. Je n'ignore pas, qu'il y a non seulement des exceptions à plusieurs choses dont j'y parle comme générales, mais aussi beaucoup d'opinions sur cette matiere, de même que sur beaucoup d'autres que je traiterai dans les Remarques, qui sont contraires à celles que j'ai embrassées. Mais je suis bien-aise d'avertir dès-ici pour toujours, que ne traitant pas ces matieres expressément, mais seulement autant qu'elles sont nécessaires pour l'intelligence de ma Traduction, je n'ai pas cru devoir les expliquer dans la derniere exactitude, parce que cela m'auroit engagé à dire plusieurs choses nullement utiles, & encore moins agréables. J'ai jugé, que trois ou quatre exceptions que je supprime, & qui n'ont aucun rapport à mon sujet, ne méritoient pas que j'en embarrassasse la mémoire de mes Lecteurs, & que je les privasse de la commodité des régles, que je propose comme générales. Pour ce qui est des opinions différentes, j'ai cru aussi qu'il m'étoit libre dans le doute, & quand les Auteurs sont partagés, de choisir la plus plausible, & la mieux liée; mais sur-tout la plus utile, & entre plusieurs également utiles, celle qui a le plus d'agrément.

QUANT à celui à qui ces Lettres sont adressées, il étoit aussi Chevalier Romain (17), & de très-ancienne Maison, *Titus* étoit son nom propre, *Pomponius* son nom de Maison, & on le surnommoit *Atticus*, parce qu'il étoit fort sçavant en Grec, & qu'il demeuroit la plupart du tems à Athénes. Outre l'amitié étroite qui l'unissoit à Cicéron, depuis le tems de leurs premieres études qu'ils avoient faites ensemble, ils étoient alliés, parce que Quintus frere de Cicéron avoit épousé la sœur d'Atticus, appellée par conséquent *Pomponia*, suivant ce que j'ai remarqué de la maniere de nommer les Filles.

Il est étrange, qu'il ne se trouve pas une seule Lettre de lui dans tout ce Recueil, au lieu qu'il s'y en trouve plusieurs, d'autres gens que de Cicéron. Il n'est pas naturel, que ceux qui ont inséré ces autres Lettres en le publiant n'y eussent pas joint celles d'Atticus, qui étoient si nécessaires, s'il ne l'avoit pas empêché; car il est presque certain (18) que ce Recueil fut publié de son vivant. Chacun jugera sur l'idée qu'on y prendra de lui, par quel motif il l'empêcha. Quand on lui en attribueroit quelque mauvais, le préjudice qu'il nous a porté par sa réserve mériteroit bien cette punition.

(15) In Chronic. (16) L. 18.
(17) Cornel. Nep. in Vitâ.
(18) *Sexdecim volumina epistolarum ad Atticum missarum quæ qui legat*, &c.



LIVRE PREMIER.

LETTRE PREMIERE.

C'eſt la cinquiéme dans toutes les autres Editions. Elle fut écrite de Rome en Gréce, où Atticus étoit allé depuis quelque tems.

PErſonne ne peut juger mieux que vous, qui me connoiſſez parfaitement, à quel point j'ai été touché de la mort de notre couſin Lucius Cicéron (*I*), & de quelle utilité il m'étoit, autant pour mes fonctions publiques (*II*), que dans mes affaires domeſtiques. Je trouvois avec lui toute la douceur qu'on peut gouter dans la ſociété d'un honnête & agréable homme. C'eſt pourquoi, je ne doute pas que vous n'en ſoyiez affligé comme moi, puiſque vous prenez part à tous mes chagrins; d'autant plus, que vous y perdez auſſi un Allié (*III*) & un Ami, qui vous aimoit autant par inclination, que par l'eſtime que je lui avois inſpirée pour vous.

Pour ce que vous m'écrivez touchant votre ſœur, elle-même peut vous rendre témoignage des ſoins extrêmes que j'ai pris, pour mettre à ſon égard l'eſprit de mon frere dans la diſpoſition où il doit être. Comme je ne trouvois pas qu'il eût ſujet d'être ſi piqué, je lui ai écrit là-deſſus, véritablement avec la douceur d'un frere, mais pourtant avec l'autorité d'un aîné, & avec toute la force néceſſaire pour lui faire comprendre qu'il a tort. Auſſi de la maniere qu'il m'a écrit pluſieurs fois depuis, je me flate qu'ils vivent enſemble comme ils doivent & comme nous le ſouhaitons.

Vous n'avez pas raiſon de vous plaindre de ce que je ne vous écris pas; car votre ſœur ne m'a point encore fait ſçavoir qu'elle

eût de commodité pour le faire, je n'ai pu trouver perſonne qui allât en Epire, & nous ne ſçavions pas même encore que vous fuſſiez à Athénes.

Je travaillai, auſſitôt que je fus revenu à Rome, au différend que vous avez avec Acutilius, ainſi que vous m'en aviez chargé en nous ſéparant (*IV*); mais je trouvai que ce n'étoit pas une affaire : & comme je ne crois pas que vous ayiez beſoin de conſeil, j'ai mieux aimé laiſſer à Peducæus (*V*) le ſoin de vous mander le parti que vous devez prendre, que de vous l'écrire moi-même. Puiſque j'ai donné pendant pluſieurs jours Audience à Acutilius, lui de qui le jargon vous eſt connu, il n'eſt pas vraiſemblable que je me ſois diſpenſé par négligence de vous écrire ſes plaintes, après les avoir écoutées tant qu'il a voulu, quoique ce ne ſoit pas une occupation bien agréable.

Mais vous-même, qui vous plaignez ſi fort qu'on ne vous écrit pas : ſçavez-vous bien, que je n'ai reçu qu'une ſeule Lettre de vous depuis votre départ, quoique vous ſoyez de plus grand loiſir que moi, & que vous ayez beaucoup plus de commodités pour m'écrire ?

Quant à ce que vous me marquez, que s'il y a quelqu'un qui ſoit fâché contre vous, c'eſt à moi à le ramener, il n'étoit pas néceſſaire que vous m'en avertiſſiez, car j'y travaillois déja de moi-même (*VI*). On eſt piqué d'une étrange ſorte ; je n'ai rien oublié de tout ce qu'il y a à dire pour vous ſur le ſujet ; mais je n'ai pas cru devoir preſſer davantage, avant de ſçavoir vos intentions là-deſſus. Quand vous m'aurez écrit juſqu'où vous voulez que je m'avance, vous verrez, que je ne ferai, ni plus empreſſé à vous raccommoder que vous le feriez vous-même ; ni plus retenu que vous ne voulez que je le ſois.

Tadius m'a entretenu de ſon affaire. Il dit, que vous lui écrivez qu'il ne s'en mette point en peine ; parce, dites-vous, qu'il y a preſcription : mais nous ſommes ſurpris que vous ne ſça-

chiez pas qu'on ne prescrit point contre un Mineur, dont les Tuteurs, tels qu'on dit être ceux de cette Pupille, ont été donnés suivant la disposition de la Loi (*VII*).

Je me réjouis de ce que vous êtes content de l'acquisition que vous avez faite en Epire (*VIII*). Je vous prie de continuer, si cela ne vous embarrasse point trop, à faire la commission dont je vous ai chargé, & à assembler tout ce que vous croirez propre pour ma maison de Tusculum (*IX*): c'est le seul lieu qui me délasse de tous mes chagrins, & de tous mes travaux. J'y attens mon frere, de jour à autre; ma femme est fort tourmentée de la goutte; on ne peut aimer davantage qu'elle fait, vous, votre mere, & votre sœur; elle vous salue mille fois, comme fait aussi ma chére petite Tullie. Prenez soin de votre santé; aimez-moi toujours, & soyez persuadé que je vous aime comme un frere.

REMARQUES.

I. *Notre cousin Lucius Cicéron.*] Il y a dans le Latin *notre frere*, *fratris nostri* : mais tout le monde sçait que l'on appelloit freres dans cette Langue, les enfans des freres, comme les freres mêmes. (1) Or celui-ci étoit Fils de Lucius Cicéron dont j'ai parlé, oncle paternel de l'Auteur. Il étoit homme de Lettres, & fort attaché à son cousin : car il l'accompagna en Sicile pour y chercher des Mémoires contre Verrès. (2) Il fut logé comme lui à Syracuse aux dépens du Public, & on leur donna même une Attestation la plus authentique qu'il se pouvoit, puisqu'elle étoit gravée sur l'airain, les Syracusains ayant cru leur devoir faire cet honneur.

Au reste, il ne faut pas s'imaginer, que le terme de nôtre *dont Cicéron se sert ici en disant* notre cousin, *au lieu de* mon cousin, *soit une maniere de se désigner lui seul, comme il l'est en plusieurs endroits de ces Lettres, où je le traduits par* mon, *& non pas par* nôtre *comme ici : Car il est constant, que c'étoit en ce tems-là un usage presque aussi ordinaire, de se servir du pluriel* nous *en parlant de soi, au lieu du singulier* je, *qu'il est ordinaire aujourd'hui de se servir du pluriel* vous *au lieu du singulier* toi *en parlant à un autre. C'est de quoi je suis bien aise d'avertir, de peur qu'on ne s'y méprenne. Mais il y a autre chose ici, de même qu'en quelques autres endroits, où je conserverai le pluriel en traduisant, comme je le conserve ici ; & c'est, que Cicéron y entend effectivement deux personnes ensemble, sçavoir son véritable frere germain Quintus & lui. On verra qu'il se sert toujours de ce même pluriel en écrivant à Atticus, quand il parle de choses qui lui sont communes avec ce frere, comme la mort dont il parle ici ; & cela par une maniere d'honnêteté pour Atticus, à cause que ce même frere avoit, comme je l'ai déja dit, épousé la sœur d'Atticus.*

II. *Pour mes fonctions publiques.*] Pour

(1) Frater noster cognatione patruelis, amore germanus. De finibus. l. 5.

(2) Decernunt ut L. fratri hospitium publicè fieret, quod is eamdem voluntatem erga Syracusanos suscepisset quam ego semper habuissem. Id non modo tum scripserunt, verùm etiam in ære incisum nobis tradiderunt. Verrina. 7.

rendre raison de ce que j'ai traduit de la sorte *forensi*, il est nécessaire d'avertir, que le mot *forum*, l'un des plus fréquens qui se trouvent dans ces Lettres, se prend presque en autant de sens différens, que le lieu qu'il désigne servoit à des usages divers. Ce lieu, qu'on appelloit par excellence *la Place de Rome*, *Forum Romanum*, pour le distinguer des autres Places de la même Ville, n'étoit autre chose que la Vallée qui séparoit les Monts Capitolin, & Palatin, qui furent les deux seuls, que Romulus renferma d'abord dans son enceinte. Cette Place étoit environnée de boutiques de toute sorte d'Ouvriers, & de plusieurs Temples. L'un des côtés nommé *Comitium*, parce qu'il étoit particuliérement destiné à assembler le Peuple, étoit couvert, & il y avoit une maniere d'Echafaud, ou de Théatre élevé & spacieux, qu'on appelloit *les pointes des proues*, *rostra* (1), parce qu'il étoit orné de celles des Vaisseaux qui avoient été pris sur les Antiates, dans la premiere Bataille Navale de conséquence que les Romains avoient gagnée. C'étoit de cet endroit qu'on rendoit la Justice, qu'on proposoit les Loix au Peuple, qu'on le haranguoit, & qu'on traitoit généralement avec lui de toutes choses. Puisque l'usage général des Traducteurs est de l'appeller *la Tribune aux Harangues*, je l'appellerai de même à leur exemple, sans examiner s'il est bien ou mal nommé; bien fâché qu'il n'y ait pas en notre Langue des termes aussi autorisés que celui-là, pour nommer plusieurs choses semblables, dont j'ai à parler, & que j'aurai bien de la peine à rendre en François. C'étoit aussi dans cette Place que le Peuple élisoit la plupart des Magistrats; & comme toutes ces raisons la rendoient fort fréquentée, c'étoit encore où les Prétendans aux Charges étoient fort assidus pour les briguer. Là, ils se familiarisoient indifféremment avec tout le monde, caressoient & prioient les uns, promettoient aux autres, & n'oublioient rien de tout ce qui pouvoit leur attirer les sufrages. Or comme un seul homme ne pouvoit pas suffire pour agir auprès de tant de gens, la coutume étoit de se faire assister dans ces occasions par ses amis, & par ses parens; & c'étoit entr'autres choses pour cet usage, que Cicéron regrettoit la Mort dont il parle ici.

III. *Vous y perdez un allié.*] Un cousin germain de Quintus Cicéron mari de Pomponia, sœur d'Atticus.

IV. Aussi-tôt que je fus revenu à Rome, ainsi que vous m'en aviez chargé en nous séparant.] *Ces paroles ne laissent pas lieu de douter que cette Lettre ne soit pas la premiere que Cicéron écrivit à Atticus depuis son départ, quoiqu'elle ne soit que la cinquiéme dans toutes les Editions. Comme tous les Commentateurs conviennent que les onze premieres sont très-mal rangées, j'ai cru devoir les remettre dans leur ordre naturel en les traduisant. On verra sur la suivante les raisons de cet ordre.*

V. *Peducæus.*] Fameux Epicurien nommé Sextus, dont le pere étoit Préteur en Sicile sept ans auparavant, & Cicéron avoit été Questeur sous lui à Lilybée (2). C'en étoit assez pour fonder la liaison qu'il y avoit entre son fils & Cicéron; car ceux qui exerçoient les Magistratures inférieures, comme la Questure, qui étoit la moindre de toutes, avoient une révérence presque filiale pour les Magistrats supérieurs (3), sous lesquels ils les avoient exercées. Ce Peducæus étoit si intime d'Atticus, que celui-ci fut depuis un des trois amis, par qui Peducæus voulut être (4) assisté à la mort.

VI. *S'il y a quelqu'un qui soit fâché contre vous, &c.*] Je ne sçais ce qui est le plus à remarquer dans cet article; ou ce qu'Atticus avoit écrit à Cicéron, qu'il devoit le raccommoder avec ceux qui lui vouloient mal, sans attendre d'en être prié; ou la discrétion de Cicéron, d'attendre encore après cela un nouvel ordre d'Atticus pour s'y employer plus fortement, ayant reconnu par une premiere tentative, la difficulté d'y réussir. Bien d'autres que Cicéron se seroient crus suffisamment autorisés par la Lettre d'Atticus pour agir près de leur ami com-

(1) *Tit. Liv. l.* 8.
(2) *Verrin.* 5.
(3) *A majoribus nostris accipimus Prætorem Quæstori suo parentis loco esse oportere. Verrin.* 1.
(4) *Nepos in Vit.*

mun, & peut-être même plus fortement qu'Atticus ne souhaitoit. Mais Cicéron étoit trop régulier en amitié, pour tomber dans cette faute. Il considéra qu'Atticus pouvoit bien vouloir se raccommoder a un certain prix, sans vouloir pour cela en faire toutes les avances. Il n'avoit pas la vanité, si ordinaire parmi nous, de prétendre régler ses amis sur ce qu'ils doivent vouloir, ou ne vouloir pas, au lieu de les conseiller; car la plupart des amis s'érigent aujourd'hui en Pédagogues, & affectent une supériorité d'intelligence & de sagesse, qui est la peste la plus mortelle de l'amitié. Ceci est pris d'un petit Livre intitulé *Césarion*, que je citerois peut être avec éloge, si je ne connoissois pas l'Auteur.

VII. *On ne prescrit point, &c.*] Les Commentateurs se tourmentent beaucoup pour deviner l'espéce de cette affaire; mais après avoir bien examiné tout ce qu'ils en disent, rien ne me paroît moins nécessaire, puisqu'il suffit pour l'intelligence de cette Lettre de sçavoir ce que tout le monde sçait, que la prescription ne court pas contre des Mineurs, comme contre des Majeurs. Tout ce qu'ils pouvoient remarquer de plus à cette occasion, & qu'ils ne remarquent pas, est, qu'au lieu que dans la Jurisprudence de ce tems-là on faisoit pour les prescriptions difference entre les Mineurs, selon l'espéce de tutelle sous laquelle ils étoient, on n'en fait aucune dans ce qui nous reste du Droit Romain, la prescription n'ayant nul lieu contre toute sorte de Mineurs, sous quelque sorte de tutelle qu'ils puissent être.

VIII. *Epire.*] Tout le monde sçait, que c'est le Pays où les deux Pyrrhus ont regné, situé entre la Macédoine, la Thessalie, & la Mer Ionienne, vis-à-vis l'Isle de Corcyre. Il s'appelle aujourd'hui l'Albanie.

IX. *Tusculum.*] C'étoit une petite Ville du Latium à douze lieues de Rome, bâtie au haut d'une Colline fort élevée, par un fils d'Ulysse & de Circé (*), & auprès de laquelle Cicéron avoit sa principale Maison de campagne. C'est aujourd'hui Frescati dans la Campagne de Rome.

(*) *Silius*, *l.* 7. *&c.*

LETTRE SECONDE.

An de Rome DCLXXXV. C'est la sixiéme dans l'ordre ordinaire, écrite aussi de Rome en Gréce.

JE ne vous donnerai plus sujet de me reprocher que je suis négligent à vous écrire : Songez seulement à ne l'être pas plus que moi, vous qui avez tant de tems de reste. Marcus Fonteïus à acheté à Naples, douze mille deux cens livres (*I*), la maison de Rabirius (*II*), que vous aviez déja toute toisée, & rebâtie dans votre esprit : je vous en donne avis en cas que vous y pensiez encore.

Il me semble que mon frere Quintus est disposé présentement envers votre sœur de la maniere que nous le souhaitons; ils

sont ensemble dans leur Métairie d'Arpinum, & il a avec lui un homme dont les études n'ont rien que d'utile; c'est Décimus Turranius (*III*).

Notre pere est mort (*IV*) le 23 Novembre (*V*). Voilà presque tout ce que j'avois à vous écrire. Si vous pouvez découvrir quelques raretés propres à orner un lieu d'étude comme celui que vous sçavez, je vous prie qu'elles ne vous échapent pas. Je me plais si fort en ma maison de Tusculum, que presque tout autre endroit me déplaît. Rendez-moi compte au plutôt de vos occupations présentes, & de vos desseins à l'avenir.

REMARQUES.

I. Douze mille deux cens livres.] *Le chiffre qu'il y a dans le Texte veut dire* cent trente mille sesterces; *tout le monde en convient, mais il n'est pas facile de sçavoir ce que cela valoit de notre monnoie, Comme aucun Traducteur n'a, que je sçache, expliqué cette matiere avec la netteté nécessaire pour ceux qui n'en ont aucune teinture, ils ne seront peut-être pas fachés de trouver ici, que la maniere la plus ordinaire de compter parmi les Romains, etoit par* sestertius, *& par* sestertium; *Deux mots dont la différence ne se peut conserver en les traduisant en François, puisqu'on ne les peut traduire tous deux que par celui de* Sesterce. *Pour en éviter l'équivoque, je me servirai de ceux meme de* Sestertius, *& de* Sestertium.

Leur principale différence est que le Sestertius *étoit une monnoie en espéce, & le* Sestertium *une somme, valant mille piéces de cette monnoie, & non pas une espéce comme le* Sestertius. *J'ai appris d'un excellent homme de mon voisinage, qu'à estimer les* Sestertius *par leur poids (car il est venu jusqu'à nous des piéces de cette monnoie) qu'a l'estimer donc par son poids, ce qui est sans doute la maniere la plus sure de l'évaluer, elle valoit un sol dix deniers & demi de celle de France. Sur ce pied-là le* Sestertium *valoit quatre-vingt-treize livres quinze sols. Cette évaluation me paroît si bien fondée par plusieurs raisons, ennuyeuses à rapporter, que je n'hésite pas à la suivre contre l'opinion commune, qui ne met les* Sestertius *qu'à un sol, ou tout au plus à un sol & demi. Cela est facile; voici où est l'embarras.*

C'est qu'au lieu que les Romains écrivoient toujours tout du long les Sestertium, *& ne se servoient jamais de la marque HS. que pour marquer des* Sestertius, *selon l'opinion du meme Sçavant, que j'embrasse aussi sans hésiter, par plusieurs raisons; & qu'ainsi il ne pouvoit jamais y avoir d'equivoque; les Copistes au contraire, & les Imprimeurs ensuite, en ont causé un nombre infini en marquant le* Sestertium *avec cette méme marque HS. du* Sestertius, *afin d'abréger; au lieu de mettre* Sestertium *tout du long, comme ils le trouvoient dans les Originaux. La ressemblance de ces deux mots* Sestertius, *&* Sestertium, *est apparemment ce qui a donné occasion aux Copistes de les confondre de cette sorte; si bien qu'on ne sçait quelquefois lequel des deux il faut entendre par cette marque HS. dont ils les marquent tous deux indifféremment, à cause de la différence énorme de leur valeur, Puisque l'un vaut mille fois l'autre: d'où il arrive souvent, que ni l'un, ni l'autre, semblent convenir aux choses dont les Auteurs parlent.*

C'est, par exemple, *ce qui m'a empêché d'exprimer dans l'Avertissement, combien il falloit avoir de Bien pour être Chevalier Romain; car si on entend que les quatre cens mille Sesterces qui devoient faire le capital d'un Chevalier Romain étoient des* Sestertium, *c'étoit trente-sept millions & demi ce qui est ridicule; & si*

on entend au contraire que ce fussent des Sestertius, *ce n'étoit que trente-sept mille cinq cens livres, ce qui auroit été bien peu pour la richesse du tems, comme sçavent tous ceux qui sont instruits de la chose. Le même sçavant homme, de qui j'ai parlé, écrit qu'on pourroit entendre cette somme, du revenu des Chevaliers Romains, & non pas de leur capital: mais je ne sçais si cette opinion, qui pourtant est beaucoup plus vraisemblable, a quelque fondement dans les Auteurs.*

Il y a aussi beaucoup plus de probabilité dans la somme dont il s'agit ici, en l'évaluant par les Sestertius, *que par les* Sestertium; *mais il ne laisse pas d'être encore un peu étrange, qu'une maison qui devoit être distinguée, & dans une Ville comme Naples, ne coutât en ce tems-là que douze mille deux cens livres. Sur le pied de l'évaluation que j'admets, les cens trente mille* Sesterces *du Texte Latin valoient douze mille cent quatre-vingt-sept livres dix sols; mais j'ai cru qu'il étoit plus naturel de marquer un nombre rond, comme douze mille livres, en parlant du prix d'une maison, puisqu'aussi bien on ne sçauroit s'assurer d'avoir rencontré tout-à fait précisément la juste évaluation de cette somme.*

On demandera, peut-être, pourquoi on ne comptoit pas plutôt par Sestertium *que par* Sestertius, *puisqu'il étoit bien plus naturel & plus commode de dire cent trente* Sestertium, *que de dire cent trente mille* Sestertius; *car c'est comme si nous disions deux cens quarante mille sols, au lieu de douze mille francs. Mais il ne faut pas raisonner sur les usages, & nous devons nous défier de la prévention où nous sommes en faveur des nôtres, quelque ridicules que les autres nous paroissent, tant que les autres n'offensent, ni les bonnes mœurs, ni le sens commun. Cela me fait souvenir d'un Courier Italien, qui crut, il y a dix ou douze ans, sa fortune faite en Portugal, sur ce que la Reine commanda qu'on lui donnât cent mille reys pour sa peine: & ce n'étoit qu'environ cinq cens francs.*

Il me reste à rendre raison pourquoi je mets la valeur des sommes dont je parle dans ces Lettres, en espéces modernes, comme les livres, au lieu de traduire à la lettre par les Sesterces, sauf à expliquer ce que c'est dans les Remarques, puisqu'il faut aussi bien que je l'y explique. Ma seule raison est que j'ai cru, qu'on auroit plus de plaisir de sçavoir dès la premiere lecture la somme dont il s'agit, aussi bien que les jours des mois selon notre usage, au lieu des Ides & des Calendes. C'est aux Lecteurs à juger si j'ai bien cru. A ces deux occasions près, j'ai évité comme un écueil plusieurs termes nouveaux, dont d'excellens Traducteurs n'ont point fait scrupule de se servir, & qui m'auroient épargné bien de la peine. J'ai cru conserver par-là à ma Traduction quelqu'air d'Original que les leurs n'ont pas; mais peut-être me suis-je trompé.

II. *Rabirius.*] Il y a apparence que c'est le même Chevalier Romain Caius Rabirius, que Cicéron défendit l'année de son Consulat d'une accusation de crime capital. Ce qui le fait croire est que ceux de la Campanie, aujourd'hui *Terre de Labour*, dont Naples étoit dès-lors la Ville principale, déposérent en faveur de ce Rabirius, parce qu'il étoit leur Concitoyen. *Pro C. Rabirio perduellionis reo.*

III. *Turranius.*] Je ne sçais s'il est nécessaire d'avertir, que quand je ne dis rien sur les personnes nommées dans ces Lettres, c'est que je n'en ai pu rien trouver, ou que j'en ai déja parlé; on n'a qu'à recourir à la Table pour sçavoir où. C'est dommage qu'on ne trouve rien sur cet homme-là. On pourroit faire des éloges plus pompeux d'un Sçavant, que celui que Cicéron en fait; mais on n'en sçauroit faire de plus grand que de dire, que ses études n'avoient rien que d'utile; car quoi de plus rare, & de plus difficile, que des études purgées de toute inutilité?

IV. *Notre pere est mort.*] Cette maniere simple & indifférente d'écrire la mort de son pere, sans se servir d'aucun terme qui marque de la douleur, soit feinte, soit véritable, n'est pas de nos mœurs. Mais comme cette mort n'eut apparemment rien de plus remarquable que la vie qu'elle termina, qui fut, comme on a vu, obscure & fort commune, & que ce pere devoit être déja âgé, puisque Cicéron avoit alors trente-neuf ans, il semble qu'il regarda cet accident, comme une chose naturelle, & de nulle conséquence, dont il auroit été deraisonnable de se plaindre, & qu'il crut qu'il y auroit plus de foiblesse que de bienséance, à témoigner l'affliction qu'il en pouvoit avoir.

V. Le

V. Le vingt-troisiéme Novembre.] *On ne sçauroit assurer, si la Lettre précedente est de la meme année que celle-ci, quoiqu'il y ait grande apparence ; & c'est pourquoi je n'ai pas ose en marquer le tems : mais il est facile de marquer l'année, & de montrer la suite des autres, à commencer par celle-ci. Voici comment Cicéron y prie Atticus, le 23 Novembre, de lui chercher des ornemens à acheter pour sa maison de Tusculum. Il le presse par la suivante de les lui envoyer, puisqu'ils sont achetés, & lui promet en meme tems d'en faire payer le prix en Février. Il dit dans celle d'après, qu'il a eu soin du payement qu'il avoit promis, & qu'il doute si Atticus pourra lui envoyer par le Navire de Lentulus ce qu'il attend. Il n'en doute plus par celle qui suit, qui est la cinquieme, & dit que Lentulus promet ses Vaisseaux pour ce transport, & il presse Atticus par la sixiéme d'embarquer ce qu'il lui veut envoyer, le plutôt qu'il pourra. Cette sixiéme étant donc indubitablement de l'an de Rome 686. comme on le fera voir-là, il s'ensuit que les précédentes jusqu'à celle-ci sont des premiers mois de cette même année, puisqu'elles paroissent écrites si peu de tems avant cette sixiéme, & que celle-ci ne peut-être par conséquent que de la fin de Novembre 685. pour le plutôt, puisqu'il y écrit la mort de son Pere, arrivée le 23. du même mois.*

LETTRE TROISIE'ME.

Le dernier mois de la même année que la Lettre précédente DC LXXXV. ou le premier mois de l'année suivante DC LXXXVI. encore de Rome en Gréce. C'est la 7 dans l'ordre ordinaire.

TOUT va bien chez votre mere ; j'en prens soin. Je me suis obligé à payer treize cens douze livres dix sols le treiziéme Février prochain à Lucius Cincius. Je vous conjure de faire en sorte que je reçoive au plutôt tout ce que vous dites avoir acheté, & destiné pour moi, & de songer, ainsi que vous me l'avez promis, comment vous pourrez composer ma Bibliothéque. Je fonde uniquement sur les soins obligeans que vous en prendrez, l'espérance de tout le plaisir que j'aurai quelque jour, si je renonce jamais aux affaires.

REMARQUE.

Cette Lettre n'est distinguée de la précédente dans aucune Edition que dans la derniere ; il faut que ce soit sa briéveté, qui ait donné occasion aux Copistes de la joindre : car elle en est séparée dans quelques uns des meilleurs Manuscrits. On ne peut douter que ce ne soit avec raison, puisque Cicéron y dit positivement, qu'Atticus a trouvé ce qu'il le prioit dans la précedente de chercher, &

qu'il en marque le prix. Le mot constitui *dont il se sert en parlant de cette somme, & qui est un terme de Droit, a donné beaucoup d'exercice aux Commentateurs, pour expliquer quelle sorte de stipulation il signifie : mais il suffit, pour entendre cet endroit, de sçavoir, que c'étoit une assurance que Cicéron avoit donnée de payer dans le tems qu'il dit, en quelque forme qu'elle fut conçue. Lucius Cincius étoit l'homme d'affaires d'Atticus.*

LETTRE QUATRIE'ME.

L'an de Rome DCLXXXVI. vers la fin de Février pour le plutôt & toujours de Rome en Gréce. Elle suit la précédente dans l'ordre ordinaire comme ici.

TOUT va chez vous comme nous le souhaitons. Votre mere & votre sœur nous sont très-chéres à mon frere & à moi. J'ai parlé à Acutilius. Il nie que son Agent lui ait rien écrit, & il est surpris que cet homme ait fait difficulté de vous donner une assurance suffisante qu'on ne vous demandera plus rien de cette somme, quand vous l'aurez payée. Il m'a paru que Tadius est non seulement content, mais même ravi que vous ayiez terminé son affaire, comme vous dites l'avoir fait. L'Ami que vous sçavez, homme de bien, s'il en fût jamais, & qui m'aime extrêmement, est en vérité fort en colére contre vous. Quand je sçaurai à quel point vous vous en souciez, je sçaurai aussi à quel point je dois me mettre en peine de l'appaiser.

J'ai fait remettre à Lucius Cincius (*I*) suivant votre ordre, les treize cens douze livres dix sols pour les Statues de Mégare (*II*). Les Mercures de marbre Pentélicien (*III*) que vous me faites espérer, me font déja beaucoup de plaisir par avance avec leurs têtes d'airain (*IV*). C'est pourquoi, vous m'obligerez de m'en envoyer le plus, & le plutôt que vous pourrez, aussi bien que les autres Statues, & tout ce que vous jugerez propre au lieu que vous sçavez que je veux orner, se-

lon mon inclination & selon votre goût en matiere de propreté, & de politesse ; ayez soin principalement de ce qui vous paroîtra convenable au portique (*V*) & au lieu d'étude que vous connoissez. J'ai conçu une passion si excessive pour tous ces ornemens, qu'il faut m'aimer autant que vous m'aimez pour m'aider à la satisfaire, & que je ne sçais si le reste du monde me la doit pardonner. Si le Vaisseau de Lentulus (*VI*) nous manque, vous m'enverrez le tout comme vous jugerez à propos. Ma petite Tullie qui fait toutes mes délices, presse fort pour le présent que vous lui avez promis, & elle s'en prend à moi, parce que je lui en ai répondu : mais j'aime mieux nier le fait, que de payer pour vous.

REMARQUES.

I. LEs treize cens douze livres dix sols.] *Ce sont les mêmes vingt mille quatre cens sesterces de la Lettre précédente, quoique chiffrés différemment dans le Texte Latin, qui devoient être payés le treiziéme Février.*

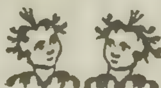
II. *Mégare.*] Ville de l'Achaye au fond du Golphe Saronique sur le chemin de l'isthme à Athénes, célébre par la naissance d'Euclide, & qui du tems de sa splendeur avoit été particuliérement curieuse d'élever des Statues aux Vainqueurs des Jeux de la Gréce. *Pausanias in Atticis.*

III. *Marbre Pentélicien.*] Il y a apparence qu'on appelloit ainsi ce marbre, parce qu'il se tiroit d'une montagne de l'Attique de même nom. *Pausanias in Atticis & Suidas.*

IV. *Les Mercures de marbre avec leurs têtes d'airain.*] C'étoit un usage assez ordinaire dans l'Antiquité de faire les têtes des Statues, de matiere différente du reste du corps, afin que ces têtes se pussent ôter pour en mettre d'autres sur le même corps selon les différens besoins ; ce qui étoit plutôt fait, que de refaire la Statue entiere. *Sueton in Calig. c. 22.*

V. Portique.] *Il y a* Xisti *dans le Latin, ce qui peut signifier également deux sortes de lieux differens, quoiqu'au même usage, qui étoit de se promener & de faire des exercices. Les uns étoient couverts pour l'hyver & pour les mauvais tems : ils s'appelloient* Xistus ; *& les autres, qui s'appelloient* Xistum, *étoient découverts pour les belles saisons & pour le beau tems. Mais comme ce cas dont Cicéron se sert ici, est commun à ces deux noms, on ne sçauroit bien assurer duquel des deux il y est parlé. Il y a pourtant apparence par les choses que Cicéron demande pour l'orner, qu'il étoit couvert, & c'est pourquoi, je l'ai appellé un* Portique. Vitruve l. 5. c. 11.

VI. *Lentulus.*] C'est le surnom d'une branche célébre de l'illustre & ancienne Maison Patricienne des Cornéliens ; mais il est aussi inutile qu'impossible de deviner de quel Particulier de cette Famille il est parlé ici.



LETTRE CINQUIE'ME.

Même année DC LXXXVI. & toujours de Rome en Gréce. C'est la 9 dans les dernieres Editions.

JE ne reçois pas de vos nouvelles aussi souvent que je devrois, car il vous est beaucoup plus facile (*I*) de trouver des gens qui viennent à Rome, qu'à moi d'en trouver qui aillent à Athénes; outre que je ne suis pas si assuré que vous soyiez à Athénes, que vous l'êtes que je suis à Rome. Vous n'aurez donc que très-peu de chose de moi, parce que ne sçachant pas certainement où vous êtes, je ne veux pas exposer ce que je vous écris familiérement, à tomber en des mains étrangéres. J'attens avec impatience les Statues de Mégare, & les Mercures dont vous m'avez écrit. N'hésitez point à m'envoyer tout ce que vous trouverez de semblable, & que vous jugerez propre à mon Académie (*II*): n'épargnez pas ma bourse. Cet embellissement est à présent ma passion favorite. Je suis curieux sur-tout de ce qui convient à un lieu d'étude. Lentulus promet ses Vaisseaux (*III*). Je vous prie de vous appliquer à tout cela avec grand soin. Chilius vous demande les Cérémonies des Eumolpides (*IV*), & je vous les demande aussi à sa priere.

REMARQUES.

I. *IL vous est beaucoup plus facile de trouver des gens qui viennent à Rome, qu'à moi d'en trouver qui aillent à Athénes.*] Je ne sçaurois m'empêcher de m'étonner en cet endroit, qu'il n'y eût encore point de Voie publique & réglée au tems de ces Lettres, pour écrire dans les Pays éloignés, sous un aussi grand Empire que celui de Rome: car il est moralement impossible, qu'il n'arrivât pas des choses dans les Provinces dont il importoit au Gouvernement d'être averti à point nommé. Cela est d'autant plus étrange, que les Postes mêmes étoient inventées il y avoit plus de quatre cens ans par Cyrus (1), à ne changer de chevaux qu'une fois le jour; & qu'un Gracchus avoit fait une diligence

(1) *Cyropæd. l. 8. c. 4.*

extraordinaire en relais, dès le tems de l'Expédition des Scipions en Asie (1).

II. *Mon Académie.*] Il y a apparence que Cicéron entend seulement par-là un endroit de sa maison de campagne de Tusculum, qu'il avoit nommé de cette sorte, à l'imitation de la fameuse Ecole de même nom, où Platon enseignoit autrefois à Athénes. Car je ne crois pas qu'au tems de cette Lettre, il eût déja l'autre maison de campagne qu'il appella depuis de ce même nom, située au bord de la mer, sur le chemin qui va du Lac d'Averne à Pouzzol, & qui fut fameuse par ses portiques, & par ses forêts. C'est dans cette derniere qu'on trouva peu de tems après sa mort une fontaine chaude, dont l'eau étoit admirable pour la vue, sur quoi un Bel Esprit de ses Affranchis dit dans une Epigramme, qu'il étoit bien juste, que ce lieu-là produisît de quoi conserver les yeux, après avoir tant produit dequoi les user, à lire les beaux Ouvrages que son Maître y avoit composés.

Ut quoniam totum legitur sine fine per orbem,
Sint plures oculis quæ medeantur aquæ.
Plin. l. 31. c. 2. hist.

III. *Lentulus promet ses Vaisseaux.*] En 535. un Tribun du Peuple, nommé Quintus Claudius, avoit fait défendre par une Loi à tout Sénateur, ou pere de Sénateur, d'avoir des Vaisseaux de charge de plus de trois cens tonneaux. Il prétendoit, que les Vaisseaux de cette grandeur suffisoient pour voiturer leurs denrées, & ils n'en pouvoient entretenir de plus grands, que pour faire quelque commerce, ce qui passoit pour messéant. (2) A plus forte raison n'étoit-il pas permis réguliérement d'avoir plusieurs Navires, comme Lentulus en avoit. Mais Cicéron reconnoît ailleurs, (3) que les Loix de l'antiquité & de la sévérité de celle-la, ne s'observoient plus guéres.

IV. *Eumolpides.*] On appelloit ainsi les Prêtres de la Déesse Cérès à Eleusine, Ville de l'Attique, du nom d'un Eumolpe de qui ils descendoient. Cet Eumolpe petit-neveu d'un Roi de Thrace, fut établi Pontife des Mystéres de cette Déesse (4) par Erechthée Roi d'Athénes, de laquelle Eleusine dépendoit. Eumolpe devint si puissant par ce Sacerdoce, qu'il fit la guerre au Prince même qui le lui avoit donné. Tous deux y furent tués, & leurs enfans firent la paix aux conditions, que le Pontificat demeureroit à perpétuité aux Descendans d'Eumolpe, & la Royauté à ceux d'Erechthée. Comme cette dévotion étoit réputée si sainte, qu'on l'appelloit par excellence *les Mystéres*, les particularités en étoient tenues si secrettes, par la même raison, qu'à peine en est-il venu quelque chose jusqu'à nous. Ce Chilius dont il est parlé ici, qui étoit un Poëte, ami de Cicéron & d'Atticus, en étant curieux comme bien d'autres gens, ne pouvoit pas mieux s'adresser qu'à un homme de la capacité & du crédit d'Atticus à Athénes, pour en apprendre le plus qu'il s'en pouvoit sçavoir.

(1) *Gracchum per dispositos equos propè incredibili celeritate, &c. T. Liv. l.* 37.

(2) *Id satis habitum ad fructus in agris vectandos; quæstus enim omnis Patribus indecorus est visus. Tit. Liv. l.* 11.

(3) *Antiquæ sunt istæ Leges & mortuæ quæ vetant; fuit ista Resp. quondam, fuit ista severitas. Verrin.* 7.

(4) *Hesychius. Pausanias in Atticis. Clemens Alexand. Stromat, l.* 1. *&c.*



LETTRE SIXIE'ME.

Même année DCLXXXVI. de Tusculum à Athénes. C'est la dixiéme dans les dernieres Editions.

COMME j'étois à Tusculum (voilà pour répondre à la votre, *Comme j'étois au Céramique* (I); comme j'étois donc à Tusculum, un jeune Esclave m'a apporté de la part de votre sœur une de vos Lettres & m'a dit, qu'elle dépêcheroit ce même jour après midi celui qui devoit vous aller trouver. Par cette occasion-là, je puis vous répondre, mais fort peu de chose; car je n'ai pas de tems. Et premiérement, je vous promets d'appaiser notre Ami, & peut-être même de vous le regagner tout-à-fait. J'y travaillois déja de mon mouvement; mais à présent, qu'il me semble voir dans votre Lettre, que vous le souhaitez avec ardeur, je m'y appliquerai avec bien plus de soin, & je le presserai tout autrement. Vous ne devez pas douter, qu'il ne soit outré contre vous au dernier point: mais comme je ne vois pas que le sujet le mérite, je me fais fort de le mettre à la raison, & de l'amener où je voudrai.

Je vous prie d'embarquer nos Statues, & les Mercures Hercules (*II*), à la premiere occasion favorable, comme vous me le promettez, & tout ce que vous pourrez trouver de convenable au lieu que vous sçavez, sur-tout, à une Place d'Exercice, & à une Bibliothéque. L'endroit même m'en fait souvenir; car c'est de-là que je vous écris. Je vous demande encore des figures moulées, que je puisse enchasser au lambris de mon vestibule, & deux couvercles de puits, en bosse. Gardez-vous bien de promettre vos Livres à qui que ce soit, quelque prix qu'on vous en offre; car je réserve pour cela toutes mes petites épargnes. Ce sera la consolation de ma vieillesse.

Je m'aſſure que mon frere en uſe comme j'ai toujours ſouhaité & tâché qu'il fît. Cela paroît à pluſieurs marques, & la groſſeſſe de votre ſœur n'eſt pas la moindre.

Pour ce qui eſt de ma prétention à la Préture (*III*), il me ſouvient fort bien de vous avoir diſpenſé de vous trouver ici pour l'Aſſemblée des Elections, & je ne me laſſe point de le dire à nos Amis communs, qui comptoient ſur votre préſence pour cette affaire. Non ſeulement je ne vous manderai pas, mais je vous défendrai de venir, parce que je comprens qu'il vous importe beaucoup plus de faire à préſent ce que vous faites-là où vous êtes, qu'il ne m'importe que vous ſoyiez ici. C'eſt pourquoi, je vous prie d'être auſſi en repos là-deſſus, que ſi vous étiez en Gréce pour mon ſervice. Vous ne laiſſerez pas de me trouver, & d'entendre dire que je vous ai autant d'obligation, non ſeulement, que ſi vous m'aviez aſſiſté à briguer la Charge que je pourſuis; mais même que ſi je l'avois obtenue par votre ſeul moyen. Tulliette ne s'attaque plus à votre caution (*IV*), pour être payée de ce que vous lui devez, mais à vous-même.

REMARQUES.

I. *CEramique.*] C'eſt le nom du Fauxbourg d'Athénes, d'où Atticus avoit daté ſa Lettre, fameux par les tombeaux & par les Statues des illuſtres Citoyens tués à la guerre, du tems de la ſplendeur de cette République. Il faudroit en être auſſi paſſionné que Cicéron & Atticus l'étoient, pour ſentir la grace de ce commencement de Lettre; où Cicéron, comme s'il eût été envieux de cette date magnifique dont Atticus s'étoit ſervi, fait ſemblant de s'en vouloir moquer, en datant dans les mêmes termes de ſa maiſon de campagne, ne ſe défiant pas, qu'elle ſeroit un jour auſſi illuſtre que le Céramique l'étoit alors.

II. *Mercures Hercules.*] On repréſentoit ſouvent Mercure à Athénes, par une figure quarrée de pierre toute ſimple, ſur laquelle on mettoit la tête de tel autre Dieu qu'on vouloit. L'origine de cet uſage étoit, que dans les premiers tems, les Statues de Mercure avoient cela de particulier, qu'on les plaçoit toujours ſur des baſes quarrées, pour ſignifier la ſolidité des ouvrages des Arts, ſur-tout de l'Eloquence, dont il eſt l'Inventeur. Il arriva de-là dans la ſuite, que ces baſes quarrées paſſerent pour ſa repréſentation, ſans même qu'il y eût aucune Statue deſſus, parce qu'elles lui étoient particuliéres. On vint depuis à mettre deſſus, celles des autres Dieux, qu'on vouloit auſſi honorer, auſquels de cette ſorte, il ſervoit de ſoutien; pour ſignifier, qu'ils n'étoient conſidérables que par lui, c'eſt-à-dire, que par le ſoin qu'il avoit de porter leur parole, & d'exécuter leurs ordres : ce qui étoit ſon principal emploi. Cela paroîtra un peu tiré par les cheveux; mais

on sçait bien que la Religion Païenne n'étoit pas de la jurisdiction du Sens commun. On appelloit cet assemblage, du nom de cette autre Divinité, joint à celui de Mercure. Il faut donc, que les Figures, dont il est parlé ici, fussent des Hercules placés sur des Mercures de cette sorte. Fulvius Ursinus dit, qu'il y en avoit encore une de marbre à Rome de son tems. Comme Hercule n'étoit pas moins le Dieu de l'Eloquence (*) que Mercure, il étoit naturel qu'un lieu destiné à l'étude leur fût plus particuliérement consacré qu'à d'autres Divinités. *Manut. in epist.* 4.

III. *Ma prétention à la Préture.*] C'est ici la premiere date certaine qui se trouve dans ces Lettres, ainsi que j'ai promis d'en avertir dans les Remarques sur la seconde Lettre; car l'année que Cicéron fut Préteur est marquée bien distinctement dans son Histoire. J'ai déja dit quand il avoit été Questeur. Il avoit été Edile six ans après en 684. Ainsi il ne pouvoit être Préteur, à cause de l'intervalle de tems nécessaire entre ces Charges, que l'année après celle de cette Lettre, c'est-à-dire en 687. Car il falloit deux ans de tems entre l'Edilité & la Préture, de même qu'entre la Préture & le Consulat. Or il paroît par mille endroits de ses Ouvrages, qu'il obtint toutes ces Dignités, aussitôt qu'il eut l'âge reglé pour les obtenir.

IV. Tulliette, &c.] *Pour tenir la parole que j'ai donnée dans la Préface, de rendre quelquefois raison des Leçons que je préfere à d'autres, & sans que cela tire à consequence pour tous les autres endroits semblables, je remarque que les Commentateurs sont fort partagés sur celui-ci. Plusieurs prétendent qu'il faut lire* sponsorem appellat, *& non pas* sponsorem non appellat, *comme j'ai lu, selon quelques Editions. J'ennuierois extrêmement, si je rapportois tout ce qu'ils disent de chaque côte pour leur opinion, car ils ne disent rien de décisif: & ceux même qui sont de la mienne, ne touchent pas un mot de la raison qui m'a déterminé, quoiqu'il fût difficile d'en trouver une plus naturelle. On en va juger.*

Il s'agit, comme on voit, de sçavoir si Cicéron veut dire en cet endroit, que sa Fille ne s'attaque plus à la caution d'Atticus qui est Cicéron, mais directement à Atticus même; ou bien, si elle continue toujours de s'attaquer à la caution. Pour en juger, il n'y a qu'à rapporter cette conclusion de la quatriéme Lettre. J'aime mieux nier le fait, que de payer pour vous: mihi autem abjurare certius est quàm dependere. *Il est visible, que Cicéron prétend dans cette badinerie, se décharger de ce cautionnement en se parjurant. Il est donc plus naturel qu'il dise dans les Lettres suivantes, que sa Fille ne s'attaque plus à lui, puisqu'elle n'a plus droit de le faire depuis son parjure, que non pas qu'elle s'y attaque encore comme devant. Voilà de quelle maniere je me détermine dans les difficultés de cette nature.*

(*) *Lucian. Hercul. Gall.*

LETTRE SEPTIE'ME.

Même année DC LXXXVI. & toujours de Rome en Gréce. C'est l'onziéme dans la derniere Edition.

J'Y travaillois déja de mon mouvement; mais depuis les deux Lettres pressantes que vous m'en avez écrites, jointes aux exhortations continuelles que Salustius (*I*) me fait, de m'employer de toute ma force à rétablir l'ancienne amitié entre Lucceïus

Lucceïus (*II*) & vous, je m'y ſuis tout autrement appliqué. Cependant après y avoir fait tous mes efforts, bien loin de vous remettre dans ſon eſprit comme vous y étiez, je n'ai pas ſeulement pu tirer de lui la cauſe de ſon changement. Car quoi qu'il diſe de votre arbitrage, & des autres choſes dont je connoiſſois déja, avant votre départ, qu'il étoit offenſé, il y a quelqu'autre grief qui lui tient plus au cœur, & que, ni vos Lettres, ni mon entremiſe ne ſçauroient ſi bien effacer, que vous ferez vous-même, lorſque vous ſerez ici; je ne dis pas en lui parlant, mais même en vous préſentant ſeulement devant lui. Cela s'entend, ſi vous jugez qu'il en vaille la peine, comme vous le jugerez, ſi vous me croyez, & ſi vous ne voulez pas démentir votre honnêteté ordinaire. Et ne vous étonnez pas que je n'oſe plus vous promettre rien de lui, après vous avoir dit dans ma précédente, que je m'en faiſois fort. Vous ne ſçauriez croire combien il me paroît moins traitable qu'auparavant, & plus obſtiné dans ſa colére. Mais ou vous accommoderez tout cela quand vous ſerez ici; ou il s'en trouvera mal, de quel côté que ſoit le tort.

Quant à ce que vous m'écrivez, que vous me croyez déja Préteur; vous ſçaurez qu'aujourd'hui à Rome les Prétendans aux Magiſtratures ſont les plus verſés dans toute ſorte d'obliquités, & qu'on ne ſçait encore quand ſe tiendra l'Aſſemblée, où j'eſpére être élu. Mais Philadelphe vous en dira les Particularités. Je vous prie de m'envoyer au plutôt ce que vous avez amaſſé pour mon Académie (*III*); vous ne ſçauriez croire le plaiſir que j'ai, non ſeulement à être dans ce lieu-là, mais même à y penſer. Gardez-vous bien de vous défaire de vos Livres de nulle maniere. Conſervez-les moi, comme vous me le promettez; les Livres ſont ma plus grande paſſion; je ne puis plus ſouffrir autre choſe. Il n'eſt pas croyable, combien vous trouverez les affaires empirées depuis le peu de tems que vous êtes abſent.

REMARQUES.

I. SAlustius.] *Quoique j'aye déclaré sur la II. Lettre au sujet d'un* Turranius, *de qui il y est parlé, que je ne dirois rien du tout dans les Remarques, des gens de qui je ne pourrois rien trouver, je ne laisse pas d'avertir pour cette fois seulement, que ce* Salustius *est de ce nombre, de peur qu'on ne croie, que c'étoit le fameux Historien de ce nom.*

II. *Lucceius.*] Voici enfin le nom de l'Ami avec qui Atticus étoit brouillé. Il s'appelloit Lucius, & étoit d'aussi bonne Maison que de rare mérite. Il semble étrange, qu'il ne voulût pas dire son plus grand sujet de plainte. Cependant cela pouvoit bien n'être pas si déraisonnable qu'il paroît; Car les plus grands & les plus sensibles griefs sont souvent ceux qui se disent le moins, parce qu'ils sont clairs, constans, & sans excuse. Or à quoi bon découvrir un mal sans remède? Outre cela, c'est qu'il se trouve aussi quelquefois, qu'on ne sçauroit les dire, sans publier, ou réveiller des choses, qu'on a intérêt de cacher, ou d'assoupir.

Mais la fin de cet Article est encore plus étrange. *Il s'en trouvera mal*, dit Cicéron, *de quel côté que soit le tort.* C'est que la réputation de la probité & de la sagesse d'Atticus étoit si bien établie, & elle avoit gagné un tel ascendant sur les Esprits, qu'il n'y avoit personne dans Rome à qui on eût donné raison contre lui, quand même il auroit eu tort. Il étoit lié d'amitié avec tout ce qu'il y avoit de plus illustre, & sur-tout Ami commun des Grands, les plus opposés entr'eux. Il cultivoit toutes ses amitiés par un usage admirable de ses grands biens, qui le faisoit paroître également désintéressé & officieux; enfin, s'il n'étoit pas véritablement le plus honnête homme du monde, c'étoit le plus habile, puisqu'il avoit trouvé le secret de passer pour l'honnêteté même.

Lucceius, au contraire, avec *une éloquence*, (*) *un sçavoir*, *& une vertu extraordinaire*, étoit un homme fort particulier, & s'accommodoit de peu de gens, *vir paucorum hominum.* On peut voir un ample Commentaire sur cette affaire, au troisiéme Entretien du petit Livre que j'ai déja cité, intitulé *Césarion.*

III. *Préteur.*] Il y en avoit dix, qui changoient réglément tous les ans, de même que les autres Magistrats ordinaires. Le premier jugeoit entre les Citoyens, & le second, entre les Etrangers; l'un & l'autre pour les Affaires particuliéres seulement. Les huit autres jugeoient de tous les crimes qui intéressoient directement l'Etat; comme celui de Lése-Majesté, les concussions, le péculat, les meurtres, & autres voies de fait, les brigues, les faussetés, & autres crimes semblables. Il falloit avoir quarante ans pour être Préteur.

(*) *Sanctissimi hominis, atque integerrimi, illâ humanitate, illis studiis, artibus, doctrinâ. Pro Cœlio. ad Famil. l. 5.*



LETTRE HUITIE'ME.

Même année DC LXXXVI. & toujours de Rome en Gréce. C'est la troisiéme dans la derniere Edition.

VOus sçaurez, que votre Aïeule est morte de chagrin de votre absence, & aussi de peur que les femmes du Latium (*I*) ne manquassent cette année à leur devoir, & n'amenassent pas les victimes ordinaires, pour sacrifier au Mont d'Albe. Je ne doute pas, que Lucius Saufeïus (*II*) ne vous envoye une belle consolation sur ce sujet. On vous attend ici pour le mois de Janvier. Est-ce un bruit sans fondement, ou si vous l'avez écrit à quelqu'un ? car vous ne m'en avez rien mandé. Les Statues que vous m'avez achetées sont débarquées (*III*) à Gaïette (*IV*). Je ne les ai pas encore vues; car il ne m'a pas été libre de sortir de Rome depuis. J'ai envoyé payer la voiture : vous êtes un brave homme de les avoir eues si promptement, & à si bon marché.

Quant à ce que vous m'avez écrit plusieurs fois d'appaiser notre Ami, j'y ai fait de tout mon mieux : mais il est étrangement aigri. Quoique je croye, que vous en sçavez le sujet, je vous en apprendrai pourtant davantage à votre retour. Je n'ai pas même pu le fléchir pour Salustius, quoique présent. Je vous dis cela, parce qu'il m'accusoit de négligence pour vous là-dessus ; mais il a éprouvé pour lui-même à quel point Lucceïus est inexorable, & il a vu aussi si je me suis épargné pour vous. J'ai promis ma Tulliette en mariage à Caïus Pison (*V*) Fils de Lucius surnommé *Frugi*.

REMARQUES.

I. *Latium.*] C'étoit cette partie d'Italie qui s'étend le long de la mer Tyrrhéne, entre l'Etrurie, & la Campanie, & dans laquelle Rome étoit comprise. Cicéron entend parler ici d'une Fête qu'on nommoit *les Feries Latines.* Elle duroit quatre jours (1), & n'avoit aucun tems déterminé dans l'année; les Consuls étoient seulement obligés de la célébrer avant que d'aller à la guerre, quand ils y devoient aller; & l'on remarquoit, que ceux qui y manquoient n'étoient pas heureux (2) dans leurs entreprises. Elle avoit été instituée (3) par Tarquin le Superbe, après qu'il eut vaincu les Toscans, pour entretenir l'Alliance qu'il avoit établie entr'eux & les Latins. On convenoit d'un tems auquel on se rendoit de toutes parts au Mont d'Albe, qui étoit situé au milieu de tous ces Peuples. Là, chacun apportoit ce qu'il devoit offrir pour sa part; les uns du Lait, les autres du fromage, les autres des agneaux; de quoi on faisoit festin tous ensemble en signe d'union. Il y avoit aussi une grande Foire: mais le plus essentiel étoit un Sacrifice, qu'on faisoit à Jupiter surnommé *Latialis* pour ce sujet, d'un taureau, des entrailles duquel chacun emportoit chez soi une piéce, si petite fût-elle. Quoique cette solemnité fût commune à quarante-sept Peuples, les Romains en avoient seuls l'intendance. Que si quelqu'un manquoit à apporter quelque offrande, ou à emporter quelque morceau de la victime, ou à quelqu'autre circonstance, c'étoit à recommencer (4), & ce manquement étoit réputé à grand malheur. Or comme les femmes ont toujours été plus dévotes que les hommes, & les vieilles plus que les jeunes, celle dont il s'agit dans cette Lettre, qui étoit grand-mere d'un homme de quarante ans, pouvoit bien être des plus zélées; & il faut que sa mort arrivât près du tems, auquel cette Fête étoit indiquée. La plaisanterie que Cicéron fait sur cette mort est encore moins dans nos mœurs, que la maniere dont il écrivoit celle de son pere; mais il parloit à un Epicurien. Au reste, je ne pense pas que personne s'avise ici de faire la même question que Casaubon, si c'étoit la grand-mere paternelle, ou maternelle, d'Atticus; particularité peu curieuse à sçavoir touchant un homme de la Famille duquel on ne sçait chose du monde avant lui.

II. *Saufeïus.*] C'étoit un Chevalier Romain, Epicurien de profession comme Atticus (5), & son intime Ami. Or cette Secte ne mettant pas la mort au rang des maux, ceux qui en étoient n'avoient que faire de consolation pour un accident de cette nature, & ils étoient peu propres à consoler les autres. C'est le fondement de la plaisanterie de Cicéron en cet endroit.

III. Les Statues sont débarquées.] *Voilà qui marque le rang de cette Lettre, puisque Cicéron pressoit par la précédente qu'on les lui envoyât. Les Commentateurs ont eu raison de la séparer de la seconde, avec laquelle elle a été confondue longtems; mais je ne sçais pourquoi ils ne lui ont pas assigné en même tems son véritable lieu, comme ils ont fait aux dix autres premieres de ce Livre. Il étoit d'autant plus étrange qu'on la joignît à cette seconde, qui sera l'onziéme de ce Recueil, que Cicéron parle dans cette même Lettre du retour d'Atticus, en Janvier, comme d'une chose résolue, & dans celle-ci, comme d'un bruit incertain.*

IV. *Gaïette,*] Ville maritime très-célébre en ce tems-là à 85 milles de Rome; ainsi nommée, selon Virgile, de la nourrice d'Enée, qui mourut en cet endroit.

V. *Pison.*] C'étoit un homme de Maison Plebeïenne fort illustre nommée *Calpurnia.* Sabine d'origine, & si ancienne, qu'elle se prétendoit descendue d'un (6) Fils du Roi Numa. On avoit surnommé l'un de ses Ancêtres

(1) *Dionys. Halican. l. 6.*
(2) *Dio. Cassius, l. 46. & Tit. Liv. l. 21 & 22.*
(3) *Dionys. Halican. l. 4.*
(4) *Tit. Liv. l. 37, 41. &c.*
(5) *Nepos Vit. Att.*
(6) *Plutar. in Numa, c. 18.*

Frugi, qui veut dire *Sage*, ou *Tempérant*, pour avoir, étant Tribun du Peuple en 604. fait (1) faire la premiere Loi contre les concuſſions des Magiſtrats en faveur des Provinciaux, & des Alliés.

(1) *Verrin. 1. Off. 2. in Brut.*

LETTRE NEUVIE'ME.

An de Rome DCLXXXVII. encore de Rome en Gréce, C'eſt la quatriéme dans les dernieres Editions.

VOUS nous donnez ſouvent des eſpérances de vous revoir. Il y a fort peu que vous nous remîtes au mois de Juillet, dans le tems que nous attendions tous les jours votre arrivée, & je ſuis préſentement d'avis que vous ne veniez que pour ce tems-là, ſi votre commodité le permet. Vous arriverez juſte pour ſervir mon frere dans ſa demande de l'Edilité (*I*), nous nous en reverrons avec plus de plaiſir après une longue ſéparation, & vous terminerez l'affaire d'Acutilius. C'eſt ce que Péducæus me charge de vous écrire; car nous croyons qu'il vous importe de la finir. Vous pouvez toujours compter pour cela ſur mes ſoins, comme par le paſſé.

J'ai jugé ici Caïus Macer (*II*) avec un ſingulier & incroyable applaudiſſement du Peuple; & quoique je n'aye fait, en le condamnant, que ce à quoi j'étois obligé en juſtice, cela n'a pas laiſſé de me faire beaucoup plus d'honneur, que tout le crédit de ſa cabale ne m'auroit ſervi ſi je l'euſſe abſous.

Ce que vous me mandez du Mercure-Minerve (*III*) me fait grand plaiſir. Ce ſera un ornement uniquement propre à mon Académie, puiſque les Mercures ſont la marque ordinaire de tous les lieux d'exercice, & que Minerve convient particuliérement à celui-ci, qui eſt deſtiné à l'étude. C'eſt pourquoi je vous prie de penſer, ſuivant votre parole, à toutes les au-

tres choses que vous jugerez propres à le parer. Je n'ai point encore vu les Statues que vous m'avez envoyées il y a déja quelque tems (*IV*) ; elles sont à Formies (*V*), & je ne fais que me préparer à y aller. Je les ferai toutes apporter à Tusculum (*VI*). Pour ma maison de Gaïette, je songerai à l'orner aussi quand j'aurai de l'argent de reste. Gardez bien vos Livres, & ne desespérez pas que je les puisse acheter quelque jour. Si cela arrive jamais, je m'estimerai plus riche que Crassus (*VII*), & je regarderai avec mépris tous les Palais & toutes les Terres du Monde.

REMARQUES.

I. E*Dilité.*] Il y avoit de deux sortes d'Ediles qu'on changeoit tous les ans, comme je l'ai dit des Préteurs : des Ediles Curules, & des Ediles du Peuple, deux de chaque sorte. Il falloit avoir trente-sept ans pour l'être. Ceux du Peuple n'étoient que pour servir à ce qu'il plaisoit aux Tribuns de leur commettre. Mais les Ediles Curules étoient chargés (1) du soin des Temples, des Théâtres, des Jeux publics, des Places publiques, des Tribunaux de Justice, & des Murailles de la Ville. Aussi étoit-ce une des grandes Magistratures, qu'on appelloit *Curules*, parce qu'il n'y avoit que ceux qui les exerçoient, qui eussent des chaires de ce nom-là. Ces chaires étoient d'ivoire (2) à jambes recourbées, & d'une hauteur extraordinaire (3) car on y montoit par plusieurs marches (4), c'étoit proprement une espéce de Trône (5). Ces grands Magistrats avoient droit de s'en servir, non seulement dans leur maison, mais aussi par-tout où il leur plaisoit de se faire porter dedans, ou de les faire porter après eux. Témoin ce Caïus Flavius, qui de simple Greffier, ou Notaire, devint Edile Curule malgré la Noblesse, tout Fils d'Affranchi qu'il étoit. Des jeunes gens de qualité (6), qui se trouvérent chez un de ses Collégues malade qu'il alloit voir, s'étant donnés le mot pour ne se point lever quand il entra, par mépris pour sa naissance, il envoya querir sa chaire Curule pour s'asseoir & les faire souvenir par-là du respect qui lui étoit dû (7).

II. *Macer.*] C'étoit un Patricien de l'illustre Maison des Liciniens, qui avoit été Préteur, & qui étoit accusé de concussion devant Cicéron qui l'étoit cette année. Ce Macer se tenoit si assuré d'être absous par la faveur de Crassus surnommé le Riche, de même Maison que lui, & l'un des plus puissans Personnages de Rome, qu'au lieu d'assister à son jugement jusqu'au bout, comme c'étoit la coutume, il s'en alla chez lui dès que les Juges furent assemblés. Il quitta aussi-tôt la robe sale de Suppliant, qu'on portoit quand on étoit accusé de quelque crime, se fit raser, & en prit une blanche, qui étoit l'habillement ordinaire des gens de qualité, afin de se trouver plutôt prêt à paroître en public dans l'équipage d'un homme absous, & à en recevoir les complimens. Mais comme il sortoit de chez lui dans cette confiance, il rencontra Crassus à sa porte, qui lui venoit apprendre, qu'il avoit été condamné à la peine ordinaire, qui étoit l'amende, & l'exil. Il rentra chez lui,

(1) *Verrin.* 7. (2) *Horat. l.* 1. *epist.* 6. (3) *Plutar. in Mario.*
(4) Hæc altas eboris decoravit honore Curules. *Silius*, *l.* 8. & *Lucan. l.* 5.
(5) *Cassiod. Epist. l.* 5.
(6) *Glossæ Priscæ* ἀγκυλόπους θρόνος βασιλικός.
(7) *Tit. Liv. l.* 9.

& mourut sur le champ, soit de douleur de s'être trompé si honteusement, ou qu'il s'étranglât lui-même, comme Valére Maxime le raconte. *L. 9. C. 12. Plut. in Cicer. Cic. in Brut.*

III. *Mercure-Minerve.*] On juge bien que c'étoient des Figures du même dessein que les Mercures Hercules que j'ai expliqués sur la cinquiéme Lettre.

IV. Je n'ai point encore vu les Statues que vous m'avez envoyées il y a déja quelque tems.] *Ces derniers mots se rapportent si naturellement à ce qu'il a dit dans la précédente, que les Statues étoient débarquées à Gaïette, mais qu'il n'avoit encore pu les aller voir, qu'il est presque inutile de le remarquer, pour rendre raison du rang que je donne à cette Lettre. Il faut que depuis la derniere, ces Statues eussent été transportées de Gaïette à Formies, puisqu'il ajoute, quelles y étoient quand il écrivoit celle-ci.*

V. *Formies.*] Ville maritime de la Companie près de Gaïette, & sur la même côte. Cicéron avoit une maison de campagne auprès de chacune de ces deux Villes. Formies étoit célébre pour ses bons vins.

VI. Je les ferai porter à Tusculum.] *Voici la preuve de ce que j'ai avancé plus haut; qu'il faut entendre l'Academie dont Cicéron parle, de quelqu'endroit de sa maison de campagne de Tusculum, & non pas de celle qu'il appella depuis de ce même nom d'Académie, & qui étoit près de la Mer. Il faut bien que l'Académie qu'il vouloit orner de ces Statues fût à Tusculum, puisqu'il les y faisoit porter.*

VII. *Crassus.*] C'est l'homme d'importance de qui j'ai parlé sur Macer son parent. Il s'appelloit *Marcus*; Sa Vie est dans Plutarque.

LETTRE DIXIE'ME.

An de Rome DCLXXXVIII. encore de Rome en Gréce au mois de Juin pour le plus tard. C'est la premiere dans les autres Editions.

VOICI, autant que j'en puis juger, en quel état est ma prétention (*I*) au Consulat, je ne doute pas que vous n'en soyiez en peine. De tous mes Compétiteurs, il n'y a encore que Publius Galba (*II*) qui se déclare. On le refuse ouvertement & sans détour, ainsi qu'il se pratiquoit anciennement. Tout le monde croit que son trop grand empressement à briguer, tournera à mon avantage; car la plupart des gens alléguent pour raison de ce qu'ils le refusent, qu'ils ne peuvent pas me refuser : ainsi j'espére que le bruit même qui s'est répandu là-dessus, que tout ce monde-là m'est favorable, ne me sera pas inutile. Pour moi, j'ai résolu de commencer ma brigue, dans le tems que le garçon (*III*) qui vous porte cette

Lettre doit partir, à ce que Cincius m'assure ; c'est-à-dire, le dix-septiéme Juillet, à l'occasion de l'élection des Tribuns (*IV*) dans le Champ de Mars (*V*). Outre Galba, je ne suis encore certain d'aucun Compétiteur, que d'Antoine (*VI*), & de Cornificius (*VII*). Je ne doute pas que ce dernier ne vous fasse rire, ou peut-être gémir; mais vous vous emporterez sans doute d'indignation (*VIII*), quand vous apprendrez qu'on parle aussi de Cesonius. Je ne crois pas qu'Aquilius (*IX*) y songe ; il s'est déclaré du contraire à cause de ses infirmités, & de ses grandes occupations ; comme étant le plus employé, & le plus autorisé Jurisconsulte de Rome. Pour Catilina (*X*), s'il est absous malgré l'évidence de ses concussions, il est sûr que je l'aurai pour Concurrent. Je ne pense pas que vous attendiez que je vous parle d'Aufidius, ni de Palicanus (*XI*).

Quant à ceux qui demandent à présent pour l'année prochaine, César (*XII*) paroît sûr d'être élu ; l'autre place est disputée par Thermus, & Sillanus (*XIII*) ; mais tous deux me paroissent si dépourvus d'amis & de réputation, que le joueur de dés Curius (*XIV*) pourroit l'emporter sur eux. Il est vrai, qu'il n'y a que moi à qui cela semble de la sorte. Il est à souhaiter pour moi, qu'on fasse Thermus avec César ; car de tous les Prétendans à l'année prochaine, il n'en est point qui me fît tant de peine que celui-là, s'il étoit refusé, & qu'il fût renvoyé à la suivante, qui est celle où je prétens, à cause de la commission qu'il a du grand Chemin de Flaminius (*XV*), qu'il n'aura pas peine à avoir achevé en ce tems-là ; & c'est pourquoi je le donnerois volontiers pour Collégue à Cesar. Voilà ce que je pense, mais avec peu de certitude encore touchant mes Compétiteurs. Vous pouvez compter, que je n'oublierai rien de tout ce qu'un Prétendant doit faire pour réussir, & même je pourrois bien, sous quelque vain prétexte de Députation (*XVI*), aller faire un tour vers Pison (*XVII*) depuis Septembre jusqu'en Janvier, quand il n'y (*XVIII*) aura plus guéres d'affaires

au

au Barreau ; pour ménager les ſuffrages de la Gaule (*XIX*) de deçà le Pô, qui paroiſſent de grande importance. Quand j'aurai pénétré l'intention de nos Grands, je vous en ferai part. A cela près, j'eſpére réuſſir facilement, ſi je n'ai pas d'autres Concurrens que ceux qui ſont à préſent à Rome. C'eſt à vous à prendre ſoin de me gagner tous ceux qui ſont avec notre ami Pompée (*XX*), puiſque vous êtes bien plus près d'eux que moi. Aſſurez-le bien, que je ne me tiendrai point offenſé, qu'il ne ſe trouve pas ici pour l'Aſſemblée où je prétens être élu. Voilà pour cet article.

Mais voici une autre choſe où j'ai beſoin de votre indulgence. Publius Varius, qui doit de grandes ſommes à votre oncle Cécilius, a vendu tous ſes biens, dans la forme la plus irrévocable, à ſon frere Caninius Satrius, pour fruſtrer ſes Créanciers. Votre oncle a attaqué Caninius en Juſtice, prétendant avec raiſon, que cette vente eſt frauduleuſe ; & les autres Créanciers de Varius ſe ſont joints à lui, comme Lucullus (*XXI*), Publius Scipion (*XXII*), & Lucius Pontius, qui devoit être le Syndic, ſi l'on eût fait vendre les biens par Décret ; mais il n'eſt plus queſtion de Syndic, puiſque l'affaire a changé de face par cette vente frauduleuſe. Votre oncle m'a prié de le ſervir contre Satrius, qui eſt chez moi tous les jours, qui après Lucius Domitius (*XXIII*), à qui il eſt particuliérement attaché, eſt plus à moi qu'à perſonne, & qui nous a été de grande utilité à mon frere & à moi dans toutes nos brigues. Véritablement, je me ſuis trouvé embarraſſé, tant pour cette liaiſon que j'ai avec Satrius même, que pour ſa relation avec Domitius, ſur qui je fonde ma principale eſpérance dans ma pourſuite du Conſulat. J'ai repréſenté tout cela à votre oncle, & je lui ai témoigné en même tems, que je n'héſiterois pas à le ſervir, s'il étoit ſeul dans cette affaire ; mais puiſque c'eſt auſſi celle de tous les autres Créanciers, parmi leſquels il y en a d'une ſi grande conſidération, qu'il n'eſt pas à craindre qu'ils man-

quent de gens pour ſoutenir le droit qu'ils ont commun avec lui, quand même il n'auroit perſonne qui agît pour lui en particulier, qu'il étoit juſte qu'il eût égard à mes engagemens, & à la conjoncture où je me trouve. Il m'a paru recevoir mon excuſe autrement que je n'aurois voulu, & qu'il ne ſe pratique entre honnêtes gens; & depuis il a ceſſé tout-à-fait de me voir comme il faiſoit familiérement depuis quelque tems. Voilà ce que je vous prie de me pardonner. Vous jugez bien, que je ne pouvois pas honnêtement m'employer contre un Ami, dans une affaire où il s'agit de ſa réputation, & dans une des plus fâcheuſes rencontres de ſa vie, après en avoir été ſervi en toute occaſion, avec une affection, & une régularité extraordinaire. Si vous ne voulez pas croire que j'aye agi par un motif ſi honnête; croyez ſi vous voulez, que c'eſt par ambition toute pure; mais quand cela ſeroit, je prétens que vous ne devez pas moins me pardonner, puiſqu'il ne s'agit pas pour moi d'une bagatelle (*XXIV*). Vous voyez dans quelle carriere je ſuis, & le beſoin que j'ai de gagner tout le monde, bien loin d'aliéner ceux qui me ſont acquis. J'eſpére que vous approuverez ma conduite; du moins je le ſouhaite très-fort. Je ſuis charmé de votre Mercure-Minerve, & il eſt ſi bien placé, qu'il ſemble que tout le lieu où je l'ai mis, ſoit fait pour lui. Je ſuis tout à vous.

REMARQUES.

I. MA prétention au Conſulat.] *Quoique Ciceron ſe ſerve en cet endroit du terme de* demande, petitionis, *il eſt pourtant certain qu'il ne demandoit pas encore proprement le Conſulat cette année, & c'eſt pourquoi j'ai traduit* prétention, *& non pas* demande. *On ne le demandoit proprement & en forme, que l'année qui précedoit immédiatement celle de l'élection; mais on le briguoit une année avant qu'on le demandât. C'eſt ce qu'ils appelloient* prenſare, *comme il paroit par cette même Lettre, où il eſt dit plus bas, au ſujet d'un Compétiteur de Cicéron,* ejus præpropera prenſatio, ſon trop d'empreſſement à briguer. *Or ſi ſon Compétiteur ne faiſoit encore cette année que briguer, il eſt bien clair que Cicéron ne faiſoit que briguer auſſi, & c'eſt de quoi il rend compte à Atticus.*

Cette même conſidération prouve en quelle année cette Lettre a été écrite; car puiſqu'il eſt certain par tous les Hiſtoriens, que Cicéron fut Conſul en 690. l'année de ſa Préture, qui eſt celle de la Lettre précédente, devoit être 687. parce qu'il falloit deux années entre la Préture

& le Consulat ; & je viens de montrer que c'étoit la premiere de ces deux annees que l'on le briguoit, comme Cicéron le brigue dans cette Lettre, & par conséquent l'année immédiatement après celle de la Préture, c'étoit donc pour Cicéron en 688.

II. *Galba.*] C'étoit un Patricien de l'illustre Maison des *Sulpitiens*, petit-fils du fameux Orateur du même nom. Il avoit été Tribun militaire contre Mithridate, & aux Guerres Civiles sous Sylla ; puis Questeur en 673. Edile Curule en 677. & l'un des Juges de Verrès en 683.

III. Le garçon qui vous porte cette Lettre.] *Comme le mot de* garçon *se dit assez souvent parmi le Peuple pour signifier un jeune valet qui ne porte pas les couleurs, j'ai cru que je pouvois m'en servir quelquefois, pour expliquer celui de* puer, *& éviter la circonlocution de* jeune esclave, *qui ne rend pas le sens de ce mot Latin assez simplement & naïvement à mon gré*; car esclave *seul ne diroit pas assez puisque la jeunesse étoit essentielle à ces sortes de Messagers, pour meilleure diligence.*

IV. *Tribuns.*] C'étoient des Magistrats créés du Corps du Peuple par le Peuple même, pour le défendre de tout ce que le Sénat pouvoit entreprendre contre sa Liberté, & sa Souveraineté ; ensorte que toute autre Puissance étoit subordonnée à celle-là ; & il lui étoit permis de s'opposer à tout. Ils étoient dix, & changeoient tous les ans, comme les autres Magistrats ordinaires.

V. *Champ de Mars.*] C'étoit une Place de grandeur extraordinaire, située hors de l'enceinte de Rome entre la *Porte Flumentane*, appellée présentement *Porta del Popolo*, & le Tibre, dont le voisinage avoit fait nommer ainsi cette Porte. Cette Place avoit été donnée au Peuple par le Testament d'une Courtisane, selon quelques Auteurs (1), ou d'une Vestale, selon d'autres, & consacrée au Dieu Mars (2) dès les premiers Rois. Cela n'empêcha pas le dernier de se l'approprier, & cette usurpation fut une des causes de sa ruine. Elle fut ornée dans la suite (3) des Statues des grands hommes qui avoient bien servi l'Etat, & de tous les ornemens que les Triomphateurs avoient coutume de mettre au Capitole, lorsqu'il n'y en put plus tenir. On y élisoit les Consuls & les Censeurs, aussi bien que les Tribuns ; on y assembloit la Milice de la Ville ; on y levoit des Soldats ; on y bruloit les morts de conséquence ; on y exerçoit la jeunesse aux courses de chariots, à l'arc, à la fronde, à sauter, à voltiger sur le cheval de bois, à en dresser de véritables, & généralement à toutes sortes de jeux, & de combats.

VI. *Antoine.*] Il s'appelloit *Caius*, & étoit d'une ancienne Famille Plébeïenne très-noble, qui se prétendoit descendue d'un Anthon (4) Fils d'Hercule ; mais elle étoit devenue beaucoup plus illustre par son pere, le fameux Marc-Antoine l'Orateur (5), qui avoit été Consul & Censeur, & elle le devint encore davantage depuis, par le Triumvir de même nom, fils du frere aîné de celui-ci. Il avoit été mis en Justice (6) onze ans auparavant, & condamné pour avoir pillé la Gréce en la gouvernant en qualité de Questeur. Quoiqu'il se fût tiré d'affaire en quelque sorte, en appellant de ce jugement aux Tribuns du Peuple, comme cela étoit permis en certains cas, les Censeurs l'avoient chassé du Sénat six ans après, autant pour cette tache, que parce qu'il devoit plus qu'il n'avoit. Cependant ayant été rétabli depuis, il n'avoit pas laissé d'être fait Préteur avec Cicéron, & étoit par conséquent en passe de demander le Consulat en même tems que lui.

VII. Cornificius.] *De l'indignité dont Cicéron représente cet homme, il n'est ni étrange qu'on n'en sçache pas autre chose, ni naturel que ce soit le Sénateur du même nom, de qui il sera parlé dans la* 13. *Lettre. On n'en sçait pas davantage de* Thermus *&* d'Aufidius. *Il paroit seulement qu'ils n'avoient rien de commun*

(1) *Aulus Gell. l. 6. c. 7. Macrob. l. 1. Saturn. c.* 10.
(2) *Dionys. Halicarn. l.* 4 *&* 5.
(3) *Strab. l. 5. Plin. l* 36. *c.* 10. *Bartol. Marlianus Topograph. Urbis Romæ l. 6. c.* 12. *Rosinus l. 6. c.* 11. *Pomponius Lætus, &c.*
(4) *Plutar. in Anthon.*
(5) *Cic. de Orat. & in Brut.*
(6) *Ascon. in Or. & in togâ candidâ, & Q. Cic. de Pet. Consul.*

avec les gens connus de ce tems-là, qui portoient les mêmes noms qu'eux. Il n'y a non plus guéres d'apparence que Cesonius *soit le Sénateur du même nom, qui avoit été Edile avec Cicéron.*

VIII. Vous vous emporterez d'indignation.] *Il y a dans le Latin* ut frontem ferias; vous fraperez votre front, *ce qui étoit parmi les Romains, comme parmi les Grecs, un geste de douleur & d'indignation, aussi bien que de fraper sur sa cuisse. Homére* (1) *& Aristophane* (2) *en font foi pour les Grecs; & Ciron approuve* (3) *ce geste dans un Orateur véhément. Mais puisque Quintilien* (4) *n'a pas laissé pour cela de trouver qu'il sentoit un peu trop le Comédien, j'ai cru que je pouvois bien le supprimer, en exprimant sa signification comme j'ai fait.*

IX. *Aquilius.*] Son nom étoit *Caius*, son surnom *Gallus*, & sa Maison fort illustre, & des plus anciennes. Cette déclaration qu'il avoit faite de ne pas prétendre au Consulat, étoit nécessaire pour son honneur, dès qu'effectivement il avoit renoncé à briguer & à demander cette Dignité; car c'étoit une espéce d'ignominie de n'y prétendre pas, quand on étoit comme lui d'âge & de qualité à l'obtenir; à moins que d'avoir d'aussi bonnes raisons que lui de n'y point penser. Il avoit été Préteur avec Cicéron (5), & il s'étoit signalé auparavant dans sa Questure par une formalité qu'il inventa contre les fraudes, laquelle étoit de si grande utilité, que Cicéron l'appella ailleurs *le reméde à toutes les friponneries, everriculum omnium malitiarum.* Pro Cecinna.

X. *Catilina.*] Il s'appelloit *Lucius*, & étoit d'une Maison Patricienne (6) si noble, qu'elle passoit pour venir de *Sergeste*, l'un des compagnons d'Enée, parce qu'elle s'appelloit (7) *Sergia.* Son Bisaïeul, qui fut Préteur, perdit la main droite à sa seconde Campagne, reçut vingt-trois blessures aux deux suivantes, fit encore la Guerre longtems avec une main postiche de fer, dont il se servoit comme d'une main véritable, fut pris deux fois par Annibal, & se sauva deux fois; fit lever le Siége de Crémone, défendit Plaisance, & fit tant d'autres choses extraordinaires, qu'il est étonnant qu'il n'en soit parlé que par occasion dans Pline (8), & dans Solin (9). Le fils de ce vaillant homme, étant Questeur en 605. consacra sa mémoire (10) par une Médaille qu'il fit fraper, où son pere étoit représenté à cheval, tenant de son unique main gauche son épée, avec la tête d'un Barbare suspendue par les cheveux. Le Compétiteur de Cicéron, dont il s'agit ici, petit-fils de ce Questeur (11), avoit aussi été Questeur deux ans avant Cicéron, puis Lieutenant dans je ne sçais quelle Guerre où il se signala beaucoup, puis Préteur d'Afrique (12), la même année 687. que Cicéron le fut à Rome, ensuite accusé au retour de ce Gouvernement pour y avoir malversé (13): & c'est l'accusation dont il est parlé dans cette Lettre. Il n'est pas nécessaire de dire que c'est le même Catilina, qui conjura deux ans après contre la République.

XI. *Palicanus*]: C'étoit un Picentin (14) d'obscure naissance, qui par les mauvaises voies de plaire au Peuple, soutenues de quelque éloquence (15), étoit parvenu au Tribunat (16). Il s'y étoit rendu si agréable, que ses Successeurs avoient déja entrepris deux ans avant celui-ci de le faire Consul. Dans cette vue, ils demandérent devant tout le Peuple, à un Pison qui étoit Consul cette année-là (17), s'il ne proclameroit pas Palicanus pour la suivante, en cas que les suffrages lui fussent favorables. Pison répondit d'abord, qu'il ne croyoit pas la République assez malheu-

(1) Iliad. 22. (2) In Plutar.
(3) In Brut. (4) l. 11. c. 3.
(5) l. 3. Offic. & de Nat. Deor.
(6) *Ascon. in Orat. pro Cornelio. Salust. Conj.*
(7) *Æneid.* 5. (8) *l. 7. c. 28.*
(9) *c. 6.* (10) *Phigius.*
(11) *Sallust. Hist. l. 1.* (12) *Cic. pro Cælio Dio. l. 36.*
(13) *Pro Sylla, in Pisonem. Q. F. de Petit. Consul.*
(14) *Humili loco, loquax magis quàm facundus.* Quintil. l. 4. c. 2.
(15) *Aptior auribus imperitorum.* in Brut.
(16) Ascon. in Verrin. (17) Val. Max. l. 3. c. 8.

reuse, pour être exposée à cette indignité; Mais les Tribuns ayant insisté sur ce qu'il feroit, le cas arrivant, il répondit résolument qu'il n'en feroit rien.

XII. *César.*] Il s'appelloit *Lucius*, & il étoit de la même Maison Patricienne des Juliens que le grand César; si ancienne, qu'elle se prétendoit descendue de Venus (1), par Julus Fils d'Enée. Du moins étoit-il bien certain, qu'elle avoit été transplantée d'Albe, à Rome (2), sous les Rois. La branche de celui-ci étoit beaucoup plus illustre par les Charges, que celle du grand César, & ils étoient au quatriéme degré.

XIII. *Sillanus.*] Il s'appelloit *Decimus*, & il étoit de l'illustre Maison Patricienne des Manliens, passée par adoption dans une Plébéïenne non moins illustre, qui étoit celle des Juniens. Il étoit second Mari de Servilie, la bonne amie du Grand César, & Sœur utérine de Caton, laquelle avoit eu Brutus, du premier lit.

XIV. *Curius.*] C'étoit un homme d'assez bonne naissance, qui avoit été Questeur (3), mais si diffamé pour ses mœurs, que les Censeurs l'avoient chassé du Sénat.

XV. *Grand chemin de Flaminius.*] Il étoit ainsi appellé, pour avoir été fait par le Consul de ce nom, qu'Annibal vainquit à Trasiméne. Il conduisoit depuis la même Porte Flumentane, dont j'ai déja parlé, voisine du Champ de Mars, jusqu'à Rimini sur la Mer Adriatique. Comme ces sortes de réparations plaisoient beaucoup au Peuple, Cicéron craignoit que ce Thermus n'obtînt facilement le Consulat en reconnoissance de celle-ci, s'il pouvoit l'avoir achevée quand il le demanderoit.

XVI. *Sous quelque vain prétexte de Députation.*] Quand des Sénateurs avoient quelque voyage à faire un peu loin de Rome, pour leurs affaires particuliéres, l'usage étoit, qu'ils se faisoient donner par le Sénat, un faux titre de Députés, afin de les autoriser davantage dans les Provinces où ils alloient, à engager les Magistrats qui gouvernoient ces Provinces à rendre à ces prétendus Députés tous les honneurs possibles; enfin, pour les y faire paroître avec la même dignité, que s'ils y étoient effectivement envoyés par la République. Ils appelloient cela *Legatio libera*, comme qui diroit, *Ambassade volontaire*; & cette feinte étoit fondée, sur ce qu'il ne leur étoit pas permis réguliérement de s'absenter de Rome, sans ordre, au-delà d'un certain tems fort court. Cicéron voulut abolir cet abus dans son Consulat, mais un Tribun du Peuple s'y opposa. *De Legib. l. 3.*

XVII. *Pison.*] C'est celui de qui j'ai parlé au sujet de Palicanus. Il s'appelloit *Caïus*, & étoit de la même Maison *Calpurnia*, mais d'une autre Branche que le Gendre de Cicéron, de qui j'ai parlé aussi (4). Il avoit été Consul deux ans devant, en vertu de quoi il étoit allé gouverner ensuite la Gaule Narbonnoise. Car c'étoit la coutume, que ceux qui sortoient de cette Charge, alloient, s'ils vouloient, gouverner quelque Province des plus importantes, pour autant de tems qu'il plaisoit au Sénat. On leur réservoit d'ordinaire celles où il y avoit de la guerre, afin de leur donner occasion de mériter le Triomphe. On appelloit ces Provinces *Consulaires* par cette raison-là, pour les distinguer des autres de moindre conséquence, que les Préteurs alloient aussi gouverner en sortant de charge.

XVIII. *Quand il n'y aura plus guéres d'affaires au Barreau.*] C'est qu'on cessoit de rendre la Justice avant la mi-Août, & les vacations duroient presque sans interruption le reste de l'année.

XIX. *Les suffrages de la Gaule de deçà le Pô.*] C'est ce que j'ai dit ailleurs, que la plupart des Peuples d'Italie étoient Citoyens Romains, & en cette qualité avoient la même voix à l'élection des Magistrats, que les habitans de Rome même.

XX. *Pompée.*] Son nom propre étoit *Cneus*, & le surnom de son pere *Strabon*; mais il ne paroît pas que le Fils l'ait jamais porté, parce qu'il reçut de son Armée en Afrique (5) celui de *Grand*, dès l'âge de vingt-cinq ans. Leur Mai-

(1) *Festus & Joannes Glandorpius in Onomostica Romano.*
(2) *Dionys. Halicarn. l. 3.*
(3) *Ascon. in Orat. in tog. cand. & Sallust. in Catil.*
(4) *Lettre VIII. Rem. derniere.* (5) *Plut. in Pomp. Plin. l. 1. c. 27.*

ſon étoit Plébéïenne, & leur nobleſſe ſi peu ancienne (1), qu'on ne voit pas qu'il y eut jamais eu de Charge avant l'an 612. On reprocha même à celui qui fut Conſul cette année-là, qu'il étoit Fils d'un (2) Joueur de Flute. Il alla enſuite commander en Eſpagne, & faiſant la guerre aux Numantins, il conſentit à un Traité ignominieux pour ſe ſauver, & ſauver ſon Armée. Mais comme il avoit de l'éloquence (3), cela n'empêcha pas le Peuple de le faire encore Cenſeur depuis.

Le Grand Pompée, de qui il s'agit ici, étoit d'une autre Branche que celui-là, & de nobleſſe encore plus nouvelle, puiſqu'on ne ſçavoit rien de ſa Famille avant ſon pere & ſon oncle. Cet oncle qui étoit l'aîné, & qui s'appelloit *Sextus* ſe rendit fameux par les Sciences (4), & s'adonna tout entier à la Juriſprudence, à la Géométrie, & à la Philoſophie Stoïque. Son Cadet qui fut ſurnommé Strabon, comme je l'ai dit, ce qui veut dire *bigle,* apparemment parce qu'il l'étoit, ſe ſignala dans les Guerres Civiles entre Marius & Sylla, mais il s'y ménagea tellement (5), qu'on ne ſçut jamais bien de laquelle des deux factions il étoit en effet, quoiqu'il fût Préteur & Conſul en ce tems-là, & qu'il fit d'aſſez grandes choſes en pluſieurs Expéditions qu'il conduiſit, & dont il triompha. Auſſi, quand il fut tué d'un coup de foudre au milieu de ſon Camp (6), les deux Partis furent également aiſes d'en être défaits. Il avoit épouſé la ſœur ou la niéce du fameux Poëte Satyrique Lucilius (7) qui étoit de race de Sénateur. Ils n'eurent pour tous enfans, que le Grand Pompée. Celui-ci faiſoit la guerre à Mithridate au tems de cette Lettre, & il avoit près de lui beaucoup de gens conſidérables, qui étoient tous dévoués à Atticus, & qui ne laiſſoient pas, pour être abſens, de pouvoir ſervir & deſſervir à Rome les Prétendans aux Magiſtratures.

XXI. *Lucullus.*] C'eſt l'un des deux freres, ou couſins germains de ce nom de la Branche Plébéienne de la même ancienne & illuſtre Maiſon des Liciniens, dont j'ai parlé au ſujet de Macer. Leur pere commun, s'ils étoient freres, comme il y a plus d'apparence, avoit été condamné pour des concuſſions (8), & leur mere, Fille de Metellus Numidicus, le plus grand Perſonnage de Rome en ſon tems, n'avoit pas eu bon bruit; mais cela ne les empêcha pas d'être Conſuls l'un après l'autre. Nous avons la Vie dans Plutarque, & un éloge admirable à la tête des Académiques de Cicéron, du plus illuſtre des deux qui s'appelloit *Lucius*; & c'eſt celui qu'il faut entendre toutes les fois qu'on trouve Lucullus tout court comme ici. Il venoit au tems de cette Lettre de faire la guerre à Mithridate, de qui il triompha deux ans après, pour l'avoir réduit à telle extrêmité, qu'il ne fut pas difficile à ſon Succeſſeur de l'achever. Pompée, qui fut ce Succeſſeur, étoit déja ſurvenu de la même maniere à la fin de pluſieurs autres guerres, ſçavoir de celle de Lepidus, de celle de Sertorius, & de celle des Eſclaves, dont il n'avoit pas laiſſé de partager la gloire avec ceux qui les avoient preſque terminées avant lui. Ce fut ce qui donna occaſion à Lucullus, quand le même Pompée vint encore lui ôter l'honneur de terminer celle de Mithridate, de dire en ſe ſéparant de lui, dans la Conférence qu'ils eurent enſemble en Galatie (9): *Qu'il reſſembloit à ces lâches oiſeaux, qui ne ſe jettent que ſur les charognes, & qu'il n'avoit jamais commandé qu'à des reſtes de guerres.*

L'autre Lucullus, qui s'appelloit *Marcus*, avoit paſſé par adoption dans la Famille des Varrons, & triomphé des Thraces, revenant de gouverner la Macédoine enſuite de ſon Conſulat.

XXII. *Scipion.*] C'eſt le dernier qui ait fait figure, de cette célébre Famille de la Maiſon des Cornéliens. Il étoit de

(1) *Patercul. l. 2. c. 21.* (2) *Plutar. Apophthegm. Scipion. Æmilii.*

(3) Q. Pompeïus, non contemptus orator, qui ſummos honores ſine ulla commendatione Majorum eſt adeptus. *in Brut.*

(4) *De Orat. l. 3. in Brut. Philipp. 12.*

(5) Se dubium mediumque partibus præſtitit, *Patercul. l. 2. c. 21.* Cn. Pompeii fraude qui utramque partem fovendo. *Tit. Liv. l. 79.*

(6) Dum utramque partem fovet utriſque inviſus fulmine ictus interiit.

(7) *Patercul. l. 2. c. 29.* (8) *Plutarch. in Lucull.*

(9) *In Pomp. c. 8.*

la Branche de *Nasica*, laquelle descendoit de celui qui fut jugé par le Sénat, le plus homme de bien de la Ville, pour mettre en dépot chez lui la Grand-mere des Dieux, & qui étoit cousin-germain du premier Africain, le vainqueur d'Annibal.

XXIII. *Domitius.*] Il étoit surnommé *Ænobarbus*, qui veut dire Barberousse, & d'une ancienne, & illustre Maison Plébéienne. C'est le Trisaïeul paternel en ligne directe de l'Empereur Néron

XXIV. Il ne s'agit pas pour moi d'une bagatelle.] *C'est l'équivalent du vers Grec qui est dans le Texte, tiré du 22 Livre de l'Iliade, dont le sens littéral est*; car ce n'est pas pour une victime, ou pour un cuir de bœuf, &c. *Ce vers étoit passé en proverbe, pour signifier ce que j'ai mis à la place. On voit bien que c'est le Consulat que Ciceron briguoit que j'entens par cette* bagatelle. *Je tâcherai toujours de rendre comme cela par des équivalens le sens de ces manieres de parler proverbiales, quand il me semblera, comme ici, qu'il ne seroit pas agréable de les traduire à la lettre.*

LETTRE ONZIE'ME.

An de Rome DCLXXXIX. le Jour de l'An, & toujours de Rome en Gréce. C'est la seconde dans les autres Editions.

VOus sçaurez que ma femme est accouchée heureusement d'un Fils, sous le Consulat de Lucius Julius César, & de Caïus Martius Figulus (*I*). Devrois-je être si longtems sans recevoir de vos nouvelles ? Je vous ai écrit depuis peu fort particuliérement sur ma ptétention. Je pense présentement à défendre Catilina mon Compétiteur ; nous avons les Juges que nous voulons, & notre Accusateur (*II*) en est aussi content que nous. J'espére que si je le fais absoudre, il s'entendra mieux avec moi (*III*) dans notre poursuite commune. S'il ne le fait pas, il faudra prendre patience. Il m'importe que vous veniez au plutôt ; car tout le monde croit, que quelques-uns de nos Grands, qui sont de vos Amis, me seront contraires. Je conçois que vous me serez de grand usage près d'eux. C'est pourquoi ne manquez pas de venir passer ici tout le mois de Janvier, comme vous l'avez projetté.

REMARQUES.

I. SOus le Consulat de Lucius Julius César, & de Caius Martius Figulus.] *Il y a des difficultés extraordinaires à dater cette Lettre, & les Commentateurs s'y sont épuisés. Par ces Consuls qui y sont nommés, il semble qu'elle soit de 689. qui est leur année. Cependant, cela paroît comme impossible par le dernier article, où Cicéron exhorte Atticus à venir passer à Rome tout le mois de Janvier: car il ne peut entendre que le Janvier de cette même année, puisque c'étoit pour l'aider à obtenir le Consulat de la suivante, ce qui se devoit décider, suivant la coutume, au commencement d'Août, pour le plus tard. Or, quand même son fils seroit né, & cette Lettre écrite le premier jour de cette année 689. le tems seroit bien court pour l'envoyer en Gréce, & pour faire arriver Atticus à Rome, dans le même mois. Cette considération jointe à ce que la plupart des vieilles Editions mettent* Januario ineunte, *au lieu de* Januario mense, *comme il y a dans les plus correctes des nouvelles Editions, a fait croire à plusieurs Commentateurs, qu'elle est de l'année précédente 688. & que Cicéron a seulement entendu en nommant les Consuls qu'il y nomme, qu'ils venoient d'être élus pour l'année suivante, & non pas qu'ils fussent déja en exercice.*

Mais puisque cette maniere de dater est si hors d'usage, que ces Commentateurs n'en ont pu trouver un seul exemple dans toute l'Antiquité Romaine, pour appuyer leur opinion, il me semble, qu'il y a bien moins d'inconvénient à croire, que cette Lettre est effectivement de l'année qu'elle marque. Car il n'est pas impossible, que Cicéron crût qu'Atticus étoit déja en chemin quand il l'écrivoit. Peut-être aussi ne comptoit-il pas qu'Atticus pût arriver dans tout Janvier, quoiqu'il le lui écrivît pour le presser davantage. Que si la naissance d'un premier fils est un événement de nature à être daté plus particulierement, que par l'année dans laquelle il est arrivé, en l'écrivant à son meilleur Ami, n'est-il pas à présumer que Cicéron entendoit quelque jour particulier de cette même année, quoiqu'il ne l'ait point exprimé? Que si cela est, quel jour peut-il avoir entendu naturellement, en disant seulement que son fils est né sous tels Consuls, que le premier jour de leur Consulat? comme nous entendons le premier jour de l'année, en disant seulement le Jour de l'an. *Voilà, ce me semble, de quelle maniere on peut se hazarder raisonnablement à deviner, pour se déterminer dans les difficultés de cette nature, & non pas comme la plupart des Commentateurs, par des subtilités de Grammaire.*

II. *Notre Accusateur.*] C'étoit un jeune homme de l'ancienne & illustre Maison des Claudiens, transplanté des Sabins à Rome, aux premieres années de la République, & de laquelle vinrent depuis les Empereurs Tibére, Caligula, & Claude (1). Cette Maison avoit plusieurs branches Patriciennes, & une Plébéïenne, non moins illustre que les Patriciennes. De sçavoir comment des Familles venant d'une même tige, n'étoient pas toutes Patriciennes, ou toutes Plébéïennes, c'est une des plus grandes difficultés de l'Antiquité Romaine. Quelques Auteurs, ne pouvant venir à bout de l'expliquer, ont évité le nœud, en tranchant tout net, que ces différentes Familles n'avoient de commun que le nom, & qu'elles venoient de tiges différentes: mais il est constant qu'on croyoit le contraire en ce tems-là. Il ne reste donc que les adoptions, par où des Patriciens ou Plébéiens d'origine, ayent pu passer dans des Maisons de qualité différente de la leur; ou de dire, ce qui paroît par des exemples célébres (2), que des Maisons Patriciennes s'étoient de bon gré agrégées au Peuple, toutes, ou en partie, pour des fins particulieres qu'on ne sçait pas.

L'Accusateur, de qui il s'agit ici s'appelloit *Publius*; il étoit de l'une des branches Patriciennes de sa Maison, & cette branche avoit pour surnom *Pulchri*, *les beaux.* Comme c'étoit un méchant homme, il fut facile à Catilina qu'il accusoit, de le corrompre pour le faire prévariquer. Son Criminel fut donc ab-

(1) *Suet. in Tib. c.* 1. (2) *In August. c.* 2.

sous

ſous par ce moyen, beaucoup plus que par l'éloquence de Cicéron, ſuppoſé que cet Orateur l'ait défendu effectivement (1) comme il y penſoit dans cette Lettre. Quelques Commentateurs en veulent douter (2), a cauſe de l'évidence des crimes de ce Scélérat, que Cicéron reconnoît lui-même dans la précédente, mais il paroît par pluſieurs autres affaires ſemblables, que les plus gens de bien de ce tems-là n'étoient pas moins prêts à défendre les plus grands criminels, qu'ardens à les mettre en Juſtice. La grande liberté, & même la gloire qu'il y avoit à accuſer, demandoit, de peur qu'on n'en abuſât, qu'il y en eût une auſſi grande à défendre. Ainſi la conduite de tout le monde étoit ſujette à être examinée de toutes les manieres; & c'étoit aſſez pour la rendre plus réguliére. Car quoiqu'on ſe tirât preſque infailliblement d'affaire quand on étoit innocent, & même quelquefois, encore qu'on fût coupable; néanmoins, comme il n'étoit pas agréable de faire parler de ſoi autant qu'il le falloit pour ſe défendre, on devoit vraiſemblablement prendre plus garde à ne pas donner occaſion d'être accuſé, que ſi on y eût été moins ſujet. Si on veut conſulter à ce propos l'Oracle de Florence (3), on trouvera que c'étoit cet excellent uſage des accuſateurs, qui avoit conſervé l'innocence des mœurs dans la République, juſques vers le milieu du ſiécle de ces Lettres, que la corruption devint incurable. *On ſouffre ſans peine*, dit Cicéron ailleurs ſur ce ſujet, *qu'il y ait beaucoup de gens qui faſſent profeſſion d'accuſer; car rien n'empêche qu'un innocent ne ſoit abſous, ſi on l'accuſe; mais un coupable ne ſçauroit être condamné, ſi on ne l'accuſe pas. Il y a donc bien moins d'inconvénient à mettre un innocent en Juſtice, qu'à n'y pas mettre un criminel.* Facilè patimur eſſe quam plurimos accuſatores, quod innocens, ſi accuſatus ſit, abſolvi poteſt; nocens, niſi accuſatus fuerit, condemnari non poteſt. Utilius eſt autem abſolvi innocentem, quam nocentem cauſam non dicere. *Pro Roſcio Amerino.* 1.

III. *Il s'entendra mieux avec moi dans notre pourſuite commune.*] C'eſt qu'il falloit réguliérement que l'un des Conſuls fût Patricien, comme Catilina, & l'autre Plébéien, comme Cicéron. Ainſi, chaque Prétendant s'entendoit d'ordinaire avec un autre de qualité différente de la ſienne, pour s'entr'aider à être élus enſemble. Je dis qu'il le falloit réguliérement, & non pas abſolument; témoin Cicéron même, qui fut Conſul cette fois avec Antoine, Plébéïen comme lui; quoique d'illuſtre & ancienne Maiſon.

COMME cette Lettre eſt la derniere qu'il paroît que Cicéron ait écrite avant ſon Conſulat à Atticus, il y a grande apparence qu'Atticus arriva peu de tems après à Rome, ainſi que Cicéron l'en preſſoit, & qu'Atticus l'avoit promis. Du moins eſt-il bien certain qu'il y fut toute l'année ſuivante, car il y eut grande part aux principales affaires qui s'y paſſérent ſous ce Conſulat, comme on verra dans la ſuite de cet Ouvrage.

Ce fut au ſujet de ces affaires, que Cicéron répondit, de la maniere qu'on va voir dans une Lettre que Pompée lui écrivit d'Aſie l'année ſuivante 691. Comme cette Réponſe donne une grande lumiere aux affaires que Pompée & Cicéron eurent enſemble dans la ſuite de ces Lettres, j'ai cru, qu'on ne ſeroit pas fâché de la trouver ici par maniere de digreſſion. Pompée ſe diſpoſoit alors à revenir triompher à Rome de Mithridate, qu'il avoit fait périr l'année précédente, & de la meilleure partie de l'Orient, qu'il avoit ſubjuguée depuis.

(1) *Feneſtell. apud Aſcon. in Orat. in togâ candidâ.*
(2) *Aſcon. Ibid.*
(3) *Machiavel, l. 1. c. 8. de Diſcorſi.*



LETTRE DE CICERON A POMPE'E.

An de Rome DCXCI. vers le milieu ; & de Rome en Asie. C'est la septiéme du cinquiéme Livre de celles qu'on appelle Familiéres.

SI vous & votre Armée êtes en bonne santé, je m'en réjouis. J'ai eu ma bonne part de la joie extrême, que vos Lettres à la République ont causée à tout le monde ; car vous y donnez de grandes espérances, qu'elle jouira d'un parfait repos, ainsi que j'ai toujours assuré qu'elle en jouiroit par votre seul moyen. Vous sçaurez cependant, que ces mêmes Lettres ont assommé vos anciens Ennemis, ou si vous l'aimez mieux, vos nouveaux Amis (*I*), & qu'elles leur ont ôté entiérement d'autres espérances bien différentes dont ils se flatoient.

Quant à ce que vous m'avez écrit, quoique ce soit avec peu de démonstration d'amitié, cela n'a pas laissé de me faire plaisir ; car je n'en connois point de plus grand que le souvenir des services que j'ai rendus (*II*) : & si on n'y répond pas, comme on y est obligé, je souffre sans peine qu'on m'en doive de reste. Du moins suis-je bien sûr, que l'intérêt de l'Etat vous engagera à vous lier étroitement avec moi, si l'extrême affection que je vous ai témoignée en tant de rencontres ne suffit pas pour vous y engager. Et afin que vous ne puissiez pas prétendre cause d'ignorance de ce qui me déplaît dans votre Lettre, je veux bien vous le dire clairement, comme notre amitié, & mon naturel franc & ouvert m'y convient.

J'ai fait d'affez grandes chofes pour avoir efpéré que vous m'en témoigneriez quelque joie en m'écrivant, foit par l'amour que vous devez à la République, foit en confidération de notre amitié. Je m'imagine que vous vous en êtes abftenu, de crainte de déplaire à quelqu'un fi vous le faifiez (*III*). Mais fçachez que ces chofes, par lefquelles j'ai fauvé notre commune Patrie, font atteftées & approuvées de toute la Terre (*IV*). Peut-être vous trouverez, quand vous ferez ici, que je les ai exécutées avec tant de fageffe & de magnanimité, que fi vous êtes fort au-deffus du dernier Africain, je ne fuis guéres au-deffous de Lælius fon bon ami (*V*); & que vous ne ferez pas fâché de vivre avec moi dans une union parfaite, foit d'amitié particuliére, foit de fentimens fur les affaires publiques.

REMARQUES.

I. *Vos Lettres ont affommé vos anciens Ennemis, ou fi vous l'aimez mieux, vos nouveaux Amis.*] Ce font celles où Pompée donnoit avis de la défaite entiere de Mithridate, ce qui ne plaifoit pas à ceux qui cherchoient à brouiller; car une guerre étrangére, de l'importance de celle-là, étoit une conjoncture favorable pour eux. Ces brouillons ne pouvoient être autres que Céfar & fes Adhérens. Outre que Céfar avoit été accufé en plein Sénat comme complice de Catilina, on l'avoit déja foupçonné trois ans auparavant d'avoir trempé dans une autre Conjuration, qui ne manqua de réuffir, que parce qu'on donna trop-tôt le fignal de l'exécution. Cicéron le qualifie *ancien Ennemi* de Pompée, parce qu'ils avoient été de faction contraire dans leur jeuneffe; car Pompée étoit l'un des principaux Chefs de celle de Sylla, & Céfar étoit engagé néceffairement dans celle de Marius; tant parce que Marius avoit époufé fa tante paternelle, que parce qu'il avoit lui-même époufé la fille de Cinna le Collégue de Marius. Comme il ne voulut jamais la répudier, quelque effort que Sylla fît pour l'y contraindre, cette réfiftance le rendit fi fufpect, que Sylla crut devoir le faire mourir. Céfar eut pendant quelque tems toutes les peines du monde à fe cacher: mais à la fin Sylla lui pardonna, n'ayant pu refufer fa vie aux inftances obftinées de leurs parens communs. Il eft conftant, que le même Sylla leur prédit qu'ils s'en repentiroient trop tard; que ce jeune homme (car Céfar n'avoit encore que vingt ans) ruineroit quelque jour le Parti qu'ils avoient eu tant de peine à foutenir enfemble, & qu'il y avoit plufieurs Marius dans Céfar. *Sueton. & Plutarc. in Cæfar.*

II. *Services que j'ai rendus.*] Il entend parler des obligations extraordinaires que Pompée lui avoit; ne fût-ce que de l'éloge immortel (1) que nous admirons encore tous les jours, par lequel il fit ôter à Lucullus, l'un des hommes du monde qu'il eftimoit le plus (2), le commandement de la guerre de Mithridate pour le donner à Pompée, dans le tems que Lucullus avoit réduit ce Prince aux dernieres extrêmités.

III. *Vous vous en êtes abftenu de peur de déplaire à quelqu'un fi vous le faifiez.*] La raifon qui avoit empeché Pom-

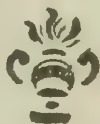
(1) *Pro lege Maniliâ.*
(2) *Academic. l. 4. proœm.*

pée d'écrire à Cicéron, comme il devoit, étoit si honteuse, que Cicéron n'osoit la lui reprocher ouvertement. On pourroit croire que ce *quelqu'un*, étoit les deux Métellus, freres de Mutia, femme de Pompée, ennemis déclarés de Cicéron, comme on verra par les deux Lettres suivantes. Mais il y a encore plus d'apparence que c'est César qui avoit trop couru de risque dans l'affaire de Catilina, pour aimer Cicéron (1), quoique Cicéron l'eût beaucoup épargné. Or Pompée avoit de grands égards pour César, parce que César qui jugeoit que l'appui de Pompée lui étoit nécessaire, commençoit alors à se lier d'intérêt avec lui, & essayoit de lui rendre deux services importans pour mériter son amitié. L'un étoit, d'ôter à Catulus la Commission (2) qu'il avoit pour rebâtir le Capitole qui avoit été brulé, pour le donner à Pompée : l'autre, de faire passer des Loix fort pernicieuses à la République, lesquelles l'un de ces Métellus de qui j'ai parlé avoit faites en faveur du même Pompée leur beau frere. Comme cette derniere affaire donna occasion à deux Lettres curieuses entre l'autre Métellus & Cicéron, j'ai cru qu'on ne seroit pas fâché de les trouver après celle-ci, ne fût ce que pour voir comment les personnes de qualité se querelloient par Lettre en ce tems-là.

IV. *Ces choses, par lesquelles j'ai sauvé notre commune Patrie, sont attestées & approuvées de toute la Terre.*] On avoit rendu des honneurs tout extraordinaires à Cicéron, pour avoir découvert la Conjuration de Catilina, pour l'avoir obligé de sortir de Rome, & pour avoir fait mourir ses principaux Complices. On avoit fait des priéres publiques pour en remercier les Dieux en son nom, ce qui ne s'étoit jamais pratiqué auparavant, que pour de grands exploits de guerre. On lui avoit donné la qualité inouïe jusqu'alors de *Pere de la Patrie*, sur l'ouverture qui en fut faite par un des premiers hommes du Sénat; & un autre avoit été d'avis qu'on lui donnât la même Couronne qu'on donnoit en guerre à ceux qui avoient sauvé des Citoyens.

V. *Si vous êtes fort au-dessus du dernier Africain, je ne suis guéres au-dessous de Lælius son bon Ami.*] Ceux qui connoissent le Scipion dont Cicéron parle ici, trouveront son chagrin contre Pompée aussi honnête, que le procédé de Pompée à son égard l'étoit peu. Car il s'en falloit bien que Pompée fût au-dessus de ce Scipion, le plus parfait de tous les hommes, à la Religion près, dont on ait connoissance. C'est donc ici la plus outrée de toutes les louanges hyperboliques que Cicéron donna à Pompée, & qui sont sans doute les plus ridicules endroits de ses Oraisons. On voit bien que la comparaison, qu'il fait après, de lui-même avec Lælius, n'est qu'une suite de celle de Pompée avec Scipion; mais, quand cela ne seroit pas, il pouvoit bien sans immodestie ne se pas croire, à tout prendre, beaucoup au-dessous de Lælius, & c'étoit assez le cas de le dire ici. Cependant, comme ce qui a le moindre air de ridicule frape bien plus l'esprit parmi nous, que ce qui n'est simplement que vicieux, je ne doute pas que beaucoup de gens ne rient plutôt de la plainte fastueuse que Cicéron fait de n'avoir pas été congratulé, que de blâmer l'ingrate malhonnêteté de Pompée.

(1) *Sueton in Cæs. c.* 15. (2) *Dio. l.* 37.
(3) *In Pison Plin. l.* 7. *c.* 30. *&c.*



LETTRE DE MÉTELLUS CÉLER* A CICERON.

Même année DCXCI. De la Gaule Cisalpine à Rome. C'est la premiere des deux que j'ai promises, dans la troisiéme Remarque sur la précédente, & la premiere du cinquiéme Livre des Familieres.

SI vous vous portez bien, je m'en réjouis. De la maniere dont nous étions disposés l'un pour l'autre, & après une réconciliation comme la nôtre, je n'aurois jamais cru, que vous eussiez voulu vous prévaloir de mon absence, pour vous jouer outrageusement de moi, comme vous avez fait, & entreprendre de ruiner & de faire périr mon frere (*I*), pour une parole qu'il a dite contre vous. Si vous n'aviez point de honte, à cause de lui-même, de le traiter de cette sorte, du moins deviez-vous en être retenu par la considération du Nom qu'il porte, & des services que j'ai rendus à vous, & à la République. Mais bien loin que vous y ayiez eu égard, j'ai le chagrin de le voir trompé, & de me voir aussi abandonné par les personnes du monde de qui je devois l'être le moins. De sorte que je me trouve dans l'affliction & dans l'ignominie, tout Gouverneur de Province, & Général d'Armée que je suis, & malgré la guerre que je fais heureusement (*II*). Comme ce procédé est également dépourvu de bon sens, & contraire aux douces mœurs de nos peres, il ne faudra pas s'étonner si vous avez sujet de vous en repentir. Je ne m'attendois pas que vous

fissiez voir tant de légereté pour moi, & pour ceux qui me touchent. Cependant, il n'y a ni inimitié de Famille, ni outrage de qui que ce soit, qui me puisse faire oublier mon devoir.

REMARQUES.

* Metellus Céler.] C'étoient deux surnoms, dont le premier étoit commun à plusieurs Familles, venant d'une même Branche de l'illustre Maison Plébéïenne *Cécilia*, où il y avoit eu depuis deux cens ans plus d'honneurs, & plus de grands hommes, que dans aucune autre, excepté celle des Scipions. L'autre surnom de *Céler* étoit particulier à la Famille de celui-ci. Il s'appelloit *Quintus* en son nom propre. Il avoit été Préteur l'année précédente sous le Consulat de Cicéron, & il s'étoit signalé de concert avec lui contre Catilina, à qui il avoit coupé chemin avec une Armée qu'il commandoit en cette qualité, dans le tems que ce dangereux homme tournoit vers les Alpes, pour aller se cantonner en Gaule.

I. *Mon Frere*,] Ce Frere avoit un autre second surnom qui étoit *Nepos*, apparemment pour le distinguer de Céler, parce que tous deux portoient, (je ne sçaurois dire pourquoi, car cela étoit fort singulier,) le même nom propre de *Quintus*. Ce Népos est celui qui ayant demandé à Cicéron, *Qui est ton Pere ?* pour lui reprocher l'obscurité de sa naissance, en reçut pour réponse la même Question, *Qui est le tien* ? pour lui reprocher la mauvaise réputation de sa mere. *Plutarc. in Cicer. c. 7.*

II. *La guerre que je fais heureusement.*] J'ai ajouté cet adverbe pour rendre mieux la force au sens, parce que cette Guerre étoit heureuse en effet. Car il n'y a pas à douter, qu'il n'entendît parler des restes de l'Armée de Catilina, qu'il acheva de dissiper. La Réponse qui suit à cette Lettre lui sert de Commentaire, & en explique à fond le sujet.

RE'PONSE DE CICERON A METELLUS CELER.

Même année DCXCI. De Rome en Gaule Cisalpine. C'est la seconde du cinquiéme Livre des Familiéres.

SI vous & votre Armée êtes en bonne santé, je m'en réjouis. Vous n'auriez jamais cru de la maniere que nous étions disposés l'un pour l'autre, & après une réconciliation comme la nôtre, que j'eusse voulu me jouer si outrageusement

de vous. Je n'entens pas trop bien ce que cela veut dire. Je me doute ſeulement, qu'on vous aura rapporté, que comme je repréſentois au Sénat, que beaucoup de gens étoient affligés de ce que j'avois ſauvé la République, je dis que quelques-uns de vos Proches en particulier avoient exigé de vous, que vous ſupprimaſſiez ce que vous aviez réſolu d'y dire à ma louange, & que vous n'aviez pu le refuſer.

J'ajoutai en même tems à cela, que j'avois partagé de ſorte avec vous la conduite de ce grand Ouvrage, que je m'étois chargé de garantir Rome des embuches domeſtiques & des dangers inteſtins, pendant que vous délivreriez l'Italie des Ennemis déclarés, qui y étoient en armes, & des complots ſecrets qui s'y étoient formés. Mais que cette liaiſon, fondée ſur un concert ſi important, & ſi glorieux, avoit été altérée par vos Proches, qui n'avoient pu ſouffrir que vous euſſiez quelque reconnoiſſance des honneurs extraordinaires que je vous avois déférés (*I*).

Ce diſcours où je déclarois ce que j'avois attendu de vous, & comment j'en avois été fruſtré, rejouit juſqu'à faire ſourire toute la Compagnie. Ce ne fut pas de vous qu'on ſe moqua, mais de mon erreur (*II*), & de ce que j'avouois ſi ouvertement, que j'avois ſouhaité d'être loué de vous.

Il me ſemble déja pour ce point-là, qu'après avoir fait de ſi grandes choſes, ce n'étoit pas un deshonneur pour vous, que je ſouhaitaſſe que vous en rendiſſiez témoignage.

Quant à ce que vous dites *de la maniere dont nous étions diſpoſés l'un pour l'autre*; je ne ſçais ce que vous entendez par une amitié réciproque, ſi ce n'eſt d'avoir pour nos Amis les mêmes ſentimens qu'ils ont pour nous. Si je diſois, que c'eſt pour l'amour de vous que j'ai refuſé le Gouvernement que vous avez, vous auriez raiſon de dire que je me moque de vous; car la vérité eſt, qu'il ne m'accommodoit point du tout, & j'ai tous les jours de nouveaux ſujets de me ſçavoir gré d'avoir pris ce

parti-là. Ce que je puis dire, c'eſt qu'auſſi-tôt que je m'en fus déclaré devant le Peuple, je ſongeai comment je pourrois faire pour le faire tomber ſur vous. Je ne dirai rien de la maniere dont le ſort diſpoſa entre vous & vos Collégues des Provinces que vous aviez à partager. Qu'il vous ſuffiſe que mon Collégue ne fit rien en cette affaire ſans ma participation (*III*). Souvenez-vous de tout le reſte : comment j'aſſemblai le Sénat auſſi-tôt après, & combien j'y parlai de vous ce même jour ; juſques-là, que vous me dites vous-même, que mon Diſcours avoit été ſi fort à votre avantage, qu'il ſembloit un peu injurieux à vos Collégues.

De la maniere auſſi que le Sénatus-conſulte, qui fut fait alors, eſt conçu (*IV*), on ne ſçauroit, tant qu'il durera, ignorer le ſervice que je vous rendis. Souvenez-vous enfin de tout ce que je fis dans le Sénat, & de tout ce que je dis pour vous devant le Peuple après votre départ, & de tout ce que je vous en écrivis.

Quand vous voudrez raſſembler toutes ces choſes, je vous ferai juge vous-même, ſi vous y répondîtes comme elles méritoient, lorſque vous vîntes à Rome il y a quelque tems.

Pour ce que vous dites de *notre réconciliation*, je ne comprens pas comment nous pouvons avoir été réconciliés, n'ayant jamais été brouillés (*V*) ; & quant à ce que vous ajoutez, *que je ne devois pas attaquer votre frere pour une parole*, ſçachez premiérement, que j'eſtime beaucoup le fond d'où vient cette plainte, & le ſentiment d'humanité & de piété fraternelle qui l'a produite. Mais vous n'en devez pas trouver moins bon, que j'aye réſiſté en quelque choſe à votre frere pour le bien de l'Etat ; car perſonne ne ſçauroit être plus dévoué à la République que je le ſuis. Que s'il ſe trouve, que je me ſuis ſeulement défendu contre les efforts impitoyables qu'il a faits pour me ruiner, ce vous doit bien être aſſez que je ne m'en ſois pas même plaint à vous.

Ayant

Ayant appris qu'il projettoit d'employer pour me perdre tout ce qu'il entreprendroit dans ſon Tribunat ; je tâchai de l'en faire détourner par votre femme Clodia (*VI*), & par votre ſœur Mutia (*VII*), de qui j'avois éprouvé l'affection en pluſieurs rencontres à cauſe de ma liaiſon avec Pompée ſon mari. Mais il ne laiſſa pas de me faire le dernier jour de l'an (*VIII*), tout Conſul & tout Sauveur de la République que j'étois, un affront que vous aurez ſçu ſans doute, & qui n'a jamais été fait aux plus pernicieux Citoyens en ſemblable cas. Il m'empêcha de haranguer le Peuple, ſuivant la coutume, en ſortant de Charge. Mais cet outrage même m'attira une gloire extrême ; car comme il ne m'étoit plus permis que de faire, & rien plus, le ſerment accoutumé dans cette occaſion, je fis à haute voix le plus véritable & le plus noble de tous les Sermens, & le Peuple jura auſſi par ſes acclamations, que mon Serment étoit vrai.

Malgré un affront ſi éclatant je le fis preſſer le même jour par nos Amis communs de changer de conduite à mon égard ; mais il répondit qu'il n'en étoit plus le maître. En effet, il avoit dit peu auparavant en pleine Aſſemblée du Peuple, qu'il falloit exclure de parler en public tous ceux qui avoient fait mourir des Citoyens ſans aucune forme de Juſtice (*IX*).

O, l'homme de bien ! le zélé Citoyen ! qui condamnoit celui qui a garanti le Sénat du maſſacre, la Ville de l'incendie, & l'Italie d'une guerre cruelle, à la même peine dont ce même Sénat, avec l'approbation de tous les gens de bien, avoit châtié les auteurs de ces horribles entrepriſes.

Je crus alors devoir lui réſiſter en face, & je traitai le lendemain de la République avec lui en plein Sénat, d'une maniere à lui faire connoître qu'il avoit affaire à un homme inébranlable & vigoureux. Le jour d'après ayant commencé à haranguer le Peuple, il ne dit pas trois mots ſans me nommer & ſans me menacer ; & il parut n'avoir point de projet plus arrêté, que de me pouſſer à bout à quelque prix que ce fût ; non

pas en Justice & dans les formes permises, mais par oppression & par voie de fait.

Si je n'eusse pas résisté avec courage à sa témérité, qui n'auroit cru que je n'avois paru vigoureux que par hazard dans mon Consulat, & non pas par vertu ? Que si vous ignorez tout ce détail, comptez qu'il vous a celé des affaires de très-grande importance ? mais s'il vous en a communiqué quelque chose, vous devez encore une fois me trouver bien modéré & bien patient de ne vous en faire pas la moindre plainte ; puisque vous voyez bien à présent, que ce n'est pas *pour une* simple *parole*, comme vous dites, mais pour une animosité & pour des entreprises contre moi, très-cruelles, que je me suis déclaré contre lui.

Voyez ensuite mon honnêteté, si on doit appeller honnêteté, & non pas indolence, d'avoir négligé des injures si atroces. Je n'ai jamais opiné contre lui au Sénat (*X*). Toutes les fois qu'il a été question de lui, j'ai été, sans me lever, de l'avis de ceux qui m'ont paru lui être les plus favorables ; enfin, non seulement je n'ai pas été fâché du Sénatus-consulte, qui a tiré mon ennemi d'affaire, parce que c'étoit votre frere ; mais, ce qu'assurément je n'avois pas sujet de faire, j'y ai contribué ma bonne part.

Je ne l'ai donc pas attaqué ; je n'ai fait que me défendre ; & bien loin d'avoir fait voir, comme vous dites, *de la légereté* à votre égard, j'ai été si constant, que j'ai persisté dans mon attachement pour vous, lors même que vous m'avez abandonné.

Voilà ce que je répons sur le champ à la Lettre où peu s'en faut que vous ne me menaciez : mais, bien loin de ne pas pardonner votre chagrin, je le juge très-digne de louange ; car je sçais par expérience combien grande est la force de l'amour fraternel. Je prétens seulement que vous rendiez la même justice a ma douleur, & que vous reconnoissiez, que, bien loin de

céder, j'étois en droit d'implorer votre ſecours, & celui de votre armée contre vos Proches mêmes, puiſqu'ils m'ont attaqué avec tant d'aigreur & d'inhumanité, & avec ſi peu de ſujet.

J'ai toujours ſouhaité que vous fuſſiez de mes Amis, & j'ai taché de vous faire connoître que j'étois extrêmement des vôtres. Je perſiſte dans ce ſentiment, j'y perſiſterai tant que vous voudrez, & je ceſſerai plutôt pour l'amour de vous de haïr votre frere, que de diminuer quelque choſe de notre amitié à cauſe de lui.

Remarques.

Comme cette Lettre paroît fort pertinente, il eſt étrange que la plainte à laquelle elle répond fut ſi forte étant ſi mal fondée. Mais on ſçait bien que les gens de la plus haute qualité, comme Métellus, ne ſont pas toujours les plus raiſonnables; qu'ils ſe rendent rarement juſtice; & que les moindres oppoſitions à ceux qui leur appartiennent de près, leur paroiſſent des outrages inſupportables, ſur-tout, quand leur rang eſt, comme le ſien l'étoit, ſoutenu de quelque mérite. Au contraire, la modération de Cicéron à ſe juſtifier, quoiqu'il eût plus de ſujet de ſe plaindre que Métellus, ne ſçauroit être aſſez eſtimée; & il ſeroit difficile de trouver un meilleur modéle, que cette Réponſe, d'une Lettre raiſonnablement fiére, & parfaitement honnête.

I. *Honneurs extraordinaires que je vous avois déférés.*] C'étoit le Commandement de l'Armée, avec laquelle j'ai dit que Métellus s'oppoſa à Catilina, & enſuite le Gouvernement de la Gaule. Cicéron auroit eu l'un & l'autre, s'il avoit voulu, préférablement à lui, & ſans aucune difficulté, en qualité de Conſul; mais il ſe crut, avec raiſon, plus néceſſaire à Rome. Il avoit refuſé de cette ſorte les deux Provinces Conſulaires de cette année l'une après l'autre; car le ſort lui ayant donné d'abord la Macédoine, il l'échangea avec ſon Collégue Antoine, qui la ſouhaitoit paſſionnément, & il ne voulut non plus aller en Gaule, qui étoit l'autre Province, qu'en Macédoine. Ainſi, il fallut y envoyer un Préteur, qui fut Métellus, ainſi qu'il eſt expliqué dans cette Lettre.

II. *On ſe moqua de mon erreur.*] Ce recit naïf, que fait Cicéron de la maniere dont il avoit donné à rire au Sénat, eſt à mon gré d'un prix ineſtimable. Il faut être d'une grande élévation au-deſſus des rieurs, pour avouer ſi tranquillement, & avec ſi peu de néceſſité, d'avoir été moqué.

III. *De la maniere dont le ſort diſpoſa des Provinces entre vous & vos Collégues, le mien ne fit rien en cette affaire ſans ma participation.*] Il faut que Cicéron veuille faire entendre, qu'il avoit engagé Antoine ſon Collégue, qui préſidoit apparemment en qualité de Conſul, à cette diſtribution des Provinces par le ſort entre les Préteurs, à faire en ſorte adroitement que la Gaule échût à Métellus, plutôt qu'aux autres. Mais comme c'étoit une petite tromperie qu'il avoit faite pour un plus grand bien, perſuadé qu'il importoit à la République que Métellus eût cet Emploi, il ne s'en explique pas plus clairement.

IV. De la maniere que le Sénatus-conſulte eſt conçu, &c.] *Il y a deux Leçons différentes au Texte Latin en cet endroit: qui font deux ſens tout-à-fait différens*, Senatus-conſultum ea perſcriptione, *ou* præſcriptione eſt. *Mais comme la derniere tendroit à relever ce Senatus conſulte par le mérite perſonnel des Sénateurs, de qui les noms étoient énoncés à la tête, comme*

y ayant assisté; car c'est ce que præscriptione *veut dire ; je ne vois pas quel merite Cicéron pouvoit se faire auprès de Métellus de cette assistance, ainsi qu'il paroît s'en vouloir faire un dans cet endroit au sujet de ce Sénatus-consulte, qui est ce que l'autre Leçon* perscriptione *veut dire ; puisqu'il pouvoit bien l'avoir digéré & minuté, pour le faire coucher par écrit, dans les termes les plus honorables qu'il pouvoit pour Métellus ; & c'est pourquoi j'ai préferé cette derniere Leçon.*

V. *Je ne comprens pas comment nous pouvons avoir été réconciliés, n'ayant jamais été brouillés.*] Il paroît un peu étrange que Cicéron nie d'avoir été brouillé avec Métellus, pendant que Métellus dit si formellement le contraire. Mais cela est facile à accorder, en disant qu'ils avoient eu quelque brouillerie, plus aigre apparemment du côté de Métellus, que de celui de Cicéron, dont Métellus étoit peut-être revenu insensiblement sans se réconcilier dans les formes, & que Cicéron n'avoit jamais regardé comme une inimitié déclarée.

VI. *Votre femme Clodia.*] Elle étoit sa cousine germaine aussi-bien que sa femme. Car Appius Claudius Pulcher, de qui elle étoit fille, & par conséquent sœur de Clodius le fameux ennemi de Cicéron, avoit épousé une Cécilia sœur du Pere de Métellus. Le commerce, qui paroît par cette Lettre que Cicéron avoit avec cette Clodia, ne plaisoit pas à sa femme Térentia, parce que Clodia avoit voulu l'épouser ; & comme le divorce rendoit en ce tems-là tout mariage possible, Térentia, qui étoit fort jalouse, & que son mari craignoit beaucoup, n'eut point de repos qu'elle ne les eût brouillés. *Plutarc. in Cicer. c.* 8.

VII. *Votre sœur Mutia.*] Elle étoit de l'illustre Famille des Scévoles, & par conséquent sœur utérine seulement de Métellus ; c'étoit la troisiéme femme de Pompée. Il avoit épousé en premieres Noces la fille d'un Préteur, nommée Antistius, par devant lequel il étoit poursuivi fortement pour de grandes concussions de son pere ; & l'on crut si bien, qu'il avoit corrompu ce Préteur par promesse d'épouser sa fille, que quand la sentence, qui le renvoyoit quitte, fut prononcée, plusieurs jeunes gens se mirent à crier *Thalasse*, comme on crioit aux Noces. Mais, comme il l'avoit épousée par intérêt, il la répudia de même, pour prendre Emilie, fille de la femme du Dictateur Sylla, qui voulut, à quelque prix que ce fût, le mettre dans son alliance ; car il fallut que cette Emilie quittât aussi de son côté un mari qu'elle avoit, & dont elle étoit grosse, pour épouser Pompée ; & elle mourut en couche peu de tems après. *Plutarc. in Pomp.*

VIII. *Le dernier jour de l'an.*] Et par conséquent du Consulat : l'usage étoit que les Consuls, qui sortoient de Charge, haranguoient le Peuple, comme pour lui rendre compte de leur administration, & pour fonder le serment qu'ils étoient obligés de faire à la fin de leur Harangue, d'avoir rapporté toutes leurs paroles, & toutes leurs actions à la gloire, & au bien de l'Etat. Or Métellus Népos, qui étoit déja alors Tribun du Peuple pour l'année suivante, parce que l'exercice de cette Magistrature commençoit dès le dixiéme Décembre, abusa de l'autorité qu'elle lui donnoit pour faire à Cicéron l'affront dont il se plaint ici. Mais Cicéron, au lieu de faire le serment ordinaire, que les Tribuns ne pouvoient pas empêcher comme la Harangue, repoussa l'outrage que Métellus Népos croyoit lui faire, en comprenant dans son serment tout ce qu'il auroit pu dire, s'il avoit eu la liberté de haranguer. Il jura à haute voix, qu'il avoit sauvé Rome & l'Empire.

IX. *Tous ceux qui avoient fait mourir des Citoyens sans aucune forme de Justice.*] C'est que Cicéron avoit fait étrangler en prison les cinq principaux Complices de Catilina sur un simple Arrêt du Sénat ; & sans aucune des formalités usitées : la grandeur du danger ne permettant pas de différer un moment cette exécution.

X. *Je n'ai jamais opiné contre lui au Sénat.*] Métellus Népos avoit proposé, dans la suite de son Tribunat, des Loix très-pernicieuses à la République en faveur de Pompée son beau-frere ; il avoit voulu les faire passer de vive force, malgré les oppositions de ses Collégues, dont un seul pouvoit, par le droit de leurs Charges, empêcher quoi que ce fût que tous les autres proposassent. Mais Caton, qui étoit le plus autorisé de tous, lui résista jusqu'au bout, & le Sénat interdit Métellus, aussi bien que César qui

étoit Préteur cette année, & qui le soutenoit dans ses violences, ainsi que je l'ai dit plus haut (*), avec toute l'autorité que cette Charge pouvoit lui donner. Ce coup obligea Métellus à se retirer vers Pompée en Asie : mais le même Caton, qui ne voulut pas aigrir davantage les choses empêcha les Peres de le faire déposer de son Office en son absence, comme il l'avoit mérité ; & il fut rétabli en exercice, aussi bien que César, par le second Sénatus-consulte, dont il est parlé dans cette Lettre, qui cassa le premier. *Plutarc. in Caton. Utic. c. 8. Sueton. in Cæsar. c. 16. Dio. l. 37.*

VOILA trois Lettres que j'ai cru qu'on ne seroit pas fâché que j'insérasse dans ce Recueil, ne fût ce que pour leur singularité, & pour remplir en quelque sorte le vuide de trois ans, pendant lesquels il n'y en a point à Atticus. On jugera si elles en valoient la peine. En voici une quatriéme, qui a une relation si particuliére avec Atticus, que je ne puis me dispenser de l'y insérer encore, quoiqu'elle ne soit pas écrite à lui, mais à Antoine le Collégue de Cicéron, duquel j'ai déja parlé tant de fois. Il commandoit cette année en qualité de Proconsul dans la Province de Macédoine, laquelle j'ai dit que Cicéron lui avoit échangée.

(*) *Lettre à Pompée, Remarque III.*

LETTRE DE CICÉRON A ANTOINE.

De Rome en Macédoine ; même année DCXCI. *que les trois précédentes. C'est la cinquiéme du cinquiéme Livre des Familiéres.*

QUOIQUE j'eusse résolu de ne vous plus écrire d'autres Lettres que de recommandation ; non que je compte que vous y déferiez beaucoup, mais seulement, pour ne pas faire connoître à ceux qui m'en demandent, qu'il y a du refroidissement dans notre amitié : néanmoins, ayant une occasion comme celle d'Atticus qui sçait avec quel empressement je vous ai servi, qui m'aime tendrement & qui s'intéresse en ce qui vous touche, j'ai bien voulu m'expliquer un peu avec vous, ne fût-ce que pour le contenter.

Qui pourroit trouver étrange, que j'exigeasse de vous de grands services, après avoir soutenu, comme j'ai fait, votre bien, votre réputation, & votre dignité (*I*), par tous les bons offices imaginables ? Cependant, vous sçavez mieux que personne, que vous n'en avez aucune reconnoissance ; au contraire, on m'a rapporté quelque chose de vous, sur mon sujet, qui n'est pas agréable. Je dis qu'on m'a rapporté, & non pas que j'ai ouï-dire ; afin de ne me pas servir de ce terme, qu'on dit que vous m'accusez mal-à-propos d'employer en toute rencontre (*II*). J'aime mieux que vous appreniez par Atticus de quoi il s'agit, quoiqu'il n'en soit pas moins affligé que moi, que de vous l'écrire moi-même. Le Sénat, & le Peuple Romain sont témoins des offices d'amitié tout particuliers que je vous ai rendus (*III*) : c'est à vous à juger, si vous y avez répondu, & aux autres, à quel point vous y devez répondre. Je vous ai d'abord servi par inclination, & ensuite pour ne me pas dédire. Mais sçachez, que le besoin nouveau que vous avez de moi, demande une affection, un crédit, & un travail tout autre que le passé. S'il me paroît que ce ne soit pas me prodiguer follement, j'emploierai encore sans réserve tout ce qui dépend de moi pour vous servir ; mais si je juge au contraire, que vous ne sentiez pas ce que je fais pour vous, je me garderai bien de vous donner un si juste sujet de rire en vous-même de ma simplicité. Vous pouvez sçavoir d'Atticus les affaires qu'on vous prépare ici, & de quelle conséquence elles sont. En attendant, je vous le recommande de telle sorte, que quoique je sois persuadé que vous ferez tout pour l'amour de lui seul, s'il vous reste quelque affection pour moi, vous ne sçauriez me la témoigner plus agréablement, qu'en prenant soin des intérêts qu'il a à ménager dans votre Province.

REMARQUES.

IL y a grande apparence que cette Lettre ne fut écrite que sur la fin de cette année 691. & qu'Atticus ne partit par conséquent de Rome qu'en ce tems-là, pour retourner en Gréce son séjour ordinaire. Car le grand éclat de la Conjuration ne s'étant fait que le dernier mois de l'année précédente, il n'est pas à présumer, qu'un des Consuls comme Antoine, qui commandoit l'Armée qui vainquit Catilina en Etrurie, se fut absenté aussitôt après, & il faut bien qu'il y eut quelque tems qu'il étoit en Macédoine, quand cette Lettre lui fut écrite, puisque Cicéron avoit déja appris tant de choses d'Antoine. Ces reproches-là, & les mauvaises affaires dont il le menace, seront expliquées dans la suivante à Atticus : car ces deux Lettres se servent réciproquement de Commentaire.

Mais quand je n'aurois pas eu cette raison pour insérer celle-ci dans ce Recueil, elle m'a paru assez singuliére en elle-même pour meriter d'y avoir place. Il me semble, que ce n'est pas une chose indigne de la curiosité des honnêtes gens de voir, en quel cas, & de quelle maniere, un aussi honnête homme que Cicéron se croyoit en droit de reprocher les services qu'il avoit rendus. Il est bien naturel que les gens, qui sont les plus ardens à en rendre de considerables, soient aussi les plus sensibles à l'ingratitude. Ce que j'en dis n'est pas faute de sçavoir que les reproches de cette nature sont communement desapprouvés, mais ce n'est pas par les ames reconnoissantes.

I. *Après avoir soutenu, comme j'ai fait, votre bien, votre réputation, & votre dignité.*] On a déja vu comment Antoine devoit plus qu'il n'avoit (1). On verra par la suivante, que Cicéron lui avoit prêté des sommes considérables ; & c'est de quoi il veut parler ici. Car il falloit que ce fut pour se délivrer d'autres créanciers moins traitables, & moins secrets, afin de pouvoir cacher le mauvais état de ses affaires, qui avoit été cause qu'on l'avoit chassé une fois du Senat, & cela fait voir la conséquence de ce service.

Mais, quelque grand qu'il paroisse, ce n'étoit pourtant rien en comparaison d'un autre dont Cicéron entendoit sans doute aussi parler en cet endroit, & qu'il a la générosité de ne pas reprocher plus clairement. Antoine étoit si fortement soupçonné de s'être entendu avec Catilina, qu'il en fut accusé dans les formes plusieurs années après. On crut même que la goutte qui lui prit à point nommé, quand il fallut donner bataille à ce méchant (2) homme, contre qui il commandoit l'Armée de la République, fut une feinte dont il s'avisa, pour se dispenser de commander lui-même ce jour-là, afin de ménager Catilina jusqu'au bout, & de peur de le faire parler. Comme la rencontre de son Consulat rendoit cette complicité plus criminelle, qu'elle n'auroit été en toute autre conjoncture, il eût été bien facile à Cicéron de le perdre avec les autres coupables, s'il n'avoit pas mieux aimé le sauver. On ne pouvoit pas avoir rendu un plus grand service, ni le reprocher avec plus de moderation.

II. *Je dis qu'on m'a rapporté, & non pas que j'ai découvert, afin de ne me pas servir de ce terme, qu'on dit que vous m'accusez mal-à-propos d'employer en toute rencontre.*] Cicéron n'avoit presque découvert la Conjuration de Catilina que par des avis secrets, dont il avoit été obligé de cacher les Auteurs au Public, de peur de les commettre : il s'étoit souvent servi de ce terme, *j'ai découvert*, en rapportant ces avis au Senat, & au Peuple, *comperisse*. Or, quoique la suite eut toujours justifié ces avis anonymes qui sauvérent l'Etat ; cependant, comme cette maniere de proposer des Accusations capitales étoit nouvelle, & contre toutes les formes usitées, ses ennemis la tournérent en ridicule, & la lui reprochérent toujours depuis, comme un artifice cruel dont il s'étoit servi, pour avancer sans preuve tout ce qu'il lui plaisoit contre qui il lui plaisoit. Après le soupçon qu'on avoit eu contre Antoine au sujet de Catilina, il étoit encore moins prudent qu'honnête à lui, de donner dans cette mauvaise plaisanterie.

(1) *Lettre X. Remarque VI.* (2) *Dio. l. 37.*

III. *Le Sénat & le Peuple Romain sont témoins des devoirs d'amitié tout particuliers que je vous ai rendus.*] Cicéron entendoit parler de la renonciation qu'il avoit faite en pleine Assemblée du Peuple en faveur d'Antoine, au Gouvernement de Macédoine qui lui étoit échu par le sort, & qu'Antoine souhaitoit passionnément, parce qu'il y avoit déja commandé en qualité de Questeur. Voilà les obligations qu'il avoit à Cicéron : on verra dans la Lettre suivante sa reconnoissance.

LETTRE DOUZIE'ME.

An de Rome DCXCII. le premier Janvier. De Rome en Gréce.

ANTOINE (*I*) ne se presse pas de me payer. Son Ami Cornélius n'est point revenu trouver ma femme. Je crois que je serai obligé de recourir aux Banquiers Considius (*II*), Axius, ou Silicius ; car pour votre oncle Cécilius, ses plus proches n'en peuvent tirer un sol qu'à douze pour cent (*III*). Mais pour revenir à Antoine, je n'ai jamais vu de procédé plus étourdi, plus artificieux, ni plus capable de mettre la patience à bout, que le sien. *J'envoie*, dit-il, *mon Affranchi pour vous satisfaire ; J'en ai chargé Titus.* Ce ne sont que défaites & que remises. Mais peut-être qu'à quelque chose malheur est bon (*IV*) ; car les Avantcoureurs de Pompée m'ont dit, que quand Pompée sera arrivé, il demandera hautement qu'on rappelle ce Brouillon de la Province qu'il gouverne (*V*) ; & le Préteur en fera la proposition au Peuple en même tems. Cette cause sera de telle nature, que je ne pourrois la défendre sans être blâmé également de la multitude, & des gens de bien ; & ce qui est encore plus fort, c'est que je n'en ai nulle envie. Voilà en quel état est cette affaire. Je vous la mande exactement, afin que vous examiniez bien ce qui en est.

J'ai un méchant homme d'Affranchi en Hilarus, qui tient vos livres de compte, & de qui vous êtes le Patron (*VI*). Le Truchement (*VII*) Valérius m'a donné, & Chilius me l'écrit aussi, qu'il

qu'il eſt avec Antoine, lequel donne à entendre, que j'ai part à l'argent qu'il amaſſe (*VIII*) ; à telles enſeignes, que j'ai un Affranchi près de lui pour prendre ſoin de nos intérêts communs. Quoique je n'en veuille rien croire, cela n'a pas laiſſé de me toucher beaucoup ; car il faut qu'il ſoit échapé à Antoine quelque parole qui ait donné occaſion à ce diſcours. Informez-vous un peu de ce qui en eſt : voyez, approfondiſſez, & ſi cela ſe peut, éloignez ce fripon-là, à quelque prix que ce ſoit. Valérius dit qu'il tient la choſe de Cneus Plancius. Je vous écris tout, afin que vous puiſſiez mieux l'éclaircir.

Au reſte, par tout ce que j'apprens de Pompée, il paroît que je n'ai pas un meilleur Ami. Son divorce avec ſa femme Mutia eſt approuvé de tout le monde (*IX*).

Vous aurez ſçu, ſans doute, comment Publius Clodius (*X*), le fils d'Appius, a été ſurpris déguiſé en femme chez Caïus Céſar (*XI*), au Sacrifice qui s'y faiſoit pour le Peuple (*XII*) ; & qu'il s'en eſt ſauvé par le moyen d'une Eſclave qui l'a fait ſortir. C'eſt un grand ſcandale, dont je ne doute point que vous ne ſoyiez affligé. Je n'ai rien de plus à vous écrire, & même je n'ai pas l'eſprit aſſez tranquille pour m'entretenir plus long-tems avec vous ; car il m'eſt mort un aimable garçon, nommé Soſitheus, qui me ſervoit de Lecteur (*XIII*) : & j'en ſuis plus touché, qu'il ne ſemble que je devrois l'être pour la perte d'un Eſclave. Ne manquez pas à m'écrire ſouvent. Si vous n'avez rien à me mander, écrivez-moi tout ce qui vous viendra au bout de la plume. Le premier Janvier ſous le Conſulat de Marcus Meſſala, & de Marcus Piſon.

REMARQUES.

PLuſieurs Commentateurs conjecturent avec raiſon, que cette Lettre n'eſt pas la premiere que Cicéron écrivit à Atticus, depuis leur derniere ſéparation. On le conjecturera comme eux, ſi on la compare avec la premiere de ce Volume, où il paroît ſi clairement que c'étoit auſſi la premiere que Cicéron lui écrivoit depuis qu'ils ne s'étoient vus, au lieu que celle-ci n'en marque pas la moindre choſe. Au contraire, il ſemble en pluſieurs endroits qu'elle en ſuppoſe une précédente.

I. *Antoine.*] Il y a dans le Latin *Teucris illa, cette Troienne.* De ſçavoir ſur quel fondement Cicéron l'appelle ainſi,

il est fort difficile. Toutes les conjectures que les Commentateurs en apportent sont si peu plausibles, que le Lecteur me doit sçavoir gré de ne lui en pas faire part. Du moins sçais-je bien, que je me suis fort ennuyé à les examiner avec le soin que j'ai été obligé de faire, dans l'espérance d'y trouver quelque chose qui me servît. On sçait bien que ces sortes de sobriquets se donnent ordinairement par rapport à des choses si particuliéres, & si attachées au tems, & à la personne qu'ils désignent, qu'il est bien mal aisé que la raison s'en trouve dans les Livres. C'est bien assez qu'on y puisse reconnoître surement à quelque marque ce qu'il faut entendre par ces faux noms

J'appelle celui-ci un sobriquet, & non pas un mot de jargon, comme la plupart des Commentateurs ont cru qu'il étoit, faute de considérer qu'il n'y a point d'apparence que Cicéron voulût cacher à tout autre qu'à Atticus, de qui il vouloit parler sous ce nom-là, ce qui est le but des mots de jargon, puisque la suite de la Lettre fait voir aussi clairement que c'est d'Antoine, que s'il le désignoit par son propre nom. C'est de quoi tous les Commentateurs conviennent sans hésiter, excepté l'un des meilleurs, qui est si éloigné d'en convenir, qu'il *admire comment les autres le peuvent croire* (1); ce que je rapporte, comme un exemple mémorable des travers ausquels les plus estimables de ces gens-là sont sujets, puisqu'il y a assurément beaucoup plus de raison *d'admirer*, que celui-là en ait pu douter.

II. *Considius.*] Pendant la Conjuration de Catilina, la confusion fut si grande, que les plus riches ne pouvoient trouver dequoi payer les intérêts de ce qu'ils devoient, non pas même en vendant du bien à vil prix. Ce Considius, à qui il y a apparence que tout le monde devoit, vu les sommes exorbitantes qu'il négocioit, touché de cette disette générale, déclara publiquement qu'il ne demanderoit à personne, ni intérêt, ni principal, tant que le trouble dureroit, & il en fut remercié par un Sénatus-consulte fait exprès. *Valer. Maxim. l.* 4. *c.* 8.

III. *Pour votre oncle Cécilius, ses plus proches n'en peuvent tirer un sol, qu'à douze pour cent.*] Il y a dans le Latin *à un pour cent, centesimis*; mais c'est la même chose: car on payoit les intérêts par mois, & non par année comme nous; ainsi cela vouloit dire le centiéme de la somme chaque mois, & par conséquent douze pour cent au bout de l'année (2). On voit bien que cette usure passoit pour exorbitante, & que l'oncle d'Atticus étoit un étrange homme en matiere d'intérêt comme on a déja vu plus haut (3). Car la Loi des douze Tables (4), confirmée longtems après par les Tribuns (5), avoit réglé les usures à un pour cent par an, ce qui s'appelloit *unciarium fœnus*; & même un tems fut qu'on les régla encore à la moitié moins. Mais j'avoue que je ne puis comprendre ce que dit Tacite, qu'une fois on les défendit entiérement, n'y ayant rien de plus nécessaire; & par conséquent de plus innocent en tout sens dans un Etat, pourvu qu'elles aient des bornes équitables, réglées par autorité publique, sans aucune exception & sans aucune distinction. Si Rome Païenne a subsisté quelque tems sans aucune usure, il faut nécessairement que la charité y fût plus grande que dans Rome Chrétienne, & qu'on y observât mieux que parmi nous ce noble conseil, *Prêtez sans intérêts*, Mutuum date nihil inde sperantes.

IV. *A quelque chose malheur est bon.*] Il y a dans le Texte, le commencement d'un Vers de Ménandre, dont le sens entier & littéral est: *Le hazard y pourverra mieux que nous.* J'ai cru que le proverbe François, que j'ai mis à la place, rendoit bien aussi naïvement le sens de Cicéron.

V. *Pompée quand il sera arrivé, demandera hautement qu'on rappelle ce brouillon de la Province qu'il gouverne.*] Comme il ne paroît aucune inimitié personnelle entre Pompée & Antoine, il faut que Pompée eût reçu de grandes plaintes contre lui, en passant par son Gouvernement pour revenir d'Asie.

VI. *J'ai un Affranchi de qui vous êtes le Patron.*] Il paroît par-là, que quand un Esclave étoit affranchi, quoiqu'il demeurât naturellement sous la protection

(1) *Miror quid doctissimis viris in mentem venerit. Franciscus Junius.*
(2) *Joan. Frid Gronov. l.* 3. *de pecuniâ vetere. c.* 13.
(3) *Let. X. vers la fin.* (4) *Tacit. Histor. l.* 5. (5) *Tit. Liv. l.* 7.

de son Maître, il ne laissoit pas de se choisir encore un autre Patron ; peut-être pour une marque authentique de la liberté parfaite dont il jouissoit, n'y en ayant un meilleur usage, que de se mettre sous la protection de qui on vouloit.

VII. ***Truchement.***] Il y en avoit un en titre d'Office, pour interpréter au Sénat les discours des Ambassadeurs, qui ne sçavoient pas parler Latin ; & les Magistrats qui commandoient dans les Provinces, en avoient aussi pour expliquer leurs ordres aux Provinciaux, parce qu'il étoit défendu à ces Magistrats de parler autrement que Latin dans toutes leurs fonctions. Témoin Cicéron, qui raconte, qu'il lui fut reproché par le Préteur de Sicile, d'avoir parlé Grec dans le Sénat de Syracuse. *Verrin.* 4. *Valer. Maxim. l. c. & art.* 2.

VIII. *Antoine donne à entendre que j'ai part à l'argent qu'il amasse.*] Il faut que l'on eût découvert que Cicéron lui avoit prêté des sommes considérables, & qu'il vouloit en être payé, puisqu'Antoine prenoit prétexte là-dessus pour faire des concussions.

IX. *Son divorce avec sa femme Mutia*, &c.] A son retour de la guerre de Mithridate, & dans le tems de cette Lettre, qu'il ne faisoit qu'aborder en Italie, il apprit tant de choses du commerce scandaleux qu'elle avoit eu avec César pendant son absence, qu'il ne crut pas pouvoir la garder davantage avec honneur. Il n'attendit pas même qu'il fût à Rome pour la répudier ; quoiqu'il en eût deux fils, & une fille, & c'est tout ce qu'il eut jamais d'enfans ; mais elle ne laissa pas de trouver un autre mari de meilleure Maison que lui, puisqu'il étoit frere de sa précédente femme : tant ces grands hommes étoient traitables sur cette matiere. Il y a apparence que la facilité du divorce contribuoit beaucoup à cette indulgence. *Plutarc. in Pomp. c.* 12. *Sueton. in Cæsar. c.* 50.

X. ***Publius Clodius.***] C'est l'Accusateur de Catilina, duquel il a été parlé sur l'onziéme Lettre, Remarque II. & qui devint depuis plus illustre par l'amitié de Cicéron.

XI. *A été surpris déguisé en femme chez Caius César.*] Autre exemple mémorable de l'infidélité des femmes, & d'autant plus fort, qu'au lieu que Pompée fut trahi par la sienne, pendant son absence, César fut trahi sous ses yeux, & en face, pour ainsi dire. Cependant, il n'avoit que trente-neuf ans ; il étoit l'homme du monde le mieux fait, le plus aimé des Dames, & du plus rare mérite qui ait jamais été. Il étoit de la branche Patricienne, de l'ancienne & illustre Maison de Jules, de laquelle j'ai parlé au sujet de son cousin Lucius César. Cette branche étoit la moins illustre de toutes jusqu'à lui, puisqu'il n'y paroît autre Charge que celle de Préteur, que son pere & son oncle avoient eue. Il avoit exercé la même Charge l'année précédente comme je l'ai déja dit (1), & il étoit grand Pontife pour toujours, depuis environ un an. *Suet. in Cæsar. c.* 45. & 50.

XII. *Au Sacrifice qui s'y faisoit pour le Peuple.*] C'étoit dans la maison de César, en qualité de Grand Pontife, & par les mains de sa femme, que se devoit faire tous les ans un Sacrifice à la *Bonne Déesse* (2). Par cette bonne Déesse on entendoit *la Terre* (3), & c'est pourquoi on lui sacrifioit *pour le Peuple*, à qui rien n'est plus cher, avec raison, que les fruits de la Terre. Cela n'empêchoit pas qu'on n'entendît aussi à Rome par cette même Divinité, une ancienne Reine d'Italie nommée Fauna (4) : car la plupart des Dieux du Paganisme avoient un double rapport de cette sorte ; & voici quelle en étoit l'occasion.

Il est certain que dans les premiers tems, tous les cultes se rapportoient à des êtres matériels (5) comme le Ciel, les Astres, la Terre, la Mer, les Bois, les Fleuves, & autres semblables, que les premiers hommes croyoient grossiérement être les seules causes de tout le bien, & de tout le mal qui arrive dans le monde. Mais comme le progrès de l'opinion n'a point de bornes, quand une fois on a franchi les bornes de la nature, la vénération religieuse qu'on avoit conçue pour ces êtres, s'étendit bientôt avec plus de raison aux personnes qui avoient inventé le culte, & qui

(1) *Lett. X. Remarque XII. Lettre à Métellus*, *Remarque X.*
(2) *De Haruspic. Resp. & pro Domo.* (3) *Plutarc. in Cæsar. c.* 3.
(4) *Macrob. l.* 1. *Saturn. c.* 12. (5) *Vossius l.* 1. *de orig. & prog. Idolol.*

avoient ſçu le perſuader. Cette vénération augmenta inceſſamment dans la ſuite des Siécles, par le reſpect que l'Antiquité imprime, & par le relief qu'elle donne a toutes choſes : & comme les hommes ont toujours eu un penchant naturel a *imaginer les Dieux ſemblables à eux*, par la raiſon que Cicéron explique ailleurs (1) *que rien ne paroit ſi excellent à l'homme même*, on vint peu-a-peu, non ſeulement à diviniſer les Inventeurs de ces cultes, mais encore à les confondre avec les Divinités qu'ils avoient inventées. De-la vient qu'on honoroit la même en divers endroits du Monde ſous des noms différens, comme tous les Mythologiſtes en conviennent, parce que c'étoient les noms des illuſtres perſonnes, qui en avoient chacune introduit le culte en ces divers Pays. Il y a donc apparence, que ç'avoit été cette Fauna, qui avoit inventé la premiere le culte de la Terre, du moins en Italie, puiſqu'on l'y confondit depuis avec cette Divinité. Elle l'appella la Bonne Déeſſe, par excellence, avec le plus juſte ſujet du monde, puiſqu'il n'y en a point qui faſſe plus de bien aux hommes.

Quand le ſexe de cette Reine n'auroit pas ſuffi, pour faire imaginer cette Divinité plutôt femelle que mâle, puiſqu'on les confondoit enſemble ; ce qui porte des fruits, comme la Terre, a une reſſemblance ſi naturelle avec la femme plutôt qu'avec l'homme qu'il n'en faudroit pas chercher d'autre raiſon; & c'eſt auſſi apparemment pourquoi les femmes étoient chargées ſeules de cette cérémonie, & que les hommes en étoient exclus.

Cette excluſion pouvoit bien venir auſſi, de ce que la Tradition portoit, que cette dévote Reine étoit ſi chaſte, que jamais autre que ſon mari ne la vit, ni ne ſçut ſon veritable nom ; celui de Fauna ne lui ayant été donné dans la ſuite des tems, qu'à cauſe que ſon mari s'appelloit Faunus. C'étoit donc pour honorer la mémoire de ſa pudeur, que ſes Myſtéres furent interdits à tout mâle (2), ſans en excepter le Grand Pontife même chez qui on les célébroit, & qui préſidoit à tous les autres : car il étoit obligé d'abandonner ſa maiſon avant qu'on les commençât, & d'emmener avec lui tous les mâles qui y étoient, de quelque eſpéce qu'ils fuſſent. Il y a apparence que les rats étoient exceptés. On cachoit même les peintures, qui repréſentoient quelque animal de ce ſexe (3) ; les Veſtales y étoient appellées ; le Myrte étoit ſeul défendu entre toutes les plantes dont la maiſon devoit être ornée, parce qu'il eſt conſacré à Venus, & la cérémonie ne commençoit qu'avec la nuit, pour plus grande aſſurance qu'elle ne fût vue que de ceux qui devoient la voir.

De ſçavoir au juſte en quoi elle conſiſtoit, c'eſt ce que la ſuperſtitieuſe Antiquité, plus fidéle à ſes devoirs ridicules, que nous ne le ſommes aux plus ſaints des nôtres, a caché à notre curioſité avec un ſoin ſi religieux, comme ſa croyance l'y obligeoit, qu'on n'en ſçauroit rien dire de certain. Il paroît ſeulement, qu'on y égorgeoit entr'autres victimes, une Truie (4) ; qu'on s'y ſervoit des feux ſacrés, qu'apparemment les Veſtales y apportoient ; qu'on y faiſoit quelque ſorte de feſtin ; qu'on ornoit le lieu du Sacrifice beaucoup plus de pampres de vigne que des autres plantes, la tête de la Statue de la Déeſſe étant même couverte d'un cep qu'on faiſoit paſſer par deſſus ; & qu'on y expoſoit entr'autres choſes une bouteille de vin bien envelopée (5), comme le plus noble des fruits de la Terre. Mais, parce que cette liqueur n'étoit guéres à l'uſage des femmes, on obſervoit par bienſéance de l'appeller du lait, & non pas du vin.

Cette dévotion étoit ſi révérée entre toutes les autres, qu'on la nommoit par excellence les Myſtéres (6), comme j'ai dit (7) qu'on nommoit en Gréce ceux de Cerès, qui dans le fond étoient la

(1) *Quia mirum ſi hoc natura præſcripſit, ut nihil pulchrius quàm hominem putaret, eam eſſe cauſam ut Deos hominum ſimiles putemus. De natur. Deor. l. 1.*

(2) *Tibul. l. 1. Propert. l. 4. Ovid. l. 3. de art. amandi.*

(3) *Senec. l. 16. Epiſt. ad Lucilium. Velari pictura jubetur quæcumque alterius ſexus imitata figuram eſt*, *Juvenal. Sat. 6.*

(4) *Teneræ placant abdomine porcæ. Juvenal. Sat. 2.*

(5) *Plutarc Quæſt. Rom. 20. Ovid. Faſtor. l. 5.*

(6) *L. 6. Epiſt. 1. ad Atticum.* (7) *Lettre IV. Remarque derniere.*

même chose. Elle étoit si ancienne, qu'elle se pratiquoit déja à Rome du tems des Rois; & il étoit si défendu aux hommes d'y assister, qu'on étoit persuadé, que si quelqu'un l'eût vue, fût-ce par mégarde, il seroit devenu aveugle aussi-tot (1). Mais Clodius désabusa bien le monde de cette erreur, puisqu'il n'en voyoit pas moins clair après avoir vu ce Sacrifice; & c'est sur quoi Cicéron dit ailleurs, qu'il ne falloit pas s'étonner qu'on se fut trompé dans cette opinion, étant impossible de sçavoir de quelle peine les Dieux punissoient un crime, que personne n'avoit commis jusqu'alors (2).

Cette Fête devoit par son institution se célébrer le premier jour de Mai; mais il paroît d'ailleurs aussi bien que par la date de cette Lettre, que le tems en étoit changé, ou mal observé, puisqu'elle se faisoit quelquefois, comme celle-ci, les derniers jours de l'année. L'honnête Sacrificatrice dont le Galant prenoit si bien le tems, s'appelloit Pompeïa (3); elle étoit fille d'un Quintus Pompeïus Rufus, de même Maison, mais d'une autre branche que le grand Pompée, & d'une fille du Dictateur Sylla. Comme cette Aventure fut d'une conséquence toute extraordinaire, j'ai cru devoir en expliquer la grièveté le plus exactement qu'il m'a été possible. Il est certain, à le bien prendre, que les suites qu'elle eut, portérent le premier coup mortel à la Liberté de la République. On verra, dans ces Lettres, l'occasion qu'elle fournit à ceux qui vouloient tout bouleverser, de s'autoriser au mépris des plus saintes Loix, & l'enchaînement incroyable des incidens divers & pernicieux ausquels elle donna naissance.

XIII. *Il m'est mort un aimable garçon, nommé Sositheus, qui me servoit de Lecteur, & j'en suis plus touché qu'il ne semble que je devrois l'être, &c.*] Cette sensibilité, *pour la perte d'un esclave*, paroîtra étrange à ceux qui se les imaginent comme les valets de notre tems. Mais on en sera moins surpris, si l'on considére, qu'un esclave étoit alors un bien comme un autre, qu'on tâchoit de rendre le meilleur, & le plus précieux qu'on pouvoit, par tous les moyens imaginables. Lors donc que parmi le grand nombre, que les Romains en avoient du tems de Cicéron, il s'en trouvoit de bien nés, comme il étoit impossible qu'il ne s'en trouvât pas, & qu'un aussi habile homme que lui s'étoit appliqué à les élever avec tout le soin nécessaire pour en faire d'honnêtes gens; il est facile de juger quelle douleur c'étoit que d'en perdre quelqu'un de cette sorte. Pour exprimer jusqu'où alloit ce soin, il suffit de dire que les Maîtres en prenoient autant que de leurs enfans, parce qu'ils les regardoient aussi bien que leurs enfans, comme des personnes dont le mérite leur appartenoit en quelque sorte, & avec qui ils avoient une liaison nécessaire & perpétuelle. La seule différence étoit, que n'ayant pas pour les esclaves la pernicieuse indulgence que la nature inspire à la plupart des peres pour les enfans, les esclaves étoient beaucoup mieux élevés. Il est visible que c'étoit un avantage réciproque, & même plus grand en quelque sorte du côté de l'esclave, que du côté du Maître, puisqu'il est encore plus avantageux de devenir honnête homme, que d'être maître d'un honnête homme.

Mais les premiers Empereurs Chrétiens, qui abolirent les servitudes, ne firent pas ces considérations. Comme la charité, encore fervente alors, rendoit tous les Fidéles, esclaves les uns des autres, ces bons Princes crurent sans doute qu'elle suppléeroit toujours aux utilités dont l'esclavage étoit dans le Paganisme. Ils ne prévoyoient pas que cette divine vertu se dût refroidir si fort; & ils furent apparemment les derniers à s'en appercevoir. Car comme les Loix qui défendent la servitude forcée, n'empêchent pas la volontaire, quelque libres que les esclaves devinssent par ces Loix à l'égard du reste du monde, l'ambition & l'intérêt exceptoient les Princes de la régle générale, & tout ce qui les approche est toujours demeuré esclave pour eux.

(1) *Quis ante te sacra illa vir sciens viderat, ut quisquam pœnam quæ sequeretur illud scelus scire posset?*

(2) *De Haruspic. resp.* (3) *Sueton in Cæsar. c. 6.*

LETTRE TREIZIE'ME.

Même Année DCXCIII. encore de Rome en Gréce.

J'AI déja reçu trois Lettres de vous ; l'une par Marcus Cornélius que vous lui donnâtes, à ce que je crois aux trois Tavernes (*I*) ; une autre par votre Hôte de Canusium (*II*) ; & la troisiéme datée du Vaisseau où vous vous êtes embarqué, lorsqu'on venoit de lever l'ancre (*III*). Toutes trois sont fort éloquentes, écrites très-purement, avec tous les agrémens de votre politesse, & avec toutes les marques de votre amitié : vous ne pouviez pas m'inviter plus fortement à vous répondre ; mais je ne l'ai pas fait plutôt, faute d'une commodité fidéle : car des Lettres de quelque conséquence, sont un fardeau dont peu de gens se chargent aujourd'hui, qui ne s'en soulagent en les ouvrant. Ajoutez à cela que je ne suis pas averti de tous ceux qui vont en Epire. Je compte que vous ne vous serez arrêté dans votre Amalthée (*IV*), que le tems nécessaire pour vous préparer à aller solliciter le payement des sommes qui vous sont dues à Sicyone (*V* & *VI*). Je n'en suis pas pourtant certain, ni quand vous irez trouver Antoine, ni combien vous serez en Epire. Ainsi, je n'ose confier des Lettres un peu libres, ni à des Achaïens, ni à des Epirotes. Il est néanmoins arrivé des choses depuis votre départ, qui valent bien la peine d'être mandées ; mais je ne veux pas les exposer à être interceptées, ou perdues, ou vues seulement par quelqu'autre que vous.

Vous sçaurez premiérement, que l'on ne ma pas fait opiner le premier (*VII*), & qu'on m'a préféré le Pacificateur des Allobroges (*VIII*) ; quoique le Sénat en ait murmuré ; mais pour moi, je n'en avois nul chagrin. Car cela me dispense d'avoir aucun égard pour un méchant homme (*IX*), & j'en suis plus

libre pour ſoutenir, malgré lui, le rang que je tiens dans la République. Ajoutez, qu'il eſt preſque auſſi honorable d'opiner le ſecond (*X*), & cela n'oblige à aucune reconnoiſſance pour le Conſul. Catulus (*XI*) parla après moi ; & Hortenſius (*XII*), ſi vous le voulez encore ſçavoir, opina le quatriéme.

Quant à ce Conſul, c'eſt un petit méchant eſprit, chagrin, railleur, ſans rien dire de riſible, & plus plaiſant par ſa figure, que par ſes bons mots. Il ne fait rien de ſon chef, & il eſt gouverné abſolument par les Grands de ſon Parti. La République n'a aucun bien à en attendre ; il ſeroit bien fâché d'en faire ; ni auſſi aucun mal à en craindre, parce qu'il n'en a pas la hardieſſe. Mais ſon Collégue (*XIII*) me traite fort honorablement ; il aime & ſoutient le bon Parti ; auſſi ne s'accordent-ils pas bien.

Je crains que cette vilaine affaire n'ait de grandes ſuites. Vous avez ſçu ſans doute, qu'on trouva un homme déguiſé en femme chez Céſar, lorſqu'on y ſacrifioit pour le Peuple. Les Veſtales recommencérent le Sacrifice, & Quintus Cornificius (*XIV*), en parla au Sénat. Je ſuis bien aiſe de vous dire que ce fut lui qui mit cette matiere ſur le tapis, de peur que vous ne croyiez que ce fût quelqu'un de nous. L'affaire a été renvoyée enſuite par les Peres aux Pontifes, qui ont jugé que c'étoit un crime. Les Conſuls l'ont propoſée après au Peuple par ordre du Sénat pour en faire informer ; & Céſar a répudié ſa femme (*XV*). Le Conſul Piſon, Ami particulier de Clodius, fait tout ce qu'il peut pour faire refuſer par le Peuple cette même propoſition, qu'il lui fait par ordre du Sénat, & en faveur de la Religion. Son Collégue paroît vigoureux & ſévére juſqu'ici : mais les honnêtes gens ſont détournés par les ſupplications de Clodius de prendre connoiſſance du fait ; & cependant, il ſe pourvoit d'hommes de main. Moi-même, qui paroiſſois d'abord ſi implacable (*XVI*), je deviens plus traitable

tous les jours ; Caton (*XVII*) ſeul ne ſe relâche point. En un mot, je crains bien que la négligence des gens de bien, & la protection des méchans dans cette affaire, ne cauſent de grands maux à la République.

Quant à votre Ami, vous ſçavez qui je veux dire, celui dont vous m'avez écrit, qu'il commence à me louer quand il n'oſe plus me blâmer ; il m'affectionne beaucoup, à ce qu'il marque, me ſoutient, m'aime, me loue ouvertement pendant qu'il me porte envie en ſecret ; mais en ſorte pourtant que tout le monde s'en apperçoit. Il n'y a ni civilité, ni ſincérité, ni honnêteté envers le public, dans toute ſa conduite ; rien de noble, rien de vigoureux, rien de franc (*XVIII*). Mais une autre fois je vous en écrirai plus en détail ; car je ne ſuis pas encore aſſez bien informé de tout, & je n'oſe pas confier une Lettre de matieres ſi importantes au faquin qui vous porte celle-ci.

Les Préteurs n'ont pas encore tiré leurs Provinces au ſort ; l'affaire en eſt au même point où vous l'avez laiſſée. Je mettrai dans mon Oraiſon la Topographie que vous ſouhaitez de Miſene & de Pouſſol (*XIX*). Je m'étois bien déja apperçu que je m'étois trompé en datant du troiſiéme Décembre. Pour vous dire la vérité, ce que vous louez dans mes Oraiſons me plaiſoit déja beaucoup, quoique je n'oſaſſe pas l'avouer ; mais, puiſque vous êtes content, je le trouve encore meilleur (*XX*) que je ne faiſois. J'ai ajouté quelque choſe à celle contre Métellus (*XXI*) ; je vous en enverrai un exemplaire, puiſque votre amitié pour moi vous a rendu curieux de Piéces d'Eloquence.

Que vous dirai-je encore ? Ce que je vous dirai ? Le Conſul Meſſala a auſſi acheté une maiſon, c'eſt celle d'Autronius, trente-deux mille ſept cens quarante trois livres (*XXII*). Vous demanderez peut-être ce que cela m'importe. C'eſt que je prétens que cet achat, que perſonne ne déſapprouve, juſtifie le mien

mien (*XXIII*). On commence à comprendre, qu'il eſt permis de ſe ſervir de la bourſe de ſes Amis, même pour des acquiſitions, quand elles ſont autant d'honneur que celle de Meſſala & la mienne. L'affaire d'Antoine n'avance guéres ; j'en ai pourtant quelque eſpérance. Je vous recommande ce dont je vous ai prié. Je vous écrirai plus librement au premier jour. Le 25 Janvier ſous le Conſulat de Piſon & de Meſſala.

Remarques.

I. *Trois Tavernes.*] C'étoit un lieu où les Voyageurs s'arrêtoient volontiers, entre Rome & Capoue, ſur le grand chemin d'Appius, qui étoit celui de Brunduſe pour aller en Gréce. Il en eſt parlé aux Actes des Apôtres, Ch. 28.

II. *Votre hôte de Canuſium.*] Ville de la Pouille ſur le même chemin, au bord de la riviere d'Aufide, & près du fameux Bourg de Cannes. Le mot d'*hôte* ne veut pas dire en cet endroit un cabaretier, mais quelque habitant du lieu, chez qui Atticus avoit coutume de loger ; car il n'y avoit guéres de perſonnes de condition qui fuſſent réduites alors à loger dans les hôtelleries. Il eſt à croire que la plus légére connoiſſance, ou habitude éloignée ſuffiſoit, pour aller chez les gens ; & il eſt étrange, que cet uſage, qui eſt peut-être la plus noble des charités, & qui étoit ſi ordinaire parmi les Païens, ſoit ſi fort aboli parmi les Chrétiens, qui font une profeſſion particuliére de cette vertu. Il ſemble d'abord que ce n'en ſeroit pas une de l'exercer, comme les Anciens, envers des voyageurs qui ne ſont pas dans l'indigence : mais on ne conſidére pas, que ces voyageurs, quelque riches qu'ils ſoient, ne peuvent guéres trouver pour de l'argent en pays étranger un logement auſſi commode que celui que les honnêtes gens du lieu pourroient leur donner, ſi c'étoit encore la coutume ; & qu'ainſi la dépenſe qu'on feroit à les loger gratuitement comme autrefois, ſeroit, à le bien prendre, une charité auſſi véritable, & auſſi bien placée quoiqu'envers des gens riches, que la plupart des aumônes qui ſe font à bien des pauvres.

III. Du Vaiſſeau.] *Il y a dans le Latin* Phaſelis, *ce qui ſignifioit une ſorte de bâtiment à voile, & à rame, qui tenoit du vaiſſeau de charge, & de la galére. On croit qu'il étoit nommé de cette ſorte, pour avoir été inventé à Phaſelis, Ville de Pamphylie, fameuſe pour avoir ſervi long tems de retraite aux Corſaires. Cela feroit croire que c'étoit quelque eſpéce de brigantin, mais j'ai cru plus ſûr de me ſervir du terme général de* Vaiſſeau.

IV. *Votre Amalthée.*] C'étoit le nom d'une maiſon de campagne d'Atticus, en Gréce, qu'il avoit apparemment appellée de cette ſorte, pour ſignifier que tout y abondoit : car on ſçait bien que ce mot d'*Amalthée* ſe prend pour *abondance* ; parce que c'étoit le nom d'une chévre (*) qui nourrit Jupiter de ſon lait, en reconnoiſſance de quoi il donna à l'une de ſes cornes cette propriété merveilleuſe d'avoir tout ce qu'on pouvoit ſouhaiter.

V. Vous préparer à aller ſolliciter le payement des ſommes, qui vous ſont dues à Sicyone.] *Cicéron compare ces préparatifs d'Atticus à ceux d'un Général d'Armée qui auroit voulu aſſiéger cette Ville :* Cæſis apud Amaltheam tuam victimis, ſtatim eſſe ad Sicyonem oppugnandam profectum. *Ce qui veut dire à la lettre ;* après avoir ſacrifié dans votre Amalthée, vous ſerez parti auſſitôt pour aller attaquer Sicyone. *Tout le monde ſçait que les Généraux de ce tems-là faiſoient toujours des Sacrifices quand ils partoient pour quelque expédition, & Cicéron feint qu'Atticus en faiſoit de même pour aller ſolliciter les Sicyoniens. Mais cette métaphore eſt tirée d'un peu*

(*) *Ovid. Faſt. l. 5. Diod. l. 4. c. 5. & l. 5. c. 2.*

trop loin, pour plaire en notre Langue, qui est délicate en figures; j'ai cru mieux faire de supprimer celle-ci & de me contenter d'en rendre le sens.

VI. *Sicyone.*] C'étoit une des plus anciennes Villes du Péloponnése dans l'Achaïe, pour ne pas dire la plus ancienne, entre Corinthe & Elis. Il en reste à peine quelques ruines.

VII. *L'on ne m'a pas fait opiner le premier.*] Quoiqu'il dépendît à la rigueur du premier Consul qui demandoit les opinions, de commencer par qui il lui plaisoit des Consulaires, il étoit pourtant de la bienséance, qu'il commençât par les plus considérables. Il faut que Cicéron eût opiné le premier l'année précédente en cette qualité, puisqu'il remarque, que cela ne continua pas de même celle-ci: car il rend compte ici de la premiere séance du Sénat, dans cette nouvelle année. Or cette premiere séance servoit à cet égard de régle aux autres; en sorte que le Consul observoit toute l'année en interrogeant, le même ordre qu'il avoit tenu cette premiere fois.

VIII. *Le Pacificateur des Allobroges.*] C'est le Pison de qui il est parlé dans la dixiéme Lettre. Il avoit été Consul six ans avant celle-ci, & Cicéron l'appelle ainsi par raillerie, à cause de quelques légers mouvemens qu'il y avoit eus parmi ces Peuples, pendant qu'il avoit gouverné la Gaule Narbonnoise, dans laquelle ils étoient compris.

IX. *Un méchant homme.*] Cicéron entend par-là le Consul de cette année, qui lui avoit fait l'espéce d'affront dont il se plaint ici. Il s'appelloit *Marcus*, & étoit de la même illustre Maison *Calpurnia*, que le Pison de la Remarque précédente, & que le Gendre de Cicéron; mais il avoit été adopté par un Plébéien, nommé *Pupius*. Il étoit fort âgé, sçavant en Grec, & tenoit quelque rang parmi les Orateurs. *Cic. in Brut.*

X. *Il est presque aussi honorable d'opiner le second.*] Parce qu'on sçavoit bien que le premier rang étoit un rang de faveur, dépendant entiérement de la volonté du Consul; au lieu que le second rang étoit réglé par quelque raison qui ne dépendoit point de lui; mais je ne la sçais pas assez certainement pour la dire. Il faut qu'elle fût décisive en faveur de Cicéron.

XI. *Catulus.*] Il s'appelloit *Quintus*, & étoit d'une illustre Famille Plébéienne nommée *Luctatia*. Il s'étoit trouvé Consul à la mort de Sylla heureusement pour la République, qu'il sauva des attentats de son Collégue Lépidus qui vouloit briller. Le Capitole ayant été brulé depuis, c'étoit lui qui avoit la commission de le faire rebâtir, & qui eut l'honneur de le dédier. Il fut depuis Censeur, & Chef du Sénat. Il étoit très-sçavant en l'une & l'autre Langue; c'est ainsi qu'on parloit en ce tems-là, & l'on n'y faisoit pas moins de cas de la Latine, quoique vulgaire, que de la Grecque qui étoit celle des Doctes. Il étoit fils d'un des plus grands hommes de son tems, que Marius avoit fait mourir inhumainement dans les guerres civiles, & d'une femme d'un mérite fort distingué nommée Popilia, de qui il fit lui-même l'éloge funébre, ce qui étoit encore alors sans exemple. Enfin, quoiqu'il passât pour avoir été assez débauché dans sa jeunesse (1), c'étoit un si grand Personnage, que comme il s'opposoit à l'élection de Pompée, pour faire la guerre à Mithridate, & qu'il en alléguoit pour raison en pleine assemblée du Peuple (2), qu'il ne falloit pas exposer si souvent une vie si nécessaire à l'Etat, sur ce qu'il demanda à ce sujet, *Qui pourroit remplacer Pompée s'il venoit à y périr?* il lui fut répondu d'une commune voix: *Vous même.*

XII. *Hortensius.*] C'est le fameux Orateur de ce nom, qui s'appelloit *Quintus*, un peu plus âgé que Cicéron; car il avoit été Consul six ans avant lui. Il étoit d'illustre Maison, puisqu'il comptoit un Dictateur parmi ses Ancêtres. Il avoit épousé une sœur de Catulus, de qui je viens de parler.

XIII. *Son Collégue.*] Marcus Messala de l'ancienne & illustre Maison Patricienne des Valériens, Sabine d'origine, & qui venoit en droite ligne de Valérius, qui fut l'un des deux premiers Consuls avec le Brutus qui chassa les Rois.

XIV. *Cornificius.*] On ne sçauroit dire qui étoit cet homme-là, à moins que ce ne fût celui qui disputoit le Consulat à Cicéron (3); car il est certain que ce n'étoit pas un Consulaire, puisqu'après avoir dit *que ce fut lui qui*

(1) *Val. Max. l. 6. c. 9.* (2) *Pro lege Maniliâ.* (3) *Lettre X. Rem. VII.*

ouvrit le propos de l'affaire de Clodius, Cicéron ajoute, *de peur que vous ne croyiez, que ce fût quelqu'un de nous*, car cela veut dire ***quelqu'un*** des Consulaires.

XV. *César a répudié sa femme.*] Tout le monde sçait la belle réponse qu'il fit, quand il fut cité pour déposer en Justice sur cette affaire; *qu'il n'en avoit aucune connoissance.* Et comme on lui demanda là-dessus, *Pourquoi donc il avoit répudié sa femme? Parce que*, dit-il, ***je veux que tout ce qui m'appartient soit aussi exemt de soupçon que de crime*** (1). Il comprit qu'il étoit également de sa gloire de repousser cet outrage, & de ne s'en pas expliquer. Tout autre se seroit laissé emporter par son ressentiment, au-delà de ce que la bienséance permettoit, ou n'auroit pas témoigné tout le ressentiment qu'il étoit de bienséance qu'il témoignât. Il falloit une grande délicatesse d'esprit, pour trouver quelque tempérament entre deux devoirs si opposés; & un pouvoir bien absolu sur son cœur, pour se modérer dans une vengeance si légitime. C'étoit précisément ce qu'il y avoit de plus merveilleux dans son caractére. On le verra regner également dans toute sa conduite, jusqu'à ce que cet Empire souverain sur lui-même l'eût élevé à l'Empire du Monde.

XVI. Si implacable.] *Il y a dans le Latin* Licurgei, *& Cicéron s'y sert de ce terme, pour exprimer sa sévérité; parce que l'Orateur Athénien de ce nom étoit si violent dans ses Harangues, qu'on disoit, qu'il trempoit sa plume dans du poison au lieu d'encre. Mais comme cet Orateur est beaucoup moins connu, que le Législateur Lacédémonien de même nom, j'ai trouvé à propos de supprimer ce nom, de peur qu'on ne s'y méprît.*

XVII. *Caton.*] Son nom étoit *Marcus*, & celui de sa Maison *Portia.* Elle étoit Plébéïenne, originaire de Tusculum, & illustre par son Bisaïeul le fameux Censeur de même nom, dont la Vie est aussi dans Plutarque, Caton le Censeur, l'un des plus admirables hommes, s'il en faut croire Tite-Live, qui ayent jamais été, quoiqu'il aimât un peu trop le vin, & celui-ci avoit le même défaut. Ce grand Personnage s'étoit remarié fort vieux à la fille d'un de ses Cliens; & celui-ci venoit de ce mariage inégal. Tout le monde sçait, que c'étoit un Stoïcien outré, fort singulier dans ses habits, dans sa maniere de vivre, & dans toute sa conduite. On l'a vu dans la Lettre de Métellus, qui étoit Tribun du Peuple cette année-là. *Horat. l. 3. carm. Od. 21. Senec. de Tranquill. l. 1. c. 15. Plutarc. in Caton. Utic.*

XVIII. *Votre ami : il n'y a ni civilité, ni sincérité, ni honnêteté dans toute sa conduite, rien de noble, rien de vigoureux, rien de franc.*] Je n'avertirois pas que c'est Pompée de qui il est parlé ici, parce qu'on aura peine à le croire, & que la suite pourtant le fera assez voir, si cet endroit n'étoit pas singulier entre ceux qui lui sont désavantageux dans ces Lettres. Car il y paroît qu'Atticus en faisoit aussi peu de cas, que Cicéron témoigne d'en faire en plusieurs autres Lettres, puisqu'il en avoit écrit à Cicéron avec tant de mépris. Le portrait qu'on en fait ici est bien étrange, pour être le portrait du vainqueur de tant de Nations; mais la suite le justifiera si bien, qu'on ne sçauroit douter, qu'il ne soit tiré d'après nature. Il faut qu'il fût arrivé à Rome entre la Lettre précédente & celle-ci.

XIX. *Topographie de Miséne & de Poussol.*] C'est la description de ces deux lieux. Miséne étoit une Ville bâtie sur une montagne de la Campanie, au bord de la Mer, ainsi nommée du Trompette d'Enée, qui s'appelloit de cette sorte, & se noya en cet endroit-là, s'il en faut croire Virgile. Il n'en reste plus que quelques ruines. Poussol est une autre Ville de la même côte, à trois milles de Miséne du côté de Naples, fort grande autrefois, fameuse par ses eaux chaudes, & bâtie dans les premiers tems, par ceux de Cumes pour leur servir d'Arsenal. *Strab. S. Hieron Chronic. Euseb. Æneid. l. 6. & 9.*

XX. Encore meilleur.] *Je croirois me moquer du Public, si je m'amusois à rendre raison, pourquoi j'ai traduit comme cela* ἀττικώτερα, *& non pas* plus Attique, ***puisqu'il est visible qu'*** Attique ***n'est*** *mis-là que pour signifier* bon.

XXI. *Celle contre Métellus.* C'est

(1) *Testis rogatus, negavit se quidquam comperisse, interrogatusque cur igitur repudiasset uxorem? Quoniam, inquit, tam suspicione quam crimine judico carere oportere.* Sueton. in Cæs. c. 74. & Plutarc. in Cic. c. 8.

apparemment le Discours qu'il se vante d'avoir fait en plein Sénat, dans la Lettre qu'on a vue au frere de ce Métellus.

XXII. 32743. ff.] *Puisque Cicéron n'allégue ici l'exemple de Messala, qu'afin de montrer qu'il est permis d'emprunter pour acheter, & non pas afin de faire voir, comme Casaubon le suppose gratuitement, que la maison de Messala coutoit plus que la sienne, je ne sçais comment ce grand Critique a osé changer ce chiffre comme il a fait, contre toutes les Editions, pour trouver de la proportion entre le prix de ces deux maisons. Car encore que la somme empruntée par Messala pour son achat ne seroit pas à beaucoup près aussi grande, que celle que Cicéron avoit empruntée pour le sien, pour peu que celle que Messala emprunta fût considérable, Cicéron ne laissoit pas de prouver toujours ce qu'il prétendoit; sçavoir, qu'il est permis d'emprunter pour acheter. Ainsi il est si peu nécessaire de se tourmenter, comme Casaubon, pour trouver de la proportion entre ces deux sommes.*

XXIII. *Cet achat que personne ne désapprouve justifie le mien.*] Outre l'énormité du prix qu'avoit couté la maison de Cicéron (1), & le reproche qu'il fait entendre ici qui lui étoit commun avec Messala d'avoir emprunté pour acheter, quand il ajoute, *même pour des acquisitions*; il y en avoit encore un autre tout particulier contre lui, dont il ne parle, ni ici, ni ailleurs, soit qu'il le méprisât, ou qu'il fût bien aise de le dissimuler. C'est qu'il avoit emprunté près des deux tiers de cette somme d'un Accusé qu'il défendoit en Jugement : ce qui n'étoit pas permis réguliérement; car on prétendoit, que ceux qui défendoient les accusés n'y devoient être portés que par la seule gloire de protéger l'innocence. Cet emprunt étoit vrai, & qu'il le fit le plus secrettement qu'il lui fût possible; mais le bruit ne laissa pas de s'en répandre : & comme les Accusateurs voulurent le lui reprocher, il nia, non seulement d'avoir rien emprunté, mais même de vouloir rien acheter; ce qui n'est pas le plus bel endroit de sa vie. Tant la corruption étoit montée à un haut point au tems de ces Lettres, puisqu'elle avoit gagné jusqu'aux parties nobles de la République. Car il ne laissa pas d'acheter après cela, contre sa parole; & ses ennemis le lui ayant reproché en plein Sénat, il se moqua d'eux en disant, qu'un habile acquéreur n'avouoit jamais les achats qu'il vouloit faire, de peur de s'attirer des enchérisseurs.

Mais de qui qu'il eût emprunté pour acheter, l'exemple même de Messala qu'il allégue si curieusement, suffit pour faire voir, que c'étoit une chose fort desapprouvée. Le vieux Caton, qui défendoit si sévérement toute sorte d'achats, n'auroit pas pardonné cette maniere d'acquérir (3), encore moins Caton l'Africain, qui aimoit si peu à acheter, que lui étant mort un Esclave de cinq qu'il avoit menés seulement dans son Ambassade d'Orient, la plus glorieuse qui fut jamais, il aima mieux se contenter de quatre, jusqu'à ce qu'il en eût fait venir un autre de Rome, que de l'acheter sur les lieux.

(1) *Ep. 6. l. 5. ad Famil.*
(2) *Aul. Gell. l. 12.*
(3) *Athen. l. 6. c. 8. & Plutarc. en Apophtheg.*



LETTRE QUATORZIE'ME.

Même année DCXCII. & toujours de Rome en Gréce.

JE ne sçais si je ne devrois point avoir honte, de vous dire à quel point je suis occupé. Cependant, il est vrai que je le suis si fort, qu'à peine ai-je le tems de vous écrire cette petite Lettre; encore faut-il que je le dérobe à des affaires fort pressantes.

Je vous ai déja mandé, quelle fut la premiere harangue de Pompée au Sénat (*I*), peu consolante pour les mécontens, n'allant point au but des scélérats, de nulle satisfaction pour les riches, & sans dignité an jugement des gens de bien. Cela fut donc d'un grand froid. Aussi-tôt après, un étourdi de Tribun, nommé Fusius (*II*), le présenta au Peuple à l'instigation du Consul Pison. L'Assemblée se tenoit dans le Cirque de Flaminius (*III*), où il y avoit ce jour-là même une grande Foire. Ce Tribun lui demanda devant tout le monde s'il étoit d'avis que le Préteur choisît des Commissaires avec lesquels ce même Préteur jugeroit du sacrilége de Clodius (*IV*), ainsi que le Sénat l'avoit arrêté. Sur cette demande, Pompée parla hautement en faveur des Grands, & répondit fort au long, que l'autorité des Peres lui sembloit, & lui avoit toujours semblé, très-grande en toutes choses. Ensuite, le Consul Messala lui demanda en plein Sénat ce qu'il pensoit de ce sacrilége, & de la proposition qu'on avoit faite au Peuple d'en faire justice. Il répondit encore en louant tout ce que le Sénat avoit arrêté, mais sans rien particulariser. Puis s'étant assis près de moi, il me dit, qu'il croyoit s'être suffisamment expliqué par cette réponse, sur ce que j'avois fait dans mon Consulat (*V*). Sur cela,

Craſſus voyant que la Compagnie louoit Pompée, parce qu'elle comprit en effet, que de la maniere qu'il avoit parlé, il approuvoit ce que j'avois fait; Craſſus, dis-je, ſe leva, & en parla auſſi avec beaucoup d'éloquence, juſqu'à dire : Qu'il croyoit m'avoir obligation de ce qu'il étoit encore Sénateur, Citoyen, & libre; enfin de ce qu'il vivoit encore ; qu'autant de fois qu'il voyoit ſa femme, ſa Maiſon, ſa Patrie, autant de fois il voyoit mes bienfaits. Enfin, il traita avec beaucoup de gravité tout ce lieu commun ſur le fer & la flamme dont j'ai ſauvé Rome, que j'ai coutume de traiter dans mes Oraiſons, dont vous êtes le ſouverain Critique (*VI*) ; vous ſçavez de combien de manieres, & avec quels ornemens.

J'étois, comme je vous ai dit, aſſis tout proche de Pompée. Je connus qu'il ne pouvoit comprendre, ſi c'étoit, que Craſſus voulût ſe faire un mérite auprès de moi, en me rendant la juſtice que lui-même n'avoit pas voulu me rendre ; ou que j'euſſe fait d'aſſez grandes choſes pour mériter d'être louées avec l'applaudiſſement du Sénat, par un homme ſur-tout comme Craſſus qui avoit d'autant moins ſujet de le faire, que j'ai toujours loué Pompée à ſon deſavantage (*VII*).

Cette rencontre m'a lié beaucoup avec Craſſus. Je ne laiſſai pas de recevoir les louanges obſcures que Pompée me donnoit, d'auſſi bonne grace, que s'il me les eût données ouvertement. Mais, quand ce fut à moi de parler, bon Dieu (*VIII*), comment me fis-je valoir devant lui, qui ne m'avoit jamais entendu ſur cette matiere ? Si jamais ma Rhétorique m'a rendu ſervice, ce fut bien alors : en un mot, je parlai bien haut. Comme mon ſujet étoit ſur la ſageſſe du Sénat, ſur la bonne intelligence qui avoit paru dans l'Ordre des Chevaliers, ſur le conſentement unanime de l'Italie, ſur les reſtes de la Conjuration diſſipés, ſur l'abondance & la tranquillité rétablies, vous reconnoiſſez mes exclamations ordinaires ſur cette matiere (*IX*). Elles furent ſi grandes que je ne daigne pas vous les rapporter,

parce qu'il me semble que vous les devez avoir entendues d'où vous êtes.

Ainsi vont les affaires à Rome. Le Sénat est un second Areopage (*X*); rien de plus ferme; de plus sévére, & de plus vigoureux. Car le jour étant venu, que la proposition faire au Peuple par l'ordre du Sénat devoit être approuvée, une troupe de jeunes gens à poil folet, dévoués autrefois à Catilina, & à la tête desquels étoit cette pucelle de Curion (*XI*), alloit & venoit, & se tourmentoit beaucoup pour obliger le Peuple à refuser. Le Consul Pison lui-même, qui avoit fait la proposition, étoit le premier à dissuader qu'on la reçût; les coupe-jarrets de Clodius s'étoient emparés des tables où l'on donne les suffrages (*XII*), & l'on ne fournissoit à ceux qui les devoient donner, que les bulletins qui marquent le refus : lorsque voici Caton qui accourt, & qui monte sur la Tribune aux Harangues, d'où il maltraita cruellement le Consul Pison; si l'on doit appeller mauvais traitement des reproches, également remplis de gravité, d'autorité, & d'utilité. Notre Ami Hortensius s'y rendit aussi; & plusieurs autres gens de bien, entre lesquels Favonius se signala particuliérement (*XIII*). Ce concours de gens de conséquence rompit l'Assemblée du Peuple, & le Sénat fut mandé en même tems. Il se trouva fort nombreux. Malgré le Consul Pison, & les bassesses de Clodius, qui se jettoit aux pieds de tous les Sénateurs l'un après l'autre, il fut arrêté, qu'on exhorteroit le Peuple à autoriser la proposition qu'on lui avoit faite. Quinze voix furent avec Curion pour la négative; mais il y en eut bien quatre cens d'avis contraire, & la chose passa de la sorte.

Le Tribun Fusius se retira pour le coup, & Clodius se mit là dessus à haranguer le Peuple pitoyablement, & à déchirer de toute sa force Lucullus, Hortensius, Caïus Pison, & Messala. Pour moi, il se contentoit de me reprocher, *que j'avois toujours tout découvert* (*XIV*). Le Sénat a déclaré que l'on ne

parleroit, ni des Provinces des Préteurs, ni des Ambaſſades, ni de quoi que ce fût, que le Peuple n'eût paſſé cette Affaire-là (*XV*). Voilà pour ce qui regarde l'Etat.

Mais il faut vous dire encore une choſe dont je ne me ſerois jamais défié. Le Conſul Meſſala eſt un fort brave homme, ferme, courageux, & réfléchiſſant; faiſant profeſſion de me louer, de m'aimer, & même de m'imiter. Mais pour ſon Collégue, on peut dire de lui, qu'il ſeroit beaucoup plus vicieux, s'il avoit un vice de moins : c'eſt ſa pareſſe, & ſon aſſoupiſſement continuel que j'entens, qui, heureuſement pour la République, le rendent mal-habile, & incapable d'agir; quoique d'ailleurs ſi mal intentionné, qu'il commença à haïr Pompée, dès qu'il l'entendit louer le Sénat. Auſſi tous les gens de bien ſe ſont étrangement détachés de lui. Ce qu'il en a fait n'eſt pas tant par amitié pour Clodius, que par inclination naturelle pour les mauvaiſes cabales, & pour les méchantes affaires. Mais par bonheur, il ne ſe trouve en Magiſtrature perſonne que Fuſius qui lui reſſemble. A cela près, tous nos Tribuns ont de la probité, & Cornutus en particulier eſt un petit Caton.

Que voulez-vous ſçavoir de plus ? mes affaires particuliéres ? Antoine m'a payé à la fin. Songez à exécuter ce dont vous êtes chargé. Mon frere, qui a acheté cinquante-quatre mille trois cens ſoixante & quinze livres les deux parts qu'il n'avoit pas aux Bâtimens d'Argiletum (*XVI*), cherche à vendre ſon bien de Tuſculum, pour acheter encore, s'il peut, la maiſon de Pacilius. Il faut vous raccommoder avec Luccéïus (*XVII*) : je le verrai pour cela. On l'en preſſe beaucoup; je m'y emploierai de nouveau comme il faut. Apprenez-moi au plutôt où vous êtes, ce que vous faites, & comment vont vos affaires. Le treiziéme Février.

REMARQUES.

REMARQUES.

I. JE vous ai déja mandé quelle fut la premiere Harangue de Pompée.] *Il faut donc qu'il nous manque quelque Lettre avant celle-ci, puisqu'il n'est rien dit de cette Harangue dans la précédente, qui est la seule qui soit écrite depuis l'arrivée de ce Conquérant à Rome ; à moins que Cicéron n'ait voulu parler de cette Harangue au cinquiéme article de cette précédente, où il parle aussi mal de Pompée, qu'ici.*

II. *Fusius.*] C'étoit un homme de famille Plébéienne fort obscure, nommée *Quintus*, & surnommé *Calenus*, qui se rendit illustre par de mauvaises voies, & principalement par l'inimitié de Cicéron, comme on verra dans la suite.

III. *Cirque de Flaminius.*] C'étoit une grande Place environnée, comme les autres Cirques, de plusieurs rangs de bancs l'un sur l'autre, de galeries, de portiques, de boutiques, & d'autres bâtimens. Celle-ci portoit le nom du Consul qui l'avoit faite, & de qui j'ai déja parlé au sujet du grand chemin de même nom. Le Sénat s'y assembloit souvent en descendant du Capitole ; elle étoit affectée à la célébration de quelques Jeux (1) comme les Apollinaires, & les Equestres, & aux Assemblées du Peuple par Tribus, ce qui étoit la maniere la plus générale de l'assembler, puisque les trente-cinq Tribus comprenoient avec les Habitans de la Ville, tous les Peuples de l'Italie qui y étoient agrégés, comme je l'ai déja marqué plusieurs fois. Il faut bien que l'on n'observât plus l'ancienne formalité, que ceux qui devoient triompher ne pouvoient point entrer dans la Ville avant qu'ils y entrassent en Triomphe, puisque Pompée, qui ne triompha que les deux derniers jours de Septembre de cette année, harangua en Février dans ce Cirque, qui étoit constamment dans la Ville fort près du Capitole; quoique Casaubon soutienne le contraire, trompé par cette coutume. Cicéron remarque encore ici une autre inobservation de l'ancien usage par le Tribun dont il parle, qui fit donner audience à Pompée, en ce qu'il étoit défendu réguliérement de traiter en public avec le Peuple les jours de Foire, comme étoit celui-ci, de quelque affaire que ce fût. Mais on commençoit depuis quelque tems à ne plus observer cette défense, aussi bien que beaucoup d'autres.

IV. *Le Préteur choisit les Commissaires.*] La coutume étoit de tirer au sort les Juges qui devoient servir d'Assesseurs au Préteur, & avec lesquels il jugeoit les Causes : car il n'y avoit que lui de Juge nécessaire. Mais cette coutume n'empêchoit pas que le Sénat ne lui donnât quelquefois pouvoir de choisir tels Assesseurs qu'il lui plaisoit, au lieu de les tirer au sort. Il est à croire, que les Peres n'avoient pas favorisé Clodius en donnant ce pouvoir au Préteur qui présidoit à son Jugement, puisque le Tribun dont il est parlé ici, Ami intime de Clodius, auroit mieux aimé courir le hazard du sort dans les choix des Assesseurs, que de laisser ce choix à la disposition de ce Préteur.

V. *Il croyoit s'être suffisamment expliqué sur ce que j'avois fait dans mon Consulat ;*] Quoiqu'il n'en eût pas dit le mot, mais seulement loué le Sénat en général, parce que c'étoit une chose connue, que Cicéron n'avoit rien fait dans son Consulat que par ordre du Sénat.

VI. *Le Souverain Critique.*] Je ne daigne presque pas faire remarquer, que je me suis servi de cette périphrase au lieu de mettre l'*Aristarque*, comme il y a dans le Latin, parce que c'est la même chose, & que tout le monde ne sçait pas, qu'Aristarque étoit un célébre Grammairien d'Alexandrie, Précepteur de Ptolomée Lathure, & si bon Critique, qu'on se rapportoit entiérement à lui pour distinguer les véritables Vers d'Homére d'avec les supposés. *l. 3. ep. 7. ad Famil. Suid. &c.*

VII. *J'ai toujours loué Pompée à son desavantage.*] C'est principalement dans l'Oraison *pro lege Manilià*, où Cicéron attribue, presque ridiculement, à Pom-

(1) *Tit. Liv. l. 27. Plut in Marcel. Bartholomæus Marlianus, l. 6. c. 3. Topographiæ Urbis Romæ.*

pée tout l'honneur de la guerre des Esclaves, pour le relever davantage devant le Peuple, quoique tout le monde sçût, que Crassus avoit presque achevé de la terminer, quand Pompée y arriva.

VIII. *Lui qui ne m'avoit jamais entendu sur cette matiere.*] Parce que Pompée ne faisoit que d'arriver d'Asie, & que les affaires dont Cicéron entend parler s'étoient passées en son absence.

IX. *Vous connoissez mes exclamations, &c*] Si jamais la prévention ordinaire aux Commentateurs pouvoit être digne d'excuse, ce seroit assurément celle qu'on auroit pour Cicéron. Qui pourroit voir d'un œil indifférent la variété admirable de ses Ecrits, leur excellence égale en tout genre, l'attrait inexpliquable attaché à toutes ses paroles, & la facilité miraculeuse de son génie, facilité si sensible, qu'elle se communique en quelque sorte à ses Lecteurs, & leur fait entendre les choses aussi aisément qu'il les a dites? Ces talens prodigieux, joints à la splendeur de sa vie, & à la gloire de sa mort, l'une des plus belles, sans contredit, dont il y ait mémoire, composent une idée si haute & si aimable pour qui se connoît en vraie grandeur, qu'elle absorbe tout ce qu'il peut y avoir de moins estimable dans son caractére, & dans ses Ouvrages; & que ce seroit une fort mauvaise marque à un Commentateur, qui a occasion de le considérer de près, de n'avoir point de peine à ne se prévenir pas en sa faveur.

Mais comme, plus une tentation est raisonnable, plus on doit se défier de soi-même, si on veut s'en défendre; & comme on ne sçauroit rendre à la Vérité d'hommage plus digne d'elle qu'en la faisant triompher des préjugés les plus spécieux; je ne me suis rien proposé plus fortement en entreprenant ces Remarques, que de rendre une justice exacte à mon Auteur, autant que j'en serois capable; & cette justice sera d'autant plus rigoureuse, que la partie que je traite de ses Ecrits, est celle qui le montre le plus à nud, & qui découvre ses sentimens les plus secrets, & ses foiblesses les plus cachées.

On a vu un essai de cette maniere impitoyable de le juger, dans la derniere Remarque sur la Lettre précédente, au sujet du mensonge qu'il dit, sur le dessein d'acheter sa maison. J'ai bien veulu mettre sa faute en évidence, quoique cela fût peu nécessaire pour l'intelligence de ce qu'il a écrit, afin de ne rien laisser ignorer de ce qui est essentiel aux choses dont il parle, & dont on prendroit une fausse idée, si l'on n'en sçavoit que ce qu'il en dit. Tel étoit l'achat de cette maison, auquel on auroit cru naturellement, qu'il n'y avoit rien à redire que d'en avoir emprunté le prix, si je n'avois pas averti qu'on le blâmoit de plus d'avoir emprunté d'un Accusé qu'il avoit à défendre; & que ce blâme étoit si juste, qu'il fut contraint de nier le fait, tout véritable qu'il étoit, ne pouvant le soutenir.

Mais, parce que je ne flate pas, il ne faut pas s'attendre que je tombe dans l'excès contraire à la flaterie, qui seroit beaucoup moins à excuser, & que je l'abandonne à tous les jugemens déraisonnables qu'on a faits de lui. Je le justifierai avec la même liberté que je le blâme: peut-être n'y serai-je pas moins heureux; & j'ai sujet de croire que ce que j'avancerai en sa faveur aura plus de poids dans l'esprit des Lecteurs équitables, que si je voulois le justifier indifféremment sur toutes choses.

Le reproche qu'on lui fait le plus communément, c'est celui de s'être trop vanté; &, dans le vrai, à n'en juger que par ses Actions publiques, comme ceux qui le blâment en jugent, il seroit difficile de n'être pas de leur avis. Mais s'il y a des cas, comme il y en a sans doute, où un homme d'Etat peut avoir de bonnes raisons de se donner des airs de vanité en public; avant que de prononcer contre Cicéron, sur ceux qu'il s'est donnés dans ses Oraisons, il faut examiner s'il n'étoit point dans ce cas-là. Or il est évident par ces Lettres, qu'il y étoit, si jamais homme y fût; & que si son penchant le portoit à se vanter, jamais passion ne se satisfit avec tant de raison que la sienne.

On y verra, comment son autorité fut presque le dernier, & le seul appui de la Liberté mourante: Que sans autres armes que la parole, il fit plus de peine à ceux qui opprimérent la République, que ne leur en firent ceux qui la défendoient avec des Armées innombrables: Que tout ce qu'il y avoit de Ci-

toyens de son rang, & de son mérite, qui pouvoient s'opposer avec lui à la Tyrannie, comme Catulus, Hortensius, Lucullus, Métellus, & quelques autres moururent avant que les choses en vinssent aux extrémités. De sorte que le bon Parti demeura presque sans autre appui considérable, à lui près, que Caton & Pompée; deux hommes de qui la conduite fit également pitié à tout le monde, à leurs amis, & à leurs ennemis.

Dans une conjoncture si importante, & si délicate, persuadé comme il étoit avec raison, que son autorité étoit d'une conséquence extrême à la République, se considérant nécessairement comme son plus ferme rempart, & en portant, pour ainsi dire, tout le poids, étoit-il question de modestie, & pouvoit-il sans perfidie manquer à se faire valoir de toutes les manieres? Quand ce n'eût été que pour s'animer, & pour s'affermir lui-même, afin de ne pas ployer sous un fardeau si pesant.

Il étoit donc nécessaire qu'il parlât de lui-même aussi magnifiquement qu'il faisoit quelquefois. Tout ce qu'on peut dire, est qu'il le faisoit autant par vanité, que par raison; mais il est difficile d'avoir cette pensée, si l'on considére de quelle maniere il rapporte dans cette Lettre un Discours qu'il avoit fait à sa louange. On ne sçauroit douter, comme il le représente, que ce ne fût un des plus forts de cette nature qu'il ait jamais tenus, & qu'il ne le fût plus qu'aucun de ceux qui nous restent dans ses Oraisons. Ainsi, s'il y en a un qui dût avoir toutes les marques d'emportement, qui sont naturelles aux échapées de vanité qui viennent de l'abondance du cœur, ce seroit assurément celui-ci. Or il en reconnoît lui-même l'excès en l'écrivant à son meilleur Ami, & il est le premier à s'en moquer, tant il en sent le ridicule. *Vous connoissez*, lui dit-il, *mes exclamations ordinaires sur cette matiere: elles furent si grandes, que je ne daigne pas vous les rapporter; parce qu'il me semble, que vous les devez avoir entendues d'où vous êtes.*

Ce n'est point-là le langage des passions; elles ne trouvent jamais excessif tout ce qu'elles font pour se satisfaire. Comme elles sont violentes, elles n'ont garde de plaisanter jamais sur les efforts qu'elles se donnent, quelque ridicules qu'ils puissent être. Sur-tout, s'il y a dans toute la Morale, une passion qui soit incapable de ce retour sur elle-même, c'est sans doute l'Orgueil. Toutes les autres se font sentir au cœur pour ce qu'elles sont, & l'esprit ne sçauroit les méconnoitre un seul moment pour passions. Un amant, un vindicatif, un avare, un homme en colére, croient bien leur sentiment raisonnable; mais il faudroit qu'ils sortissent d'eux-mêmes, pour ignorer un seul instant que ce sentiment, tout raisonnable qu'ils le croient, est une passion, & qu'ils en sont émus. Ainsi, il n'est pas absolument impossible, que dans quelques intervalles de lumiere, ou de lassitude, leur esprit puisse rendre quelque justice à leur cœur, qu'ils puissent sentir le ridicule des excès où la passion les a transportés.

Mais il n'en est pas de même d'un orgueilleux. Comme la vanité est un sentiment de sens froid, il croit que c'est un pur effet de son discernement; qu'il ne fait que se rendre justice: Il ne se défie point de ce qu'il pense, quand il ouvre les yeux sur son mérite, parce qu'il ne se sent agité d'aucun mouvement violent, comme sont les mouvemens des autres passions. S'il a quelque légére émotion à cette vue, c'en est un effet bien naturel. C'est une juste complaisance dont il est touché pour ce qui lui paroît estimable en lui-même: mais il ne sçauroit jamais lui tomber dans l'esprit, qu'il ait cette complaisance pour des perfections qui n'y sont pas; qu'elle lui fasse prendre des défauts pour de bonnes qualités, ou des avantages fort légers pour des talens extraordinaires. A plus forte raison est-il incapable de trouver ridicules les excès, où cette bonne opinion qu'il a de lui-même le fait emporter. D'où je conclus, que s'il traite, comme Cicéron, ces excès de ridicules, s'il les reconnoît pour excès, il faut qu'il s'y soit porté par raison, & non pas par passion.

Et il ne faut que descendre dans le particulier, & considérer l'état où Cicéron étoit au tems de cette Lettre, pour achever de s'en convaincre. On a vu, par celle qu'il écrivit à Pompée, l'ingrate disposition dans laquelle ce Conquérant revenoit à Rome à son égard. Cependant, la réputation de Pompée étoit alors montée au plus haut point où elle fût jamais. Cicéron, qui sçavoit la

conséquence des exécutions sanglantes qu'il avoit faites dans sonConsulat, sentoit venir de loin la tempête qui le terrassa trois ans après. L'amitié de Pompée lui étoit nécessaire pour conjurer cet orage ; &, puisque tout ce qu'il avoit fait pour la mériter ne suffisoit pas, il ne lui restoit que de payer de hauteur, & de faire voir, comme il fit, à Pompée, par le Discours dont il parle en cet endroit, que les choses qu'il avoit faites dans son Consulat étoient tout autrement importantes, & éclatantes, que Pompée ne pensoit ; & telles enfin que Cicéron les lui avoit représentées dans la Lettre qu'il lui avoit écrite en Asie. Qu'ainsi, la considération où elles l'avoient mis étoit si grande, que Pompée, tout *grand* qu'il étoit, ne devoit pas prétendre de l'effacer avec ses victoires Asiatiques ; & qu'il étoit au contraire de son intérêt, d'être aussi étroitement lié que jamais avec Cicéron, & de faire par politique ce qu'il auroit dû faire par reconnoissance.

X. *Aréopage.*] Tout le monde sçait, que c'étoit le Sénat d'Athénes. L'origine en étoit si ancienne, qu'on croyoit, qu'il avoit été établi pour juger entre Mars & Neptune, sur ce que Mars avoit tué un fils de Neptune qui avoit violé sa fille ; de quoi il fut absous par douze autres Grands Dieux, qui furent Juges en cette Cause, Les Plaidoyers sont dans (1) Libanius. Depuis, Céphale fut banni par le même Tribunal, pour avoir tué d'un dard sa femme Procris, fille d'Erechtée Roi d'Athénes ; quoiqu'il l'eût fait par mégarde. Dedale, qui avoit jetté son Eléve, fils de sa sœur, du haut en bas du Château d'Athénes, y fut aussi condamné, & contraint de s'enfuir en Créte vers Minos. Mais Oreste (2), plus heureux, y fut absous quelque tems après du meurtre de sa mere. *Appollodor. l. 3.*

XI. *Cette Pucelle de Curion.*] Il entend parler d'un jeune homme d'illustre Maison Plébéïenne, de grand cœur, & de grand esprit ; mais de mœurs fort débordées, dont le pere, de qui il est parlé quelques lignes plus bas, s'appelloit comme lui *Caius Scribonius Curio*, avoit été Consul, & triomphé quinze ans auparavant.

XII. *Tables où l'on donne les suffrages.*] Parce qu'elles étoient fort hautes, & fort étroites, on les appelloit en Latin *des Ponts, Pontes.* On mettoit dessus, les corbeilles, ou coffres, dans lesquels on jettoit les bulletins.On donnoit deux de ces bulletins à chaque Citoyen ; l'un qui avoit une marque pour approuver, & c'étoit la premiere Lettre de ces deux mots *uti rogas*, qui veulent proprement dire *soit fait* : & un autre pour refuser, qui étoit aussi marqué de la premiere Lettre du mot *antiquo*, qui veut dire, *j'abolis*, & métaphoriquement dans cette occasion, *je chasse, je rejette.*

XIII. *Favonius.*] C'étoit un homme de naissance peu connue, nommé *Marcus*, qui se rendit recommandable, & qui s'attira l'amitié & la protection de Caton, en effectant, de l'imiter dans les choses où il étoit le moins à imiter,comme dans les plus estimables.

XIV. *Que j'avois toujours tout découvert.*] Voyez la deuxiéme Remarque sur la Lettre à Antoine.

XV. *Le Sénat a déclaré qu'on ne parleroit, ni des Provinces des Préteurs, ni des Ambassades, que le Peuple n'eût passé cette affaire-là.*] On verra pourtant dans la Lettre suivante, que le Sénat ne laissa pas de distribuer les Provinces avant que cette Affaire fût terminée. Quant aux *Ambassades*, c'est que le mois de Février, qui est le tems de cette Lettre, étoit particuliérement affecté à les expédier.

XVI. *Argiletum.*] C'étoit un quartier de Rome tout contre le Mont Palatin, où il y avoit force boutiques d'Artisans, & sur-tout de Libraires. *Martial. l. 1. epig. 118. Servius in 8. Æneid. &c.*

XVII. Il faut vous raccommoder avec Lucceïus. Je le verrai pour cela ; on l'en presse beaucoup. Je m'y emploierai de nouveau comme il faut.] *C'est ainsi que j'ai traduit en lisant selon les anciennes Editions* ; videro hominem, valde petitur, renavabo operam. *Les plus habiles Commentateurs, & ceux dont j'ai tiré le plus de secours aiment mieux lire* video hominem valde petiturire, navabo operam. *Mais je ne sçais, si l'ambition de trouver un mot extraordinaire n'a point de part à leur sentiment.*

(1) *Orat. 22 & 23. Pausanias in Atticis.*
(2) *Æschyl. in Eumenid.*

Pour moi, j'avoue. que je ne comprens pas, après ce qu'on a vu dans les premieres Lettres, de la résistance invincible de Lucceius à se raccommoder avec Atticus, comment on peut préférer une Leçon qui porte le contraire, à une autre, dont le sens est conforme à tout ce qui a été dit précédemment sur cette brouillerie. Je comprens encore moins, comment on peut accorder navabo operam, *dont ces Commentateurs conviennent, avec leur opinion. Comment Cicéron pouvoit-il écrire à Atticus;* Je ferai tous mes efforts pour vous raccommoder avec Lucceïus, *si c'étoit Lucceïus qui souhaittoit passionnément ce raccommodement, comme ils prétendent que le mot* petiturire *le signifie, dans la Leçon qu'il leur plait de suivre.*

LETTRE QUINZIE'ME.

Même année DCXCII. & toujours de Rome en Gréce.

VOus avez sçu que le (*I*) Gouvernement de l'Asie est échu par le sort à mon cher frere Quintus; car je ne doute pas, que vous ne l'ayiez plutôt appris par le bruit public, que par nos Lettres. Cela étant, avides de gloire comme nous l'avons toujours été, passionnés reconnus pour la Nation Grecque (*II*), chargés d'ailleurs de tant d'inimitiés que nous nous sommes attirées pour la République; voyez quelle réputation nous avons à soutenir, & faites (*III*) en sorte, par vos soins, que ce nouvel Emploi nous attire la louange, & la bienveillance de tout le monde. Je vous écrirai plus amplement sur ce sujet par mon frere même (*IV*). Mandez-moi ce que vous avez fait sur mes commissions, & sur votre affaire; car (*V*) je n'ai rien reçu de vous depuis votre départ de Brunduse. J'ai une grande impatience d'apprendre de vos nouvelles. Le quinziéme Mars.

REMARQUES.

I. G*ouvernement de l'Asie.*] Mineure dont les Romains étoient maîtres depuis la défaite du grand Antiochus. Elle étoit échue au frere de Cicéron, en conséquence de la Préture qu'il avoit exercée à Rome l'année précédente. Comme cette Province étoit entiérement paisible, elle n'étoit destinée qu'à des Préteurs; car celles qui étoient sujettes à la guerre, comme la

Gaule, la Macédoine, la Syrie, l'Illyrie, & quelques autres, étoient réservées pour les Consuls, ainsi que je l'ai déja dit.

II. *Passionnés pour la Nation Grecque.*] Tout le monde sçait, qu'outre la Gréce proprement dite, qui est le Péloponnése, & tous les Pays depuis l'Isthme jusqu'à l'Epire, la Macédoine & la Thrace, avec les Isles adjacentes, on comprenoit aussi moins proprement sous le nom de Gréce toute la Côte de l'Asie Mineure; parce que les Villes célébres dont elle étoit semée avoient toutes été fondées par des Colonies de Grecs, qui y avoient porté leur Langage & leur Religion.

III. *Faites en sorte que par vos soins, &c.*] C'est que Quintus Cicéron s'étoit déclaré, qu'il faisoit son Beau-frere Atticus son Lieutenant, & Cicéron comptoit beaucoup là-dessus pour régler la conduite de son frere, qui tout brave, tout sçavant, & tout homme de bien qu'il étoit, ainsi qu'il paroît par la suite de ces Lettres, & par les Commentaires de César, sous qui il fit la guerre en Gaule, auroit eu besoin lui-même d'un Gouverneur.

IV. *Je vous écrirai par mon frere même.*] Comme la Gréce, où étoit Atticus, étoit sur le chemin de l'Asie, où Quintus devoit aller, Cicéron comptoit, que Quintus prendroit Atticus en passant, pour l'emmener avec lui.

V. *Je n'ai rien reçu de vous depuis votre départ de Brunduse.*] C'est depuis la troisiéme Lettre d'Atticus, qu'il a accusée au commencement de la treiziéme des siennes, & qui étoit datée *du Vaisseau comme on venoit de lever l'ancre.*

LETTRE SEIZIE'ME.

Encore de Rome en Gréce, vers la fin de Mai de la même année DCXCII.

VOUS me demandez ce qui s'est passé dans ce Jugement qui a surpris tout le monde, & ensuite d'où vient que je m'en suis moins tourmenté que de coutume? Je répondrai, suivant la méthode d'Homére (*I*), à votre derniere demande avant qu'à la premiere.

Tant qu'il y a eu lieu de soutenir l'autorité du Sénat, j'ai combattu avec tant de force, que j'ai été suivi & applaudi de tout le monde. Si jamais je vous ai paru hardi dans les Affaires publiques, vous m'auriez admiré dans celle-ci. Car lorsque Clodius (*II*) s'est retiré devers le Peuple, & qu'afin de me rendre odieux, il a jetté sur moi dans ses Harangues toute la poursuite qui se faisoit contre lui, quels assauts, grand Dieu, n'ai-je point soutenus, & quels ravages n'ai-je pas faits! Avec

quelle furie me ſuis-je jetté ſur Piſon (*III*), ſur Curion, & ſur toute la ſequelle ; Comment ai-je inſulté à la légéreté des vieillards, & au déréglement des jeunes gens de cette Cabale ? Que je meure, ſi je ne vous ai ſouvent ſouhaité, autant pour être témoin de mes exploits, que pour me régler par vos conſeils !

Mais depuis qu'Hortenſius ſe fut aviſé de faire propoſer l'affaire de Clodius par le Tribun Fuſius au Peuple, en forme de Loi ſur la Religion ; propoſition (*IV*), qui ne différoit de celle du Sénat, qu'en ce qu'elle remettoit le choix des Juges au hazard, & c'étoit tout : quand, dis-je, Hortenſius eut emporté, qu'on tourneroit l'affaire de cette ſorte ; perſuadant aux autres, comme il étoit perſuadé lui-même, que Clodius ne pouvoit échaper, quelques Juges qu'il eût ; alors je calai la voile (*V*), ſçachant combien il en eſt peu de bons (*VI*), & je me contentai de dépoſer ce qui eſt ſi public, & ſi bien prouvé, que je ne pouvois pas le diſſimuler.

Pour revenir donc à ce que vous m'avez demandé le premier, ſi vous voulez ſçavoir comment il a été abſous, je vous dirai que cela vient de la pauvreté, & de l'infamie de ceux qui l'ont jugé ; & c'eſt ce détour d'Hortenſius qui en eſt la vraie cauſe (*VII*). Dans la crainte que Fuſius n'arrêtât la pourſuite, en s'oppoſant à la Loi propoſée par le Sénat (*VIII*), il n'a pas conſidéré, qu'il valoit bien mieux que Clodius demeurât par ce moyen ſans être jugé, dans l'ignominie, & dans l'ordure de ſon crime, que non pas de lui donner des Juges faciles à corrompre, emporté par ſa haine contre ce malheureux, il a précipité le Jugement, en diſant, qu'un poignard de plomb ſuffiſoit pour l'égorger.

Que ſi vous demandez plus en particulier, comment la choſe s'eſt paſſée, je vous dirai que c'eſt d'une maniere très-ſurprenante pour ceux qui n'ont reconnu la faute d'Hortenſius, que par l'événement ; mais non pas pour moi, qui l'ai connue dès le commencement, comme tout le monde la connoît à préſent

Car après que les récusations furent achevées, non sans beaucoup de bruit ; après que l'Accusateur eut rejetté, en Censeur équitable, plusieurs méchans hommes que le sort proposa pour Juges, & que le Criminel de son côté, comme un (*IX*) Maître de Gladiateurs qui épargne les meilleurs de ses Esclaves, eut aussi récusé les plus honnêtes gens sur qui tomba ce même sort ; la Compagnie étant à la fin composée, & les Juges assis, les gens de bien commencérent à craindre beaucoup. En effet, jamais on ne vit en (*X*) Académie de jeu un si vilain (*XI*) assemblage d'hommes : des Sénateurs diffamés ; des (*XII*) Chevaliers tout déchirés ; des Tribuns du (*XIII*) Trésor, à qui cette Charge qui ne se doit donner qu'à des riches (*XIV*), ne convenoit pas alors, comme elle leur convient, depuis les sommes excessives dont Clodius a acheté leurs opinions. Il restoit pourtant encore parmi tout cela quelques honnêtes gens, qu'il n'avoit pu éviter ; mais la tristesse étoit peinte sur leur visage, & le chagrin de se trouver assis en même rang avec des gens si différens d'eux, les troubloit si fort, qu'on voyoit bien qu'ils s'en tenoient deshonorés.

Sur chaque article qu'on opina, il parut d'abord une sévérité incroyable ; nulle variété dans les avis ; le Criminel n'obtenoit rien, l'Accusateur avoit plus qu'il ne demandoit. Jugez comme Hortensius triomphoit d'avoir vu si clair dans l'avenir ; il n'y avoit personne qui ne crût Clodius convaincu, & condamné mille fois. Sur-tout quand je fus présenté pour déposer contre lui, les seules exclamations de ceux qui l'assistoient (*XV*), vous auroient fait deviner, si vous aviez pu les entendre, comment les Juges se levérent, pour me faire honneur ; comment ils m'environnérent, & lui témoignérent hautement qu'ils étoient prêts à sacrifier leurs vies (*XVI*), s'il étoit nécessaire, pour la mienne. Je vous avoue, que cela me parut beaucoup plus glorieux, que ce qui arriva à Xénocrate (*XVII*), lorsque vos Concitoyens (*XVIII*) d'Athénes l'empêchérent de jurer à l'ordinaire

l'ordinaire ſur les Autels en portant témoignage ; ou ce qui arriva du tems même de nos peres à Métellus Numidicus (*XIX*), lorſqu'il fut accuſé de concuſſion ; & que ſes Juges détournérent la tête pour ne pas voir ſes Livres de compte, quand on les leur préſenta, ſuivant la coutume, pour les examiner : mon aventure dis-je, me parut quelque choſe d'encore plus honorable.

Clodius, & tous ſes partiſans, furent donc également conſternés, quand ils virent les Juges ainſi prêts à me défendre, comme ils auroient défendu le ſalut de la Patrie. Le lendemain, j'eus chez moi une auſſi grande affluence de monde pour m'accompagner, que quand je m'y retirai en ſortant du Conſulat. Alors, ces Juges incorruptibles déclarent, qu'ils ne ſe raſſembleront point qu'on ne leur donne des Gardes, comme ayant beaucoup à craindre de Clodius. Ils délibérent entr'eux s'ils en demanderont : un ſeul fut pour la négative ; la choſe eſt portée au Sénat, qui la régle fort ſagement, & non moins honorablement pour eux. Ils ſont loués de leur précaution : on charge les Magiſtrats d'y pourvoir, & perſonne ne crut que Clodius osât plus ſe préſenter.

Or dites-moi à préſent, ô Muſes, comme dit Homére (*XX*), *par où le feu commença à s'y mettre ?* Vous connoiſſez ce (*XXI*) chauve mon Panégyrique, celui de qui je vous ai rapporté le Diſcours à mon honneur. C'eſt lui qui en deux jours de tems a ménagé toute l'affaire par le miniſtére d'un ſeul homme qui eſt Gladiateur & ſon Eſclave. Il a mandé les Juges, il a promis aux uns, il a cautionné les autres, & il a donné à qui il a fallu. Bien plus, il y en a, bon Dieu, quelle horreur ! à qui, pour ſurcroît de récompenſe, on a procuré les faveurs de certaines femmes, & de quelques jeunes garçons de qualité. Ainſi, tous les honnêtes gens s'étant retirés, parce que le Barreau étoit rempli d'Eſclaves armés, il s'eſt pourtant encore trouvé vingt Juges aſſez hardis, pour riſquer d'être aſſommés en condamnant Clodius,

plutôt que de bouleverser la République en le déclarant innocent ; mais de l'autre côté, il y en a eu trente-un qui ont plus craint la faim que l'infamie. Catulus en ayant rencontré un : *Pourquoi*, lui a-t-il dit, *nous demandiez-vous des Gardes ? Etoit-ce de peur qu'on ne vous volât l'argent que Clodius vous a donné ?* Voilà le plus en abrégé que j'ai pu quel a été le jugement & la cause de l'absolution.

Quant à ce que vous me demandez ensuite quel est depuis cette affaire l'état de la République, & le mien en particulier ; vous sçaurez, que cet état dans lequel nous la croyions affermie par ma conduite, à ce que vous me disiez ; mais selon moi, par la faveur des Dieux ; & qui sembloit fondé si solidement sur la bonne intelligence des gens de bien, & sur l'autorité de mon Consulat ; cet heureux état, si ces mêmes Dieux n'y remédient, nous échape des mains par ce seul Jugement : si l'on peut appeller Jugement, que trente des plus méprisables, & les plus méchans hommes de la Ville, aient violé à prix d'argent toute sorte de droit & de raison ; & qu'un Talna, un Plautus, un Spongia, & autres semblables canailles, ayent déclaré, qu'un fait, dont ni gens, ni bêtes ne peuvent douter, n'est pas vrai.

Mais apprenez aussi en même tems pour vous consoler, que malgré cette playe, que la République a reçue, la perfidie victorieuse ne triomphe pas tant que les scélérats se l'étoient promis. Car il est indubitable qu'ils ont cru, que la Religion, la pudeur, l'intégrité des Jugemens, & l'autorité du Sénat, ayant été une fois foulées aux pieds par leur jugement inique, la perversité, & la convoitise victorieuses se vengeroient hautement sur les gens de bien, de ce que les méchans ont souffert par ma sévérité sous mon Consulat. Mais ce même Consul (car je ne crois pas qu'il y ait de l'immodestie à me vanter à vous, dans une Lettre que je ne prétens pas être vue de personne :) votre Ami même, dis-je, a relevé les esprits abattus des gens de bien ;

il les a affermis, & animés; il a refrené la licence de tous les Auteurs & de tous les fauteurs de cette victoire infame, par les poursuites vigoureuses qu'il a faites contres ces Juges corrompus. J'ai empèché qu'on n'ait passé quoi que ce soit au Consul Pison; je lui ai ravi le (*XXII*) Gouvernement de Syrie qui lui étoit promis; j'ai rappellé le Sénat à son ancienne sévérité; je l'ai tiré de l'engourdissement où il étoit tombé; j'y ai confondu Clodius en face, soit par un Discours suivi que j'y ai fait contre lui, soit par une contestation que nous y avons eue ensemble, dont je veux vous rapporter quelques traits: car le reste ne sçauroit avoir la même force, ni la même grace; n'étant plus animé de la chaleur de la dispute, ou du combat, pour parler comme vous autres Grecs.

Ce fut le quinziéme de Mai que le Sénat s'étant assemblé, après qu'on eut dit beaucoup de choses sur la République en général: quand ce fut à mon tour de parler, je tombai d'une maniere admirable sur les affaires présentes, dans ce sens: Que pour une mauvaise rencontre, il ne falloit pas s'abandonner au désespoir; que la chose étoit de nature à ne pouvoir la dissimuler, ni aussi à en redouter beaucoup les suites; & que, comme il y auroit de la folie à ne la pas reconnoître pour aussi fâcheuse qu'elle est, il n'y auroit pas moins de lâcheté à s'en effrayer; que Lentulus (*XXIII*), & Catilina (*XXIV*), avoient aussi été absous chacun deux fois; que Clodius n'étoit que le troisiéme Scélérat, que des Juges corrompus avoient lâché contre la République: *Tu te trompes*, continuai-je alors en m'adressant à lui, *l'enceinte de nos murs dans laquelle ils t'ont souffert de demeurer, est en effet une prison, plutôt qu'une ville pour tes pareils; ce n'est pas pour te retenir dans Rome qu'ils t'ont absous, c'est que l'exil seroit pour toi une espéce de liberté. Reprenez donc vos esprits,* Messieurs; *soutenez votre dignité: La même union qui regnoit entre les gens de bien subsiste encore: pour avoir un sujet nouveau de douleur, ils n'en sont pas moins résolus. Que dis-je? Il n'est venu aucun*

mal nouveau à la République ; celui qui y étoit caché n'a fait ſeulement que paroître : il s'eſt trouvé pluſieurs méchans hommes ſemblables au Criminel qu'ils avoient à juger.

Mais, que fais-je ? Je mets preſque mon Oraiſon dans ma Lettre. Je reviens à notre diſpute. Ce beau Garçon ſe léve, & me reproche que j'ai été à Bayes (*XXV*). Il n'en eſt rien, lui dis-je ; mais, quand cela ſeroit, lequel vaut mieux, d'aller dans un lieu public de plaiſirs permis, ou d'aſſiſter en habit de femme au ſacrifice le plus ſecret & le plus défendu pour les hommes ? C'eſt bien, reprend-il, à un petit Bourgeois d'Arpinum d'aller à des Bains. Demande-le (*XXVI*) à ta ſœur, lui dis-je, à (*XXVII*) qui il n'a pas tenu, qu'elle n'ait été la femme de ce petit Bourgeois, non plus qu'il ne tint pas (*XXVIII*) à toi, ni aux Pirates qui te prirent (*XXIX*), que tu ne leur fuſſes quelque choſe de ſemblable. Juſques à quand, s'écria-t-il alors, juſques à quand, Meſſieurs, ſouffrirez-vous qu'un Particulier comme celui-ci faſſe le Roi parmi nous ? Que veux-tu parler de Roi, lui dis-je, après qu'il ne t'a pas ſeulement nommé dans ſon Teſtament ? C'eſt qu'il ſe croyoit aſſuré de l'héritage de Quintus Marcius le Roi ſon Beau-frere, qui ne lui a rien laiſſé du tout. Comme il me reprocha enſuite la maiſon que j'ai achetée : Que dirois-tu donc, lui répondis-je, ſi j'avois acheté les opinions de mes Juges ? Les miens, repliqua-t-il, ne ſe ſont pas fiés à toi, puiſqu'ils m'ont abſous malgré ton témoignage. Il y en a vingt, lui repartis-je, qui ſe ſont fiés à moi, puiſqu'ils t'ont condamné ; mais les trente-un qui t'ont abſous ne ſe ſont pas fiés à toi, puiſqu'ils ont voulu être payés par avance. La huée qui s'éleva là-deſſus le fit taire, & acheva de l'accabler.

Pour mon particulier, voici où j'en ſuis. Je ſuis dans la même conſidération où vous m'avez laiſſé parmi les gens de bien ; mais en beaucoup plus grande que je n'étois parmi la canaille, & la plus vile populace ; car le peu d'égard qu'on a eu à mon

témoignage ne m'a point fait de tort. C'eſt un coup en l'air, qui ne laiſſe pas de contenter en quelque ſorte mes envieux. Je dis que c'eſt un coup en l'air, parce que les fauteurs même de cette méchante affaire avouent ouvertement, qu'elle n'a tourné de cette ſorte que par la corruption des Juges. Ajoutez à cela, que ce menu Peuple affamé & miſérable, qui ne ſe laſſe (*XXX*) point d'entendre haranguer ſes Tribuns, & de ſucer le Tréſor (*XXXI*) public, eſt perſuadé, que Pompée m'aime uniquement. Et en vérité, nous vivons enſemble dans une grande familiarité, & le plus agréablement qu'il ſe puiſſe : juſques-là que ces jeunes gens à poil folet, les entremetteurs de la Conjuration, de qui je vous parlois il y a quelque tems, l'appellent ordinairement *Cneus Cicéron* (*XXXII*), pour s'en moquer. Auſſi il faut voir avec quelles acclamations je ſuis reçu dans les Jeux publics, & dans les combats de Gladiateurs qui ſe donnent en cette ſaiſon. Cela vaut bien des chanſons à ma louange (*XXXIII*).

Nous ſommes à préſent dans l'attente de l'Aſſemblée pour l'élection des Conſuls. Pompée ſoutient Afranius (*XXXIV*) malgré tout le monde. Ce n'eſt ni par ſon autorité, ni par ſa faveur, mais par le même moyen que Philippe de Macédoine diſoit, qu'il n'y avoit point de Fort qui ne ſe pût prendre, où un ânon chargé d'or pouvoit monter. Ce Conſul, que je vous ai repréſenté comme un mauvais farceur, a, dit-on, entrepris cette négotiation, & tient chez lui ceux qui diſtribuent l'argent pour acheter les ſuffrages (*XXXV*). Mais je n'en crois rien. Cependant, on a déja fait deux Senatus-conſultes fort odieux : car ils paroiſſent faits contre lui, & c'eſt à la pourſuite de Caton, & de Domitius (*XXXVI*). L'un eſt, que le Préteur puiſſe informer chez les Magiſtrats comme chez les autres Particuliers. L'autre, que quiconque ſera trouvé avoir chez ſoi de ces diſtributeurs d'argent, dont je viens de parler, ſera réputé ennemi de l'Etat.

De plus, le Tribun Lurco a été dispensé par le Sénat, des Loix Ælia, & Fusia (*XXXVII*), en vertu desquelles on auroit pu, si on eût voulu, l'empêcher d'en publier une, qu'il propose contre les brigues; & quoique lui-même ait été fait Tribun dans toutes les formes prescrites par la premiere de ces Loix. Ainsi, ce boiteux, ce qui est vraiment de bon augure, a proposé la sienne sans obstacle, & l'élection a été remise au vingt-septiéme Juillet. Ce qu'il y a de nouveau en cette Loi est, qu'elle laisse impunis ceux qui promettent de l'argent pour obtenir les suffrages, pourvu qu'ils ne le donnent pas; & qu'elle condamne ceux qui le donnent effectivement, à payer toutes les années de leur vie deux cens vingt-cinq livres à chaque Tribu : Sur quoi j'ai dit, que Clodius avoit observé cette Loi longtems avant qu'elle fût faite, car il s'est abstenu bien des fois de donner ce qu'il avoit promis.

Mais, dites-moi? Voyez-vous comment le Consulat, que Curion appelloit une espéce d'Apothéose, va devenir une (*XXXVIII*) Royauté de la féve, si un homme aussi indigne qu'Afranius y peut parvenir. Il vaut donc bien mieux philosopher comme vous faites, & regarder comme de la boue toutes les Magistratures du Monde.

Sur ce que vous m'écrivez, que vous n'acceptez pas l'Emploi que mon frere vous propose auprès de lui en Asie, j'aimerois bien mieux que vous l'acceptassiez, car je crains qu'il n'arrive beaucoup de mal de votre refus (*XXXIX*). Mais cependant (*) je n'oserois le blâmer, après avoir refusé moi-même une Province Consulaire.

Il faut que je me contente des inscriptions que vous avez mises à mon honneur dans votre Amalthée, puisque Chilius (*XL*) m'a manqué, & qu'Archias (*XLI*) n'a encore rien écrit à ma louange. J'ai grand' peur qu'il ne travaille plutôt pour les Métellus (*XLII*), puisqu'il a achevé son Poëme Grec pour Lucullus. J'ai écrit à Antoine pour le remercier de votre part, & j'ai

chargé Manlius de ma Lettre. Pour vous, je vous ai écrit beaucoup plus rarement depuis quelque tems, faute de commodité, & faute auſſi de matiere. Je ne vous dois plus rien là-deſſus. Si Cincius me charge de quelque choſe pour vous, je m'en chargerai; mais je le crois à préſent plus occupé de ſes affaires que des vôtres, & je ne lui ſuis pas inutile. Si vous ne bougez d'une place, vous aurez ſouvent de mes nouvelles, mais donnez-moi encore plus ſouvent des vôtres. Ecrivez-moi comment eſt fait votre Amalthée, quels ſont les ornemens; j'en veux une deſcription exacte, auſſi bien que les Vers, & les Hiſtoires que vous y avez miſes. Je ſuis bien aiſe de faire quelque choſe de ſemblable à Arpinum. Je vous enverrai une autre fois quelque travail de ma façon, je n'ai rien d'achevé pour le préſent.

REMARQUES.

I. *SUivant la méthode d'Homére, à votre derniere demande avant qu'à la premiere.*] Les deux mots Grecs que j'ai rendus de cette ſorte avoient paſſé en proverbe, & reviennent, à ce qu'on dit vulgairement parmi nous, *Mettre la charrue devant les bœufs.* Ce proverbe étoit fondé ſur ce qu'Homére (1) commence ſes deux Poëmes par des faits poſtérieurs à la plupart des choſes qu'il y raconte dans la ſuite; en quoi il a été ſuivi, avec raiſon, par tous les Poëtes Epiques ſes Succeſſeurs, excepté Stace dans ſon Achilléide. Mais ce renverſement, qui eſt d'une ſi grande beauté dans ce genre d'écrire, n'auroit pas le même agrément dans les Lettres d'affaires, où les choſes ne ſçauroient être expoſées dans un ordre trop naturel. Auſſi Cicéron ne l'imite dans celle-ci qu'en apparence, quoiqu'il diſe pour ſe jouer: car, bien loin de renverſer l'ordre naturel, comme il en fait ſemblant, il le rétablit en effet en renverſant celui des demandes d'Atticus, puiſque les choſes qu'il avoit à dire pour répondre à la derniere de ces demandes, s'étoient paſſées avant celles qu'il avoit auſſi à dire pour répondre à la premiere. Il commence donc par repréſenter l'état des affaires juſqu'au jugement de Clodius; parce que cet état étoit la raiſon pourquoi il ſe tourmenta moins que de coutume dans ce Jugement; & c'étoit la ſeconde choſe qu'Atticus lui avoit demandée: après quoi il racontera de quelle maniere ce Jugement s'eſt paſſé; & c'eſt la premiere choſe qu'Atticus lui demandoit.

II. *Clodius s'eſt retiré devers le Peuple.*] Comme le Peuple étoit le ſeul véritable Souverain à Rome, tant que la Republique ſubſiſta, quand les criminels & les ſéditieux comme Clodius, ne pouvoient pas obtenir ce qu'ils vouloient du Sénat, ils ne manquoient point de ſe jetter entre les bras du Peuple, & de recourir à ſa toute-puiſſance; même dans le cas où les Loix du même Peuple donnoient au Sénat un pouvoir abſolu.

III. *Sur Piſon, Cicéron, & toute la ſequelle.*] Voyez les Remarques IX. de la treiziéme Lettre, & XI. de la quatorziéme Lettre. Il faut toujours ſe ſouvenir, que ce Piſon eſt le Conſul de cette année, de qui il eſt parlé ſi au long, & ſi mal, dans ces deux Lettres, & le

(1) Ὕστερον πρότερον Ὁμηρικῶς, *ordine prepoſtero Homericè.*

Protecteur de Clodius, pour le distinguer des autres Pisons, de qui il a aussi été parlé là, & ailleurs.

IV. *Proposition qui ne différoit de celle du Sénat, qu'en ce qu'elle remettoit le choix des Juges au hazard*] C'est que par cette sorte de Loi, qu'Hortensius fit proposer au Peuple, les Juges devoient être tirés au sort : au lieu que suivant la proposition du Sénat, c'étoit au Préteur à les choisir, ainsi qu'il a été expliqué ailleurs.

(1) Or cette différence étoit très-importante ; car le Préteur n'auroit choisi que de bons Juges, ausquels par conséquent Clodius n'auroit pas échapé. Au lieu que le nombre des bons étant alors si petit à Rome, il étoit bien sur, que le sort en proposeroit beaucoup plus de méchans que de bons ; & c'est pourquoi Cicéron ajoute, *& c'étoit tout.*

V. *Je calai la voile.*] Ceci n'est pas d'un homme de Lettres ordinaire, qui s'aheurte obstinément à tout ce qu'il croit raisonnable, sans aucun égard à la possibilité d'y réussir ; & se met le plus souvent, par ce zéle indiscret, hors d'état de servir utilement le Public en d'autres rencontres. Cicéron ne pratiqua en celle-ci, que ce qu'il enseigne ailleurs, *tantùm contendere quantùm probare possis.*

VI. *Je me contentai de déposer ce qui est public.*] Clodius prétendoit prouver son *alibi* ; sçavoir, qu'il étoit dans une Ville, nommée Interamnes, à quelques quinze lieues de Rome : chez un nommé Caïus Cassinius Scola, la nuit même du Sacrifice, qu'on l'accusoit d'avoir troublé à Rome : mais Cicéron déposa qu'ils s'étoient parlé ce même jour-là chez Clodius à Rome. Il ne dit pas, que ce fut Terentia sa femme qui l'obligea à faire cette déposition, en haine de Clodia, femme de Métellus, & sœur de Clodius, de laquelle Térentia étoit jalouse, comme je l'ai dit (2), & afin de brouiller irréconciliablement son mari avec cette Clodia, ainsi qu'il arriva. *Plutarc. in Cic. c.* 8.

VII. *Dans la crainte que Fusius n'arrétât la poursuite en s'opposant à la Loi.*] Comme la Charge de Tribun lui en donnoit le Pouvoir, ainsi que je l'ai remarqué *sur la même Lettre à Métellus, Remarque X.*

VIII. *Il n'a pas considéré, qu'il valoit bien mieux que Clodius demeurât par ce moyen sans être jugé, dans l'ignominie, & dans l'ordure de son crime.*] C'est que quand les Tribuns empêchoient qu'on ne fît justice de quelque criminel, il n'en étoit pas réputé pour cela plus innocent, & n'en demeuroit pas moins dans le délit, *in reatu*, & par conséquent dans l'infamie, jusqu'à ce qu'il eut été jugé, & absous.

IX. *Comme un Maître de Gladiateurs qui épargne les meilleurs de ses Esclaves.*] Il choisissoit volontiers les moindres pour les exposer, & pour les faire combattre les premiers.

X. *Jamais on ne vit en Académie de Jeu un si vilain assemblage d'hommes.*] Ce qu'il presse le plus de remarquer sur cet endroit est, que les Académies de Jeu ne passoient pas en ce tems-là, comme en celui-ci, pour un réduit d'honnêtes gens (3) : en quoi je souhaite que les Romains eussent tort, & que nous ayions raison. Et afin qu'on ne s'imagine pas que les Jeux dont Cicéron parle ici avec tant de mépris fussent fort différens de ceux qui occupent aujourd'hui le loisir de la plupart des gens de condition de l'un & de l'autre sexe, je suis obligé d'ajouter, pour soutenir ma Remarque, qu'il y a dans le Latin, *ludo talario*, ce que je n'ai pas cru devoir entreprendre de traduire à la lettre, ne sçachant bonnement comment appeller en François cette sorte de Jeu. Mais il est pourtant certain que c'étoit une sorte de dés (4) d'or, ou d'ivoire (5), qu'on remuoit, comme les nôtres, dans une espéce de cornet (6), avant que de les jetter. Il y avoit cette différence, qu'au lieu que nos dés ont six faces, parce qu'ils sont cubiques, ceux-là (7), n'en avoient que quatre, parce qu'il y en avoit deux

(1) *Let. XIV. Rem. IV.*
(2) *Lettre à Métellus Remarque VI.*
(3) *Hominem omnium nequissimum, qui non dubitaret, vel in foro aleâ ludere. Philippic.* 2.
(4) *Sueton in Tiber. c* 14. (5) *Martial. l. & epig.* 14.
(6) *Mitteret in pyrrum talos. Horat. l.* 1. *Sat.* 7.
(7) *Thomas Dempsterus in Rosini l.* 5. *c.* 1.

opposées

oppoſées, de ſix qu'ils auroient dû avoir, qui étoient arrondies en cone (1). On s'en ſervoit pour deviner (2), auſſi bien que pour jouer, & l'on en tiroit bon, ou mauvais augure, ſelon ce qu'on amenoit. Comme on en jettoit d'ordinaire quatre à la fois, la plus heureuſe chance étoit (3), quand on amenoit les quatre points différens. Parce qu'on appelloit ces deux faces du nom de quelques animaux, comme le chien (4), le vautour (5), le baſilic (6) ou de quelques Dieux, comme Venus (7), Hercule (8), il y a des Auteurs (9) qui ont cru, qu'elles étoient marquées des figures de ces animaux, & non pas de nombres, ni de points, comme nos dés. Mais ſi cela eſt, il faut que ces images fuſſent affectées à ſignifier chacune un certain nombre particulier; car il eſt conſtant, que deux des faces oppoſées l'une valoit un, & l'autre ſix (10), & des deux autres oppoſées, l'une valoit trois, & l'autre quatre. Ce Jeu étoit bien ancien, puiſque les Amans de Pénélope (11) y jouoient déja dans le Temple de Minerve; car c'étoit la coutume de jouer dans les Temples (12). C'étoit un Jeu de vieillard chez les Romains (13), comme Auguſte même le dit (14), & chez les Grecs, un Jeu d'enfant, comme il paroît par la déſcription d'un excellent Tableau de Polyclete dans Pline (15), par Apollodore (16) qui y fait jouer Cupidon avec Ganyméde, & par Diogéne de Laërte qui dit (17), que les Ephéſiens ſe moquoient d'Héraclite, parce qu'il y jouoit avec les enfans.

XI. *Jamais on ne vit un ſi vilain aſſemblage d'hommes.*] On demandera, peut-être comment il ſe trouva tant de gens diffamés dans cette Compagnie, puiſque l'Accuſateur avoit la liberté de les récuſer? Mais puiſque le Criminel avoit la même liberté de récuſer les gens de bien, que le ſort préſentoit à la place des méchans que l'Accuſateur avoit rejettés, & qu'il y avoit, comme Cicéron le ſuppoſe, beaucoup plus de méchans que de bons dans tout le nombre de gens parmi lequel le ſort avoit à choiſir: il étoit inévitable, que la Compagnie ſe trouvât à la fin compoſée, de même que le Corps, d'où elle fut tirée, d'un petit nombre de gens de bien parmi un grand nombre de méchans. Cela ſe peut démontrer mathématiquement: Qui ôte également d'un compoſé de choſes inégales en ôte choſes inégales.

XII. *Des Chevaliers tout déchirés.*] C'eſt pour faire entendre, qu'ils n'avoient pas le bien néceſſaire pour porter cette qualité à juſte titre ſelon ce que j'ai expliqué dans l'Avant-propos, & qu'ainſi il étoit facile à Clodius de les corrompre.

XIII. *Des Tribuns du Tréſor.*] C'étoient des Officiers tirés du Peuple, qui gardoient les fonds d'argent deſtinés à la guerre, pour les diſtribuer dans le beſoin aux Queſteurs des Armées. Comme le Sénat ne jugeoit pas en Corps des affaires particuliéres, & qu'il n'en prenoit qu'autant de connoiſſance qu'il falloit pour en faire juſtice, on choiſiſſoit depuis neuf ans les Juges, en partie parmi ces Tribuns, en partie parmi les Sénateurs, & les Chevaliers, afin qu'il y en eût de tous les Ordres de l'Etat; au lieu qu'auparavant, il n'y avoit, par les Loix de Sylla, que les Sénateurs qui puſſent être Juges. On obſervoit de choiſir ces Tribuns les plus riches qu'on pouvoit, parce que c'étoit un Emploi où il y avoit beaucoup d'argent à manier. Mais il falloit, que Clodius eût trouvé le moyen d'avoir pour Juges les moins

(1) *Caſaub. in* 10 *l. Athen.* (2) *Sueton. in Tiber. c.* 14.
(3) *Cum ſteterit vultu nullus tibi talus eodem. Martial. l.* 14. *epig.* 12. *& Lucian. in amorib.* (4) *Ovid. in Arte. l.* 2.
(5) *Plaut. in Curculion. act.* 2. *ſcen.* 3.
(6) *Thomas Goduvinus Antiq. Rom. l.* 2. *ſect.* 3. *c.* 13.
(7) *Propert. l.* 4. *eleg.* 9. *Lucian. &c.*
(8) *Plaut. in Curculion. act.* 2. *ſcen.* 4.
(9) *Turneb. Adverſar. l.* 5. *c.* 6. *&c.*
(10) *Jacob. Oiſelius in c.* 13. *l.* 18. *Gellii.*
(11) *Odyſſ. l.* 1. (12) *Franc. Luiſinus parerg. l.* 5. *t.* 21.
(12) *Cicer. de Senectute.* (13) *Suet. in Aug. c.* 71.
(14) *L.* 34. *c* 8. (15) *Rhodius in Argonaut. l.* 3. 22. (16) *L.* 8.

riches de ce Corps, comme les plus faciles a corrompre.

XIV. A qui cette Charge, qui ne doit se donner qu'à des riches, ne convenoit pas alors comme elle leur convient, depuis les sommes excessives dont Clodius a acheté leurs opinions.] *Le Texte se lit en cet endroit de deux manieres bien différentes, pour ne pas dire contraires, qui renferment toutes deux un jeu de mots, dont la grace ne se peut conserver en François. Je n'ai donc pas entrepris de traduire à la lettre celle des deux Leçons qui m'a paru la plus raisonnable, & que j'ai suivie: Je n'aurois pas été intelligible Je me suis contenté d'en faire entendre le sens, & je ne l'ai sçu faire en moins de paroles.*

XV. De ceux qui l'assistoient.] *Il y a dans le Latin* advocatorum; *mais ce mot ne vouloit pas dire la même chose que celui d'* Avocat *veut dire parmi nous, quoique celui d'* Avocat *en vienne. On appelloit alors de ce nom tous ceux qui assistoient les Criminels, soit de leurs conseils, soit de leurs sollicitations, ou seulement de leur présence, & de leur compagnie; car tout le monde sçait, que ceux que nous appellons à présent* Avocats, *s'appelloient alors* Patroni, quasi Patres, *comme servant de Peres à ceux qu'ils défendoient en Jugement.*

XVI. *Les Juges témoignérent qu'ils étoient prêts à sacrifier leurs vies pour la mienne.*] Pour entendre la raison de cette démonstration de zéle, il est nécessaire de se souvenir de ce qui a été dit plus haut, des préparatifs de Clodius pour en venir à quelque violence. Or il y avoit plus à craindre de sa part pour Cicéron que pour tout autre, parce que son témoignage étoit, comme on a vu (1), décisif, & coupoit, pour ainsi dire, la gorge au Criminel, en détruisant le seul fait justificatif qu'il avoit osé alléguer.

XVII. *Xénocrate.*] C'est le Philosophe célébre qui tint l'école de l'Académie après Speusippe, neveu & successeur immédiat de Platon. Il étoit d'un esprit si pesant, que Platon disoit ordinairement de lui, qu'il avoit autant besoin d'éperon, qu'Aristote de bride. C'est encore au même, que le même Platon avoit coutume de dire ce beau mot; *Sacrifie aux Graces*; pour lui reprocher son humeur austére & farouche. Elle étoit si connue, que la Courtisane Phryné, la plus belle personne de la Gréce, gagea, comme une chose impossible, de l'émouvoir. Mais ayant une nuit obtenu de lui par importunité la moitié de son lit, sans qu'il fît seulement semblant de l'y sçavoir, comme on se moquoit d'elle le lendemain, elle dit *qu'elle avoit gagé d'un homme, & non pas d'une statue. Diog. Laërt. l. 4.*

XVIII. *Vos Concitoyens.*] Cicéron désigne ainsi les Athéniens, par rapport seulement au surnom d'*Atticus*; car il avoit refusé d'être Citoyen d'Athénes, quoiqu'on le lui eût offert le plus honorablement qu'il se pût, parce qu'il auroit cessé dès-lors de l'être de Rome, personne ne pouvant en ce tems-là l'être de deux Villes à la fois.

XIX. *Numidicus.*] L'un des plus grands ornemens de l'illustre Maison *Cæcilia*, dont j'ai parlé au sujet des deux freres Métellus, brouillés avec Cicéron, & cousin germain de leur grand-pere. Il fut surnommé *Numidicus*, pour avoir triomphé de Jugurtha Roi de Numidie, qu'il avoit battu plusieurs fois, & qu'il avoit réduit aux dernieres extrémités, quand Marius son Lieutenant & sa Créature fut fait Consul, & lui alla ôter l'honneur d'achever cette guerre.

XX. *Dites-moi, ô Muses, comment le feu commença à s'y mettre.*] Ce sont deux vers tronqués du XVI. Livre de l'Iliade d'Homére, où il veut conter, comment Hector mit le feu aux navires des Grecs. Platon voulant de même raconter au VIII. de ses Politiques, comment sa République pouvoit être agitée de séditions, se sert de ces mêmes vers pour en commencer la description.

XXI. *Ce chauve mon Panégyriste.*] Il est clair, par l'éloge que Cicéron a rapporté (2) que Crassus avoit fait de lui en plein Sénat, que c'est du même Crassus qu'il parle ici, & cela suffit. *Il y a de plus dans le Texte Latin*, ex Nanneianis; *mais heureusement ce mot n'est pas nécessaire pour entendre cet endroit, car il est absolument inexplicable, & il y auroit de l'inhumanité a rapporter les extravagances, que l'Ambition de l'expliquer a fait dire aux plus habiles Commentateurs.*

XXII. *Je lui ai ravi le Gouvernement*

(1) *Remarque VI. de cette Lettre.* (2) *Lettre XIV.*

de Syrie.] J'ai dit ailleurs, que c'étoit d'ordinaire le Sénat qui disposoit des Gouvernemens. Ainsi Cicéron pouvoit bien avoir empêché par son crédit, & son autorité dans cette Compagnie, qu'on ne donnât celui de Syrie, qui étoit le plus considérable en ce tems-là, au Consul Pison, en haine de la protection qu'il avoit donnée à Clodius dans sa vilaine affaire.

XXIII. *Lentulus avoit été absous deux fois.*] C'est le principal des cinq Complices de Catilina, que Cicéron avoit fait étrangler en prison. Il étoit fils d'un Manius Aquilius d'illustre Maison Plébéïenne, qui avoit été Consul avec Marius, & qui avoit triomphé : mais il avoit été adopté par un Lentulus de l'illustre branche de ce nom, dont j'ai parlé, de la Maison des Cornéliens. Il s'appelloit par cette raison *Publius*, comme les aînés de cette branche, & outre le surnom de Lentulus qui la marquoit, il en avoit encore un particulier, qui étoit *Sura*, c'est-à-dire, *gras de jambe.* Voici quelle en fut l'occasion. Le Dictateur Sylla demanda un jour en plein Sénat, quel compte il rendroit des deniers publics, qu'il avoit maniés peu fidélement dans sa Questure ; & il répondit, *qu'il présenteroit le gras de sa jambe pour y être frapé*, comme faisoient en ce tems-là les enfans au jeu de paume, quand ils avoient fait faute. Il faut que Cicéron comptât ici pour un espéce d'absolution, l'impunité de concussions, dont cet homme avoit été quitte pour cette plaisanterie. Une autre fois, qu'il fut absous dans les formes de quelqu'autre crime, il dit hautement, sur ce qu'il avoit eu une voix de plus qu'il ne lui falloit ; *qu'il avoit perdu l'argent qu'il avoit donné à ce Juge-là pour le corrompre.* Cela ne l'empêcha pourtant pas d'être Consul depuis, ni d'être chassé l'année suivante du Sénat par les Censeurs, pour son luxe, & pour ses autres vices. C'est ainsi que la sévérité antique se réveilloit de tems en tems, & faisoit encore quelques efforts pour s'opposer au débordement du siécle, & à l'entiere corruption des mœurs. Mais c'étoit inutilement ; car Lentulus trouva le moyen de rentrer au Sénat sept ans après, en se faisant élire Préteur tout de nouveau sous le Consulat de Cicéron ; & ce fut dans cette Charge, qu'il conjura, & qu'il fut étranglé. Il avoit épousé une Julie, sœur de Lucius Julius César, de qui j'ai parlé (1), veuve de Marc-Antoine, surnommé le Candiot, fils aîné de l'Orateur de même nom, & par conséquent mere du Triumvir. *Plutarc. in Cicer. c. 6.*

XXIV. *Catilina avoit été absous deux fois.*] Il l'avoit été trois. La premiere fut d'une accusation d'inceste (2). On appelloit ainsi le commerce charnel avec une Vestale, pour marquer mieux la griéveté du crime, quoiqu'on n'eût aucune alliance avec elle, comme Catilina n'en avoit aucune avec celle qu'on l'accusa d'avoir débauchée. Elle s'appelloit Fabia & étoit sœur de Térentia, femme de Cicéron, & c'est pourquoi cet Orateur ne met pas cette accusation en ligne de compte ; outre qu'il prétendoit qu'elle étoit fausse, & que Catilina en avoit été justement absous. On doute même si ce fut lui qui fut mis en Justice pour cette intrigue (3), & non pas la Vestale seule à cause de lui.

Il fut accusé une seconde fois pour avoir tué Marius Gratidianus, cousin germain du pere de Cicéron. C'est celui que j'ai dit dans l'Avant-propos, qui avoit été adopté par le grand Marius. C'étoit un homme fort turbulent qui étoit Préteur alors pour la seconde fois (4). Il fut découvert par les Satellites de Sylla dans une étable à chévres, où il s'étoit caché ; & Catilina, encore tout jeune, l'en tira pour le conduire à coups de verges jusqu'au de-là du Tibre, au tombeau des Luctatiens, en vengeance du grand Personnage de cette Maison, que j'ai dit (5) que Marius avoit fait mourir. Là, le même Catilina lui creva les yeux, lui coupa les oreilles, & puis la tête, qu'il porta à Sylla, lequel l'envoya au jeune Marius assiégé dans Préneste, & frere adoptif du Mort, ce qui acheva de le désespérer, & le fit résoudre à se tuer.

J'ai parlé sur les Lettres X & XI. de l'autre accusation de Catilina, dont il fut absous aussi injustement que de la précédente, par la prévarication de

(1) *Let X. Remarq. XII.* (2) *Oros. l. 6. c. 3.* (3) *Ascon. in Orat. in tog. cand.*
(4) *Plutarc. in Sylla c. Valer. Max. l. 9. c. 2. Senec. de ira. l. 3. c. 18.*
(5) *Let. XIII. Rem. XI.*

Clodius son Accusateur.

XXV. *Baies.*] Ville Maritime de la Campanie fameuse par ses bains chauds, & qui par l'admirable température de son air, la fertilité de son terroir, & la magnificence de ses bâtimens, passoit pour le plus délicieux séjour du monde. *Nullus in orbe locus Baiis prælucet amœnis.* Horat. *l.* 1. *Epist.* 1. *v.* 83.

XXVI. *Demande-le à ta sœur.*] Il y a dans le Latin *patrono tuo*, *à ton Avocat*, ou comme peu s'en est fallu que je n'aye traduit, *à ta Gouvernante*; car il est clair, que c'est de sa sœur, que Cicéron entendoit parler, & qu'il l'appelle de la sorte, parce que c'étoit une maîtresse femme qui gouvernoit absolument son frere. Tous les Commentateurs en conviennent, parmi leurs égaremens infinis sur cet endroit. Reste à sçavoir de quelle sœur ceci se doit entendre; car il en avoit trois. Quoique Cicéron l'accuse quelque part d'un commerce incestueux avec toutes trois (1), aussi bien que Plutarque (2), il semble que celle qui étoit veuve de Quintus Marcius Roi, en étoit moins soupçonnée que les deux autres. La plus jeune avoit été répudiée cinq ans devant par Lucullus, à son retour de la guerre de Mithridate; pour avoir, pendant son absence, vécu trop familiérement avec leur étrange frere, de qui Lucullus avoit encore d'autres sujets sensibles de se plaindre. C'étoit d'avoir cabalé dans son Armée (3) au siége de Nisibe pour la faire soulever. Mais quoique ce sujet fût aussi propre à en faire éclat, que l'autre à être dissimulé, il ne paroît point que ce grand homme en fit aucun; & il produisit au contraire des esclaves à lui dans le procès du Sacrilége dont il s'agit ici (4), pour témoigner le commerce incestueux de son beau-frere avec sa femme. Je pencherois à croire, que c'est de celle-là que Cicéron entendoit parler ici, parce qu'il étoit bien avec l'autre il n'y a qu'un an, comme on a vu dans la Lettre à Métellus mari de cette autre, si l'affaire du Sacrilége qui la brouilla avec Cicéron, à cause de ce qu'il y déposa poussé par sa femme, comme je l'ai déja dit, n'étoit pas arrivée depuis cette Lettre.

Cette femme de Métellus étoit la plus diffamée des trois sœurs, sans comparaison; car il ne paroît pas que les deux autres ayent fait parler d'elles qu'avec leur frere, & Cicéron appelle celle-ci dans une Action publique, (5) l'*amie du genre humain* (6). Il ajouta qu'elle avoit un jardin, qu'elle entretenoit avec grand soin, en un endroit du bord du Tibre, où tous les jeunes gens s'alloient baigner, & où elle les choisissoit à son gré. Quelque suspect qu'il soit sur le chapitre de cette drolesse à cause de leur inimitié, des reproches publics de cette qualité ne pourroient guéres être crus faux, quand même ils ne seroient pas confirmés, comme ils le sont par Quintilien (7), & par Plutarque (8), qui n'étoient pas ses ennemis. Plutarque explique un sobriquet que tout le monde lui donne, comme Cicéron (9), & que Quintilien avoit rapporté sans l'expliquer; sur ce qu'elle fut escroquée par quelqu'un de ses amans, qui eut l'adresse de lui faire prendre une bourse pleine de la plus petite monnoie, dans la croyance qu'elle étoit pleine de la plus grosse. Enfin, & pour dernier trait de sa peinture, le même Cicéron l'accusa si clairement & si publiquement encore cinq ans après, d'avoir empoisonné son mari (10), qu'on ne peut pas aussi douter qu'elle n'en fût violemment soupçonnée; sur-tout, si l'on considére ce même sobriquet cité par Quintilien de *quadrantaria Clytemnestra*, comme qui diroit, *la Clytemnestre aux rouges doubles*, par où la mort de son mari, & l'heureuse fourbe de son galand escroc, lui étoient également reprochées; car tout le monde sçait bien, que Clytemnestre fit aussi mourir le sien.

(1) *Qui non pluris fecerat Bonam deam quàm tres sorores.*
(2) *Plutarc. in Cicer. c.* 8. (3) *Dio l.* 35. *& de Haruspic. resp.*
(4) *Plutarc. in Lucull. c.* 18. (5) *Amicam omnium. Pro Cælio.*
(6) *Habes hortos ad Tiberim, ac diligenter eo loco præparasti, quo omnis juventus natandi causâ venit, hinc licet conditiones quotidie legas.*
(7) *L.* 8. *c.* 6. (8) *In Cicer. c.* 8. (9) *Mulier potens quadrantaria.*
(10) *Cum Q. Metellus tertio die postquam in curia floruisset, integerrima ætate, optimo habitu, maximis viribus eriperetur civitati, ex hâc domo progressa ista mulier de veneni celeritate dicere audebit? Pro Cælio.*

XXVII. *A qui il n'a pas tenu qu'elle n'ait été la femme de ce petit Bourgeois.*] C'est ce que j'ai dit sur la Lettre à Métellus, que cette Clodia avoit voulu se marier avec Cicéron, & je ne sçaurois m'empêcher de remarquer la ridicule délicatesse de quelques Commentateurs, de détourner visiblement le sens de ce passage, plutôt que de croire, qu'une femme de cette qualité eût voulu épouser un nouveau Noble, comme lui; quoique Plutarque le dise positivement. Comme si on ne sçavoit pas vingt autres mariages plus inégaux de ce tems-là; ne fut-ce que celui de son Compatriote Marius avec la tante paternelle du grand César. Hors qu'ils prétendent, que Cicéron, tout fils, & petit-fils qu'il étoit de Chevalier Romain, fût de moindre qualité qu'un franc Paysan (1), tel que Marius peut être, parce qu'il étoit Auteur, & que Marius ne l'étoit pas.

XXVIII. Non plus qu'il ne tint pas à toi, &c.] *Après* patrono tuo, *il y a tout de suite dans le Latin*, qui Arpinates aquas concupivit, nosti enim Marinates. *Les raisons que j'ai eues d'entendre tout cela comme j'ai fait, sont de celles que j'ai dites dans la Préface, qui se sentent, & qui ne se démontrent pas; je ne puis pourtant comprendre comment le sens des trois derniers mots qui est si clair, n'a pas déterminé tous les Commentateurs à expliquer comme moi les précédens. On voit bien que toutes ces eaux dont il est parlé ici, font allusion à la coutume de laver de certaines parties qu'on ne nomme pas, après s'en être servi à un usage qu'on nomme encore moins; comme Ovide dit que fit sa Maîtresse pour dissimuler l'outrage qu'elle avoit reçu de lui.* Dedecus hoc sumpta dissimulavit aqua.

XXIX. *Non plus qu'il ne tint pas à toi, ni aux Pirates qui te prirent, que tu ne leur fusses quelque chose de semblable.*] Cette raillerie de Cicéron étoit fondée sur un accident qui étoit arrivé longtems auparavant à Clodius dans la mer de Cilicie (2), allant apparemment faire sa premiere Campagne en Asie, sous son beau-frere Lucullus. Il passoit pour constant, qu'il avoit été pris en plus d'une maniere par les Pirates de ces côtes, qui le trouvérent joli. Cela a fait croire à quelques Commentateurs, qu'il y a de l'affectation à la qualité de *beau garçon*, *pulchellus puer*, que Cicéron lui donne à l'entrée de ce récit: mais le surnom de sa famille, qui étoit, *Pulchri*, *les Beaux*, ainsi que je l'ai déja dit (3), suffisoit sans autre raison, pour l'appeller de la sorte. J'ai rendu le plus modestement qu'il m'a été possible, l'horrible sens de ce reproche infame, en tâchant d'en conserver la plaisanterie. Je ne sçais si j'y ai réussi, quoique je me sois donné pour cela une liberté, qui m'est fort extraordinaire dans la maniere de traduire.

XXX. *Ce menu Peuple affamé qui ne se lasse point de sucer le Trésor public.*] C'est que le menu Peuple de condition libre n'avoit autre métier à Rome, non plus qu'à Sparte, que celui de la guerre (4), & n'exerçoit point, comme parmi nous, les Arts méchaniques; car il n'y avoit que les Esclaves qui en fissent profession. Il ne subsistoit donc que des libéralités de l'Etat, plus ou moins grandes, selon qu'il plaisoit aux Tribuns, & au Sénat d'en convenir: & c'étoit une des occasions les plus ordinaires des divisions; car ils n'en convenoient pas facilement. La principal de ces libéralités étoit le partage des terres conquises en vertu des Loix qui se faisoient de tems en tems pour cet effet, appellées par cette raison *Agrariennes*, c'est-à-dire, *des Champs*. Mais comme il n'y avoit pas assez de ces terres pour tout le Peuple, on étoit souvent obligé de distribuer outre cela du blé, ou du pain (5), & même quelquefois du lard, de l'huile, & autres choses semblables, aux dépens du Public. Il ne paroît guéres, qu'on donnât de l'argent en espéce.

XXXI. *Trésor.*] On le gardoit dans le Temple de Saturne (6), situé sur la pente du Mont du Capitole, vers la Place de Rome, du côté du Tibre. Il y en avoit un ordinaire, où l'on recevoit les revenus annuels de la République; &

(1) *C. Marius rusticanus vir, sed plane vir. Tuscul. Quæst. l. 1.*

(2) *Jam robustus, provinciæ se ac rei militari dedit, atque ibi piratarum contumelias perpessus, etiam Cilicum libidines, barbarorumque satiavit.* De Haruspic. resp.

(3) *Lettre XI. Rem. II.* (4) *Dionys. Halic. l. 2.*

(5) *Casaub.* (6) *Plutarc. Problem. & Festus.*

c'étoit d'où l'on tiroit de quoi subvenir aux dépenses ordinaires, comme celle-ci. Mais il y en avoit outre cela un extraordinaire, qu'on appelloit *sacré, sanctius ærarium*; où, après que Rome, eut été reprise sur les Gaulois, on mit, comme en dépôt, des sommes considérables pour ce tems-là ausquelles on ne devoit toucher, qu'en cas d'une nouvelle irruption de ces mêmes Peuples. Ce fut ce qui donna occasion a cette noble réponse de César au Tribun qui gardoit ce Trésor, quand ce grand homme le fit ouvrir par force, pour s'en servir dans la guerre Civile (1), *Qu'il étoit inutile de le réserver davantage, puisqu'il avoit mis Rome hors de danger d'etre jamais attaquée par les Gaulois.* C'étoit dans celui-là qu'on avoit mis depuis les sommes immenses, que les Triomphateurs (2) apportérent des Pays conquis.

Outre ces deux Trésors différens, il y avoit encore un autre fonds, guéres moins sacré que celui dont je viens de parler, provenant du vingtiéme qui se payoit de tous les Affranchissemens (3), & du vingtiéme aussi de toutes les Successions, qui étoient recueillies par d'autres héritiers que les enfans des morts; ce qui montoit à des sommes excessives. Ce dernier Trésor s'appelloit *aurum vicesimarium.* Tout le monde sçait, que le nom général d'*ærarium* qu'on donnoit à tous ces Trésors, venoit de ce que la premiere monnoie des Romains étoit de cuivre.

XXXII. *Ces jeunes gens l'appellent* Cneus Cicéron *pour s'en moquer.*] Pour entendre cette raillerie il faut se souvenir que *Cneus* étoit le nom propre de Pompée, si bien qu'on vouloit dire par ce sobriquet qu'on lui donnoit, composé de son nom propre & du surnom de Cicéron, qu'il étoit autant Cicéron que Pompée, moitié l'un, moitié l'autre.

XXXIII. Cela vaut bien des Chansons a ma louange.] *Il y a dans le Latin* sine ullâ pastoritiâ fistulâ. *Les Commentateurs conviennent, que ces deux mots ne peuvent avoir que deux sens; l'un que Cicéron a été applaudi sans être sifflé, chose admirable! Cependant, c'est celui que les plus habiles ont suivi, préférablement à l'autre que j'ai préfere, & qui fait si manifestement allusion à l'ancien usage de chanter les louanges des grands hommes au son de la flute* (4). *Il falloit, pour suivre la Lettre dans ce dernier sens, traduire*; quoiqu'on n'ait point chanté mes louanges sur la flute: *mais j'ai cru plus agréable de m'en éloigner, comme j'ai fait, sans sortir du sens.*

XXXIV. *Afranius.*] Il s'appelloit *Lucius.* On ne sçait, ni quelle etoit sa naissance, ni pourquoi Cicéron l'appelloit *Auli filium*; mais il paroît bien clairement par la suite, que c'est de lui qu'il veut parler. C'étoit une créature de Pompée, qui l'avoit fait son Lieutenant contre Mithridate; mais il n'en valoit pas mieux pour cela, Dion dit, *qu'il chantoit mieux qu'il ne gouvernoit l'Etat l. 36.*

XXXV. *Ceux qui distribuent l'argent pour acheter les suffrages.*] Le crime n'étoit pas de donner de l'argent à ceux de qui on briguoit les suffrages; cela étoit permis, tant la corruption étoit grande, pourvu qu'on le fit publiquement, dans les lieux mêmes où se tenoient les Assemblées pour les élections. Le crime étoit seulement de le faire en cachette comme ici, chez un Particulier. *Casaubon, & Manuce.*

XXXVI. *Lucro*] Il s'appelloit *Marcus Aufidius*, & étoit d'une illustre Maison Plébéienne, où il y avoit eu plusieurs Consuls.

XXXVII. *Loix Ælia & Fusia.*] C'est une chose étrange, que ces deux Loix étant des plus importantes de ce siécle, on ne sçache point du tout qui les avoit faites, quoiqu'elles portent le nom de deux Maisons illustres. Il étoit donné pouvoir à tout Magistrat Curule par la premiere de s'opposer à quelqu'autre Loi que ce fût, qu'on voulût établir; & ordonné en même tems, qu'on observât les Augures toutefois & quantes on en proposoit quelqu'une, afin de sçavoir si elle étoit agréable aux Dieux. Or cette cérémonie de l'observation des Augures demandoit un nombre infini de circonstances, pour être faite, comme il falloit, & étoit sujette à mille in-

(1) *Appian. l. 2.*

(2) *Romani census populi quem Punica bella, Quem dederat Perses, quem victi præda Philippi. Lucan. 3.* (3) *Tit. Liv. l. 7. & 27.*

(4) Tuscul. quæst. l. 1. & 4. Pindar. Olympic. Od. 19. Horat. &c.

cidens divers qui la rendoient nulle, ou de mauvais présage; & en ce cas, il étoit défendu de passer outre à l'affaire dont on délibéroit. Ainsi; c'étoit une source intarissable de prétextes, pour empêcher tout ce qu'on ne vouloit pas laisser faire.

Quand à l'autre Loi nommée *Fusia*, elle défendoit de traiter de quoi que ce fût avec le Peuple, en de certains jours, où il avoit été permis jusqu'alors de le faire. Ces formalités étoient nécessaires dans une Police, où tant de Magistrats différens avoient droit de proposer de nouvelles Loix, & où, sans cela il auroit dépendu uniquement du caprice du Peuple, qui étoit le Souverain, de les accepter, aussi-tôt qu'on les proposoit. Ainsi, on n'ôtoit point la liberté d'en proposer, ce qui est une des meilleures Politiques dont un Etat puisse user; mais comme il étoit difficile qu'il ne se trouvât pas un seul homme éclairé & bien intentionné, parmi tant de gens qui pouvoient s'y opposer, il ne pouvoit guéres arriver qu'on en laissât passer de mauvaises.

On dira, sans doute, que cette même Police donnoit le pouvoir d'empêcher aussi qu'il n'en passât de bonnes. Mais il y a deux choses à répondre là-dessus L'une, qu'il est très-possible qu'une grande multitude d'hommes convienne à agréer un bon établissement, & qu'il est rare au contraire qu'elle convienne à en agréer un mauvais. C'est la lumiere naturelle, & la raison commune à tous les hommes, qui fait agréer les bonnes Loix, quand aucun intérêt particulier ne l'empêche; mais il est bien difficile qu'un grand nombre d'hommes ait le même intérêt particulier, nécessaire pour en faire agréer une mauvaise, malgré les lumieres de la Raison.

L'autre chose qu'il y a à dire sur ce sujet est, qu'il n'y a rien de si bon, surtout dans la Politique, qui n'ait ses inconvéniens; mais il faut les peser, si l'on en croit l'Oracle de Florence (1), & prendre le moins grand pour petit. Or il est évident que c'en est un bien plus grand pour un Etat, de recevoir une mauvaise Loi, que d'en rejetter une bonne, par la raison fondamentale, qu'il est moins fâcheux d'être privé d'un bien, que de souffrir un mal. Ainsi, quand même cette Police, que je viens d'expliquer, auroit également empêché l'établissement des bonnes Loix, & des mauvaises, elle ne laisseroit pas toujours d'être louable, puisqu'il y a moins de danger pour un Etat à être privé d'un établissement utile, qu'à en souffrir un pernicieux.

XXXVIII. Une Royauté de la féve.] *Il y a dans le Latin* fabam mimum. *Quelque puisse être le dernier de ces deux mots, sur lequel les Manuscrits varient beaucoup, le premier, dans lequel ils conviennent presque tous, forme si clairement le sens que j'ai suivi, qu'il est étonnant que quelques Commentateurs l'ayent osé changer pour le faire accorder avec l'autre. Il est constant, que dès ce tems-là les enfans tiroient au sort à qui seroit Roi entr'eux (2), comme nous faisons encore aujourd'hui; hors qu'ils le faisoient en Décembre pour la fête des Saturnales, & que nous le faisons en Janvier pour celle des Rois, ainsi qu'un illustre Théologien de notre tems l'a démontré. C'est sans doute à cet usage que Cicéron fait allusion en cet endroit. Que s'il est absolument nécessaire de faire accorder les deux mots de ce passage, je ne vois pas pourquoi on rejetteroit la conjecture ingénieuse de Lambin; & qu'il y avoit apparemment quelque farce fort connue de ce tems-là, qui rouloit sur cette momerie dont elle portoit le nom*, fabam mimum, la farce de la fêve. *Voilà tout ce que je puis gagner sur moi de dire touchant ce passage, sur lequel ceux qui voudront admirer les égaremens de la Critique n'ont qu'à lire les Commentateurs. J'ajouterai seulement, que cet usage de la féve pour faire des Rois, vient de ce qu'on s'en servoit à Athénes pour donner les suffrages dans la création des Magistrats, comme dans les autres affaires. On les choisissoit blanches ou noires, percées, ou entieres, selon qu'on vouloit favoriser, ou nuire. C'étoit avant qu'on s'y servit de coquilles.* Suidas. Etymologicum. Sam. Petit Comment. in Leges Atticas, l. 3. c. 1.

(1) *Mai non circa fuggire un inconveniente, ché non s'incorra in un altro, ma la prudenza consiste in sapere conoscere la qualità degli inconvenienti, & prender il manco tristo per buono.* Machiav. Princip. c. 21.

(2) Tacit. Annal. l. 3. c. 15.

XXXIX. *Je crains qu'il n'arrive beaucoup de mal de votre refus.*] On verra par la derniere Lettre du second Livre, que la crainte de Cicéron étoit bien fondée, & que son frere fit bien des choses mal-à-propos dans son Gouvernement d'Asie, qu'un Lieutenant comme Atticus l'auroit empêché facilement de faire. Cicéron ne pouvoit pas solliciter plus fortement Atticus dans le fond, & pourtant d'une maniere plus douce, d'accepter cette Lieutenance qu'il réfusoit, qu'il l'en sollicite par ce peu de paroles; on verra dans la Lettre suivante comment Atticus y répondit.

(*) *Mais je n'oserois le blâmer après avoir refusé moi-même une Province Consulaire.*] Rien ne fait mieux voir, que Cicéron désapprouvoit ce refus d'Atticus, que la maniere dont il fait semblant ici de le justifier. Je dis, qu'il en fait semblant, parce que cette justification étoit ridicule dans le fond. Car quelle comparaison pouvoit-on faire entre la seule raison qu'Atticus alléguoit, qui étoit sa volonté, & celle que Cicéron avoit eue de refuser les Provinces Consulaires, dans un tems où il étoit si nécessaire à Rome, pour achever d'éteindre le feu que Catilina avoit allumé, & qui fumoit encore? Il semble que c'étoit se moquer d'Atticus, que de lui présenter une excuse si impertinente; mais il n'y en avoit pas de meilleure, & il falloit bien lui en trouver quelqu'une, de peur qu'il ne crût qu'on le trouvoit inexcusable. Quelque mauvaise que celle-ci fût, il en avoit assez de besoin pour n'y regarder pas de si près pour la trouver bonne, ou, du moins, pour se flater qu'elle paroîtroit bonne aux autres.

XL. *Chilius.*] Voyez Lettre V. Remarque IV.

XLI. *Archias.*] C'est le Poëte pour qui il nous reste une Oraison si agréable. On y voit qu'il étoit fort attaché aux deux illustres Maisons des Métellus, & des Lucullus, dont il est parlé ici.

XLII. Pour les Métellus.] *Il y a dans le Latin* ad Cæcilianam fabulam spectet; *c'est-à-dire, mot pour mot*, qu'il ne travaille à quelque Piéce Cécilienne. *C'est un jeu de mots, que je n'ai pu conserver dans la Traduction, & qui est fondé sur ce que* Cécilius *étoit également le nom de Maison des Métellus, & d'un fameux Poëte Comique. Je me suis donc contenté d'en conserver le sens, en traduisant simplement* qu'il ne travaille pour les Métellus.

LETTRE DIX-SEPTIE'ME.

Même année DCXCII. & toujours de Rome en Gréce.

AUTANT par votre Lettre, que par la copie que vous m'envoyez de celle de mon frere, je vois une grande altération dans son amitié pour vous, & même dans son estime. J'en suis aussi affligé, que ma tendresse pour tous les deux m'y oblige, & aussi surpris qu'on le peut être, ne sçachant d'où peut venir un ressentiment si violent; ou, s'il n'en a point de sujet, un si grand changement dans son affection. Je comprenois bien déja ce dont vous-même vous défiïez aussi quand vous partîtes

partîtes d'ici, qu'il avoit quelqu'ombrage contre vous, & que ſon eſprit étoit ulcéré, & préoccupé de quelques ſoupçons odieux ſur votre compte. Mais il ne m'avoit pas paru, dans les efforts que j'ai faits à diverſes fois près de lui pour l'en guérir, non ſeulement avant qu'il fût déclaré Préteur d'Aſie, mais encore beaucoup plus fortement depuis, il ne me paroiſſoit pas, dis-je, qu'il fût auſſi outré qu'il le paroît par ſa Lettre (*I*), quoique je ne gagnaſſe pas ſur lui tout ce que je voulois. Je m'en conſolois dans l'eſpérance certaine qu'il vous joindroit à Dyrrachium, ou quelqu'autre part dans vos quartiers, & cela étant, je me flatois, & je n'en doutois pas, que tout s'accommoderoit entre vous, quand vous ne feriez que vous voir, à plus forte raiſon quand vous vous parleriez, & que vous vous ſeriez éclaircis : car il n'eſt pas néceſſaire que je vous diſe ce que vous ſçavez comme moi, combien il eſt traitable & doux, & juſqu'où va ſa facilité, également à ſe brouiller, & à ſe raccommoder. Le malheur eſt, que vous ne vous êtes point vu : ainſi, ce qu'on lui a inſpiré artificieuſement contre vous a prévalu dans ſon eſprit, ſur ce qu'il devoit à votre liaiſon, à votre alliance, & à votre ancienne amitié.

De ſçavoir à qui en eſt la faute, c'eſt ce qu'il m'eſt plus facile de penſer que d'écrire ; parce que je crains de ne pas épargner aſſez vos Proches en voulant défendre les miens (*II*). Car je ſuis perſuadé, que ſi on n'a pas contribué dans ſa famille à l'aigrir, du moins y auroit-on pu facilement l'adoucir. Mais je vous expliquerai plus commodément, quand nous nous reverrons, toute la malignité de cette affaire, qui s'étend plus loin qu'il ne ſemble. J'ignore, encore une fois, ce qui peut l'avoir obligé à vous écrire comme il a fait de Theſſalonique (*III*), & à parler ici à vos Amis, & ſur ſa route de la maniere que vous croyez. Toute l'eſpérance qui me reſte d'être délivré de ce chagrin, n'eſt fondée que ſur votre ſeule honnêteté. Si vous

considérez, que les meilleures gens sont souvent les plus faciles à s'emporter, comme à s'appaiser ; & que cette légéreté, pour ne pas dire cette mollesse de sentimens, ne vient la plupart du tems que d'une trop grande bonté de naturel ; & ce qu'il faut dire avant tout, que nous avons à supporter mutuellement les foiblesses, les défauts, & même les outrages les uns des autres (*IV*) ; tout cela se calmera à ce que j'espére, & je vous en prie : Car vous aimant uniquement comme je fais, je ne dois rien oublier pour faire en sorte, que tous ceux qui m'appartiennent vous aiment, & soient aimés de vous.

Rien n'étoit moins nécessaire que cette partie de votre Lettre, où vous rapportez tous les Emplois, qu'il n'a tenu qu'à vous d'avoir (*V*), soit à Rome, soit dans les Provinces, sous mon Consulat, & en d'autres tems. Je connois à fond la franchise (*VI*), & la grandeur de votre ame, & je n'ai jamais prétendu, qu'il y eût autre différence entre vous & moi, que celle du différent choix de vie (*VII*), en ce que quelque sorte d'ambition m'a porté à rechercher les honneurs, au lieu que d'autres motifs nullement blâmables vous ont fait prendre le parti d'une honnête oisiveté. Mais quant à la véritable gloire, qui est celle de la probité, de l'application, & de la régularité (*VIII*), je ne vous préfére, ni moi, ni homme du monde ; & pour ce qui me regarde en particulier, après mon frere & ma famille, je suis persuadé que personne ne m'aime tant que vous m'aimez. J'ai vu d'une maniere, à n'en pouvoir douter, vos contentemens, & vos peines, dans les diverses rencontres de ma vie ; & j'ai ressenti avec une égale satisfaction la part que vous avez prise à mes avantages & à mes dangers. Dans le tems même que je vous parle, non seulement vos conseils, en quoi vous êtes incomparable ; mais votre entretien ordinaire, dont la douceur m'est si sensible, me fait un besoin extrême. Je ne vous regrette pas seulement pour les affaires publiques, qu'il ne m'est pas permis de négliger com-

me les autres, c'eſt encore pour mes fonctions du Barreau, que je continue, afin de me conſerver la conſidération qui m'eſt néceſſaire, pour ſoutenir la dignité où elles m'ont aidé à parvenir. Je vous regrette auſſi pour mes affaires domeſtiques, dans leſquelles je vous trouve encore plus à dire depuis le départ de mon frere. Enfin, ni dans mon travail, ni dans mon loiſir, ni dans mes affaires domeſtiques, ni dans celle de ma profeſſion, ni dans les particuliéres, ni dans les publiques (*IX*), je ne ſçaurois plus me paſſer de la douceur de votre aimable converſation, & de vos conſeils. Une honnête honte réciproque nous a empêchés juſqu'ici l'un & l'autre de traiter ce chapitre. Mais il étoit néceſſaire de le faire dans cette rencontre (*X*), à cauſe de cette partie de votre Lettre, que vous avez employée à vous juſtifier à moi, ſur votre genre de vie.

Pour revenir à mon frere, il ſe trouve heureuſement dans votre brouillerie, que vous avez fait connoître depuis longtems, & même que vous avez déclaré formellement à tous vos Amis comme à moi, la réſolution où vous étiez de n'accepter aucun emploi ; de ſorte qu'il paroîtra, que c'eſt ſeulement par cette raiſon que vous n'êtes pas avec lui, & non pas à cauſe que vous êtes mal enſemble. Ainſi, il ſera facile de réparer cette brêche qui s'eſt faite à votre union, & la nôtre demeurera inviolable, comme elle a toujours été.

Les affaires de la République ſont en pauvre état ; tout y eſt foible, & variable. Vous aurez ſçu comment nos Chevaliers ſe ſont preſque brouillés avec le Sénat. Ils avoient déja ſupporté impatiemment, qu'on eût fait un Sénatus-conſulte pour informer contre les Juges corrompus par Clodius (*XI*). J'étois abſent par hazard quand on le fit ; mais ayant reconnu qu'ils en étoient extrêmement fâchés, quoiqu'ils n'oſaſſent pas le témoigner ouvertement, j'en fis reproche au Sénat avec beaucoup de force, à ce qu'il me ſembla, & je parlai avec aſſez

de poids, & bien au long, pour un ſujet ſi odieux.

Mais voici une autre prétention inſupportable des Chevaliers, que je n'ai pas pourtant laiſſé, non ſeulement de ſupporter, mais même de ſoutenir. Ceux d'entr'eux qui ont traité des revenus de l'Aſie avec les Cenſeurs, ſe ſont plaints au Sénat d'avoir pouſſé les Fermes trop haut, par ambition de les emporter ſur les autres enchériſſeurs, & ils ont demandé là-deſſus d'en pouvoir revenir.

Je ſuis bien des premiers à favoriſer leur requête ; mais je ne ſuis pourtant que le ſecond ; car c'eſt Craſſus qui leur a inſpiré la hardieſſe de la faire. La demande eſt odieuſe ; rien moins qu'honnête, & un aveu public de leur témérité. Il y avoit pourtant beaucoup à craindre, qu'ils ne s'aliénaſſent tout-à-fait du Sénat, s'ils n'obtenoient rien du tout. C'eſt encore moi principalement qui ai ménagé cette affaire. J'ai fait en ſorte que le Sénat s'eſt trouvé nombreux, & favorable, quand on l'a agitée. Ce fut les deux premiers jours de Décembre. Je dis beaucoup de choſes ſur la dignité des deux Ordres, & l'union qui devoit être entr'eux. Il n'y a pourtant encore rien d'arrêté ; mais le Sénat paroît bien diſpoſé. Le Conſul déſigné Métellus (*XII*) eſt le ſeul qui s'y eſt oppoſé, de tous ceux qui ont déja opiné, & c'étoit à notre Héros Caton à parler, quand la ſéance a fini avec le jour.

C'eſt ainſi, que marchant toujours par les mêmes voies, j'entretiens tant que je puis cette union des deux Ordres, que j'ai cimentée dans mon Conſulat. Cependant, comme il y a peu de fondement à faire là-deſſus, je me munis d'autres moyens que je crois plus ſûrs, pour ſoutenir ma fortune en tout événement. Je ne puis m'en expliquer tout-à-fait par Lettres ; en voici ſeulement un petit échantillon. Je vis en grande liaiſon avec Pompée. Je vous entens d'ici là-deſſus : Allez, je me garderai de ce dont il ſe faut garder, & je vous écrirai une autre fois plus au long ſur les projets politiques.

Vous sçaurez que Luccéïus est résolu de demander le Consulat plutôt qu'il n'avoit dessein de faire, voyant qu'il n'y a que deux Prétendans (*XIII*) à l'élection prochaine, César & Bibulus (*XIV*). César songe à s'entendre avec Luccéïus par l'entremise d'Arrius, & Bibulus s'imagine de pouvoir s'entendre aussi avec César par celle de Caïus Pison (*XV*). Vous riez (*XVI*) ? Je vous assure qu'il n'y a pas de quoi rire (*XVII*). Que vous dirai-je encore ? Quoi ? Bien des choses. Mais ce sera pour une autre fois. Si vous devez venir, ne me le cachez pas. Je vous en presse bien modestement pour le souhaiter autant que je le fais. Le cinquiéme Décembre.

REMARQUES.

I. *Il ne me paroissoit pas qu'il fût si outré, qu'il me le paroît par ses Lettres.*] Ces paroles ne laissent pas lieu de douter, que ce ne fût le refus que fit Atticus de servir de Lieutenant en Asie sous Quintus Cicéron son beaufrere, qui acheva de les brouiller (1). Que si cela n'est pas dit ici plus clairement, c'est un ménagement excessif que Cicéron avoit pour Atticus, qui prétendoit sans doute, que Quintus ne devoit pas s'offenser du refus d'un homme comme lui, qui avoit refusé tant d'autres Emplois, ainsi qu'il s'en vante plus bas. Mais quand il en auroit refusé de beaucoup plus considérables, il avoit des raisons d'honnêteté toutes particulieres d'accepter celui-ci. C'étoit la confiance avec laquelle on a vu (2) que Cicéron avoit d'abord compté sur sa capacité, pour régler la conduite du nouveau Gouverneur, & soutenir la gloire de leur Famille ; d'autant plus qu'ils sçavoient tous deux le besoin que Quintus auroit d'un Lieutenant comme Atticus près de lui. On verra par la suite que ce besoin ne pouvoit être plus grand ; & ainsi, on ne peut douter, que l'affliction qui paroît dans cette Lettre ne vînt du même refus dont Quintus étoit si outré. Mais puisqu'Atticus en pouvoit bien prévoir les suites de même que Cicéron, & qu'il n'étoit pas capable d'avoir fait une démarche de cette conséquence qu'après une mure délibération, il auroit été bien inutile à Cicéron de la lui reprocher ; & de la vanité dont il est peint dans cette Lettre, il est facile de juger, que le moindre reproche de cette nature lui auroit été insupportable.

II. *Je crains de ne pas épargner assez vos Proches.*] Il est naturel de soupçonner, que Cicéron entend parler ici de Pomponia femme de son frere, & sœur d'Atticus ; & ce qu'on verra dans la suite du caractére d'esprit de cette femme, ne permet pas d'en douter.

III. *Thessalonique.*] Ville maritime de Macédoine, aujourd'hui *Salonichi*, au fond du Golphe de même nom, appellé autrefois, *Thermaïque*, fameuse en ce tems-là pour son trafic ; mais beaucoup plus depuis par la prédication de saint Paul, ensuite de laquelle il écrivit les deux excellentes Lettres qui en portent le nom. Ce n'étoit pas tout-à-fait le droit chemin de Quintus Cicéron pour aller de Rome en Asie ; mais comme cette Ville étoit fort importante, il n'est pas étrange qu'il se détournât un peu pour y passer ; soit par simple curiosité, soit pour les relations qu'elle avoit nécessairement avec la Provin-

(1) *Remarque III. sur la XV. Lettre.*
(2) *Même Lettre.*

ce voisine qu'il alloit gouverner.

IV. *Nous avons à supporter mutuellement les foiblesses, les défauts, & même les outrages les uns des autres.*] Tout ce que Cicéron dit ici pour adoucir cette brouillerie, sans prétendre excuser son frere, ni aussi le condamner, parce qu'il n'en sçavoit pas encore entiérement le fond, est de trop bon exemple pour n'être pas remarqué. Ce n'est pas ainsi qu'on en use d'ordinaire. Ou l'on soutient les absens d'une maniere désobligeante pour ceux à qui l'on parle; ou l'on abandonne injustement ces mêmes absens, pour plaire à ceux à qui l'on parle; les uns donnent toujours le tort à la partie avec qui ils négocient, soit par malignité, soit pour faire les habiles, & les nécessaires; les autres lui donnent toujours raison, soit par foiblesse, soit par flaterie, & quelquefois par perfidie. Mais sur-tout, & ce en quoi on imite moins la modération admirable de Cicéron, on se détermine témérairement sur ce qu'on sçait des procédés de part & d'autre, pour se former une idée du fond de l'affaire, quoiqu'on n'en sçache encore que la moindre partie; & cela, par ambition de deviner, par impatience de porter son jugement, & faute enfin de la force nécessaire pour le suspendre; ce qui est la plus sublime de toutes les situations de l'esprit.

V. *Rien n'étoit moins nécessaire, que cette partie de votre Lettre, où vous rapportez tous les emplois, qu'il n'a tenu qu'à vous d'avoir.*] Rien n'étoit plus nécessaire pour découvrir à fond le Caractére d'Atticus, & le véritable motif de son refus. Puisque Cicéron sçavoit comme lui tous les autres emplois qu'il avoit refusés, l'énumération qu'il en faisoit ici n'étoit bonne qu'à flater sa vanité. C'étoit pousser bien loin la complaisance, que de renchérir sur ses vanteries par des louanges aussi exquises, que celles que Cicéron lui donne dans cette Lettre.

VI. *Je connois à fond la franchise de votre ame.*] Cicéron n'avoit pas envie de manquer son coup, puisqu'il commençoit l'éloge qu'il vouloit faire d'Atticus par celui de sa franchise, dans le procédé du monde, où il y en a moins. S'il est vrai qu'il n'y a point de vertus que nous soyions plus aises qu'on nous attribue, que celles que nous n'avons pas, ceci ne pouvoit pas manquer de faire un grand effet; & quoique Cicéron ne péchât pas moins contre la sincérité, en écrivant ce qu'il écrivoit ici, (tant il est vrai, que tout le commerce des hommes n'est que perfidie en diverses manieres:) cependant, puisqu'il ne vouloit pas se brouiller avec Atticus, il falloit bien qu'il le prît sur ce ton. Car de moindres démonstrations de confiance en sa *franchise*, n'auroient pas été suffisantes, pour le rassurer contre le témoignage de son cœur.

VII. *Je n'ai jamais prétendu, qu'il y eût autre différence entre vous & moi, que celle du différent choix de vie.*] Cicéron vouloit dire, qu'il n'avoit tenu qu'à Atticus de faire le même chemin que lui. Pour lui rendre cette justice, il falloit n'être pas ébloui de la différence qu'on devoit faire en ce tems-là à Rome, entre un simple Chevalier Romain, comme étoit Atticus, de quelque mérite qu'il pût être, & un Consulaire de la conséquence, & du mérite aussi de Cicéron, tout autrement éclatant que celui d'Atticus.

VIII. *Quant à la véritable gloire, qui est celle de la probité, de l'application, & de la régularité.*] Il y a dans le Latin *verâ laude probitatis, diligentiæ, religionis*, ce qui ne peut vouloir dire autre chose que ce que j'entens. Mais comme ces deux dernieres sortes de gloire ne sont pas si connues que d'autres dans notre siécle, je ne doute pas que cet éloge ne paroisse bien petit à beaucoup de gens. Cependant il falloit que Cicéron le crût grand. Et en effet, si on examine de près en chaque rencontre, d'où vient qu'on remplit si mal les devoirs de la vie, je m'assure qu'on trouvera la plupart du tems, que ce n'est que faute d'attention, & d'exactitude. On ne s'applique point également, & tout entier à toutes choses, comme la Raison le voudroit, & qu'il est de l'intérêt de l'esprit de le faire, & de s'y accoutumer. Or l'exactitude demande une application entiere. Il semble qu'on craigne d'épuiser la faculté infinie qui pense dans nous, & que la régularité soit une espéce de servitude. Mais une marque certaine, que c'est par défaut d'honnêteté, que la plupart des gens sont inappliqués, & irréguliers, c'est qu'ils ne manquent guéres, ni d'attention, ni d'exactitude, dans ce qui les touche au cœur.

IX. *Pour les affaires publiques, qu'il ne m'est pas permis de negliger comme les autres.*] De tous les sentimens qui sont particuliers aux Anciens, il n'y en a guéres de plus estimable, que l'ordre qu'ils gardoient entre les devoirs, & la différence qu'ils faisoient des plus inviolables à ceux qui l'étoient moins. Il n'est pas nécessaire d'être Républicain, comme Cicéron, pour convenir avec lui de la préférence, qu'il donne ici aux affaires publiques sur les particuliéres. C'est assez d'être homme de bien.

X. *Une honnête honte réciproque nous a empêchés jusqu'ici l'un & l'autre de traiter ce chapitre : mais il étoit nécessaire de le faire dans cette rencontre.*] Ne diroit-on pas, à entendre Cicéron, qu'Atticus avoit *traité ce chapitre* en sa faveur, aussi obligeamment que Cicéron vient de le traiter en faveur d'Atticus ? Cependant il ne paroît point, par tout ce que Cicéron lui répond dans cette Lettre, qu'Atticus eût parlé que de lui-même, dans tout ce qu'il avoit écrit sur cette affaire. Quoi qu'il en fût, ce discours fait toujours voir qu'il y a quelque sorte de honte entre amis, à traiter le chapitre de l'amitié, & à se dire tout ce qu'on pense d'avantageux, & tout ce qu'on sent d'obligeant l'un pour l'autre ; parce que tout cela se suppose, & est entendu sans le dire, & qu'on ne doit rien dire entre gens sages, sans nécessité. Rien ne distingue plus que cette pratique les vraies amitiés, s'il y en a, d'avec toutes ces autres liaisons, qu'on honore si témérairement dans le monde de ce vénérable nom. Mais cela prouve en même tems, que quand *ce chapitre* devient, comme ici, *nécessaire à traiter* entre amis quelque affectueusement qu'il se traite, il faut que l'un des deux ait donné quelque atteinte à l'amitié.

XI. *Nos Chevaliers avoient supporté impatiemment, qu'on fît un Sénatusconsulte contre les Juges corrompus.*] On demandera, peut-être, pourquoi les Chevaliers s'offensoient plutôt de cette recherche, que les autres Corps, qui y étoient également intéressés, sçavoir, le Sénat, & les Tribuns du Trésor ; puisque ces Juges corrompus par Clodius avoient été également tirés de ces trois Corps ? Mais il est facile de répondre, que le Sénat n'avoit garde de s'en offenser, puisque c'étoit lui qui l'ordonnoit, & les Tribuns du Trésor étoient trop peu considérables par leur qualité & par leur nombre, en comparaison des Chevaliers, pour oser faire comme eux une plainte si déraisonnable. Car ces Tribuns n'étoient, comme je l'ai dit, qu'un petit nombre de gens aisés, choisis parmi le Peuple : au lieu que les Chevaliers composoient le second Ordre de l'Etat, répandu dans toutes les Villes de l'Empire qui étoient aggrégées au Peuple Romain, & par cette raison, infiniment plus nombreux que le Sénat ; ce qu'il est nécessaire de considérer pour en concevoir bien l'importance, telle qu'elle est représentée dans la suite de ces Lettres.

Mais plus leur chagrin étoit déraisonnable dans cette occasion, plus le judicieux égard que Cicéron vouloit qu'on y eût, est à remarquer. Les affaires de la République étoient dès-lors dans un déréglement, qui ne permettoit plus de les manier avec une exacte justice. Cette sage condescendance étoit tout autrement admirable dans un homme de Lettres, comme lui, que dans tout autre ; les Sçavans étant d'ordinaire incapables de ces sortes de ménagemens, & de s'écarter de la parfaite droiture quand il le faut. On en verra un exemple célébre dans la suite, au sujet de cette même affaire des Chevaliers, en la personne de Caton, qui contribua autant que César à la ruine de la République, à force de la vouloir défendre. *La Science*, dit l'Oracle de Gascogne, *en des mains est un sceptre, en d'autres une marotte.*

XII. *Métellus.*] C'est le même Métellus, surnommé *Céler*, de qui on a vu une Lettre. Les Consuls désignés pour l'année suivante opinoient les premiers.

XIII. *Il n'y a que deux prétendans.*] C'est une chose singuliére qu'aucun Patricien n'osât prétendre cette année au Consulat, parce que c'étoit la premiere que César pouvoit l'obtenir par les Loix ; tant son crédit étoit déja redoutable. Car Bibulus, & Luccéïus étoient deux Plébéïens ; & l'on a déja vu plusieurs fois, qu'il falloit réguliérement, que l'un des Consuls fût Patricien ; ainsi donc César qui l'étoit, n'avoit point de concurrent de sa qualité.

XIV. *Bibulus.*] Il s'appelloit *Marcus*, & étoit de l'illustre Maison Plébéïenne *Calpurnia*, dont j'ai parlé plusieurs

fois, au sujet des Pisons. Il avoit été Edile & Préteur avec César : mais comme il étoit fort homme de bien, & l'un des plus fermes appuis du bon Parti, il s'étoit brouillé avec lui dans ces deux Magistratures, pour s'être opposé vigoureusement à tout ce que César y avoit entrepris, contre le bien de l'Etat.

XV. *Caïus Pison.*] Je ne sçaurois dire si c'est le même de qui j'ai déja parlé. Il suffit qu'il étoit de même Maison que Bibulus, pour être plus propre qu'un autre à s'entremettre entre lui & César, de qui il devoit être apparemment Ami particulier.

XVI. *Vous riez.*] Cicéron se moque de ce que Bibulus étoit assez simple, pour croire que César pût l'agréer pour Collégue dans le Consulat, après tout ce qui s'étoit passé entr'eux dans leurs autres Magistratures. Mais puisque Bibulus n'avoit point d'autre Compétiteur que Luccéïus, qui, comme on a vu, n'étoit pas moins homme de bien que lui, ni par conséquent plus agréable à César, & que le même Bibulus avoit beaucoup plus de crédit que Luccéïus, tant parce que sa Maison étoit plus illustre & plus puissante que celle de Luccéïus, que parce qu'il étoit porté par la faction de Caton, de qui il avoit épousé la fille, il pouvoit bien se flater, que César, ayant peu d'espérance de l'exclure, ne voudroit pas peut-être, se le rendre encore plus ennemi qu'il ne l'étoit, en s'entendant avec Luccéïus contre lui. Mais ils se trompérent tous deux; César ne ménagea point Bibulus; car il brigua de concert avec Luccéïus; & Bibulus fut Consul malgré eux. *Sueton. in Cæs. c.* 19.

XVII. *Je vous assure qu'il n'y a pas de quoi rire.*] L'assurance avec laquelle Cicéron prédit ici les funestes effets de la mésintelligence de César & de Bibulus, dans leur prochain Consulat, n'est pas une des moindres marques de sagacité; mais on en verra de bien plus surprenantes. Il faut se souvenir pour entendre cet article, de la différence qui a été expliquée sur la dixiéme Lettre, de briguer, à demander le Consulat; qu'on ne le demandoit proprement, que l'année précédente; mais qu'on le briguoit une année avant que de le demander. C'étoit ce que faisoient César, Bibulus, & Luccéïus à la fin de l'année 692. qui est le tems de cette Lettre, pour l'année 694. seulement; puisque Métellus Céler & Afranius l'avoient obtenu, comme on a vu, cette même année-ci, pour la prochaine 693.

LETTRE DIX-HUITIE'ME.

An de Rome DCXCIII. Sous le Consulat de Métellus Céler, & d'Afranius ; toujours de Rome en Gréce.

SÇACHEZ que rien ne me manque tant à l'heure qu'il est, que quelqu'un que je puisse faire le Confident de tous mes chagrins, qui m'aime, qui soit sage, & à qui j'ose parler avec une entiere franchise. Car mon frere, à qui je pouvois m'ouvrir de mes plus secrettes pensées avec autant de sureté qu'aux bois & aux rochers, qui m'aime tendrement, & qui est la droiture même, n'est plus ici, comme vous sçavez.

vez. Où êtes vous, vous qui avez ſoulagé tant de fois mes inquiétudes, & mes peines, par vos diſcours & par vos conſeils ? Vous qui me ſecondez dans les affaires publiques, & à qui je ne cache point les plus particuliéres; enfin, vous, ſans la participation de qui je ne ſçaurois, ni rien faire, ni rien dire ? Je ſuis ſi dépourvu de toute ſociété, que je n'ai plus de bon que le tems que je paſſe avec ma femme, avec ma fille, & avec mon petit Cicéron. Car ces amitiés importantes & faſtueuſes que vous ſçavez, ne ſont bonnes que pour le dehors; elles ne ſont d'aucun uſage familier. Cela eſt ſi vrai, que ma maiſon eſt tous les matins toute pleine quand je vais à la place, & je ſuis eſcorté d'une foule de prétendus amis, ſans trouver un ſeul homme dans tout ce nombre avec qui je puiſſe, ou rire en liberté, ou ſoupirer ſans contrainte. Jugez ſi je vous attens, ſi je vous ſouhaite, & ſi je vous preſſe de venir. J'ai mille choſes qui m'inquiétent, ou qui me bleſſent, dont il me ſemble qu'une ſeule promenade avec vous me fera raiſon. Je ne ſçaurois vous écrire pluſieurs petits chagrins domeſtiques, que je n'oſerois confier au papier, ni à ce porteur que je ne connois point. N'en ſoyez pourtant pas en peine; ils ne ſont pas fort conſidérables; mais ils touchent de près, ils ne donnent aucun relâche, & je n'ai point de vrai ami dont les conſeils, ou ſeulement l'entretien puiſſe les interrompre.

Quant aux Affaires de l'Etat, quoique j'aye auſſi bon courage que jamais, je perds tous les jours de plus en plus l'envie de m'en mêler. Car ſi je reprens en peu de mots tout ce qui s'eſt paſſé depuis votre départ, vous vous écrierez, malgré vous, que la République ne ſçauroit plus ſubſiſter. La belle hiſtoire de Clodius fut, s'il m'en ſouvient, le premier incident qui ſe préſenta. Ayant trouvé, ce me ſembloit en cette affaire une occaſion de réfréner la licence & de réprimer la jeuneſſe, je le fis d'une grande force, & je n'y épargnai, ni mon courage, ni mon eſprit; non point par aucune animoſité

personnelle ; mais dans l'espérance d'apporter quelque reméde aux maux publics. La République a été deshonorée par un Jugement vendu à beaux deniers comptans, & la Justice a été violée. Voyez ce qui est arrivé depuis.

On nous a donné un Consul (*I*) que de seuls Philosophes comme nous peuvent regarder sans gémir : quelle plaie à l'Etat ! Le Sénat a eu beau proposer au Peuple de faire une Loi contre les brigues & contre la corruption des Jugemens ; on n'a pu la faire passer : ce vénérable Corps a été balloté ; on en a aliéné les Chevaliers ; & ainsi, une seule année a renversé ces deux boulevards de la République qui étoient uniquement mon ouvrage, a avili l'autorité du Sénat, & a rompu l'union des deux Ordres.

Voici donc une autre année curieuse. Elle a commencé par l'interruption du sacrifice ordinaire qui se devoit faire à la Jeunesse (*II*), parce que Memmius (*III*) a fait voir d'autres mystéres à la femme de Marcus Lucullus (*IV*). Le nouveau Menelas n'en étant pas content a fait divorce ; ainsi ce nouveau Pâris a fait pis que l'ancien (*V*), qui n'offensa point Agamemnon, au lieu que celui-ci a outragé également les deux freres (*VI*).

De plus, il y a un Tribun, nommé Cajus Herennius, que vous ne connoissez peut-être pas, mais que vous pourriez connoître ; car il est de votre Tribu, & son pere y distribuoit l'argent des prétendans dans les Assemblées. Ce Tribun veut tirer Clodius des Patriciens, pour le faire aggréger parmi le Peuple (*VII*). Il propose pour cela, d'en faire opiner, contre la coutume, au Champ de Mars par toutes les Tribus (*VIII*). Je l'ai manié en plein Sénat comme je sçais faire, mais ce n'est qu'un misérable. Métellus est un brave Consul, il paroît m'aimer ; mais il avilit l'autorité de sa Charge en soutenant la proposition de ce Tribun, quoiqu'il ne le fasse que par maniere d'acquit (*IX*). Pour son Collégue, bon Dieu ! quel indigne

mortel ! qu'il a peu de cœur pour un guerrier ! & qu'il mérite bien d'être, comme il l'eſt tous les jours, bafoué en face par Palicanus (*X*) !

Le Tribun Flavius a propoſé ſa Loi des Champs, qui eſt de peu de conſéquence. C'eſt preſque la même choſe que celle de Plotius (*XI*). Mais parmi tout cela, il ne ſe trouve pas l'ombre d'un bon Politique. Celui qui le pourroit être, mon bon ami Pompée, oui mon bon ami, je veux bien que vous le ſçachiez, ſe contente de jouir en ſilence des honneurs qu'il s'eſt acquis (*XII*). Craſſus ne diroit pas un mot contre qui que ce ſoit ; vous connoiſſez les autres. Ils ſont ſi fous, qu'ils s'imaginent conſerver leurs viviers quand la République ſera bouleverſée (*XIII*). Un ſeul s'y intéreſſe ; mais, à mon avis, avec plus d'intégrité, & plus de fermeté, que d'eſprit & de prudence. Je veux dire Caton, qui tourmente depuis trois mois ces pauvres Publicains, qui lui ont été ſi dévoués, & qui empêche le Sénat de répondre à leur Requête. Ainſi l'on eſt forcé de ſuſpendre toutes les autres affaires juſqu'à ce que celle-là ſoit réglée ; & je crois même qu'on renverra à un autre tems les Audiences des Ambaſſadeurs.

Vous voyez de quels orages nous ſommes agités, & je m'aſſure que vous en entendez plus que je n'en dis. Revenez donc à la fin ; & quoique ce qui ſe paſſe ici en doive éloigner tout homme ſage, aimez-moi & eſtimez-moi aſſez pour vouloir bien y venir partager mes chagrins. Dans cette eſpérance, je ferai les déclarations publiques qui ſont néceſſaires, pour empêcher que les Cenſeurs ne vous enregiſtrent en votre abſence (*XIV*) ; mais ſi vous ne venez juſte qu'à l'extrémité (*XV*), cela ſentira bien fort ſon Négociant (*XVI*), qui ne ſçauroit quitter ſon trafic : c'eſt pourquoi prenez vos meſures pour venir au plutôt. Le premier Février, ſous Métellus & Afranius.

REMARQUES.

I. ON *nous a donné un Consul.*] C'est Afranius dont il a parlé avec tant de mépris dans la XVI. Lettre.

II. *Sacrifice à la Jeunesse.*] Cette partie de la vie humaine avoit été divinisée par (1) les Romains, dès le tems de Servius Tullius leur pénultiéme Roi, pour etre la Protectrice de ceux qui entroient dans cet âge au sortir de l'enfance ; ce qui étoit marqué parmi eux par un changement de robe, qui se faisoit réguliérement à quatorze ans accomplis. Cette nouvelle Déesse eut dès-lors un Temple au Capitole, aussi bien que le Dieu Terme ; puisque le Roi Tarquin le Superbe, voulant profaner ces deux Temples pour y bâtir celui de Jupiter, surnommé depuis Capitolin, les mêmes auspices (2) qui permirent qu'on en profanât plusieurs autres qui se rencontroient dans la même enceinte, ne se trouvérent jamais favorables contre ces deux Divinités ; ce qui fut pris à bon augure, comme un présage de la stabilité & de la vigueur éternelle de l'Empire. Le Consul Livius voua depuis un (3) autre Temple à la Déesse de la Jeunesse, le jour memorable qu'il défit Asdrubal ; & ce fut à la dédicace de ce Temple dans le grand Cirque au bas du Mont Palatin du côté de l'Aventin, qu'on institua (4) seize ans après, les Jeux de la Jeunesse, desquels le Sacrifice, dont il est fait mention ici, faisoit apparemment partie ; mais je n'en ai pu trouver aucune particularité.

III. *Memmius*] Il s'appelloit Cajus, & il étoit d'une illustre famille Plébéienne, si ancienne, qu'elle passoit pour venir de Mnestheus (5), l'un des Compagnons d'Enée. Ce Memmius avoit déja été cause que Pompée avoit défendu sa maison (6) à un célébre Grammairien leur ami commun nommé Nicias ; parce que ce Grammairien avoit porté à la femme de Pompée, de la part de Memmius, une Lettre amoureuse des plus pressantes, qu'elle montra a son mari. Il faut pourtant que ce fut la même des femmes de ce grand homme, nommée Mutia, & sœur des Métellus, qu'on a vu qu'il répudia depuis, pour n'avoir pas été si cruelle à César qu a Memmius.

IV. A fait voir d'autres mystéres à la femme de, &c.] *J'ai cru plus noble de traduire comme cela*, sacris suis initiavit, *que de traduire au pied de la lettre*, a enrolé dans sa confrérie.

V. A outragé.] *Il y a dans le Latin*, liberum non putavit, *ce qui veut dire à la Lettre*, il a traité en esclave, *pour dire avec le dernier mépris.*

VI. *Ce nouveau Pâris a outragé également les deux freres.*] C'est que ce même Memmius se trouvant Tribun cinq ans auparavant, quand Lucius Lucullus revint de faire la guerre à Michridate (7), il s'opposa si fortement au Triomphe de ce grand homme, qu'il ne put effectivement triompher que deux ans après, sous le Consulat de Cicéron. Il falloit que Memmius en voulut bien à cette Famille ; puisque ne pouvant ravir cet honneur a l'aîné, il se rabattit sur la femme du cadet pour s'en consoler. Il faut encore que cette galanterie fît un éclat bien extraordinaire, puisqu'elle empêcha le sacrifice dont il est parlé ici ; soit que l'amant y dût faire quelque fonction particuliére, ou seulement qu'un scandale de cette qualité fût suffisant, comme une chose de mauvaise augure, pour empêcher toute sorte de Sacrifice, dans le tems que ce scandale éclatoit. Car on ne sçait point la raison de la liaison qui paroît ici entre ce Sacrifice & cette Intrigue ; mais seulement que les Jeux dont il étoit accompagné se faisoient le vingt-quatriéme Décembre. Or la derniere Lettre étant du cinquié-

(1) *S. Augustin. de Civit. Dei*, *l.* 4. *c.* 2.
(2) *Dionys. Halicarnass. l.* 3. *S. August. ibid l.* 6. *c.* 1. *Tit. Liv. l.* 5.
(3) *Tit. Liv. l.* 36. (4) *Cicer. in Brut.* (5) *Æneid.* 6.
(6) *Sueton. de illustr. Grammat. c.* 14.
(7) *Plutarc. in Lucull. Inimicorum calumnia triennio tardius quàm debuerat triumphavit ; nos enim Consules introduximus penè in urbem currum clarissimi viri. Acad. quæst. l.* 4. *proœm.*

me, il est facile de juger que cette affaire pouvoit etre arrivée environ le tems de cette Fete puisque Cicéron la mande à Atticus la premiere fois qu'il lui écrit après ce tems.

VII. *Tirer Clodius des Patriciens pour le faire aggréger parmi le Peuple.*] Cela ne se pouvoit qu'en le faisant adopter par quelque Plébéien : le but de cette aggrégation étoit de le faire ensuite Tribun du Peuple, ce que nul Patricien ne pouvoit être : & il vouloit être Tribun, pour être en état de se venger du témoignage que Cicéron avoit porté contre lui dans le procès de son Sacrilége.

VIII. *Il propose d'en faire opiner, contre la coutume, par tout le Peuple.*] La plus ancienne des manieres d'assembler le Peuple à Rome, & qui avoit été longtems la seule, s'appelloit *Comitia Curiata*, comme qui diroit, par quartiers. On l'appelloit ainsi, parce qu'il ne s'y trouvoit précisément que les habitans de la Ville, laquelle avoit d'abord été divisée par Romulus en trente Quartiers, ou Curies, qui avoient chacune leurs exercices de Religion à part, comme nos villes sont partagées en Paroisses. Cette Assemblée se tenoit dans cette partie de la Place de Rome qu'on appelloit par cette raison *le Comice*, ainsi que je l'ai dit sur la premiere Lettre, & c'étoient les Pontifes qui y présidoient, comme les plus considérables de chaque Quartier. Or quoique la plupart des choses qui se traitoient au commencement dans ces sortes d'Assemblées (car on y traitoit de tout) eussent été renvoyées dans la suite à d'autres Assemblées de nature différente, les adoptions n'y avoient pas été renvoyées, comme bien d'autres choses, & c'étoit dans les Assemblées de cette premiere sorte qu'il en falloit traiter. Comme l'origine de ces premieres Assemblées étoit plus ancienne que le Tribunat, ce n'étoit pas aux Tribuns à les convoquer; mais ils en convoquoient d'autres, qu'on appelloit *Tributa* par Tribus. Ces autres étoient différentes des premieres, en ce qu'au lieu que les premieres n'étoient composées, comme je l'ai dit, que des seuls habitans naturels de la ville, les autres par Tribus, que les Tribuns avoient pouvoir de convoquer, comprenoient avec les Habitans de la Ville, tous ceux des Peuples d'Italie qui y étoient aggrégés, comme je l'ai dit plusieurs fois. C'est pourquoi le Tribun dont il est parlé ici, qui vouloit en toute maniere faire ratifier au Peuple l'adoption de Clodius par un Plébéien, n'ayant pas droit de convoquer la seule sorte d'Assemblée où l'on traitoit régulièrement de cette nature d'affaires, entreprit par une innovation toute visible, de le faire dans une Assemblée par Tribus qu'il avoit droit de convoquer.

IX. *Métellus avilit l'autorité de sa charge, en soutenant cette proposition, quoiqu'il ne le fasse que par maniere d'acquit.*] parce qu'elle étoit aussi injuste dans le fond que dans la forme; celui qui vouloit adopter Clodius étant plus jeune que lui. Mais Métellus étoit apparemment forcé par les importunités de sa méchante femme, sœur de Clodius, de faire quelque semblant de le soutenir.

X. *Bafoué par Palicanus.*] On a vu sur la X. Lettre qui étoit ce Palicanus, & ailleurs quel homme étoit Afranius qu'il bafouoit. Il faut que Palicanus fût Tribun cette année une seconde fois, puisqu'il insultoit comme cela un Consul; car tout autre ne l'auroit pas osé faire, ni ne l'auroit fait impunément.

XI. *Plotius.*] Son nom étoit *Aulus* & son surnom *Silvanus*. Il avoit été Tribun en 655. On verra dans la Lettre suivante l'explication de sa Loi par rapport à celle de Flavius, qui y sera aussi expliquée.

XII. *Pompée se contente de jouir en silence des honneurs qu'il s'est acquis,*] au lieu de traduire à la lettre : *il conserve en silence sa robe peinte*, *togulam illam pictam silentio tuetur suam.* C'est la robe triomphale qu'il faut entendre par-là. Deux Tribuns de ses amis firent passer une Loi en sa faveur à (1) son retour d'Asie, par laquelle il lui fut permis de porter cette robe avec la couronne d'or & les autres ornemens triomphaux, toutes & quantes fois qu'il assisteroit aux Jeux du Cirque; honneur si extraordinaire, qu'il n'avoit jamais été déféré avant lui qu'au seul (2) Paul Emile, & que Pompée lui-même tout vain & fastueux qu'il étoit, n'osa s'en prévaloir qu'une seule fois.

(1) *Paterc. l. 2. c. 40. Dio. l. 37.* (2) *De viris illust.*

XIII. *Ils sont si fous qu'ils s'imaginent de conserver leurs viviers quand la République sera bouleversée.*] Cicéron entend parler ici d'Hortensius, de Lucullus, & de quelques autres encore, de capacité & d'autorité à mieux défendre la République qu'ils ne faisoient, s'ils eussent voulu. Leurs viviers sont allégués comme la plus grande marque du luxe de leur table : tout le monde sçait qu'on étoit fort friand de poisson en ce tems-là.

XIV. *Pour empêcher que les Censeurs ne vous enregistrent en votre absence.*] On créoit d'ordinaire tous les cinq ans à Rome deux Magistrats, dont la fonction principale étoit de dresser un état exact des noms, des biens, des âges, des conditions, des professions, des enfans, des esclaves, & généralement de tout ce qui regardoit chaque Citoyen en particulier. Il faut selon cette Lettre que quand quelqu'un se trouvoit absent, on ne laissât pas pour cela de l'enregistrer sur les informations qu'on en prenoit d'autres que de lui, & qu'il ne fût pas avantageux d'être enregistré de cette sorte en son absence.

XV. *Si vous ne venez juste qu'à l'extrémité.*] La fonction des Censeurs, dont je viens de parler, finissoit d'ordinaire par une cérémonie religieuse, qu'on appelloit le *Lustre*, du mot Latin *Lustrare*, qui veut dire *Purifier* ; parce qu'on croyoit sanctifier, consacrer, enfin rendre beaucoup plus agréables aux Dieux qu'auparavant, les choses ausquelles cette superstition étoit rapportée (1). Tous les Citoyens se rendoient au Champ de Mars à la pointe du jour, le Censeur faisoit trois tours autour de l'Armée qu'on mettoit en ordre de bataille, & il menoit avec lui un pourceau, un bélier, & un taureau, parés en victimes, qu'il sacrifioit ensuite au Dieu Mars. Comme Cicéron ne parle ici de cette cérémonie que par accident, pour marquer seulement la fin du dénombrement des Citoyens, parce que c'étoit alors qu'elle se faisoit, j'ai cru devoir, pour plus grande clarté, traduire *sub lustrum à l'extrémité*, au lieu de traduire comme il auroit fallu à la lettre *dans le tems du lustre*.

XVI. *Cela sentira bien fort son Négociant.*] Il est difficile d'accorder cet endroit, comme plusieurs autres de ces Lettres, avec ce que Cornélius Népos dit d'Atticus dans sa Vie, que *tout son revenu consistoit en fonds de terre : Omnis ejus reditus constabat in Epiroticis & urbanis possessionibus.*

(1) *Tit. Liv. l.* 1. *Varr. de L. L. Dionys. Hal. l.* 3.

LETTRE DIX-NEUVIE'ME.

Même année DCXCIII. *& toujours de Rome en Gréce.*

QUOIQUE je n'aye pas tant de loisir que vous, vous receвriez bien plus souvent de mes Lettres, que je ne reçois des vôtres, si je me contentois de vous en écrire d'aussi courtes que les vôtres le sont ordinairement. Mais pour surcroît à mes grandes & incroiables occupations, il se rencontre toujours que j'ai à vous entretenir sur quelque matiere importante (*I*); & premierement, comme cela est juste en écrivant à un aussi

bon Citoyen que vous êtes, je vous rapporterai ce qui se passe dans la République ; ensuite, puisque vous n'aimez rien tant que moi après elle, je vous dirai aussi ce que je crois que vous ne serez pas fâché de sçavoir de mes affaires particuliéres.

Quant à la République, ce qu'il y a de plus considérable à présent est la crainte qu'on a de la guerre des Gaules. Nos freres & bons alliés les Eduens sont aux mains (*II*), les Séquanois ont été battus ; & les Helvétiens, constamment en armes, font des courses dans notre Province. Le Sénat a ordonné que les Consuls tireront au sort à laquelle des deux Gaules chacun d'eux ira commander ; qu'on fera des levées, qu'on n'y aura aucun égard aux exemptions, & qu'on enverra des Plénipotentiaires aux principales villes des Gaules, pour les empêcher de se joindre aux Helvétiens. On a choisi pour cet effet Quintus Métellus (*III*) Créticus, Lucius Flaccus (*IV*), & pour leur servir de lustre (*V*), Lentulus le fils de (*VI*) Clodianus. Je ne sçaurois vous cacher sur ce sujet, qu'ayant été tiré au sort le premier des Consulaires pour cet emploi, le Sénat s'y est opposé tout d'une voix, quoiqu'il fût fort nombreux, & on a trouvé à propos que je demeurasse à Rome. La même chose est arrivée après moi à Pompée ; comme si nous étions des gages de la sureté publique qu'il fût dangereux d'éloigner ; car pourquoi attendrois-je après les autres pour être loué, puisque je me sçais louer moi-même ? Voilà pour les affaires du dehors, voici pour celles du dedans.

Le Tribun Flavius (*VII*), appuyé par Pompée, sollicite fortement pour faire passer sa Loi des champs, qui n'a de populaire que la qualité de son Auteur. J'en voulois ôter, & en ceci j'étois secondé de tout le Peuple, tout ce qui intéresse les Particuliers, sans en excepter les terres publiques qui ont été vendues depuis le Consulat de Lucius Mutius & de Publius (*VIII*) Calphurnius. Je voulois confirmer la possession de celles que Sylla a données, & laisser à ceux de Volterre & d'Aretium les

leurs (*IX*) qu'il avoit confisquées sans les distribuer. Il n'y avoit qu'un seul article que j'approuvois ; c'étoit qu'on employât à en acheter d'autres les premiers cinq ans du revenu des nouvelles Conquêtes. Le Sénat rejettoit la Loi toute entiere, sans aucune distinction, se défiant (*X*) qu'elle n'eût pour but de donner quelque autorité nouvelle à Pompée, qui de son côté n'oublioit rien pour la faire passer. Pour moi, sans offenser le Peuple qui en attend tout le bénéfice, le tempérament que j'avois pris, assûroit à chaque Particulier la possession de ses fonds, & vous sçavez que cela regarde les plus riches de la Ville, qui sont ce qu'il y a de plus fort dans mon parti. Je contentois aussi Pompée avec le même Peuple (& c'étoit bien mon intention) par l'achat que je proposois de nouvelles terres ; lequel achat étant exécuté avec exactitude, auroit, selon moi, purgé Rome de toute la canaille qui y est, & auroit peuplé les endroits les plus déserts de l'Italie. Mais toute cette affaire a été interrompue par les soins de la Guerre, & l'on n'en parle presque plus.

Métellus est en vérité un bon Consul, & il m'aime beaucoup ; mais pour son Collégue, il ne jouit non plus du Consulat, que s'il ne l'avoit pas acheté. Voilà pour les affaires publiques. Je ne sçais si vous mettez dans ce rang les tentatives réïtérées d'un certain Tribun nommé Hérennius, qui est de votre Tribu, mais un méchant coquin, s'il y en a au monde, pour faire aggréger Clodius parmi le Peuple. Il y a force oppositions de la part des autres Tribuns. Voilà, dis-je, pour ce qui regarde le Public.

Pour mon particulier, depuis cette importante journée du cinquiéme (*XI*) Décembre de mon Consulat, où, malgré tant d'envieux & d'ennemis, je m'acquis une gloire singuliére, pour ne pas dire immortelle ; je me suis conduit avec la même grandeur d'ame dans tout ce qui regarde la République, & j'ai soutenu la dignité où j'avois commencé à m'élever. Mais, depuis

depuis que j'ai reconnu dans l'abſolution de Clodius la légéreté & la foibleſſe des Jugemens ; quand j'ai vu avec quelle facilité nos Chevaliers s'étoient aliénés du Sénat, ſans pour cela ſe détacher de moi ; & que d'ailleurs les (*XII*) fortunés, je veux dire vos bons Amis qui aiment tant leurs poiſſons, témoignoient une envie ouverte contre moi, j'ai cru devoir chercher d'autres moyens & d'autres appuis plus fermes pour me ſoutenir. Dans cette vue, j'ai commencé par engager Pompée, qui s'expliquoit ſi peu ſur mes actions, à déclarer, non pas une fois, mais pluſieurs, & fort au long en plein Sénat, qu'il reconnoît qu'on eſt redevable à mes ſoins du ſalut de l'Empire, pour ne pas dire de toute la Terre. Il ne m'importoit pas tant qu'il me rendît ce témoignage, (car mes actions ne ſont pas ſi obſcures (*XIII*) qu'il ſoit néceſſaire de les prouver, ni d'un mérite ſi douteux, qu'elles ayent beſoin d'approbation) ; il ne m'importoit, dis-je, pas tant qu'il approuvât publiquement mes actions, que cela importoit à la République ; parce que des mal-intentionnés s'imaginoient qu'il y auroit quelque différend entre lui & moi ſur ce ſujet. Je me ſuis donc lié ſi étroitement avec lui, que nous ſommes tous deux & plus autoriſés dans les affaires publiques, & plus précautionnés dans nos intérêts particuliers.

J'ai d'ailleurs ſi bien adouci la haine, que toute cette jeuneſſe corrompue (*XIV*) & chatouilleuſe avoit conçue contre moi, par de certaines manieres inſinuantes dont je me ſuis aviſé, qu'il n'eſt ſorte d'honneur qu'elle ne me faſſe. Enfin je ne fais plus rien qui puiſſe choquer perſonne, ſans pourtant proſtituer ma conduite au gré de la canaille : mais je garde un tel ménagement, que ſans me démentir à l'égard de la République, je mets mes affaires particuliéres en quelque ſureté plus grande qu'elles n'étoient, conſidérant la foibleſſe des bons, le peu de juſtice que les mal-intentionnés me rendent, & la haine que les méchans ont pour moi. Je ne m'engage pourtant pas ſi

avant dans mes amitiés nouvelles, que ce refrein ordinaire du rusé Sicilien (*XV*) Epicharmus ne sonne souvent à mon oreille : *Veillez, & souvenez-vous de ne pas croire facilement ; c'est tout le fort de la Sagesse.* Voilà, ce me semble, une peinture assez naïve de ma conduite & de ma vie.

Vous m'écrivez souvent sur votre affaire ; mais je n'y sçaurois mettre ordre présentement. Le Senatus-consulte qui vous est contraire passa tout d'une voix parmi les Peres du bas Ordre (*XVI*) ; mais aucun de nous n'y contribua. Car quoique j'y aye souscrit, vous voyez bien par sa teneur même, que c'est pour d'autres affaires dont il traite. Cet article en faveur des Peuples libres (*XVII*) qui vous porte si grand préjudice, fut ajouté sans nécessité par Publius Servilius (*XVIII*) le fils, qui opina des derniers ; mais le tems n'est pas propre à le faire révoquer. Aussi les autres Créanciers comme vous de ces Peuples, qui s'assembloient d'abord en grand nombre pour en chercher les moyens, ne s'assemblent plus. Faites-moi sçavoir, si vous ne pouvez point tirer quelqu'argent de vos Sicyoniens par douceur, puisque vous ne le pouvez plus par la force.

Je vous envoie l'Histoire Grecque de mon Consulat. Je ne vous dirai pas comme Lucullus vous disoit à Panorme, ce me semble, de la sienne, qu'afin qu'on crût bien que c'étoit un Romain qui l'avoit composée, il y avoit fait exprès plusieurs fautes contre la Langue. Car s'il y a quelque chose dans la mienne qui ne paroisse pas assez docte & assez Attique à un aussi franc Attique que vous, c'est assurément sans dessein & malgré moi. Si j'acheve la même Histoire en Latin, je vous l'enverrai aussi. Je vous en promets une troisiéme en Vers, afin de me louer de toutes les manieres. Ne m'allez pas dire là-dessus, que cela ne se fait point, car s'il y a parmi les hommes (*XIX*) quelque chose plus digne de louange que ce que j'ai fait, je consens qu'on loue cette autre chose, & qu'on me

blâme de ne la louer pas; mais, pour mieux dire, ce que j'écris sur mon sujet est une Histoire, & non pas un Eloge. Mon frere se justifie beaucoup dans ses Lettres, & assure n'avoir parlé mal de vous à personne; mais cette affaire ne se peut éclaircir qu'en présence; encore faudra-t-il pour en venir à bout y apporter beaucoup de soin & d'exactitude. Venez donc enfin nous voir. Cossinius qui vous porte cette Lettre me paroît bonne personne, fort sage, & de vos amis; enfin, tel que vous me l'avez peint dans vos Lettres. Du quinziéme Mars.

REMARQUES.

I. POUR surcroît de mes occupations, il se rencontre toujours que j'ai à vous entretenir sur quelque matiere importante.] *J'ai cru me devoir un peu détourner du sens littéral de cet endroit, pour donner une interprétation honnête & par conséquent vraisemblable aux paroles de Cicéron; car, à les prendre au pied de la lettre, il sembleroit que Cicéron voudroit dire, qu'il n'écrit jamais à Atticus, sans nécessité, & à moins que les affaires ne l'y forcent; ce qui ne seroit pas fort obligeant.. Il me semble que le sens que je lui attribue lui convient mieux, & qu'il rend aussi bien raison pourquoi il écrit rarement; étant bien naturel, que quand on écrit de si longues Lettres, & si chargées d'affaires, on n'écrive pas si frequemment.*

II. *Les Eduens, &c.*] Ce sont ceux du Duché de Bourgogne, que le Sénat avoit honorés du nom de freres, en reconnoissance de leur attachement inviolable à l'alliance de Rome, malgré les infidélités continuelles des autres Gaulois. *Les Séquanois* sont ceux de la Franche-Comté; tout le monde sçait que les *Helvétiens* sont les Suisses, & que la *Province* dont Cicéron parle ici, & dont la Provence qui en a gardé le nom, faisoit la principale partie, comprenoit toute la Gaule Narbonnoise, depuis le Lac Leman jusqu'à la Mer. On l'appelloit *la Province des Romains* par excellence, parce que c'étoit le premier Pays que Rome avoit subjugué hors d'Italie; car la Sicile que Rome avoit soumise longtems auparavant étoit comprise en ce tems-là dans l'Italie. Cette Province est donc ce qu'on entendoit alors par la Gaule Transalpine, ou delà les Alpes au regard de Rome, comme tout le Pays depuis les Alpes jusqu'à la riviere de Rubicon, nommée aujourd'hui *Pisatello*, s'appelloit la Cisalpine, c'est-à-dire, deça les Alpes.

III. *Metellus Créticus.*] Cousin germain du pere des deux freres Metellus de qui j'ai parlé. Il étoit surnommé de la sorte pour avoir soumis l'Isle de Créte l'année après son Consulat, qui fut en 685.

IV. *Flaccus.*] De l'illustre & ancienne Maison Patricienne des Valériens, dont j'ai parlé au sujet des Messala. Il avoit été Préteur sous le Consulat de Cicéron, & commandé en Asie l'année suivante en conséquence de cette Charge. Il fut accusé l'année d'après cette Lettre d'y avoir malversé, & Cicéron le défendit de la maniere admirable que nous voyons. *Pro Flacco.*

V. Pour servir de lustre.] *Il y a dans le Texte un Proverbe Grec qui veut dire à la lettre,* parfumer des lentilles, *pour signifier un assaisonnement précieux d'un mets fort vil. Il est étonnant que Bosius ait cru, que Cicéron vouloit faire allusion au nom de Lentulus, comme s'il avoit cité ce Proverbe en Latin,* in lente unguentum, *& non pas en Grec, où le mot* Φακῇ, *qui signifie* entille, *ne donne aucun lieu à l'allusion. Comme je n'ai pas cru que cela eût beaucoup de grace, si je*

traduisois au pied de la lettre, je me suis servi d'une maniere de parler proverbiale, qui m'a paru equivalente.

VI. *Fils de Clodianus.*] Il faut que ce Clodianus fut un Clodius adopté par un Lentulus ; car la coutume étoit que les adoptés, en prenant tout le nom du nouveau Pere adoptif, y ajoutoient, comme en forme de surnom, le nom de Maison du Pere naturel. Ce Lentulus-ci avoit été Consul en 688. & Sallufte n'en faisoit pas plus de cas que Cicéron, puisque cet Historien doute, s'il étoit plus léger que méchant, ou plus méchant que léger, *Histor l.* 4.

VII. *Flavius.*] On ne connoît ce Tribun que par la Loi qu'il proposa, & dont il est parlé ici. Le principal but de cette Loi étoit d'établir les soldats de Pompée. Or comme la République n'avoit point de Terres à leur donner, ce Tribun vouloit qu'elle rachetât des Particuliers toutes celles qu'elle avoit vendues depuis soixante & douze ans, pour les distribuer ensuite à ces soldats ; & c'est à quoi Cicéron s'opposoit avec la plus saine partie du Sénat, en faveur des Particuliers qui possédoient de bonne foi ces mêmes Terres. Il falloit qu'ils fussent en bien grand nombre, & bien aimés, puisque Cicéron ajoute tout de suite, qu'il étoit *secondé de tout le Peuple* à les soutenir ; & c'est pourquoi il dit d'abord, que cette Loi n'avoit *de populaire que la qualité de son Auteur*, qui étoit Tribun du Peuple. *Dio. l.* 37.

VIII. *Lucius Mutius & Publius Calphurnius.*] Le premier, de l'illustre Maison Plébéïenne de ce nom, qui passoit pour venir de ce fameux Scevole, qui tua le Sécretaire de Porsenna, lorsque ce Roi assiégeoit Rome en faveur de Tarquin, croyant tuer Porsenna luimême. J'ai parlé plusieurs fois de la Maison de l'autre. Tous deux étoient Consuls en 621. en même tems que Tibérius Gracchus, auteur de la premiere sédition sanglante qu'il y ait eu à Rome, étoit Tribun. Il la suscita pour avoir voulu faire passer une Loi des Champs fort pernicieuse à la République, & il y fut tué. Voilà la raison de cette Epoque, & pourquoi Flavius ne remontoit pas dans sa Loi au-delà de ce tems-là, parce qu'il s'y étoit fait de trop grands changemens en cette matiere, pour prétendre les réformer soixante & douze ans après. Il vouloit donc seulement, qu'on remît les choses à cet égard aux mêmes termes où elles étoient avant ce Consulat si turbulent.

IX. *Laisser à ceux de Volterre & d'Aretium les Terres que Sylla avoit confisquées sans les distribuer.*] C'est que Flavius vouloit qu'on les distribuât en conséquence de cette confiscation qu'il vouloit faire subsister. Sylla l'avoit faite pour punir ces deux Villes, qui étoient des principales de l'Etrurie, d'avoir suivi le parti de ses ennemis. Volterre (1) sur-tout avoit soutenu trois ans de siége contre lui ; c'étoit une des douze premieres Colonies des Toscans, plus ancienne de cinq cens ans que Rome. Pour Aretium, aujourd'hui *Arezzo*, c'étoit une Colonie Romaine peu éloignée de Florence. Quoiqu'il ne paroisse pas positivement par l'Histoire, que Sylla lui ôta ses Terres, mais seulement qu'il priva ses Habitans de la qualité de Citoyens Romains, comme l'on ne faisoit guéres l'un sans l'autre, cette Lettre suffit bien pour faire croire que Sylla avoit fait l'un & l'autre. La mémoire des violences de ce grand homme, encore toute récente, étoit très-odieuse ; & bien loin de les continuer, comme Flavius prétendoit, Cicéron vouloit qu'on (2) laissât du moins imparfaites celles qui n'étoient pas achevées, comme la confiscation de ces Terres qui n'avoient pas été distribuées ; la raison d'Etat ne permettant pas de réparer, ni d'abolir les autres injustices qu'il avoit faites, & consommées.

X. *Le Sénat se défiant qu'elle n'eût pour but de donner quelqu'autorité nouvelle à Pompée.*] Parce que c'étoit pour établir ses Soldats qu'on vouloit racheter ces Terres. La chose alla si avant, que Flavius mena en prison le Consul Métellus qui s'y opposoit obstinément, car le pouvoir de la Charge de Tribun alloit jusques-là. Flavius donc, qui vit que tout le Sénat suivoit le Consul, fit apporter sa Chaise de Tribun pour s'asseoir devant la porte de la prison, afin d'empêcher que personne ne pût y entrer après Métellus ; & il dit aux Sénateurs, qu'ils entrassent s'ils vouloient à travers les murailles. Mais Pompée l'obli-

(1) *Tit. Liv. l.* 89. *Cic. pro Domo. Strab. l.* 5. (2) *Ad fam. l.* 3. *epist.* 1.

gea à la fin de se désister, en attendant une conjecture plus favorable. *Dio. l.* 37.

XI. *Cinquiéme Décembre de mon Consulat.*] C'étoit le jour glorieux auquel il fit mourir les cinq principaux complices de Catilina, ce qui fut le coup décisif du salut de Rome.

XII. *Les Fortunés qui aiment tant leurs poissons.*] Je ne sçaurois mieux faire voir jusqu'où alloit la manie de ce tems-là pour ces animaux, que par l'exemple de l'un des plus grands Personnages que Rome ait porté. C'est le fameux Orateur Crassus, qui fut Consul & Censeur environ trente ans avant cette Lettre, & qui ne laissa pas, avec tout son poids, de porter le grand deuil d'une lamproie qui lui mourut, parce qu'elle le connoissoit à la voix, & qu'elle mangeoit sur sa main. Et même quelqu'un le lui ayant reproché en plein Sénat, bien loin de le nier, ou de s'en excuser comme d'une foiblesse, il déclara, qu'il en faisoit gloire, comme d'une marque singuliére d'humanité & de bon naturel. *Macrob. l. 3. c. 15. Saturn.*

XIII. *Mes actions ne sont pas si obscures, qu'il soit nécessaire de les prouver, ni d'un mérite si douteux, qu'elles aient besoin d'approbation.*] Ceux qui se scandaliseront de ce Discours n'ont jamais eu de si juste sujet que Cicéron de se louer eux-mêmes. S'ils avoient reçu un témoignage aussi éclatant de leur mérite, que celui que le Sénat & Pompée même avoient rendu au sien, ils croiroient pouvoir en parler en écrivant à leur meilleur Ami, comme il en parle ici, sans que cela dût s'appeller vanité.

XIV. *Cette jeunesse corrompue & chatouilleuse.*] Ce sont les mêmes jeunes gens, dont il dit dans la Lettre XIV. qu'ils étoient *dévoués à Catilina*, & qu'il entend dans la XVI. par *les courtiers de la Conjuration.*

XV. *Epicharmus.*] Poëte & Philosophe Syracusain, que quelques-uns font inventeur de la Comédie, ce qui est difficile à comprendre s'il ne florissoit comme on dit, que vers l'an 350. de Rome; mais non pas s'il étoit disciple de Pythagore, comme d'autres Auteurs le disent. Du moins est-il bien constant, qu'il fit plusieurs Poëmes de cette espéce. Il vécut 97 ans & il ajouta deux lettres à l'Alphabet Grec. *Suida, Horat. Ep. 1. l. 2.*

XVI. *Les Peres du bas ordre.*] Il y a dans le Latin *Pedariorum*, ce qui veut dire les Sénateurs qui n'avoient pas encore exercé des Magistratures Curules. On les appelloit de la sorte, parce qu'ils ne pouvoient aller qu'à pied au Sénat, pendant que ceux qui avoient exercé de ces Magistratures s'y faisoient porter dans leurs Chaires Curules, dont j'ai expliqué la forme & la conséquence. *Lett. IX. Rem. I.*

XVII. *Peuples libres.*] On appelloit ainsi ceux à qui le Sénat avoit permis de vivre selon leurs Loix, après les avoir subjugués : faveur, qui ne s'accordoit qu'à ceux qui s'étoient soumis volontairement, ou qui avoient cédé facilement aux armes Romaines ; car pour les autres, qui avoient résisté avec opiniâtreté, il ne leur étoit plus permis de suivre d'autres Loix que celles de Rome ; & l'on envoyoit des Magistrats ordinaires pour leur administrer la justice. Les Sicyoniens, de qui on a vu qu'Atticus étoit créancier, étoient du nombre de ces Peuples libres, contre lesquels le Sénatus-consulte, dont il s'agit ici, défendoit qu'on usât de contrainte.

XVIII. *Publius Servilius le fils.*] De l'illustre Maison Patricienne de ce nom, transplantée d'Albe à Rome par le Roi Tullus Hostilius. La branche de ce Publius étoit surnommée *Vatia*, & son pere qui vivoit encore portoit de plus le surnom d'*Isauricus*, pour avoir vaincu les Isauriens, Peuple de l'Asie Mineure, environ quinze ans auparavant, & lorsqu'il étoit Consul. On ajoutoit ainsi la qualité de fils en parlant des aînés du vivant des peres, pour les distinguer ; parce qu'ils portoient tous les mêmes noms que le pere, ainsi que je l'ai dit dans l'Avant-propos. Il falloit que celui-ci entrât au Sénat comme ayant été Questeur, car il fut Edile Curule l'année suivante.

XIX. Cela ne se fait point.] *Il y a dans le Texte un ancien dictum Grec, car il me semble que cela ne mérite pas le nom de Proverbe que tous les Commentateurs lui donnent, dont le sens littéral est*, qui loue son Pere. *Soit qu'on le dit par maniere d'interrogation, pour donner à entendre, que cela ne se devoit point faire ; à plus forte raison se louer soi-même, comme Cicéron avoit fait dans les Histoires, dont il parle ici, soit qu'on sousentendit après ces mots* qui loue son

Pere, *ces autres*, n'est pas digne de foi. *Voilà les deux seuls sens raisonnables dans lesquels ce dictum Grec peut avoir été employé ici par Cicéron; car le Proverbe entier, tel qu'il est rapporté par Plutarque au commencement de la Vie d'Aratus, ne sçauroit y convenir du tout, quelques contorsions que les Commentateurs se donnent pour l'y ajuster. Comme je n'ai pas cru que cela plût beaucoup étant rendu à la lettre, je me suis contenté d'en faire entendre le sens.*

XX *S'il y a parmi les hommes quelque chose plus digne de louange que ce que j'ai fait, je consens qu'on loue cette autre chose, & qu'on me blâme de ne la louer pas; mais pour mieux dire, ce que j'écris sur mon sujet est une Histoire & non pas un Eloge.*] Quand la suite de ce discours ne seroit pas un correctif suffisant pour réparer ce qui paroît de trop vain dans le commencement, il me suffit d'opposer à ceux qui le trouveront mauvais, ces belles paroles de l'Oracle de Gascogne: *Je ne veux pas que de peur de présomption un homme se méconnoisse, ni qu'il pense être moins que ce qu'il est. Si c'est César: qu'il se trouve hardiment le plus grand Capitaine du Monde. N'oser parler rondement de soi, c'est s'accuser indirectement de quelque faute de cœur. Un jugement roide, & hautain, & qui juge sainement, & surement, témoigne franchement de lui comme de chose tierce. l. 2. c. 17. & c. 3. c. 8.*

LETTRE VINGTIE'ME.

ET DERNIERE.

Environ la mi-Mai de la même année DCXCIII. & toujours de Rome en Gréce.

COMME je revenois de Pompéïanum à Rome le 12 Mai *(I)*, notre Cincius m'a donné votre Lettre du 13 Février: c'est à quoi je m'en vais répondre; & premierement, je suis ravi que vous connoissiez à fond l'idée que j'ai de vous, mais je le suis encore davantage de la modération que vous avez gardée dans ce qui s'est passé de si desagréable, & de si dur entre vous & mon frere, pour ne pas dire entre vous & nous. Je l'attribue également à la grandeur de votre amitié *(II)*, & à celle de votre esprit, & à votre extrême sagesse. Mais puisque vous m'écrivez là-dessus avec tant de douceur, tant d'application, tant d'honnêteté, & tant de bonté qu'il ne me reste plus rien à vous demander, & que je n'aurois pu souhaiter, ni de vous, ni de qui que ce fût, plus de générosité & de condescendance, il n'en faut plus parler. Quand

nous nous reverrons, alors nous pourrons en causer à fond, si nous le trouvons à propos.

Quant à ce que vous me mandez sur la République, vous raisonnez avec amitié & avec prudence, & vous donnez assez dans mon sens; car je ne dois, ni me relâcher en rien de tout ce qui est de ma dignité, ni m'engager dans le parti d'un autre, sans y porter des forces capables de m'y soutenir par moi-même. L'homme dont vous me parlez n'a rien de noble (*III*), rien d'élevé, rien que de bas & de vulgaire. Cependant, il n'est pas inutile pour assurer mon repos à l'avenir, (quoiqu'à vous dire vrai il soit encore plus utile à l'Etat qu'à moi) : il n'est pas, dis-je, inutile que j'aye prévenu les assauts que les mauvais Citoyens vouloient me livrer, en fixant, comme j'ai fait, les sentimens irrésolus & chancelans sur mon sujet, d'un Personnage de cette conséquence, de cette autorité, & d'un si grand crédit; & que j'aye éludé les espérances des méchans en lui faisant chanter mes louanges. Si je n'avois pu l'y engager sans marquer de la légéreté, il n'est point d'avantage que je voulusse acheter à ce prix-là : mais je m'y suis pris de sorte, que bien loin qu'il paroisse que ce soit une légéreté à moi de m'être attaché à lui, il paroît au contraire, que la partialité qu'il témoigne pour moi lui fait honneur. Je me conduis, & me conduirai dans tout le reste de telle maniere, qu'on ne pourra pas croire que j'aye rien fait à l'aventure. Non seulement, je n'abandonnerai jamais les gens de bien de qui vous voulez parler, & ce que vous appellez la Province qui m'est échue (*IV*); mais quand même j'en serois abandonné, je ne changerois pas pour cela de sentimens. Il faut pourtant que vous sçachiez, que depuis que Catulus est mort (*V*), je me trouve resté dans le bon parti sans appui, & sans compagnon ; car comme dit Rhinton (*VI*), ce me semble : *Ceux-ci ne peuvent rien, ceux-là ne veulent pas.* Je vous écrirai une autre fois combien nos Poissonniers m'en veulent, ou je vous le dirai quand nous nous rever-

rons. Cependant rien ne me détachera du Sénat ; soit parce que je le dois ; soit parce que mon intérêt le veut ; soit enfin parce que je n'ai pas à me plaindre de la maniere dont j'en suis traité.

Il n'y a pas grande espérance de ce côté-là touchant les Sicyoniens, comme je vous l'ai déja écrit ; car personne ne s'en plaint plus ; cela iroit bien loin, si vous vous y attendiez ; trouvez donc d'autres batteries si vous pouvez. Quand la chose passa, on ne fit pas réflexion sur ceux qu'elle pouvoit intéresser, & les Peres du bas ordre se rangérent tout courant à cet avis. Il n'est pas encore tems de faire casser ce Sénatus-consulte, tant par la raison que j'ai déja dite, qu'aucun des intéressés ne s'en plaint plus, que parce que les autres, ou l'approuvent par malignité, ou le trouvent sincérement fort équitable.

Votre Métellus est un brave Consul. Je lui sçais seulement mauvais gré de paroître fâché de ce que le trouble des Gaules s'appaise. Je crois qu'il voudroit triompher ; mais je voudrois moi, qu'il le voulût moins ; à cela près, il n'y a rien à redire. Pour Afranius, il exerce le Consulat de telle maniere, que ce n'est rien moins qu'un Consulat, mais seulement le deshonneur (*VII*) tout visible de Pompée.

Pour ce qui est de mes Ouvrages, je vous ai envoyé par Lucius Cossinius le Livre en entier de mon Consulat en Grec. Je crois que vous aimez mes compositions Latines ; mais je ne sçais si, étant aussi grand Grec que vous êtes, vous rendez justice aux Grecques. Si d'autres écrivent sur ce sujet, je vous en ferai part ; mais la vérité est, qu'ils s'en dégoutent, je ne sçais pourquoi, dès qu'ils ont vu ce que j'en ai écrit.

Maintenant pour revenir à mon fait, un honnête homme de mes amis, nommé Lucius Papirius, me fait présent des Livres que son frere lui a laissés en mourant. Sur l'assurance que votre ami Cincius m'a donnée, que je pouvois les accepter par la Loi même qui porte son nom (*VIII*), quoiqu'elle défende les présens,

présens, j'ai répondu, que je recevrois celui-là de bon cœur, s'il me l'envoyoit. Si donc vous m'aimez, & autant que vous comptez que je vous aime, faites si bien par vos amis, par vos cliens, par vos hôtes, par vos affranchis, & par vos esclaves, qu'il ne s'en perde pas un feuillet; car j'ai extrêmement besoin des Grecs que je crois y être, & des Latins que je sçais qui y sont. Je donne tous les jours davantage à ces sortes d'études le tems que le travail du Barreau me laisse libre, pour m'en délasser. Vous ne sçauriez me faire un plus sensible plaisir, que d'apporter à cela tout le soin que vous avez coutume de mettre aux choses que vous sçavez que j'affectionne beaucoup. Je vous recommande aussi les affaires du même Pætus, il vous en remerciera amplement. Je ne me contente plus comme auparavant de vous prier de venir, je vous le conseille.

REMARQUES.

I. P*Ompéïanum.*] Maison de campagne de Cicéron près de Nole à douze mille de Naples.

II. *Je l'attribue également à la grandeur de votre amitié & à celle de votre esprit.*] Que la modération dans les différends qu'on a avec ses Amis, soit un effet de grande amitié, tout le monde le sçait; on souffre facilement des gens qu'on aime. Mais que ce soit aussi une marque de grand esprit *summi ingenii*, c'est une vérité des plus fines entre celles dont ces Lettres sont parsemées, & je ne finirois jamais si je voulois les remarquer toutes. Mais elle est encore plus utile qu'elle n'est finie, & si plusieurs petits Esprits en étoient bien persuadés, peut-être que l'ambition de faire les grands les rendroit plus modérés. Comme une seule affaire suffit pour remplir un petit esprit, & qu'il n'y reste plus de place pour aucune autre, elle n'a pas de peine à s'en emparer quand une fois elle y est entrée; ainsi, elle le tourne & l'agite tout entier comme elle le veut, sans distraction, ni résistance. Mais un grand esprit, dont nulle affaire n'est capable d'occuper seule toute l'étendue, conserve toujours quelque recoin libre, & exemt du trouble dont il est attaqué; & de cette sorte, il n'est jamais transporté tout entier par l'agitation qu'il ressent, & sa sensibilité, qui demeure toujours partagée entre divers objets, en est moins forte pour chacun d'eux en particulier. D'ailleurs, comme il voit plus avant, & plus clair dans ces choses qu'un petit esprit, il démêle ce qui fait contre lui aussi nettement que ce qui lui est favorable; or quand on se rend une exacte justice, l'injustice que les autres nous font, se trouve toujours plus légére, & touche moins par conséquent; au lieu qu'un petit esprit est d'abord épuisé par la considération des raisons qui sont pour lui, & qui sont toujours les premieres que l'amour propre nous présente, desorte qu'il ne lui reste plus de force pour aller de lui-même jusqu'à celles qui lui sont contraires, ni d'attention pour les comprendre, quand on les lui représente.

III. *L'homme dont vous me parlez n'a rien de noble, rien d'elevé, rien que de bas & de vulgaire*] Voila encore un portrait de Pompée dont les Partisans de la Pharsale ne s'accommoderont pas. Cependant il ne pouvoit être tiré par des

mains, ni plus sçavantes, ni plus amies. On voit par cet exemple combien peu il faut s'arrêter aux louanges qu'on donne en public; elles ne prouvent rien aux vivans qui en sçavent la vérité, ou la fausseté par eux-memes; guéres plus à la postérité à qui il parvient toujours quelque piéce secrette, comme ces Lettres, qui découvrent l'imposture. Qui croiroit qu'elles fussent du même Auteur que l'excellent Panégyrique de Pompée, qui est venu jusqu'a nous sous le nom de *Pro Lege Manilia*? C'est quelque chose bien étrange, & bien propre à dégouter de la gloire du monde, de voir, qu'un homme ait porté le surnom de Grand dès l'âge de vingt-cinq ans, qu'il ait soumis tant de Nations, & qu'il ait triomphé des trois Parties du Monde, sans avoir *rien de noble, rien d'élevé, rien que de bas & de vulgaire*!

IV. La Province qui m'est échue.] *Il y a en Grec dans le Texte* la Sparte, *& non pas* la Province. *C'est une sentence fort familiere à Cicéron, comme on verra par la suite, dont le sens littéral est*, Sparte t'est échue, prens-en soin; *ce qui revient dans le fond à ce qu'on dit vulgairement en François*; où la chévre est liée, il faut qu'elle broute. *A considérer dans quel sens ce dictum est employé partout, il n'en peut avoir eu d'autre dans son origine, sinon qu'il falloit s'accoutumer aux mœurs sévéres & austéres de Sparte, quand on avoit le malheur d'y être né.*

V. *Catulus est mort.*] Il falloit qu'il y eût bien peu de tems, puisqu'il vivoit encore au mois de Mai de l'année précédente, comme on a vu dans la XIX. Lettre.

VI. *Rhinton.*] Poëte Comique Grec, natif de Tarente.

VII. Le deshonneur tout visible.] *Il y a dans le Texte un mot Grec, qui veut dire dans le sens simple*, une meurtrissure sous l'œil; *& dans le figuré*; une tache, une flétrissure.

VIII. *La Loi qui porte son nom.*] Cette plaisanterie est fondée sur ce qu'il y avoit à Rome une Loi fameuse, faite par un Tribun de même nom que l'Agent d'Atticus, par laquelle les donations faites à d'autres qu'à des proches, étoient limitées à certaine valeur, audelà de laquelle elles étoient nulles. *Lex Cincia de Donis. de Orator. l. 2. Tit. Liv. l. 4.*



LIVRE SECOND.

LETTRE PREMIERE.

Même année DCXCIII. *& toujours de Rome en Gréce.*

COMME j'allois le premier Juin à Antium (*I*), ſans aucun regret aux Gladiateurs que Marcus Métellus donnoit ce jour-là au Peuple (*II*), votre garçon vint à ma rencontre, & me remit vos Lettres, avec un Commentaire Grec de mon Conſulat. Je me ſçais bon gré de vous avoir envoyé déja quelque tems auparavant par Lucius Coſſinius, un Ouvrage de ma façon dans cette Langue ſur le même ſujet ; car ſi j'avois vu le vôtre auparavant, vous diriez que je vous l'ai dérobé. Mais quoique je l'aye lu volontiers, il m'a pourtant paru un peu trop brute, & trop peu poli pour vous piller. Cependant, il ne laiſſe pas d'être en quelque ſorte orné, par la négligence qu'il y paroît que vous avez eue à rechercher des ornemens ; comme on dit, que les femmes ſentent bon quand elles ne ſentent rien. Le mien au contraire a épuiſé toute la boutique d'Iſocrate (*III*), les boëtes de ſes diſciples, & même quelques couleurs d'Ariſtote (*IV*) J'ai vu par vos précédentes, que vous l'aviez déja parcouru à Corcyre & je comprens (*V*), que vous n'aviez reçu qu'après, l'exemplaire que je vous ai envoyé. Je n'aurois pas été ſi hardi, ſi je ne l'avois pas examiné auparavant bien à loiſir, & avec toute l'indifférence poſſible. Rhodo Poſſi-

donius, à qui j'en avois déja fait part, pour le convier à traiter le même sujet avec plus d'ornement, m'a écrit, que bien loin de s'y sentir porté par la lecture qu'il en a faite, elle l'en a entierement rebuté. Que voulez-vous ? j'ai étourdi toute la Littérature Grecque, & je me suis défait par-là des Beaux Esprits de cette Nation, qui m'importunoient tous les jours de leur donner quelque chose de ma façon à traiter en leur maniere. Si l'Ouvrage a l'honneur de vous plaire, vous le ferez publier à Athénes, & dans les autres Villes du Pays; car il me semble qu'il peut donner quelque lustre à mes actions. Je vous enverrai de même les petites Oraisons que vous demandez, & d'autres que vous ne demandez pas; puisque même ce que je sçais par complaisance pour les jeunes gens qui m'en pressent, vous plaît comme à eux.

Si votre Concitoyen Demosthéne s'est principalement signalé dans ses Philippiques (*VI*), & s'il abandonna l'Eloquence chicaneuse du Barreau, pour s'appliquer à des matieres plus graves, & plus importantes, il m'est bien permis de conserver aussi les Discours publics que j'ai faits pendant mon Consulat (*VII*). Le premier fut le premier jour de l'an au Sénat; le second au Peuple, sur le même sujet de la Loi des Champs. Le troisiéme pour Othon; le quatriéme pour Rabirius; le cinquiéme pour les enfans des Proscrits; le sixiéme, sur la renonciation que je fis dans l'Assemblée du Peuple à la Province dont le Gouvernement m'étoit échu; le septiéme est celui qui chassa Catilina; je fis le huitiéme au Peuple le lendemain de sa fuite; le neuviéme encore devant le Peuple le jour de l'avis des Allobroges; & enfin le dernier au Sénat le cinquiéme Décembre. Il y en a outre cela deux petits, ou plutôt deux fragmens sur le même sujet des deux premiers. Je prendrai soin de vous envoyer tout ce recueil; & puisque mes Ecrits vous sont aussi agréables que mes actions, vous trouverez ensemble dans ces mêmes piéces, ce que j'ai dit avec ce que j'ai fait. Je ne vous

les aurois pas offertes, si vous ne les aviez pas demandées.

Sur ce que vous voulez sçavoir, pour quel sujet je vous presse si fort de venir, & que vous dites, que bien que vos affaires ne le permettent pas, vous ne laisserez pas de voler ici si je l'exige de vous, quand même il ne seroit pas nécessaire; je vous dirai, que vous ne me faites pas assez besoin pour cela. Cependant, il me semble que vous pouviez mieux choisir votre tems pour les courses que vous faites. C'est être trop absent pour être si peu éloigné; c'est me priver trop long-tems de moi. Rien ne branle pour le présent; pour peu que la fureur de Clodius se réveillât, je vous appellerois de toute ma force : mais Métellus le contient bravement, & le contiendra. Que vous dirai-je? ce Consul est fort bon Citoyen & d'excellent naturel, comme je l'ai toujours jugé. Pour Clodius, il ne s'en cache plus, & il veut être Tribun du Peuple à quelque prix que ce soit. Comme on en traitoit au Sénat, je le poussai à bout en lui reprochant sa légéreté, de demander le Tribunat après avoir toujours dit en Sicile qu'il demanderoit l'Edilité (*VIII*). Mais qu'il ne falloit pas s'en mettre beaucoup en peine; car fût-il Plébéïen mille fois, on l'empêcheroit aussi bien de bouleverser la République, qu'on en empêcha les Patriciens de même génie que lui, qui l'entreprirent sous mon Consulat.

Ensuite, sur ce qu'il assuroit, qu'il étoit venu en sept jours du Détroit de Sicile à Rome, où il avoit même affecté d'arriver de nuit, pour n'incommoder personne, & afin de surprendre, par sa diligence, ceux qui auroient dû aller au-devant de lui; je dis que cela ne valoit pas la peine de s'en vanter au Peuple, comme il avoit fait, ces sortes de diligences lui étant ordinaires; témoin, quand il alla en trois heures de Rome à Interamne (*IX*), ce qui est bien plus admirable que de venir dans sept jours de Sicile à Rome. Qu'il lui étoit de même ordinaire d'entrer de nuit, & que personne n'allât au-devant de lui (*X*), quoiqu'il eût été bien à souhaiter qu'on y

fût allé cette autre fois pour l'empêcher d'entrer. Enfin, tout insolent qu'il est, je le rens modeste malgré qu'il en ait, non seulement par mes Discours graves & suivis sur son sujet, mais encore par ces sortes de traits.

Cela va jusqu'à plaisanter, & jusqu'à rire familiérement avec lui. L'autre jour que nous accompagnions ensemble un Prétendant (*XI*), il s'avisa de me demander, si je ne faisois pas ordinairement donner place aux Siciliens qui sont à Rome, pour voir les Gladiateurs ? Non, lui dis-je. Je le ferai bien moi, reprit-il, quoiqu'ils ne soient pas sous ma protection depuis si longtems que sous la vôtre (*XII*), & que ma sœur, qui a tant de places à donner, comme femme de Consul, ne m'en ait jamais voulu accorder qu'un pied (*XIII*). Ce n'est pas une affaire entr'elle & vous, lui répondis-je ; vous les lui ferez bien lever tous deux quand vous voudrez. Cela est bien gaillard, reprit-il, pour un Consulaire. Je l'avoue, dis-je alors ; mais tout m'est permis contre une femme de Consul comme celle-là, séditieuse & aussi ennemie déclarée de son mari que de Fabius (*XIV*), parce qu'elle ne peut souffrir, que ni l'un, ni l'autre, soient de mes amis.

L'affaire de la Loi des Champs paroît fort refroidie. Sur ce que vous me reprochez doucement ma liaison avec Pompée, ne croyez pas que ce soit pour avoir eu besoin de son appui ; mais les choses prenoient un train, que s'il y avoit eu la moindre dissension entre lui & moi, il en seroit arrivé de très-grandes dans la République. J'y ai pourvu de sorte que je ne me suis point démenti, & qu'il en est devenu meilleur, & moins dévoué aux fantaisies du Peuple. Sçachez qu'il parle plus avantageusement de mes actions, contre lesquelles tant de gens l'avoient animé, que des siennes propres ; jusqu'à reconnoître hautement, qu'il n'a que bien servi l'Etat, & que moi je l'ai sauvé. Je ne sçais si cela m'est utile ; mais je sçais bien qu'il l'est beaucoup à la République. Que si je redressois aussi César dont

le crédit augmente tous les jours, rendrois-je encore un mauvais service ?

Je dis plus ; Quand je ne serois pas en bute à l'envie, & que tout le monde me feroit justice, ne seroit-ce pas toujours à moi une chose aussi louable, de guérir, sans autre intérêt, les parties nobles de la République qui sont mal affectées, que si je les coupois. A plus forte raison, quand nos Chevaliers se sont détachés du Sénat (*), avec lequel je les avois si étroitement liés par votre ministére pendant mon Consulat ; maintenant, dis-je, que nos Grands font consister leur gloire à qui aura de plus vieux Barbeaux qui mangent sur la main, & qu'ils négligent absolument les affaires publiques, vous semble-t-il que je rende un service médiocre à l'Etat, si je fais en sorte, que ceux qui lui peuvent nuire ne le veuillent pas ?

Car pour ce qui est de Caton, je l'aime bien autant que vous l'aimez ; mais je ne laisse pas de voir qu'avec les meilleures intentions, & la meilleure foi du monde, il nuit beaucoup quelquefois à la République. Il opine parmi la canaille de Rome, comme il pourroit faire dans la République de Platon. Quoi de plus juste que de faire le procès à des Juges corrompus, comme il le prétendoit ? Le Sénat y consentit. Cependant, les Chevaliers prirent feu là-dessus contre notre Ordre, mais non pas contre moi ; car je n'avois pas été de cet avis. Quoi de plus impudent que la demande de ceux d'entr'eux qui veulent être déchargés des fermes publiques dont ils ont traité ? Cependant c'étoit un dommage à supporter plutôt que de les aliéner. Mais Caton s'y est opposé obstinément, & à la fin il l'a emporté. Aussi a-t-on vu, que quand le Consul Métellus a été arrêté, à la poursuite d'un Tribun, & dans les séditions qui sont arrivées plusieurs fois depuis, aucun de cet Ordre, qui a servi si utilement la République sous moi, & sous mes Successeurs, n'a fait un pas pour la secourir. Faut-il donc, direz-vous, acheter

de ſes plus clairs deniers, l'affection & la fidélité qui lui eſt due? Comment donc faire, s'il eſt impoſſible de faire autrement ? Vaut-il mieux nous mettre à la merci des Affranchis, ou des Eſclaves même en excitant une guerre ? Mais, comme vous dites, j'en ai aſſez fait.

Ma Tribu a été plus favorable à Favonius que la ſienne propre (*XV*) ; mais non pas celle de Luccéïus (*XVI*). Il a accuſé Naſica malhonnêtement (*XVII*) ; mais en récompenſe l'Oraiſon qu'il a faite pour cela a été ſi ennuyeuſe (*XVIII*), qu'il ſemble avoir plutôt travaillé à Rhodes, dans quelque moulin que ſous Molon (*XIX*). Il s'eſt un peu plaint de ce que j'ai défendu Naſica ; & quoiqu'il ait été refuſé, le voilà qui recommence ſa pourſuite (*XX*), par zéle, à ce qu'il dit, pour la République. Je vous manderai ce que fait Luccéïus, quand j'aurai vu Céſar qui ſera ici dans deux jours. Prenez-vous à Caton, & à l'empreſſement de Servilius pour lui, de ce que les Sicyoniens vous affrontent impunément. Mais vous n'êtes pas le ſeul homme de bien qui y perd ; & c'eſt une choſe à approuver, parce quelle eſt faite. On verra quand nous ſerons abandonnés dans les ſéditions par tous les honnêtes gens, à qui ce Sénatus-conſulte porte préjudice comme à vous. Mon Amalthée vous attend, & a beſoin de vous ; mes deux maiſons de Tuſculum & de Pompéïanum me donnent beaucoup de plaiſir, à cela près, que je me ſuis abymé de dettes pour les bâtir, après avoir empêché qu'on abolît les dettes des autres (*XXI*). Je crois que tout ſera paiſible en Gaule. Je vous enverrai inceſſamment ma Traduction des Pronoſtics d'Aratus avec mes Oraiſons (*XXII*). Mais ne laiſſez pas de m'écrire quand vous comptez de partir ; car votre ſœur m'a fait dire que vous ſeriez ici en Juillet ; cela ne s'accorde pas avec ce que vous m'avez mandé. Je vous ai déja écrit, que Pætus m'a donné tous les Livres de ſon frere. Ce préſent dépend entiérement de votre ſoin. Autant que vous m'aimez, prenez-garde que rien ne s'en égare

égare, & envoyez-moi le tout ; vous ne sçauriez me faire plus de plaisir ; je dis autant les Grecs que les Latins, & je vous en sçaurai le même gré, que si c'étoit vous qui me les donnassiez. J'ai écrit à Octavius (*XXIII*). Je ne vous avois point recommandé à lui, parce que je ne croyois pas que vous eussiez des affaires dans sa Province ; moins encore que vous y négociassiez votre argent (*XXIV*) ; mais enfin, je lui ai écrit aussi fortement que je le devois.

REMARQUES.

I. *Antium.*] Ville Maritime, Capitale des Volsques, des plus anciennes Colonies Romaines dans le Latium, à quelques quarante milles de Rome, si agréable, que c'étoit un régal pour les gens les plus qualifiés d'y aller faire de tems en tems quelque séjour. Il n'en reste plus que le nom au Promontoire sur lequel elle étoit située, qu'on appelle *Capo d'Anzo.* Comme elle avoit été fort puissante sur mer, elle avoit un Arsénal magnifique sur la même côte, du côté de la Campanie, à deux milles de-là. On croit que c'étoit au même endroit qui s'appelle aujourd'hui *Nettuno. Strabo. Cluver. Ital. Antiq. l.* 3.

II. *Sans aucun regret aux Gladiateurs.*] Cela fait voir, que les honnêtes gens de tous les siécles ont été à-peu-près de même goût en matiere de plaisirs ; malgré les différens usages des divers tems, & des divers Pays ; & que ce goût a toujours été fort différent de celui de la canaille.

III. *Isocrate.*] Tout le monde sçait que c'est un fameux Rhéteur & Orateur Athénien, qui trouva le premier l'art de rendre le Discours nombreux, & cadencé, dans sa Langue, comme Balzac est aussi le premier qui a trouvé le même secret dans la nôtre ; ce qui étoit tout autrement difficile, autant que j'en puis juger. Cet illustre Athénien manquant des graces de la prononciation se retrancha à écrire seulement, & ne parla guéres en public. Il ne laissa pas de rendre, de cette sorte, de grands services à sa Patrie ; & il la servit sur-tout beaucoup auprès de Philippe de Macédoine ; mais à la fin le déplaisir qu'il eut de ne pouvoir empêcher ce Prince de la ruiner, le fit résoudre à se laisser mourir d'abstinence, âgé de 98 ans. Il eut pour disciples Ephore, Théopompe, Demosthéne, & plusieurs autres grands hommes. On le confond souvent mal-à-propos avec un autre Isocrate qui fit l'éloge funébre du fameux Mausole Roi de Carie, & mari d'Artémise. *Plutarc. de Orat. Græc. Cic. in Brut.*

VI. *Couleurs d'Aristote.*] Outre les Livres de Rhétorique à Théodecte, qui nous restent de ce prodigieux Génie, & qui suffisent seuls pour ne parler jamais de lui qu'avec admiration, tout estropiés, & imparfaits qu'ils sont, il en avoit écrit encore un autre à Alexandre dont il n'est rien resté. Il y a apparence, que c'est dans celui-là que Cicéron avoit pris les couleurs dont il parle, les trois autres que nous avons ne traitant presque que de ce qu'il y a de plus profond dans cet Art, & presque point des ornemens.

V. *Corcyre.*] Isle de la Mer Ionienne, non loin de la côte d'Epire, fameuse dans l'Antiquité par le naufrage d'Ulysse, & par les guerres du Péloponnése. C'est aujourd'hui *Corfou.*

VI. *Votre Concitoyen Demosthéne.*] Athénien de naissance, comme Atticus l'étoit d'inclination, de surnom, & d'habitation ; on pourroit presque dire de profession, comme Charitides.

VII. *Les Discours publics que j'ai faits pendant mon Consulat.*] Il ne nous reste que la derniere moitié du premier de ces Discours, que Cicéron compare ici, avec tant de raison aux fameuses Oraisons de Demosthéne contre Philippe de

Macédoine ; mais nous avons heureusement tout le second, qui est un de ses Chefs-d'œuvres. Tous deux sont contre un Tribun qui proposoit une Loi pernicieuse pour la distribution des terres au Peuple, outre plusieurs autres Chefs non moins blàmables ; & Cicéron empêcha qu'il ne la fit passer. *Plutarc. in Cicer. Plin. l. 7. c. 30. de lege agrariá.*

Nous n'avons rien du tout du troisiéme de ces Discours. Le sujet en étoit, qu'un Lucius Roscius Otho Tribun en 686. avoit assigné par une Loi aux Chevaliers Romains les quatorze premiers rangs de ce qui s'appelle parmi nous *le Parterre*, pour assister aux spectacles du Théatre ; mais le Peuple trouva mauvais qu'on distinguât si fort ces Chevaliers, & tint cette nouveauté a injure. Il avoit déja souffert fort impatiemment vers le milieu du siécle précédent, qu'on eut affecté l'Orchestre aux seuls (1) Sénateurs, qui n'avoient point eu jusqu'alors de place particuliére ; & l'on remarqua même, que cette innovation diminua beaucoup de l'affection extraordinaire que ce même Peuple avoit pour le premier Africain, parce qu'on sçut que c'étoit lui qui en avoit donné le conseil aux Ediles. Il n'est pas nécessaire de dire, que l'Orchestre étoit réservé tout entier pour ces Sénateurs, & que les Joueurs d'instrumens qui l'occupent aujourd'hui parmi nous, avoient d'autres places, qu'il seroit trop long d'expliquer. Or, à des Jeux qui se représenterent au commencement du Consulat de Cicéron, les Chevaliers ayant pris la place que la Loi de Roscius leur donnoit, le Peuple se mit à le siffler hautement ; les Chevaliers au contraire lui applaudirent, & l'on en vint insensiblement aux injures. Cicéron, ayant appris ce tumulte, assembla le Peuple au Temple de Bellone pour y mettre ordre ; & c'est la remontrance qu'il y fit sur ce sujet, qu'il appelle ici sa troisiéme Oraison.

Nous avons la plus grande partie de la quatriéme. C'est la défense d'un Sénateur nommé Cajus Rabirius, mis en justice à la suscitation de César, pour avoir, il y avoit trente-sept ans, tué par ordre du Sénat un Tribun séditieux, nommé Saturninus. *De viris illust. Oros. l. 5. c. 17. Suet. in Cæsar. c. 12. Dio. l. 37. in Plin. in Pison. in Orator.*

Le sujet de la cinquiéme que nous n'avons pas, étoit, que Sylla avoit déclaré les enfans de ceux qu'il avoit proscrits, incapables de posseder jamais aucune Charge. Comme rien n'étoit plus injuste que cette Loi, ils voulurent la faire casser sous le Consulat de Cicéron, s'imaginant apparemment, qu'il leur seroit favorable, parce qu'il avoit été suspect à Sylla. Mais Cicéron la soutint formellement, à cause des conséquences, toute injuste qu'il la trouvoit ; & ce sont ces conséquences qu'il expliquoit dans cette Oraison, dont la perte est, peut-être, plus grande, que quelques-unes de celles qui se sont conservées, ne sont profitables. *Plutarc. in Cic. & Syll. Solus omnium post memoriam hominum supplicia in post-futuros composuit, queis prius injuria quam vita certa esset. Sallust. Histor. l. 1. Patercul. l. 2. c. 28. Dion. Halic. l. 8. Quintil. l. 11. c. 1. Ego adolescentes bonos & fortes sed usos ea conditione fortunæ, ut si essent magistratus adepti, reip. statum convulsuri viderentur, meis inimicitiis, nullá Senatus malá gratiâ, comitiorum ratione privavi. In Pison. Plin. ibid.*

J'ai expliqué sur les Lettres à Métellus & à Antoine le sujet de la suivante, qui est perdue aussi. Tout le monde peut lire les quatre autres sur Catilina, & il nous reste encore l'un des deux Fragmens, dont il est parlé après.

VIII. *En Sicile.*] Clodius y avoit été Questeur, & l'on passoit immédiatement de cette Charge au Tribunat du Peuple, ou à l'Edilité. Mais comme il falloit être Plébéien pour être Tribun, Clodius qui étoit Patricien fit semblant d'aspirer à l'Edilité, tant qu'il fut en Sicile, parce que sa prétention au Tribunat étoit une entreprise trop bizarre, & sujette à trop d'opposition, pour s'en déclarer de loin, & avant que d'être en état de la pousser tout de bon. Ce ne fut donc qu'après son retour à Rome, qu'il déclara vouloir devenir Plébéien par le moyen de l'adoption dont j'ai parlé, & c'est ce changement que Cicéron lui reproche.

IX. *Il alla dans trois heures de Rome à Interamne.*] C'est une plaisanterie fondée sur ce qui a été dit, que Clodius

(1) *Tit. Liv. l. 99. Dio. l. 36. Ascon. in Cornel. Plin. l. 7. c. 30. pro Murena & Philippic. 2. Val. Max. l. 2. c. 4.*

prétendoit prouver, qu'il étoit à Interamne, la nuit même qu'on l'accusoit d'avoir troublé à Rome le Sacrifice de la bonne Déesse. Cicéron fait semblant, pour se moquer de lui, de croire qu'il étoit vrai, & d'admirer par conséquent l'extrême diligence qu'il falloit qu'il eût faite pour cela, puisqu'il lui avoit parlé à Rome trois heures seulement avant ce Sacrifice & qu'Interamne en étoit éloignée de quinze milles.

X. *Que personne n'allât au-devant de lui.*] Il y a un mot Latin dans le Texte, *ire obviam*, qui fait une équivoque fort agréable que je n'ai pu conserver en François, parce que ce mot signifie également *aller à la rencontre*, *& s'opposer*, ou *empêcher*; & il n'y a point de mot François auquel ces deux sens conviennent de même. J'ai fait comme j'ai pu.

XI. *Nous accompagnions ensemble un Prétendant.*] J'ai déja dit que la coutume étoit, que quand quelqu'un prétendoit à quelque Charge, il se faisoit accompagner sur la Place par tout ce qu'il avoit d'amis & de parens, pour l'aider à briguer les suffrages. Or cette action n'appliquoit pas assez pour empêcher qu'on ne parlât d'autre chose. *De Orat. l.* 1.

XII. *Quoiqu'ils ne soient pas sous ma protection depuis si longtems que sous la vôtre.*] Les Magistrats étoient Protecteurs perpétuels des Provinces où ils avoient commandé; cette Protection s'étendoit à rendre tous les devoirs imaginables d'honnêteté, & d'amitié aux Députés de ces Provinces quand il en venoit à Rome, & Cicéron avoit été Questeur en Sicile longtems avant Clodius.

XIII. *Ma Sœur qui a tant de places à donner comme femme de Consul, ne m'en a jamais voulu accorder qu'un pied.*] Il faut que les principaux Magistrats disposassent de plus de places qu'il ne leur en falloit dans les spectacles, puisque leurs femmes en avoient à donner. Il est a croire que celle de qui il est parlé ici, avoit encore d'autres gens à obliger, que son frere pour qui elle en étoit si peu libérale. Ce pied s'étendoit en quarré, dont chaque côté avoit seize pouces; en sorte qu'on pouvoit se tenir debout dans cet espace sans être pressé. *Columell.* l. 10. c. 11.

Au reste, la plainte qui échape ici à Clodius de faire de sa sœur, en parlant à leur mortel ennemi, est tout-à-fait d'un jeune homme de qualité, fort inconsidéré, qui ne prend pas garde combien il se découvre, pourvu qu'il frape. C'étoit donner trop belle prise à un aussi cruel rieur que Cicéron, pour n'en être pas puni sur le champ, comme Clodius le fut par la replique plaisante & sale qu'il s'attira: *Ce n'est pas une affaire entr'elle & vous; vous les lui ferez bien lever tous deux quand vous voudrez.* On voit bien que cette réponse étoit fondée sur le commerce incestueux, remarqué déja plusieurs fois, de ce frere avec cette sœur. Il falloit que ce commerce fût bien scandaleux, puisque Clodius se retrancha pour toute replique, à reprocher seulement à Cicéron, qu'une raillerie de cette nature étoit messéante dans sa bouche. Si l'on veut voir avec quel plaisir les Sçavans s'étendent sur les ordures, & sur les finesses admirables qu'ils y entendent, on n'a qu'à lire les Commentaires sur cet endroit. On y trouvera entr'autres curiosités l'équivoque obscéne qui fait la grace de cette plaisanterie de Cicéron, expliquée par une Epigramme de Martial (1), excellente, comme cent autres du même Auteur, l'un des plus beaux, & des meilleurs Esprits de l'Antiquité, à l'obscénité près. J'en ai oui-dire autrefois une Françoise, qui représentoit fort naturellement la posture dont Cicéron parle en cet endroit. C'étoit sur un Mari goguenard, qui surprit sa Femme dans cette attitude, un jour qu'il lui avoit acheté des souliers pour aller à une Fête où elle se disoit invitée; & qui ne lui dit autre chose, sinon,

Si tu vas toujours de la sorte,
Tes souliers dureront longtems.

Il ne me souvient que des deux derniers Vers.

XIV. Fabius.] *On ne sçait du tout qui étoit cet homme, tout illustre que soit son nom; & c'est dommage; car il y a grande apparence qu'il avoit quelque relation curieuse avec cette honnête Dame. De peur qu'on ne croye que c'est ma faute je veux bien, pour cette fois seulement, faire voir par cet exemple, que*

(1) *L.* 11. *Epig.* 72.

quand je ne dis rien des gens que je trouve en mon chemin, c'est que ce qui s'en peut dire ne mérite pas d'être dit. Il ne paroît donc du nom de celui-ci environ ce tems-là, qu'un Lucius, questeur cette année, & Préteur depuis en 701. de qui on ne sçait autre chose sinon, que Milon fut accusé devant lui pour la seconde fois: Un autre nommé Sanga, Questeur Provincial en 677. & depuis Lieutenant de Lucullus contre Mithridate, par qui il fut mis en fuite, & assiégé dans Cabira, d'où Triarius le dégagea; & enfin, un troisiéme nommé Cajus, Questeur en 697. & depuis Lieutenant de César en Gaule. Mais tous ces gens-là, non plus que le Fabius Gallus à qui Cicéron a écrit plusieurs Lettres, ne paroissent pas avoir été dans le tems de cette Lettre-ci, d'une conséquence à faire la figure de celui dont il y parle. La plus grande apparence est pourtant pour le troisiéme.

(*) Nos Chevaliers se sont détachés du Sénat avec lequel je les avois si étroitement liés.] *Il y a dans le Latin*, quem ego in clivo Capitolino collocaram; que j'avois posté sur le penchant du Capitole. *Cicéron vouloit parler du Temple de la Déesse Concorde, situé en cet endroit dans lequel il les avoit* (1) *assemblés sous la conduite d'Atticus pendant son Consulat, pour les y exhorter à se tenir inébranlablement unis avec le Sénat; mais comme ce qu'il dit demandoit cette explication, & que cela n'est pas nécessaire dans les propres termes pour entendre la suite du sens de son discours, j'ai cru pouvoir me contenter de rendre ce sens comme j'ai fait.*

XV. *Ma Tribu a été plus favorable à Favonius que la sienne propre.*] Comme Cicéron avoit grand crédit dans sa Tribu; qu'il n'étoit pas moins lié d'intérêt avec Caton, pour n'approuver pas sa conduite en bien des choses; & que Favonius étoit, ainsi qu'on a déja vu, le singe & la créature de ce roide Stoïcien; il y a apparence, que c'étoit Cicéron qui avoit rendu sa Tribu favorable à Favonius. Ce Favonius demandoit sans doute le Tribunat; car il étoit Questeur cette année.

XVI. *Mais non pas celle de Luccéius.*] Autant que Luccéius avoit de crédit dans sa Tribu, on peut bien croire qu'elle ne fut pas favorable à une créature de Caton comme Favonius, puisque Caton étoit beau pere de Bibulus, avec qui on a vu que Luccéius disputoit le Consulat en même tems.

XVII. *Nasica.*] C'est le même Scipion de qui il a été parlé dans la X. Lettre; mais on ignore de quoi il étoit accusé ici.

XVIII. L'Oraison qu'il a faite a été si ennuyeuse.] *Je crois devoir remarquer ici un égarement curieux de la plupart des Commentateurs, pour rendre raison d'une Leçon de Malespine, que je préfére à une autre qu'ils approuvent. Ils aiment mieux lire en cet endroit* modestè *que* molestè dixit; *parce, disent-ils, que* modestè *est un terme modéré dont Cicéron s'est voulu servir, pour faire entendre honnêtement que Favonius s'étoit mal acquitté de cette Accusation. Comme si Cicéron pouvoit avoir eu dessein d'épargner cet homme-là dans ce récit, où il le traite d'âne; car c'est à quoi revient* molis potius quam Moloni: Il semble avoir plutôt travaillé dans quelque moulin, que sous Molon.

XIX. *Molon.*] Apollonius Molon, fameux Maître de Rhétorique, & Orateur, qui enseignoit à Rhodes en ce tems-là, & sous qui Cicéron, & César avoient étudié, comme Favonius, mais apparemment un peu mieux. Il enseigna aussi quelque tems à Rome, quand il fut envoyé en Ambassade à Sylla par ses Concitoyens. *Suet. c.* 4. *& Plutarc. in Cæs. Cic. in Brut.*

XX. *Recommence sa poursuite par zéle, à ce qu'il dit, pour la République.*] C'est que César, de qui on appréhendoit les desseins, devoit être Consul l'année suivante, & Favonius avoit assez bonne opinion de lui-même pour croire, qu'un Tribun comme lui ne seroit pas inutile à l'Etat dans cette conjoncture.

XXI. Je me suis abymé de dettes pour les bâtir.] *Il y a dans le Latin en cet endroit un jeu de mots, fondé sur ce que l'airain* (2) *de Corinthe étoit fort précieux en ce tems-là, & que l'on appelloit du même nom d'*airain, *toute sorte de monnoie grosse, ou petite, parce que la premiere qu'on avoit faite étoit de ce métal;* ære, non Corinthio, sed hoc circumforaneo obruerunt. *Je me suis re-*

(1) Post red. in Senat. Philippic. 2, 4. in Catil.
(2) Plin. l. 34. c. 2.

tranché au sens de cette plaisanterie ; & je ne crois pas qu'il eût été plus agréable de traduire au pied de la lettre ; elles m'ont accablé d'airain, non pas de Corinthe, mais de celui qu'on emprunte des usuriers qui environnent la Place. *Je ne sçais si j'ai dit en parlant de cette Place, que les usuriers, ou banquiers, tenoient leurs comptoirs, ou bureaux, dans les boutiques qui étoient autour.*

XXII. *Aratus.*] Fameux Poëte Grec natif de Soli, Ville de Cilicie, qui a écrit un Poëme des Phénoménes ; c'est-à-dire, de ce qui paroît au Ciel ; & des Pronostics du tems. Cicéron avoit traduit l'un & l'autre en Vers Latins, & il nous en reste d'assez grands Fragmens. L'Empereur Claude, & Germanicus son frere, les traduisirent encore depuis. Cet illustre Aratus passa la plupart de sa vie auprès d'Antigonus Gonatas, fils de Démetrius Poliorcétes. *Theocrit. Idyll. 6.*

XXIII. *Octavius.*] C'est le pere de l'Empereur Auguste, qui avoit épousé la fille de Marcus Atticus Balbus, & de Julie sœur du grand César. Il avoit succédé dans le Gouvernement de Macédoine en qualité de Préteur, à Antoine, le Collégue de Cicéron. Il s'appelloit *Cajus*, & étoit surnommé *Rufus*, sa Maison paroissoit très-illustre par divers Monumens publics à Velitres, ancienne Ville du Latium, d'où elle étoit originaire ; & elle avoit été transplantée à Rome sous le premier Tarquin. Le Roi suivant la fit Patricienne : mais elle se fit Plébéïenne dans la suite ; on ne sçait pourquoi, ni comment, & elle se partagea en deux branches, dont l'une parvint à tous les honneurs de l'Etat ; & l'autre demeura dans l'Ordre des Chevaliers, jusqu'à celui qui en fut le premier Sénateur. *Suet. in August. c.* I.

XXIV. Que vous y négociassiez votre argent.] *Voici une nouvelle preuve de la mauvaise foi de Cornélius Népos quand il dit, que* tout le revenu d'Atticus consistoit en fonds de terre, Omnis ejus pecuniæ reditus constabat in Epiroticis & urbanis possessionibus ; *car le mot* tocullionibus *dont Cicéron se sert ici, signifie non seulement un usurier, mais un petit usurier, ce que le Peuple appelle à Paris* fessemattieu ; *par où il semble, qu'il ait voulu reprocher doucement à Atticus, qu'il faisoit quelque sordide trafic pour peu de gain. Ses admirateurs passionnés, qui le regardent, sur la foi de son Historien, comme le modéle d'un honnête homme, parce qu'il étoit habile & heureux, ne s'accommoderont pas de cette Remarque ; mais ils en verront bien d'autres dans la suite, qui les accommoderont encore moins. En attendant, ils n'ont qu'à consulter Victorius, Turnébe, Bosius, & Lambin, sur le mot dont il s'agit ici, pour voir si ma traduction en altére le sens, & si elle ne l'adoucit pas, bien loin de l'aggraver.*

LETTRE DEUXIE'ME.

Même année DCXCIII. de quelqu'une des maisons de Campagne de Cicéron à Rome où Atticus étoit revenu de Gréce.

PRENEZ soin de notre Neveu (*I*), si vous voulez que je vous aime. Il nous regarde comme de petits Dieux. Je lis la République des Pélinéens (*II*), & j'ai en vérité devant moi un tas de Livres de cet Auteur. C'est un grand homme, & de

qui il y a bien plus à apprendre que de Procilius (*III*). Je crois avoir auſſi à Rome ce que le même Dicéarque a fait ſur les Républiques de Corinthe & d'Athénes. Liſez-le, ſi vous voulez m'en croire ; c'eſt un avis que je vous donne ; il eſt admirable. Si Hérode avoit le ſens commun, il le liroit plutôt que de faire une panſe d'a. Il m'a attaqué par une Lettre ; mais à ce que je vois, il vous a joint de plus près. J'aimerois mieux avoir conjuré, que d'avoir réſiſté à la conjuration, ſi j'avois cru que cela m'obligeât à l'écouter ſur ce ſujet. Vous êtes auſſi peu ſage ſur le chapitre de Lollius, que vous avez raiſon ſur celui de Vinius (*IV*). Mais à propos ; voici ce premier du mois où Antoine doit ſe préſenter en jugement, & il ne vient point. On aſſemble ſes Juges, à ce qu'on me mande ; Nigidius (*V*) qui le pourſuit a menacé en pleine Aſſemblée du Peuple de prendre à partie ceux qui ne s'y trouveroient pas. Je vous prie donc de me mander ce que vous entendrez dire de ſon retour ; & puiſque vous ne viendrez pas me trouver à ma campagne, je vous attens ſans faute à ſouper avec moi à Rome, le dernier du courant. Gardez-vous bien d'y manquer. Prenez ſoin de votre ſanté.

REMARQUES.

I. P*Renez ſoin de notre Neveu.*] C'étoit le fils de Quintus frere de Cicéron & de la ſœur d'Atticus. Comme il n'avoit encore que ſix ans, & qu'on ne conçoit guéres aujourd'hui qu'il y ait d'autre ſoin à prendre d'un enfant de cet âge-là, que de l'empêcher de trop manger, je ne doute point que ceci ne paroiſſe ridicule à bien des gens ; car on voit bien que ce n'eſt pas de cette ſorte de ſoins que Cicéron entend parler ; ne fut-ce que par ce qu'il ajoute enſuite : *Il nous regarde comme de petits Dieux* ; ce qui ſeroit hors de propos, s'il n'entendoit pas parler des ſoins de l'éducation. Il exhortoit ſans doute Atticus, à profiter de la vénération dont leur Neveu étoit comme naturellement prévenu à leur égard, pour lui inſpirer dès-lors des ſentimens dignes d'eux. Il faut qu'on n'attendît pas en ce tems-là, que les enfans euſſent ce que nous appellons l'âge de raiſon, pour obſerver leurs penſées, & pour s'appliquer à leur éducation ; car Cicéron n'étoit pas ſeul de cet avis. *Quelques-uns ont cru*, dit Quintilien (1), *qu'il ne faut pas entreprendre de rien enſeigner aux enfans avant*

(1) *Quidam Litteris inſtituendos qui minores ſeptem annis eſſent non putaverunt ; melius autem qui nullum tempus vacare cura volunt, ut Chryſippus. Nam is, quamvis nutricibus triennium dederit, tamen ab illis quoque jam informandam quam optimis inſtitutis mentem infantium judicat. Cur autem non pertineat ad litteras ætas quæ ad mores jam pertinet ?* Quint. *l. 1. c. 1.*

ſept ans ; mais ceux qui, comme Chryſippe, ne veulent pas qu'aucun age ſoit exemt d'application, l'entendent bien mieux. Car quoique ce Philoſophe laiſſe l'enfant entre les mains des femmes, juſqu'à trois ans, il veut qu'elles prennent ſoin dès ce tems-là de lui former l'eſprit, par les meilleures inſtructions qu'elles ſont capables de donner. Et pourquoi ce même âge qui eſt déja ſuſceptible d'impreſſion pour les mœurs, ne le ſeroit-il pas auſſi des premiers de la littérature?

Par ce diſcours ineſtimable on voit, que c'étoit alors une opinion ſi généralement reçue, qu'il falloit s'appliquer à l'éducation des enfans (1), *dès qu'ils pouvoient parler*, que Quintilien ne le met pas ſeulement en queſtion. Car il ne propoſe le doute, s'il faut les faire appliquer avant ſept ans, que pour ce qui regarde l'étude des Lettres ſeulement ; & il ſuppoſe comme une choſe hors de doute, qu'ils ſont déja avant cet âge *ſuſceptibles d'impreſſion pour les mœurs*. Mais la plupart des gens traiteroient aujourd'hui ce ſentiment de ridicule. Parce que ceux qui font profeſſion d'être habiles en cette matiere, ne ſçauroient comment s'y prendre pour faire entendre raiſon à des enfans avant cet âge, on veut croire que c'eſt une choſe impoſſible. On ne veut pas comprendre, que puiſqu'un enfant eſt animé de la même nature d'eſprit qu'un homme fait, il ne faut que de l'application, & de la patience, pour conduire l'eſprit d'un enfant, par le même chemin qu'un homme fait conduit le ſien. Au lieu de ſe donner cette peine-là, c'eſt bien plutôt fait de s'imaginer qu'elle ſeroit inutile. C'eſt ainſi que l'éducation de la jeuneſſe, que les Anciens regardoient avec tant de raiſon, comme un des plus importans, & des plus ſaints devoirs de la vie, eſt tout-à-fait négligée, ou abandonnée à de vils mercenaires, ou ſoignée d'une maniere pire qu'une entiere négligence. Ainſi les pauvres enfans, tout innocens qu'ils ſont, portent la peine de la pareſſe, ou du peu de lumiere de ceux qui en ſont chargés ; les inſtructions de vertu qu'on leur donne ne ſont propres pour la plupart, qu'à leur faire croire qu'elle conſiſte toute en geſtes, & en paroles, & que ce n'eſt point l'affaire du cœur ; on ne leur montre que des manieres, au lieu de leur inſpirer des ſentimens ; mais ſur-tout, & pour revenir au ſujet de cette Remarque, on attend réguliérement à leur repréſenter les vérités utiles, qu'ils ayent l'âge néceſſaire, dit-on, pour les comprendre ; c'eſt-à-dire, quand il n'eſt plus tems de les imprimer, & qu'ils ont déja l'eſprit gâté par le commerce continuel, & contagieux des valets, & des autres enfans. Ce malheur eſt trop grand aux yeux qui en voient les conſéquences, pour n'être pas déploré en toute rencontre.

II. *Pélinéens.*] Habitans d'une Ville du Péloponnéſe dans l'Achaïe à ſoixante ſtades du Golphe de Corinthe, fameuſe par ſes laines (2), & de laquelle un diſciple d'Ariſtote nommé Dicéarque, natif de Meſſéne, Mathématicien, Hiſtorien, & Philoſophe (3) avoit décrit le gouvernement, conjointement avec celui d'Athénes & de Corinthe.

III. Procilius.] *On connoit un Grammairien de ce nom de qui on ignore le tems, & un Hiſtorien qui vivoit au ſiécle de ces Lettres ; mais on ne ſçait rien de l'un, ni de l'autre.*

IV. Lollius.] *On ne ſçait qui ſont, ni ce Lollius, ni ce Vinius, non plus que ce Hérode de qui il eſt parlé quelques lignes devant, quoique les deux premiers de ces noms ſoient fort connus.*

V. *Nigidius.*] Son nom étoit *Cajus* & ſon ſurnom *Figulus.* Il paroît par ce qui eſt dit ici, qu'il fut Tribun l'année ſuivante ; & qu'il étoit déja en exercice au tems de cette Lettre, laquelle par conſéquent auroit été écrite après le 13 Décembre, qui étoit le jour auquel les Tribuns y entroient. En cette qualité, il avoit cité Antoine le Collégue de Cicéron pour venir rendre raiſon de ſon adminiſtration de la Macédoine, ſur quoi il y avoit de grandes plaintes, & à l'occaſion de quoi on le rechercha de pluſieurs autres choſes. La plus conſidérable étoit d'avoir trempé dans la Conjuration de Catilina, quoique ce fût lui qui l'avoit fait périr depuis en Etrurie. Il ne put être convaincu de cette complicité (4) ; mais le ſeul ſoupçon qu'on en avoit, le rendit ſi odieux, que les Juges

(1) *Ex quo loqui poterunt.* Quint *l.* 1. *c.* 1. (2) *Jullius Pollux.*
(3) *S. Hieronym. l.* 2. *cont. Jovin. l.* 13. *Ep.* 32. *ad Att. & Suidas.*
(4) *Pro Cœlio. In Vatin.*

en furent beaucoup plus févéres qu'ils n'auroient été fans cela pour les autres crimes dont il fut convaincu, & pour lefquels il fut condamné, quoique Cicéron le défendît. Il alla en exil à Céphalonie, où il bâtit une Ville à loifir, car il y finit fes jours, & Marc-Antoine le Triumvir fon Neveu & fon Gendre, qui fut depuis Maître de la République avec Augufte, ne le rappella point, comme il rappella (1) tous les autres exilés.

(1) *Philippic.* 2.

LETTRE TROISIE'ME.

An de Rome DCXCIV. au commencement de Janvier fous le Confulat de Céfar & de Bibulus, de Rome à quelqu'une des maifons de Campagne de Quintus Cicéron.

PREMIEREMENT, je vous dirai, à ce que je crois, une bonne nouvelle. Valérius (*I*) a été abfous, & Hortenfius l'a défendu. On croit que c'eft par la faveur d'Attilius. Je me doute auffi bien que vous, que (*II*) Pompée a fait quelque vilain manége dans cette affaire (*III*); car l'affectation de fa chauffure militaire (*IV*), au milieu d'une ville paifible, ne m'a non plus agréé, que le bandeau blanc (*V*) dont il envelope fa jambe malade. Nous en fçaurons le fin quand vous ferez ici.

Sçachez, qu'en blâmant mes fenêtres étroites, vous vous attaquez à Cyrus (*VI*). Il eft vrai que c'eft à l'Architecte, & non pas au Prince de Perfe. Comme je lui voulus faire ici le même reproche, il me foutint, que la dilatation des rayons vifuels ne fe faifoit pas fi agréablement par des fenêtres larges, que par des étroites. Je le démontre. Soit A. l'œil qui voit; B. & C. les objets qu'il voit; & D. & E. les rayons qui aboutiffent de l'œil à ces objets. Vous comprenez bien le refte (*VII*). Il eft vrai, que fi la vifion fe faifoit, comme vous autres Epicuriens

riens le prétendez, par les simulacres que les objets jettent incessamment, & qui viennent fraper l'œil, les fenêtres larges seroient beaucoup meilleures, parce que ces simulacres ne seroient pas si pressés en y passant, que par des étroites. Mais de la maniere que nous autres Stoïciens concevons que se fait la vue, par l'émission des rayons visuels; rien n'est plus agréable. Si vous trouvez quelqu'autre chose à redire à mes bâtimens, je vous en rendrai aussi bonne raison que de celle-ci; à moins qu'on n'y puisse remédier à peu de frais.

Je viens maintenant au Consulat qui commence, & à l'état où sont les affaires publiques, sur lesquelles je vous dirai d'abord, suivant la méthode de Socrate, le pour & le contre; puis lequel des deux me paroît meilleur.

Il se présente un incident de grande délibération, car il faut de trois choses l'une; ou s'opposer vigoureusement à la Loi des Champs, en quoi il y aura des combats à donner; ou ne rien faire du tout, auquel cas autant vaudroit-il planter des choux à sa maison de campagne; ou favoriser la Loi, ainsi que César s'attend que je fasse, & on dit qu'il n'en doute pas. En effet, Cornélius est venu chez moi, je dis Cornélius Balbus (*VIII*), qui est tout à lui, pour m'assurer, qu'il ne feroit rien que par mon conseil & par celui de Pompée; & qu'il travailloit à lier Pompée avec Crassus. Voilà ce qui se passe ici (*IX*). Je suis étroitement uni à Pompée. Si je veux l'être aussi à César, je me réconcilierai par-là avec mes ennemis, le Peuple me laissera en paix, & je m'assure une vieillesse tranquille. Mais je me sens combattue par cette exhortation qui est au troisiéme Livre du Poëme que vous sçavez,

Garde-toi de sortir de la noble carriere,
Où dès tes jeunes ans tu cours avec ardeur;
Que de tes derniers jours la constante vigueur
Donne un nouvel éclat à ta gloire premiere;
Et de ton Consulat égale la splendeur.

Calliope (*X*) m'ayant prescrit dans ce Livre cette conduite si favorable au parti des gens de bien, je n'hésite plus à croire, que *combattre pour son Pays est le plus sûr des Augures* (*XI*). Mais nous en parlerons plus à loisir en nous promenant ensemble le jour des Compitales (*XII*). Ne me manquez pas de parole la veille ; vous trouverez le bain préparé ; ma Femme invite votre Sœur, & nous aurons aussi votre Mere. Apportez-moi Théophraste (*XIII*) *de l'Ambition*, qui est parmi les Livres de mon frere.

REMARQUES.

I. VALérius.] *Ce n'est point ce Valérius Flaccus, Preteur sous Cicéron, pour lequel il nous reste une Oraison, & qu'Hortensius defendit aussi bien que Ciceron ; car il ne fut jugé que l'année suivante. On ne sçait qui c'est. Je dis la même chose de cet* Attilius *de qui il est parlé ensuite, quoique ce soit un fort bon nom de ce tems-là.*

II. Pompée.] *Il y a dans le Latin*, Epicratem. *C'est un des faux noms que Cicéron donne quelquefois à Pompée dans ces Lettres, pour ne le pas nommer par le véritable. Il veut dire* fort puissant. *D'autres fois il l'appelle* Hierosolimarius, *parce qu'il avoit vaincu les Juifs. D'autres fois encore* Sampsiceramus, Mega occhus, Alabarches, *pour des raisons qui ne sont pas si claires ; mais les choses qui sont dites en cet endroit-ci, sont si clairement de lui, qu'il faudroit n'avoir pas le sens commun pour en douter.*

III. *A fait quelque vilain manége.*] Il faut nécessairement, par ce qui suit, que Pompée se fut intrigué bien avant dans le Procès de ce Valérius, comme dans beaucoup d'autres, & qu'il eût trouvé à propos de se donner des airs de soldat pour intimider les Juges.

IV Chaussure militaire.] *Je n'ai sçu traduire autrement le* Caligæ *Latin, n'y ayant non plus de mot parmi nous, que de chose qui y réponde. On a déja vu au sujet de la robe triomphale de Pompée, qu'il étoit fort fastueux en habits. Ainsi, il est bien plus naturel de croire qu'il affectoit quelquefois d'aller chaussé en Soldat, que d'entendre par* Caligæ *des gens de guerre dont il se faisoit accompagner, comme la plupart des Commentateurs le veulent entendre. Il n'en faut pas d'autre preuve que la comparaison que Cicéron fait de cette chaussure, avec les bandes dont le même Pompée envelopoit* (1) *sa jambe ulcérée ; comparaison qui seroit ridicule, s'il falloit entendre par cette chaussure des Soldats qui s'en servoient, & non pas la chaussure même.*

V. *Bandeau blanc.*] Ce n'est pas parce que tout le monde portoit (2) alors la jambe nue sous la robe, que Pompée est blâmé ici de l'enveloper ; le mal qu'il y avoit l'y obligeoit. C'étoit seulement parce qu'il l'envelopoit avec du blanc ; reproche qui nous paroît ridicule, à cause que l'usage du linge est aussi commun parmi nous qu'il étoit rare en ce tems-là. Mais il falloit bien que cette couleur parût fort affectée, puisque Favonius en prenoit occasion de traiter ce bandage d'espéce de bandeau Royal, parce que le bandeau Royal étoit blanc, & de dire qu'il n'importoit pas en quelle partie du corps on portoit le diadême, & que c'étoit toujours le porter. *Non refert quâ in parte corporis sit diadema.* Val. Max. *l. 6. c. 2.*

VI. Vous vous attaquez à Cyrus.] *Il*

(1) *Tegendi ulceris causa fasciola candida crus colligarat.* Amm. Marcell. l. 17.
(2) *Fascias quibus crura vestiuntur sola excusare potest valetudo.* Quintil. *l.* 11. *c.* 3.

auroit fallu traduire au pied de la lettre, vous critiquez la Cyropédie ; *& cet endroit est remarquable pour faire voir, que c'est quelquefois traduire fort infidélement que de traduire mot pour mot. Car outre l'équivoque du nom de Cyrus, que l'Architecte de Cicéron portoit aussi bien que le grand Roi dont Xénophon a écrit la Vie, il y a encore ici un jeu de paroles en Grec, ou plutôt, dans l'interprétation Latine qu'on fait ordinairement du mot Grec* παιδείαν, *qu'on traduit par* institutionem, *quoique ce ne soit pas son sens propre ; mais comme je n'aurois pas pu conserver la grace de ce jeu en traduisant à la lettre ; j'ai pris pour cet effet un tour que j'ai cru équivalent : les Maîtres jugeront si j'ai eu raison de le croire.*

VII. *Vous comprenez bien le reste.*] Tout ce discours est si manifestement une raillerie des opinions diverses sur la maniere dont se fait la vision, que les Physiciens les plus passionnés ne sçauroient en disconvenir ; sauf à eux de croire que Cicéron ne se moquoit de la Physique, que parce qu'il ne la sçavoit pas, & qu'il perdoit beaucoup à ne la pas sçavoir. Il fait ici le Stoïcien pour justifier ses fenêtres par l'opinion de cette Secte contre celle d'Epicure dont Atticus faisoit profession ; mais on voit bien par la fin de ce discours : *Si vous trouvez quelqu'autre chose à redire à mes bâtimens, je vous en rendrai aussi bonne raison que de celle-ci, hors qu'on y puisse remédier à peu de frais*, qu'il ne raisonnoit pour défendre ses fenêtres, que parce qu'il auroit trop couté à les refaire.

VIII. *Cornélius Balbus.*] Son nom étoit *Lucius*, il étoit de Cadix, & s'étoit si fort signalé dans la guerre contre Sertorius sous Métellus & Pompée, qui y commandoient ensemble, que tous deux le firent Citoyen Romain en récompense. Cette qualité lui fut contestée quatre ans après cette Lettre, & donna ainsi occasion à l'agréable Oraison que nous avons, par laquelle Cicéron la lui conserva. Quand César avoit commandé en Espagne au sortir de sa Préture, Balbus s'étoit aussi fort attaché à lui, & avoit servi dans son Armée en qualité de Maître des Ouvriers ; ce qui étoit d'aussi grande importance qu'Ingénieur, ou Officier d'Artillerie, parmi nous.

IX. Voilà ce qui se passe ici.] *Il est étonnant, que la plupart des Commentateurs se soient obstinés contre le sens exprès de ces trois mots*, hic sunt hæc, *à soutenir, que cette Lettre étoit écrite de la Campagne, & non pas de Rome, puisqu'ils sont, comme on voit, précédés & suivis des choses, qui paroissent bien plus écrites de Rome que de la Campagne* ; Cornélius est venu chez moi ; je suis étroitement uni à Pompée, &c. *J'avois dessein de rapporter les raisons qu'ils apportent de leur opinion, pour faire voir combien il est dangereux de se fier à leur discernement, comme font la plupart des Traducteurs ; mais elles m'ont paru trop ridicules. Il suffit de dire, qu'il n'y a aucun des passages de cette Lettre sur lesquels ils se fondent, qui ne puisse s'écrire aussi naturellement de Rome que de la Campagne, & qu'ils ne sçauroient donner un sens raisonnable à ces mots*, hic sunt hæc, *s'ils sont écrits de la Campagne. Je ne vois pas, par exemple, pourquoi le Livre que Cicéron demande de la Bibliothéque de son frere, ne pouvoit pas aussi bien être dans quelqu'une des maisons des champs de ce frere, où Atticus étoit apparemment avec sa sœur, qu'à Rome : cependant, c'est la plus forte de leurs raisons.*

X. *Calliope.*] C'est qu'il faisoit parler cette Muse au troisiéme Livre de son Consulat, comme Uranie au second. *De Divinat. l. 1.*

XI. *Combattre pour son Pays, est le plus sûr des Augures.*] C'est le sens d'un Vers d'Homére, au douziéme de l'Iliade ; où Hector se moque des Augures.

XII. *Compitales.*] Fête ainsi nommée du mot *compitum* qui veut dire *carrefour*, parce qu'elle venoit d'une coutume que les paysans avoient déja avant la fondation de Rome, de s'assembler aux endroits où plusieurs chemins aboutissoient, pour sacrifier tout ensemble à la fin de leur travail. On élevoit pour cet effet en ces endroits un Autel dans un petit bâtiment, ouvert d'autant de côtés qu'il y avoit de chemins aboutissans. Cet usage fut interrompu longtems, & renouvellé depuis par le Roi Servius Tullius, qui le transporta des croisées des chemins des champs où il se pratiquoit auparavant, aux carrefours de la Ville, & *les Maîtres*, comme qui diroit aujourd'hui les Capitaines *des Quartiers*.

Magiſtri vicorum, furent commis pour le faire obſerver. C'étoit une choſe commune à toute ſorte de bâtimens, d'avoir des Dieux Lares ; mais ce Roi voulut que ce Sacrifice de ſa fondation s'adreſsât particuliérement à cette ſorte de Divinité, parce que ſa Mere paſſoit pour avoir été engroſſée par un de ces Dieux. On ne ſçait rien de ce Sacrifice, ſinon, que les Eſclaves y ſervoient, au lieu qu'ils étoient exclus de tous les autres, & qu'il étoit accompagné de Jeux. Le tems n'en étoit pas réglé, quoique le Calendrier les mette au deuxiéme de Mai ; car les meilleurs Auteurs les placent environ les Saturnales ; & il y a apparence à la date de cette Lettre qu'ils furent célébrés en effet cette année peu après cette Solemnité. *Dion. Halic. l.* 4. *Ovid. Faſt. l.* 5. *Varr. l.* 5. *de L. L. Arnob. l.* 3. *Scaliger. Poëtic. l.* 1. *c.* 28. *&c.*

XIII. *Théophraſte*] C'eſt le fameux Diſciple de Leucippe, enſuite de Platon, & puis d'Ariſtote, natif de l'Iſle de Lesbos, à qui ſon dernier Maître donna ce nom, qui veut dire, *divin parleur*, à cauſe de ſon éloquence, au lieu qu'il s'appelloit auparavant Tyrtame. Diogéne de Laërte parle dans ſa Vie du Livre que Cicéron demandoit, mais il eſt perdu.

LETTRE QUATRIE'ME.

Même année DCXCIV. de quelqu'une des Maiſons de Campagne de Cicéron à Rome.

VOUS m'avez fait grand plaiſir de m'envoyer le Livre de Sérapion (*I*) ; je n'en entens pas, ſoit dit entre nous, la milliéme partie (*II*). J'ai ordonné qu'on vous le payât comptant de peur que vous ne le marquiez parmi les préſens que vous me faites (*III*). Mais à propos d'argent, faites-moi un autre plaiſir. Finiſſez avec Ticinius, à quelque prix que ce ſoit. S'il ne veut plus ſe tenir à la ſomme qu'il avoit dite, je ſuis tout-à-fait d'avis de lui rendre ce qu'on a acheté trop cher de lui, ſi Pomponia y conſent ; ſinon, qu'on donne plutôt quelque choſe de plus, que de laiſſer une queue à cette affaire. Je voudrois bien que vous la terminaſſiez avant de partir, avec votre affection, & votre application ordinaire.

Clodius va donc, dites vous, vers Tigranes. Je me ſerois aſſez accommodé de cet emploi (*IV*) ; mais je me conſole facilement de ne l'avoir pas : car il convient mieux de remettre le voyage que j'ai en tête, après que mon frere ſera

revenu de son Gouvernement. On sçaura alors ce qu'aura fait ce nouveau Sacrificateur de la bonne Déesse (*V*). En attendant, je me divertirai avec les Muses, non seulement sans inquiétude, mais même avec joie ; & il ne me viendra jamais en pensée de porter envie à Crassus, ni de me repentir de ne m'être pas démenti.

Je tâcherai de vous contenter sur la Géographie, mais je ne vous en répons pas ; c'est une besogne de longue haleine : cependant je m'efforcerai, pour vous faire plaisir, de vous faire voir quelque production de mon voyage. Mandez-moi tout ce que vous pourrez découvrir des affaires de l'Etat, & en particulier, qui vous croyez qui sera Consul. Ce n'est pas que je ne sois devenu beaucoup moins curieux : car j'ai résolu de ne plus songer à la République. Nous avons examiné la forêt qui appartient à ma femme ; l'auriez-vous cru ? s'il y avoit seulement quelques chênes comme ceux de Dodone (*VI*), nous n'envierions pas votre Epire (*VII*). Environ le commencement du mois prochain, je serai à Formies, ou à Pompeïanum. Si c'est à Pompeïanum, je vous prie, autant que vous m'aimez, d'y venir alors. Vous me ferez grand plaisir, & vous ne vous détournerez guéres. J'ai ordonné à Philotimus de laisser faire cette muraille comme vous le trouveriez à propos, je suis pourtant d'avis que vous y appelliez Verius (*VIII*). Dans un tems où les gens de bien ont tant à craindre pour leur vie, c'est beaucoup de pouvoir encore passer agréablement un Eté dans ma maison du Mont Palatin à voir les exercices qui se font près de-là. Mais le régal seroit mauvais pour ma belle-sœur & pour mon Neveu, s'ils ne les pouvoient voir qu'en danger d'être accablés sous des ruines.

REMARQUES.

I. S*erapion.*] Auteur de Géographie, natif d'Antioche, je ne sçais laquelle, duquel Auteur Pline dit s'être servi.

II. *Je n'entens pas la milliéme partie.*] On lira bien des volumes de Lettres des Sçavans de ce siécle, avant que d'y trouver un aveu aussi ingénu, que celui que

Cicéron fait ici, de ne pas entendre *la millieme partie* d'un Livre dont il avoit besoin.

III. *De peur que vous ne le marquiez parmi les présens que vous me faites.*] Ceux qui ne sçavent pas jusqu'à quel point les Anciens étoient gens d'ordre, ne prendront ceci que pour une plaisanterie; mais pour moi, je ne doute pas, sur l'idée que j'ai d'eux, & d'Atticus en particulier, qu'il ne tînt effectivement registre des présens qu'il faisoit, comme des autres articles de sa dépense. Et pourquoi non? Il n'y a pas, dira-t-on, un grand mérite à cette pratique pour la remarquer. J'en conviens; mais qui porte l'exactitude jusques-là, n'en manque pas, comme on fait si communément, en des choses plus importantes.

IV. Je me serois assez accommodé de cet Emploi.] *Je ne crois pas être blâmable d'avoir suivi la conjecture de Popma dans cet endroit indubitablement corrompu, puisque toutes les autres Leçons font pitié.*

V. *On verra alors ce qu'aura fait ce nouveau Sacrificateur de la bonne Déesse.*] On juge bien que c'est Clodius que Cicéron appelle ainsi par raillerie, à cause de son Sacrilége. Cicéron avoit envie de faire quelque grand voyage, par la même raison qu'il s'étoit retiré aux champs c'étoit pour ne pas voir opprimer la République par le complot du Consul César, avec Crassus, & Pompée, dont Varron composa depuis une relation qu'il intitula, *la triple tête* (1). Mais comme Clodius travailloit toujours pour se faire Plébéien, par le moyen de l'adoption dont il a été parlé, & ensuite Tribun du Peuple l'année suivante, & qu'il ne briguoit cet Emploi que dans la vue de s'en prévaloir pour rechercher la conduite de Cicéron, il n'auroit pas été prudent à Cicéron de s'éloigner davantage de Rome, qu'il ne vît ce qui arriveroit de ce projet.

VI. *Quelques chênes comme ceux de Dodone.*] Tout le monde sçait que c'est le nom d'une Forêt, dont on prétend que les arbres prophétisoient; mais tout le monde ne sçait pas que ce conte n'avoit qu'un mot équivoque pour fondement. Des Marchands Phéniciens enlevérent deux Devineresses de Thébes d'Egypte (2), dont l'une alla fonder l'Oracle de Jupiter Hammon en Libye, & l'autre celui de Dodone en Epire: Prophétesses, & Colombes s'appelloient presque du même nom, dans la Langue de ces Marchands, d'où cette équivoque (3) est passée dans la Langue Grecque, comme beaucoup d'autres. Il n'en fallut pas davantage pour faire dire, que c'étoient des Colombes qui perchées sur des arbres, rendoient des Oracles; parce que le Temple où cette Prophétesse s'établit en ce Pays-là fut bâti dans une Forêt. Mais il y a beaucoup plus d'apparence, que ces Colombes Prophétesses doivent leur origine à celle que Noé lâcha de l'Arche, pour sçavoir, si les eaux étoient écoulées; car ce Temple, le plus ancien de la Gréce, passoit pour avoir été bâti par Deucalion après son Déluge (4), sur l'ordre qui lui en fut donné par une Colombe (5) qu'il consulta dans cette Forêt; & c'est une chose commune, que les Grecs ont appliqué à ce Déluge de Deucalion plusieurs particularités du Déluge universel.

VII. *Nous n'envierons pas votre Epire.*] Cicéron se joue sur ce que Dodone étoit en Epire, ainsi que les principaux biens d'Atticus.

VIII. *Vettius.*] Il paroît par d'autres endroits de ces Lettres, que c'étoit un Affranchi & un Eléve de l'Architecte Cyrus, de qui il est parlé dans la précédente. Il falloit que cette muraille soutînt quelque galerie, ou eût quelque fenêtre d'où l'on voyoit dans une Place d'Exercices, qui étoit tout joignant la superbe maison de Cicéron au Mont Palatin. Elle avoit été à d'assez grands Seigneurs, & coutoit assez cher, pour y avoir de quoi loger la famille de son frere avec la sienne.

(1) *Vetranius Maurus Vit. Varr.* (2) *Herodot. l. 2.*
(3) *Bochart. Phœnic. pag. 823. & Voss. de Idolol. l. 1. c. 7.*
(4) *Plutarc. in Pyrrh.* (5) *Vetus Homeri Interpres ex Thrasybulo ad Iliad. l. 16.*



LETTRE CINQUIE'ME.

Même année DCXCIV. & toujours de la Campagne à Rome.

IL eſt vrai que j'ai envie, & depuis longtems, de voir Alexandrie (*I*), & le reſte de l'Egypte, pour m'éloigner d'ici où l'on eſt las de moi (*II*), & pour eſſayer d'y faire ſouhaiter mon retour. Mais dans le tems où nous ſommes, & par la faveur de ceux de qui il dépend de me faire faire ce voyage; *Que penſeroit de moi*, diſoit Hector, *tout ce qu'il y a de conſidérable dans la Ville, de l'un & de l'autre ſexe* (*III*), Que diroient les gens du bon parti, s'il y en a encore? Que j'aurai changé de ſentiment pour obtenir cette grace? *Polydamas*, diſoit le même Hector, *ſera le premier à me le reprocher* (*IV*). C'eſt notre Caton que j'entens par-là, dont le jugement me tient lieu de cent mille autres. Que diroient de moi les Hiſtoriens (*V*) d'ici à mille ans (*VI*)? Je les crains bien plus que les murmures des vivans. Je penſe donc qu'il eſt à propos de ne me point déclarer, & d'attendre. Si on m'offre cet Emploi, je ſerai libre de le prendre, & je ſerai à tems d'en délibérer; & quand je ne le prendrois pas, il y aura toujours quelque gloire pour moi à l'avoir refuſé. C'eſt pourquoi, ſi Théophanes (*VII*) vous en touche quelque choſe, ne le rejettez pas tout-à-fait.

J'attens de vos nouvelles ſur tout ceci. Que dit Arrius (*VIII*)? Comment ſupporte-t-il d'avoir été abandonné? Quels Conſuls nous deſtine-t-on? Eſt-ce Pompée & Craſſus, comme le dit le Peuple, ou comme on me l'écrit, Gabinius (*IX*), & & Servilius Sulpitius (*X*)? Ne parle-t-on point de Loix nou-

velles, ou de quelqu'autre nouveauté ? & puisque Népos s'en va, pour qui sera la place d'Augure de son frere (*XI*) ? C'est le seul endroit par où ceux qui gouvernent à présent pourroient me gagner ; je vous avoue ma foiblesse (*XII*). Mais de quoi m'aviserois-je de rechercher des honneurs, puisque je voudrois être défait de ceux que j'ai, & ne songer plus du tout qu'à philosopher ? Rien n'est plus vrai que c'est-là ma résolution. Plût à Dieu l'avoir toujours suivie ; mais enfin, puisque l'expérience m'a fait voir, que ce que je croyois le plus estimable, n'est que vanité, je ne veux plus de commerce qu'avec les Muses.

Ne laissez pas de m'informer plus certainement touchant Curtius, & si l'on destine sa place à quelqu'un, ce que deviendra Clodius ; & enfin, de tout, à votre commodité, comme vous me le promettez. Mandez-moi aussi quel jour vous croyez partir de Rome, afin que je puisse vous avertir plus surement du lieu où je serai alors. Ecrivez-moi au plutôt sur les choses dont je vous ai écrit ; j'attens de vos Lettres avec impatience.

REMARQUES.

I. *ALexandrie.*] Le Prince qui régnoit alors en Egypte négocioit depuis longtems inutilement pour être déclaré Ami, & Allié du Peuple Romain comme ses Prédécesseurs, ainsi qu'il a été expliqué amplement dans le petit Livre intitulé *Césarion*, que j'ai déja cité plusieurs fois. Les Consuls précédens, qui ne songeoient point à se faire des créatures de cette qualité, & qui sçavoient que le Roi dernier mort n'avoit point eu d'enfans, & avoit fait le Peuple Romain son héritier, n'avoient pas voulu renoncer à cet héritage en reconnoissant son Successeur pour légitime ; d'autant plus que ce Successeur passoit pour n'être pas de la Maison Royale. Mais César, qui avoit ses desseins, ne regarda pas de près à la Généalogie de ce Prince ; il embrassa avec empressement cette occasion de se l'acquérir (1) ; & c'est apparemment l'Ambassade qui devoit lui porter les marques de l'Alliance de Rome, que Cicéron faisoit scrupule de rechercher. Il ne vouloit entrer dans rien de ce que ceux qui gouvernoient alors, & de qui il dépendoit de lui donner cette Ambassade, faisoient contre les véritables intérêts de la République.

II. *On est las de moi.*] C'est quelque chose de s'en appercevoir, sur-tout, quand on est, comme Cicéron, d'une dignité à ne pas recevoir des dégoûts en face ; mais c'est encore plus de l'avouer. Ceux qui ne peuvent se lasser de lire ses Ouvrages, ni se consoler de la moitié qui en est perdue, auront peine à com-

(1) *De Bell. Civil. l.* 1.

prendre

prendre qu'on pût jamais être dégoûté à Rome où l'on avoit si bon goût en ce siécle-là, d'un homme si agréable & si habile, & le meilleur de tous les Citoyens : mais on se lasse de tout ; & je crois, que le premier Africain sentit cette vérité-là quand il se retira à sa campagne ; quoiqu'il aimât mieux dire, que ce qu'il en faisoit étoit pour donner lieu de paroître à des vertus moindres que la sienne. Si Cicéron eût été dans le fond aussi vain que les vanteries de ses Oraisons le feroient croire, jamais telle chose ne seroit sortie de sa plume.

III. Que penseroit de moi tout ce qu'il y a de considérable dans la Ville, de l'un & de l'autre sexe ?] *J'ai cru plus agréable de rendre par cet équivalent le Vers d'Homére qui est dans le Texte, que de traduire à la lettre,* je crains les Troyens & les Troyennes aux voiles traînans *Iliad. l.* 10.

IV. *Polydamas sera le premier à me le reprocher.*] C'est la lettre du 22. de l'Iliade. Ce Polydamas, dont Hector craignoit si fort les reproches, étoit fils d'une de ses sœurs de pere seulement, & d'Antenor. Il est souvent mis pour sa prudence en parallele avec Hector, & traité par Homére, d'homme de grande vertu. Cependant, il passoit, aussi bien que son Pere, pour avoir livré Troie aux Grecs : tant les idées de la vertu étoient différentes en ce tems-là de celles que nous en avons aujourd'hui.

V. *Que diroient de moi les Historiens ?*] C'est ici un aveu bien formel de l'incurable maladie de gloire dont notre Auteur étoit atteint ; mais quoiqu'il eût cette passion à tel point, qu'on peut dire qu'elle fut la régle de sa vie & la cause de sa mort, on ne peut pas la regarder comme un grand défaut dans une Religion qui l'autorisoit, bien loin de la condamner. Car tout le monde sçait que *la Religion Païenne ne béatifioit après la mort que ceux qui avoient le plus acquis de cette gloire mondaine* pendant leur vie, *Généraux d'Armées, Gouverneurs de Républiques*, & autres semblables gens ; au lieu que *la nôtre ne glorifie que les ames humbles*, & qu'elle *met le souverain bien dans la pauvreté, dans la souffrance, & dans le mépris des choses humaines.* Il n'est pas nécessaire d'avertir que cette Réflexion n'est point de moi ; on sçait bien que je ne vole pas si haut : on la trouvera mise dans tout son jour au 2. Livre de *Messer Nicolo. La Religione antica non beatificava se non li huomini pieni di mondana gloria, come erano Capitani di Esérciti, & Principi de Republiche. La nostra Religione ha glorificato più li huomini humili, ha posto il summo bene nella humilità, nell' abjettione, nello dispreggio delle cose humane, vuol che tu sia atto à patire,* &c.

VI. D'ici à mille ans.] *Il y a* six cens *dans le Latin, parce que cet espace de tems défini en marquoit en cette Langue un indéfini, comme* mille *le marque dans la nôtre, & dans la Grecque ; & c'est pourquoi j'ai traduit par* mille, *& non pas par* six cens. *On voit encore par-là, que ce seroit quelquefois traduire contre le sens, que de traduire au pied de la lettre.*

VII. *Théophanes.*] C'étoit un Sçavant de Mityléne, domestique & confident de Pompée, de qui il écrivoit la Vie, & qui avoit grand pouvoir sur son esprit. Pompée l'avoit fait Citoyen (1) Romain, & avoit déclaré sa Patrie Ville libre en sa considération, quand il y avoit passé en revenant d'Asie. *Plut. in Pomp. J. Cæsar. l.* 3. *Bell. Civil.*

VIII. *Arrius.*] C'étoit un homme de basse naissance nommé *Quintus*, qui étoit parvenu aux honneurs par la faveur de Crassus à qui il étoit dévoué. Il avoit été Questeur en 653. & Tribun du Peuple en 677. C'étoit apparemment le même Arrius, par qui, comme on l'a vu (2), César engageoit Luccéius à s'entendre avec lui dans la poursuite du Consulat. Il le demandoit cette année pour lui-même.

IX. *Gabinius.*] Il s'appelloit *Aulus* & étoit d'une maison Plébéienne assez noble. C'étoit un homme de fort mauvaises mœurs ; témoin la liaison étroite qu'il avoit eue avec Catilina dans sa premiere jeunesse ; car il passoit pour en avoir été tendrement aimé (3). Depuis il s'étoit attaché à Pompée, & ce fut lui, qui, étant Tribun en 686. donna (4) par une Loi à ce grand homme la Commission de la guerre des Pirates,

(1) *Pro Archia.* (2) *Livre I. Lettre XVII.* (3) *Post redit. in Senat. & pro Domo.* (4) *Pro lege Maniliá.*

qui renfermoit un pouvoir absolu sur toutes les Mers, sur les Isles, & sur les Côtes de l'Empire. Il servit ensuite de Lieutenant contre Mithridate sous le même Pompée, & il y fit voir beaucoup de génie pour la guerre, nonobstant toutes ses débauches, & son talent particulier pour la (1) danse. Il fut fait Préteur en 692. au retour de cette guerre. Ainsi, l'année d'après celle de cette Lettre, étoit la premiere qu'il pouvoit être Consul par les Loix, puisqu'il falloit deux ans d'intervalle entre la Préture, & cette dignité. Ceux qui voudront le connoître plus à fond, n'ont qu'à lire la II. Journée de *Césarion*, que je ne puis me dispenser de citer souvent, à cause du rapport que la matiere de ce petit Livre a avec ces Lettres.

X. *Sulpitius.*] D'une illustre Maison Patricienne de ce nom, originaire de Caméries, ancienne Colonie Romaine du Latium, & de laquelle vint depuis l'Empereur Galba. Celui-ci s'appelloit *Servius*, & étoit d'une branche Plébéienne de cette Maison, beaucoup moins distinguée par les honneurs que les Patriciennes, car cette Maison avoit plusieurs branches.

XI. *Puisque Nepos s'en va, pour qui sera la place d'Augure que son frere occupe?*] Métellus Céler Consul de l'année précédente, loué tant de fois par Cicéron, étoit mort au commencement de celle-ci; non sans soupçon d'avoir été empoisonné par sa femme Clodia (2), ainsi que je l'ai déja dit. Il étoit du Collége des Augures, & personne ne pouvoit prétendre plus naturellement que son frere Métellus Népos à y remplir sa place; mais Népos alloit commander en quelque Province au sortir de la Préture qu'il avoit exercée la même année: ainsi, on ne pouvoit pas lui donner cette dignité, parce que ceux qui y étoient élevés ne pouvoient plus s'absenter de Rome aussi longtems, que le demandoit un Gouvernement de Province.

XII. *C'est le seul endroit par où ceux qui gouvernent, pourroient me gagner. Je vous avoue ma foiblesse.*] Cet aveu de Cicéron fait voir, que quand on aime la gloire aussi éperdument qu'il l'aimoit, on ne sçauroit aimer davantage la vertu. Or comme l'homme, qui n'a qu'un cœur, ne peut avoir en même tems qu'une passion dominante, si l'on n'aime pas la vertu plus que la gloire, on aime nécessairement la gloire plus que la vertu. Ainsi, il n'est pas étrange que dans le cas où elles ne s'accordent pas ensemble, on abandonne la vertu pour la gloire, comme Cicéron avoue ici qu'il l'auroit abandonnée, si on lui avoit offert l'Augurat.

Aussi, quoi que les Stoïciens pussent dire, il auroit été bien difficile d'aimer la vertu pour elle seule, & préférablement à la gloire, dans une Religion, où la vertu n'étoit pas regardée comme un don du Ciel, ainsi que dans la nôtre. Ceux qui avoient donc de la vertu pouvoient s'en glorifier avec raison, puisqu'ils ne la devoient qu'à eux-mêmes, bien loin qu'ils fussent obligés comme nous, de la cacher. La pureté de ce sentiment étoit réservée à une Doctrine plus parfaite, qui n'étoit pas encore manifestée au monde dans le tems de ces Lettres, & dont l'admirable Morale & le Divin Législateur auroient sans doute enlevé tous les excellens esprits de Gréce & de Rome, si les conseils impénétrables de la Providence avoient permis qu'elle leur fût révélée. On voudra bien que je déplore ici par occasion le sort de tant de gens si aimables, & si dignes d'estime, dont les enseignemens, & les exemples, tout imparfaits qu'ils sont, n'ont pas laissé de contribuer beaucoup à m'élever l'esprit à la hauteur nécessaire pour reconnoître l'excellence de ma vocation; & s'il se peut ajouter quelque chose à une obligation de ce prix, des gens à qui je suis redevable des plus douces heures de ma vie.

On dira peut-être, à la justification de Cicéron, que l'envie qu'il avoit d'être Augure n'étoit pas bien forte, puisqu'il ne le fut pas alors. Car de la conséquence dont il étoit à César de se l'acquérir, il est bien sûr qu'il l'auroit été, si l'on eût cru qu'il vouloit bien l'être, au prix de son honneur. Mais outre qu'il ne s'en expliquoit pas, peut-être sans dessein, dans cette Lettre à Atticus, ami intime de Pompée, & de César, il est du moins naturel de juger, que s'il dissimula à tout autre la disposition où il étoit sur ce sujet, ce fut par pure gloire, & non pas par vertu. Ce n'étoit pas que son envie ne fût aussi forte qu'elle pou-

(1) *Macrob. Saturnal. l. 3. c. 14.* (2) *Pro Cœlio.*

voit l'être ; ce fut que sa vanité étoit encore plus forte que son envie ; & comment ne l'auroit-elle pas été, puisque cette envie même n'étoit qu'un effet de sa vanité ? Il estimoit donc bien plus l'Augurat que sa Liberté, & que sa vertu, puisqu'il auroit renoncé à l'une & à l'autre pour l'acquérir ; mais il ne l'estimoit pas plus que sa gloire. *Ainsi sont déchirés*, dit-il ailleurs lui-même, ne se défiant pas sans doute qu'on dût jamais lui appliquer cette réflexion, *ainsi sont déchirés* (1) *les cœurs déréglés par des passions contraires qui les tirent de différens côtés. Ils ne sçauroient satisfaire les unes qu'en se faisant de cruelles violences pour résister aux autres.* Sic *distrahuntur in contrarias partes impotentium cupiditates, cum huic obsecutum sit, illi est repugnandum.*

Il est naturel qu'on soit curieux de sçavoir plus particuliérement, quelle étoit donc cette dignité qui tentoit si fort la vertu de Cicéron. Pour en comprendre l'importance, il suffit de considérer, qu'elle étoit fondée sur la plus incurable, & la plus universelle de toutes les maladies de l'Esprit humain, c'est-à-dire, la superstition. Car sa fonction n'étoit pas de considérer seulement le chant, ou le vol des oiseaux, leur maniere de boire, ou de manger, comme son nom (2) le feroit croire : mais de juger généralement de toutes sortes de présages, soit qu'ils fussent tirés (3) des animaux du Ciel & de la Terre, ou de ce qui arrive d'extraordinaire dans l'un & dans l'autre ; ou enfin de toutes les choses fortuites qui se passent entre les hommes.

Ainsi donc, une coupe, ou une saliére renversée, des cendres dispersées, du miel, ou de l'huile répandue, quelque viande tombée à terre (4), un chien noir qui entroit dans une maison étrangére ; la rencontre d'un liévre (5), d'un serpent (6), ou d'un loup qui passoit de la gauche à la droite (7), d'une belette (8), d'une chienne qui faisoit ses petits, d'une personne (9), d'une bête (10), ou d'un lieu (11) dont le nom eût une signification malheureuse, heurter d'un pied (12) contre quelque chose, s'accrocher à quelqu'autre (13) par ses habits, parler d'incendie dans (14) un festin, verser de l'eau sous la table où l'on mangeoit, éternuer (15) dessus, balayer dans le tems que quelqu'un des conviés se levoit, desservir pendant qu'un autre buvoit ; s'il arrivoit que tous se tussent en même tems sans dessein, & comme par hazard ; que des rats rongeassent (16) quelque chose de précieux ; si on chaussoit mal un (17) soulier, ou le gauche avant le droit (18), si les pieds demangeoient, si les yeux sourcilloient (19), si l'oreille tintoit, si la langue fourchoit, & quoi non ? tout cela & mille autres (20) choses aussi ordinaires, qui étoient tenues à mauvais présage, n'étoient pas moins l'objet de la science des Augures, qu'un bœuf qui avoit parlé, que des pluies de sang, ou de pierre, que des tonnerres en tems serein, & les plus bizarres effets de la foudre.

Il ne faut pas s'imaginer que l'opinion où on étoit que ces événemens tiroient à conséquence, fût une croyance particuliére, méprisée des honnêtes gens, & de nulle autorité, comme parmi nous. Bien loin qu'on osât s'en moquer, il falloit la respecter. Je n'aurois jamais fait si je voulois le prouver de toutes ; on en jugera par une seule que je choisis exprès entre les plus ridicules. Il étoit défendu aux femmes par une Loi, qui le croiroit ? de tourner leurs fuseaux en passant

(1) *Tuscul. quæst. l. 5.* (2) *Augurium quasi avigerium ; ab avium gestu, aut quid gerant aves.* (3) *Dionys. Halic. l. 2.* (4) *Alex. Neapol l. 5. c. 13. l. 2. c. 26. l. 1. c. 29. Joannes Rosinus, l. 2. c. 9.* (5) *Herodot. l. 4.*

(6) *Alex. Neap. l. 5. c. 13.* (7) *Plin. l. 8. c. 22.* (8) *Plaut in Sticho act. 3. Scen. 2.*

(9) *Val. Max. l 1. c. 5. art. 8* (10) *Sueton. in Aug. c. 96.*

(11) *Tit. Liv. l. 29.* (12) *Val. Max. l. 1. c. 4. Jul. Obseq. c. 86. 2. de Divin. Plin. 28. c. 2. & l. 2. c. 7. Plut. in Demetr. Crass. & Grac. Tibull. l. 1. eleg. 3.*

(13) *Sueton. in Neron. c. 19. Tacit. l. 15.* (14) *Plin l. 28. c. 2.*

(15) *Plin. l. 28. c. 2. & l. 2. c. 7. Odyss. l. 17. Xenophon. Anabaseos. l. 6. Plutarc. in Themist.*

(16) *De Divinit. l. 1. Tit. Liv. l. 27, 30 & 40. Plut. in Syl. & Marcell. Plin. l. 8. c. 57.* (17) *Plin. l. 2. c. 7.* (18) *Suet. in Aug. c. 92.* (19) *Theoc. in Amaril.*

par les grands chemins, & de les porter découverts, parce, dit la Loi, que cela nuisoit aux fruits de la terre. *Plin. l. 27. c. 2.*

Toutes ces superstitions parurent de si grand usage aux Législateurs, pour tenir toujours le Peuple en crainte, que quand on auroit pu les effacer des esprits, on ne l'auroit pas fait. On songea donc seulement à les régler, & a s'en rendre maître, en faisant une Science du jugement qu'il en falloit faire. Il est constant que cette Science avoit été connue des Chaldéens (1) de plusieurs autres Asiatiques, (2) & Grecs (3), quoique les Toscans s'en prétendissent les inventeurs (4), parce qu'ils l'avoient beaucoup perfectionnée, s'il peut y avoir de la perfection a extravaguer. Cet Art consistoit (5) donc, premierement, a connoitre ce qui étoit présage, & ce qui ne l'étoit pas; puis a discerner les bons d'avec les mauvais; comme aussi à interpréter toute sorte de songes, d'oracles, de prodiges, de monstres, & autres choses semblables; déclarer s'ils signifioient du bien ou du mal, & quel bien ou quel mal ils signifioient.

Mais comme ç'auroit été peu de chose de découvrir le mal sans en donner le reméde, cette Science n'en demeuroit pas à la simple spéculation; elle enseignoit aussi à éluder, où expier les présages qu'elle déclaroit mauvais; & a éviter les maux présagés, en détournant la colére des Dieux, ou en l'appaisant par d'autres moyens. Ces moyens étoient des sacrifices, des processions, & d'autres cérémonies religieuses, dont les Augures régloient le tems, le lieu, la durée, les personnes qui y devoient intervenir, & généralement toutes les circonstances nécessaires, pour faire une bonne, une sainte, & une parfaite expiation.

Enfin, c'étoit aussi aux Augures à juger, si toutes ces circonstances avoient été bien observées; s'il n'étoit rien arrivé pendant la fonction, soit par la faute des hommes, soit par hazard, qui pût la rendre moins salutaire; & en ce cas, d'y mettre ordre & même de la faire recommencer, s'ils le jugeoient à propos, tant de fois qu'à la fin il n'y eut plus rien à redire. *Cicer. ibid. &c.*

Non seulement on les consultoit sur tout ce qui arrivoit; mais on n'entreprenoit (6) rien sans les consulter. Il ne se tenoit point d'Assemblée publique; on n'élisoit point de Magistrats; on ne faisoit aucune loi; on ne partoit pour quelque expédition que ce fût, sans demander auparavant aux Augures, s'il le falloit faire: & s'ils répondoient que non, tout étoit différé, ou rompu: jusques-là, qu'un Dictateur (7) fut déposé, parce qu'on entendit une souris en les consultant sur son sujet. On n'auroit donc osé passer outre à quoi que ce fût contre leur sentiment: on rapportoit comme des punitions divines & immanquables les exemples de ceux qui s'étoient mal trouvés de l'avoir fait; & ceux qui en étoient demeurés impunis, étoient regardés pour leur rareté & pour leur audace, comme une nouvelle espéce de prodiges.

C'en est assez pour faire comprendre que les Augures étoient maîtres de tout. C'étoit une maniere de Directeurs publics en titre d'Office, à qui on recouroit dans les moindres rencontres de la vie, comme dans les plus importantes pour sçavoir ce qu'on en devoit penser, & ce qu'on avoit à faire. Leur charge étoit donc en quelque sorte plutôt une Science qu'une Dignité (8), ou pour mieux dire, elle n'étoit Dignité, qu'en conséquence de ce qu'elle étoit Science, à peu-près comme le Doctorat parmi nous. Aussi supposoit-on qu'ils fussent également purs de corps & d'esprit: jusques-là, que s'il leur survenoit le moindre ulcére, ils n'en pouvoient plus faire les fonctions. *Plutarc. Probl. Roman. 73.*

Plus cette Science étoit extravagante, plus elle étoit respectée du Peuple, qui n'admire rien tant que ce qu'il ne comprend pas: plus aussi étoit-il important

(1) *Gaspar Peucer de divinationum generibus, Rosinus, Thom. Dempster. ad Rosinum, &c.* (2) *De Divinat. Dion Halic. l. 1.*
(3) *Plin. l. 7. c. 56. Polyd. Virg. l. 1. c. 24. Tacit. l. 18.* (4) *Dionys. Halic.*
(5) *Dionys. Halic. Cic. de Divinat. l. 2. Ovid. Metamorph. l. 15. fab. 47.*
(6) *De legib. l. 2.* (7) *Auspiciis bello, ac pace domi militiaque omnia geri, quis est qui ignoret?* Tit. Liv. *l. 6.*
(8) *Plin. l. 8. c. 57. Val. Max. l. 1. c. 1, 3. ibid.* (9) *Ibid. 99.*

de la tenir cachée ; & c'est pourquoi on engageoit par les sermens les plus sacrés ceux qu'on y initioit, à ne la communiquer à personne, & à en faire mystére toute leur vie. De là vient, que cette Dignité ne se perdoit que par la mort naturelle (1), au lieu que toutes les autres, même de Religion, se perdoient par la mort civile: car on en étoit censé dégradé dès qu'on étoit condamné pour crime, & la place vacante étoit aussitôt donnée à un autre. Mais pour les Augures, comme ils auroient été quittes de leur serment, s'ils avoient perdu leur Dignité, ils auroient pu, dès-lors, en révéler impunément le secret; & puisque Caton ne comprenoit pas comment ils pouvoient se regarder sans rire, ce qu'on a appliqué depuis avec tant de raison aux Médecins, on juge bien que ce secret révélé auroit été l'objet de la risée publique: & la chose pouvoit-elle être autrement?

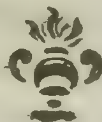
Enfin plus cette Science étoit fausse & vaine, plus il étoit nécessaire de l'autoriser par des considérations étrangéres. De-là vient, qu'on tenoit toujours en Etrurie (2) six enfans des meilleures Maisons de la Ville pour y être instruits, & qu'on choisissoit les plus grands Personnages pour l'exercer. Tout ce qu'il y avoit de plus éclatant par où un Citoyen pouvoit être distingué avantageusement des autres, étoit destiné judicieusement à soutenir cette chimére, & à lui donner du poids. Ainsi c'étoit la plus sublime de toutes les Dignités à vie: & certes avec grande raison, puisque ceux qui en étoient revêtus, avoient un empire presque absolu sur les cœurs par les esprits.

Leur petit nombre la rendoit encore plus recherchée. Romulus le premier, & le plus habile de tous, n'en établit que trois (3), qu'il tira de chacune des trois Tribus en quoi il partagea son Peuple. Comme ces Tribus furent augmentées dans la suite de trois, à trente-cinq, les Augures le furent de même, mais non pas à proportion; car il n'y en eut que neuf jusqu'à Sylla qui en ajouta six autres; augmentation, qui n'étoit pas capable de les avilir, si l'on considére la grandeur de Rome en ce tems-là, & le nombre de Magistrats, & d'autres gens de considération qu'il y avoit.

Il y avoit eu divers changemens dans la maniere de les élire; car le droit en fut transféré plusieurs fois du Peuple à leur Collége, & de leur Collége au Peuple. Mais quoique ce fût le Peuple qui les nommoit au tems de ces Lettres, comme César, Pompée & Crassus en étoient Maîtres, il n'en dépendoit pas moins d'eux de faire nommer qui ils vouloient; outre que c'étoit toujours au Collége, dont ils étoient les plus autorisés, à agréer ceux que le Peuple choisissoit. *De leg agr. 2. Ascon. in Divin. Dio. l. 37. Alex. Neap. l. 5. c. 19.*

Voila quel étoit l'objet de l'ambition déréglée de Cicéron, & la Dignité pour laquelle il étoit prêt à trahir la Liberté de sa Patrie. Bien des Commentateurs n'auroient pas mis *sa foiblesse*, comme il l'appelle lui-même, dans un si grand jour; mais j'ai cru que je ne devois pas manquer une si belle occasion, de rendre l'ambition odieuse, en faisant voir, par un exemple si illustre, combien elle est funeste aux plus hautes vertus. Comme les jugemens des hommes sont divers, d'autres gens au contraire trouveront, peut être, que je ne l'ai pas assez blâmé; mais j'ai appris de Plutarque, qu'il faut parler avec retenue des défauts des grands hommes; *comme par une honte reverentiale de la pauvre nature humaine, laquelle ne peut produire un homme si parfait, ni si bien composé à la vertu, qu'il n'y ait toujours quelque chose à redire.* In Procem. Vit. *Cimon.*

(1) *Ibid. 99.* (2) *Val. Max. l. 1. c. 1. Cic. de Divinat. l. 1.* (3) *Tit. Liv. 89.*



LETTRE SIXIE'ME.

Même année DCXCIV. & de sa Maison de Campagne près d'Antium à Rome.

Je me dédis presque de ce que je vous avois promis par mes précédentes, que vous verriez quelque production de mon voyage. Je me suis tellement dévoué à l'oisiveté, que je ne sçaurois plus la quitter. Je me divertis donc à lire ; car j'ai honnêtement de quoi le faire à Antium ; où je m'amuse à compter les vagues, la saison n'étant pas propre pour pêcher. Mais pour composer, je ne sçaurois. Cette Géographie que j'avois projettée est une grande entreprise : Eratosthéne (*I*), que je voulois suivre, est contredit incessamment par Sérapion, & par Hipparchus (*II*). Que seroit-ce si Tyrannion le contredisoit aussi (*III*) ? En vérité, c'est une matiere difficile à débrouiller : elle est trop uniforme, & plus incapable d'ornement que je ne pensois ; & par dessus tout cela, c'est que toutes raisons me sont bonnes pour ne rien faire. Je ne sçais encore si je ne m'établirai point ici, ou à Antium même, pour y passer le reste de cette malheureuse année. Une chose, sçais-je bien ; que j'aimerois mieux y être Duumvir que de l'avoir été à Rome (*IV*). Vous êtes bien plus avisé, vous, de vous être établi à Buthrot (*V*). Antium en approche pourtant plus que vous ne pensez, je vous jure. Le croiriez-vous, qu'il se trouvât un lieu si près de Rome, où il y a mille gens qui n'ont jamais vu Vatinius (*VI*) ; où il n'y a que moi seul qui ne voulût pas voir noyer les vingt Preu-d'hommes de la Loi des Champs (*VII*), sans en excepter un seul ; où personne ne m'importune, où tout le monde m'aime ? C'est donc ici un véritable endroit à traiter de Po-

litique ; car pour le faire à Rome, je ne le veux non plus que je ne le puis. Je m'en vais donc composer (*VIII*) des Anecdotes (*IX*) qui ne seront vues que de vous, aussi satyriques, & peut-être plus, que les Histoires de Théopompe (*X*) ; car je ne m'intéresse plus désormais à la République, que pour haïr les méchans : & cela sans emportement : mais plutôt avec quelque plaisir d'assouvir ma haine à coups de plume.

Mais pour parler d'affaires, j'ai écrit de celle de mon frere, aux Questeurs de la Ville. Voyez ce qu'ils diront, s'il y a quelque espérance qu'il touche de l'argent, ou s'il sera forcé de se contenter des monnoies de Pompée (*XI*). Réglez aussi ce qu'il y a à faire pour cette muraille. Qu'ai-je de plus à vous dire ? Que je sçache quand vous comptez de partir.

REMARQUES.

I. E*Ratosthéne.*] de Cyréne, Disciple du Poëte Callimaque, & Bibliothécaire de Ptolomée Philopator. Il fut surnommé *le petit Platon*, pour la variété de ses connoissances ; car il étoit également Philosophe, Poëte, Historien, Astrologue, & Géographe, mais fort médiocre en tout. Il mourut de tristesse a 81 ans. *Shcoliast. Aristoph. Suidas, &c.*

II. *Hipparchus.*] Grand Astrologue de Nicée, ou de Rhodes, qui écrivit contre Platon sur le mouvement de la Lune, & qui inventa les principaux instrumens qui servent aux observations de cette Science. C'étoit sous les Ptolomées, Philopator & Evergete. *Strab. l. 2.*

III. *Tyrannion.*] Grammairien célébre, natif d'Amasie en Cappadoce, comme Strabon son Disciple. Il fut appellé de cette sorte, parce qu'il tyrannisoit ses camarades d'école, n'étant encore que petit garçon : car son vrai nom étoit Théophraste. Il fut amené captif par Lucullus de son Pays à Rome, où il se rendit si célébre par son Art, qu'il fut ami particulier du même Lucullus, de Pompée, & des Cicérons, de qui il enseigna les enfans. Il gagna tant de bien à ce métier, qu'il avoit trois mille volumes de Livres, dont toutes les Oeuvres d'Aristote, fort rares en ce tems-là, faisoient partie. Il mourut fort vieux de la goutte. *Suidas, Plutarc. in Sylla. Cic. ad Q. frat. l. 2. ep. 4.*

IV. *Duumvir.*] On appelloit ainsi les Magistrats annuels dans les petites Villes d'Italie, qui y faisoient les mêmes fonctions que les Consuls à Rome. Cicéron appelle ici les Consuls, de ce même nom, parce qu'ils n'étoient aussi que deux.

V. *Buthrot.*] Tout le monde sçait que c'est la Ville Capitale de l'Epire. Atticus avoit ses principaux biens auprès.

VI. *Vatinius,*] C'étoit un homme d'obscure naissance, nommé *Publius*, qui avoit été Questeur Provincial sous le Consulat de Cicéron. César, à qui il étoit entiérement dévoué, l'avoit fait élire Tribun du Peuple cette année, pour être le *Porte-Enseigne* de sa faction, comme Cicéron l'appelle ailleurs, & le Promoteur de tous ses attentats. Le plus signalé fut de chasser l'autre Consul Bibulus à main armée de tous les lieux publics où il se présenta pour s'opposer aux innovations : de sorte qu'il fut contraint de garder la maison le reste de l'année, & Vatinius essaya encore de l'en tirer pour le mettre en prison. *In*

Vatin. Sueton. in Cæsar. c. 20. *Patercul. l.* 2. *c* 44. *Dio. l.* 38.

VII. *Les vingt Preu-d'hommes de la Loi des Champs.*] César avoit fait, dès les premiers jours de son Consulat, une Loi pour gagner le Peuple, par laquelle il distribuoit les Terres de la Campanie entre vingt mille Citoyens, de ceux qui avoient pour le moins trois enfans. Le revenu de ces terres avoit été comme consacré pour leur fertilité admirable, & réservé de tout tems aux plus pressans besoins de la République. Mais César ne laissa pas de faire passer sa Loi, par force, malgré son Collégue, & malgré le Sénat, qui s'y opposa tout entier, excepté Pompée & Crassus ses fauteurs. Il choisit ensuite vingt Commissaires pour l'aller exécuter; & Pompée, qu'il engagea à être de ce nombre, établit entr'autres choses une Colonie nouvelle à Capoue.

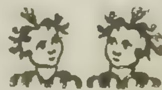
VIII. *Je m'en vais donc composer*, &c.] Cicéron, qui étoit *si dévoué à l'oisiveté* au commencement de cette Lettre, qu'il ne pouvoit en nulle maniere écrire de Géographie, quelque instance qu'Atticus lui en fit, oublie si absolument sa paresse, dix lignes plus bas, qu'il s'engage, sans que personne l'en prie, à composer l'Histoire Satyrique de son tems; tant le talent d'écrire est de grand soulagement à un habile homme, qui n'est pas content du siécle où il vit. L'Auteur de ces Lettres mérite qu'on lui pardonne cette foiblesse, en considération de la force qu'il eut de cacher pendant sa vie le Livre dont il parle ici, & même de prendre ses suretés pour empêcher qu'il ne parut pendant celle de son Fils (1). Mais comme peu de gens auroient la même force que lui, il est plus sûr de ne rien écrire du tout sur les affaires de son tems, que d'avoir toujours à se défendre de l'envie si naturelle de montrer ce qu'on a écrit, lorsque ce qu'on écrit n'est pas à montrer.

IX. *Anecdotes.*] C'est un mot Grec qui veut dire *non à publier*. Procope a fait depuis une Histoire Satyrique du fameux Empereur Justinien sous ce même nom.

X. *Théopompe.*] Disciple d'Isocrate, natif de l'Isle de Chio, qui écrivit aussi l'Histoire de son tems fort satyriquement, sur-tout contre Philippe de Macédoine, & ses Capitaines. *Dionys. Halicar. Proœm. l.* 1. *Athen. l.* 3. *Plut. &c.*

XI. *Monnoies de Pompée.*] Les sommes qu'il avoit acquises en Asie à la République étoient en une sorte de monnoie, qui ne valoit qu'un peu plus d'un demi denier Romain, ce qui revient à près de quatre sols de la nôtre. Comme cette monnoie étoit embarrassante à transporter à cause de sa petitesse, Pompée l'y avoit laissé, & les Questeurs de la Ville, qui payoient les appointemens des Gouverneurs de Province, vouloient obliger Quintus Cicéron, à se payer des siens sur ces sommes, pour s'épargner le même embarras; mais Cicéron ne vouloit pas que son frere s'en payât, par la même raison que les Questeurs cherchoient à s'en défaire. Cette monnoie s'appelloit *Cistophorum*, parce qu'elle avoit pour empreinte la figure des Sacrificateurs de Cybéle; ausquels on donnoit ce nom, qui veut dire *porte-panier*, ou *coffret*, à cause qu'ils portoient les instrumens des Mystéres de cette Déesse cachés dans un meuble de cette forme. *Martial. l.* 5. *epig.* 17. *Festus Pompeius ubi de talento Euboico: Apoll. Rhod. l.* 10. *c.* 2. *Tit. Liv. l.* 37. *leg. Publius.* §. *Titius ff. Depositi*, *Turneb. Advers. l.* 3. *c.* 5 *&* 23.

(1) *Dio. l.* 39 *&* 41.



LETTRE

LETTRE SEPTIE'ME.

Même année DCXCIV. du 15 au 20 Avril, & de la même Maison de Campagne près d'Antium à Rome. C'est la huitiéme dans toutes les autres Editions.

COMME j'attendois de vos nouvelles avec avidité, bien avant dans la nuit à mon ordinaire, on me vient dire, qu'il est arrivé des jeunes esclaves de Rome. Je les fais venir, je leur demande, s'ils n'ont point de Lettres; ils répondent que non. Que dites-vous, leur dis-je, Atticus ne vous a rien confié pour moi? Epouvantés de la mine que je leur faisois & du son de ma voix, ils avouent que vous leur aviez donné des Lettres, mais qu'ils les avoient perdues en chemin. Que vous dirai-je? J'en ai été très-affligé; car voilà déja plusieurs jours que je n'en reçois point de vous qui ne soient également agréables, & utiles. Mais puisque cela est fait, s'il y avoit quelque chose digne de mémoire dans cette Lettre-là que vous m'écriviez le cinquiéme Avril, récrivez-le moi au plutôt, afin que je le sçache; s'il n'y avoit que des plaisanteries, renvoyez-les moi tout de même.

Le jeune Curion (*I*) m'est venu voir. Ce qu'il m'a dit de Clodius, s'accorde fort avec ce que vous m'en écrivez. Pour lui, il paroît haïr étrangement les Tyrans; il dit que toute la jeunesse en est de même (*II*), & qu'elle ne peut souffrir ce qui se passe. Voilà qui va bien pour nous; nous pouvons, si cela est, nous en reposer sur eux & nous occuper à toute autre chose. Je m'applique beaucoup à mon Histoire, quoique

vous me croyiez aussi paresseux que Sauféïus (*III*), comme en effet on ne peut guéres l'être davantage.

Apprenez ma route, afin de sçavoir où me joindre. Je serai à Formies le vingt & uniéme Avril (*IV*). De-là, puisque vous ne croyez pas qu'il soit bienséant, dans un tems si malheureux, de boire de si bon vin que celui de ce pays-là, j'en partirai le premier Mai pour revenir à Antium le troisiéme, parce qu'on y doit faire, depuis le vingt-septiéme de ce mois-ci, jusqu'au sixiéme du prochain, des Jeux que ma fille veut voir. Je fais mon compte d'aller après cela à Tusculum; de-là à Arpinum, puis à Rome le premier Juin. Prenez vos mesures pour me joindre, ou à Formies, ou à Antium, ou à Tusculum. Récrivez-moi cette Lettre perdue, & ajoutez-y quelque chose de nouveau.

REMARQUES.

I. *Curion.*] C'est le même jeune débauché qu'il appelle *pucelle* dans la XIV. Lettre du I. Livre, pour marquer le débordement de ses mœurs, parce qu'il étoit alors dévoué à Clodius; & qu'il appellera son *Favori* dans la XII. de celui-ci, parce qu'il aura changé de parti, & qu'il se sera déclaré contre César.

II. *Il dit que toute la jeunesse en est de même.*] Il entend parler de cette même jeunesse, à la tête de laquelle il étoit, dans cette XIV. Lettre que je viens de citer, qui est qualifiée *sanguinaire* dans la suivante, & *corrompue & chatouilleuse* dans la XIX. du I. Livre.

III. *Sauféïus.*] Voyez la Remarque II. de la VIII. Lettre du I. Livre.

IV. *Vingt & uniéme Avril.*] Il y a dans le Latin, *Parilibus.* C'est le nom d'une Fête qui se célébroit ce jour-là, en mémoire de la fondation de Rome (1), qui s'étoit faite à pareil jour: & parce que ç'avoit été par des Pastres, cette Fête se célébroit aux champs par les Pasteurs. Ils composoient une espéce de parfum (2) avec de la cendre chaude d'un veau brulé, du sang de Cheval, & du chaume de féves, pour en parfumer les troupeaux. Mais auparavant, on les arrosoit à l'aube du jour avec de l'eau & du souffre pur, & l'on bruloit, tout à l'entour, du laurier, & de la sabine, en sorte qu'ils fussent environnés de la fumée. Ensuite, on sacrifioit à Palès Déesse des Pasteurs, avec un gâteau fait de millet, de lait, & de vin cuit. La priére se faisoit la derniere, & se réitéroit trois fois, le visage tourné vers l'Orient, après s'être lavé les mains avec de la rosée récente. On y conjuroit la Déesse, au nom des ouailles, de leur pardonner, si elles avoient par mégarde brouté sur quelque fosse; ou interrompu Pan & les Dryades en paissant dans quelque boccage sacré: ou offensé les Nymphes en troublant l'eau des étangs, & des fontaines. Puis on demandoit toutes les prospérités convenables à des Troupeaux & à des Bergers, & pour derniere grace, qu'ils pussent en faire autant dans un an. La Fête se terminoit, comme elle avoit commencé, par des aspersions qui étoient suivies du

(1) *Suet. in Calig. c. 16. Dionys. Halicarn. l. 1. Cic. de Divin. l. 2. Prop. Eleg. 4.* (2) *Ovid. Fast. l. 4.*

ſouper, après quoi on allumoit des feux de paille, & les paſteurs ſautoient pluſieurs fois au travers.

J'ajoute, qu'on obſervoit, par reſpect, de ne faire aucun Sacrifice ſanglant ce jour-là, parce que c'étoit le jour natal de la Ville éternelle (3). D'où il eſt naturel de juger, que quelque uſités que fuſſent ces ſortes de Sacrifices, ils ne laiſſoient pas d'être toujours, comme ils doivent être naturellement, en quelque ſorte d'horreur, puiſqu'on croyoit honorer une Fête, en s'en abſtenant. Il falloit donc bien que l'uſage n'en eût été introduit que par politique, & non pas par dévotion. C'étoit ſans doute pour accoutumer le Peuple au ſang, & lui rendre la mort moins affreuſe, en l'apprivoiſant avec elle, à force de la voir, ſoit dans ces ſortes de Sacrifices, ſoit dans les combats des Gladiateurs.

(1) *Plutarc. Quæſt. Rom. c. 6. Plin. Solin.* &c.

LETTRE HUITIE'ME.

Même année DCXCIV. & toujours de la Maiſon de Campagne près d'Antium à Rome. C'eſt la ſeptiéme dans toutes les autres Editions.

JE ſongerai plus d'une fois à cette Géographie. Des deux Oraiſons que vous me demandez auſſi, je ne ſuis guéres d'humeur à refaire l'une que j'ai déchirée, ni l'autre non plus, qui loue un homme que je n'aime pas. Je ne ſuis pourtant pas encore déterminé; enfin, je ferai quelque choſe, de peur de vous paroître tout-à-fait fainéant. Ce que vous m'écrivez de Clodius me fait grand plaiſir; je vous prie d'en découvrir le fond & le fin, pour me l'apprendre quand vous viendrez ici, & que vous m'écriviez en attendant ce que vous en apprendrez, ou ce que vous en ſoupçonnerez; ſur-tout, ce que vous penſez qu'il faſſe de cette Ambaſſade (*I*). Avant que j'euſſe lu votre Lettre, je (*II*) ſouhaitois qu'il y allât; non pas aſſurément par crainte de lutter contre lui, car je ſuis bien délibéré; mais parce qu'il perdroit, à ce que je crois, par cet emploi, tout le crédit qu'il peut s'être acquis parmi le Peuple en ſe faiſant Plébéïen. Quoi donc, lui aurois-je dit, T'es-tu fait Plébéïen, pour aller ſaluer Tigrane? Dis-moi, je te prie,

est-ce que ce Roi d'Arménie ne t'auroit pas rendu ton salut, si tu étois encore Patricien? Que vous dirai-je? Je me préparois à tourner bien en ridicule cette Ambassade. Mais s'il se fait des ennemis de ses Protecteurs en la refusant, comme vous me l'écrivez, j'aime mieux qu'il n'y aille pas. Qu'il fera beau le voir! Après tout, il est, à vrai dire, un peu trop maltraité. Premierement, est-il juste qu'après s'être trouvé le seul homme dans la maison de César, il n'ait pu être l'un des Vingt que le même César a choisis (*III*)? Ensuite, on lui promet une Ambassade, & on lui en donne une autre. Quoi? ceux qui en disposent, réserveront, peut-être, pour Drusus le Pisaurien (*IV*), ou pour le Convive Vatinius (*V*), celle qui est lucrative, à cause de l'argent qu'on en tire, pour donner celle d'Arménie, où il n'y a rien à gagner, & qui est plutôt un honnête exil qu'une Ambassade, à un homme comme Clodius, dont le Tribunat doit être le fondement de tous leurs projets? Aigrissez-le contr'eux, je vous en prie, le plus qu'il vous sera possible. Il n'y a plus de salut pour la République, qu'en mettant ces gens-là mal ensemble (*VI*). Curion m'en a déja marqué quelques commencemens: d'un côté, Arrius est outré qu'on lui ait fait manquer le Consulat (*VII*); Pompée est haï mortellement de cette jeunesse sanguinaire; s'il pouvoit encore arriver, qu'ils ne s'accordassent pas à donner cette place vacante d'Augure, j'aurois, je crois, de quoi vous écrire de belles Lettres (*VIII*).

Je suis, en attendant, fort curieux de sçavoir ce que vous voulez dire, que quelques-uns des Vingt même commencent aussi à parler librement. Qu'est-ce que cela? Si c'est ce que je pense; c'est plus de bien que je n'espérois. Sur-tout, n'allez pas vous imaginer, que j'ai cette curiosité, par envie d'être de quelque chose, & de rentrer dans les affaires. Il y a longtems que j'étois ennuyé de gouverner, lors même que cela m'étoit permis. Maintenant donc que j'ai été contraint de

fortir du navire, non pour avoir abandonné le gouvernail, mais parce qu'on me l'a arraché des mains, je fuis bien aife de voir en fureté les naufrages; *de fommeiller tranquillement dans ma chambre*, comme dit votre ami Sophocle *(IX)*, *au bruit de la pluie qui tombe dehors.*

Vous verrez ce qu'il y a à faire à cette muraille. Je réparerai la faute de Caftricius; cependant, mon frere m'a écrit que c'étoit ***. *(X)*, & maintenant il écrit à fa femme que c'eft ***. Térentia vous falue. Mon fils vous charge de répondre pour lui à Ariftodéme la même chofe que vous avez répondue pour fon coufin votre neveu. Je ne négligerai pas l'avis que vous me donnez fur l'Amalthée. Prenez foin de votre fanté.

Remarques.

I. *Ce que vous penfez que Clodius faffe de cette Ambaffade.*] Je n'ai pu en découvrir le fujet, a moins que ce ne fût pour ratifier le Traité que Pompée avoit fait avec le Roi d'Arménie, de qui il avoit mené le fils en triomphe à Rome, parce que ce fils s'étoit voulu oppofer à ce Traité. Céfar étoit peut-être bien-aife de s'acquérir ce Roi, aussi bien que quelques autres; & Clodius qui avoit fervi fous fon beau-frere Lucullus contre ce Prince, étoit plus propre qu'un autre à être envoyé en ce Pays-là.

II. *Ses Protecteurs.*] Il y a dans le Latin, *latoribus, & aufpicibus legis curiatæ;ceux qui ont fait la Loi qui l'a déclaré Plébéien, & ceux qui ont fervi d'Augures.* Comme cette périphrafe demande une longue explication, & que Cicéron ne s'en fert, que pour défigner Céfar & Pompée, j'ai cru qu'il fuffifoit de les défigner de même en les appellant *les Protecteurs de Clodius.* Le fait eft, que Cicéron défendant fon Collégue Antoine, peu de tems avant cette Lettre de l'Accufation dont on a vu qu'il étoit menacé (1), s'étoit, de l'abondance du cœur, jetté par maniere de digreffion, fur la mifére du tems. Comme ce difcours ne pouvoit regarder que Céfar, il s'en tint fi offenfé, qu'il fit, en vengeance, paffer ce même jour la Loi qui autorifoit l'adoption de Clodius par un Plébéien, laquelle n'avoit pu paffer jufqu'alors; & il engagea Pompée, qui étoit Augure, à obferver le Ciel, fuivant la coutume, dans cette cérémonie. Or on fçavoit bien, comme je l'ai déja dit, que Clodius ne fe faifoit Plébéien, que pour être Tribun du Peuple, & que pour rechercher, en cette qualité, la conduite de Cicéron dans fon Confulat. *Pro Domo. Sueton. in Cæf. c.* 20. *Dio. l.* 38.

III *Eft-il jufte qu'après s'être trouvé le feul homme dans la maifon de Céfar, il n'ait pu être l'un des Vingt que le même Céfar a choifis ?*] On voit bien que Cicéron fait allufion dans cette raillerie au Sacrilége de Clodius, & aux Vingt Preu-d'hommes de la Loi des Champs

IV. *Drufus.*] Je n'ai pu découvrir quelle étoit cette autre Ambaffade réfervée pour ce miférable qui portoit un nom fi illuftre, ni même qui il étoit. Mais on peut bien le qualifier, à coup fûr de cette forte, de la maniere qu'il eft accouplé ici.

V. *Le Convive Vatinius.*] Il faut que

(1) *Livre I. Lettre XII.*

ce vilain homme fût beau dîneur, puisque Cicéron le surnomme de cette sorte.

Au reste, il paroît par toute cette raillerie, que Clodius n'étoit point l'homme selon le cœur de César, quelque liaison d'intérêts qu'ils eussent ensemble; puisque César, l'homme du monde le plus égal, & le plus tendre pour ses Amis, lui donnoit tant de dégouts. Aussi n'étoient-ce pas deux caractéres assortissans. Clodius n'alloit que par sauts & par bonds, & César galopoit uni.

VI. Il n'y a plus de salut pour la République, qu'en mettant ces gens-là mal ensemble. J'en ai déja entrevu quelques commencemens dans ce que m'a dit Curion.] *C'est ici la raison de la transposition de ces deux Lettres; car il est bien naturel de croire que cela se rapporte à cet endroit de la précédente :* le jeune Curion m'est venu voir. Il paroît haïr étrangement les Tyrans : il dit que toute la jeunesse en est de même, & qu'elle ne peut souffrir ce qui se passe. *Autrement, il faudroit dire que Curion avoit écrit de Rome à Cicéron dans ce même sens avant que de le venir voir à sa campagne, si cette Lettre étoit écrite avant cette visite, comme toutes les Editions le supposent. Mais cela ne convient point du tout aux termes dont Cicéron se sert,* initia sensi; *car ces termes, si on y prend garde, marquent bien plutôt, qu'il a seulement pris cette idée sur les choses que Curion lui a dites, que non pas que Curion lui a dit cela positivement, comme en effet, ce n'étoit pas positivement cela que Curion lui avoit dit. Or il est bien plus naturel, qu'on prenne ces sortes d'idées dans un entretien de vive voix; où les paroles signifient facilement plus qu'elles ne disent; que dans une Lettre, où il est difficile qu'elles aient la même énergie. De dire, que Curion avoit dit cela à Cicéron six semaines auparavant, lorsqu'ils étoient tous deux à Rome, il n'y a pas d'apparence, qu'ayant démêlé des dispositions si curieuses, & si importantes aux affaires publiques, par une voie aussi originale que celle de ce jeune homme, qui étoit à la tête de la cabale de la jeunesse, Cicéron n'en eût point fait part dans le tems à Atticus, au lieu de ne lui en écrire que six semaines après.*

VII. *Arrius est outré qu'on lui ait fait manquer le Consulat.*] Voyez Lettre V. Remarque VIII. de ce Livre.

VIII. *J'aurois de quoi vous écrire de belles Lettres.*] C'est qu'Atticus devoit partir de jour à autre pour la Gréce.

IX. *Comme dit Sophocle.* Ce passage ne se trouve point dans les Tragédies admirables qui nous restent de cet illustre Athénien. Mais il est cité de même sous son nom par Stobée.

X. ***.] Les chiffres qui sont dans le Latin sont si manifestement corrompus, qu'il faudroit deviner, pour les rétablir. Tout le monde le peut donc faire comme moi.

LETTRE NEUVIE'ME.

Même année DCXCIV. peu de jours après la précédente, & toujours de cette même Maison de Campagne de Cicéron près d'Antium, à Rome.

SI vous êtes en santé tout va bien. Le Questeur Cécilius m'ayant averti qu'il envoyoit à Rome, je vous écris ceci à la hâte, pour tirer de vous vos entretiens admirables avec Clodius; soit ceux dont vous m'écrivez, soit celui que vous

ſupprimez, en diſant, qu'il ſeroit trop long d'écrire tout ce que vous avez répondu. Mais je ſuis encore plus curieux de cet autre que vous ne pouviez pas encore ſçavoir, & que cette Junon moderne de Clodia *(I)* devoit vous rapporter à ſon retour de Silonium *(II)*. Soyez perſuadé que vous ne ſçauriez me faire un plus grand plaiſir. Que ſi Clodius ne tient pas la parole qu'il a donnée à Pompée, de ne rien entreprendre contre moi, je triomphe. Il verra, ce Héros de Judée qui fait aggréger des Patriciens parmi le Peuple, quelle reconnoiſſance il aura des Oraiſons où je l'ai loué avec tant d'imprudence. Je vous en promets une rétractation admirable. Autant que je puis juger par conjecture, ſi ce brouillon demeure uni avec nos Tyrans, il n'aura que faire d'entreprendre rien, non plus contre les Tritons amoureux des Viviers, que contre moi *(III)*, qu'il appelle le Cynique Conſulaire *(IV)*, puiſque nous n'y pourrons plus, ni eux, ni moi, faire ombrage à perſonne, privés comme nous ſerons par cette union, de nos moyens, & de notre dignité. Que s'il ſe deſunit d'avec nos Maîtres, il ſeroit ridicule qu'il nous perſécutât, nous qui ſommes leurs ennemis. Qu'il en faſſe néanmoins tout ce qui lui plaira. Cette révolution s'eſt faite joliment dans la République, je vous aſſure, & avec beaucoup moins de bruit que je n'aurois cru *(V)*, mais beaucoup plus vîte qu'il ne falloit. C'eſt bien par la faute de Caton *(VI)*, mais c'eſt auſſi par la perverſité de ceux qui ont négligé les Auſpices *(VII)*, & tant de Loix différentes *(VIII)*, qui ont épuiſé toutes les reſſources de l'Etat, qui ont donné des Royaumes aux Princes *(IX)*, des Terres au Peuple, & des ſommes immenſes du Tréſor public à certains Particuliers. Je vois d'ici ſur quoi tombera la haine, & qui en ſera la victime. Croyez que l'expérience, ni mes Livres, ne m'ont rien appris, ſi l'on ne regrette dans peu le tems de mon Conſulat. Si l'autorité du Sénat y parut odieuſe au point qu'elle y fut portée *(X)*, toute cette autorité

étant passée, non pas au Peuple, qui en est la source, mais à trois Particuliers sans modération, qu'en doit-il arriver? Ainsi, qu'ils fassent tels Consuls & tels Tribuns qu'il leur plaira; qu'ils couvrent même, s'ils veulent, de la Robe d'Augure (*XI*), le gouettre de Vatinius (*XII*); vous verrez, dis-je, dans peu de tems, non seulement ceux à qui on n'a rien à reprocher, mais Caton même, plus puissant que jamais (*XIII*). Je ne dis pas cela pour moi, qui ne songe qu'à philosopher, si votre Interlocuteur Clodius veut bien me le permettre (*XIV*). Sinon, je déclare que je me contenterai de me défendre, mais en Sophiste déterminé, *Quiconque m'attaquera le premier, aura sujet de s'en repentir*.

Rome me doit pardonner. Si je n'ai pas fait pour elle plus que je ne devois, du moins ai-je plus fait qu'elle n'exigeoit de moi. J'aime mieux être mal conduit par les autres, que de bien conduire une barque remplie de passagers si ingrats (*XV*). Mais nous en parlerons plus à notre aise. Voici ce que vous voulez sçavoir. Je compte d'aller de Formies à Antium le troisiéme Mai, le sixiéme d'aller d'Antium à Tusculum, mais si-tôt que je serai de retour de Formies, où je veux être du moins jusqu'au dernier Avril, je vous le ferai sçavoir: ma femme vous salue & mon petit Cicéron aussi.

REMARQUES.

I. *Cette Junon moderne de Clodia.*] Cicéron l'appelle comme cela, parce qu'elle servoit, comme cette Déesse, de femme à son frere. Il y a dans le Texte un mot Grec qui désigne Junon par une épithéte qu'Homére lui donne quelquefois, & qui veut dire, *œil de bœuf*. Je ne doute point qu'il n'y eût quelque grace, ou force particuliére dans ce surnom; mais comme je ne la sens pas, ne pouvant la faire sentir aux autres, j'ai cru mieux faire de supprimer cette épithéte en traduisant, que de l'exprimer.

II. *Silonium.*] Pays à douze milles de Rome sur le chemin d'Ostie.

III. *Si ce brouillon demeure uni avec nos Tyrans, il n'aura que faire d'entreprendre rien contre moi.*] Il ne faut pas s'étonner si Cicéron se trompa dans ce raisonnement; car il étoit fort mauvais. Ce n'étoit pas un motif suffisant pour Clodius de le laisser en repos, à cause que Cicéron n'auroit plus de crédit. Clodius pouvoit toujours craindre qu'il ne revînt à en avoir, & il avoit assez de sujet de haïr Cicéron, pour lui nuire sans nécessité, étant aussi méchant qu'il étoit. La nature est si ennemie du mal, qu'il n'y a point d'esprit, si résolu, & si juste soit-il, qui ne se flate quelquefois mal à propos de pouvoir l'éviter,

viter, quelque sujet qu'il ait de s'y attendre.

IV. *Cynique Consulaire.*] Clodius appelloit ainsi Cicéron, à cause de ses railleries cruelles & continuelles. On a déja vu plusieurs fois qui il faut entendre par *les Tritons amoureux des Viviers.*

V. *Cette révolution s'est faite avec beaucoup moins de bruit que je n'aurois cru.*] Ce discours est un grand éloge de César : car Cicéron n'entend autre chose par cette révolution, que l'autorité absolue que ce grand homme s'étoit acquise, dans quatre mois de Consulat, sans répandre une goutte de sang, & pour avoir seulement sçu profiter adroitement de l'état où il trouva les affaires publiques.

VI. *C'est bien par la faute de Caton.*] Cicéron entendoit toujours parler de l'obstination indiscréte de ce vertueux personnage, à empêcher le Sénat d'accorder aux Publicains la grace, qu'on a vu plus haut qu'ils demandoient, d'être relevés de leurs baux. Car César, qui profitoit de tout, trouvant cette occasion de s'acquérir l'Ordre des Chevaliers dont les Publicains étoient les principaux & les maîtres, ne manqua pas de s'en prévaloir, autant que la Charge de Consul lui en donnoit de pouvoir. Il fit en sorte qu'on les quittât du tiers de ce qu'ils avoient promis ; & il leur fit en même tems, pour la forme une correction publique & sévére, sur la témérité qu'ils avoient eue de porter les fermes si haut, en les avertissant qu'ils se gardassent bien d'y retomber. La prudence politique ne consiste pas moins à profiter des fautes des autres qu'a n'en point faire soi-même ; & c'est en quoi elle demande autant de bonheur que d'habileté ; puisqu'il ne dépend pas de nous d'avoir affaire à des gens qui en fassent, ou qui n'en fassent pas : & moins encore de leur en faire faire.

VII. *Ceux qui ont négligé les auspices.*] Il entend parler de César & de Pompée, quand ils avoient fait adopter Clodius par un Plébéien. Bibulus, le Collégue de César, & Augure, consulta les oiseaux le même jour pour l'empêcher ; car c'étoit une régle inviolable, qu'on ne pouvoit traiter valablement de quoi que ce fût avec le Peuple les jours qu'on observoit le Ciel. Or c'étoit au Peuple à autoriser cette adoption, puisqu'il falloit même une Loi pour cet effet. Mais César & Pompée n'eurent aucun égard à cet empêchement. C'est ainsi que la fausse Religion vint presque tout d'un coup à être méprisée, dans la Ville même qui croyoit lui avoir obligation de l'Empire du monde (1), & où elle avoit été le plus respectée jusqu'alors. C'étoit sans doute afin que les hommes désabusés de ses impostures, fussent plus disposés à recevoir la véritable Religion dont la révélation n'étoit plus guéres éloignée.

VIII. *Tant de Loix différentes.*] Il y a dans le Latin, *qui Æliam legem, qui Juniam & Liciniam, qui Cæciliam & Didiam* ; mais j'ai trouvé plus à propos d'abréger de la sorte, puisque cela ne rend pas moins le sens, que de nommer toutes ces Loix. J'ai dit plus haut (2) ce que c'étoit que la Loi *Ælia*. La plus ancienne de deux autres, appellée *Cæcilia* (3) *Didia*, avoit été faite par un Métellus & un Titus Didius Consul, trente-cinq ans avant la derniere, qui étoit appellée par la même raison *Junia Licinia*, si son nom n'est point corrompu, pour avoir été faite par Junius Syllanius, & Licinius Murena, successeurs de Cicéron au Consulat. Toutes deux étoient sur le même sujet, & dans le même sens, excepté que la derniere imposoit de plus grandes peines que la premiere à quiconque y contreviendroit. Elles défendoient à quelque Magistrat que ce fût d'en faire passer aucune, sans l'avoir auparavant exposée en public, pour être examinée (4) par qui vouloit, pendant trois jours de foire pour le moins. C'étoit dix-sept jours en tout, parce que les foires ne se tenoient que tous les neuf jours. Il faut que Vatinius ou César

(1) *Quam volumus, licet P. C. ipsi nos amemus, tamen, nec numero Hispanos, nec robore Gallos, nec calliditate Pœnos, nec artibus Græcos, nec denique hoc ipso hujus gentis ac terræ domestico nativoque sensu Italos ipsos ac Latinos, sed pietate ac religione omnes gentes, nationesque superavimus.* De Harusp. resp.

(2) *Lettre XVI. du Livre I. Remarque XXXVII.*

(3) *Philipp. 3. pro Domo. in Vatin.*

(3) *Dionys. Halicar. l. 7. Varr. de re rusticâ. l. 2. de lege Agrariâ. 2.*

même n'eussent pas observé cette formalité si essentielle, & si utile, dans les Loix qu'ils avoient déja proposées cette année au tems de cette Lettre. Les Auteurs de cette excellente police n'avoient pas cru, qu'il fut besoin d'etre sçavant pour juger de la bonté d'une Loi nouvelle. Ils croyoient sans doute au contraire qu'il falloit pour la recevoir, que l'utilité en fût si évidente, que les plus grossiers d'entre le Peuple la pussent reconnoitre. Et pourquoi non ? puisqu'elle ne pouvoit être juste, qu'autant qu'elle alloit au salut & aux avantages du Peuple, qui n'avoit que faire d'habileté pour sentir ce qui lui étoit salutaire & utile.

IX. *Donné des Royaumes aux Princes.*] Outre Ptolomée Roi d'Egypte, & Tigrane Roi d'Arménie de qui j'ai déja parlé, César avoit aussi fait reconnoître Arioviste Roi & Ami du Peuple Romain. *l. 1. Bell. Gall. & 3. Bell. Civil.*

X. *Si l'autorité du Sénat y parut odieuse au point qu'elle y fut portée.*] Il veut parler de la procédure extraordinaire, que le Sénat l'obligea de faire pendant son Consulat contre les cinq principaux complices de Catilina, qu'il fit étrangler en prison sans aucune formalité.

XI. *Qu'ils couvrent de la Robe d'Augure.*] Le mot Grec dont cette Robe est appellée dans le Texte, montre qu'elle étoit de pourpre à double teinture, au lieu que celle des Rois (1) étoit mêlée de blanc. Cette sorte de pourpre étoit si rare & si précieuse, qu'on trouva mauvais que Lentulus Spinther (2) en fit sa robe d'Edile Curule quatre ans seulement avant cette Lettre, d'où il paroît à quel point l'usage en étoit encore récent.

XII. *Le gouettre de Vatinius.*] C'est qu'il eut l'audace de prétendre à la Place d'Augure dont j'ai parlé si au long, vacante par la mort de Métellus Céler. L'indignation que Cicéron devoit avoir de cette prétention est facile à juger, par ce que j'ai dit de l'importance de cette Charge, & par le mépris qu'il avoit pour Vatinius. Cette indignation fut si grande, qu'il reprocha encore quatre ans après à Vatinius cette prétention, comme le plus grand de tous ses crimes. C'est dans l'invective contre lui qui est venue jusqu'a nous. *In Vatin.*

XIII. *Vous verrez, non seulement ceux à qui on n'a rien à reprocher, mais Caton même, plus puissant que jamais.*] Cicéron se trompa dans cette conjecture. A l'exception de faire Vatinius Augure, à quoi on n'avoit garde de songer, on ne peut pas disposer de tout avec plus de hauteur que César & ses fauteurs firent pendant cette année & la suivante, qui ne fut qu'une suite de celle-ci. Cependant cela ne souleva point les esprits, & le bon Parti n'en fut pas plus fort, comme Cicéron le pensoit : au contraire son exil, qui fut le dernier effet de l'union de César avec Pompée & Crassus, acheva d'abattre sa fonction, en sorte, que jamais elle ne s'en releva bien. Mais on croit facilement ce qu'on désire, & Cicéron n'avoit pas grand tort de penser, que les esprits n'étoient pas si abatardis, & si disposés à souffrir la tyrannie, que l'événement le fit paroître.

XIV. *Votre Interlocuteur Clodius.*] Cicéron nomme ainsi Clodius à cause des entretiens fréquens qu'il avoit avec Atticus, ainsi qu'il paroît par ces Lettres mêmes.

XV. *J'aime mieux être mal conduit, que de bien conduire une barque remplie de passagers si ingrats.*] Si tous les honnêtes gens, qui ont manié les affaires publiques, avoient été aussi délicats que Cicéron l'est ici, ils les auroient abandonnées en proie aux méchans, au lieu de les en garder ; car il est difficile qu'une pareille barque ait beaucoup de passagers reconnoissans. Mais bien loin de se dépiter comme lui, ils se sont toujours obstinés à la conduire, tant qu'il leur a été permis ; par un motif plus élevé, que de s'attirer l'estime du Peuple. Pour un Philosophe comme Cicéron, c'étoit être trop sensible aux sentimens du Vulgaire, & estimer bien peu pour elle-même la probité qu'il y a, à faire valoir au profit du Public, soit ingrat, soit reconnoissant, les talens qu'on a reçus de la nature pour le servir.

(1) *Servius l. 7.* (2) *Plin. l. 9. c. 39.*

LETTRE DIXIE'ME.

Même année DCXCIV. des trois Tavernes à Rome. C'est la douziéme dans toutes les autres Editions.

QUOI! ceux mêmes qui ont fait Clodius Plébéïen lui en contesteront la qualité (*I*)? C'est regner que cela (*II*), & de la maniere du monde la plus insupportable. Qu'il me fasse seulement sommer de déclarer ce que j'en sçais; j'attesterai hautement comment notre Pompée (ayant l'honneur (*III*) d'être Collégue de Balbus) (*IV*), m'a conté lui-même à Antium, qu'il avoit servi d'Augure dans cette affaire.

O les agréables Lettres que les deux que j'ai reçues de vous à la fois! Je ne sçais quelles bonnes nouvelles vous mander en revanche; je devrois pourtant bien vous en envoyer quelqu'une. Apprenez une rencontre. Dans le Tems que j'arrivois d'Antium aux trois Tavernes, par le grand chemin d'Appius (*V*) le dix-neuviéme Avril (*VI*), voici arriver mon favori Curion (*VII*), & en même tems le garçon qui m'apportoit vos Lettres. Curion me demande si je n'ai rien ouï-dire de nouveau? Je répons que non. Clodius demande le Tribunat, reprend-il: que vous en semble? Il est le plus grand ennemi de César, & c'est pour casser tout ce que César a fait dans son Consulat. Que fait César là-dessus, lui ai-je demandé? Il nie, me répond-il, d'avoir contribué en aucune maniere à l'adoption de Clodius. Curion s'est déclaré ensuite sur la haine que lui, Memmius, & Métellus Népos (*VIII*), ont pour le même César. Je l'ai embrassé là-dessus pour le congédier, par pur empressement de lire vos Lettres.

Qu'on a tort de dire que la vive voix est plus expressive que

l'écriture ? Combien ai-je plus appris par ce que vous me mandez, que par cet entretien, des nouveaux projets que César fait tous les jours ; des desseins de Clodius ; des efforts de sa sœur pour l'animer encore davantage ; du Porte-Enseigne de la sédition (*IX*) ; des Lettres écrites à Pompée ; de la conversation de Théophanes (*X*) avec Memmius ? Dans quelle impatience m'avez-vous mis du festin délicieux dont vous me parlez ? J'en suis dans une curiosité très-avide. Cependant, je juge bien que ce ne sont pas des choses à écrire ; j'aime mieux attendre que vous me les disiez.

Quant aux instances que vous me faites de composer, la matiere croît bien, comme vous dites; mais elle n'est pas encore assez reposée ; elle bout toujours. Quand elle sera bien éclaircie (*XI*), alors je pourrai sçavoir ce que j'en ferai. Si vous n'êtes pas servi aussitôt que vous voudriez, du moins le serez-vous le premier, & peut-être longtems le seul.

Vous avez raison d'aimer Dicéarque ; c'est un excellent homme, & un peu meilleur Citoyen que nos injustes Maîtres. J'écris ceci à quatre heures du soir, le même dix-neuviéme Avril que j'ai reçu vos Lettres, aussitôt après les avoir lues ; mais je compte de n'envoyer celle-ci que demain par la premiere commodité qui se présentera. Ma femme a pris grand plaisir à ce que vous m'écrivez, & vous salue de tout son cœur ; & Cicéron, autrefois homme d'Etat, devenu Philosophe, salue Atticus, autrefois Philosophe, devenu homme d'Etat (*XII*).

REMARQUES.

I. *QUoi ! ceux mêmes qui ont fait Clodius Plébéien lui en contesteront la qualité ?*] C'étoit César & Pompée qui lui faisoient cette chicane, parce qu'il ne leur étoit plus aussi dévoué depuis son adoption, qu'il l'avoit été auparavant, & qu'ils avoient compté qu'il le seroit toujours. L'emportement de Cicéron contr'eux en cet endroit, pour soutenir la qualité de Plébéien que Clodius n'avoit recherchée que pour le perdre, au lieu de les laisser faire, ou même de seconder l'essai qu'ils faisoient pour la lui ravir après la lui avoir donnée, est une des plus grossiéres illusions que la passion ait jamais faite à un habile homme. Il s'imaginoit sans doute de gagner, ou d'adoucir du moins Clodius par ce service, & en même tems de le brouiller irréconciliablement avec César & avec Pompée ; au crédit desquels il croyoit sans doute aussi donner une at-

teinte considérable, en les convaincant d'un fait véritable qu'ils vouloient nier. Mais il devoit faire réflexion, que quelque différens que soient les caractéres des méchans qui sont liés d'intérêt, & quelque difficiles que leurs vues soient à ajuster, il n'est rien dont ils ne puissent plutôt convenir, que d'épargner un homme de bien qui leur fait obstacle; & s'il est assez crédule, comme Cicéron le paroît ici, pour s'arrêter aux mesintelligences passageres qui arrivent entr'eux, il en est toujours la dupe tôt ou tard, comme Cicéron le fut. Les liaisons fondées sur le crime sont les plus fermes de toutes; elles sont nécessaires, & les autres ne le sont pas.

II. *C'est régner que cela.*] Ce passage est curieux pour sçavoir en quoi Cicéron faisoit entr'autres choses consister la Tyrannie. C'étoit donc à vouloir dans un tems, & ne vouloir pas dans un autre, qu'une même chose fût valable, & eût été bien faite, sans nul égard à la vérité, ni à la raison, & selon seulement qu'on avoit intérêt en ces différens tems à vouloir cette chose, ou à ne la vouloir pas. *Si c'est régner que cela*, il y a bien plus de Rois qu'on ne pense.

III. *Pompée (ayant l'honneur d'être Collégue*, &c.) Au Vigintivirat, comme on parloit alors, c'est-à-dire, l'un des vingt Commissaires choisis par César pour l'exécution de la Loi des Champs, ainsi que je l'ai déja dit. Cicéron reproche cet Emploi à Pompée par cette parenthése, comme indigne de lui; ne fut-ce que parce qu'il le confondoit avec dix-neuf autres personnes, qui n'avoient pas commandé des Armées à vingt-trois ans comme lui, qui n'avoient pas été Consuls sept ans avant l'âge réglé par les Loix, & qui n'avoient pas triomphé des trois parties du Monde. On sera surpris, qu'il eût voulu prendre cet Emploi, qui le rabaissoit si fort au-dessous de César, qui n'étoit pas encore alors son beau pere, mais on verra par la suite, que cet habile beau-pere lui fit bien faire d'autres fautes encore plus grossiéres. Cependant, comme les premieres fausses démarches, qui commencent à rendre méprisable un homme qui a toujours été admiré, sont considérables, quelque légéres qu'elles paroissent en elles-mêmes, j'ai cru que celle-ci étoit à remarquer.

IV. *Balbus.*] Rien ne fait mieux voir à quel point Pompée étoit distingué en ce tems-là, que ce reproche d'être Collégue de Balbus, qui étoit d'une naissance & d'un rang à remplir toute sorte d'emplois. Car ce n'étoit pas l'Espagnol de ce nom de qui j'ai parlé, mais un homme de très-noble Famille Plébéienne, nommée *Attia*, originaire d'Aricie, Ville du Latium sur le grand chemin d'Appius, bâtie par le chaste Hippolyte. Il s'appelloit *Marcus*, il avoit été Préteur, & épousé Julie sœur de César, de laquelle il eut une Fille, qui épousa Octavius, de qui j'ai parlé sur la seconde Lettre de ce Livre, & il en eut l'Empereur Auguste. *Sueton. in August. c.* 4.

V. *Grand chemin d'Appius.*] On le nommoit ainsi, parce qu'il avoit été fait par un fameux Censeur de ce nom, surnommé l'Aveugle, de qui Clodius descendoit. Il commençoit à la porte Capéne, & alloit tomber près de Capoue, dans un autre grand chemin nommé, *la Voie Latine.*

VI. *Le dix-neuviéme Avril.*] Il y a au Latin *Cerealibus.* C'étoit une Fête prise des Grecs en l'honneur de la Déesse Cérés (1), & en mémoire des courses qu'elle fit pour chercher sa Fille Proserpine, & de la joie qu'elle eut de la trouver. Des Femmes de la plus haute condition, vêtues de blanc, y officioient, & on observoit d'en choisir pour cet effet qui ne fussent pas en deuil. Ce fut ce qui obligea le Sénat après la bataille de Cannes (2), de borner les deuils à trente jours, parce que ne se trouvant personne qui ne le portât, la célébration de cette cérémonie étoit devenue impossible. On y faisoit un Sacrifice à la Déesse, de deux truies, l'une d'or & l'autre d'argent, au lieu de vraies victimes (3); personne ne mangeoit ce jour-là avant la nuit, à cause que Cérés (4) avoit coutume d'en user de même pendant ses courses; & l'on s'abstenoit de boire du vin & de rendre le devoir conjugal. Les Jeux qui précédoient la solemnité, & qui duroient huit jours, à commencer le douziéme Avril, se faisoient dans ce Cirque, & consistoient principalement

(1) *Festus.* (2) *Tit. Liv. l.* 22. (3) *Alex. Neap. l.* 6. *c.* 19.
(4) *Callimac.*

en une espéce de Procession, où l'on portoit les Statues des Dieux dans de petites tentes, tirées par des bœufs, des chevaux, ou des ânes. On y menoit aussi des espéces de litiéres, dont l'usage étoit venu de (1) Perse, & qui étoient portées, comme les nôtres, par des mulets. On y traînoit plusieurs chars vuides. Mais sur-tout, on y portoit un œuf, en grande pompe, de quoi il ne paroît autre raison, sinon, qu'il répresentoit la Terre (2), que Cérés parcourut presque toute dans sa recherche. Si les Astronomes modernes, qui ont découvert que la figure de cet Elément est ovale, & non pas ronde, comme on le croit communément, sçavoient cette particularité, ce seroit assurément pour eux une preuve digne de l'importance de la question. On jettoit au Peuple des noix, des pois chiches, & autres choses semblables pour l'amuser pendant la cérémonie; & au lieu des combats à (3) cheval qu'on y donnoit au commencement, les Ediles y donnérent dans la suite des Gladiateurs, car c'étoient ces Magistrats qui en avoient l'intendance; il n'y a qu'un seul exemple, qu'elle ait été ordonnée par un Dictateur, & ce changement (4) fut pris à mauvais augure.

VII. *Mon favori Curion.*] C'étoit le Fils, qui, tout débauché qu'il étoit, avoit trop d'esprit & d'éloquence pour ne s'attacher pas à Cicéron, dans un âge, où l'ambition & le commerce du monde ne l'avoient pas encore corrompu.

VIII. *Memmius & Métellus Népos.*] Pour Memmius, qui étoit, comme on a vu, un galant de profession, il y a peu d'apparence qu'il haït César par principe de probité; ce pouvoit bien plutôt être par animosité de ce que la Femme de Pompée, Mutia, n'avoit pas été si cruelle à César qu'à lui, ainsi qu'on a vu sur la XVIII. Lettre. Mais pour Métellus Népos, qui avoit été si fort lié d'intérêt avec César, comme on a aussi vu (5), l'année de la Préture de César, cela fait voir, que les desseins de ce grand homme ne lui réussirent pas sans de grands obstacles, puisqu'ils détacherent d'abord de lui ses meilleurs Amis. Mais il trouva bientôt le moyen de les ramener, & de leur faire souffrir dans lui ce qu'ils n'auroient jamais souffert en tout autre.

IX. *Porte-Enseigne de la Sédition.*] Il y a dans le Latin *Athenione*, qui est le nom d'un fameux Général des Esclaves qui suscita en Sicile la guerre que j'ai dit ailleurs que Crassus avoit presque achevée de terminer, quand Pompée alla partager avec lui la gloire de la finir. Mais il est certain par d'autres endroits de Cicéron, où il appelle Vatinius de ce même nom le *Porte-Enseigne*, que c'est du même Vatinius qu'il entend parler ici.

X. *Théophanes.*] On peut voir la VII. Remarque sur la V. Lettre de ce Livre.

XI. *Quant aux instances que vous me faites de composer, la matiere croit, mais elle n'est pas encore assez reposée : elle bout toujours. Quand elle sera bien éclaircie, &c.*] On voit bien qu'il entend parler de la composition de l'Histoire qu'il a promise dans la Lettre VI. On ne sçauroit guéres mieux exprimer l'incertitude étonnante du détail des événemens les plus publics, quand ils ne viennent que d'arriver. Rien n'est plus trouble pour l'ordinaire que la premiere idée qu'on en a. La face véritable des Affaires n'est pas celle qui se présente d'abord : Comme ceux qui ont un intérêt commun de les cacher, ne conviennent pas dans la maniere de les déguiser, la différence des récits qu'ils en font en découvre la fausseté. Au contraire, tous les témoins désintéressés qui en parlent dans la suite; (car ceux-là ne se pressent pas tant que les autres d'en parler,) se trouvant conformes, parce que la vérité est une, ils ne laissent pas lieu de douter, qu'ils ne soient fidéles. Mais cette sorte de confrontation ne se peut faire, comme on voit qu'à la longueur du tems.

XII *Cicéron, autrefois Homme d'Etat, devenu Philosophe, salue Atticus, autrefois Philosophe, devenu Homme d'Etat.*] C'est une plaisanterie de Cicéron, sur ce qu'Atticus, qui passoit la plupart de sa vie en Gréce à philosopher, se trouvoit, à Rome dans un tems si turbulent, aussi avant dans l'intrigue des affaires qu'il paroît par ces Lettres;

(1) *Tertull. de Spect. c. 7.* (2) *Apoll. Rhod. l. 27. c. 17.* (3) *Dio. l. 47.* (4) *Tit. Liv. l. 30.* (5) *Lettre à Pompée & à Métellus.*

pendant que Cicéron, qui avoit gouverné l'Empire dans un autre tems si difficile, faisoit des Livres dans sa Maison des Champs, & philosophoit avec les campagnards de son voisinage, comme on verra plus bas.

LETTRE ONZIE'ME.

Même année DCXCIV. du Bourg d'Appius à Rome. C'est la dixiéme dans les autres Editions.

ADMIREZ ma gravité : Je n'irai point aux Jeux qui se feront à Antium. Puisque je ne veux pas qu'on me puisse seulement soupçonner d'avoir aucun plaisir, ne seroit-il pas ridicule que je parusse tout d'un coup faire voyage pour en chercher un si exquis & si indigne de moi ? C'est pourquoi, je vous attendrai à Formies jusqu'au sixiéme : mandez-moi donc à cette heure quel jour vous viendrez. Je vous écris du Bourg d'Appius (*I*), à dix heures du matin ; je l'ai déja fait peu de tems auparavant des trois Tavernes (*II*).

REMARQUES.

I. B*ourg d'Appius.*] C'étoit une petite Ville du Latium sur la frontiére des Volsques, auprès des Marais célébres, qu'on appelloit *Pomptina Palus*, lesquels étoient environnés de plusieurs autres Villes, & sur le chemin de Formies où Cicéron alloit alors. On n'en peut rien dire de plus certain. *Horat. l.* 1. *Sat.* 5.

II. *Je l'ai déja fait un peu auparavant des Trois Tavernes.*] Il suffit presque de répéter ce Texte, pour rendre raison de ce que je mets cette Lettre après la précédente, qui est datée si clairement des trois Tavernes, malgré toutes les autres Editions. Je ne comprens pas comment aucun Commentateur n'y a pris garde. Cette observation est trop facile pour eux. *Transvolat in medio posita & fugientia captat.* Horat. Lib. I. Sat. II. *v.* 108.



LETTRE DOUZIE'ME.

Même année DCXCIV. de Formies à Rome, peu de jours après la précédente. C'est l'onziéme dans les autres Editions.

Le croiriez vous ? Il me semble d'être exilé tout-à-fait, depuis que je suis à Formies. Quand j'étois à Antium, il ne se passoit pas un jour que je ne sçusse ce qui se faisoit à Rome, mieux que ceux qui y sont; vos Lettres ne m'apprenoient pas seulement ce qui y arrivoit, mais aussi ce qui arrivoit dans tout l'Empire, & ce qui y devoit arriver; au lieu que je ne sçais ici que ce que je puis tirer à la hâte de quelque passant. C'est pourquoi, encore que vous deviez bientôt venir, ne laissez pas de donner à ce porteur, que j'ai chargé de revenir toujours courant, une longue Lettre bien remplie, qui m'apprenne, non seulement toutes vos actions, mais aussi toutes vos pensées, & sur-tout, le jour que vous partirez de Rome. Je compte d'être ici jusqu'au cinquiéme. Mais si vous n'y venez pas avant ce tems-là, je vous verrai peut-être à Rome; car je n'oserois vous inviter à Arpinum, dont je puis dire comme Ulysse de son Ithaque (*), *C'est une terre raboteuse; mais par-là-même bonne à élever la jeunesse, & mes yeux ne connoissent point d'objet plus doux.* Voilà ce que je vous voulois. Prenez soin de votre santé.

REMARQUE.

* *C'Est une terre raboteuse, &c.*] Ce sont deux Vers du neuviéme Livre de l'Odyssée. La bonne qualité qu'Ulysse trouve à son Ithaque, à ce que dit Homére, qu'elle étoit *propre à élever les enfans, parce qu'elle étoit raboteuse*, & que Cicéron attibue aussi à son Pays d'Arpinum (1), fait voir jusqu'où alloit la prévention, où ces deux grands hommes étoient également en

(1) *De Legib. l. 2.*

faveur

faveur de leur patrie ; comme si l'éducation des enfans dépendoit de la terre. Il falloit avoir bien envie de louer son Pays, pour le relever par cet endroit-là, si la vanité & l'amour propre n'y avoient point de part. Je connois des gens très-vulgaires, qui sont nés dans un Pays aussi raboteux qu'Ithaque & Arpinum pussent etre, & qui ne l'en estiment pas davantage pour cela, quoiqu'ils ne l'en aiment pas moins, & qu'ils en ressentent vivement les malheurs.

LETTRE TREIZIE'ME.

Même année DCXCIV. peu de jours après la précédente, & de Formies à Rome.

QUEL meurtre ! que personne ne vous ait remis cette Lettre que je vous écrivis sur le champ des Trois Tavernes, en réponse à celle que j'y reçus de vous, & qui étoit si agréable. Vous sçaurez, que le paquet où je l'avois mise fut porté le même jour chez moi, d'où il m'a été rapporté à Formies. J'ordonne qu'on vous la renvoye ; vous y verrez le plaisir que la vôtre m'avoit fait.

Je croyois bien ce que vous me mandez, qu'on ne dit mot à Rome ; mais on ne se tait pas, je vous jure, en ces quartiers, & les Paysans même ne peuvent plus souffrir la tyrannie que vous souffrez. Si vous venez donc dans cette antique Lestrigonie où je suis (*I*), c'est Formies que je veux dire, quels murmures n'entendrez-vous point ! Que vous trouverez les esprits irrités ! Quelle haine pour notre ami Pompée ; de qui le surnom de *Grand* s'use peu-à-peu avec celui du *Riche* Crassus (*II*) ! Vous me croirez si vous voulez ; mais il est vrai, que je n'ai encore trouvé personne ici, qui souffre tout cela si doucement que moi. C'est pourquoi, philosophons, si vous m'en croyez ; il n'est rien de tel, je vous jure. Si vous avez les Lettres que vous attendiez pour vos Sicyoniens (*III*), venez ici toujours courant, je fais état d'en partir le cinquiéme Mai.

REMARQUES.

I. *LEstrigonie.*] Cicéron appelle ainsi le lieu où il étoit, parce que la côte de la mer, où étoit situé Formies avoit été habitée anciennement par les Lestrigons, qui étoient une espéce d'Anthropophages venus de Sicile, à ce qu'il semble. *Odyss. l.* 10. *Plin. l.* 3. *c.* 5. *Cluver. Ital.*

II. *Pompée, de qui le surnom de* Grand *s'use peu-à-peu avec celui du* Riche *Crassus.*] Que le surnom de *Riche* s'use peu-à-peu, il n'y a rien de surprenant, puisque la richesse même s'use aussi, & que les surnoms vieillissent, selon Cicéron, comme les autres choses qu'on a portées longtems. Mais que celui de *Grand* s'use de même, cela est plus difficile à comprendre. Car comme tout ce qui peut finir est petit, tout ce qui est vraiment grand l'est toujours, & rien de périssable ne mérite ce magnifique surnom. Mais plus il est relevé, plus les hommes sont indignés de l'avoir mal appliqué quand ils viennent à s'en appercevoir, & qu'ils reconnoissent que la grandeur qu'ils croyoient naturelle & propre, n'étoit qu'artificielle & empruntée. Ils ne manquent point alors de se jetter dans l'autre excès, & de rabaisser avec emportement ce qu'ils avoient élevé sans raison. Le respect même, que l'on conserve dans les Monarchies pour les Rois morts, ne les en garantit pas; & l'on peut voir à ce propos dans les premieres & les plus belles Lettres de Balzac, la demande qu'il fait, pourquoi on avoit surnommé de cette sorte François Premier : si c'étoit à cause de son nez, ou pour avoir battu les Suisses.

III. *Si vous avez les Lettres que vous attendiez pour vos Sicyoniens.*] Il faut que ce fussent des Lettres de recommandation, ou de contrainte, pour les obliger à lui payer les sommes qu'on a vu qu'ils lui devoient, & pour lesquelles il n'avoit pu les poursuivre, à cause de ce Sénatus-consulte en faveur des Peuples libres, duquel il a été parlé dans les Lettres XVIII & XIX. du I. Livre.

LETTRE QUATORZIE'ME.

Même année DCXCIV. peu de jours après la précédente, & toujours de Formies à Rome.

DANS quelle curiosité me mettez-vous du discours de Bibulus, & de votre entretien avec Clodia, aussi bien que du festin délicieux que vous sçavez ? Venez donc au plutôt rassasier des oreilles affamées. Ce n'est pas que je ne juge bien que ce qu'il y a pour le présent le plus à craindre est, que Pompée se sçachant déchiré par tout le monde, ne commence à s'emporter (*I*), s'il voit que les établissemens de César soient si faciles à renverser. Pour moi, je suis si énervé par cette oisiveté dans laquelle nous languissons, que j'aime mieux être ty-

rannisé, que de combattre avec espérance de vaincre.

Quant aux instances que vous me faites toujours de travailler à mon Ouvrage, cela n'est pas possible ici, graces aux assiduités des gens de ce Pays. Il n'y a point de Maison de Ville plus publique que la Maison de Campagne que j'habite. Leur Tribu entiere (*II*), quoique la plus nombreuse de toutes, ne rempliroit pas davantage mon logis, qu'ils le remplissent. Passe pour la foule; j'en suis délivré sur les dix heures; mais Caïus Arrius (*III*) est mon plus proche voisin, ou, pour mieux dire, nous demeurons ensemble, puisqu'il ne me quitte point; & il refuse même, dit-il, d'aller à Rome, afin de philosopher ici tout le jour avec moi. Voici, d'un autre côté, Sebosus le bon ami de Catulus: où me tourner? Je vous assure que s'il ne vous étoit pas beaucoup plus commode que je vous attende ici, je m'enfuirois à Arpinum. Mais comptez que je ne vous attendrai pourtant que jusqu'au cinquiéme Mai; car vous voyez avec quelles gens je suis obligé de commercer. La belle occasion, pendant qu'ils sont ici, pour qui auroit envie d'acheter le bien que j'y ai! Comment voulez-vous avec cela, que j'entreprenne un travail de si grande application? Cependant, vous aurez contentement, & je ne m'épargnerai pas.

REMARQUES.

I. *CE qu'il y a le plus à craindre est, que Pompée se sçachant déchiré par tout le monde, ne commence à s'emporter.*] L'événement fit voir que Cicéron le connoissoit mal. Il n'étoit pas, comme on a dit de César,

> *Grand par lui-même & fier de sa propre grandeur.*

& n'avoit pas assez de vigueur de génie, pour prendre le parti que Cicéron appréhendoit. Cet Orateur en jugeoit sans doute par rapport à ce que Marius & Sylla firent dans des conjonctures semblables; mais ils n'étoient pas gens à s'étourdir, comme Pompée, par les oppositions, ainsi qu'ils le firent voir. Il parut au contraire visiblement par la suite, que la tête lui tourna; & il ne revint à témoigner de la hauteur, que quand il se vit poussé, pour ne pas dire, porté par tout ce qu'il y avoit de considérable dans la République, faute d'autres Chefs aussi renommés, & par un reste d'admiration qu'on avoit conservé pour les exploits de sa jeunesse. Jusques-la, il ne fit que ruser, ou remper, comme on verra dans la suite de ces Lettres. Quand je considére la foiblesse de son Caractere, & qu'on ne laissa pas pour cela de se reposer entiérement sur lui du salut de la République, je ne suis point surpris que, portant à faux, elle soit

tombée en ruine, comme un vieux bâtiment mal étayé.

II. *Leur Tribu.*] C'étoit l'*Emilienne* (1) ainsi dite, parce que l'illustre Maison de ce nom en étoit ; car plusieurs Tribus des Champs avoient pris celui des meilleures Maisons de la Ville qui en fussent. Ce fut depuis qu'un Appius Claudius Censeur, pour faire le populaire, introduisit toute la canaille de Rome dans les Tribus de la Ville (2) où elle n'avoit jamais été admise, & dans lesquelles les anciennes Maisons avoient été jusqu'alors. Ce mêlange rendit ces Tribus de la Ville si méprisables, que ces anciennes Maisons s'en retirérent, & aimérent mieux dès-lors être censées dans les Tribus des Champs, où leurs principaux biens étoient situés. Il faut que ceux de la Maison des Emiliens fussent aux environs de Formies.

III. *Arrius & Sebosus.*] Ces deux importuns devoient être d'autant plus à charge à Cicéron, qu'ils sont si obscurs, qu'on n'en sçait rien davantage : & c'est une chose remarquable, qu'il eut la patience de les souffrir jusqu'au point qu'il raconte, étant d'un rang à pouvoir avec bienséance congédier des gens de leur sorte ; mais un honnête homme n'use jamais de tout son droit.

(1) *Tit. Liv. l.* 38. (2) *l.* 8.

LETTRE QUINZIE'ME.

Même année DC XCIV. peu de jours après la précédente, à la fin d'Avril, & toujours de Formies à Rome.

JE le vois comme vous le dites, que tout est aussi incertain dans la République, que vous me le faites dans vos Lettres. Cependant, cette diversité même de discours & d'opinions me fait plaisir à sçavoir; car il me semble être à Rome quand je lis ce que vous m'écrivez, & qu'on me dit tantôt une chose, tantôt une autre, comme il arrive dans les conjonctures de l'importance de celle-ci. Une chose seulement ne sçaurois-je imaginer, quel expédient on peut trouver pour exécuter sans opposition la Loi des Champs (*I*). Quant à la magnanimité que Bibulus a fait paroître, en remettant à un autre tems l'Assemblée de l'Election (*II*), elle ne fait que marquer son sentiment, sans remédier à rien dans la République. Est-ce que Clodius mettra ordre à tout (*III*) ? Qu'on le fasse, je le veux, Tribun du Peuple ; ne fut-ce que pour vous faire revenir plutôt d'Epire

(*IV*) : car je ne vois pas comment vous pourriez plus vous paſſer alors de le voir ; ſur-tout, s'il entreprend quelque choſe contre moi. En ce cas, je ne doute pas que vous ne voliez auſſitôt ici. Mais quand il ne me feroit rien, qu'il ravage, ou reléve la République, je m'attens à voir un beau ſpectacle, pourvu que vous y aſſiſtiez avec moi.

Dans le tems que j'écris ceci, ne voilà pas Seboſus qui entre ? Je n'ai pas achevé d'en gémir, que j'entens Arrius qui me donne le bon jour. Eſt-ce avoir quitté Rome que cela ? Y étois-je expoſé à de plus grands fâcheux que ceux que j'eſſuie ici ? Je m'irai plutôt cacher *dans les montagnes de ma Patrie, & dans le lieu ſauvage de ma naiſſance :* enfin, ſi je ne puis être ſeul, j'irai plutôt me cacher parmi de francs payſans, que de demeurer davantage avec ces gens ſi polis. Je vous attendrai pourtant juſqu'au quatriéme Mai, puiſque vous ne m'écrivez rien de certain ſur votre venue.

Ma femme eſt charmée de votre application & de votre exactitude (*V*) dans ſon affaire contre Mulvius (*VI*). Elle ne ſçait point du tout, qu'en défendant ſa Cauſe, vous ſoutenez en même-tems les intérêts de tous les poſſeſſeurs, comme vous, des Terres du Public. Cependant, elle ne veut rien payer pour les ſiennes (*VII*), quoique vous payiez quelque choſe aux Publicains pour les vôtres (*VIII*). Elle vous ſalue donc bien fort, comme fait auſſi le petit Cicéron, qui ſe paſſionne déja pour le parti des gens de bien contre les Tyrans (*IX*).

Remarques.

I. *Une choſe ne ſçaurois-je imaginer, quel expédient on peut trouver, pour exécuter ſans oppoſition la Loi des Champs.*] Cicéron dit cela ſur ce qu'Atticus lui avoit écrit, ainſi qu'on verra par la ſuivante, qu'un Ami de Céſar avoit dit, qu'il ſe faiſoit fort de trouver dans cette affaire un expédient qui ſeroit approuvé de tout le monde.

II. *La magnanimité que Bibulus a fait paroître, en remettant à un autre tems l'Aſſemblée de l'Election.*] Il importoit beaucoup à Céſar de faire élire pour l'année ſuivante des Conſuls qui lui fuſſent dévoués, parce que perſonne ne pouvoit s'élever avec tant d'autorité qu'eux, contre tout ce qu'il avoit fait. C'eſt pourquoi, ſon Collégue, qui ob-

ſervoit attentivement toutes ſes démarches, voyant qu'il avoit ſi bien fait ſa brigue pour le tems ordinaire de l'Election, qu'il auroit fait infailliblement élire qui il auroit voulu, Bibulus, dis-je, fit tout ce qui ſe pouvoit pour le déconcerter, en renvoyant cette Election à trois mois de-là. Il eſt vrai que ce fut inutilement, & que Céſar n'en fut pas moins maître en Octobre, qu'il l'auroit été en Juillet, comme Cicéron le prévoyoit dès cette Lettre; car c'eſt ce qu'il veut dire quand il ajoute, *que la magnanimité de Bibulus ne remédioit à rien*; mais ce malheureux Conſul n'en étoit pas moins louable pour cela.

III. *Eſt-ce que Clodius mettra ordre à tout?*] Ceci ſe rapporte à ce qu'on a vu dans la X. Lettre de ce Livre, où Curion aſſure Cicéron, que *Clodius étoit* devenu *le plus grand ennemi de Céſar, & qu'il demandoit le Tribunat pour faire caſſer tout ce que Céſar avoit fait.*

IV. *Qu'on le faſſe Tribun du Peuple, ne fut-ce que pour vous faire revenir plutôt d'Epire.*] Comme c'étoit l'année ſuivante que Clodius vouloit être Tribun, Atticus qui devoit partir de jour à autre pour la Gréce, y devoit être apparemment encore en ce tems-là; & c'eſt pourquoi, Cicéron, qui ſçavoit que ce Tribunat le menaçoit plus que Céſar, prévoyant bien que le crédit d'Atticus lui ſeroit alors néceſſaire, le préparoit au retour même avant le départ. Car ce qui ſuit immédiatement après; *Je ne vois pas comment vous pourriez plus vous paſſer alors de le voir*, n'eſt qu'une maniere de plaiſanterie, pour dire qu'Atticus ne manqueroit pas de s'en revenir auſſitôt.

V. *Ma Femme eſt charmée de votre application dans ſon affaire. Elle ne ſçait point qu'en défendant ſa Cauſe, vous ſoutenez en même tems les intérêts de tous ceux qui poſſédent, comme vous, des Terres du Public.*] Ceci fait voir que les plus honnêtes gens de ce tems-là ne diſoient pas à leurs Femmes tout ce qu'elles auroient voulu ſçavoir. Cela eſt d'autant plus remarquable que celle-ci étoit hautaine, & que ſon Mari la craignoit beaucoup; mais il étoit apparemment bien-aiſe, qu'elle tînt compte à ſon Ami d'une obligation qu'elle ne lui avoit pas, & qu'elle crût qu'il ne faiſoit que pour elle ce qu'il faiſoit auſſi pour lui-même.

VI. *Contre Mulvius.*] Il y a apparence que c'étoit l'Agent du Parti, ou le principal Traitant.

VII. *Elle ne veut rien payer pour les ſiennes, quoique vous payiez pour les vôtres.*] Pour entendre cette affaire, il faut ſçavoir, qu'il y avoit de trois ſortes de Terres du Public; les unes, qu'on abandonnoit entiérement aux Colonies qu'on y envoyoit; d'autres, que les Cenſeurs donnoient à Ferme au nom de la République pour cinq ans ſeulement; & une troiſiéme eſpéce qui eſt celle dont il s'agit ici, des Terres qui, étant entiérement déſolées par la guerre, & hors d'état de rien rapporter de longtems, avoient été affermées pour toujours à ceux qui avoient voulu ſe charger de les rétablir, moyennant une certaine quantité de bois, de fruit, & de bétail qu'ils s'obligeoient d'en rendre, quand ils les auroient rétablies. Ce tribut avoit été aboli en 646. par un Tribun nommé Spurius Thorius; mais comme c'étoit ſans raiſon, la Loi qu'il avoit fait paſſer pour cet effet s'étoit abolie d'elle-même par non-uſage; & les poſſeſſeurs de ces Terres, qui avoient des meſures a garder, comme Atticus, ne prétendoient point s'en prévaloir, & ne laiſſoient pas de payer ainſi qu'auparavant. Térentia, au contraire, qui n'étoit pas ſi politique, vouloit en toute maniere jouir du bénéfice de la Loi; & Atticus n'étoit pas fâché d'eſſayer de ſoutenir cette Loi au nom de la Dame; ce qu'il n'auroit oſé faire au ſien propre. Car ſi cette tentative eût réuſſi par hazard, puiſque ſon droit étoit le même que celui de Térentia, il s'en ſeroit prévalu auſſi bien qu'elle ſans s'être commis.

VIII. Aux Publicains.] *Il y a deux Leçons au Texte Latin en cet endroit*, Publicanus, *&* Publicanis, *non ſeulement différentes, mais contraires en quelque ſorte, puiſque ſelon l'une Atticus payoit aux Publicains, & ſelon l'autre il étoit lui-même Publicain. J'avois ſuivi dans le petit Livre* (1) *que j'ai déja cité pluſieurs fois, Gruterus & Boſius qui liſent* Publicanus; *mais il faut que ce fût par un trop grand empreſſement d'y éta-*

(1) *Céſarion III. Journée*,

blir l'opinion que je crois encore très-véritable, mais qui, comme on a vu (1), ne manque pas d'autres preuves qu'Atticus négocioit beaucoup en argent. Car, ayant mieux consideré cet endroit, j'ai trouvé l'autre Leçon de Publicanis *préférable à celle de ces deux grands Critiques; peut-être parce que je n'ai plus besoin de la leur pour établir mon opinion.* Homo sum, humani nihil à me alienum puto.

IX. *Le petit Cicéron, qui se passionne déja pour le parti des gens de bien contre les Tyrans.*] Comme il n'avoit encore que cinq ans & quelques mois, puisqu'il n'étoit né, ainsi qu'on a vu, que le premier jour de l'année 689. il paroit ridicule, qu'on lui attribuât déja des sentimens, qui marquassent assez pour mériter de les écrire. Quelle apparence, dira-t-on, qu'un enfant de cet âge soit déja Républicain, qu'il sçache seulement ce que c'est que de l'etre ? Mais quiconque examinera sans prévention la capacité des enfans, n'y trouvera rien d'incroyable. On trouvera, au contraire, qu'il étoit fort possible qu'on eût déja fait remarquer à celui-ci, ce que c'étoit que la Tyrannie, & la liberté, & il étoit plus possible encore, qu'en ayant une fois conçu l'idée, quelque foible, & imparfaite que fût cette idée, il eût en même tems conçu de l'aversion pour la Tyrannie, & de l'inclination pour la Liberté. S'il s'agissoit d'une connoissance abstraite qui demandât quelque raisonnement pour y parvenir, il y auroit de la vision à croire un enfant de cinq ans, capable de cette idée; mais ne s'agissant, pour la lui donner, que de déveloper dans son esprit les premieres & les plus simples notions que la nature y avoit renfermées, la haine pour l'injustice, & l'amour pour l'indépendance, je ne vois pas que cela fût si difficile. Il n'est pas, dis-je, fort difficile de faire comprendre à un enfant, dès qu'il peut parler, & entendre ce qu'on lui dit, qu'il est plus agréable pour lui de ne dépendre que de ses Parens qui l'aiment, & qu'il voit tous les jours, que non pas de dépendre d'une autre personne inconnue, qui peut, quand la fantaisie lui en prendra, ôter le bien & la vie à lui & à ses parens, impunément & sans aucune raison : Que ni lui, ni eux, ne soient jamais sûrs de tout ce qu'ils possédent, & qui leur fait besoin : Qu'ils soient sans cesse exposés à le perdre, & incertains d'en jouir le lendemain. La puissance arbitraire est quelque chose de si odieux en soi-même, pour ne pas dire de si horrible, que ceux mêmes qui l'exercent n'oseroient trouver mauvais qu'on la déteste, parce que personne ne veut avouer qu'il l'exerce. Au contraire, le penchant à user de sa volonté, suivant ses propres lumieres, imprimé en naissant dans le fond du cœur de tous les hommes, peut bien y demeurer inutile, par la force qui lie leurs bras & leurs jambes pour les empêcher de le suivre; mais il n'en sçauroit être effacé. L'homme étant aussi essentiellement libre qu'il est homme, on n'a pas grand' peine à lui faire sentir le droit inviolable qu'il a d'agir par lui-même, si-tôt qu'il peut sentir quelque chose. Un enfant, à qui on ôte sa bouillie quand il a faim, s'éléve aussi naturellement contre cette violence, qu'un Général d'Armée à qui on ôte le commandement. Il est si doux d'être assuré de n'en pas changer malgré soi, que la Raison est peu nécessaire pour le persuader. C'est une affaire toute de sentiment, c'est un mouvement aussi animal que spirituel, qui n'a besoin de distinction, ni de réflexion, & qui ne peut être matiere de doute. Cela étant, où est l'impossibilité qu'un enfant soit agité de ce mouvement comme un homme fait ?

Mais, dira-t-on, quand cela seroit, n'étoit-il pas ridicule d'occuper l'esprit d'un enfant à des choses aussi éloignées que celle-là des devoirs & des besoins de son âge ? Quelle nécessité, quelle utilité, de haïr les Tyrans, à cinq ans & demi ? La voici : Comme on ne sçauroit donner trop de facilité à l'esprit pour comprendre les vérités importantes dans cet âge si tendre, où l'esprit n'est pas moins foible que le corps; il est certain, que si l'on pouvoit les renfermer toutes dans une seule, ce seroit par celle-là qu'il faudroit commencer. Je dis la même chose des sentimens. S'il y en avoit un qui comprît tout ce que les autres ont de meilleur, y auroit-il de voie plus abrégée pour enseigner la vertu à un enfant, que de lui imprimer ce sentiment-là dans le plus profond du cœur, si-tôt qu'il en seroit capable ? Or on ne peut

(1) *Lettre I. de ce Livre, Remarque derniere & ailleurs.*

nier, que l'aversion pour l'injustice, le mépris pour la rapine, l'éloignement de toute violence, l'horreur pour l'oppression, enfin, l'indignation contre toute l'autorité illégitime, ne soient les sentimens les plus importans, & qu'il presse le plus d'imprimer dans l'ame d'un enfant. Donc puisqu'il n'y a point de passion qui renferme si parfaitement tous ces sentimens si louables en un sens, que la haine pour les Tyrans, Cicéron n'avoit-il pas raison de croire qu'il ne pouvoit inspirer trop tôt cette haine à son Fils ?

LETTRE SEIZIE'ME.

Même année DCXCIV. & toujours de Formies à Rome.

COMME je venois de souper, le dernier jour d'Avril, & que je commençois déja à m'assoupir, on m'a apporté la Lettre, où vous me parlez de la distribution des Terres de la Campanie. Que voulez-vous que je vous dise ? Cela m'a piqué d'abord si vivement, que mon assoupissement s'en est dissipé; plutôt pourtant par application d'esprit, que par chagrin; & voici qui m'est venu en pensée là-dessus.

Premiérement, sur ce que vous me mandez par votre précédente, qu'un des Amis de César avoit dit, qu'il feroit une proposition que personne ne désapprouveroit, j'appréhendois quelque chose de pire, & je ne m'attendois pas qu'elle fût de cette nature. J'ai considéré ensuite pour me consoler, que si toutes les promesses de donner des Terres, se terminent à celles de la Campanie, il n'y en a que pour cinq mille hommes des vingt mille à qui on en a promis *(I)*, puisqu'il faut dix arpens à chacun; qu'ainsi cela détachera infailliblement les quinze mille restans des intérêts de César.

D'ailleurs, s'il y a quelque chose qui puisse achever d'animer contre lui les esprits des gens de bien, qui me paroissent déja assez émus, c'est assurément cette affaire-là; D'autant plus que les terres de la Campanie étant aliénées de cette sorte,

&

& les péages de l'Italie ſupprimés (*II*), il n'y reſte plus d'autre revenu à la République que le vingtiéme (*III*), & il ne faut que deux mots du premier Tribun qui s'en aviſera dans la moindre Aſſemblée du Peuple, pour le faire auſſi ſupprimer avec l'applaudiſſement de la canaille.

Pour notre Pompée, je ne ſçais, je vous jure, à quoi il penſe. Il ne garde plus de meſures (*IV*), puiſqu'il s'eſt laiſſé entraîner juſques-la. Car il diſoit auparavant pour s'excuſer, qu'à la vérité il approuvoit les Loix de Céſar; mais que c'étoit à Céſar & non pas à lui d'en répondre. Que celle des Champs en particulier lui avoit paru bonne; mais que ce n'étoit pas ſon affaire, ſi on avoit pu s'y oppoſer ou non (*V*); Qu'il avoit auſſi trouvé à propos, qu'on terminât à la fin celle du Roi d'Egypte; mais qu'il n'étoit pas obligé de s'informer, ſi Bibulus avoit conſulté les auſpices en même tems (*VI*). Quant aux Publicains, qu'il avoit été d'avis de la remiſe qu'on leur avoit faite; mais qu'il n'avoit pas pu deviner ce qui arriveroit alors au même Bibulus, s'il alloit à la Place (*VII*). Voilà ſes excuſes juſqu'à préſent. Mais que dira-t-il à cette heure? Répondra-t-il, que s'il a ôté la Campanie à la République, il lui a rendu le Mont Liban tributaire (*VIII*)? Prétend-il nous payer de cette raiſon? Je la ferai bien trouver bonne par la force, dira-t-il, avec l'Armée de Céſar. Bien moins aſſurément, lui répondrois-je, avec cette Armée, qu'avec l'appui des ingrats, qui paſſent pour gens de bien; quoiqu'ils n'ayent jamais récompenſé, ni ſeulement reconnu le mérite de mes actions, ni même de mes diſcours. Si je voulois me déclarer contr'eux, je trouverois bien, ſur ma parole, le moyen de diſputer le terrein. Mais mon parti eſt pris; & puiſque votre Dicéarque s'accorde ſi mal avec mon Théophraſte, que le vôtre eſt pour la vie active, & le mien pour la ſpéculative; je veux qu'ils ſoient tous deux contens de moi. Je penſe en avoir aſſez fait pour le vôtre; il eſt

tems que je satisfasse cette autre Secte, à son tour, qui non seulement me permet de me reposer, mais qui me blâme de ne l'avoir pas toujours fait. Donnons-nous donc tout entiers, ô mon cher Titus! à nos chéres études, & revenons à une occupation qu'il ne falloit jamais quitter.

Pour ce qui est de la Lettre de mon frere (*X*), elle m'a paru, comme à vous, composée de parties fort contraires (*XI*): il déplore au commencement son séjour en Asie, d'une maniere à faire pitié à tout le monde; puis, il oublie tout d'un coup sa douleur, pour me prier de corriger, & de publier la Relation qu'il fait de son Gouvernement. Vous remarquerez, s'il vous plaît, ce qu'il dit sur le péage du simple transport des Marchandises (*XII*); qu'il a renvoyé l'affaire au Sénat, de l'avis de son Conseil (*XIII*). Il faut qu'il n'eût pas reçu la Lettre où je lui mandois, après avoir bien consulté & examiné cette affaire, que ce péage n'est pas dû aux Publicains. Informez-vous un peu s'il n'est point encore venu de Grecs d'Asie à Rome pour la solliciter (*XIV*); & si vous le jugez à propos, faites-leur connoître ce que j'en pense. Si je puis leur faire rendre justice par le Sénat (*XV*), je tâcherai de faire entendre raison aux Publicains; mais s'ils ne veulent pas l'entendre, je ne sçaurois qu'y faire: car pour vous dire la vérité, j'aime mieux contenter toute l'Asie en ceci, & en particulier les Négocians de cette Province, à qui la chose importe extrêmement, que les Publicains; & je prétens qu'elle n'importe pas moins à la réputation de mon frere, & à la mienne. Mais pourtant je m'en remets à vous.

Dites-moi, je vous prie, si les Questeurs hésitent encore sur les monnoies d'Asie. S'il n'y a pas d'autre moyen de les mettre à la raison, après avoir tout essayé en vain; j'en viendrai aux dernieres extrémités (*XVI*). Je compte de vous voir à Arpinum. Vous y serez reçu rustiquement, puisque vous ne l'avez pas voulu être ici avec toutes les douceurs que la mer peut fournir.

REMARQUES.

I. *Si les promesses de donner des Terres se terminent à celles de la Campanie, il n'y en a que pour cinq mille hommes des vingt mille à qui on en a promis.*] Il faut que César n'eût pas encore déclaré au tems de cette Lettre, qu'il joignoit dans sa Loi des Champs aux Terres de la Campanie un autre Pays adjacent, nommé *Stellas*, d'une fertilité encore plus grande, & par cette raison même, Pays encore plus sacré & plus inaliénable que ces Terres, par le moyen duquel il satisferoit aux quinze mille hommes restans, dont Cicéron parle en cet endroit. *Suet. c.* 20.

II. *Les Péages de l'Italie supprimés.*] Ils l'avoient été l'année précédente, par une Loi que Métellus Népos avoit fait passer, en qualité de Préteur (1). Il n'y a pas de plus grande marque de corruption du gouvernement de Rome au tems de ces Lettres, que cette Loi. Il falloit que l'amour de la République fût bien effacé des cœurs, pour la laisser ainsi ruiner afin de gratifier quelques Peuples particuliers à qui ces Péages étoient à charge. Puisque les revenus d'un Etat ne se tirent en diverses manieres que des Particuliers qui le composent, sur-tout, dans un Empire aussi étendu que celui de Rome, où tous les Etrangers étoient barbares, & incapables de commerce, il étoit bien sûr, que si on vouloit supprimer de cette sorte tous les droits de la République qui étoient à charge à ses Sujets, il ne lui resteroit rien du tout; & c'est ce que Cicéron représente ici à Atticus.

III. *Il n'y reste plus à la République que le Vingtiéme.*] C'est ce qui a été expliqué au sujet du Trésor public, & qu'on appelloit *Aurum vicesimarium. Lettre XVI. du Livre I. Remarque XXX.*

IV. Il ne garde plus de mesures] *C'est l'équivalent de deux vers de Sophocle qui sont dans le Texte, à l'occasion desquels il y auroit lieu de débiter des éruditions fort curieuses, sur la maniere, dont ceux qui jouoient en ce tems-là des instrumens à vent se bandoient les joues, afin qu'elles enflassent moins, & qu'ils en fussent moins difformes. Mais, outre que cela me paroit fort mal imaginé, puisque ce bandage, de la maniere qu'il est décrit, devoit faire un aussi desagréable effet, pour le moins, à la vue, que l'enflure des joues, quelque grande qu'elle pût être; il m'a semblé que ce seroit trop m'écarter de mon sujet. Je comprendrois facilement, que ce bandage avoit été inventé plutôt pour ménager le souffle, que pour empêcher la difformité, comme les Auteurs le disent. Le sens littéral des deux vers de Sophocle est*, il ne ménage plus son haleine, il souffle à pleine bouche. *J'ai cru l'équivalent dont je me suis servi aussi expressif, & plus agréable.*

V. *Que la Loi des Champs lui avoit paru bonne, mais que ce n'étoit pas son affaire, si on avoit pu, ou non, s'y opposer.*] C'est que trois Tribuns du Peuple s'y étoient opposés, & César n'avoit pas laissé de passer outre, contre les régles. *In Vatin.*

VI. *Qu'il n'étoit pas obligé de s'informer si Bibulus avoit consulté les auspices.*] Cicéron avoit raison de traiter de prétexte cette excuse de Pompée; car elle étoit de mauvaise foi, puisque tout le monde sçavoit, que Bibulus consultoit les Auspices tous les jours, comme il s'en étoit déclaré, afin de rendre nul tout ce que César faisoit; car il n'étoit pas permis de rien faire de semblable les jours qu'on consultoit les Augures. *Dio. l.* 38.

VII. *Il n'avoit pas pu deviner ce qui arriveroit au même Bibulus, s'il alloit à la Place.*] Lorsque Bibulus alloit s'opposer à la remise que César faisoit aux Publicains d'un tiers du prix de leurs baux à ferme (2), on lui avoit jetté sur la tête un panier d'ordures. Ce fut le commencement des affronts, & des violences qui lui firent prendre la parti de ne plus sortir de chez lui. *Plutarc. in Caton. Utic. c.* 9.

VIII. *Dira t-il qu'il a rendu le Mont Liban tributaire à la République, avant de lui ôter la Campanie?*] C'est une raillerie de la Conquête que Pompée avoit fait de la Judée, qui étoit tenue en ce tems-là à Rome pour le plus misérable

(1) *Dio. l.* 37. (2) *Lettre IX. Remarque VI.*

Pays du monde en toute maniere. Ceci montre le peu de fond qu'on faisoit sur les tributs qu'on tiroit des conquêtes éloignées comme celle-là, en comparaison des revenus de la République en Italie, comme celui des Terres de la Campanie, le plus riche & le plus liquide de tous.

IX. *Si je voulois me déclarer contr'eux.*] Il entend parler des mêmes Grands, de qui il a censuré tant de fois le luxe, & la jalousie contre lui. Mais il n'étoit pas capable pour cela de se *déclarer contr'eux*, parce qu'ils ne laissoient pas d'être, dans le fond, du bon Parti aussi bien que lui; quoiqu'il prétendît ici, que leur nonchalance à defendre la République, de concert avec lui, & selon ses lumieres, étoit en effet le plus fort appui de ceux qui la bouleverseroient.

X. *Dicéarque.*] Voyez Lettre II. Livre II. Remarque II. *Théophraste*, même Livre, Lettre III. Remarque derniere.

XI. La Lettre de mon frere m'a paru composée de parties fort contraires.] *C'est en peu de mots un portrait au naturel de l'etrange Caractére de ce frere. Les deux mots Grecs qui sont dans le Texte Latin sont le commencement d'un Vers d'Homére au XIV. Livre de l'Iliade, dont le sens entier est :* Lion devant, dragon derriere, chimere au milieu. *J'ai encore cru cette fois, qu'il étoit plus agréable de me contenter de rendre le sens, que de traduire à la lettre.*

XII. *Sur le Péage du simple transport des Marchandises*] Les Publicains prétendoient, qu'on ne pouvoit transporter aucune marchandise sans payer un certain droit, quoiqu'elles ne sortissent pas de la Province ; & les Négocians d'Asie prétendoient le contraire.

XIII. *De l'avis de son Conseil.*] C'est que tous les Magistrats qui commandoient dans les Provinces, comme Quintus Cicéron, étoient obligés de consulter leurs Officiers subalternes dont ils composoient leur Conseil, dans toutes les affaires importantes. *Verr.* 7.

XIV. *Grecs d'Asie.*] Voyez Lettre XV. du II. Livre, Remarque II.

XV. Si je puis leur faire rendre justice par le Sénat.] *C'est-à-dire leur faire donner gain de cause, puisque Cicéron s'est déclaré qu'il trouve la leur bonne. Il y a dans le Latin*, si possum discedere, *ce qui surprendra sans doute ceux qui ne sçavent pas cette Langue parfaitement. C'est une expression fondée sur la maniere dont on opinoit au Sénat, qui seroit fort longue, & peu agréable à expliquer, & qui revient au sens que j'ai rendu.*

XVI. *S'il n'y a pas moyen de mettre les Questeurs à la raison, j'en viendrai aux dernieres extrémités.*] Cicéron ne pouvoit entendre par-là, que de recourir aux Tribuns du Peuple, pour contraindre les Questeurs à faire raison à son frere, & à le payer à Rome en espéces Romaines, comme ils y étoient obligés, & non pas en Asie, de la monnoie que Pompée y avoit laissée. Or cela n'auroit pas plu au Sénat, qui n'aimoit pas qu'on recourût aux Tribuns pour des affaires comme celle-ci, qui n'étoient pas immédiatement de leur Jurisdiction.

LETTRE DIX-SEPTIE'ME.

Même année DCXCIV. peu de tems après la précédente, & toujours de Formies à Rome.

JE le crois comme vous le dites. Pompée commence à s'emporter (*I*); il n'est rien qu'on n'en doive craindre, & il vise

ſans doute à la Tyrannie. Que veut dire autre choſe ſon mariage inopiné avec la Fille de Céſar (*II*), la part qu'il a priſe à l'affaire de la Campanie (*III*), & la profuſion des deniers publics (*IV*) ? Quand il n'y auroit rien à craindre de plus, ce ſeroit toujours trop. Mais la choſe eſt de telle nature, qu'il eſt impoſſible qu'elle en demeure là ; car où eſt l'avantage pour eux en tout ceci, s'ils n'avoient point de vue plus éloignée ? Ils n'en ſeroient pas venus ſi avant, s'il n'avoit pas été néceſſaire d'y venir pour acheminer de plus mauvais deſſeins. Grands Dieux ! Mais, comme vous dites, environ le dixiéme Mai nous ne pleurerons pas pour cela enſemble à Arpinum ; ce ſeroit avoir bien mal employé tout le tems que nous avons mis vous & moi à l'étude : nous en parlerons tout à notre aiſe. Ce n'eſt pas tant quelque rayon d'eſpérance qui me conſole encore, que l'indifférence profonde à laquelle je ſuis parvenu ; ſur-tout pour les affaires publiques. Il y a dans la partie de mon ame qui eſt capable de légereté & de vanité, quelque ſorte de joie ambitieuſe & maligne ſur ce ſujet. Je ſouffrois avec peine que les ſervices de Pompée paruſſent à la poſtérité plus grands que les miens (*V*). Il m'a bien délivré de cette inquiétude-là ; car il eſt tombé ſi bas, que les plus mépriſables Citoyens (*VI*) ſont à préſent élevés, en comparaiſon de lui. Mais nous cauſerons de cela à loiſir. Voyez ſi vous pouvez vous trouver à Rome quand j'y arriverai. Si votre commodité le permet, vous me ferez plaiſir ; ſinon, & que vous veniez ici comme vous dites, ſçachez de Théophanes (*VII*), comme je ſuis dans l'eſprit de ce Héros dégradé. C'en eſt aſſez pour vous obliger de vous en informer avec votre affection ordinaire ; ce que vous m'en rapporterez me ſervira de régle ; nous pourrons former nos conjectures ſur ce qu'il vous dira.

REMARQUES.

I. *Pompée commence à s'emporter*, &c.] Voyez la Remarque I. sur la XIV. Lettre de ce Livre.

II. *Que veut dire autre chose son mariage inopiné avec la Fille de César ?*] César l'avoit eue de sa premiere Femme Cornélie. Ce mariage signifioit d'autant plus mal, qu'il paroissoit fort affecté; car pour donner cette Fille à Pompée, il fallut qu'elle fît divorce avec Quintus Servilius Cœpio son Mari, quoique Cœpio se fût signalé en toute rencontre en faveur de César contre Bibulus. Ce Cœpio étoit même un homme si fort à ménager pour eux, que pour le consoler de ce qu'on lui ôtoit Julie, Pompée lui donna sa propre Fille en mariage, qui étoit promise au Fils de Sylla. Cette alliance étoit donc en effet un coup d'Etat; mais ce n'étoit pas en faveur de Pompée : Car au lieu d'augmenter sa puissance, elle le rendit plus méprisable, en l'attachant nécessairement à César, par le moyen de cette Femme, qu'il aima passionnément tant qu'elle vécut; mais, par un coup du destin, elle mourut à point nommé lorsqu'il étoit tems pour César de rompre avec Pompée.

III. *La part qu'il a prise à l'affaire de la Campanie.*] On a vu qu'il étoit l'un des vingt Preu-d'hommes commis à la distribution des Terres de ce Pays-là, *Lettre X. Remarque III.*

IV. *La profusion des deniers publics.*] Outre la distribution de ces Terres, & de cet autre Pays nommé *Stellas*, dont j'ai parlé, la Loi de César portoit encore, qu'on acheteroit, des deniers de l'Etat, ce que les Particuliers possédoient dans les mêmes Pays, afin de le distribuer de même au Peuple. Les autres points furent exécutés d'abord comme on a vu, mais celui-ci ne le fut jamais, parce que le fonds destiné à cet achat fut employé ailleurs l'année suivante pendant le Tribunat de Clodius, & donné à l'un des Consuls pour les frais de la guerre qu'il alloit faire en Syrie. *Pro Domo.*

V. *Je souffrois avec peine que les services de Pompée parussent à la postérité plus grands que les miens.*] Je n'oserois prononcer s'il y avoit de la foiblesse dans ce sentiment de Cicéron ; mais je sçais bien que la franchise avec laquelle il l'avoue ici à Atticus, & la maniere dont il le tourne, a quelque chose de fort noble, & de fort élevé. Et pourquoi trouveroit-on ce sentiment mauvais, après que toute la Gréce a trouvé bon, que les trophées de Miltiade empêchassent Thémistocle de dormir ?

VI. Les plus misérables Citoyens.] *J'ai trouvé à propos de rendre comme cela le* Phocis curiana *du Texte Latin, qui ne pouvoit vouloir dire autre chose, & que tous les Commentateurs, qui s'y sont epuisés en conjectures ridicules, auroient bien mieux fait de reconnoître, comme Manuce a fait, pour un endroit inintelligible.*

VII. *Théophanes.*] Lettre V. du II. Livre, Remarque VII.



LETTRE DIX-HUITIE'ME.

Même année DCXCIV. de Rome où Cicéron étoit retourné vers la fin de Mai, en Epire où Atticus étoit allé.

J'Ai reçu quelques Lettres de vous, où je vois l'inquiétude & la curiosité où vous êtes de sçavoir ce qui se passe de nouveau. Nous sommes pris de tous côtés, & résolus à la servitude. La mort & l'exil, qui sont bien moins à craindre, nous le paroissent davantage. Cet étrange état cause un gémissement général, & cependant personne n'ose dire un seul mot pour y remédier. Le but de ceux qui gouvernent est, à ce que je juge, de ne laisser rien à donner. Le jeune Curion est le seul qui parle, & qui s'oppose ouvertement. On lui applaudit de toutes parts : on l'accable d'honneurs dans la Place publique, & les gens de bien lui témoignent toute l'affection imaginable, au lieu qu'au contraire ils accablent Fusius de huées, de siflemens, & d'injures. Tout cela ne donne aucune espérance, & augmente le mal; puisqu'il paroît clairement par ces démonstrations, que nos Citoyens ne manquent pas de bonnes intentions, mais seulement de liberté. N'attendez pas que je vous rende compte de tout en détail : qu'il vous suffise, que les choses sont amenées à tel point, qu'il n'y a plus d'espérance de voir jamais, non pas même les Magistrats libres (*I*), à plus forte raison les Particuliers. Cependant, parmi toute cette oppression, on parle plus hardiment que jamais; mais ce n'est que dans les conversations & à table. La douleur commence à devenir plus forte que la crainte : cependant le désespoir est encore plus grand, que, ni la crainte, ni la douleur.

Il eſt même ordonné par un Article de la Loi des Champs, que tous Prétendans promettront déſormais avec ſerment en pleine Aſſemblée du Peuple, de ne propoſer quoi que ce ſoit au contraire de cette Loi. Aucun ne s'en eſt défendu, excepté Latérenſis (*II*), qu'on croit avoir fait ſagement de ſe déſiſter de ſa prétention au Tribunat, plutôt que de jurer. Mais je ne veux plus vous parler de la République. Je ſuis trop affligé, & je ne ſçaurois vous en rien dire ſans un extrême douleur. Je me ſoutiens aſſez noblement en comparaiſon des autres; mais non pas avec la hauteur convenable à mes actions paſſées. Céſar me propoſe, le plus honorablement du monde, d'aller ſervir ſous lui de Lieutenant en Gaule; ſi je n'aime mieux me faire députer pour aller rendre quelque vœu (*III*). Mais cette derniere maniere de m'abſenter ne me garantit pas aſſez contre Clodius, & elle m'empêcheroit de me trouver ici à l'arrivée de mon frere; l'autre au contraire eſt plus hors d'atteinte (*IV*), & me laiſſeroit en pleine liberté de revenir quand je voudrois. Je ne la refuſe point; mais je ne crois pourtant pas que je m'en prévale, quoique je ne le témoigne à perſonne. Je ne ſuis pas d'humeur à fuir; je brule plutôt de combattre. Tout eſt bien échauffé; mais je ne ſçaurois qu'en juger; & vous ne parlerez de tout ceci à qui que ce ſoit.

Je vous avoue que je ſuis bien fâché que mon frere ait affranchi Statius (*V*), auſſi bien que de quelques autres choſes: mais le calus eſt fait. Je voudrois bien, & je le ſouhaiterois même beaucoup, que vous fuſſiez ici; je ne manquerois, ni de conſeil, ni de conſolation; mais du moins, tenez-vous prêt à voler ſi je vous appelle.

REMARQUES.

I. IL *n'y a plus d'eſpérance de voir jamais, non pas même les Magiſtrats libres.*] Il dit cela à cauſe de ce qu'il dira plus bas, que Céſar obligeoit par ſa Loi tous le Prétendans aux Magiſtratures de s'engager par ſerment, à ne jamais rien propoſer contre cette Loi. Il paroît par cette précaution ſi extraordinaire,

naire, avec quelle solidité ce grand homme établit tout ce qu'il innova. Tels furent les fondemens qu'il jetta de sa domination, si surs & si durables, que dix ans d'éloignement de Rome ne purent les ébranler.

II. *Latérensis.*] Il s'appelloit *Marcus*, & étoit d'une Maison Plébéienne nommée *Juventia*, fort noble, puisqu'il y avoit eu des Consuls, & originaire de Tusculum. Il avoit été Questeur Provincial à Cyréne en 69.

III. *Si je n'aime mieux me faire députer pour aller rendre quelque vœu.*] Cicéron Pélerin est quelque chose de trop plaisant pour le laisser passer sans en rire. On a vu ce que c'étoit que les Députations volontaires (1) en général, c'en étoit ici une espéce particuliére, qui avoit pour prétexte d'aller à des Temples célébres rendre quelque vœu, qu'on feignoit d'avoir fait (2). On remarque agréablement comment la crédulité des Peuples servoit de jouet à l'imposture des Prêtres, & contraignoit les hommes les plus sages de donner dans des pratiques ridicules, comme auroient fait les plus petites femmelettes. Il y avoit cette différence entre ce pélerinage prétendu, & la Lieutenance que César offroit sous lui en Gaule à Cicéron, que la durée de ces Lieutenances dépendant tout-à-fait du Proconsul qui les donnoit, on les quittoit quand on vouloit; car les Proconsuls ne refusoient guéres le congé à leurs Subalternes; sur-tout, quand ces Subalternes étoient du rang de Cicéron. Au lieu que quand on se faisoit donner par le Sénat de ces sortes de Députations volontaires, comme ces pélerinages, on les limitoit précisément a un certain tems, qu'il n'étoit bienséant, ni d'accourcir, ni de prolonger, parce que c'étoit une grace toute pure; & c'est pourquoi Cicéron dit ici, que cette Lieutenance étoit une maniere de s'absenter, non seulement plus honorable pour lui, mais aussi plus commode que ce pélerinage, parce qu'il lui importoit de pouvoir revenir quand il voudroit.

IV. *Cette derniere maniere de m'absenter ne me garantit pas assez: l'autre est plus hors d'atteinte.*] Voici encore une autre différence bien plus importante entre ces deux sortes d'absences. C'étoit, qu'on ne pouvoit attaquer en Justice ceux qui étoient absens pour la République, comme les Officiers de ses Armées, qu'en leur donnant en cette considération tout le tems nécessaire pour venir se défendre, & avec d'autres formalités fort avantageuses pour eux, qu'on n'étoit point obligé de garder contre ceux qui étoient absens pour leurs affaires particuliéres. Or Cicéron sçavoit de quoi il étoit menacé.

V. *Statius.*] C'étoit un esclave de Quintus Cicéron, qui passoit pour le gouverner absolument, ainsi qu'on verra plus bas. Comme son affranchissement confirmoit l'opinion qu'on avoit de son pouvoir sur son Maître, Cicéron, à qui cette opinion ne plaisoit pas pour l'honneur de son frere, s'y étoit opposé de toute sa force, & étoit inconsolable que son frere n'eût pas laissé de l'affranchir.

(1) *Lettre X. du Livre I. Remarque XVI.*
(2) 4. *Epist. l.* 4. *ad Attic.* 4, 15.



LETTRE DIX-NEUVIE'ME.

Même année DCXCIV. vers le milieu de Juillet, de Rome en Gréce encore.

BEAUCOUP de choses m'inquiétent : le trouble des affaires publiques ; les dangers personnels que je cours ; sans parler de mille autres chagrins : mais rien ne me touche si fort que cet affranchissement de Statius. Est-il possible que mon frere ait eu si peu d'égard à mes volontés ? ou, s'il ne vouloit pas s'en abstenir par déférence pour moi, qu'il ne s'en soit pas abstenu par crainte de m'offenser ? Je ne sçais ce que je puis faire sur ce nouvel Affranchi, & il n'a pas tant fait de mal qu'on dit. Pour moi, je ne sçaurois pas seulement me mettre en colére contre les gens que j'aime beaucoup, quelque sujet qu'ils m'en donnent. Tout ce que je fais est de m'affliger, & je le fais étrangement. Ces autres chagrins qui viennent des grandes affaires, comme les menaces de Clodius, & les assauts qu'il me prépare, me touchent médiocrement. Il me semble que je puis même y succomber avec dignité ; à moins que je n'aime mieux les éviter sans peine, comme je le puis. *Ne devriez-vous pas*, me direz-vous, peut-être, *être rassasié de gloire* (*I*) ! *Songez pour l'amour de moi à votre sureté.* Malheureux que je suis, où êtes-vous ? Rien ne vous échaperoit assurément ; car pour moi, peut-être suis-je aveuglé, & trop passionné pour la probité (*II*). Apprenez qu'il n'y eut jamais rien de si honteux, de si vilain, de si détesté par les gens de toute sorte de conditions, de profession, & d'âges, que l'état présent des choses ; je dis détesté, non seulement à un point que je n'aurois jamais pensé, mais beaucoup plus que je ne souhaitois. Ceux qui se sont rendus maîtres du

Peuple en le flatant, ont porté si loin leur insolence, que les plus retenus ne peuvent s'empêcher de les sifler. On éléve Bibulus jusqu'au Ciel, je ne sçais pourquoi (*III*): cependant on le loua, comme si *lui seul sauvoit la République en temporisant* (*IV*). Pompée, mon Idole, s'est ruiné lui-même, je ne sçaurois m'en consoler. Il n'a personne pour lui; j'appréhende bien qu'il ne soit forcé par la crainte de demeurer attaché à César & à Crassus, quand il ne s'y tiendroit pas par inclination. Pour moi, ni je n'attaque leur Parti, à cause de l'amitié qui me lie à César & à Pompée; ni aussi l'approuvai-je, parce que ce seroit désapprouver tout ce que j'ai jamais fait. Je me suis donc frayé un chemin tout particulier. Le Peuple témoigne hautement ce qu'il pense au Théatre, & dans les autres Spectacles. Aux derniers Gladiateurs, celui qui les donnoit, & ses Amis qui l'assistoient, furent siflés de compagnie (*V*). Le Comédien Diphilus s'emporta jusqu'à l'insolence contre notre Pompée (*VI*) aux Jeux Apollinaires (*VII*). Le Peuple lui fit redire vingt fois ce même Vers (*VIII*):

Tu n'es devenu grand, que pour notre malheur (*IX*).

Cet autre fut applaudi de tout le monde,

Tu gémiras un jour d'avoir pu trop de choses (*X*):

& ainsi du reste du rolle; car les Vers en sont conçus de sorte, qu'on auroit dit qu'ils avoient été faits exprès pour Pompée par quelqu'un de ses ennemis: comme encore la tirade qui commence par celui-ci,

Si l'on ne connoît plus de Loix, ni de Morale,

& qui fut reçue avec les mêmes applaudissemens pour l'Acteur, & la même indignation contre Pompée. César étant survenu quand tout cela fut passé, le jeune Curion vint en-

ſuite, & on lui applaudit (*XI*), comme on faiſoit autrefois à Pompée dans les meilleurs tems. Céſar en eſt outré. On dit qu'il écrit en diligence à Pompée, qui eſt retourné à Capoue. Il ne peut pardonner ſur-tout aux Chevaliers, qui ſe levérent même pour faire honneur à Curion, & il eſt généralement irrité contre tout le monde. Il menace également d'abolir la Loi Roſcia (*XII*) & celle des Champs. Tout eſt en combuſtion, je vous aſſure. J'aurois bien mieux aimé qu'on eût laiſſé paſſer ſes entrepriſes, ſans en faire de bruit (*XIII*), mais je doute que cela ſe puiſſe; le monde ne peut ſouffrir en ſilence ce qu'il ne ſçauroit empêcher, & tout conſpire dans un même ſentiment, qui n'eſt ſoutenu que par la haine.

Cependant, Clodius me menace, & ſe déclare ouvertement contre moi, l'affaire pour laquelle j'ai toujours compté que vous voleriez ici va éclater. Il me ſemble que je ſuis aſſuré de tout ce qu'il y a de gens de bien qui me ſecondérent dans mon Conſulat, & même de pluſieurs autres de moindre vertu. Pompée me témoigne beaucoup d'affection. Il répond que Clodius ne propoſera rien au Peuple contre moi; en quoi il ne me trompe pas, mais il eſt trompé (*XIV*). Céſar m'a offert la place que Coſconius, qui eſt mort, avoit dans ſon Vigintivirat (*XV*). Ce ſeroit n'être choiſi qu'au défaut d'un autre; tout le monde s'en ſeroit moqué avec raiſon, & rien n'étoit moins propre à me garantir de Clodius: car cette Commiſſion eſt odieuſe aux gens de bien. Elle ne diminueroit pas la haine que les méchans ont pour moi, & me feroit participer à celle que les honnêtes gens ont pour eux. Céſar ſouhaite toujours de m'avoir pour Lieutenant (*XVI*), cette maniere d'éviter le péril eſt plus honnête: mais je m'en excuſe pour le préſent. Que veux-je donc combattre? Je vous aſſure que je ne ſçais ce que je veux. Encore une fois, plût à Dieu que vous fuſſiez ici; mais pourtant, attendez encore que je vous mande. Que vous dirai-je de plus? quoi? ce que je penſe. Il eſt ſûr que

tout est perdu, car à quoi bon le dissimuler davantage? J'écris ceci à la hâte; &, dans la vérité, avec crainte. Une autre fois, ou je vous manderai toutes choses clairement, si j'ai quelque commodité fidelle, ou si je vous écris obscurément, vous ne laisserez pas de m'entendre. Je m'appellerai Lælius, & vous Furius, le reste sera énigmatique. Je fais ma Cour ici, à votre oncle, de toute ma force. J'apprens qu'on vous a envoyé les Edits de Bibulus; Pompée est outré de douleur & de colére de ces Edits.

Remarques.

I. N*E devriez-vous pas être rassasié de gloire?*] C'est le sens de deux mots Grecs qui sont dans le Texte, & qui veulent dire à la lettre; *assez de gland.* C'étoit une maniere de Proverbe (1) pour signifier, qu'il est tems d'être saoul d'une méchante viande, du moins quand on en a beaucoup mangé; & c'est une chose singuliére, que l'homme du monde le plus avide de la gloire du monde ne se soit pu empêcher d'en reconnoître le peu de prix, quoiqu'il n'en put connoître d'autre, en la comparant a la nourriture du plus vil & du plus impur de tous les animaux. Quelle estime en doivent faire des Chrétiens?

II. *Pourquoi êtes-vous absent? rien ne vous échaperoit, car pour moi, peut-être suis je trop passionné pour la probité.*] Ce défaut est trop rare pour n'être pas difficile à comprendre. Il n'y a que ceux qui l'ont, & à qui il a fait faire de grandes fautes, qui soient Juges compétens de cet endroit. Il n'y a pas de gens qui ayent plus besoin d'un ami éclairé & fidéle pour les régler, comme Cicéron le reconnoît ici, & pour leur marquer précisément jusqu'où ils peuvent porter l'honnêteté, sans quelque espéce de déréglement; car il y en a à outrer l'honnêteté, comme à outrer les autres (2) choses. Mais malheureusement pour eux, ce sont aussi les gens du monde, à qui il est plus difficile d'avoir un véritable ami; non seulement, parce que l'amitié suppose quelque conformité de mœurs, & que les leurs sont fort rares, comme je l'ai dit d'abord; mais beaucoup plus, parce que leur caractére est une censure vivante de la conduite des autres, & que l'admiration qu'on ne peut s'empêcher d'avoir pour eux, est une sorte de sentiment, généralement parlant, à charge à la nature, & excite plutôt l'envie que l'amour.

III. *On éléve Bibulus jusqu'au Ciel; je ne sçais pourquoi.*] Il faut que Bibulus pût faire quelque chose de mieux que ce qu'il faisoit caché dans sa maison, puisque Cicéron même, son Ami particulier, ne trouvoit pas que cela méritât le cas qu'on en faisoit: ou peut être, que Cicéron eût quelque jalousie de la gloire extraordinaire, où Bibulus étoit par cette voie, encore plus extraordinaire.

IV. *On le loue, comme si lui seul sauvoit la République, en temporisant.*] C'est un Vers célébre du Poëte Ennius à l'honneur du Dictateur Fabius, que Cicéron fait entendre ici qu'on appliquoit en quelque sorte à Bibulus, sur ce qu'il faisoit tout ce qui étoit en son pouvoir pour retarder les entreprises de César, jusqu'à ce que son Consulat fût expiré, comme Fabius remit Rome de la consternation où la bataille de Cannes l'avoit jetté, en différant de combattre Annibal. Tout le monde sçait qu'Ennius est un ancien Poëte Latin, des ordures duquel

(1) *Manut.* (2) *Insani sapiens nomen ferat, æquus iniqui,*
Ultra quam satis est virtutem si petat ipsam. Horat. Lib. I. Ep. VI. 15.

Virgile se vanta depuis de sçavoir tirer de l'or. Cet éloge de Fabius étoit d'autant plus fort dans sa bouche, que ce Dictateur s'étoit toujours opposé aux grandes & heureuses entreprises du premier Africain, à qui ce Poëte étoit si attaché, que leurs Statues furent depuis mises ensemble en marbre sur le tombeau des Scipions (1). Les grands genies n'épousent point les inimitiés ; ils n'ont point d'attachement plus fort que celui qu'ils ont pour le mérite en quelque sujet qu'ils le trouvent.

V. *Aux derniers Gladiateurs, celui qui les donnent, & ses Amis qui l'assistoient, furent siflés de compagnie.*] Il falloit que ce fut quelqu'un de la faction de César, mais je n'ai pu découvrir qui c'étoit à moins que ce ne fût Gabinius.

VI. *Le Comédien Diphilus s'emporta jusqu'à l'insolence contre Pompee.*] Quoique les plus habiles Commentateurs prétendent que Pompée étoit absent, par ce qu'il paroît par la suite de ces Lettres, qu'il fut pendant tout ce tems-là à Capoue, à l'exécution de la Loi de César ; néanmoins, il est si peu concevable, comment ce Comédien auroit pu lui appliquer si clairement les Vers de la Piéce, s'il n'avoit pas été présent, qu'on ne sçauroit douter qu'il ne le fût. Ne pouvoit-il pas être venu à Rome dans le tems de ces Jeux, peut-être pour les voir ? puisque Valére Maxime dit positivement, que le Comédien le montra de la main (2). C'étoient les derniers soupirs de la Liberté mourante qu'elle osoit pousser en public. On ne sçait de quelle Tragédie étoient ces vers.

VII. *Jeux Apollinaires.*] Peu de tems après la bataille de Cannes, la superstition causée par la crainte s'étant emparée de tous les esprits, il courut à Rome force de prédictions sur les affaires du tems, qui donnérent lieu à mille opinions ridicules, & à autant de nouvelles dévotions. Le Sénat ayant appliqué inutilement à ce désordre les remédes ordinaires, chargea à la fin le Préteur de la Ville de faire une recherche exacte & rigoureuse de toutes ces prophéties, pour les supprimer. Il s'en trouva une entr'autres d'un Devin nommé Caïus Martius qui avoit, à ce qu'il sembloit prédit formellement la défaite de Cannes, & y avoit joint un avertissement de faire des Jeux à l'honneur d'Apollon, pour être délivré des Barbares qui ravageoient l'Italie. Il ordonnoit qu'on eût à célébrer ces Jeux tous les ans ; que le Préteur de la Ville y présidât ; que tout le monde contribuât aux frais, chacun selon son pouvoir, par forme d'aumône ; & que les Décemvirs, qui étoient chargés des Livres des Sibylles, y sacrifiassent à la Grecque. Tout fut exécuté de point en point. On assigna douze mille livres au Préteur pour cette cérémonie. Il fut réglé, que la victime d'Apollon seroit un bœuf doré, & deux chévres blanches dorées aussi, outre une vache, aussi dorée, qu'on sacrifieroit à Latone. Les Jeux se célébrerent dans le grand Cirque ; le Peuple y assista couronné de laurier ; les femmes les plus qualifiées y firent des Processions, & tout le monde mangea ce jour-là en public ; c'est-à-dire, a portes ouvertes. Il dépendit longtems du même Préteur d'indiquer ces Jeux pour le tems de l'année qu'il lui plaisoit ; mais on les fixa dans la suite au cinquiéme Juillet, pour plus grande dévotion, à cause d'une peste qui survint une fois en cette saison-là. *Tit. Liv. l. 25 & 27. Festus, &c.*

VIII. *Le Peuple lui fit redire vingt fois ce même Vers.*] Il est constant par d'autres passages (3), qu'on faisoit souvent répéter comme cela aux Acteurs les endroits qui plaisoient le plus. Cette coutume n'est pas propre à donner une bonne idée des représentations de ce tems-là. Il étoit difficile qu'on les prît pour des vérités, quand on faisoit faire ces répétitions ; & , sans être trop prévenu pour notre siécle, j'ose dire, qu'on a vu jouer des Tragédies à Paris, il y a quinze ou vingt ans, où l'on étoit si entiérement transporté en esprit dans le tems & le lieu où l'action sembloit se passer, par la perfection de la représentation & la force admirable du Jeu des

(1) *Pro Archia.* (2) *l. 6. c. 2.*

(3) *Summi poëtæ ingenium non solum arte suâ, sed etiam dolore exprimebat. Revocabatur ab universis.* Pro Sexto. *Magnoque risu canticum repeti jubet. Iteratur illud.* Phædrus, *l. 5.* Fab. VII. 31.

Acteurs, qu'on n'avoit garde de songer à faire des applications des Vers de la Piéce. Il auroit fallu pour cela qu'on les eût regardés comme des roles qui se jouoient, & non pas, ainsi qu'on les regardoit, comme des sentimens originaux & véritables. On s'intéressoit trop au sujet, & on avoit trop d'impatience d'en voir le dénouement, pour le retarder par des répétitions. Ces sortes d'interruptions paroîtroient moins étranges dans une Comédie: mais dans une Tragédie, comme ici, il est difficile de concevoir le Jeu des passions qu'elle devoit exciter, si leur cours n'étoit pas troublé par des redites de cette nature, & toute leur force dissipée. Que les Ecrivains austéres qui ont censuré les Spectacles de nos Jours avec tant d'aigreur & d'affectation, contre la révérence due aux usages publics, me pardonnent de ne pouvoir parler sans quelque sorte d'estime, du plus noble de tous les divertissemens.

IX. Tu n'es devenu grand, que pour notre malheur.] *Il y a dans le Latin*, nostra miseria, *ce qui devoit réguliérement se traduire* par, *& non pas*, pour notre malheur, *comme je l'ai traduit; mais c'est afin de faire convenir ce Vers à Pompée à qui il ne conviendroit pas en traduisant* par notre malheur. *Car bien que les moyens par où Pompée étoit devenu grand fussent des malheurs pour le Peuple Romain, c'étoient des exploits fort heureux, qui avoient été faits sous sa conduite, puisque l'Empire de ce Peuple en avoit été augmenté de plusieurs Royaumes, aussi bien que ses revenus.*

X. *Tu gémiras un jour d'avoir pu trop de choses.*] L'application qu'on faisoit de ce Vers dans le tems de cette Lettre est tout-à-fait remarquable, en ce qu'elle fait voir, que tout le monde jugea dès-lors, c'est-à-dire, dès-le commencement de la liaison de Pompée avec César, qu'à la fin, Pompée en seroit la dupe, comme il le fut.

XI. *Le jeune Curion vint ensuite, & on lui applaudit. César en est outré, &c.*] Si l'on considére tous les chagrins que ce jeune homme donna à César dans cette importante conjoncture, on ne sera pas surpris dans la suite, que César entreprît si fortement de le débaucher, qu'à la fin il en vint à bout, & le rendit autant de ses amis qu'il avoit été de ses ennemis. Qui pouvoit résister à la force d'un Génie, capable de produire de pareils changemens dans les cœurs les plus résolus, & dans les meilleurs esprits?

XII. *Il menace également d'abolir la Loi Roscia.*] Faite huit ans devant, en faveur des Chevaliers (1), *& celle des Champs* que lui même venoit de faire en faveur du Peuple, & dont il a tant été parlé: Tout cela en vengeance de ces démonstrations d'affection pour Pompée, que ce Peuple, & ces Chevaliers avoient faites à l'envi l'un de l'autre dans les Jeux que Cicéron vient de raconter. Il y avoit moins à s'étonner du Peuple, à qui l'inconstance est naturelle: mais que les Chevaliers qui étoient d'honnêtes gens, voulussent lui donner un chagrin si public, après la grace si longtems refusée, qu'il leur avoit d'abord accordée pour les Publicains (2), cela montre, comme plusieurs autres choses que j'ai déja remarquées, que c'est une grande entreprise que d'assujettir les esprits. Il ne fit pourtant rien de tout ce dont il menaçoit ici, parce qu'il étoit également à propos de menacer là-dessus, & de ne point exécuter les menaces. S'il n'avoit marqué aucun ressentiment, il se seroit rendu méprisable; & s'il s'étoit vengé en effet, il se seroit rendu odieux: il ne renonça pas à l'espérance de regagner tous ces gens-là, pour le stérile plaisir de les punir. C'étoit le plus admirable, comme le plus utile des divers talens de son esprit, que de trouver ces sortes de tempéramens, & de sentir précisément dans les plus justes sujets de passion, jusqu'où il devoit s'y laisser aller. Il falloit être bien fort pour se tenir sur un penchant si glissant & si roide.

XIII. *J'aurois bien mieux aimé qu'on eût laissé passer ses entreprises sans en faire de bruit, &c.*] Comme le commun du monde ne distingue point entre les conjonctures, & ne connoît pas la force de leur différence, on ne comprend point, que les mêmes oppositions qui ruineroient des attentats dans un tems, ne font que les affermir dans un autre. On s'y oppose dans la premiere chaleur, & à la plus grande puissance de ceux qui

(1) *Livre II. Lettre I. Remarque VII.*
(2) *Même Livre, Lettre IX. Remarque VI.*

les font, & qui avant que de se déclarer, ont pourvu de longue main a tout ce qu'on pouvoit leur opposer. On se laisse emporter à la confiance qu'on prend naturellement en la justice qu'il y a à les combattre, sans considérer, s'il y a autant d'apparence d'y réussir; & c'est ainsi que Cicéron se plaint ici qu'on en usa contre ceux de César. Le pis est, que comme on ne réussit pas, au lieu d'en accuser la conjoncture qui n'est pas favorable, on croit que les mêmes oppositions seroient vaines en tout autre tems; & cette opinion ôte jusqu'à la pensée de les renouveller, & les rend souvent inutiles si l'on les renouvelle, par la prévention où l'on est qu'elles doivent l'être toujours, parce qu'elles l'ont été une fois. *Possunt quia posse videntur.*

XIV. *Pompée ne me trompe pas, mais il est trompé.*] Quoique j'évite tant que je puis d'anticiper les événemens dans ces Remarques, je ne puis me dispenser de dire par avance sur cet endroit que Pompée abandonna si lâchement Cicéron dans la persécution que Clodius lui fit peu de tems après, que Cicéron ne douta pas qu'il n'en eût été trahi. Cependant, il ne pouvoit l'en croire capable dans cette Lettre. *Pompée m'aime*, dit-il encore dans la suivante, *& je lui suis très-cher. Vous le croyez ? me direz-vous. Oui, je le crois. Je sçais ce que je puis, qui est de me précautionner; mais je ne sçaurois faire ce qui ne dépend pas de moi, qui est de ne pas croire.* D'où pouvoit venir une erreur si obstinée, & si grossiére, malgré toutes les mauvaises qualités d'esprit & d'ame, qu'il attribue à Pompée dans les Lettres précédentes, si ce n'est du penchant naturel que les plus excellens hommes ont, comme les plus communs, à croire ce qu'ils desirent, & du foible prodigieux que Cicéron avoit de tout tems pour Pompée, & qui survivoit encore dans le fond de son cœur à l'estime qu'il en avoit faite autrefois, & qu'il n'en faisoit plus?

XV. *César m'a offert la place que Cosconius avoit dans son Vigintivirat.*] Puisque Pompée y en avoit une, César pouvoit bien croire, que Cicéron n'en refuseroit pas une autre. Mais Cicéron sçavoit mieux garder son rang; & cette tentative, pour le gagner, fut aussi inutile que les précédentes. On verra dans la suite, qu'il crut toujours que César avoit été offensé de ses refus; mais puisque ce grand homme n'en eut jamais de ressentiment, & qu'il traita toujours Cicéron comme il devoit, il est plus naturel de croire qu'il se fit justice, & que de même qu'il avoit ses raisons pour offrir tout ce qui dépendoit de lui à Cicéron, il comprit que Cicéron avoit aussi les siennes, pour ne rien accepter de ce qu'il lui offroit.

XVI. *César veut toujours m'avoir pour Lieutenant.*] Comme Cicéron n'étoit pas un grand guerrier, on sera peut-être surpris de l'obstination de César à vouloir l'emmener en Gaule. Mais il est facile de juger par ces Lettres, qu'il étoit suspect à ce grand homme, & que c'étoit moins pour l'avoir avec lui, quoiqu'il fût de la meilleure compagnie du monde, que pour le tirer de Rome. César le conoissoit pour le plus fort appui de la cabale qui lui étoit opposée dans le Sénat, & le plus capable de traverser tout ce que la sienne entreprendroit en sa faveur pendant son absence pour acheminer ses grands desseins.



LETTRE

LETTRE VINGTIE'ME.

Même année DCXCIV. & peu de jours après la précédente, toujours de Rome en Gréce.

J'AI rendu tous les services que j'ai pu à ce Nicatus que vous m'avez recommandé. J'ai fait amitié de bon cœur avec Numestius sur ce que vous m'en écrivez avec tant d'affection. Je soutiens vivement votre oncle & de tout mon pouvoir. Je suis content de Varron *(I)*. Pompée m'aime, & je lui suis très-cher. Vous le croyez? me direz-vous. Oui, je le crois; il me l'a entiérement persuadé. Mais puisque les Sages enseignent dans toutes les Histoires, & les Poësies même, qu'il faut se précautionner & ne pas croire légerement, je fais ce que je puis, qui est de me précautionner, mais je ne sçaurois faire ce qui ne dépend pas de moi, qui est de ne pas croire. Clodius n'entreprend encore rien contre moi. Pompée assure toujours que je n'ai rien à en craindre, & me conjure d'en être bien persuadé, jusqu'à dire qu'il se fera plutôt tuer par Clodius, que de souffrir qu'il me fasse la moindre violence. Cette affaire est donc sur le tapis: si-tôt qu'il y aura quelque chose de résolu, je vous l'écrirai: s'il faut combattre, je vous appellerai pour me seconder; sinon, je ne vous tirerai pas de votre Amalthée.

Je ne vous dirai pas grand'chose sur les affaires d'Etat. Je commence à craindre que le papier ne me trahisse. Ainsi, si j'ai dorénavant beaucoup à vous écrire, ce sera en paroles couvertes. Rome se meurt vraiment d'une maladie bien nouvelle. Tout le monde désapprouve ce qui s'y fait, s'en plaint, & s'en lamente; il n'y a aucune variété de sentimens; on les déclare hautement, & personne ne se cache pour gémir, &

avec tout cela, on ne se met en aucun devoir d'y remédier. Aussi ne crois-je pas qu'on le pût entreprendre sans causer un massacre général (*II*), car la tuerie ne sçauroit finir, si elle commence une fois, que par une entiére défaite. L'admiration, & la bienveillance publique, élévent toujours Bibulus jusqu'au Ciel ; on ne fait que copier, & réciter ses Edits, & ses Harangues : Il est parvenu par un chemin tout nouveau au comble de la gloire, & il n'y a pas de meilleur secret aujourd'hui pour plaire au Peuple, que de témoigner de la haine à ceux qui ont tout fait pour lui plaire. Je suis bien en peine à quoi tout cela aboutira ; si-tôt que j'en démêlerai quelque chose, je vous l'écrirai plus clairement. Pour vous, si vous m'aimez autant que vous m'aimez en effet, tenez-vous prêt à accourir ici si je vous appelle, mais je fais & ferai mon possible pour vous en épargner la peine. Pour ce que je vous avois averti, que je vous nommerois Furius dans mes Lettres (*III*), il n'est pas nécessaire de changer votre nom ; je m'appellerai bien Lælius (*IV*), comme je vous avois dit ; mais vous serez toujours Atticus. Je ne signerai pas, & ne me servirai pas de mon cachet ; du moins, si ce que je vous écrirai est de telle nature, que je craigne qu'il soit vu. Diodotus est mort ; il m'a laissé environ huit à neuf mille (*V*) francs. Bibulus a renvoyé l'élection des Consuls au dix-huitiéme d'Octobre (*VI*) par un Edit plus piquant que les vers d'Archilochus (*VII*). J'ai reçu les Ouvrages que Vibius m'a envoyés ; c'est un mauvais Poëte, mais il sçait quelque chose, & n'est pas tout à fait inutile. Je les copie & les renverrai aussi-tôt.

REMARQUES.

I. V*Arron.*] C'étoit le plus sçavant homme de l'Empire & le fils de ce célébre malheureux qui étant Consul fut cause de la défaite de Cannes. Tous deux s'appelloient *Marcus Térentius*, & leur Maison étoit auparavant fort obscure. Il nous reste quelques Ouvrages de celui-ci ; mais ce n'est que la moindre partie de ceux qu'il avoit faits. *Quintil. l.* 10. *c.* 1. *S. Augustin. de Civit. Dei. l.* 6. *c.* 2.

II. *Rome se meurt, & on ne se met en aucun devoir d'y remédier. Aussi ne crois-je pas qu'on le puisse entreprendre sans*

causer un massacre général.] Il faut avoir les Guerres Civiles de Sylla & de Marius, aussi présentes à l'esprit que Cicéron, qui les avoit vues, pour bien comprendre la raison de ce qu'il dit ici. Il est certain, qu'on y avoit exercé des cruautés, qui feront une honte éternelle au Genre humain, pour de moindres sujets, que ceux qu'il y avoit à Rome au tems de cette Lettre, d'en venir aux mêmes extrémités. Car ç'avoit plutôt été pour des animosités personnelles, que pour l'Empire; qu'on peut presque assurer, qu'aucun des Chefs n'eut d'abord dessein d'usurper. Ils y prétendoient si peu, que Sylla, qui y parvint contre son espérance, en fut si étonné qu'il ne put s'y accoutumer; il se fit un mérite de le quitter, desespérant de le pouvoir garder; & c'est dequoi César se moqua ouvertement depuis.

Il en alloit tout autrement dans le tems de ces Lettres, où son heureux exemple donnoit des pensées plus élevées. Comme il avoit fait voir que Rome pouvoit souffrir un Maître, César qui se croyoit aussi digne de l'être que lui, ne desespéroit pas de le devenir aussi bien que lui; mais parce qu'il ne vouloit pas imiter Sylla dans la retraite, s'il pouvoit parvenir un jour à son élévation; il vouloit bâtir sur des fondemens plus solides, afin de pouvoir s'y maintenir. Dans cette vue, sa principale maxime fut de ne rien faire par animosité; persuadé, que tout ce qu'on fait dans les affaires pour le plaisir de se satisfaire nuit toujours, & qu'on n'y peut réussir, qu'en sacrifiant tous les autres plaisirs à celui de réussir. Au lieu donc d'être implacable, comme Sylla & Marius l'avoient été l'un pour l'autre, & de s'attirer l'horreur publique par les vengeances inhumaines où ils s'emporterent avec tant de fureur, il se réconcilia avec ses ennemis, autant de fois qu'il étoit de son intérêt de le faire; mais sur-tout, il s'abstint réligieusement des violences que Cicéron appréhende dans cet endroit & en plusieurs autres de ces Lettres, afin de faire espérer une domination aussi douce, que la sienne le fut en effet le peu de tems qu'elle dura. Autant que je connois Pompée par ces Lettres, je ne voudrois pas jurer qu'il en eût usé tout-à-fait de même s'il avoit été le Maître; car il n'y paroît, ni si habile, ni si humain. Mais pour peu qu'on suive la trace de César, depuis son Consulat jusqu'à sa Dictature, on ne sçauroit douter, qu'il ne se conduisît de dessein formé par le principe que je viens d'expliquer; & cela étant, il faut reconnoître que jamais grandeur, purement usurpée, ne fut acquise par des voies si douces & si modérées que la sienne. Il étoit trop habile, pour ne pas laisser quelque essor aux sentimens de liberté & d'indépendance, qui étoient si naturels dans Rome,

Cette haine des Rois que depuis cinq
cens ans,
Avec le premier lait suçoient tous ses
enfans.

& pour ne pas juger, que tous les murmures & les autres marques de douleur & d'indignation dont ces Lettres sont pleines contre les attentats de son Consulat, s'évanouiroient infailliblement, comme ils firent durant son absence, pourvu qu'il n'aigrît rien, & qu'il ne répandît point de sang, pendant que ses établissemens demeureroient fermes & stables, jusqu'à ce qu'il fût en état d'en recueillir le fruit, comme il fit dix ans après. *Suet. in Cæs. c. 77. Syllam nescisse litteras qui Dictaturam deposuerit.*

III. *Il n'y a pas de meilleur secret aujourd'hui pour plaire au Peuple, que de témoigner de la haine à ceux qui ont tout fait pour lui plaire.*] C'est que le Peuple ne veut pas être caressé si ouvertement, pour se laisser gagner; cela s'entend dans les Républiques, où il y a toujours à se défier des faveurs que lui font les Particuliers trop puissans. Car dans une Monarchie, comme celles qu'on lui fait ne peuvent être suspectes d'intérêt, parce qu'il ne peut rien; il n'y a aucun mauvais effet à en craindre, & l'on ne sçauroit trop lui en faire; & c'est aussi peut-être pourquoi l'on ne lui en fait guéres. Rien ne montre mieux la force du génie de César que d'avoir sçu étouffer à la fin cette défiance, par ses manieres. Car s'il lutta quelque tems contr'elle; comme il paroît par cet endroit & quelques autres de ces Lettres, ce ne fut, encore une fois, comme je viens de l'expliquer dans la remarque précédente, qu'un mouvement passager, que quelques actions de hauteur, qu'il avoit été obligé de faire pour assurer ses éta-

blissemens, exciterent nécessairement dans les esprits. Mais ces petites violences ayant cessé avec son Consulat, & le bien qu'il avoit fait au Peuple, & à l'Ordre des Chevaliers, ne laissant pas de subsister, il emporta avec lui en Gaule tous les cœurs, à la faction près qui lui étoit contraire dans le Sénat ; & les grandes choses qu'il fit en cette Province lui conserverent facilement cet amour du Public ; car rien n'est si propre à l'entretenir, que l'admiration.

IV. *Il n'est pas necessaire de changer votre nom. Je m'appellerai bien Lælius, comme je vous avois dit, mais vous serez toujours Atticus.*] Je ne sçaurois m'empêcher de soupçonner, que Cicéron prenoit quelque plaisir secret, a emprunter le nom de cet illustre Romain, avec lequel on a vu, dans sa Réponse a Pompée, qu'il cherchoit à se comparer, & qu'il se proposoit, si je ne me trompe, pour modéle. Tout ce que nous en sçavons, forme une idée trop singuliére, & trop exquise de son mérite, pour n'avoir pas fait envie de lui ressembler à un connoisseur d'un discernement aussi fin que Cicéron ; & quand on a bien envie de ressembler à quelqu'un, il faudroit en être bien différent, pour ne pas trouver qu'on lui ressemble en quelque chose. Cependant, il faut avouer, que jamais deux bons caractéres ne se ressemblerent moins que ces deux-là, sans être contraires, & que la douceur & la tranquillité naturelle de Lælius, sont fort différentes de la vivacité, & de la sensibilité extrême de Cicéron. Mais peut-être que ce fut la différence des tems où ils vécurent, & des affaires qu'ils eurent à manier, qui donna un tour différent à leurs esprits, & que Lælius auroit été aussi vif que Cicéron, & Cicéron aussi tranquille que Lælius, s'ils avoient été en la place l'un de l'autre. Car il n'y a rien de loua e, qui ne soit à présumer de deux hommes aussi remplis que ces deux-là, d'honnêteté & de lumiere.

V. Huit à neuf mille francs.] *Il y a dans le Texte* centies sestertium, *mais cela produit une somme si exorbitante pour un Philosophe domestique d'un Particulier, que j'ai cru devoir suivre la conjecture de Manuce, qui croit qu'il y devoit avoir* centum *au lieu de* centies.

VI. *Bibulus a renvoyé l'élection des Consuls au dix-huitiéme d'Octobre.*] Elle se devoit faire réguliérement les derniers jours de Juillet, ou les premiers d'Août. Il faut que Bibulus se flatât de quelque révolution avant le tems auquel il la remettoit, ou qu'il crût seulement qu'on ne pouvoit trop différer une mauvaise affaire.

VII. *Archilochus.*] Fameux Poëte Satyrique Grec, natif de l'Isle de Paros. Il fit des Vers si piquans contre un nommé Lycambe, qui lui manqua de parole, après lui avoir promis sa fille en mariage, que ce beau pere manqué (1) s'en pendit de desespoir. Cela paroît incroyable dans nos mœurs ; mais il y a encore aujourd'hui des Pays fort civilisés, où l'on se pend tous les jours pour de moindres sujets. Ce terrible Ecrivain florissoit du tems de Romulus, & fut tué à la guerre, après avoir été chassé de Lacédémone (2), & après la défense de ses Ouvrages, pour leur pétulance & pour leur saleté. Cela n'empêcha pas l'Oracle de Delphes de se déclarer contre ses meurtriers après sa mort (3), en considération de la beauté de sa Poësie. Mais les Dieux de ce tems-là, étoient fort partiaux, & il n'auroit pas été bienséant à Apollon de ne pas venger la mort d'un excellent Poëte, quelque malin & débordé qu'il pût être.

(1) *Horat. l. 5. Od. 6.*
(2) *Valer. Max. l. 6. c. 3. & Plutarc. Apophthegm. Lacon.*
(3) *Plutarc. de his qui sero à numine, &c.*



LETTRE VINGT-ET-UNIE'ME.

Même année DCXCIV. & toujours de Rome en Gréce.

POURQUOI feindrois-je à vous parler de la République ? Elle est perdue, & bien plus malheureuse que vous ne la laissâtes, en ce qu'elle sembloit alors tomber sous une domination agréable au Peuple, & peu nuisible aux gens de bien à qui elle ne pouvoit pas agréer, au lieu que cette domination est devenue tout à coup si généralement odieuse à tout le monde, qu'on ne sçauroit songer, sans frémir, à ce qui en doit arriver (*I*). On a éprouvé la colére & l'emportement de ceux qui ont bouleversé l'Etat par ressentiment contre Caton. Ils paroissoient, à la vérité, employer des poisons si doux pour nous tuer, qu'il sembloit que nous pourrions du moins en mourir sans douleur ; mais je crains bien à présent que les siflemens du Peuple, les plaintes des honnêtes gens, & le murmure de toute l'Italie, ne les ayent aigris plus qu'ils n'étoient. J'espérois en effet, comme je vous l'ai dit plusieurs fois, que la révolution dont la République étoit menacée se feroit si doucement, qu'à peine en entendroit-on le bruit, & en resteroit-il quelque trace ; & la chose auroit tourné ainsi, si on avoit pu attendre la fin de l'orage, & le laisser passer. Mais après avoir soupiré longtems en secret, on a commencé à gémir, puis à parler tout haut, & à se plaindre. Ainsi donc, notre Ami, qui ne sçavoit encore ce que c'étoit que de blâme, n'ayant jamais reçu jusqu'alors que des louanges, d'environné qu'il étoit de gloire de toutes parts, se trouve tombé dans un accablement d'esprit, qu'il paroît jusques sur son vi-

ſage, & ne ſçait de quel côté ſe tourner. Il ne voit que des précipices dans le chemin qu'il a choiſi; il craint, avec raiſon, d'être taxé de légereté, s'il retourne en arriére; il a les bons pour ennemis, & il n'eſt pas même aimé des méchans. Admirez ma foibleſſe; je ne pus retenir mes larmes en le voyant (*II*), le vingt-troiſiéme de Juin, haranguer contre les Edits de Bibulus; lui, qui n'avoit jamais paru juſqu'alors dans cette place (*III*), que pour y parler de lui-même en termes magnifiques, adoré du Peuple, & applaudi de tout le monde. Comme il paroiſſoit rabaiſſé, abattu; enſorte que toute l'Aſſemblée n'avoit pas plus de honte pour lui, qu'il en avoit pour lui-même, quel triſte ſpectacle pour tous autres yeux que pour ceux de Craſſus (*IV*)! Car le reſte du monde, ſe ſouvenant de quelle hauteur de gloire il étoit tombé, ne pouvoit croire, que ce fût par malice, & non pas par fragilité (*V*).

En mon particulier, comme Apelles, ou Protogéne auroient été (*VI*) ce me ſemble, ſenſiblement touchés, s'ils avoient vu, l'un ſa Vénus, & l'autre ſon Jalyſe, couverts de boue par quelque accident; auſſi ne pus-je voir ſans extrême douleur, défiguré tout d'un coup juſqu'à n'être pas reconnoiſſable, un homme que j'avois pris tant de peine & de plaiſir à peindre de mes plus belles couleurs.

Ce n'eſt pas, qu'après le ſupport qu'il a prêté à Clodius, perſonne ne pouvoit croire, que je fuſſe encore de ſes Amis; mais la vérité eſt, que mon attachement pour lui eſt ſi grand, que toutes ſes actions n'ont pu entiérement m'en détacher. Cependant, les ſanglans Edits de Bibulus contre lui plaiſent ſi fort au Peuple, que l'on ne ſçauroit paſſer dans l'endroit où ils ſont expoſés, tant la foule y eſt grande à les lire. Il en ſéche de douleur, & j'en ſuis vivement touché; tant parce qu'ils traitent trop cruellement un homme que j'ai toujours aimé, que pour la crainte que j'ai, qu'un guerrier auſſi violent que lui, ſi accoutumé au carnage & ſi peu fait à ſouffrir des inju-

res, ne se laisse emporter, avec toute son impétuosité naturelle, à sa douleur & à son ressentiment. J'ignore ce qui arrivera de Bibulus: dans l'état où sont les affaires, il est tout brillant de gloire; jusques-là que César, qui croyoit, avec raison, pouvoir inciter contre lui le Peuple, à qui tout délai d'élection n'est pas agréable (*VII*), sur ce qu'il a différé celle des Consuls au mois d'Octobre, César, dis-je, ayant harangué très-séditieusement l'Assemblée dans cette vue, n'en a pu tirer une seule parole. Que voulez-vous que je vous dise? Ils voient clairement, que tous les esprits sont également aliénés pour eux; & c'est cela même qui fait craindre qu'ils n'en viennent à des violences.

Clodius paroît toujours mon ennemi, au lieu que Pompée m'assure toujours qu'il ne se fera rien contre moi. Il y auroit du danger à se reposer sur cette assurance, & je me prépare à me défendre. J'espére avoir pour moi tous les Ordres de l'Etat. Je vous souhaite beaucoup pour ce tems-là, & mon affaire ne demande pas moins votre présence. Je me trouverai bien fortifié de conseil & de courage, si je puis vous avoir alors. Je suis content de Varron; Pompée fait merveille en paroles. Je me flate que je me tirerai du moins d'intrigue sans chagrin, si ce n'est pas avec beaucoup de gloire. Faites-moi sçavoir ce que vous faites, comment vous vous divertissez, & où vous en êtes avec vos Sicyoniens.

REMARQUES.

I. *ON ne sçauroit penser sans frémir à ce qui en doit arriver.*] Voila toujours la même terreur panique de Cicéron; ou, pour mieux dire, l'éloge réitéré de l'habile modération de César, qui garantit Rome de tous les désordres que Cicéron avoit raison de craindre.

II. *Je ne pus retenir mes larmes en le voyant.*] Quoique cette malheureuse situation où Pompée s'étoit mis, & qui est décrite ici d'une maniere si vive, & si touchante, fut le juste fruit de sa mauvaise conduite; la pitié que Cicéron en avoit ne laissoit pas d'être fort naturelle. Une haute réputation anéantie est une sorte d'événement, qui met dans un trop grand jour la foiblesse du jugement des hommes, & le ridicule de la gloire, pour ne pas attrister tout cœur ambitieux.

III. *Dans cette place.*] C'est la Tribune aux Harangues qu'il faut entendre par-là, d'où l'on parloit ordinairement au Peuple.

IV. *Quel triste spectacle pour tous autres yeux que pour ceux de Crassus!*] Cet

endroit fait voir que les réconciliations les plus éclatantes n'en étoient pas pour cela plus sincéres. Ce n'étoit proprement que des espéces de tréves marchandes, que l'intérêt commun obligeoit quelquefois les plus grands ennemis à faire, pour les rompre si-tôt que cet intérêt ne subsisteroit plus. Il étoit difficile qu'il en allât autrement, après que les inimitiés étoient venues à un certain point, surtout quand les réconciliations s'étoient faites d'aussi bonne grace d'un côté, & d'aussi mauvaise de l'autre, que s'étoit faite celle de Pompée & de Crassus. Car quoique Crassus fût constamment le plus offensé, puisque Pompée lui avoit voulu ôter l'honneur qui lui étoit dû de la défaite des Esclaves; cependant, quand un Particulier, inconnu jusqu'alors, les exhorta devant tout le Peuple à se racommoder ensemble au sortir de leur Consulat, sur l'assurance qu'il donnoit d'avoir fait un songe, où Jupiter le lui avoit ordonné; Pompée demeura immobile, jusqu'à ce que Crassus se leva le premier pour lui tendre la main. Il n'y a donc pas sujet de s'étonner, que Cicéron crût Crassus bien-aise de voir Pompée aussi humilié qu'il est représenté dans cette Lettre, nonobstant la liaison étroite, qui s'étoit faite depuis peu entr'eux par l'entremise de César. *Plutarc. in Pomp. c. 6.*

V. *Le reste du monde se souvenant de quelle hauteur de gloire il étoit tombé, ne pouvoit croire que ce fût par malice, & non pas par fragilité.*] C'est ici une peinture bien naïve de l'obstination naturelle du Vulgaire pour une réputation établie, quelque fausse & injuste qu'elle soit. On ne peut pas être moins excusable, que Pompée l'étoit, en prenant un mauvais parti. Il avoit apporté de si grands avantages pour sa part dans celui où il s'étoit engagé, qu'il ne pouvoit jamais y gagner autant qu'il y pouvoit perdre, & qu'il y perdit en effet. César, au contraire, qui n'étoit encore qu'au commencement de sa fortune & de sa réputation, ne pouvoit que profiter d'une liaison aussi étroite, & aussi publique qu'étoit celle de Pompée avec lui. Cette liaison étoit donc un coup aussi important pour César, qu'une bévue grossiére pour Pompée. Cependant, parce qu'on étoit prévenu communément en faveur de Pompée, on attribuoit sa faute à la foiblesse plutôt qu'à une ambition déréglée & mal entendue d'augmenter son autorité, & de se distinguer par des honneurs toujours nouveaux; car ce fut son véritable motif. Mais il ne considéroit pas, qu'il étoit difficile de trouver des honneurs qui fussent audessus de ceux qu'il avoit déja reçus, & que de moindres terniroient plutôt les précédens, qu'ils n'en releveroient l'éclat. On ne peut représenter d'un air plus douloureux, ni plus tendre, la chute d'un Ami cher & illustre, que Cicéron représente dans cette Lettre, la chute de Pompée, quoiqu'il eût de si grands sujets de s'en plaindre. Que la vie seroit douce, si tous les Amis étoient formés sur ce modéle!

VI. *Apelles, ou Protogéne.*] Tout le monde sçait qu'Apelles étoit de l'Isle de Co, & Protogéne, de celle de Rhodes. La *Vénus* dont il est parlé ici, étoit le chef-d'œuvre d'Apelles. Elle étoit peinte sortant toute nue de la Mer, sur le modéle de cette belle Concubine d'Alexandre, dont ce Peintre admirable devint si amoureux en la peignant dans cet état, qu'Alexandre, *par une générosité aussi estimable qu'aucune de ses victoires* (1) ne pût s'empêcher de la lui donner. Le *Jalyse*, dont il est parlé ici, étoit de même le chef-d'œuvre de Protogéne; mais c'est une chose bizarre, que ce tableau ayant été si vanté par tant d'Ecrivains différens, tous ayent exprimé si peu distinctement ce que ce tableau représentoit, qu'on ne sçache, si c'étoit une Ville, un Satyre, ou un Bacchus. Il auroit été bien plus naturel & plus nécessaire de le dire, que de nous apprendre, comme ils ont fait, qu'il y avoit un chien, que l'Ouvrier y avoit passé quatre couches pour le défendre mieux de l'injure de tems, & que Démétrius le preneur de Villes, en assiégeant une où ce tableau étoit, prit des soins (2) tout particuliers qu'il ne fût point endommagé. Mais la plupart des Ecrivains, tout amoureux qu'ils sont de la Postérité, n'oublient point assez le tems où ils vivent pour penser, que

(1) *Ælian. l. 12. c. 34.* Magnus animo, major imperio suî, nec minor hoc facto quàm victoriâ aliquâ. *Plin. l. 35. c. 10.*
(2) *Plutarc. in Demetr. & Plin. ibid.*

quelque

quelque connues qu'y soient plusieurs choses dont ils parlent, elles n'en seront pas pour cela moins inconnues dans les tems à venir, s'ils n'en parlent aussi distinctement, que si elles ne l'étoient point dans le leur.

VII. *Le Peuple à qui tout délai d'election n'est pas agréable.*] Parce que cela retardoit d'autant les largesses, que les Prétendans avoient coutume de faire au Peuple dans ces sortes d'Assemblées.

LETTRE VINGT-DEUXIE'ME.

Même année DCXCIV. peu de tems après la précédente, & toujours de Rome en Gréce.

QUE n'êtes-vous demeuré à Rome, comme vous y seriez demeuré sans doute, si nous avions cru que tout ceci dût arriver? Nous gouvernerions facilement Clodius; ou, du moins, nous pourrions sçavoir ce qu'il fera. Voici où nous en sommes: Il court, il s'emporte, il ne sçait ce qu'il veut; il menace beaucoup de gens, & il ne frapera apparemment que ce qui se trouvera sous sa main. Quand il considére à quel point l'état présent des affaires est odieux à tout le monde, on diroit, qu'il se va jetter sur ceux qui les y ont mises; mais quand il se souvient de leurs Armées & de leur puissance, il se rabat sur nous, & me menace en particulier de voies de fait, & de justice. Pompée l'a poussé là-dessus, & poussé fortement, à ce que le même Pompée m'a rapporté, car je n'en ai point d'autre témoin. Je lui ai représenté, m'a-t-il dit (*I*), que je passerois pour le plus grand scélérat du monde, si vous étiez persécuté par un homme comme lui, à qui j'ai mis proprement les armes à la main, en le laissant faire Plébéïen; Que j'avois sa parole, & celle d'Appius son frere (*II*) pour gage de votre sureté; & que s'ils ne me la tenoient pas, je m'en ressentirois de sorte, qu'il paroîtroit à tout le monde, que je n'ai rien de plus cher que votre amitié. Sur ce discours, & plusieurs autres qu'il a ajoutés dans le même tems,

il dit, que Clodius lui a d'abord répondu beaucoup de choses contre moi; mais qu'à la fin, il a donné les mains, & promis de nouveau de ne rien faire qui pût lui déplaire. Il ne laisse pourtant pas de parler toujours de moi fort injurieusement; mais, quand il ne le feroit pas, je ne m'en fierois pas davantage à lui, & je n'en disposerois pas moins tout, comme je fais, pour me défendre. Je me conduis donc d'une maniere, que mes forces augmentent tous les jours avec l'affection que tout le monde me témoigne. Je ne me mêle, ni peu ni beaucoup, des affaires d'Etat, & je m'applique tout entier à celles du Barreau; ce qui ne me rend pas moins agréable au Peuple en général, qu'à ceux en particulier de qui je soutiens les intérêts. Ma maison ne desemplit point; tout vient à ma rencontre quand j'en sors: & la mémoire de mon Consulat se renouvelle vivement, on me témoigne beaucoup d'attachement; enfin, j'ai si bonne espérance, qu'il me semble quelquefois, que je ne devrois pas éviter le combat qu'on me prépare, quand même je le pourrois. C'est à ce coup que j'ai besoin de vos conseils, de votre amitié, & de votre fidélité. Volez donc, tout me sera facile quand je vous aurai. Notre ami Varron peut beaucoup me servir, & le fera bien plus fortement quand vous le presserez. On peut tirer, & découvrir aussi beaucoup de choses de Clodius même, qui ne pourront vous échaper, comme à beaucoup d'autres. Mais il est ridicule de particulariser rien davantage, puisque vous m'êtes généralement nécessaire pour tout. En un mot, soyez seulement bien persuadé, que je verrai clair à tout en vous voyant, mais tout le point est, que vous arriviez avant qu'il entre en exercice (*III*). Si vous pouvez par le moyen de Clodia, quand vous serez ici, faire pousser Pompée par Crassus, & tirer de lui s'ils sont de bonne foi à mon égard, je compte, que je sortirai d'affaire, ou à tout le moins, d'erreur. Il n'est pas nécessaire que je vous prie, ou que je vous

presse. Vous voyez ce que je desire, & ce que la conjoncture, & l'importance de la chose exigent de vous. Je n'ai rien à vous mander de la République, sinon la haine extrême & générale pour ceux qui en sont les maîtres, & pourtant, nulle espérance d'amendement. Vous n'aurez pas peine à croire, que Pompée est fort ennuyé de lui-même, & bourrelé de remors bien violens. Je ne sçaurois bonnement juger par où tout ceci finira ; mais il faut pourtant que cela fasse quelque éclat. Je vous ai renvoyé les Livres d'Alexandre (*IV*) : il écrit négligemment, & n'est pas bon Poëte ; mais il y a pourtant quelque chose d'utile. J'ai fait volontiers amitié avec Numérius Numestius ; je le trouve homme de poids, sage, & digne en un mot du témoignage que vous m'en avez rendu en me le recommandant.

REMARQUES.

I. JE lui ai représenté, m'a-t-il dit, &c.] *Tout ce Discours de Pompée à Clodius est rapporté indirectement par Ciceron dans le Texte Latin* ; cum diceret in summâ se infamiâ fore, &c. *Mais si j'avois voulu le traduire de la même maniere, je serois tombé nécessairement dans l'un de ces deux inconveniens ; ou de laisser plusieurs* il *&* lui *équivoques ; ou de répéter dix fois en six lignes les noms de* Pompée, *&* de Clodius, *si je ne voulois pas laisser ces équivoques. J'ai évité également l'un & l'autre de ces inconvéniens en traduisant par le direct, ce qui ne change rien au sens ; & j'ose dire, que cette adresse, dont je ne sçais si d'autres Traducteurs se sont servis, toute facile qu'elle est à trouver, est une des plus nécessaires, & des plus heureuses que je sçache pour traduire des récits de conversations, puisqu'elle répand une clarté & une netteté entiere dans ces sortes d'endroits, qui ne sont pas les moins embarrassans pour un Traducteur.*

II. *Appius son frere.*] C'étoit l'aîné de Clodius qui fut Préteur deux ans après, & de qui la Fille épousa depuis le Fils aîné de Pompée.

III. *Tout le point est que vous arriviez avant qu'il entre en exercice.*] C'étoit du Tribunat du Peuple que Cicéron entendoit parler. Il falloit qu'il restât encore assez de tems jusqu'au dixiéme Décembre, que la fonction en commençoit, pour qu'Atticus put revenir de Gréce à Rome avant ce jour-la ; & il falloit aussi que Ciceron se tînt bien assuré qu'aussi-tôt que Clodius seroit installé, il ne perdroit point de tems pour l'entreprendre, & pour le pousser à bout, comme il fit.

IV. *Alexandre.*] C'étoit un Poëte d'Ephése (1), qui avoit écrit en Vers sur la Cosmographie, & que Cicéron avoit apparemment été bien-aise de voir, à cause de l'ouvrage de Géographie, qu'on a vu plus haut que notre Auteur composoit. Il faut que la passion d'écrire soit une distraction bien puissante, ou une maladie bien incurable, puisqu'elle ne lui donnoit pas même de relâche, parmi d'aussi grands chagrins, que ceux dont il étoit agité au tems de cette Lettre. Cela fait voir du moins, que des gens font quelquefois des Livres, qui pourroient faire quelque chose de meilleur.

(1) *Strab. l.* 13.

LETTRE VINGT-TROISIE'ME.

Même année DCXCIV. & toujours de Rome en Gréce.

JE ne crois pas vous avoir jamais écrit que cette fois-ci d'une autre main que de la mienne. Vous pouvez juger par-là à quel point je suis occupé ; car n'ayant aucun tems libre, & étant obligé de faire de l'exercice pour remettre ma voix qui en a besoin, je dicte ceci en me promenant (*I*). Premiérement, vous sçaurez que notre Ami Pompée est fort touché de l'état où il se trouve, il voudroit bien pouvoir revenir à celui d'où il est tombé : il m'a fait confidence de sa douleur, & quelquefois même il y cherche ouvertement du reméde ; mais je n'y en vois aucun. Je vous dirai ensuite, que tous les auteurs, & les fauteurs du mauvais Parti s'affoiblissent d'eux-mêmes, faute d'opposition (*II*), quoique tout le monde n'ait jamais été plus conforme en sentimens, & en paroles, sur leur sujet, qu'on l'est aujourd'hui. Pour moi, (car je suis sûr que vous êtes curieux de le sçavoir,) je n'assiste à aucune délibération publique (*III*), & je suis entiérement attaché à mes occupations du Barreau. Il est facile de juger, que cette conduite, dans une conjoncture comme celle-ci, renouvelle fortement la mémoire de mes actions passées, & fait souhaiter, que je me mêle, comme autrefois, des affaires de l'Etat. Mais le frere de notre Junon (*IV*) ne me fait pas de petites menaces, & dans le même tems, qu'il le nie à Pompée, il s'en déclare, & il en fait gloire avec tous les autres (*V*). C'est pouquoi, si vous m'aimez autant que vous m'aimez en effet, éveillez-vous, si vous dormez ; marchez, si vous êtes éveillé ; courez, si vous marchez ; volez, si vous courez. Il n'est pas

croyable quel fondement je fais sur vos conseils, & sur votre sagesse ; & plus encore, sur votre amitié & votre fidélité. L'importance du sujet demanderoit peut-être un plus long discours ; mais l'union de nos esprits y supplée. Il m'importe, dis-je, extrêmement, que vous soyiez ici aussitôt que Clodius sera installé Tribun, si vous ne pouvez pas y être pour l'Assemblée des Elections (*VI*).

REMARQUES.

I. *Etant obligé de faire de l'exercice pour remettre ma voix qui en a besoin, je dicte ceci en me promenant.*] Cette incommodité étoit apparemment causée par l'application dont Cicéron se vante dans cette Lettre, & dans la précédente, à ses fonctions du Barreau. Il croit, avec raison, que l'exercice de la promenade étoit propre à fortifier & éclaircir la voix, en facilitant la respiration par l'agitation modérée qu'il donne au poumon. *Quintil. l. 4. c. 3. Martian. Capell. de Nuptiis Philologiæ, l. 5. de Pronunciat.*

II. *Les auteurs & les fauteurs du mauvais Parti s'affoiblissent d'eux-mêmes, faute d'opposition.*] Cicéron prenoit pour affoiblissement la modération qui commençoit à paroître dans la conduite de César ; mais ce n'étoit autre chose, sinon, qu'il n'avoit pas besoin de faire alors de violence, & qu'il n'en faisoit point sans besoin. Une marque certaine, que ce changement de conduite venoit de sagesse, & non pas de foiblesse, c'est que tout ne lui réussit pas moins dans la suite. Il auroit donc été bien plus raisonnable, & plus vrai, d'attribuer le peu d'opposition que César commençoit à trouver, à ce qu'il commençoit aussi à se modérer, & qu'il n'aigrissoit point les affaires ; que non pas, de prendre sa modération pour foiblesse, comme Cicéron la prenoit, & de l'attribuer à faute d'opposition. Il étoit bien facile de remarquer, qu'on ne s'opposoit à lui, que quand l'évidence de ses attentats révoltoit tous les esprits ; parce qu'il étoit fort aimé. Mais Cicéron suivoit son principe qu'il a déclaré plus haut (1), qu'il auroit bien mieux valu qu'on eût laissé passer les entreprises de César sans en faire de bruit. Il ne considéroit pas, que ce principe, qui étoit bon à suivre d'abord, & qui consistoit à dissimuler généralement toutes ces entreprises, ne valoit plus rien depuis qu'on s'étoit une fois déclaré contre ; car au lieu qu'une dissimulation continuelle auroit laissé toutes choses dans leur entier jusqu'à un meilleur tems, comme Cicéron le souhaitoit avec raison, la cessation des oppositions, après tant de vains efforts qu'on avoit faits, ne pouvoit que prouver, & augmenter la force du parti de César, bien loin de l'affoiblir.

III. *Je n'assiste à aucune délibération publique. Cette conduite, dans une conjoncture comme celle-ci, renouvelle fortement la mémoire de mes actions passées, & fait souhaiter que je me mêle comme autrefois, des affaires de l'Etat.*] Il étoit bien naturel, que plus Cicéron s'éloignoit des affaires publiques, plus on sentit le besoin qu'il y avoit qu'il s'en mêlât, qu'on en souhaitât davantage qu'il s'y entremît, comme autrefois, & qu'on rappellât avec plaisir le tems où il les avoit gouvernées avec tant de gloire & de bonheur.

IV. *Le frere de notre Junon.*] Il n'est pas nécessaire d'avertir que c'est Clodius, après ce qui a été dit plus haut de l'épithéte de cette Déesse, prise d'Homére, que Cicéron attribue ici, & là à sa Sœur Clodia. *Lettre IX. Remarque I.*

V. *Ne me fait pas de petites menaces, & dans le même tems qu'il le nie à Pompée, il s'en déclare, & en fait gloire*

(1) *Lettre XIX. Remarque XIII.*

avec tout le monde.] Il n'eſt pas étrange, que Clodius ſe démentît lui-même de cette ſorte ; il ne vouloit tromper que Pompée, & il vouloit bien que tout le reſte du monde ſçût ſes mauvais deſſeins contre Cicéron : Peut-être même étoit il à propos de les publier pour y préparer les eſprits & pour réuſſir plus facilement. Mais il eſt étrange que cette duplicité ne pouvant pas être ignorée de Pompée, puiſqu'elle ne l'étoit pas de Cicéron, il n'arrivât pas de deux choſes l'une ; ou que Pompée, connoiſſant que Clodius le jouoit, rompît avec lui & ſe donnât entiérement à Cicéron pour le défendre, s'il étoit de bonne foi à l'égard de cet Orateur ; ou, ſi Pompée ne prenoit pas ce parti-là, que Cicéron ne connût pas, que c'étoit Pompée qui le jouoit, & non pas Clodius qui jouoit Pompée.

VI. *Pour l'Aſſemblée des Elections.*] Ce ne devoit pas etre celle où Clodius fut fait Tribun ; car cette élection précédoit celle des Conſuls, qui ſe faiſoit réguliérement vers la fin de Juillet, & il ne paroît pas qu'elle fut différée comme celle des Conſuls le fut cette année (1). Or on a vu que Bibulus renvoya celle des Conſuls au mois d'Octobre ; &, par conſéquent, cette Lettre étant poſtérieure à ce renvoi, ſi celle des Tribuns n'avoit pas été remiſe de même, il falloit qu'elle fût faite longtems avant cette Lettre. Mais l'Ordre de toutes les affaires fut ſi fort troublé cette année, qu'on n'en ſçauroit rien aſſurer.

(1) *Lettre X. Remarque VI.*

LETTRE VINGT-QUATRIE'ME.

Même année DCXCIV. & toujours de Rome en Gréce.

JE vous appellois avec tant d'inſtance, par la Lettre que Numeſtius vous a portée, qu'il ne ſe pouvoit rien de plus preſſant. Venez encore plus vîte, s'il ſe peut, que je ne vous en priois ; mais ne vous effrayez pas pour cela (*I*) : car je vous connois, & je ſçais combien la vraie amitié eſt inquiéte, & craintive. J'eſpére que tout ceci ne tournera pas ſi mal, qu'on le croiroit à en entendre parler. On a reconnu que ce Vettius que vous connoiſſez, mon donneur d'avis (*II*) du tems de la Conjuration, avoit promis à Céſar de faire quelque ſorte d'affaire criminelle au jeune Curion (*III*). S'étant donc inſinué dans ſa familiarité, après avoir eu pluſieurs entretiens enſemble, à ce qu'il parut dans la ſuite, cet homme en vint au point de lui faire confidence, qu'il avoit réſolu de ſe jet-

ter avec ses esclaves sur Pompée, & de le tuer (*IV*). Curion le rapporta à son pere, & son pere à Pompée; l'affaire fut portée au Sénat, & Vettius y fut cité. Il nia d'abord d'avoir aucun commerce avec le jeune Curion; mais cela ne dura pas longtems; car aussitôt après il offrit de dire tout, si on lui promettoit impunité; on l'a lui promit, & alors il déclara: Qu'il y avoit un complot formé entre plusieurs jeunes gens, desquels Curion le Fils étoit Chef, dont Paulus (*V*) avoit été d'abord, & dont Brutus (*VI*) & Lentulus (*VII*), le Fils du Flamine (*VIII*), étoient encore; ce dernier, de la participation de son pere, à quoi il ajoutoit qu'un Officier de Bibulus (*IX*) lui avoit apporté un poignard de la part de ce Consul. On se moqua de tout cela; comme si cet homme n'eût pu trouver de poignard, à moins que Bibulus lui en fournît un, d'autant plus que le même Bibulus avoit averti Pompée le treiziéme Mai, de prendre garde à lui (*X*), de quoi Pompée l'avoit remercié. On fit entrer là-dessus le jeune Curion, qui répondit à cette accusation, & confondit particuliérement Vettius, sur ce qu'il disoit, que ces jeunes gens avoient choisi le tems que Gabinius donnoit des Gladiateurs au Peuple (*XI*), pour attaquer Pompée dans la Place publique sous la conduite de Paulus; car tout le monde sçait que Paulus étoit déja alors en Macédoine (*XII*). On fit donc un Sénatus-consulte, par lequel Vettius fut condamné à être mis aux fers, comme avouant d'avoir porté des armes défendues, & l'Arrêt portoit que quiconque l'en tireroit seroit déclaré ennemi de l'Etat. L'opinion qu'on a de cette affaire est, qu'on vouloit faire surprendre, cet homme en pleine place avec ses esclaves, eux & lui armés en gens qui veulent faire quelque mauvais coup (*XIII*); que là-dessus, il auroit promis de découvrir tout: & la chose auroit été exécutée de la sorte, si les Curions ne l'eussent pas rapportée auparavant à Pompée. Le Sénatus-consulte fut publié ensuite dans l'Assemblée du Peuple.

Le lendemain, ce même César qui, étant Préteur, avoit obligé un homme de la conséquence de Quintus Catulus de répondre parmi la foule du Peuple à ses interrogats (*XIV*), n'eut point de honte de faire monter Vettius sur la Tribune aux Harangues, où l'autre Consul n'osoit se montrer. Là cet homme dit tout ce qu'il voulut sur les affaires de l'Etat, comme ayant été bien embouché (*XV*). Premiérement, il ôta Brutus de sa Déclaration, quoiqu'il l'eût chargé fortement le jour précédent, ce qui faisoit voir que la nuit lui avoit donné conseil (*XVI*). Ensuite, il accusa de nouvelles gens, dont il n'avoit fait aucune mention au Sénat, comme Lucullus (*XVII*), qui, à ce qu'il disoit, lui envoyoit ordinairement ce Cajus Fannius (*XVIII*) qui fut des Accusateurs de Clodius. Il accusa aussi Lucius Domitius, disant, que c'étoit de sa maison qu'on devoit sortir pour se jetter sur Pompée. Pour moi, il ne me nomma pas; mais il dit seulement, qu'un Consulaire bien disant, voisin de César (*XIX*), lui avoit dit, que la République avoit besoin d'un Servilius Ahala (*XX*), ou d'un Brutus; & il ajouta à la fin, étant rappellé par Vatinius (*XXI*), quoique le Peuple fût déja congédié, qu'il avoit encore ouï-dire à Curion, que Pison mon Gendre, & Marcus Latérensis en étoient aussi.

Ce Fripon en est présentement au Tribunat de Crassus, qui est Préteur des voies de fait cette année; & s'il est condamné, il doit encore demander grace, en découvrant de nouveaux complices. S'il l'obtient, il fera des affaires à bien des gens. Pour moi, quoique j'aie coutume de ne rien négliger, je ne crains rien. On me témoigne beaucoup d'attachement; mais je suis tout-à-fait ennuyé de la vie, tant tout y est plein de toute sorte de miséres. Il y a fort peu de tems que nous étions menacés d'un massacre (*XXII*); & ce malheur seroit arrivé, si la repartie vigoureuse du résolu vieillard Quintus Considius (*XXIII*) ne nous en eût garantis: & voici une nouvelle sorte de

de danger où tout le monde eſt expoſé toutes & quantes fois qu'il plaira à quelqu'autre ſcélérat d'inventer quelque choſe de ſemblable. Que vous dirai-je ? Je me trouve auſſi malheureux que Catulus eſt heureux d'avoir achevé ſa glorieuſe vie avant ce miſérable tems. Cependant, je ne laiſſe pas de conſerver un eſprit élevé, & pleinement tranquille, parmi tant de malheurs, & je ſoutiens ma dignité avec tout le ſoin que je dois, & auſſi honorablement qu'il eſt poſſible. Pompée veut toujours que je ne me mette pas en peine de Clodius, & marque pour moi en tous ſes diſcours une affection extrême. Je vous ſouhaite pour me régler par vos conſeils, afin de partager avec vous tous mes chagrins, & de vous communiquer mes plus ſecrettes penſées. C'eſt pourquoi, je vous prie, comme j'ai chargé Numeſtius de vous en preſſer, & comme je vous en preſſe encore plus fortement, s'il eſt poſſible, de voler ici ſans remiſe. Je reſpirerai quand je vous verrai.

REMARQUES.

I. *Venez encore plus vîte, s'il ſe peut; mais ne vous effrayez pas pour cela; car je vous connois, & je ſçais combien la vrai amitié eſt inquiéte & craintive.*] Je ne ſçais point encore comment Atticus répondit aux empreſſemens, & à la tendre confiance, qui paroît dans ces dernieres Lettres. Nous le verrons au Livre ſuivant. Mais il faut convenir par avance ſur cet endroit, que ſi par hazard Cicéron avoit été trompé dans cette confiance, la choſe n'eſt pas impoſſible, jamais homme ne l'auroit été ſi cruellement.

II. *Vettius mon donneur d'avis.*] C'étoit un homme obſcur nommé *Lucius*, qui, du tems de la Conjuration, avoit accuſé Céſar, entr'autres gens, d'en être. Ce fut par devant le Commiſſaire qui avoit charge d'en informer, & en même tems que le même Céſar en fut auſſi accuſé dans le Sénat, par un Quintus Curius, qui avoit eu une récompenſe publique, pour avoir donné le premier avis de l'entrepriſe. Ce Vettius ſoutenoit alors, que Céſar s'étoit engagé à Catilina par un écrit ſigné de ſa main; mais Céſar s'en juſtifia, en interpellant Cicéron de déclarer, s'il n'étoit pas vrai, qu'il avoit donné de grandes lumieres à cet Orateur, pour approfondir cette importante affaire ? Ainſi le Délateur fut mis en priſon, après avoir failli à être mis en piéces par le Peuple, devant la Tribune aux Harangues, & ſa maiſon fut pillée pour ſatisfaire à l'amende à laquelle il fut condamné. *In Vatin. Dio. l.* 38. *Sueton. in Cæſar. c.* 20.

III. *Avoit promis de faire quelque ſorte d'affaire criminelle au jeune Curion.*] Il paroît par la Remarque précédente, que Céſar ayant beſoin d'un Fripon pour cet effet, ne pouvoit pas en choiſir un plus hardi que ce Vettius, ni qui fût moins ſuſpect de s'entendre avec lui.

IV. *Cet homme en vint au point de faire confidence à Curion, qu'il avoit réſolu de ſe jetter avec ſes eſclaves ſur Pompée, & de le tuer.*] Céſar trouva à propos de faire imputer à Curion le deſſein de tuer Pompée, plutôt que Craſſus, ni que lui-même, afin que l'éclat en fût

plus grand ; parce que Pompée étoit sujet à donner facilement dans ces sortes d'avis, jusques là, qu'il en faisoit gloire. Car il dit une fois publiquement dans une rencontre semblable, *qu'il prendroit plus de soin que le dernier Africain pour garantir sa vie des embuches de ses ennemis*, parce que ce grand homme avoit été tué par les siens avec tant de facilité, *qu'il n'y eut pas seulement lieu d'en informer*. Pompeius dixit apertè, se munitiorem ad custodiendam vitam suam fore, quam Africanus fuisset. *l.* 2 *ad Q. F. ep.* 3. de tanti viri morte nulla quæstio habita.

V. *Paulus.*] Il s'appelloit *Lucius*, & étoit de l'illustre & ancienne Maison Patricienne des Emiliens. Quoiqu'il ne fut encore que Questeur, il étoit déja dans une estime extraordinaire pour avoir mis en Justice, & fait condamner deux scélérats, dont le nom est inconnu ; mais si importans, que Cicéron le qualifia depuis pour ce sujet de *personne née pour sauver la Republique. In Vatin.*

VI. *Brutus.*] C'est le fameux meurtrier de César, Fils de Servilie sa bonne Amie, Sœur utérine de Caton, & germaine de Quintus Servilius Cœpio, à qui on a vu, que le même César ôta sa Fille Julie pour la donner à Pompée. Il s'appelloit *Marcus*, & étoit d'une illustre Maison Plébéienne nommée *Junia*, qui se prétendoit descendue de la Patricienne du même nom, dont étoit le Brutus qui chassa les Rois. Mais il ne paroît par aucune Histoire, que cet homme admirable ait eu d'autres enfans que les deux qu'il fit mourir tout jeunes, pour avoir conspiré en faveur de ces mêmes Rois. Celui-ci fut adopté par ce frere de sa mere, nommé Servilius, de qui je viens de parler, lequel se prétendoit aussi descendu du Servilius Ahala, qui tua Spurius Mélius par ordre du Sénat, pour avoir aspiré à la Tyrannie. Il auroit donc dû régulièrement s'appeller *Quintus Servilius Cœpio Junianus*, puisque la coutume vouloit qu'on prît tous les noms du Pere adoptif, en y ajoutant seulement, par forme de second surnom, le nom de Maison du véritable Pere. Mais la prétention qu'il avoit de descendre de l'ancien Brutus, & l'ambition de soutenir quelque jour, comme il fit, l'honneur d'un nom si illustre, le lui fit garder malgré la coutume, & malgré son adoption : jusques-là, que dans les occasions de cérémonie, où il ne pouvoit pas se dispenser de porter son nom adoptif ; au lieu d'y joindre comme il devoit, le surnom de *Junianus*, il y joignoit celui de *Brutus*, qui étoit un surnom dont tout le monde sçait l'origine, & non pas son nom de Maison, & se faisoit appeller *Quintus Cœpio Brutus*, comme dans le Texte de cette Lettre ; tant ce nom fatal à la Tyrannie lui étoit cher. *Plutarc. in Brut.*

VII. *Lentulus.*] Il s'appelloit *Lucius*, & il étoit d'une branche surnommée *Crus*, de l'illustre Maison Patricienne des Cornéliens. Ce Flamine son Pere, par qui il est désigné ici, briguoit cette année le Consulat ; mais il ne l'obtint pas.

VIII. *Flamine.*] Il y en avoit quinze destinés au service de différentes Divinités ; mais ils ne faisoient pas Collége, comme les autres Prêtres, & ils n'avoient rien à faire ensemble, excepté les trois (1) premiers. Ces trois étoient de toute autre conséquence que le reste, parce qu'ils étoient dédiés ; le premier à Jupiter ; le second, qui étoit celui de qui il s'agit ici (2), à Mars ; & l'autre à Romulus, sous le nom de Quirinus, qui étoit le nom de Divinité de ce fameux Fondateur de Rome. Ils devoient être Patriciens (3), & ils prenoient séance quand ils vouloient au Collége des Pontifes, sans en être. Ce que j'en trouve de plus singulier est, que leurs Femmes s'appelloient aussi Flaminices, comme participant à leur Sacerdoce ; & que le divorce leur étoit défendu (4) par cette raison-là. Marque certaine que cette liberté étoit regardée originairement & dans le fond comme un abus, tout autorisé qu'il étoit par l'usage ; puisqu'elle étoit interdite à ceux qui étoient obligés à une plus grande perfection que le Vulgaire. Aussi la Sagesse même reprochoit aux Juifs, que Moïse ne leur avoit permis le divorce, qu'à cause de la dureté de leur cœur.

(1) *De legib. l.* 2 (2) *De haruspic. respons. & in Vatin.*
(3) *Pro Domo.* (4) *Festus.*

IX. *Un Officier de Bibulus.*] Chaque Consul avoit ses Officiers particuliers qui ne dépendoient que de lui seul, & point du tout de son Collégue. Il y a dans le Latin *scriba*; mais ce terme semble consacré en quelque sorte dans notre Langue a l'Histoire de l'Evangile, & celui de *Greffier*, qui y répond, ne me plaît pas dans des Lettres de Cicéron.

X. *Bibulus avoit averti Pompée de prendre garde à lui.*] De toutes les choses en quoi les Anciens nous surpassent, je n'en connois point de plus estimable à mon gré que la modération & les bornes qu'ils gardoient dans leurs inimitiés. Qui diroit, que ce fut le même Bibulus, qui avoit fait peu de tems auparavant *des Edits si sanglans contre Pompée* (1)? Car ce n'étoit pas qu'il y eût rien de changé entr'eux depuis ce tems-là: Pompée n'étoit pas moins uni avec César qu'il l'avoit été lors de ces Edits; ni Bibulus moins confiné dans sa maison de crainte du même César. C'est que toutes les passions qui sont fondées en raison, soit amitiés, soit inimitiés, ont un certain point qu'elles ne passent jamais: & c'est à cette seule marque qu'on peut distinguer les passions raisonnables d'avec les autres; car il est naturel à celles qui ne le sont pas de n'avoir point de bornes.

XI. *Gabinius donnoit des Gladiateurs au Peuple.*] C'étoit pour se le rendre favorable dans la poursuite du Consulat qu'il demandoit, & qu'il obtint pour l'année suivante. *In Vatin.*

XII. *Curion confondit Vettius sur ce qu'il disoit, que ces jeunes gens avoient choisi le tems pour attaquer Pompée sous la conduite de Paulus; car tout le monde sçait que Paulus étoit déja alors en Macédoine.*] Cette contradiction grossiére de cet imposteur avec une autre bévue, que je remarquerai plus bas, font bien voir que César ne l'avoit pas aposté par lui-même; car il ne lui auroit pas laissé faire une faute si visible; mais par Vatinius, qui étoit aussi étourdi que Vettius, & à qui Cicéron le reprocha depuis. *In Vatin.*

XIII. *On vouloit faire surprendre cet homme-là avec ses esclaves, armés en gens qui veulent faire quelque mauvais coup.*] Il auroit apparemment dit, que c'étoient ces jeunes gens qu'il nomma, qui l'auroient aposté pour tuer Pompée; & son témoignage auroit eu plus de poids, étant surpris de cette sorte. Il y a apparence, qu'il s'ouvrit à Curion dans le dessein de le trahir, si ce jeune homme lui eût prêté l'oreille; & qu'il crut, qu'au pis aller si Curion ne l'écoutoit pas, il garderoit du moins le secret, étant aussi ennemi de Pompée & de César qu'il l'étoit.

XIV. *César, étant Préteur, avoit obligé un homme de la conséquence de Catulus à répondre parmi la foule du Peuple.*] Ce fut quand César avoit essayé de lui ôter la commission de rebâtir le Capitole, comme je l'ai dit plus haut (2), pour la donner à Pompée. Il fit venir Catulus devant la Tribune aux Harangues, d'où il l'interrogea en présence de tout le Peuple sans l'y faire monter, comme la bienséance l'y obligeoit.

XV. *Cet homme ayant été bien embouché.*] Il paroît que César crut devoir essayer de tirer quelque fruit de cette imposture, puisqu'aussi-bien il étoit suspect d'y avoir part, & qu'il voulut redresser ce misérable avant que de l'abandonner. De-là vinrent les changemens qu'il fit dans cette seconde déposition.

XVI. *Il ôta Brutus de sa déclaration, ce qui faisoit voir que la nuit lui avoit donné conseil.*] Ceci fait allusion sans doute au commerce de galanterie qu'il y avoit entre César & Servilie Mere de Brutus. Il est bien étrange que Vettius eût ignoré ce commerce, qui étoit tout public; ou s'il le sçavoit, qu'il voulût commettre si desagréablement un jeune homme, de qui César passoit pour être le véritable Pere. Je pencherois à croire, que Brutus auroit donné lieu à cette imposture, en laissant échaper quelque parole d'indignation contre la conduite de Pompée. La chose est d'autant plus probable, que Pompée avoit fait mourir son Pere dans les guerres Civiles, pour avoir suivi le parti de Marius (3) contre Sylla: & c'étoit ce qui rendoit cette accusation plus vraisemblable, & par la même raison plus fâcheuse.

XVII. *Il accusa Lucullus.*] C'étoit

(1) *Archilochia in illum edicta Bibuli. l.* 2. ep. 21.
(2) *Lettre à Pompée Remarque III.* (3) *Tit. Liv. l.* 90.

apparemment à cause de l'inimitié, ou jalousie de gloire qu'on a vu qu'il y avoit entre Pompée & lui. *Lettre X. Remarque XXI.*

XVIII *Ce Caïus Fannius.*] C'est pour distinguer cet homme d'un Illustre de même nom, qui étoit Tribun cette même année, & qui se signala contre son Collégue Vatinius.

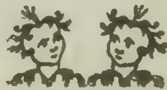
XIX. *Un Consulaire bien disant voisin de César.*] C'est que la rue sacrée, où étoit la maison du grand Pontife, que César occupoit en cette qualité, aboutissoit par le haut au mont Palatin, où étoit celle de Cicéron.

XX. *Servilius Ahala.*] Général de la Cavalerie, au premier siécle de la République, qui tua par ordre du Dictateur Cincinnatus, un Chevalier Romain fort riche, nommé Spurius Mélius, lequel, sous prétexte de faire largesse de blé au Peuple dans une famine, aspiroit, à ce qu'on crut, à la Tyrannie. Cet Ahala est le même de qui j'ai dit, que Servilius Cœpio & Servilie se prétendoient descendus. *Tit. Liv. l.* 4.

XXI. *Etant rappellé par Vatinius.*] On a déja vu en d'autres endroits, que c'étoit un droit de la Charge de Tribun, d'interroger qui on vouloit devant le Peuple, aussi longtems, & sur quelque sujet qu'on voulût.

XXII. *Nous étions menacés d'un massacre.*] Cicéron dit cela parce que César & Pompée avoient rempli la Place de Rome de gens de guerre pour intimider le Peuple, quand ils avoient fait passer plusieurs Loix favorables à César, entr'autres, celle du Gouvernement des Gaules.

XXIII. *La repartie vigoureuse du résolu vieillard Quintus Considius.*] Le Gouvernement que je viens de dire que César se fit donner par force, pour cinq ans, comprenoit l'Illyrie, avec les deux Gaules Cisalpine & Transalpine, & quatre Légions. Caton, qui craignoit avec raison les suites d'une si grande puissance, s'opposa en plein Sénat en qualité de Tribun, a la proposition que Vatinius Collégue de Caton en faisoit: mais César, pour qui il s'agissoit de tout, crut devoir, dans cette conjoncture-là, renoncer à sa modération ordinaire; & il le fit arrêter par ses Officiers, pour le conduire en prison. Il croyoit que Caton appelleroit aussitôt à son secours les autres Tribuns ses Collégues, qui le feroient relâcher; mais Caton se laissa au contraire mener sans résistance, & tout le Peuple le suivit avec tristesse & avec empressement. Alors César voyant qu'il s'étoit trompé, au lieu de se piquer mal-à-propos de soutenir jusqu'au bout ce qu'il avoit commencé comme auroit fait tout autre qui auroit agi par passion, fit pour Caton ce que Caton ne vouloit pas faire pour lui-même. Il envoya sous main un des Tribuns de sa faction, tirer le prisonnier, comme d'office, d'entre les mains de ceux qui l'emmenoient. Cette violence intimida beaucoup les Peres, & en obligea un grand nombre de se retirer à la campagne; &, comme César marquoit un jour de l'étonnement de ce qu'il en venoit si peu au Sénat, ce Considius, de qui il est parlé ici, lui en dit ouvertement la raison. César, irrité de sa franchise, lui demanda, pourquoi il ne s'absentoit pas comme les autres, puisqu'il trouvoit qu'ils avoient raison de le faire? & Considius lui répondit avec la même intrépidité, que c'étoit parce qu'il étoit beaucoup plus vieux que la plupart des autres, & qu'ainsi il avoit beaucoup moins de mesures à garder. Cicéron veut croire en cet endroit, que ce fut cette bravade qui empêcha César d'en venir à de plus grandes violences; mais pourquoi auroit-il répandu du sang, puisque tout réussissoit sans en répandre. *Plutarc. in Cæs. c.* 4.



LETTRE VINGT-CINQUIE'ME ET DERNIERE

DU II. LIVRE DE CICÉRON A ATTICUS.

Même année DCXCIV. & encore de Rome en Gréce.

QUAND je me loue à vous de quelqu'un de vos Amis, je voudrois bien qu'il en fût informé par vous-même, comme quand je vous écrivis l'autre jour, que j'étois content de Varron : au lieu de me répondre, comme vous fites, que vous en étiez ravi, j'aurois bien mieux aimé que vous le lui eussiez écrit (*I*). Car ce n'est pas tant pour en être content, qu'afin qu'il me donne plus de sujet de l'être. Il ne tient qu'à lui de le faire, & il a admirablement démêlé ce qu'il y a de plus *impénétrable*, comme dit Euripide (*II*), & de plus *vicieux*; vous sçavez le reste du Vers; mais je m'en tiens à ce précepte du même Poëte : *Il faut souffrir les Folies des Maîtres.*

Pour votre Ami Hortensius (*III*), avec quelle bonne foi a-t-il répandu les ornemens de son éloquence sur mes actions, au sujet de la Préture de Flaccus & de l'Ambassade des Allobroges? Comptez bien, qu'il ne se pouvoit, ni plus honorablement, ni plus au long, qu'il l'a fait. Mon intention est que vous le lui écriviez. Mais à quoi bon écririez-vous ici, si vous êtes en chemin, comme je le crois, & prêt à arriver? J'ai sujet de le croire, sur ce que je vous ai mandé en dernier lieu. Je vous attens avec impatience, je vous souhaite de même, & la conjoncture du tems ne vous invite pas moins à venir que je vous

y invite. Je ne sçaurois plus vous dire là-dessus, que ce que je vous ai dit tant de fois. Les affaires de la République ne sçauroient être plus dé sespérées qu'elles le sont, ni la haine plus grande contre ceux qui l'ont bouleversée. Pour moi, je crois, j'espére, & même il me paroît que j'ai un fort appui dans l'affection que tout le monde me témoigne. Volez donc; ou vous me tirerez d'affaire; ou vous aurez votre part de ce qui m'arrivera. Je coupe court dans l'espérance de nous entretenir au plutôt de tout ce que nous avons à nous dire. Prenez soin de votre santé.

REMARQUES.

I. *Quand je vous écrivis l'autre jour que j'étois content de Varron, au lieu de me répondre, comme vous fites, que vous en étiez ravi, j'aurois bien mieux aimé, que vous le lui eussiez écrit.*] Quelque succincte que soit la maniere dont on a vu que Cicéron avoit mandé cela à Atticus, il falloit bien qu'elle suffît entre eux pour faire connoître l'intention de Cicéron puisqu'il reproche si fortement à Atticus de ne l'avoir pas suivi. Mais quand même cette maniere n'auroit pas été assez positive, je ne sçais si un Ami aussi éclairé qu'Atticus avoit besoin d'etre averti, pour s'aviser, que puisque Varron pouvoit être aussi utile à Cicéron qu'on a vu qu'il le pouvoit être, il ne pouvoit aussi être qu'utile à Cicéron dans la conjoncture, que Varron sçut que Cicéron se louoit de lui. On peut manquer à rendre ces sortes d'offices, dans des rencontres ordinaires, où rien n'excite l'attention : mais dans une occasion aussi périlleuse que celle de ces Lettres, étoit-il naturel à un véritable Ami, qui les devoit attendre avec tant d'inquiétude de les lire sans y remarquer tout ce qu'il pouvoit faire d'où il étoit, pour servir un autre lui-même; & s'il en échapoit quelque chose à son esprit, n'étoit-ce point la faute de son cœur ?

II. *Comme dit Euripide.*] La premiere des deux citations grecques de cet endroit du Texte est le commencement d'un long reproche qu'Andromaque fait aux Lacédémoniens, en haine du Ménélas, dans la Tragédie que le grand Poëte cité par Cicéron a appellée du nom de cette Princesse infortunée. L'autre citation est aussi le commencement d'un Vers fameux, que le même Poëte fait dire a Polinice dans celle des Phœnisses. J'ai trouvé a propos d'exprimer le sens entier de ce Vers, quoique Cicéron n'en dise que les premiers mots, à cause de l'importance, & de l'utilité de ce sens; & que ce Vers n'est pas connu de tous les Lecteurs, comme il l'étoit d'Atticus.

III. *Hortensius.*] Il y a *Hortalus* dans le Texte; mais c'est la même chose. Il a été parlé de cet excellent homme, sur la XIII. Lettre du Livre I. & il ne paroît point par l'Histoire, quelle occasion il eut au tems de celle-ci de parler sur le Consulat de Cicéron, sous lequel le Préteur, & les Ambassadeurs, dont il s'agit ici, se signalérent contre Catilina.

VOILA la derniere Lettre qu'il paroît que Cicéron ait écrit avant son Exil, à Atticus. Outre les trois adressées à d'autres Personnes, que j'ai déja insérées dans ce Recueil, il en écrivit encore deux autres à son Frere Quintus, avant ce même Exil, qui valent bien la peine d'être lues. Mais, comme la premiere de ces deux est plutôt un Traité de Morale, qu'une Lettre, & qu'elle a été traduite fort agréablement, à ce qu'on m'assure, je me suis contenté de traduire la seconde, qui ne l'a jamais été, que je sçache, parce qu'elle est toute d'affaire, qu'elle a beaucoup de rapport avec les précédentes, & qu'elle fait parfaitement connoître Quintus Cicéron, qui eut si grande part à l'Histoire de son frere.

LETTRE DE CICÉRON A SON FRERE QUINTUS.

C'est la seconde du premier Livre, écrite de Rome en Asie, où Quintus commandoit depuis près de trois ans, la même année DCXCIV. & peu de jours avant ou après les dernieres qui précédent.

STATIUS (*I*) est arrivé près de moi le 25 d'Octobre, dont je suis très-fâché; puisque vous dites que vous serez pillé par vos gens tant qu'il sera absent. Il étoit pourtant fort à propos qu'il arrivât ici avant vous, pour détourner la curiosité que tout le monde avoit de vous revoir ensemble, & d'éloigner la foule que sa présence auroit attirée à votre arrivée, si l'on ne l'avoit pas vu auparavant (*II*). Car on s'est épuisé sur son sujet, & on s'est récrié à pleine gorge,

Voilà donc le Héros que l'on m'avoit prédit (III)?

& je suis ravi que cela se soit passé en votre absence.

Pour ce qui est de me l'avoir envoyé, afin qu'il se justifiât à moi, rien n'étoit moins nécessaire; car premiérement, je ne l'ai jamais soupçonné de rien, & ce n'est pas mon sentiment que ce que je vous en ai écrit. Mais puisque l'intérêt & la sureté de tous tant que nous sommes qui gouvernons la République, dépend autant de la réputation, que de la vérité: j'ai cru devoir vous mander ce qui s'en disoit, & non pas ce que j'en

pensois. Il voit lui-même depuis son arrivée, combien, & de quelle maniere on parloit de lui; ne fut-ce que par quelques plaintes qu'on m'est venu faire sur son compte en sa présence : & il ne tient qu'à lui de reconnoitre, que c'est principalement à son occasion, que les médisans se sont déchaînés contre vous.

Il est vrai que je n'ai pas trouvé bon, & que je n'ai pu entendre dire sans émotion, qu'il eût plus de pouvoir sur vous, qu'il ne convenoit à la maturité de votre âge, & aux obligations de votre Charge. Combien de gens croyez-vous, qui me soient venus prier de les lui recommander? Combien lui est-il échapé de choses à lui-même dans ce sens, en s'entretenant avec moi (*IV*)? Je vous en ai donc donné avis, & je vous ai exhorté à changer de conduite; car quand même sa fidélité feroit extrême, comme je n'en doute pas, puisque vous le croyez; la seule apparence d'un si grand crédit dans un Esclave, ou dans un Affranchi, ne sçauroit être honorable à un Maître. Comptez enfin, pour ne rien avancer légérement, ni aussi vous faire finesse de rien, que c'est lui qui a fourni matiere à tous ceux qui veulent parler mal de vous; & qu'au lieu qu'il paroissoit seulement auparavant, que votre sévérité avoit irrité quelques gens, depuis que vous l'avez affranchi, ces mêmes gens ont eu beau champ pour s'étendre.

Je répondrai maintenant aux Lettres que j'ai reçues par Lucius Cœsius, auquel je rendrai tous les services qu'il me sera possible, puisque je vois que vous le souhaitez.

Sur celle qui regarde Zeuxis le Blaudénien (*V*), que vous dites que je vous recommande instamment, tout convaincu qu'il est d'avoir tué sa Mere; sçachez en peu de mots, pour vous tirer d'étonnement, tant sur cette recommandation, que sur toutes les autres semblables, ce qui me rend si favorable aux Grecs.

Ayant

Ayant reconnu que leurs plaintes ſont ordinairement mieux reçues qu'elles ne méritent, à cauſe du talent particulier qu'ils ont de les faire valoir, j'ai appaiſé par toute ſorte de moyens tous ceux que j'ai ſçu qui ſe plaignoient de vous. Premiérement, j'ai adouci ceux de Dionyſium, qui étoient mes plus grands ennemis, & j'ai gagné leur chef Hermippus non ſeulement par mes perſuaſions, mais encore par l'amitié que j'ai faite avec lui.

J'ai auſſi fait toutes les honnêtetés poſſibles à Hépheſtus d'Apamée, à cet étourdi de Mégariſte d'Antandros, à un Nicias de Smyrne, à un Nymphon de Colophon, & à pluſieurs ſemblables brouillons; ce que je n'ai pas fait aſſurément par inclination pour de telles gens, ni même pour leur Nation. Je ſuis trop rebuté de la légereté, & du caractere flateur des Grecs qui s'accommodent toujours au tems, ſans aucun égard au devoir.

Mais pour revenir à Zeuxis, voyant qu'il contoit comme vous, la converſation que Marcus Caſélius & lui avoient eue enſemble, je me rendis à ce qu'il diſoit, & je lui accordai mon amitié. Mais pour vous, je ne ſçaurois comprendre quelle fantaiſie vous a pris, parce que vous avez fait coudre à Smyrne dans un ſac de cuir deux Myſiens (*VI*) coupables de parricide (*VII*), de vouloir, à ce que vous écrivez vous-même, donner dans la haute Aſie de votre Gouvernement quelque exemple ſemblable de votre ſévérité, & d'avoir tout mis en œuvre dans cette vue pour attraper ce Zeuxis. Peut-être n'auriez-vous pas dû le renvoyer abſous, ſi on l'avoit mis en Juſtice pardevant vous: mais de le faire chercher par-tout, l'y attirer par de beaux ſemblans, comme vous dites, cela n'étoit pas néceſſaire (*VIII*); ſur-tout, ſi vous conſidérez, que la Famille de cet homme, à ce que j'apprens tous les jours de nouveau, ſoit par ſes Concitoyens, ſoit d'ailleurs,

eſt preſque plus illuſtre que la Ville de ſa naiſſance.

Mais peut-être que je n'ai tant d'indulgence que pour les Grecs. Comment cela ? N'ai-je pas mis tout en œuvre pour appaiſer Lucius Cæcilius, tout étrange, tout irrité, & tout inſolent qu'il eſt ? Y a-t-il, en un mot, quelqu'un que je n'ai pas adouci, excepté Tuſcénius, de qui l'Affaire eſt ſans remède ? Voici d'un autre côté, un vilain brouillon, mais pourtant Chevalier Romain, Catiénus : je l'appaiſerai encore. Je ne trouve pas à redire que vous ayiez traité ſon pere ſi rudement : car je ſuis convaincu que vous aviez raiſon ; mais qu'étoit-il néceſſaire de lui écrire, comme vous avez fait, qu'il ſe mettoit à la potence d'où vous l'aviez tiré ; mais que vous le feriez bruler vif, au grand contentement de toute la Province ?

Pourquoi écrire encore à un certain Caïus Fabius, (car Titus Catiénus fait encore courir cette Lettre comme les autres,) qu'on vous a rapporté, qu'un Licinius, qui fait métier de débaucher des Eſclaves, aſſiſté de ſon fripon de fils, pilloit d'autorité, le pays, enſuite dequoi vous priez ce Fabius de faire, s'il ſe peut, bruler vifs, tant le pere que le fils, ou s'il ne le veut pas faire, qu'il vous les envoye, & que vous le ferez ? Cette Lettre, quoiqu'écrite pour plaiſanter, ſuppoſé qu'elle ſoit de vous, ne laiſſe pas de ſonner mal, à cauſe de l'atrocité du premier ſens qu'elle préſente à l'eſprit. Que ſi vous repaſſez tous les avis que je vous ai donnés dans mes Lettres, vous trouverez, que je n'y blâme autre choſe que l'emportement, & la dureté ordinaire de vos diſcours ; & que ſi je vous ai reproché votre trop de clémence, cela m'eſt arrivé bien rarement. Nous n'aurions point tous ces chagrins-là, ſi mes conſeils avoient eu plus de force ſur vous que votre naturel un peu aigre, ou le plaiſir de vous abandonner à la colere, ou la demangeaiſon de plaiſanter, & de dire de bons-mots.

Quelle douleur croyez-vous que ce ſoit pour moi, quand

j'entens dire dans quelle estime sont Virgilius (*IX*), & votre voisin Octavius ? Car si vous vous contentez d'être moins décriés que vos autres plus proches voisins, qui gouvernent la Syrie, & la Cilicie, vous ne couchez pas gros. Ce qui me touche le plus est, que ceux que j'ai nommés ne sont plus gens de bien que vous; mais ils sçavent se faire aimer, & vous ne le sçavez pas. Cependant ils ne connoissent pas, ni le Cyrus, ni l'Agésilaüs de Xénophon (*X*), deux Princes, de la bouche desquels, dans tout le tems de leur Regne, on n'entendit jamais sortir une parole plus rude que l'autre.

Je sçais pourtant bien que les remontrances de cette nature, que je vous ai faites dès le commencement de votre Gouvernement, n'ont pas été inutiles. Maintenant que vous êtes, ce me semble, à la veille de votre départ, laissez, je vous conjure, la plus agréable mémoire de vous, que vous pourrez. Vous avez un Successeur fort caressant; mais à cette qualité près, on regretera beaucoup toutes vos autres qualités quand vous serez parti. Vous avez été trop facile, comme je vous l'ai reproché plusieurs fois, à accorder des Lettres (*XI*). Retirez, si vous pouvez, toutes celles qui ne sont pas justes, ou qui sont contre l'usage, ou même qui se contredisent. Statius dit, qu'on a coutume de vous les apporter toutes dressées, & que c'est lui qui les lit pour vous dire si elles sont justes; mais qu'avant qu'il fût à votre service, on n'en rebutoit aucune; qu'ainsi, il y en avoit des volumes d'un tour à être blâmées de tout le monde. Je ne vous dis plus rien là-dessus, il est trop tard. Vous sçavez avec quel soin, & de combien de manieres, je vous en ai écrit. Voyez donc encore une fois, ainsi que j'en ai chargé Théopompus sur ses remontrances, de faire en sorte par les gens qui sont attachés à vous, ce qui est facile, qu'on supprime toutes celles de cette nature; les injustes, premiérement; puis celles qui se contredisent; ensuite les ridicules,

& qui choquent les uſages établis; & enfin, celles qui ſont injurieuſes.

Ce n'eſt pas que je croye qu'il y en ait tant qu'on dit; mais ſi l'accablement des affaires ne vous a pas permis quelquefois d'y regarder d'aſſez près, regardez-y à préſent, & tâchez qu'il n'en reſte plus. J'en ai lu une, qu'on dit être de Sylla, celui qui vous indique les gens (*XII*): elle ne ſe peut défendre. J'en ai vu quelques autres fort emportées. Mais rien ne pouvoit venir plus à propos. Comme j'écrivois ceci, voici venir Lucius Flavius (*XIII*) qui eſt déſigné Préteur, & tout-à-fait de mes Amis. Il dit, que vous en avez écrit à ſes Agens, qui me paroiſſent les plus injuſtes du monde, pour leur defendre de détourner quoi que ce ſoit de la ſucceſſion de Lucius Octavius Naſo, dont il eſt héritier, qu'ils n'ayent payé auparavant Caius Fundanius; en conformité de quoi vous avez auſſi écrit à ceux d'Apollonie, qu'ils ne ſouffrent pas, qu'on détourne non plus aucun des effets qui ſont dans leur Ville, de la même ſucceſſion, que ce Fundanius ne ſoit ſatisfait. Je ne le ſçaurois croire: vous êtes trop ſage pour cela. Qu'un héritier ne puiſſe pas diſpoſer de ce qui lui eſt laiſſé? Et s'il nie de rien devoir? Si en effet il ne doit rien? Depuis quand un Préteur, comme vous êtes, prononce-t-il ſur la validité des dettes (*XIV*)? Que repondrez-vous à cela? Direz-vous que je ne me ſoucie guéres de Fundanius; que je ne ſuis pas de ſes Amis; que je n'ai point de pitié de lui? On ne peut en avoir davantage; mais il y a des formes de Juſtice établies pour de certaines choſes, qui ne laiſſent aucun lieu à la faveur. Flavius dit encore, qu'il y a dans ces Lettres qu'il dit être de vous, que vous remercieriez ces gens-là, s'ils vous faiſoient cette amitié, ou que vous vous en reſſentiriez, s'ils vous la refuſoient. Pour vous dire tout, cela lui tient fort au cœur: il m'en a fait des grandes plaintes, & m'a prié de vous en écrire de la bonne ſorte,

comme je fais, en vous priant, & repriant le plus fortement que je puis, de laisser ses Agens disposer de son bien, & de n'ordonner rien à ceux d'Apollonie qui lui porte préjudice; enfin, de faire tout pour lui, en sa considération, & en celle de Pompée.

Je serois au désespoir que vous crussiez, que ce que j'en fais, soit pour me faire honneur de réparer l'outrage qu'il a reçu de vous : au contraire, je vous conjure de laisser, comme de vous-même, quelque témoignage de votre autorité, soit en Lettres, soit en Edit, qui favorise ses intérêts. Comme il est fort attaché à moi, qu'il connoît son bon droit, & qu'il sçait les égards dûs à sa dignité, il lui est fort sensible, que vous l'ayiez traité sans amitié, ni raison; outre que Pompée & César vous avoient, ce me semble, recommandé tous deux son affaire, sans compter que lui-même vous en avoit écrit, aussi-bien que moi. C'est pourquoi, si vous croyez devoir jamais m'accorder quelque chose, que ce soit celle-ci. Pensez-y, si vous m'aimez; & faites en sorte qu'il ait de grands remercimens à nous faire à tous deux. Je vous en prie le plus affectueusement que je vous puisse prier.

Ce que vous m'écrivez d'Hermias, m'a en vérité fort affligé. Je vous avois écrit avec un peu plus d'emportement qu'il n'est bienséant entre freres, sur le premier rapport qui me fut fait par Diodotus l'Affranchi de Lucullus, du Traité que vous sçavez, & qui me toucha beaucoup. Je voulois retirer cette Lettre, mais puisque je n'ai pu, il faut que vous me pardonniez en frere, de ne vous avoir pas écrit en frere (*XV*). Je suis ravi que Censorinus, Antoine, Cassius, & Scévole vous aiment autant que vous dites : je vous écrirois trop fortement sur tout le reste; mais enfin, comme dit un Poëte Grec,

Vivons en gens de bien ; on ne meurt qu'une fois :

cela est encore plus fort.

Mes remontrances, car je vous en ai fait quelques-unes, ont été pleines de tendresse, modérées, & petites, à tout prendre. Je ne me ſcrois jamais cru obligé de vous en faire la moindre, étant auſſi irrépréhenſible que vous êtes, ſi nous avions moins d'ennemis. Quand donc je vous ai donné quelque avis, ou que je vous ai repris de quelque choſe, ç'a été par empreſſement de vous garantir de tout reproche ; en quoi je perſiſte, & je perſiſterai, & je ne ceſſerai jamais de vous prier d'en uſer de même avec moi. Attalus Iphéménus m'a prié que vous ne l'empéchaſſiez pas de faire fournir ce qui a été ordonné pour la Statue de Quintus Publicenus : je vous en prie donc : vous avertiſſant en mêmetems de ne vous oppoſer, en tout, ni en partie, aux honneurs d'un homme, comme celui-là qui eſt ſi fort de nos Amis. Vous ſçaurez de plus, que Lucinius, cet Eſclave que vous connoiſſez du Comédien Æſopus (*XVI*) notre Ami, s'en eſt fui. Il a demeuré depuis à Athénes chez Patron l'Epicurien, en qualité d'homme libre, d'où il eſt allé en Aſie. Là, un certain Platon de Sardis, autre Epicurien qui s'étoit trouvé à Athénes, où il va ſouvent, lorſque cet Eſclave y fut, ayant appris par des Lettres d'Æſopus qui il eſt, l'a fait prendre, & empriſonner à Ephéſe ; mais les ſiennes ne diſent pas aſſez clairement ſi c'eſt dans les priſons publiques, ou ailleurs (*XVII*). Où qu'il ſoit, puiſqu'il eſt à Ephéſe, je vous prie de le déterrer en toute maniere, & de le faire conduire ici ſoigneuſement, duſſiez-vous l'amener avec vous. Ne conſidérez pas qu'il n'en mérite pas la peine : car en effet on ne peut pas valoir moins, puiſqu'il ne vaut rien du tout : conſidérez ſeulement qu'Æſopus eſt outré de ſon audace, & de ſa perfidie, à tel point, que vous ne ſçauriez lui faire un plus ſenſible plaiſir, que de lui faire ratraper ce pendart-là.

Je viens maintenant à ce que vous souhaitez le plus de sçavoir. La République est perdue de fond en comble, à telles enseignes, que le jeune Caton (*XVIII*) homme sans conduite, à la vérité, mais toujours Citoyen Romain, & toujours Caton, a eu peine à sauver sa vie. L'occasion est, que voulant accuser Gabinius (*XIX*) du crime de brigue, & les Préteurs ne pouvant, de quelques jours donner Audience, ni publique, ni domestique, il s'est mis à haranguer le Peuple; & tout simple Particulier qu'il est, il s'est ingéré de proclamer Pompée Dictateur. Il ne s'en est rien manqué qu'il n'ait été tué. Vous pouvez juger par cette particularité, quel est l'état général de la République. Il semble pourtant, qu'on ne veuille pas m'abandonner. On s'en déclare même d'une maniere surprenante, on s'y offre, & on le promet. Mais quelqu'espérance que cela me donne, j'ai encore meilleur courage. J'espére que je serai le plus fort; & j'ai une confiance secrette, que quelque grande que soit la corruption, je n'ai rien de fâcheux à craindre. Cependant, voici où va la chose. Si Clodius m'accuse dans les formes, toute l'Italie accourra, & jamais exil ne fut plus glorieux que celui dont je suis ménacé. S'il m'attaque de vive force, je me flate de pouvoir lui résister de même, non seulement avec l'aide de mes Amis, mais encore avec celle des indifférens. Il n'y a personne qui ne promette d'y employer, soi, ses Enfans, ses Amis, ses Cliens, ses Affranchis, ses Esclaves, & tous ses biens. La cabale, que vous sçavez, des gens de bien nos anciens Amis est animée d'une tendresse pour moi, & d'un zéle tout particulier. S'il y en avoit auparavant quelques-uns moins affectionnés, ou aliénés de moi, ils se rallient présentement avec les gens de bien en haine des Tyrans. Pompée me promet toutes choses, & César aussi. Je m'y fie sans rien diminuer de mes précautions. Les Tribuns

désignés sont de mes Amis, & les Consuls aussi désignés, paroissent bien disposés. Mais pour les Préteurs, ce sont mes meilleurs amis, & d'excellens Citoyens, Domitius, Nigidius, Memmius, Lentulus: les autres sont gens de bien aussi, mais ces quatre (*XX*) l'emportent. C'est pourquoi, ayez bon courage, & grande espérance. Je ne laisserai pas de vous donner avis de tout ce qui arrivera de jour à autre.

REMARQUES.

I. S*Tatius.*] C'est l'Esclave de Quintus Cicéron qu'on a vu dans les Lettres à Atticus, que son frere étoit si fâché qu'il eût affranchi, & qui gouvernoit absolument son Maître.

II. *Il étoit fort à propos, qu'il arrivât ici avant vous, pour détourner la curiosité que tout le monde avoit de vous revoir ensemble, & éloigner la foule que sa présence auroit attirée à votre arrivée si l'on ne l'avoit pas vu auparavant.*] Il paroît par-là, de quelle maniere la conduite des Gouverneurs de Province étoit éclairée à Rome, & le jugement qu'on en faisoit. Elle n'en étoit guéres plus réguliére au tems de ces Lettres; & ceux qui s'y conduisoient le plus mal, en étoient quittes assez souvent, comme Quintus Cicéron le fut, pour faire parler le monde. Toute l'habileté alloit donc à le faire parler le moins qu'il se pouvoit. Après tout ce qu'on avoit publié à Rome sur le sujet de cet Affranchi, il étoit inévitable qu'on parlât beaucoup de lui & de son Maître, quand ils y reviendroient, soit qu'ils y arrivassent séparément, ou qu'ils y arrivassent ensemble. Mais Cicéron remarque fort bien, que s'ils y fussent arrivés ensemble, cela auroit fait parler beaucoup plus. En effet, si on veut y prendre garde, on avouera, qu'on s'arrête tout autrement à considérer deux personnes qui ont quelque rélation honteuse entr'elles, quand on les voit ensemble, que si on les voyoit séparément.

III. *Voilà donc le Héros que l'on m'avoit prédit.*] C'est un Vers qu'Homére fait dire à Polyphéme, au premier Livre de l'Odyssée, sur ce qu'il trouvoit Ulysse bien au dessous de ce qu'on le lui avoit représenté.

IV. *Combien lui est-il échapé de choses à lui-meme dans ce sens en s'entretenant avec moi.*] Il paroît étrange, que cet Affranchi, qui ne manquoit pas d'esprit, & qui étoit venu exprès d'Asie à Rome pour persuader, qu'on attribuoit faussement a son Maître de se laisser gouverner par lui, se laissât échaper, en parlant à un aussi habile homme que Cicéron, des choses qui prouvoient tout le contraire. Mais ceux qui connoissent ces sortes de Maitres-valets n'en seront pas surpris. Il n'est rien à quoi cette espéce de gens ne s'expose, plutôt que de cacher leur crédit; & je ne doute pas, que ce ne fût moins imprudence que vanité, qui faisoit parler celui-ci. Son Maître l'avoit bien envoyé pour persuader le contraire de ce qu'on disoit; mais cette Lettre fait juger, qu'il auroit été bien fâché d'y réussir.

V. *Blaudénien.*] De Blaudum, Ville de Phrygie, qui n'est pas si connue que toutes les autres d'Asie, par lesquelles plusieurs autres Particuliers obscurs sont désignés dans la suite de cette Lettre, suivant l'usage de ce tems-là. Je croirois abuser du loisir de mes Lecteurs, si je m'amusois pour une occasion si légere, à expliquer ce que c'étoit que ces Villes célébres, comme Smyrne, Colophon, & plusieurs autres; & si j'ai expliqué des choses aussi connues dans les Remarques précédentes, je déclare que ç'a été contre mon gré, & par pure déférence pour ceux qui m'ont obligé d'en faire.

VI.

VI *Mysiens.*] La Mysie étoit un Pays de l'Asie Mineure près de l'Hellespont, dont les habitans étoient en si grand mépris, qu'il étoit passé en proverbe de dire *le dernier des Mysiens*, pour dire le dernier des hommes. *Pro Flacco.*

VII. *Coupables de parricide.*] Il n'y avoit point de Loi contre ce crime à Athénes, Solon n'ayant pu croire, que personne fût capable de le commettre (1). Il n'y en avoit point encore à Rome non plus, environ quarante ans avant cette Lettre, quoiqu'on trouve, qu'un Lucius Ostius le commît, peu de tems après la seconde Guerre Punique, sans que Plutarque qui le rapporte (2), dise comment il fut puni. Mais en 652. un Poblicius Malleolus (3) ayant tué sa mere, donna occasion d'en régler la peine. Ce fut d'abord d'être noyé, cousu simplement tout en vie dans un sac de cuir de bœuf (4), comme Quintus Cicéron punit les deux Mysiens de qui il est parlé ici. Ce genre de supplice avoit été inventé par Tarquin le Superbe, pour un Prêtre qui avoit révélé le secret des Mystéres (5); & il y a apparence, qu'on l'appliqua aux Parricides, pour le distinguer des autres Criminels autant qu'ils doivent l'être, en les châtiant comme des impies. Mais quatre ans après cette Lettre, Pompée, Consul pour la seconde fois, confirmant la Loi, qui avoit réglé cette peine, y ajouta (6), qu'on enfermeroit avec le criminel, un chien, un coq, un singe, & des serpens, le tout en vie dans le même sac, avant que de le noyer.

VIII. *Peut-être n'auriez-vous pas dû le renvoyer absous, si on l'avoit mis en justice par devant vous; mais de le faire chercher par tout pour l'y attirer par de beaux semblans, comme vous dites, cela n'étoit pas nécessaire.*] Quand on a autant d'humanité & de droiture naturelle que Cicéron en avoit, il faut aimer un homme capable d'un pareil procédé, aussi tendrement qu'il aimoit son frere, pour ne pas lui écrire, *cela est horrible*, au lieu de lui écrire, *cela n'étoit pas nécessaire.* Mais lorsqu'on veut véritablement persuader, il faut prendre sur soi tout ce qu'il faut pour tirer ce qu'on veut des autres. Quintus avoit peut être appris cette adresse de Platon, à qui Montagne la reproche si agréablement; mais elle n'en valoit pas mieux. *Il lui siéroit bien*, dit Montagne, *de me fournir d'autres moyens plus selon moi; c'est une justice malicieuse, & ne l'estime pas moins blessée par soi-même que par autrui. Liv. 3. c. 1.*

IX. *Virgilius.*] Il s'appelloit *Cajus*, & gouvernoit alors la Sicile en qualité de Préteur, avec autant de réputation, qu'*Octavius*, de qui j'ai parlé (7) gouvernoit la Macédoine, quoique ni l'un ni l'autre, ne fussent pas si habiles, que Quintus Cicéron.

X. *Ils sçavent se faire aimer, & vous ne le sçavez pas. Cependant ils ne connoissent ni le Cyrus, ni l'Agesilaüs de Xénophon.*] Le reproche que Cicéron fait ici à son frere, d'avoir si mal profité de ses études, fait voir que cet Orateur ne les estimoit, qu'autant qu'elles rendent justes & moderés ceux qui s'y adonnent. On peut juger de-là, qu'il auroit mieux aimé pour frere un ignorant, qui auroit eu ces vertus, qu'un Sçavant qui ne les avoit pas: sentiment bien remarquable dans un aussi grand Sçavant que lui.

XI. *Vous avez été trop facile à accorder des Lettres.*] Autant qu'on en peut juger par ce qui suit, ces Lettres étoient des espéces de Lettres de Cachet, ou d'Arrêts sur Requête, & tenoient apparemment de tous les deux. Je ne sçaurois mieux les définir. On voit par-tout ceci, combien Cicéron avoit sujet de se plaindre du refus qu'Atticus avoit fait d'aller servir de Lieutenant à Quintus, & combien de fautes Atticus l'auroit empêché de commettre.

XII. *Celui qui vous indique les gens.*] Cette sorte d'Office entiérement inconnu parmi nous, fait voir, que la véritable honnêteté, qui consiste à éviter tout ce qui peut faire de la peine aux autres,

(1) *Plutarc. in Solon. pro Amerin.* (2) *Plutarc. in Romul. c. 11.*
(3) *Oros. l. 5. c. 16. Tit. Liv. l. 68.* (4) *Ad Herenn. l. 1.*
(5) *Valer. Max. l. 1. c. 1.* (6) *Modestinus ad Legem Pompeiam de Parricidiis.*
(7) *Lettre I. Livre II. Remarque. XXIII.*

étoit mieux connue en ce tems-là, qu'elle n'est à présent. Il n'est personne qui ne sente la répugnance qu'on a à décliner son nom, il n'en faut pas d'autre preuve, que le terme même de *décliner*, que l'usage y a attaché pour la marquer, & qui est pris, comme tout le monde sçait, d'une occupation peu agréable. Quoique cette répugnance soit un effet d'amour propre, & d'une vanité très-ridicule dans le fond, puisque cela ne vient, que de ce qu'il nous semble naturellement, que tout le monde à qui nous avons affaire doit nous connoître, cette foiblesse est si générale, qu'étant d'ailleurs fort innocente, elle mérite quelque condescendance. *Communis error facit jus.* C'étoit porter bien loin cette foiblesse, que de l'avoir pour tous les Sujets d'un Gouvernement aussi éloigné de Rome que l'Asie l'étoit, qui ne pouvoient pas prétendre, qu'un Magistrat venu d'une autre partie du Monde devinât comment ils s'appelloient. Mais comme il ne laissoit pas d'être agréable pour eux, qu'il apprît leur nom par un autre, il y avoit toujours de l'honnêteté à la pratiquer ainsi, & elle étoit d'autant plus grande, qu'ils auroient eu moins de raison de se plaindre, si on ne l'avoit pas eue. Un égard si extraordinaire & si excessif étoit bien contraire à la négligence désobligeante, si commune parmi nous, de prononcer, ou écrire mal les noms des autres, quoique tout le monde souffre peu, ou beaucoup à entendre prononcer mal le sien, ou à le voir mal écrit; & certes, avec juste raison, puisque c'est une des plus certaines marques de mépris, toute petite qu'elle paroisse, qu'on puisse donner & recevoir.

Ce n'étoit pas dans les Pays étrangers seulement, qu'il y avoit des gens, qui faisoient métier de sçavoir le nom des autres. Il y en avoit aussi beaucoup à Rome, & c'étoit une chose si ordinaire de s'en servir, sur-tout quand on briguoit des Magistratures, qu'il y avoit une espéce de gloire à s'en pouvoir passer, comme on dit que Cyrus connoissoit par leur nom tous les Soldats de son Armée. Ce fut ce qui donna occasion à cette belle réponse du dernier Africain à son Collégue dans la Censure, Appius Claudius, qui se vantoit à lui de n'avoir que faire de ce secours pour appeller tous les Citoyens: *J'ai pris*, lui dit Scipion, *plus de soin de faire connoître mon nom, que de sçavoir celui des autres.*

XIII. *Flavius.*] C'étoit une créature de Pompée, à qui ce grand homme avoit tant de confiance, qu'il lui avoit donné à garder chez lui le jeune Tigrane, fils du Roi d'Arménie, que j'ai dit (1) que Pompée avoit mené en triomphe à Rome. *Dio. l.* 38. *Ascon. in Milonian.*

XIV. *Depuis quand un Préteur, comme vous êtes, prononce-t-il sur la validité des dettes?*] C'est que le Préteur ne faisoit proprement que décider la question de droit qui regardoit l'espéce de la Cause; mais ce n'étoit pas à lui à examiner cette espéce, pour voir comment il falloit y appliquer sa décision, & si cette Cause étoit, ou n'étoit pas, dans le cas de la Loi: c'étoit l'affaire des Juges qu'il nommoit pour cet effet. Il se pratique encore aujourd'hui quelque chose de semblable en Angleterre.

XV. *Il faut que vous me pardonniez en frere, de ne vous avoir pas écrit en frere.*] La bonne foi de Cicéron à reconnoître le tort qu'il avoit dans cette seule rencontre, avec un homme contre qui il avoit raison en tant d'autres, est d'aussi bon exemple, qu'elle est rare. Cependant, rien n'est plus nécessaire, si on veut que les réprimandes réussissent, puisque rien n'est plus propre à persuader ceux qu'on reprend, qu'ils ont tort, quand ils l'ont, que de voir, qu'on leur donne raison quand ils l'ont. C'est à quoi on ne manque jamais, quand on reprend par principe d'amitié, ou de charité; mais il n'arrive guéres qu'on reprenne les autres par ce seul principe, & la vanité, & la malignité y ont ordinairement bien plus de part. Que si l'on doute, par lequel c'est de ces divers motifs que l'on reprend, on n'a pour le sçavoir, qu'à examiner sincérement dans le fond de son cœur, si l'on est fâché d'avoir sujet de reprendre.

XVI. *Æsopus.*] C'est le fameux Joueur de Tragédies, de qui on raconte, qu'il étoit si véhément Acteur, qu'un Esclave étant venu par malheur à passer sur le

(1) *Lettre VIII. Remarque I.*

Théatre, dans le tems qu'il représentoit Atrée en fureur, il le frapa si rudement du Sceptre qu'il tenoit à la main, qu'il le jetta roide mort sur la place. *Lo credere è di cortesia.* Il s'appelloit *Claudius*, & je l'ai appellé *Comédien*, suivant notre usage, quoiqu'il ne jouât qu'en Tragédie, parce que le mot de *Tragedien* n'a pu trouver place dans notre Langue. Rien ne fait mieux voir, à quel point il devoit exceller dans sa profession, que les richesses prodigieuses qu'il y gagna, & l'abus qu'il en fit impunément, par le luxe effroyable dont les Auteurs l'accusent. La répugnance naturelle qu'on doit avoir à croire les gens excellens capables de défauts extravagans, jointe à l'amitié particuliére que Cicéron avoit pour celui-ci, me fait soupçonner, que (1) Pline (2) l'a confondu mal-à-propos avec Æsope le fils, dans les prodigalités extraordinaires qu'il leur attribue à tous deux, & que Valére Maxime (3) n'attribue qu'au fils. Ces excès ridicules convenoient bien mieux à ce fils, qui n'est connu que par des intrigues galantes (4) qu'à un aussi excellent homme que son pere ; rien n'étant plus ordinaire que des enfans de ces sortes d'Illustres, qui abusent du bien que leurs peres leur ont laissé (5). Ceux qui ont eu la peine de l'acquerir, ne le prodiguent pas si follement. Quelle apparence, que Cicéron eût souffert dans un homme de cette condition, autant de ses Amis qu'il le paroît dans cette Lettre, des excès de dépenses, au-dessus de tous ceux qu'on reprochoit en ce tems-là à Lucullus, l'un des plus riches & des plus grands Personnages de Rome ? Quoi qu'il en soit, il paroit par la comparaison qu'Horace fait entre cet Æsopus, & l'autre Héros de la même profession Roscius, Ami intime aussi de Cicéron, que Roscius jouoit plus de tête, & avoit plus de grace, & que le jeu de celui-ci avoit plus de dignité ; mais qu'il n'étoit pas propre aux rolles violens ; ce qui ne s'accorde guéres avec cet Esclave tué, dont j'ai parlé. Cependant, il n'y a pas lieu de douter de cette incapacité pour les rolles violens, puisque Cicéron, qui est l'exactitude même dans tous les faits qu'il rapporte, dit qu'Æsopus lui-même en étoit si persuadé, qu'il évitoit de jouer ces sortes de rolles le plus qu'il pouvoit, comme par exemple celui d'Ajax ; en quoi il se rendoit une justice, que peu de Comédiens modernes se rendroient. Et c'est pourquoi, Cicéron le propose pour exemple (6) ; de ne forcer jamais son génie dans les choses qu'on entreprend a son choix. Il y a apparence que ce grand Acteur avoit déja quitté la Comédie au tems de cette Lettre, puisqu'on rapporte, que Pompée l'engagea quatre ans après, comme par curiosité, à paroître encore une fois sur la Scéne pour honorer les Jeux que ce grand homme donna à la Dédicace de son Théatre. Mais bien loin que ce fût un régal pour le Public, on trouva qu'Æsopus avoit grande raison de ne plus jouer ; car ayant besoin de forcer un peu sa voix pour prononcer un serment fort solemnel, elle lui manqua tout d'un coup. Comment les talens, où le corps a autant de part qu'à celui de réciter, ne s'useroient-ils pas, puisque ceux même de l'esprit ne sont pas exemts de caducité ?

XVII. *Dans les prisons publiques, ou ailleurs.*] Il y a au Latin *aut in pistrinum*, ce qui veut dire au pied de la lettre, *un piloir*. C'étoit proprement un moulin domestique, comme nos moulins à bras, qu'on appelloit de cette sorte, parce qu'avant qu'on eût trouvé l'invention de moudre le blé, on le pilloit. Or au lieu de se servir de bêtes pour le faire aller, on mettoit des esclaves à la place quand on vouloit les châtier ; ce qui faisoit regarder cet endroit de la maison, comme un espéce de prison.

XVIII. *Le jeune Caton.*] Il s'appelloit *Caius*, & venoit apparemment du

(1) *Plutarc. in Ciceron. c.* 2. (2) *L.* 10. *c.* 51. (3) *L.* 10. *c.* 1.
(4) *Ad Attic l.* 11. *ep.* 15. (5) *Macrob. Saturnal. l.* 3.
(6) *Quæ gravis Æsopus quæ doctus Roscius egit. Hor. l.* 2. *epist.* 1. *&* *Cicer. de Orat. l.* 1. *&* 2.
(7) *Ne scenici plusquam nos videantur habere prudentiæ, illi enim non optimas sed sibi accommodatissimas fabulas eligunt, semper Rutilius quem ego memini Antiopam, non sæpe Æsopus Ajacem. Cic. l.* 1. *de Offic.* 8. *l. ep.* 1.

fils aîné du Censeur de qui j'ai parlé au sujet de l'autre (1), qui est si fameux, & qui venoit du Cadet; car il ne paroît point qu'ils fussent plus proches. Quoique celui-ci n'eût point de conduite, & qu'il passât pour fort turbulent, il ne manquoit pas d'éloquence, & ne deshonoroit pas son nom par ses sentimens, puisqu'il osoit entreprendre Gabinius, qui étoit élu Consul pour l'année suivante, & l'un des plus redoutables partisans de César & de Pompée. Il en est parlé assez au long dans la II. Journée de *Césarion. Turbulentus adolescens, nec imparatus ad dicendum. Fenestel. apud* Nonium. *Dio. l.* 39. *ad Famil. l.* 1.

XIX. *Gabinius.*] Voyez Lettre V. du II. Livre, Remarque IX. & la même Journée de *Césarion.* Caton l'accusoit, apparemment, d'avoir brigué, par des voies défendues, le Consulat qu'il avoit obtenu.

XX. *Domitius.*] C'est le même dont j'ai parlé (2), surnommé *Ænobarbus*; ainsi que de *Memmius* (3) *Lentulus* (4) & *Nigidius* (5). Il parut par l'évenement, que Cicéron ne se trompoit pas dans la confiance qu'il avoit en l'amitié de ces quatre Préteurs; mais cela parut encore mieux par la reconnoissance qu'il eut toute sa vie pour eux.

(1) *Lettre XIII. Remarque XVII.* (2) *Lettre X. Remarque XXIII. du I. Livre.*
(3) *Lettre XVIII. Remarque III.*
(4) *Lettre XIX. Remarque VI.* (5) *Lettre II. de ce Livre, Remarque V.*



L'HISTOIRE
SECRETTE
DE LA CONJURATION
DE PISON,
CONTRE
NÉRON,



EPICARIS,
OU
L'HISTOIRE SECRETTE
DE LA CONJURATION
DE PISON,
CONTRE
NÉRON.

NERON fut fils d'un pere qui en le voyant naître dit, que de lui & d'Agrippine il ne pouvoit jamais sortir rien de bon. Le Ciel qui le destinoit pour être le fleau de Rome, l'horreur de son siécle, & l'exécration de la postérité, lui donna tous les avantages du corps, & quelques ombres de vertus qui pouvoient prévenir d'abord en sa faveur les yeux & les inclinations; mais en même-tems la nature rassembla dans son ame corrompue tous les vices qui peuvent faire un méchant homme, & la fortune ayant, par les crimes les plus noirs, joint à sa pente vicieuse l'Empire de l'Univers, elle le mit en pouvoir de donner un plein essor à ses mauvaises inclinations.

L'inceste mit Agrippine sa Mere dans le lit de l'Empereur Claudius son propre Oncle, elle ne feignit point de se prostituer aux Affranchis qui le gouvernoient, pour s'introduire dans cette premiere place, ses artifices ambitieux arracherent de l'imbécillité de son époux une adoption qui mit Néron dans la famille des Césars. Le funeste mariage d'Octavie l'approcha du Thrône, un parricide lui en ouvrit la porte, par le poison dont il fit périr Clodius; un second l'affermit sur ce Thrône usurpé, par l'empoisonnement de Britannicus; un troisiéme l'affranchit d'Agrippine, qu'il fit impitoyablement massacrer pour se délivrer de son joug qui lui sembloit trop importun, & un quatriéme enfin, sacrifia Octavie à la fureur d'un Adultere qui la supplanta. Ainsi, quatre parricides l'ayant défait de son Pere, de son Frere, de sa Mere, & de sa Femme, un reste de Vertueux que ses cruautés barbares avoient épargnés dans Rome, le regardoit comme un monstre, indigne du rang où le malheur de l'Empire l'avoit élevé; & les esprits, après tant de crimes se trouverent de toutes parts disposés à se délivrer d'un Tyran insupportable, & qui ne s'étoit pas rendu moins odieux par ses inhumanités cruelles, que par l'infamie de ses débauches; mais il faut expliquer par quels dégrés il monta jusqu'au comble de la barbarie & de la prostitution.

Il ne fut pas plutôt maître de l'Empire, que la pente naturelle qu'il avoit aux plaisirs, lui fit oublier tout ce qu'il devoit à Octavie. Quelque belle, jeune & vertueuse qu'elle fût, il s'en dégoûta, & si Burrhus & Séneque n'avoient pas eu l'adresse d'amuser ses premieres inclinations en les tournant sur de jeunes Esclaves, les principales Dames Romaines auroient été dèslors les victimes malheureuses de ses débordemens.

Ces deux Romains, dont l'un avoit été choisi pour le gouverner, & l'autre pour l'instruire, jugerent qu'il étoit plus prudent de ralentir l'impétuosité du torrent en le détournant de son cours, que de le rendre plus furieux en le voulant arrêter. Ainsi, pour

pour lui donner une attache moins dangereuse, ils ne s'opposerent point à celle qu'il prit pour les plus belles Esclaves de Rome, & Acté qui eut les prémices de son cœur, après avoir joui longtems de ses faveurs, se vit obligée de céder la place à Epicaris.

C'étoit une jeune Grecque qui n'avoit que dix-sept ans, lorsque Néron en devint amoureux : elle étoit née Esclave dans la maison d'Antoine, & se piquoit, comme l'Affranchi Pallas, de la vaine gloire de descendre des anciens Princes d'Arcadie. Pour appuyer cette imagination, la nature lui avoit donné un cœur de Reine, un esprit d'une vivacité, d'une pénétration & d'une prudence admirables, une générosité digne du Thrône, une fermeté d'ame à l'épreuve de tout, une beauté qui dans sa naissance, effaçoit tout ce qu'il y avoit de plus brillant dans Rome, & quoique son tempérament la portât aux plaisirs, un principe de grandeur & d'ambition l'avoit tellement rendue maitresse de cette pente, qu'elle ne s'y laissoit emporter qu'à propos, & suivant les vues de sa fortune & de son intérêt.

Néron l'ayant vue chez Antoine, résolut de lui donner dans son cœur la place d'Acté dont il étoit rassasié, il l'abandonnoit déja souvent pour d'autres, quoiqu'elle retînt encore, en apparence, le nom de Favorite, mais il ne s'étoit point encore fixé sur le changement qu'il méditoit, & ce ne fut qu'Epicaris qui le détermina à rompre entierement avec cette autre maitresse.

Cette Grecque ne s'abandonna point en Esclave aux desirs de son Empereur, mais elle sçut d'abord lui imprimer un respect dont il paroissoit incapable. Néron cachoit encore la méchanceté de son ame sous les ombres de quelques vertus masquées : il étoit bienfait de sa personne, dans la fleur de sa jeunesse, le visage beau, à la réserve de ses yeux qu'il avoit trop durs & trop farouches ; il dansoit d'un air surprenant, chantoit bien, quoiqu'il n'eût qu'un filet de voix, touchoit avec délica-

teſſe la harpe & autres inſtrumens, ſe piquoit de faire parfaitement des vers, & juſqu'à être jaloux de Lucain; il aimoit & connoiſſoit les beaux arts, donnoit avec prodigalité, & ſe plaiſoit dans l'éclat & dans la magnificence des bâtimens, des meubles, des habits, & des ſpectacles, juſqu'à créer un Surintendant de l'élégance de ſes plaiſirs.

Toutes ces qualités ſi propres à donner de l'amour, lui auroient rendu faciles d'autres victoires que celles des Eſclaves qu'il entreprenoit: il s'attacha ſérieuſement à Epicaris, ſes proteſtations & aſſiduités lui firent bientôt trouver le moyen de s'en faire véritablement aimer, & en même-tems l'ambition ſe joignant au penchant du cœur de cette Grecque, ſa pénétration qui lui faiſoit découvrir une grande partie des défauts de ſon amant, ne l'empêcha pas de s'attendrir pour lui de bonne foi, & de lui accorder ce qu'une Eſclave ne pouvoit que difficilement refuſer à un Empereur.

Elle prit une route toute oppoſée à la conduite qu'Acté avoit tenue, & comme elle voyoit que cette imprudente Favorite s'étoit par l'éclat de ſes amours, attiré la haine & l'envie d'Agrippine, qui avoit encore une grande part au gouvernement, & que les traverſes de cette Mere ambitieuſe, qui craignoit de voir ſon pouvoir affoibli, ſuſcitoient tous les jours de nouveaux troubles aux maitreſſes de Néron, elle l'engagea de ménager avec plus de ſecret & de modération le commerce qu'elle vouloit bien ſouffrir, & comblée des faveurs que cet amant lui prodiguoit en ſecret, elle jouiſſoit ſans envie d'un bien dont ſa prudence lui rendoit la poſſeſſion tranquille.

C'eſt ainſi qu'elle demeura pendant quelques années ſa principale Favorite. Il eſt vrai que tous les jours elle découvroit de nouveaux vices dans ſon amant, mais quoiqu'elle vît avorter tous les efforts qu'elle employoit pour eſſayer de tenir en bride la paſſion qu'il avoit de répandre du ſang, & de proſtituer la majeſté de ſon rang dans des exercices indignes d'un Empereur,

le plaisir de posséder le maître du monde avoit trop enraciné dans son cœur l'amour qu'elle avoit conçu pour lui, elle ne peut cesser de l'aimer tout vicieux qu'il étoit.

Elle sentit même qu'elle l'aimoit beaucoup plus qu'elle ne pensoit, lorsqu'elle s'apperçut que la vue de Popée avoit apporté du changement dans sa passion, & qu'oubliant ses assiduités auprès d'elle, il donnoit à cette nouvelle inclination les momens qu'il avoit coutume de lui destiner.

Quelque beauté qu'eût Epicaris, il faut avouer qu'elle ne surpassoit point celle de Popée. Cette Dame Romaine avoit encore par-dessus elle l'avantage de la naissance, & celui de la nouveauté; elle étoit fille de la plus belle femme que Rome eût de son tems, & elle étoit infiniment plus belle que sa mere, & de toutes les qualités qui peuvent rendre une personne accomplie, il ne lui manquoit que l'honneur & la probité.

Othon qui étoit du même âge que Néron, & dans sa plus intime familiarité, l'avoit épousée après l'avoir engagée à quitter Rufus son premier mari, & persuadé qu'après ce sacrifice qu'elle avoit fait de son honneur à l'amour qu'il avoit pour elle, il en seroit inviolablement aimé, il eut l'imprudence de faire à cet Empereur débauché une peinture si vive de toutes les beautés d'une femme qu'il tenoit enfermée, que Néron prit feu sur son récit, & feignant tantôt de le féliciter sur sa bonne fortune, & tantôt de douter de la vérité d'un portrait si achevé, il l'engagea de lui faire voir un trésor qu'il cachoit aux yeux de tout le monde.

Pour convaincre cette incrédulité affectée, ce Favori indiscret donna dans ses jardins une fête superbe à l'Empereur, & pour avoir occasion d'y montrer Popée, il y convia non seulement les deux Impératrices, mais la plupart des principales & des plus belles Dames Romaines.

Popée, quoique naturellement vaine & coquette, aimoit à se donner un faux air de modestie, sortoit peu en public, & lorsqu'elle s'y montroit, c'étoit sous l'ombre d'un voile délicat qui cachoit la moitié de son visage, soit qu'elle crût en tirer plus d'agrément, soit qu'elle se persuadât inspirer par-là un plus grand desir de voir le reste.

Mais comme Othon vouloit qu'elle parût devant Néron dans tout l'éclat de sa beauté, & que de sa part elle avoit peut-être déja formé dans son cœur le dessein de s'en faire aimer, son penchant se réglant toujours sur son intérêt & sur sa fortune, elle joignit à ses attraits ordinaires tous les charmes que l'art & les ajustemens pompeux pouvoient ajouter à la nature, & se montra si brillante aux yeux de Néron, que cet Empereur déja disposé par les récits de son mari, ne put la voir sans être tout-à-coup épris du plus violent amour qu'il eut jamais ressenti.

Néron au milieu de ses vices étoit spirituel, vif, & galant ; ainsi quoique retenu par la présence d'Agrippine, d'Octavie, & d'Othon, il ne laissa pas échaper une seule des occasions que lui pût fournir le hazard, pour faire comprendre à Popée le prompt effet qu'elle venoit d'opérer sur son cœur.

Quand une femme a fait un premier faux pas, tous les autres lui coutent peu. Popée avoit infidélement quitté son premier mari pour se donner à Othon, elle aimoit le plaisir & étoit ambitieuse. Dans cet état, son cœur se trouvoit entiérement disposé à répondre aux desirs d'un Empereur de qui dépendoient la vie & la fortune de tous les Romains, & à qui son propre mari sembloit la vouloir lui-même prostituer.

Entre toutes les perfections du corps qu'elle possédoit, elle chantoit avec tant d'agrément qu'on ne pouvoit l'entendre sans en être enlevé, c'étoit aussi l'une des passions de Néron, & tous deux se servirent adroitement des paroles qui couroient pour

expliquer leurs pensées sans qu'on pût s'en appercevoir, car comme la flaterie étoit alors dans son plus haut point, & qu'on faisoit peu de vers dans lesquels on ne donnât des louanges excessives à l'Empereur, il ne fut pas difficile à Popée d'en choisir de propres, pour lui faire concevoir le desir qu'elle avoit de lui plaire.

Ce fut dans cette disposition d'esprit que la fin de cette fête laissa Néron, & sa nouvelle maitresse, il se retira dans son Palais, plein de l'idée agréable des plaisirs qu'il avoit eus, & flaté de la correspondance qu'il crut avoir trouvée, il ne pensa plus qu'aux moyens de l'arracher des bras de son ami.

Il ne fut occupé tout le lendemain que du soin de disposer une nouvelle entrevue qui fût plus commode, & dans laquelle il pût s'expliquer plus ouvertement. Il vouloit dans ces premiers momens ménager Othon, & cacher à ses yeux ce qui devoit bientôt devenir public, c'est ce qui lui fit employer les adroits & fidéles ministres de ses plaisirs, & ses libéralités excessives jointes à leurs entremises, lui gagnerent dès le premier jour les principales Esclaves de Popée, pour établir auprès d'elle une correspondance assurée.

Cette intrigue qui l'occupa tout entier l'empêcha de voir le même jour Epicaris, qui dès la veille ne l'avoit point vu, & comme il ne passoit jamais deux journées sans lui rendre visite, ou lui donner de ses nouvelles, & que l'amour est inquiet & pénétrant, elle imagina tout ce que la jalousie peut inspirer à une personne qui aime vivement, & qui se croit peu assurée d'un amant qu'elle voudroit seule posséder.

Elle sçavoit bien que Néron cherchoit souvent de nouveaux plaisirs, mais comme dans tous les travers qu'il prenoit, il ne se dispensoit jamais de l'exactitude qu'il avoit de la voir, ces amusemens qui ne dérangeoient point le cœur de son amant, & dont même souvent il lui faisoit confidence, ne l'inquié-

toient pas, & elle les souffroit, pourvu qu'elle ne perdît point un cœur difficile à gouverner, & dont elle vouloit être maitresse.

Cet oubli de deux jours qui lui parut trop long pour n'avoir pas quelque motif dangereux, l'alarma; & son inquiétude redoubla lorsque sur le milieu de la nuit, l'Affranchi Doriphore qui étoit son secret Confident auprès de l'Empereur, & l'un de ceux qui couchoient au pied du lit, lui apprit que Néron au lieu de se retirer, s'étoit dérobé accompagné du seul Tigellin, & qu'étant descendu par un escalier secret, il étoit sorti du Palais sans que qui que ce soit sçût où il étoit allé.

Epicaris passa le reste de la nuit dans un trouble mortel; elle prévit bien que quelque nouvelle attache lui alloit enlever l'Empereur, mais elle sçavoit qu'auprès d'un Tyran du caractere de Néron, il falloit se conduire avec une extrême délicatesse, & que plus elle témoigneroit de dépit & de chagrin, plus elle aigriroit le mal.

Elle donnoit la torture à son esprit pour imaginer qui pouvoit être sa rivale; elle jetta sa vue sur quantité de Dames Romaines, & quoiqu'elle sçût la fête qu'Othon lui avoit donnée, elle ne toucha point au but, ne pouvant croire qu'étant aussi intime ami qu'il étoit de Néron, cet Empereur pût penser à lui arracher une femme qui étoit encore dans les premiers transports de l'amour qui venoit de les unir.

Cependant c'étoit chez Popée qu'étoit allé l'Empereur, il avoit trouvé le moyen d'écarter Othon, en le chargeant d'un ordre important pour Ostie, où il l'obligea de se rendre dès le même jour; & profitant de ce moment d'absence, il s'étoit fait introduire déguisé dans le cabinet de Popée, qui l'attendoit peut-être avec autant d'impatience qu'il en avoit de la voir.

Elle ne laissa pas de feindre autant de surprise que de pudeur, & comme elle avoit ses vues de l'embarquer dans un

engagement plus sérieux qu'il ne l'avoit projetté, elle se contraignit beaucoup pour affecter une fausse résistance qu'elle ne vouloit employer que pour servir d'une plus vive amorce à sa passion.

« Où allez-vous, Seigneur, lui dit-elle, & ne vous ai-je vu » que pour vous porter à me perdre! Que pourra croire, & » que pourra dire Othon, s'il découvre cette démarche ? Seigneur, » retirez-vous, & ne m'exposez point à un péril dont rien ne » pourroit me garantir.

» Ne prenez point une fausse alarme, lui répondit l'Empe- » reur, j'ai pris toutes les précautions nécessaires pour ne vous » exposer à aucun péril; Othon a mes ordres, & ne peut être » ici que demain, Agrippine est partie pour sa maison de Tus- » culum, & qui que ce soit ne sçait que je suis auprès de vous. » Souffrez donc que je prenne ce moment favorable, pour vous » expliquer à quel point je vous aime, & pour apporter à vos » pieds un cœur dont je veux vous faire la maitresse absolue.

» Quoi, Seigneur! reprit Popée, vous honorez Othon de » votre amitié, vous sçavez à quel point il m'aime, vous » n'ignorez pas les obligations que j'ai à ses bontés, & ce que » j'ai fait pour me lier éternellement à lui; & vous voudriez » troubler la tranquillité d'une union si douce, en me rendant » la plus ingrate de toutes les femmes, & votre ami le plus » infortuné de tous les hommes.

» Hé, Madame! dit Néron, ne vous inquiétez point de la » fortune d'Othon, il est vrai que si l'on regarde ce que vous » méritez, rien ne peut être capable de récompenser un hom- » me de la perte de votre cœur, mais si j'ose offenser son » amour, je suis assez puissant pour combler son ambition, & » de quelque maniere dont il puisse vous aimer, croyez qu'il » vous aime beaucoup moins que je ne fais. Oui, Madame, » je vous adore, & quelque preuve que vous me puissiez de-

» mander de mon amour, je suis prêt de vous la donner.

» La preuve que je vous en pourrois demander, Seigneur, » reprit Popée, ce seroit de me laisser jouir en repos de ma desti- » née, le Thrône des Césars est trop bien rempli d'Octavie, » & lui est trop dû pour l'en déplacer. Et l'Epouse d'un homme » du mérite d'Othon, n'est pas d'un rang à remplir l'office des » Esclaves qui vous servent dans vos amusemens.

Popée n'auroit pas hazardé un mot si libre, si elle n'eût été sure du pouvoir de ses charmes sur le cœur de Néron. Il en fut également surpris & frapé, & jugeant par-là qu'elle ne se résoudroit point à entrer avec lui en commerce sur un pied aussi facile qu'il se l'étoit proposé, ce qu'il lui répondit les engagea dans un entretien qui le confirma dans cette idée, & n'aboutit qu'à lui faire concevoir qu'il ne viendroit à bout de ses desirs qu'en se sacrifiant tout entier à son ambition.

Comme il ne vouloit pas qu'Othon s'apperçût de ce qui se passoit, il ne resta que deux heures avec elle, & se retira dans son Palais, résolu de tenter tout pour se rendre maître d'une femme qu'il jugeoit seule digne de remplir tous ses desirs.

Epicaris de son côté, après avoir passé, sans repos, une nuit cruelle, ne vit pas plutôt la pointe du jour qu'elle se leva, entra dans son cabinet, prit les tablettes, & écrivit cette lettre à Néron.



EPICARIS,

EPICARIS, A L'EMPEREUR.

Qu'ai-je fait pour mériter un ſilence de deux jours? Tous les ſupplices des Enfers n'approchent point des peines que votre abſence me fait ſouffrir; finiſſez-les, ſi vous ne voulez que mes inquiétudes conduiſent mon amour au déſeſpoir. Peut-on vous aimer, ne vous point voir, & ne pas mourir? Ne me répondez rien, mais venez, je vous attens, ou je meurs.

Si-tôt que Néron fut éveillé Doriphore lui rendit ces tablettes, il les lut, & quelque violent que fût dans ſa naiſſance l'amour qu'il avoit conçu pour Popée, il trouvoit trop de plaiſir dans celui d'Epicaris pour rompre ſi-tôt avec elle, il ne s'étoit jamais fait un ſcrupule de partager ſes amours, & s'imaginant qu'il auroit aſſez d'adreſſe pour cacher aux yeux de l'une & de l'autre une double intrigue, il ſe propoſoit de les amuſer toutes deux: ou que ſouffrant par reſpect pour ſon empire le mélange de ſes plaiſirs, elles pourroient s'accommoder de deux paſſions qu'il ſçauroit bien lui-même accorder dans ſon cœur.

Il lut donc le billet d'Epicaris, & le feu qu'il avoit pour elle reprenant force à la vue d'un caractére qui le réveilloit, il chargea Doriphore de l'aſſurer qu'il ſe rendroit chez elle au coucher du Soleil, & rejetta ſur des affaires d'Etat, dont l'importance l'avoit occupé, ce qui n'étoit que l'effet d'une infidélité qui devoit bientôt lui ôter ſon cœur.

Othon cependant impatient de rejoindre sa femme, avoit précipité, autant qu'il le pût, l'exécution des ordres de Néron, il revint d'Ostie, rendit compte à l'Empereur de tout ce qu'il avoit fait, & fut reçu de Popée avec d'autant plus de caresses, qu'elle avoit plus de dessein de le tromper.

Tandis que le cœur de Néron s'attachoit & se détachoit suivant le caprice de ses passions, l'infortunée Octavie étoit la triste victime de ses déréglemens. Elle n'avoit que le nom vuide d'Impératrice sans crédit, & quoique cet Epoux ingrat dût l'Empire & toute sa fortune à son alliance, il conservoit à peine avec elle les dehors dont il ne pouvoit se dispenser, encore ne les donnoit-il qu'à un reste de respect qu'il avoit encore pour Burrhus & pour Sénéque, & à la crainte d'offenser ouvertement Agrippine, qui plus par politique que par inclination, se faisoit un mérite auprès du Peuple de la protéger.

Elle n'avoit employé l'inceste, l'adultere, & le poison pour élever son fils sur le Thrône des Césars, que dans la vue d'en retenir toute l'autorité; son ame ambitieuse avoit tout l'orgueil du Sang de Germanicus son Pere, & de la grande Agrippine, sans en avoir ni les vertus, ni la pudicité. Elle avoit donné les mains aux premieres débauches de ce jeune Empereur, dans la pensée qu'abymé dans les plaisirs, il lui laisseroit le gouvernement de l'Etat. Mais Néron lui permit beaucoup moins qu'elle ne l'espéroit, & Britannicus dont elle croyoit se faire un rempart pour le tenir en respect, ayant été empoisonné sans sa participation, elle connut dès ce moment qu'elle avoit pris de fausses mesures, & qu'elle alloit être beaucoup moins maitresse qu'elle ne s'en étoit jusques-là flatée.

Elle se trompa même sur les appuis qu'elle attendoit de Burrhus & de Sénéque. Comme c'étoit d'elle que l'un & l'autre tenoient leur fortune, elle crut qu'ils entreroient aveuglément dans ses intérêts, mais le premier avoit le cœur trop grand & trop Romain; l'autre étoit trop politique & trop rusé pour se

ſoumettre aux caprices d'une femme ambitieuſe, & dans l'eſclavage de ſon gouvernement abſolu : ainſi tous deux pour leur propre avantage ſe faiſoient une vertu de s'attacher inviolablement à l'Empereur, & de ſoutenir ſon autorité, quoique dans l'apparence ils conſervaſſent pour ce cœur ſuperbe tous les reſpects extérieurs dûs à la Mere de leur Maître.

Elle ſe trouva donc réduite au foible appui des Affranchis de Claudius, qui avoient eux-mêmes beſoin de ſa protection pour garantir leurs richeſſes immenſes des effets funeſtes de l'envie qu'on leur portoit, & à ſe lier à Octavie dont le Peuple plaignoit l'infortune, & révéroit la vertu.

Quoique perſonne n'apportât dans l'eſprit de l'Empereur plus d'obſtacles à l'autorité qu'elle vouloit uſurper que Burrhus & Sénéque, ces deux Miniſtres ſe conduiſoient néanmoins avec tant d'adreſſe & de diſſimulation, qu'elle n'imputoit l'affoibliſſement de ſon pouvoir qu'aux Maitreſſes qui poſſédoient le cœur de ſon Fils, & c'eſt ce qui l'engageoit à ſe déclarer leur ennemie, à cenſurer, & ſouvent avec aigreur, les débauches qu'elle avoit d'abord favoriſées, & à faire tous ſes efforts pour ramener l'Empereur au lit de l'Impératrice.

Elle étoit allée à Tuſculum le lendemain de la fête qu'Othon donna à l'Empereur ; la maiſon ſuperbe qu'elle y faiſoit bâtir pour y être plus près de Rome que dans celle qu'elle avoit à Bayes, fut le prétexte de ce voyage : mais de plus grands deſſeins l'avoient engagée à le faire, l'Affranchi Pallas l'y accompagna, & quoiqu'il eût depuis longtems avec elle un commerce qui deshonoroit cette Impératrice, il y fut moins pour ſes plaiſirs, que pour y conduire lui-même l'intrigue d'une entrevue ſecrette entre elle & Rubellius, qu'elle avoit regardée comme un ſujet propre aux grands projets qu'elle méditoit, puiſqu'outre qu'il étoit dans la vigueur de ſon âge, bienfait, aimé du Peuple, & rempli de cœur, il avoit l'honneur d'être ſorti par ſa Mere du Sang des Céſars.

Le dessein d'Agrippine étoit donc de s'assurer de Rubellius pour l'épouser dans l'occasion, & le mettre sur le Thrône, si quelque accident imprévu venoit à enlever Néron, ou s'il poussoit ses mépris, son ingratitude, & sa violence, jusqu'à former contre-elle quelque entreprise dénaturée, & cependant tenir entr'eux cet accord secret, jusqu'au moment qu'ils jugeroient à propos de l'exécuter.

Mais à peine eut-elle passé la premiere nuit à Tusculum, que les Espions fidéles qu'elle entretenoit de tous les côtés pour observer les démarches de son Fils, ayant découvert la secrette entrevue de Néron & de Popée l'en informerent, & elle reçut cet avis avec autant de chagrin que de crainte & d'étonnement.

Elle connoissoit à fond le génie de Popée, hardi, rusé, impérieux, intéressé, fourbe, & insinuant; & repassant dans son esprit toutes les paroles que l'un & l'autre avoient chantées dans la joie du festin, elle réfléchit sur une infinité de choses qui lui avoient paru pour lors indifférentes, ainsi elle ne douta point de la vérité des avis qu'on lui donnoit, & non-seulement elle crut leur commerce établi, mais elle se persuada qu'Othon lui-même en sacrifiant son honneur à sa fortune, en étoit le médiateur.

Néron cependant fut voir Epicaris; mais quoi qu'il pût lui dire en l'abordant pour la tirer d'inquiétude & la tromper, elle remarqua tant de langueur dans ses caresses, tant d'absences dans sa conversation, & si peu de joie sur son visage, qu'elle ne pût s'empêcher de lui en expliquer sa douleur par les reproches les plus tendres.

« Non, vous ne m'aimez plus, lui dit-elle, mes craintes sont » trop justes, mes soupçons trop avérés, & je vais perdre votre » cœur. L'amour le plus tendre & le plus violent qui fut jamais » n'est pas capable de fixer votre inconstance; que ne voyez- » vous au fond de mon ame la douleur mortelle que vous me

» causez, vous en seriez infailliblement touché, & vous m'ai-
» meriez du moins par pitié, si vous cessez de m'aimer par in-
» clination.

« Vous m'offensez, reprit Néron, lorsque vous me soupçon-
» nez de ne vous plus aimer. Vous êtes la maitresse de mon cœur,
» & je ne puis le donner à d'autres. Défaites-vous de ces om-
» brages, & ne vous défiez point d'un Empereur qui donne avec
» peine à son devoir les momens qu'il vous ôte, & qu'il ne peut
» légitimement dérober aux soins de l'Empire.

« Ha, Seigneur! sacrifiez tout à votre gloire, dit Epicaris,
» sacrifiez-moi, s'il est nécessaire, moi-même à l'Etat, mais ne
» m'immolez point à un nouvel amour. Vous n'en trouverez ja-
» mais un plus pur, ni plus fidéle que celui que j'ai pour vous:
» mon respect fait que je ne puis douter de la parole de mon
» Empereur, mais la violence de ma passion ne peut me laisser
» sans inquiétude. Otez-moi plutôt la vie, Seigneur, que de me
» priver de votre amour. »

A ces mots elle se jetta aux génoux de Néron, & les embrassa. La maniere tendre dont elle s'expliqua, sa beauté présente, & le feu de la jeunesse uni au feu d'un amour qui n'étoit pas éteint; toutes ces choses firent leur effet, il oublia pour un moment Popée, embrassa tendrement Epicaris, lui donna de nouvelles assurances d'une fidélité dont il n'étoit plus le maître, & la quittant, il la laissa beaucoup plus satisfaite de la fin de sa visite, qu'elle ne l'avoit été de son abord.

Mais il ne fut pas plutôt hors de chez elle, que tous les attraits de Popée revinrent en foule à son esprit, & en effacerent Epicaris. Il auroit eu même quelque espéce de repentir de l'avoir vue, si ce n'est que la méchanceté de son ame trouva du plaisir dans les fausses paroles dont il venoit de la tromper, & pour l'accroître, dès qu'il fut chez lui, il prit les mêmes tablettes qu'il avoit reçues d'elle, effaça ce qu'elle lui avoit écrit, & sur le même feuillet écrivit cette lettre à Popée.

L'EMPEREUR NÉRON A POPÉE.

Que le plaisir que j'eus de vous voir hier fut mêlé d'amertume, puisque je n'eus point le bonheur de vous entendre répondre à l'excès de mon amour de la maniere dont je me flatois que vous y répondriez. Il n'y a rien que je ne vous sacrifie sitôt que vous voudrez bien entrer dans des sentimens conformes à ceux que j'ai conçus pour vous ; le cœur, le sort, & la vie de Néron sont entre les mains de Popée, vous pouvez seule en disposer, mais il faut que je vous parle encore une fois, cherchez les moyens que la chose se puisse faire avec tout le secret possible, faites-moi sçavoir vos intentions, & cependant comptez absolument sur le fidéle

NÉRON.

Tigellin à qui l'Empereur donna cette lettre, & qui ne pouvoit pas lui-même la rendre à Popée, en chargea l'Eunuque Pytagore pour la remettre secrettement à Psyché l'une de ses Affranchies, & qui étoit gagnée pour entrer dans cette intrigue, mais un accident bizarre empêcha que cet ordre ne fût exécuté.

Sylla, de la Famille des Cornéliens, étoit un jeune homme brutal & stupide, mais considérable par sa naissance, par ses richesses, & par ses alliances. Ses ennemis avoient insinué dans l'esprit de Néron que cette stupidité affectée n'étoit qu'un voile imposteur dont il couvroit de grands desseins & cette idée l'avoit rendu suspect, ensorte qu'il alloit peu au Palais de l'Empereur, & que tout son plaisir étoit de courir la nuit, d'enle-

ver les jeunes Esclaves les plus jolies qu'il pût rencontrer, & de s'en divertir.

Pytagore étoit un jeune Eunuque de vingt ans, des plus beaux qui fussent dans Rome, & comme il falloit de nuit s'introduire dans l'appartement de Popée au travers de ceux qui avoient le soin des portes, pour le faire avec plus de sureté & de facilité, il s'étoit déguisé en fille, & sur le milieu de la nuit s'y faisoit porter en chaise.

Lorsqu'il fut à cent pas de la maison d'Othon il laissa sa chaise dans le tournant d'une rue, vint seul à la porte, & prêt à se la faire ouvrir, il tomba sous la main de Sylla, qui le prenant à son habit & à sa coëffure pour une jeune Aventuriere, le fit enlever par ceux qui le soutenoient, qui lui ayant envelopé la tête, le forcerent de monter dans une chaise roulante bien fermée, & suivant les ordres de leur maître le conduisirent, malgré tout ce qu'il pût dire, jusques dans une maison de Plaisance, que Sylla avoit au Pont Milvien, où il fut enfermé dans le cabinet de ses bains, sans que qui que ce soit le vît, & sans qu'il pût s'appercevoir de l'endroit où ces ravisseurs l'avoient mené.

Pytagore fit tout ce qu'il put pour se défendre de cette violence, sans oser néanmoins se nommer, & dans les mouvemens qu'il se donna, il laissa malheureusement tomber les tablettes dont il étoit chargé, & dont personne ne s'apperçut alors; mais à la pointe du jour un Esclave de Pallas les ayant trouvées à ses pieds, & vu qu'elles étoient sans adresse, & fermées du cachet de l'Empereur, il monta à cheval & courut en diligence à Tusculum les porter à son Maître.

Pallas étoit prêt à monter dans sa litiere pour suivre Agrippine qui bruloit d'une impatience extrême de retourner à Rome pour s'éclaircir des nouvelles amours de son Fils. Il prit les tablettes que son Esclave lui apportoit; reconnut le cachet secret de l'Empereur, & fut joindre l'Impératrice pour les ouvrir en sa présence.

Quelle ſurpriſe, lorſqu'elle y lut cette lettre de Néron à Popée! Elle tint un conſeil ſecret avec Pallas & Rubellius, & tous trois conclurent, que puiſque l'Empereur ſe vouloit cacher d'Othon pour la nouvelle entrevue qu'il demandoit à Popée, il falloit que ce Mari ne fût point complice de ſa propre honte; que ce qu'ils avoient à faire étoit de ſe ſervir du moyen que le Ciel leur offroit pour la lui découvrir, & rompre par là les meſures de ces Amans. Ce conſeil pris, Agrippine partit, & avec toute la diligence poſſible ſe rendit à Rome.

Néron attendoit cependant avec impatience la réponſe de Popée, lorſque ſur le récit des Porteurs qui avoient ouï le bruit de l'enlévement de Pytagore, Tygellin lui apprit ſon aventure, ſans qu'on ſçût ni ce qu'il étoit devenu, ni l'auteur d'une violence ſi téméraire. L'Empereur en conçut une colere prodigieuſe; & ſe perſuadant que cet attentat ne pouvoit venir que d'Othon lui-même, puiſqu'il avoit été commis à ſa porte, il demeura ſuſpendu entre la réſolution d'en prendre une vengeance ſévere, & celle de n'en point parler, & de ne s'appliquer qu'à examiner la conduite que tiendroit cet Epoux.

Othon vint au levé, & fit ſa cour d'un air ſi libre & ſi enjoué, qu'il déconcerta toutes les idées de l'Empereur. Cependant Sylla s'étant rendu au Pont Milvien, apprit que celui qu'il avoit cru une jeune Eſclave, étoit un Eunuque de Néron qui redemandoit avec empreſſement des tablettes fort importantes, & ſcellées du cachet de l'Empereur; il connut par ce rapport toute l'étendue du péril où cette erreur l'avoit jetté, & pour en prévenir les ſuites fâcheuſes, il lui fit une ſeconde fois envelopper la tête, & l'ayant fait conduire avant le jour juſqu'à mille pas de la porte de Rome la plus oppoſée à la route du Pont Milvien, ceux qui le conduiſirent l'attacherent à un arbre les yeux bandés, & ſe retirerent en diligence.

Il n'en fut détaché que quelque tems après par des perſonnes qui vinrent à ſa voix, & il ne rentra dans le Palais, après avoir

avoir quitté ſon faux équipage, qu'au moment que Néron achevoit de s'habiller. Il l'interrogea exactement ſur toutes les circonſtances de cette aventure, & n'apprit rien qui le pût éclaircir. La perte de ſes tablettes l'inquiétoit, & s'il ſentit de la joie de connoître qu'Othon n'avoit aucune part à cet attentat, il fut cruellement outré d'un affront ſi ſanglant, & jura d'en punir les auteurs ſi-tôt qu'il les auroit découverts; & quoiqu'il ne fût pas facile d'en venir à bout par la licence effrenée de la jeuneſſe Romaine, & d'un nombre infini de débauchés qui couroient toutes les nuits les rues de Rome, & qui y commettoient des déſordres effroyables que l'exemple de l'Empereur ſembloit autoriſer, cependant ayant ſçu enfin que ce coup venoit de Sylla, il l'éxila à Marſeille, & le fit enſuite mourir.

Agrippine arriva le même jour, & fut à peine deſcendue de ſa litiere, qu'ayant fermé les tablettes avec un cachet ſur lequel étoit gravée l'aventure de Mars & de Venus, ſurpris par le bon homme Vulcain, & fait écrire deſſus une adreſſe pour Othon; elle fit épier le tems qu'il arrivoit au Palais de l'Empereur pour y jouer, & dans le moment qu'il ſortoit de ſa chaiſe au bas de l'eſcalier, elle lui fit rendre ces tablettes par un Eſclave inconnu, qui diſparut en même-tems, tandis qu'un autre examinoit le ſuccès de cette aventure.

Quoiqu'Othon aimât Popée, il étoit trop bien fait, trop jeune, trop ſpirituel, & trop en faveur pour être ſans intrigue. Il crut donc que ces tablettes venoient de quelqu'une de ſes Maitreſſes, ou qu'elles étoient les avant-courieres d'une nouvelle bonne fortune; la vue même de l'empreinte du cachet le réjouit, mais ſi-tôt que retiré du paſſage, il les eut ouvertes à la clarté de ſes flambeaux, & qu'il eut reconnu le caractére de l'Empereur, & lu ce qu'il écrivoit à Popée, il ſe ſentit ſaiſi tout-à-coup de rage & de douleur, & ne ſçachant s'il devoit monter auprès de Néron ou retourner chez lui, éclater ou ſe

taire, il balança quelque tems, & enfin sa politique l'emporta sur le feu de son premier transport, & calmant tout-à-coup le trouble de son esprit agité, il résolut d'employer dans cette conjoncture délicate une profonde dissimulation, & de ne s'appliquer qu'à rompre avec adresse les mesures d'un commerce peu avancé, & dont il imputoit la source à sa propre imprudence.

Il monta donc dans l'appartement de l'Empereur, & y parut avec autant de tranquillité, & d'enjouement au dehors qu'il avoit de dépit & d'inquiétude au-dedans.

Le jeu commença si-tôt qu'Agrippine qui fit sçavoir qu'elle vouloit en être fût arrivée; son Espion lui avoit rapporté qu'Othon avoit ouvert & lu les tablettes que l'Esclave lui avoit rendues, & voulant, sur une découverte si importante, pénétrer ses véritables sentimens, elle le choisit pour jouer en tiers avec elle & Vipsanie.

La tranquillité d'ame ou plutôt l'indolence qu'il conservoit sur une aventure si touchante l'étonna, & l'imputant à une lâcheté ambitieuse, elle s'imagina que quoiqu'il eût ignoré la premiere entrevue de sa femme & de Néron, il ne l'avoit peut-être fait voir à cet Empereur dans la fête superbe qu'il lui avoit donnée, que pour la prostituer à sa débauche, & s'en faire un lien plus étroit de confidence & d'amitié, & avoir dans cette société de plaisir un garant plus assuré de la faveur de son Maître.

C'est ce qui fit que tant que le jeu dura, Agrippine ne parla presque d'autre chose que de l'infamie des hommes patiens, qui sacrifient la plus précieuse partie de leur honneur à leur fortune, & ne feignent point de se couvrir d'une honte qui ne s'efface jamais, pour acquerir des biens dont un seul jour peut les dépouiller.

Othon avoit trop d'esprit pour ne pas connoître que sous ces traits vagues l'Impératrice le vouloit peindre, elle l'embar-

raſſoit même étrangement en l'obligeant de tems en tems d'expliquer ſes ſentimens ſur ce qu'elle propoſoit, & comme Vipſanie, ſoit de concert avec elle, ſoit par l'enjouement de ſon eſprit plaiſant & malin, feignoit de prendre le parti contraire, & de louer la bénignité des Epoux qui prêtent leur entremiſe officieuſe, ou du moins leur patience indolente aux plaiſirs de leurs femmes, il vit bien qu'elles n'avoient point d'autre but que de le jouer finement, & qu'il falloit abſolument que l'Impératrice ſçût quelque choſe des nouvelles inclinations de Néron.

Le jeu ceſſe, Agrippine qui ne ſongeoit qu'à brouiller Othon avec l'Empereur, & à les jetter dans une défiance mutuelle, propoſa de jouer à de petits jeux en attendant que les tables fuſſent ſervies, & celui *du ſecret* ayant été choiſi comme le plus propre à la ruſe qu'elle méditoit, elle fit dire tout bas à Néron par Vipſanie pour ſon ſecret, qu'elle avoit découvert qu'Othon étoit en nouvelle bonne fortune, & qu'au bas de l'eſcalier on l'avoit vu recevoir des tablettes de la part d'une Maitreſſe.

Néron n'avoit garde de s'imaginer que ce fuſſent celles qu'il avoit envoyées à Popée, mais portant à ſon tour le ſecret à Othon, il le ſurprit extrêmement, lorſqu'il lui dit à l'oreille, faites-moi part des tablettes amoureuſes que vous avez reçues au bas de mon eſcalier. A ce mot Othon ne put s'empêcher de rougir, & l'embarras confus où le jetta un diſcours ſi peu attendu ſuffit pour animer la curioſité de Néron, il continua & lui dit: « Avez-vous quelque choſe de ſecret pour un ami » comme moi, & ne vous fais-je pas confidence de tous mes » plaiſirs! Je prétens voir tout à l'heure ces tablettes, » & en diſant ces mots, il coula tout à coup, & fort adroitement ſa main dans la poche de ce Favori, en tira ſoudainement les tablettes qu'il vouloit avoir, & les portant à ſa vue, il fut dans une extrême ſurpriſe de reconnoître que c'étoit celles d'Epicaris, & les mêmes dont Pytagore avoit été chargé.

Quels mouvemens dans le cœur de ces deux amis ! Néron confus de voir ſon intrigue découverte par un homme aux yeux duquel il avoit le plus d'intérêt de la cacher, auroit cru qu'Othon lui-même avoit enlevé l'Eunuque & ſurpris ces tablettes, ſi ce n'eſt que le nouveau cachet dont il reconnut qu'elles étoient fermées, & l'adreſſe qu'on y avoit ajoutée lui firent connoître qu'il falloit que ce coup vînt d'une autre main.

Othon de ſon côté voyant tous ſes projets de diſſimulation avortés, & que ne pouvant plus feindre d'ignorer la paſſion de l'Empereur, il falloit ou par un éclat périlleux rompre avec lui, ou par une patience honteuſe conſerver ſa faveur; enfin la peine de l'un n'étoit pas moindre que l'inquiétude de l'autre.

Toutes ces réflexions ſe firent fort promptement, mais Néron qui ne pouvoit imaginer que tout cet embarras fût l'ouvrage des artifices d'Agrippine, & qui vouloit ſur toutes choſes lui dérober la connoiſſance de ſes intrigues ſecrettes, fit un effort ſur ſa premiere émotion, & prenant un parti plus étudié, dès qu'il eut jetté les yeux ſur les tablettes, & qu'il les eut reconnues, il les ſerra dans ſon ſein, & dit à l'oreille d'Othon ces deux mots: *Il faut ſe taire.*

Agrippine attentive à l'évenement de ce coup adroit, en vit avec plaiſir le ſuccès. Néron ne put ſerrer ſi promptement les tablettes qu'elle ne les apperçût, & ne les connût, mais feignant de détourner ſa vue, elle fit croire à l'Empereur qu'elle n'avoit point remarqué ſon action.

Elle ne s'étonna point du ſilence & de la tranquillité de ces deux amis, elle ſçavoit que Néron étoit de la diſſimulation la plus profonde, & qu'Othon avoit l'aveugle ſoumiſſion d'un Favori ambitieux; ainſi d'un coup d'œil elle pénétra tous les motifs de leur conduite, & ne ſongea plus qu'à leur cacher avec adreſſe la main dont le coup étoit parti.

On continua donc le jeu, & ensuite le repas avec une joie aussi apparente que si tous les esprits eussent été dans leur assiette la plus tranquille; & Néron, Agrippine, & Othon se tenant en garde les uns contre les autres, pour ne rien laisser échaper qui pût faire découvrir ce qui se passoit dans leur cœur, se retirerent avec des inquiétudes d'autant plus violentes, qu'ils avoient pris plus de peine à les dissimuler.

Agrippine fut à peine chez elle, qu'elle fit une exacte confidence de cette aventure à sa chere Acéronie, & lui commit le soin d'instruire Epicaris de tout le secret de cette nouvelle intrigue de Néron & de Popée, & prit celui d'en informer elle-même Octavie.

Acéronie s'étoit depuis quelque tems établie dans un commerce étroit avec Epicaris, en feignant de lui rendre de bons offices auprès d'Agrippine, mais ce n'étoit au fond que pour épier sa conduite, & empêcher que cette Favorite ne desservît la Mere auprès du Fils. Elle n'avoit pas beaucoup de peine à y réussir, puisque cette Grecque qui avoit pris une route toute opposée à celle d'Acté, s'étoit fait un principe de ne point déplaire aux Impératrices, & de ne jamais rien dire à Néron qui pût l'aigrir ou contre l'une ou contre l'autre.

Epicaris, qui malgré les vices énormes de l'Empereur l'aimoit alors véritablement, apprit avec un chagrin mortel ce que lui dit Acéronie, elle crut juste la défiance qu'elle avoit eue de l'Empereur sur les deux jours qu'il avoit passés sans la voir, & n'ayant point encore eu de ses nouvelles le jour qu'Agrippine retourna de Tusculum, elle ne put plus douter de l'infidélité de son amant.

Acéronie ne se contenta pas du récit de tout ce qu'Agrippine avoit découvert, mais elle lui montra une copie de la lettre de Néron à Popée, que cette Impératrice avoit fait tirer avant que de faire rendre à Othon les fatales tablettes qui causerent tant d'embarras, & cette Amante désolée y lut avec une douleur

inconcevable que cet inconſtant offroit à ſa nouvelle Maitreſſe un ſacrifice abſolu de toutes choſes, pourvu qu'elle voulût répondre à ſes inclinations; mais lorſqu'Acéronie lui apprit ſur quelles tablettes cette lettre étoit écrite, & qu'elle eût reconnu que c'étoit les ſiennes propres, elle fut frapée de tout ce que le dépit le plus vif, & la jalouſie la plus furieuſe peuvent faire reſſentir à un cœur véritablement outré.

Mais ſi la découverte de l'inconſtance de Néron fit cet effet ſur Epicaris, Othon n'étoit pas moins agité de trouble, de colere, de jalouſie & d'inquiétude; il rentra chez lui plein de toute la fureur qu'il avoit tenue longtems ſupprimée, & au lieu d'aller joindre Popée dans ſon appartement, ſentant bien qu'il ne pourroit pas contraindre au ſilence ſon amour offenſé, il s'enferma dans ſon cabinet pour reflèchir ſur la conduite qu'il devoit tenir dans une occaſion ſi embarraſſante.

Il ne voyoit que précipices de toutes parts, il connoiſſoit Néron juſques dans le fond de l'ame, il ſçavoit que ſes paſſions étoient violentes, ſon empire dur, ſes volontés abſolues, que nulles conſidérations ni de nature, ni de juſtice, ni d'amitié, n'étoient capables de garantir une tête que ſa colere auroit réſolu de ſacrifier à l'accompliſſement de ſes deſirs, mais ſes troubles redoubloient, lorſqu'il ſongeoit d'autre côté que Popée avoit déja ſouffert une viſite ſecrette dont elle ne lui avoit rien dit, & cette démarche & ce ſilence donnant atteinte à la fidélité qu'il attendoit des obligations qu'elle lui avoit, il ne douta point qu'elle ne fût dans la diſpoſition de l'immoler à ſon ambition, ſi l'Empereur continuoit de s'attacher à elle, & de la preſſer.

Il réfléchiſſoit enſuite ſur les dernieres paroles de Néron, qui dans la ſurpriſe de ſes tablettes ne lui avoit dit autre choſe, ſinon, *Il faut ſe taire*, & jugeant que c'étoit bien plutôt un ordre tyrannique pour exiger de lui le ſilence d'une patience honteuſe, que l'effet de la crainte qu'il eut qu'Agrippine &

Octavie ne découvriſſent cette nouvelle paſſion, il ſe crut perdu ſans reſſource, & ne voyant aucune porte pour ſortir de l'embarras où ſa propre imprudence l'avoit jetté, il lui fut impoſſible de prendre aucune réſolution que celle de ne point éclater, & de s'appliquer à rompre adroitement toutes les meſures que Néron pouvoit prendre pour voir Popée librement.

Elle n'étoit pas elle-même ſans embarras. Elle s'étonnoit que depuis leur premiere entrevue ſecrette, Néron ne lui eût donné aucunes de ſes nouvelles, & voyant d'ailleurs qu'Othon au retour du Palais avoit contre ſa coutume paſſé le reſte de la nuit ſans venir à ſon appartement, le ſilence de l'un & le changement de l'autre l'inquiétoient également, & déconcertoient les projets de ſon amour & de ſon ambition.

Néron pendant tout le jour n'avoit pu trouver l'occaſion de lui faire ſçavoir l'aventure de Pytagore. Elle auroit bien voulu entrer avec lui dans l'éclairciſſement de ce qui l'embarraſſoit, mais elle avoit trop de politique pour faire un pas qui auroit démenti la hauteur avec laquelle elle avoit reçu la premiere déclaration de ſon amour.

Mais Néron rouloit bien d'autres projets dans ſa tête, quelque reſpect apparent qu'il conſervât encore pour Agrippine, & quelque obligation qu'il eût à Octavie, il ne penſa plus dès ce moment qu'aux moyens de ſe rendre maître de Popée par toutes les voies que ſa puiſſance lui mettoit entre les mains, quelqu'éclat qui en pût arriver ; & comme le plus grand obſtacle qu'il trouvoit au ſuccès de ce deſſein, étoit la connoiſſance qu'Othon avoit de ſon amour, ſes premiers mouvemens le porterent à lui ôter la vie, & il l'auroit fait s'il eût cru Tigellin, mais la Fortune qui le réſervoit pour goûter pendant quelques jours les douceurs & l'amertume de l'Empire, le ſauva de cette cruelle réſolution.

Quoiqu'Othon parût dans le monde comme un homme per-

du de luxe & de débauches, il faut cependant avouer à sa gloire, qu'il avoit de très-grandes vertus, une ame noble & royale, un cœur digne de Rome, une politesse admirable, beaucoup de probité, d'honneur, & de bonne foi, & toutes ces qualités étoient soutenues d'un esprit le plus adroit, le plus doux, le plus insinuant; ses richesses immenses, l'exemple d'un siécle corrompu, son âge pareil à celui de Néron, & le desir de lui plaire avoient empoisonné la pente que la nature lui avoit donnée aux plaisirs, & à la magnificence; & étant entré par politique & par ambition dans les débauches de cet Empereur, il s'étoit lié avec lui d'une très-étroite amitié : mais Tigellin, dont l'ame étoit la sentine de tous les vices & de toutes les méchancetés, étoit son ennemi secret, & ce Ministre infâme le connoissoit trop vertueux pour ne le pas haïr.

Peu s'en fallut donc qu'il ne fît prendre à Néron la résolution soudaine de le faire mourir, mais l'amitié que l'Empereur avoit conçue pour lui fut plus puissante, & le porta à une voie plus douce pour détruire cet obstacle. Il se persuada même qu'il pouvoit faire entrer Othon dans un lâche accommodement, & que le desir de maintenir sa faveur le porteroit à fermer les yeux à sa honte, & à donner les mains au succès de sa passion.

Ainsi, dès le lendemain comme Othon vint au levé pour faire sa cour, Néron étant habillé le fit entrer seul dans le cabinet & s'y enferma avec lui.

« Après ce que nous avons vu hier l'un & l'autre, lui dit-il, » il seroit inutile de nous rien dissimuler, vous avez voulu que » j'aie vu Popée, & vous ne pouvez ignorer qu'on ne peut la » voir sans l'aimer, ainsi puisque c'est vous-même qui avez fait » naître cet amour dans le cœur de votre ami, vous êtes en quel» que maniere engagé à ne point apporter d'obstacles à son suc» cès. C'est à vous à vous déterminer sur le parti que vous avez » à prendre, & votre fortune dépend de celui que vous choisirez;

» sirez ; j'irai voir ce soir Popée, mais comme je desire qu'A-
» grippine & Octavie ne pénétrent rien de cette inclination,
» faites que je puisse y être introduit sans qu'on me voie, je
» suis votre ami, & le veux être, c'est assez vous dire. »

Il n'y avoit qu'un Néron capable de pousser l'aveuglement, pour ne pas dire l'effronterie de sa passion, jusqu'à faire à un Mari de la qualité d'Othon une proposition si honteuse. Ce Favori avoit bien prévu que l'amour de l'Empereur ne pouvoit manquer de lui donner de l'embarras, mais il n'auroit jamais cru qu'il en viendroit à cette extrémité.

Néron qui lisoit dans les yeux de son Favori les mouvemens que lui donnoit un discours si peu prévu, ne voulut point attendre une réponse qui dans ce premier étourdissement auroit pu n'être pas conforme à ses intentions ; & persuadé qu'une sérieuse réflexion sur l'état de sa fortune pourroit le déterminer au gré de ses desirs, il n'eut pas plutôt achevé ces paroles que sans attendre qu'il lui repliquât un seul mot, il fit ouvrir son cabinet aux deux Consuls, à Burrhus, à Séneque, & aux autres Ministres qui attendoient à la porte.

Othon se retira confus, & plongé dans les abymes de la plus vive douleur, il avoit le cœur grand, & une vertu trop Romaine pour se rendre lui-même le ministre des amours de son Maître & de sa propre Femme, mais il voyoit d'autre côté qu'il ne feroit que des efforts inutiles pour opposer une digue au torrent impétueux de la passion d'un Tyran qui pouvoit tout, & qui n'écoutoit ni d'autre loi, ni d'autre régle que ses volontés absolues.

Dans cette extrémité, il résolut d'abandonner au hazard cette aventure, & de ne point retourner chez lui de tout le jour, de crainte d'être obligé de parler à Popée à laquelle il n'auroit pu dissimuler ses défiances, & son ressentiment ; & pour se donner un prétexte de sortir de Rome sans que l'Empereur en pût être choqué, il s'arrêta à jouer, & dépêcha un de ses Affranchis

pour aller mettre le feu à une ſuperbe maiſon de plaiſance qu'il avoit à quatre milles de la Ville, & s'y rendit ſur l'avis qu'il s'en fit donner publiquement avant que de ſortir du Palais.

Néron ne fut pas fâché de cet incident, & réſolu de profiter d'une abſence qu'il attribuoit au ſeul hazard, il prit ſes meſures pour voir Popée dès le même ſoir; mais quelque précaution qu'il prît, comme Agrippine & Epicaris étoient inſtruites de cette nouvelle attache, & que toutes deux par différens motifs firent ſoigneuſement épier tous ſes pas, il ne put ſe dérober à leurs yeux, & elles ſçurent le moment auquel il entra & celui auquel il ſortit.

Tigellin avoit fait avertir Popée, & elle ſe tenoit préparée à tout ce que ſa ruſe adroite méditoit pour enflammer de plus en plus l'Empereur, & par le refus de l'accompliſſement de ſes deſirs le forcer à remplir tous les ſiens, qui ne tendoient pas moins qu'à monter ſur le Thrône, & en chaſſer Octavie.

Il n'eſt pas difficile de perſuader à un homme ce qu'il deſire, & ce qu'il croit déja. Popée, la plus fine & la plus fourbe de toutes les femmes, feignit d'être épriſe de la beauté de Néron, elle le combla de flateries ſur tous les avantages dont il ſe piquoit le plus, elle y ajouta ces ſortes de careſſes & d'avances trompeuſes qui ſans trop engager une femme amorcent un amant, & qui l'enivrent d'eſpoir. Mais lorſqu'il crut être au comble de ſes deſirs, & que dans l'excès de ſa paſſion, il la preſſa de lui donner des marques ſenſibles de celle dont elle le flatoit, elle prit un ton d'orgueil, lui éleva toutes les vertus d'Othon, lui expliqua les manieres tendres & délicates dont il l'aimoit, ſa politeſſe, ſa magnificence, ſes bontés pour elle, les obligations qu'elle lui avoit, & lui dit enfin que le Ciel l'ayant fait l'Epouſe d'un homme ſi comblé de mérite, ſa fortune étoit aſſez grande pour ne pas faire le faux pas d'entrer dans des engagemens criminels avec un homme digne à la vérité de toutes choſes, mais qui juſqu'ici n'avoit fait que proſtituer la Majeſté de

ſon rang à de viles Eſclaves, indignes de poſſéder un Empereur rempli de tant de grandes qualités, & dont l'amour ne pouvoit lui attirer que du mépris.

Ce reproche d'autant plus piquant qu'il étoit véritable, ne ſervit qu'à redoubler le feu de Néron, il ſe jetta aux pieds de Popée, lui dit tout ce que ſa paſſion lui put inſpirer de plus fort & de plus vif, lui proteſta qu'il étoit prêt de lui immoler toutes ſes attaches, & pouſſa même la violence de ſa paſſion juſqu'à lui dire qu'elle étoit ſeule digne de l'Empire du monde, & que ſi elle vouloit répondre à ſon amour, il n'y avoit rien qu'il ne fît pour la placer ſur le Thrône.

« Les Amans, dit Popée, diſent tous la même choſe, lorſ» qu'ils ſont dans la fureur de leurs deſirs, mais ils oublient » bientôt ce qu'ils ont dit ſans réflexion. Et pourroit-on, ajou» ta-t-elle, avec un petit ſouris railleur, pourroit-on donner » quelque crédit aux promeſſes d'un pupille, à qui ſa Mere ne » laiſſe ni le gouvernement de ſon Empire, ni la liberté de ſon » cœur ?

Ces paroles furent un coup de poignard dans le cœur fier de Néron, & y porterent contre Agrippine un venin mortel. « Je » ſuis Maître, repliqua-t-il avec émotion ; & dans peu ni vous, » ni Agrippine, ni Rome n'en pourront douter. Il ne tiendra » qu'à vous de partager avec moi ce pouvoir abſolu, je vous » le mets avec mon cœur entre les mains ; ne déſeſpérez pas un » Empereur qui ſe donne à vous, & qui ne veut regner que » pour vous.

« Non, non, Seigneur, regnez de concert avec Agrippine, » reprit Popée, je vous ai déja dit qu'Othon eſt mon Epoux, » comme vous êtes celui d'Octavie, & que je ne puis être à » vous tant que d'autres liens nous attacheront ailleurs ; je » dois ce que je ſuis à Othon, vous devez l'Empire à la fille » de Claudius, il y auroit trop d'ingratitude à vous & à moi » de penſer à rompre des nœuds qui nous engagent à de ſi

„ étroites obligations. Regnez, Seigneur, avec l'Epouse qui „ vous a fait le Maître du Monde, & laissez-moi vivre tran- „ quille avec un homme qui m'aime plus que sa vie. »

Néron voyoit bien que Popée malgré tous ses refus ne résistoit que comme une personne qui veut bien se laisser vaincre, mais qui veut imposer à son vainqueur les conditions de la victoire. Il s'ouvrit donc entiérement à elle, lui offrit sérieusement de la faire Impératrice, & Popée de sa part feignant que la force du penchant qu'elle avoit pour lui, arrachoit enfin de sa pudeur un consentement qui choquoit son devoir, lui promit que s'il pouvoit mettre les choses en état de la pouvoir épouser, elle lui donneroit toutes les satisfactions qu'il pouvoit attendre de son obéissance, mais qu'elle exigeoit de lui de ne jamais attenter à la vie d'Othon, soit qu'il consentît volontairement à son divorce, soit qu'il s'opposât au succès de ce projet.

Néron lui en donna sa parole, & sortit de chez Popée content du progrès de son amour, & dès ce moment, il résolut de quitter Epicaris, de dépouiller Agrippine de toute l'autorité qui lui restoit, de répudier Octavie, & de forcer Othon à faire de Popée en sa faveur ce qu'autrefois le Mari de Livie fit en faveur d'Auguste.

L'exécution n'en étoit pas si facile qu'il se le persuadoit, les Romains avoient un profond respect pour les Impératrices, l'une étant révérée pour sa douceur, sa modestie, & sa pudicité, & l'autre par la mémoire du grand Germanicus son pere, de sorte qu'il n'étoit pas aisé de venir à bout d'un si grand projet sans prendre de loin ses mesures pour ménager les esprits, & les disposer à souffrir cette injustice, ainsi il se proposa de dissimuler jusqu'à ce qu'il eût mis les choses dans un état conforme à ses desirs; & de crainte même qu'Epicaris ne découvrît ce qu'il croyoit qu'elle ignoroit, il résolut de la voir encore, & d'employer toutes sortes d'artifices pour l'empêcher d'approfondir son secret.

Ce fut dans cette vue qu'il ſe rendit chez elle au ſortir de chez Popée, & il y entra dans le moment qu'elle venoit d'apprendre qu'il étoit en viſite ſecrette chez ſa Rivale. Elle avoit trop de prudence pour lui rien témoigner, mais au contraire pour mieux connoître ſa perfidie, elle redoubla ſes careſſes & ſon enjouement, & ſans lui marquer ni la moindre défiance, ni le moindre chagrin, elle feignit de croire tout ce qu'il voulut lui dire pour excuſer ſes abſences.

Mais Agrippine qui étoit & plus vive & plus impérieuſe n'eut pas la même prudence, elle crut qu'une Mere avoit plus de droit de cenſurer les actions de ſon Fils, qu'une Amante à trouver à redire à la conduite de ſon Amant; elle avoit eu l'adreſſe de faire divulguer dans Rome le bruit des amours de Néron & de Popée, & d'y ajouter une lâche complaiſance de la part d'Othon. Ainſi comme le lendemain de cette viſite l'Empereur fut la voir dans ſon appartement, elle lui dit qu'elle ne pouvoit pas croire un bruit qui ſe répandoit par-tout, & qui l'affligeroit ſenſiblement s'il avoit un fondement véritable. Qu'on diſoit publiquement qu'il aimoit Popée, qu'il la voyoit ſecrettement, & qu'Othon lui-même avoit la baſſeſſe de fermer volontairement les yeux à la débauche de ſa Femme, & peut-être de ſe rendre lui-même le médiateur de ſa proſtitution. Que Rome n'avoit point murmuré des amours qu'il avoit eus pour Acté, & pour Epicaris, parce que ces Affranchies étoient ſans conſéquences; mais qu'Octavie & toute la Maiſon des Céſars auroient lieu de prendre un juſte ombrage de l'attache qu'il auroit pour une Conſulaire, qui par ſa naiſſance & par ſa beauté pouvoit prétendre à tout.

L'Empereur fut dans une extrême ſurpriſe d'entendre que ſa Mere lui parloit d'une intrigue preſque naiſſante, & conduite à ce qu'il croyoit avec tant de ſecret, comme d'une aventure déclarée & ſçue du Public; mais bien loin que cette connoiſſance fît l'effet qu'Agrippine avoit imaginé, elle ne ſervit

qu'à rompre les digues qui retenoient son respect, de sorte que prenant un ton dont il ne s'étoit point encore servi auprès d'elle : « De quoi se mêle Rome, Madame, lui dit-il, & de quoi vous » inquiétez-vous vous-même ? je ne dois compte de ce que je » fais qu'aux Dieux. Je suis Maître, & c'est m'offenser que de » vouloir pénétrer dans ma conduite plus que je ne le veux. Je » sçais ce que je dois à Octavie, mais je ne prétens point être » l'Esclave des bruits d'un Peuple indiscret, & de l'importune » curiosité de ceux qui épient mes actions.

Agrippine étourdie d'une réponse si fiere, & dont les suites étoient à craindre, reprit le parti de la dissimulation, & dit tout ce qu'elle put pour adoucir cet esprit farouche; « Je ne » prétens, mon Fils, lui repliqua-t-elle, ni entrer dans le secret » de votre conduite, ni vous en demander compte, mais je » crois vous servir, lorsque je vous informe des sentimens de » Rome que vos Courtisans pourroient vous taire, vous êtes » Maître & il faut que vous le soyez. J'ai trop d'intérêt à sou- » tenir l'autorité de votre Empire, & prens trop de part à votre » gloire pour y donner la moindre atteinte, recevez donc ce » que j'ose vous dire, non pas comme la censure d'une Mere » qui vous aime, mais comme l'effet du zéle d'une sujette qui » sçait son devoir.

Elle appuya ce discours de toutes les flateries les plus délicates, & soit que Néron la crût de bonne foi, soit qu'il fût encore plus dissimulé que sa Mere, il s'adoucit, & lui fit toutes les caresses possibles.

Ce fut dans ce moment qu'Agrippine conçut le dessein prodigieux que l'Histoire lui reproche, elle vit avec plaisir son Fils tomber tout-à-coup de cette fierté impérieuse à une douceur excessive, & que passant de la colere à l'enjouement, & de l'enjouement à un entretien plus libre, il se laissoit insensiblement conduire aux privautés les plus tendres. Dans cet état elle s'imagina qu'étant encore une des plus belles femmes de la terre, elle

pourroit enfin pouſſer ce cœur déréglé aux derniers excès de l'aveuglement, & que ſi une fois elle l'engageoit dans un pas ſi exécrable, elle ſeroit plus maitreſſe de l'Empire que jamais elle ne l'avoit été.

On ne doute point que Néron, dont l'ame étoit encore plus méchante que celle de ſa Mere, n'eût conſenti à ce crime, ſi au moment qu'ils ſe trouvoient dans un pas ſi gliſſant, Burrhus & Sénéque n'étoient entrés, qui rompirent les ſuites d'un tête à tête ſi dangereux. On prétend qu'à leur déſordre, & à leurs yeux pleins de feu, ils s'apperçurent de leur infâme deſſein, & que deux Miniſtres qui craignoient ſur toutes choſes qu'Agrippine ne ſe rendît la maitreſſe du gouvernement, emmenerent l'Empereur, ſous prétexte d'une affaire importante, & que lui ayant fait concevoir l'horreur & les ſuites dangereuſes du pas qu'il avoit été prêt de faire, ils prirent tant de précautions pour en prévenir le retour, que jamais Agrippine ne put depuis retrouver une ſeule occaſion d'un tête à tête avec ſon Fils.

Ils prirent même le parti, non-ſeulement de favoriſer l'amour que Néron avoit pour Popée, & dont le bruit commençoit à ſe répandre; mais ils chercherent tous les moyens de détruire la Mere dans l'eſprit du Fils, & de lui ôter tout ce qui lui reſtoit de faveur & d'autorité.

Cependant Othon aprés avoir plus employé de tems à penſer aux moyens d'accorder ſon honneur & ſon amour avec ſa fortune, qu'à éteindre le feu de ſa maiſon, revint ſans avoir pu prendre aucune réſolution. Il vit l'Empereur qui le reçut avec froideur; mais comme après les avances de ſa derniere entrevue avec Popée il ne pouvoit plus le ſouffrir devant ſes yeux, il prit le prétexte de lui donner comme un emploi digne de ſa naiſſance & de ſon mérite le Proconſulat de la Luſitanie qui vaquoit, & l'obligea de partir inceſſamment pour aller à cette extrémité de la terre prendre poſſeſſion de ce Gouvernement, y porter ſes chagrins, & laiſ-

ſer un champ libre à la paſſion de ſon Maître, & ce fut là que n'étant plus entraîné dans le déſordre par l'exemple corrompu de la Cour de Néron, il fit éclater toutes les vertus de ſa grande ame Romaine, gouverna cette Province avec autant de juſtice que de bonté & d'intégrité, & ſe juſtifiant aux yeux de l'Univers de la mauvaiſe opinion qu'on avoit eue de lui, il montra que l'unique deſir de maintenir ſa faveur auprès d'un Prince vicieux, lui avoit donné les apparences & la réputation d'un débauché, quoiqu'il fût véritablement & au fond de l'ame un Romain vertueux & digne même de l'ancienne République.

Néron ſe vit ainſi défait de l'obſtacle que la préſence d'Othon pouvoit apporter au ſuccès de ſes amours, tous les jours il s'animoit de plus en plus contre Agrippine, qui de ſon côté mettoit en mouvement tous les reſſorts imaginables pour traverſer les deſſeins de Popée. Et enfin après avoir encore amuſé quelque tems Epicaris par des viſites qui devenoient de jour en jour & plus froides & moins fréquentes, lorſqu'il vit que ſa nouvelle paſſion avoit éclaté dans Rome, & qu'il ne pouvoit plus la diſſimuler, il rompit d'une maniere dure & brutale avec cette Affranchie, & ceſſa entiérement de la voir.

Mais ce n'étoit pas aſſez pour Popée que Néron lui eût immolé l'amour d'Epicaris, elle comptoit pour ſi peu de choſe le ſacrifice d'une Eſclave, qu'à peine en tenoit-elle compte à ſon Amant, & ſes deſirs ne pouvoient être accomplis qu'elle ne ſe vît ſur le Thrône, mais elle ne pouvoit y monter que Néron n'en fît deſcendre Octavie, & cette entrepriſe étoit un coup bien délicat.

Cet Empereur avoit tiré d'Othon un acte ſecret, par lequel il répudioit Popée, & il étoit bien réſolu de répudier lui-même Octavie, mais il en cherchoit inutilement un prétexte légitime, & quoique Sénéque & Burrhus pour abaiſſer Agrippine paruſſent

ruſſent favorables à Popée, ils la vouloient bien pour Maitreſſe de l'Empereur, mais non pas pour Impératrice, connoiſſant ſon humeur altiere, ſon orgueil inſupportable, & ſa cruauté, & ils s'accordoient beaucoup mieux d'Octavie, dont la douceur ne leur donnoit aucune inquiétude, & qui laiſſant toute l'autorité aux Miniſtres ſe contentoit du titre vain de l'Epouſe de l'Empereur, ſans ſe mêler des affaires de l'Empire. Outre qu'Agrippine prenoit hautement ſa protection, & qu'il falloit rompre abſolument avec l'une, ou ne ſe point ſéparer de l'autre.

Popée conduiſoit ſon intrigue avec un artifice myſtérieux, elle employoit tantôt les careſſes les plus tendres, tantôt les plus impérieuſes, les flateries, les reproches, & quelquefois les mépris, mais toujours le refus des dernieres faveurs, pour forcer Néron à franchir le pas de la répudiation ſans laquelle la porte du Thrône lui étoit fermée.

Néron étoit dans de terribles impatiences de poſſéder celle qu'il jugeoit digne de ſon cœur & de ſon Empire, il chercha toutes les voies poſſibles pour brouiller Agrippine avec Octavie, & la détacher de ſes intérêts, mais tous ſes efforts avorterent, cette femme étoit trop habile & trop politique pour ne pas juger qu'elle ſeroit perdue ſi Popée regnoit, elle ſçavoit que la protection qu'elle donnoit à Octavie étoit applaudie des Romains, & que cette juſtice qu'elle rendoit à la Fille de Claudius lui gagnoit la faveur du Peuple, ainſi elle ſe tenoit étroitement liée avec elle, & prévenoit tellement tous les eſprits en faveur de cette Impératrice, que le Sénat ne reçut qu'avec horreur la propoſition de ce divorce.

Agrippine voyoit bien que les Miniſtres la deſſervoient; & que Néron n'avoit preſque plus pour elle que les foibles ombres d'un reſpect qui s'étouffoit tous les jours, ainſi craignant tout d'un Fils dont elle connoiſſoit toute la méchanceté, elle penſa ſérieuſement à prendre des ſuretés plus ſolides, & par l'entre-

miſe de Pallas conclut enfin avec Rubellius les conditions ſecrettes d'un mariage, dont les premieres propoſitions s'étoient faites à Tuſculum, & qu'elle auroit indubitablement conſommé, ſi la cataſtrophe funeſte qui termina bientôt ſa deſtinée ne l'en eût empêchée.

Les choſes étoient dans cet état confus à la Cour de Néron, lorſque cet Empereur réfléchiſſant ſur les obſtacles que ſa Mere apportoit à l'accompliſſement de ſes deſirs, & ne pouvant plus retenir l'impétuoſité de ſon amour, oublia tous les ſentimens de la nature & réſolut de tout ſacrifier au ſuccès de ſa paſſion. Il vit qu'il étoit impoſſible de vaincre la réſiſtance affectée de Popée ſans l'épouſer, qu'il ne pouvoit la faire Impératrice, ſans chaſſer Octavie, ni la répudier, tant qu'Agrippine vivroit, ainſi la mort de cette Mere lui parut néceſſaire, & il ne délibéra plus que ſur les moyens d'en exécuter la terrible réſolution.

Tigellin lui propoſa le poiſon comme la voie la plus ſure & la moins éclatante, mais dans les réflexions qu'il fit, il trouva des inconvéniens qui le déterminerent à ne s'en point ſervir. Il ſçavoit qu'Agrippine étoit dans une extrême défiance, & prenoit de très-grandes précautions pour s'en garantir. Qu'il étoit trop difficile de corrompre ſes Officiers, & trop dangereux de hazarder de leur en faire la propoſition, & qu'enfin l'empoiſonner à la table de l'Empereur, c'étoit commettre trop à découvert un ſi grand crime, puiſque cette mort qui ſeroit trop conforme à celle de Britannicus, ne pourroit jamais paſſer pour un accident naturel.

« Le joug d'Agrippine m'eſt trop péſant, diſoit-il à Tigellin, » je ne ſuis point Empereur ſi je n'acheve de lui ôter ſon pou» voir, & je ne le puis faire avec ſureté ſans lui ôter la vie. Il » faut donc qu'elle meure ou que je périſſe, mais je ne puis ap» prouver le poiſon que tu me propoſes, elle eſt trop révérée » du Public, & je ne dois point me réſoudre à la perdre que » par des voies qui me diſculpent dans l'eſprit des Romains;

» cherche donc, invente, imagine quelque moyen qui puiſſe » faire attribuer cet évenement au hazard, & ménageons du » moins ma réputation en ſauvant les apparences. »

Tigellin demanda le reſte du jour pour y penſer, & dès le même ſoir conduiſit dans le cabinet de Néron l'Affranchi Anicet, qui par la faveur de ce Miniſtre infâme s'étoit pouſſé juſqu'au commandement de l'Eſcadre des Galeres que l'Empereur entretenoit à Miſſene, & qui avoit des ſecrettes raiſons de haïr Agrippine.

Il s'offrit donc pour exécuter ce parricide, & propoſa de le faire d'une maniere qui parût propre à ne laiſſer aucun ſoupçon contre l'Empereur, puiſque la mer féconde en hazards enſeveliſſant ſous ſes ondes le corps de cette Impératrice, cacheroit aux yeux des hommes la véritable cauſe de ſa mort.

Il lui dit donc qu'on pouvoit ajuſter une Galere dont la poupe ſeroit liée d'une certaine maniere au reſte du corps, qu'en faiſant agir des reſſorts préparés, la chambre de poupe s'écrouleroit tout-à-coup, & enſeveliroit ſous ſes ruines l'Impératrice, qu'en même tems la poupe ſe déboëtant du reſte du bâtiment ſeroit précipité dans la Mer, & entraîneroit avec elle le corps de cette Impératrice ; & qu'ainſi l'on ne pourroit attribuer qu'au hazard une aventure ſi extraordinaire, que ce projet ſeroit même ignoré de ceux qui aideroient à l'exécuter, & qu'il ſe chargeoit du ſuccès de cette machine.

Néron lui fit des careſſes inconcevables, & lui promit des récompenſes proportionnées à la grandeur d'un ſervice ſi important. Il approuva l'invention, & ſous la conduite de Tigellin, lui donna ſes ordres pour faire promptement travailler à cette Galere.

Tandis qu'ils travailloient avec une diligence merveilleuſe à la diſpoſer, Popée auſſi impatiente de ſe voir en poſſeſſion du Thrône, que cet Empereur l'étoit de la poſſéder, attendoit de

l'exécution de ce parricide l'accompliſſement de ſes deſirs. Epicaris de ſon côté étoit dans un dépit mortel de ſe voir immolée à ſa rivale, & Agrippine qui travailloit en ſecret à former & fortifier ſon parti pour l'entrepriſe qu'elle méditoit de concert avec Rubellius, n'oublioit rien pour exciter la jalouſie d'Octavie, & pour rendre Popée odieuſe aux Romains.

Mais Néron ſûr d'exécuter ſon parricide, redoubloit ſes diſſimulations, & pour détourner tous les ombrages qu'on pouvoit prendre, il feignoit de concert avec Popée un peu moins d'attachement pour elle, & quoiqu'il eût rompu brutalement avec Epicaris, il fit ſemblant de revenir à elle, parce que craignant la pénétration de ſon eſprit, il vouloit l'empêcher d'approfondir ſes intentions, d'autant plus qu'Agrippine s'étoit liée d'intrigues avec cette Affranchie pour agir de concert contre Popée.

Epicaris qui ſouhaitoit avec paſſion le retour du cœur de l'Empereur fut trompée par ſon artifice, & ſe flata de le ramener à ſon amour : mais s'il diſſimuloit adroitement avec elle, ce fut à l'égard d'Agrippine qu'il employa toutes les ruſes de la feinte la plus fine & la plus étudiée. Il ſe plaignoit à elle d'une maniere reſpectueuſe de ce qu'elle ne l'aimoit point autant qu'il s'efforçoit de le mériter ; il lui diſoit qu'il ſçavoit bien qu'ayant le cœur de Germanicus & de l'ancienne Agrippine, elle n'étoit point contente ſi elle ne dominoit, mais qu'il falloit qu'elle ſe contentât d'une autorité modérée pour ne point faire d'ombrage aux Romains impatiens du joug d'une femme, & que lorſqu'elle n'en voudroit point trop avoir, elle en auroit autant qu'elle en pouvoit deſirer.

Agrippine connoiſſoit l'eſprit de Néron, mais quoiqu'elle fût dans une perpétuelle défiance, comme un cœur ambitieux ſe flate & s'aveugle ſouvent de tout ce qui ſemble répondre à ſes deſirs, les diſcours adroits de ſon fils l'embarraſſoient, & ſi dans de certains momens elle raiſonnoit juſte ſur ſa diſſimulation,

dans d'autres elle ſe laiſſoit aller aux impreſſions qu'il vouloit qu'elle prît.

Il avoit même la politique d'entremêler ſes careſſes & ſes reſpects de quelques réfroidiſſemens, afin que de promptes réconciliations donnaſſent un plus grand air de ſincérité à ſes tendreſſes; enfin il ſe conduiſoit avec tant d'artifices, que quelque fins politiques que fuſſent Burrhus & Sénéque, ils ne purent démêler le fond de ſon cœur.

Cependant la machine fut achevée, & la Galere diſpoſée, ſuivant le projet, on la rendit de la magnificence dont elle doit être pour le ſervice particulier de l'Empereur, & on la mit parmi d'autres dans le Port d'Antium proche de Baies, où l'Impératrice & Néron avoient des Maiſons de plaiſance ſur le bord de la Mer.

Celle de Néron s'appelloit Baules, & s'y étant rendu pour y paſſer les Fêtes des cinq jours dédiées à la Mere des Dieux, il écrivit des lettres fort preſſantes à ſa Mere, & l'invita de venir prendre part aux divertiſſemens qui s'y préparoient. Il choiſit même le tems d'une de ſes froideurs affectées, afin que leur nouvelle réconciliation fût un prétexte à ce régal.

Pallas fit des efforts inutiles pour combattre ſa crédulité, & pour l'empêcher de ſortir de Rome. Mais trompée par les adreſſes de ſon Fils, par le penchant de la nature, & par ſes propres deſirs, elle ne l'écouta point, & partit pour ſe rendre auprès de l'Empereur.

Le Palais de Baules étoit ſitué ſur le rivage de la Mer qui ſe recourboit & faiſoit un petit cercle entre Baies & le Port de Miſſene. Lorſqu'il ſçut que ſa Mere arrivoit, il partit avec toute ſa Cour, & fut au-devant d'elle juſqu'à Antium, un peu au-delà de Baies, la reçut avec des careſſes extraordinaires, l'embraſſa tendrement, & lui marqua une joie très-ſenſible du plaiſir qu'elle lui faiſoit. La Galere préparée étoit au Port d'Antium, Néron lui propoſa d'en prendre la commmodité pour al-

ler à Baies, mais ſoit par hazard, ſoit par défiance, ou qu'elle fût ſecrettement avertie, elle refuſa d'y monter, & ſe fit porter en chaiſe juſqu'à Baules.

Néron qui vit cette premiere tentative manquée, donna ſes ordres pour faire conduire la Galere vis-à-vis de Baules, & cependant ayant accompagné Agrippine pour lui faire plus d'honneur, il la reçut dans ſa maiſon avec de ſi exceſſives marques de reſpect & de tendreſſe, lui parla avec des épanchemens de cœur ſi bien concertés, & lui fit de ſi grands honneurs, juſqu'à la placer à table au-deſſus de lui, qu'il confondit toutes ſes défiances, tantôt s'abaiſſant avec elle juſqu'aux enjouemens d'une jeuneſſe folâtre, & tantôt lui communiquant avec un ſérieux admirable les ſecrets de l'Etat les plus importans; de ſorte que trompée par ces apparences étudiées elle diſſipa ſes craintes, & ſe crut ſincerement réconciliée.

Le repas fut pouſſé juſqu'à la nuit fermée, & ſi-tôt que les tables furent levées, Agrippine voulut ſe retirer pour aller coucher à ſa maiſon de Baies, qui n'étoit qu'à deux milles de Baules. La lune étoit dans ſon plein, la nuit fort claire, & la Mer unie comme une glace, ce qui fit qu'elle accepta la propoſition d'aller par Mer. Néron l'accompagna juſqu'à la porte de ſon Palais, & la quittant l'embraſſa plus tendrement qu'il n'avoit jamais fait, ſoit par un effort prodigieux de diſſimulation, ſoit que réfléchiſſant que c'étoit la derniere fois qu'il verroit ſa Mere, la nature fît un dernier mouvement, & enfin elle partit contente, monta ſur ſa Galere, & ſe coucha ſur le lit de la chambre de poupe ayant Acéronie à ſes pieds, tandis que Crépérius, qui l'avoit ſuivie, ſe tenoit auprès du gouvernail.

La Galere ayant quitté le port, voguoit tranquillement à la clarté de la Lune, & Agrippine s'entretenoit avec Acéronie, qui la félicitoit ſur le bonheur de ſa réconciliation, lorſqu'au ſignal donné, Anicet fit jouer les reſſorts préparés, & en même tems la chambre de poupe dont le toit avoit été chargé de

plomb s'écroula tout d'un coup, Crépérius en fut tué, mais l'Impératrice & Acéronie furent garanties par des bois qui se croiserent, & qui en se soutenant les uns les autres firent une espéce de réduit, sous lequel elles se trouverent en sureté. Cependant on travailloit à détacher la poupe du corps de la Galere, mais la machine ne pouvant se rompre avec autant de justesse qu'on l'avoit prémédité, la confusion se mit dans l'équipage qui ignoroit le secret, & les uns empêchant ce que les autres s'efforçoient d'exécuter, tout manqua.

Anicet outré de voir avorter son projet, voulut faire renverser la Galere en commandant à la plupart de l'équipage d'appuyer sur l'un des côtés, mais ceux à qui le péril, la raison & le desir de se sauver inspiroient un sentiment contraire, appuyant en même tems sur l'autre, le bâtiment qui n'étoit plus gouverné, & qui voguoit au hazard, échoua doucement assez près de terre.

Agrippine & Acéronie forcées de se jetter dans l'eau, y sauterent légerement, & cette Confidente s'imaginant trouver un prompt secours sous le nom de l'Impératrice, s'écria qu'elle l'étoit, & qu'on la sauvât, mais elle fut aussi-tôt assommée à coups de crocs & de rames, tandis qu'Agrippine dans la défiance ne dit mot, & que se dérobant dans le silence, & n'ayant reçu qu'une légere blessure sur l'épaule elle gagna terre vis-à-vis du lac Lucrin, d'où secourue par un petite barque de pêcheurs elle se rendit dans sa maison de Baies, fit mettre un appareil sur sa plaie, & se mit au lit.

Ce fut-là qu'elle réfléchit avec attention sur le calme de la mer, sur le tems propice, sur la chute soudaine du toit de la chambre de poupe, sur la confusion qui saisit & troubla l'équipage, sur la mort cruelle d'Acéronie tuée presqu'à ses yeux, & sur la blessure qu'elle-même avoit reçue de celui qui naturellement la devoit secourir; & joignant à ces considérations les empressemens de Néron pour l'attirer à Baules, cette Galere

proposée à Antium, l'avis secret qu'on lui avoit donné qu'il y avoit quelque dessein formé contre sa vie, les caresses excessives de son Fils, & enfin toutes les circonstances de cet épouvantable accident, toutes ces choses lui firent aisément concevoir qu'on en vouloit à sa vie, & que l'Empereur cachoit sous le voile de ces dehors affectés la résolution de l'immoler à Popée.

Elle balança sur le parti qu'elle devoit prendre, elle sçavoit fort bien qu'elle seroit plus en sureté dans Rome qu'en quelqu'autre endroit que ce fût, mais elle voyoit trop de danger à faire éclater son ressentiment, & elle crut que le reméde le plus sûr contre des embuches si perfides, c'étoit de les dissimuler pour n'en pas provoquer d'autres, & qu'elle devoit feindre d'attribuer au hazard un coup dont elle pénétroit parfaitement la véritable source.

Ce fut dans cette pensée qu'elle fit partir Agérin, l'un de ses Affranchis, avec une lettre pour l'Empereur, par laquelle elle l'informoit du danger qu'elle avoit couru, & dont la bonté des Dieux & la bonne fortune de son Fils l'avoient garantie, qu'assurée comme elle l'étoit de ses tendresses, elle ne doutoit point que ce péril ne l'eût extrémement alarmé, mais que quelqu'impatience qu'il eût de la voir, elle le supplioit de différer un empressement qui pourroit le fatiguer, qu'elle avoit besoin de repos, & qu'elle espéroit que sa blessure seroit peu de chose.

Mais Néron étoit de son côté dans d'étranges inquiétudes; dès qu'il sçut Agrippine embarquée, il se retira dans son cabinet avec Tigellin, pour y attendre les nouvelles du succès de sa perfidie, & la nuit approchoit de son milieu, lorsqu'Anicet de retour vint leur apprendre que la machine n'avoit point fait son effet, & qu'Agrippine échapée du piége qu'on lui avoit si adroitement tendu, & des coups qui avoient assommé Acéronie, s'étoit rendue dans sa maison de Baies avec une légere blessure.

Les

Les ames fourbes & cruelles ſont naturellement timides, une frayeur mortelle ſaiſit Néron, il ne douta point que ſa Mere n'eût aiſément pénétré que ce coup partoit de ſa main, & qu'elle ne fût réſolue d'en tirer une juſte vengeance. Dans cet état après que Tigellin ſur un incident ſi contraire à leurs intentions lui eût donné les conſeils les plus violens, il envoya ordre à Burrhus & à Sénéque de ſe rendre auprès de lui.

Ces deux premiers Miniſtres n'avoient point eu de part à cette exécrable réſolution de l'Empereur, ils avoient travaillé puiſſamment & de concert à la ruine de l'autorité d'Agrippine, mais ils ne s'étoient jamais imaginés que les défiances de Néron duſſent avoir une ſi épouvantable cataſtrophe; ainſi leur ſurpriſe fut étrange lorſqu'il leur apprit le ſecret du coup qu'il avoit manqué. Il ajouta qu'il étoit perdu s'il n'achevoit la perte d'une femme outrée, adroite, hardie, & vindicative, que le Sénat la reſpectoit, que le Peuple révéroit en elle le ſang de Germanicus, qu'elle avoit des amis puiſſans, qu'elle étoit ſeule capable de bouleverſer l'Etat, & d'exciter dans le cœur de Rome une révolte contre lui, & qu'enfin elle étoit encore aſſez jeune pour ſe donner un époux & en avoir des ſucceſſeurs à l'Empire.

Burrhus & Sénéque auſſi effrayés de l'énormité du crime de Néron que du péril dans lequel il venoit de plonger l'Empire, demeurerent longtems dans le ſilence; ils le voyoient réſolu de conſommer ſon parricide, & jugerent qu'ils ne feroient que de vains efforts pour l'en détourner; mais enfin ils ne purent s'empêcher d'avouer que dans l'état où les choſes étoient réduites, la perte de l'Empereur étoit inévitable ſi la vengeance d'Agrippine n'étoit prévenue.

Sur cet aveu dans lequel entroit l'intérêt propre de ces Miniſtres, Néron prononça l'arrêt de mort contre ſa Mere, & voulut propoſer à Burrhus de commander les Gardes pour cette exécution; mais il répondit que les ſoldats Prétoriens révéroient trop le ſang des Céſars pour le répandre, & que

puisqu'Anicet avoit commencé cette entreprise, c'étoit à lui de l'accomplir.

Anicet ne refusa point son bras à cette sanglante commission, & en prit l'ordre par écrit. Cependant Agerin arriva avec la lettre d'Agrippine, Néron le fit introduire, & pour se donner un prétexte qui pût colorer le parricide qu'il venoit de commander, il ordonna à Tigellin d'aposter un homme, qui au moment que cet Affranchi salua l'Empereur, fit tomber un poignard à ses pieds, de sorte qu'étant soudain arrêté comme s'il étoit venu de la part de l'Impératrice pour l'assassiner, on le chargea de chaînes, & on l'enferma dans le fond d'un cachot. Tandis qu'Anicet partit, après que Néron l'eût embrassé, qu'il lui eût dit que c'étoit de lui qu'il tiendroit désormais l'Empire, qu'il l'eût comblé de promesses (qu'on lui tint fort mal) & qu'ayant commandé des troupes pour le soutenir, il le fit partir sans différer.

Agrippine roulant dans son esprit mille projets qui se détruisoient les uns les autres, étoit dans une terrible impatience de ce que son Affranchi ne retournoit point, & que qui ce soit ne venoit de la part de Néron, lorsqu'Anicet investit sa maison, en fit enfoncer les portes, & monta droit à son appartement; un bruit confus qui s'éleva dans le Palais étonna l'Impératrice qui étoit dans son lit avec peu de lumiere dans sa chambre, mais lorsqu'elle vit que ses femmes prenoient la fuite & la laissoient seule, elle ne douta plus qu'elle ne fût arrivée au dernier moment de sa vie, & se tenant assise sur son lit, elle regarda sans s'émouvoir Anicet qui entra suivi de Proculus & d'un autre; & jettant sur lui un œil assuré, « Si » vous venez, dit-elle, pour apprendre l'état de ma santé, » vous pouvez dire à mon Fils qu'elle est fort bonne, mais si » c'est pour m'assassiner, je ne croirai jamais qu'il vous ait » commandé ce parricide.

Elle n'eut pas achevé ces paroles que les trois assassins en-

vironnerent le lit, Proculus lui donna un coup de canne ſur la tête, & Anicet tirant ſon épée, elle le regarda encore plus fierement, & lui dit, « Frape, ſcélérat, frape ce ventre, & punis- » le d'avoir porté ton Maître. » A ce mot elle fut percée de pluſieurs coups, & mourut dans ſon ſang.

Néron ne connut toute l'énormité de ſon crime qu'après qu'il fut accompli, c'eſt alors que toute l'horreur s'en préſenta devant ſes yeux, & juſqu'au jour ſon eſprit fut dans de terribles agitations, mais enfin la flaterie des Courtiſans le raſſura, chacun vint avec empreſſement le féliciter de ce qu'il avoit échapé des embuches d'Agrippine & du poignard de ſon Affranchi, & ce parricide applaudi lui faiſant connoître l'ame baſſe des Eſclaves qui adoroient ſa puiſſance, ſes frayeurs ſe changerent en une inſolente vanité. Il reprit ſon air diſſimulé, fit répandre le bruit qu'Agrippine, s'étoit elle-même tuée lorſqu'elle avoit appris que ſon Affranchi avoit manqué ſon coup; il voulut même par une inſulte barbare voir ſon corps ſous prétexte de compaſſion, & donnant de fauſſes pleurs à ſa mort, il écrivit au Sénat une lettre qui feignant de plaindre le ſort malheureux de cette Impératrice l'accabloit de reproches, & ne ſervit qu'à deshonorer Sénéque qui avoit eu la lâcheté de la compoſer. Cependant le Sénat ne laiſſa pas de décerner des prieres & des ſacrifices, & fit rendre graces aux Dieux du ſalut de l'Empereur, & du péril qu'il avoit évité.

Néron fier de la lâcheté du Sénat & du Peuple rentra dans Rome, & y fut reçu avec les mêmes honneurs que s'il eût mérité le triomphe. Ce fut alors que n'étant plus retenu par un reſte de reſpect qu'il conſervoit malgré lui pour ſa Mere, & que voyant ſes crimes loués, & Rome aveuglée dans ſa ſervitude honteuſe, il s'abandonna aux derniers excès de tous les vices, & ne penſa plus qu'à poſſéder Popée.

Il avoit reçu d'elle à ſon retour toutes les careſſes qu'il en pouvoit attendre, hors celles qu'elle lui réſervoit, lorſqu'il l'auroit

élevée à l'Empire : « Qu'attendez-vous , lui dit-elle ? vous n'êtes
» plus sous la tutelle d'une Mere impérieuse , sa mort vous a
» fait Maître , vous m'aimez, qui peut donc vous empêcher
» de faire ce que vous pouvez ?

Néron avoit plus d'impatience que Popée de chasser Octavie, qui n'ayant plus l'appui d'Agrippine étoit incapable de rien entreprendre, mais Sénéque & Burrhus redoutoient l'esprit de cette Favorite ; & comme ils n'avoient flaté l'amour de l'Empereur que dans la vue d'abaisser l'autorité d'Agrippine, & que cette raison cessoit par sa mort, ils avoient réuni tous leurs efforts pour maintenir Octavie sur le Trône, & peut-être auroient-ils réussi. Mais soit que Tigellin qui vouloit entrer dans le commandement des Gardes eût pris le soin d'avancer les jours de Burrhus, soit que la vie de ce Ministre fût naturellement arrivée à son terme, sa mort prompte déconcerta l'intrigue de ces deux Ministres, & Sénéque ayant vu tout d'un coup tomber sa faveur , & s'étant retiré de la Cour pour prévenir une entiere disgrace, Popée ne trouva plus d'obstacle à l'accomplissement de ses desirs.

Il ne restoit donc plus à Néron que de trouver un prétexte pour autoriser la répudiation d'Octavie, pour détruire en même tems l'amour & la vénération que le Peuple avoit pour sa vertu, il ne crut pas qu'il suffît de lui reprocher une stérilité qu'on devoit plutôt attribuer au refus de ses devoirs, qu'à toute autre cause, mais par le conseil de Tigellin il entreprit de rendre sa pudicité suspecte , & supposa qu'elle étoit dans un commerce amoureux avec un Esclave Egyptien qui jouoit parfaitement de la flute.

Rome eut horreur de cette calomnie , le Sénat convaincu de son innocence en frémissoit , mais il fallut obéir & instruire le procès. On mit à la torture les Esclaves & les Affranchies de cette Princesse ; & quoique malgré la rigueur des tourmens, presque toutes soutinssent avec une fermeté invincible la vertu & l'inno-

cence de leur Maîtreſſe, une ou deux corrompues par Tigellin, ou ſuccombant par foibleſſe à la rigueur des peines, dirent ce qu'il voulut, & ſur ce crime ſuppoſé Néron répudia Octavie, l'exila hors de Rome, lui donna des Gardes, & épouſa publiquement Popée.

Mais le Peuple qui eſt toujours aveugle dans ſes paſſions, après avoir lâchement flaté Néron ſur le parricide de ſa Mere, ne put voir ſans indignation Popée à la place d'Octavie, les murmures publics ſe tournerent bientôt en une eſpéce de ſédition, & Néron toujours timide dans le péril, & toujours diſſimulé pour arriver à l'exécution de ſes plus grands crimes, voulant achever de perdre Octavie, & ſe donner un prétexte de la faire mourir, feignit de ſe rendre aux vœux du Peuple, & de conſentir qu'on la rappellât.

On ne peut concevoir la joie qui ſe répandit dans Rome, lorſqu'on s'imagina qu'Octavie alloit remonter ſur le Thrône, le Peuple courut au Capitole, on immola de tous côtés des victimes, on renverſa les ſtatues de Popée, on fit porter avec vénération par toutes les rues les images d'Octavie ſur les épaules des Prêtres, & retentir d'acclamations le Palais, les Places publiques & les Temples; on lui dépêcha des couriers, on la fit partir du lieu de ſon exil pour rentrer dans Rome, & la populace en foule ſortit des portes pour aller au devant d'elle.

Mais ce triomphe dura peu, & Néron qui n'avoit permis ce mouvement impétueux que pour tendre un piége à Octavie, & rejetter ſur elle la faute & la peine de cette ſédition, en fit éclater tout-à-coup une furieuſe indignation contre le Peuple, & feignant qu'on en vouloit plutôt à ſa vie qu'à la fortune de Popée, qui de concert avec lui vint ſe jetter & fondre en pleurs à ſes pieds, il fit marcher Tigellin à la tête de ſes Gardes qui chargerent de tous côtés la populace, tuerent ce qui tomba ſous leurs mains, & diſſiperent le reſte.

Mais ce n'étoit pas encore aſſez pour faire périr Octavie, la

calomnie dont on avoit voulu la noircir n'avoit fait aucune impreſſion ſur les eſprits ; mais Néron eut recours aux artifices de Tigellin, qui n'eut pas de peine à perſuader au meurtrier d'Agrippine d'avouer qu'il avoit eu les dernieres faveurs d'Octavie, & ſur cette nouvelle impoſture, l'Empereur la relégua dans l'Iſle Pandataire, & peu de jours après lui fit ouvrir les veines, & apporter ſa tête à Rome, pour ſervir de jouet aux fureurs de Popée.

Mais lorſqu'Anicet crut avoir la récompenſe de tous ſes crimes, comme les ſcélérats après les forfaits commis deviennent odieux à ceux mêmes qui les ont employés, bien loin de ſe voir élevé aux grandeurs dont il s'étoit flaté, on le relégua dans la Sardaigne, où après avoir vécu quelque tems dans l'exécration des hommes, il mourut de rage & de regret d'avoir prété, pour deux parricides, ſon miniſtere à un ingrat qui jouiſſoit du fruit de ſes forfaits, ſans s'acquitter de ſes promeſſes.

Par ce mariage que Néron comparoit à celui d'Auguſte, cet Empereur ſe vit au comble de ſes deſirs, Agrippine immolée à ſes jalouſies d'Etat, ne ſervoit plus de frein à ſon pouvoir abſolu, Octavie ſacrifiée à l'amour de Popée ne faiſoit plus d'obſtacle à ſes plaiſirs, la mort de Burrhus qui l'avoit affranchi des égards qu'il conſervoit malgré lui pour ce vertueux Romain, & la diſgrace de Sénéque qui ne ſe montroit plus à la Cour, laiſſoient un champ libre à ſes dereglemens.

Tigellin le plus vindicatif, & le plus corrompu de tous les hommes, poſſédoit abſolument ſa faveur, & plus miniſtre de ſes débauches & de ſes cruautés que du gouvernement de l'Etat, il appliquoit tous ſes ſoins à le plonger tous les jours dans de nouveaux vices, & à faire répandre le ſang des plus illuſtres citoyens.

Ce fut alors que donnant un libre effor à ſes baſſes inclinations, on lui fit proſtituer ſur un théatre public la majeſté de l'Empire, & mettre toute ſa gloire à diſputer, aux Muſiciens,

& aux Cochers, l'honneur de mieux chanter, de mieux jouer des instrumens, & de mieux conduire un chariot, & à tirer plus de vanité des Couronnes qu'il en remportoit par la faveur de la flaterie d'un Peuple esclave & corrompu, que Scipion & Pompée n'avoient autrefois tiré de gloire de leurs triomphes.

Rome auroit pu même se consoler des infamies de son Empereur, si ses débauches l'avoient renfermé dans ces lâches divertissemens; mais les exemples des débordemens de son Palais jetterent par-tout une si prodigieuse corruption, que la plûpart des principales Dames Romaines sembloient ne plus combattre qu'à qui entreroit avec le plus de prostitution dans ses plaisirs, & le luxe de ses débauches devint si monstrueux, que tous les revenus de l'Empire n'y pouvant suffire, il fallut chercher dans la calomnie un prompt secours, & ôter la vie aux plus riches pour les dépouiller de leurs biens, & par-là fournir à ses dépenses effroyables, & à l'avidité insatiable de ses Ministres.

Ce n'étoit donc tous les jours que poisons secrets, ou nouvelles accusations, il suffisoit d'être riche & hors de la cabale des Favoris pour périr. Pallas le plus opulent des Affranchis de Claudius, & l'ami d'Agrippine, parut garder trop longtems les trésors que sa faveur lui avoit acquis, on l'empoisonna pour les avoir, & Doriphore confident d'Epicaris & ennemi de Popée eut le même sort. Sylla qui avoit enlevé Pytagore, paya de son sang & de tous ses biens ce coup imprudent; Silanus perdit la vie sans autre crime que d'être le petit-fils de la petite-fille d'Auguste; Rubellius trouva dans le même avantage la source de sa perte, & une infinité d'autres périrent pour enrichir les Favoris.

Cette indigne conduite de l'Empereur animoit contre lui tout ce qui restoit de vertueux dans Rome, mais ce qu'on ne put voir sans horreur, ce fut la fête superbe que Tigellin lui donna dans

les jardins d'Agrippine ; & il ſeroit difficile de pouvoir exprimer juſqu'à quel excès prodigieux de luxe, de magnificence & d'infamie ce divertiſſement fut pouſſé.

Le repas ſe donna ſur ce qu'on appelloit l'Etang d'Agrippa ; c'étoit une vaſte piéce d'eau quarrée, revêtue & bordée de marbre tout à l'entour, & environnée de petits bocages, qui laiſſoient entr'eux & l'eau un rivage large, uni & ſablé pour ſe promener. Les tables pour l'Empereur & ſes Favoris furent dreſſées dans une Galere magnifique toute brillante d'or & de peintures délicates, ancrée au milieu du lac & entourée de barques remplies de toutes ſortes de voix & d'inſtrumens, au ſon deſquels les ſervices furent apportées dans d'autres barques conduites par des Tritons & par des Dieux Marins, & les Chiourmes en étoient compoſées de tout ce que Rome avoit de plus beau, de plus noble, & de plus délicat parmi la jeuneſſe Patricienne. Tout ce que la terre & la mer fourniſſent de plus exquis, & de plus délicieux y fut ſervi, on avoit bâti le long des quatre rivages de l'étang des loges de même ſymmétrie, meublées galamment, remplies non ſeulement de ce que Rome avoit de femmes les plus proſtituées, mais auſſi des Dames Romaines les plus illuſtres par leur naiſſance & par leur beauté. Les débauchées y danſoient d'une maniere laſcive au ſon des flutes & des violons, & ſi-tôt que le jour ceſſa, il ſe fit une ſoudaine illumination, qui redoubla l'enchantement du ſpectacle : enfin le repas étant fini, l'Empereur ſe rendit ſur le rivage, & alors on lâcha la bride à la licence effrénée ; tout y fut permis, on entra de tous côtés dans les bocages pleins de lits de gazon préparés exprès, & les ombres y couvrirent la plus effroyable débauche dont on a jamais ouï-parler.

Cette horrible proſtitution donna le dernier coup à la patience des Romains, mais il n'y eut qui que ce ſoit qui en reſſentît une plus vive indignation qu'Epicaris. Néron l'avoit obligée de ſ'y

s'y trouver, & par une insulte dans laquelle sa débauche trouvoit une espéce de nouvel agrément, il avoit formé le dessein de l'exposer à la brutalité de Tigellin, qui lui avoit fait confidence de l'amour qu'il avoit conçu pour cette Affranchie abandonnée par son Maître; mais dont ce Favori n'avoit pu encore se faire aimer.

Néron qui avoit absolument quitté Epicaris, consentoit que Tigellin l'aimât, & auroit souhaité qu'elle eût bien voulu descendre de l'Empereur au Favori. La fête même n'avoit été faite que pour favoriser le projet d'en venir à bout de gré ou de force, & Tigellin avoit pris ses mesures pour la placer dans un appartement avec d'autres femmes qui étoient entrées dans le complot, & qui lui avoient promis de le seconder.

Mais Epicaris en fut avertie, & dans le moment que la Galère de l'Empereur partoit pour arriver au bord, elle trouva le moyen de s'échaper adroitement par le secours de celle qui lui découvrit ce secret, & s'étant enfoncée dans l'un des bocages après l'avoir traversé à la faveur des ombres de la nuit qui étoit fort obscure, elle entra dans un salon fait en forme de grotte, à l'entour duquel étoient des bancs de marbre, entrecoupés de grandes coquilles d'argent, dans lesquelles des mufles de lion de même métal dégorgeoient des eaux qui tomboient en nappes dans les bassins de porphyre qui les recevoient.

Epicaris venoit de s'asseoir sur l'un de ces bancs, dans l'endroit le plus sombre & le plus retiré, lorsqu'elle entendit entrer deux hommes; & l'appréhension que ce ne fût Tigellin ou quelqu'un de ses espions qui l'eût suivie, lui ayant fait prendre toutes les précautions qu'elle pouvoit pour ne se point découvrir, elle entendit que l'un des deux disoit à l'autre:

« Non, je ne puis être le témoin de tant d'infamies, laissons » tous ces esclaves corrompus applaudir à des débauches qui me » font horreur. Ha, mon cher Subrius! qu'ont donc fait les » Romains de cette vertu qui les a rendus les maîtres de la

» terre ? faut-il que Rome ſe voye aſſervie à des Tigellins ?

« Ce ſentiment, reprit l'autre, eſt digne de votre zéle & de » votre ſageſſe, vous ne le pouvez même trop avoir, mais, Sei- » gneur, dans l'état où Rome eſt réduite, que pouvons-nous lui » donner que des pleurs, puiſque nous n'oſons lui prêter nos » bras ? Si le grand cœur d'Agrippine, ſi la vertu d'Octavie n'a » pu ſauver Rome du précipice où ſa gloire eſt enfin abymée, » il eſt inutile de s'amuſer aux plaintes, & il faut ſe taire, lorſ- » qu'on a la foibleſſe de n'oſer agir.

« Ha ! du moins, reprit le premier qui avoit parlé, du moins, » mon cher Subrius, n'applaudiſſons point à des déréglemens ſi » honteux, & tenons notre cœur toujours prêt à ſe ſacrifier au » bien de la République & à la correction de ſes déſordres, tou- » tes les fois que nous en trouverons l'occaſion. »

Ces deux Romains en parlant marchoient à grands pas dans l'obſcurité, & Subrius ayant par hazard donné dans l'endroit où étoit Epicaris, fit un faux pas, porta la main ſur elle, la ſentit, & croyant que quelque eſpion les avoit écoutés, « Sor- » tons d'ici, Seigneur, dit-il, en ſe retournant vers l'autre, les » murailles de ce ſalon ſont ſemées d'oreilles. »

Epicaris qui avoit reconnu Piſon à ſa voix & au reſpect que Subrius avoit pour lui, & qui ſçavoit qu'ils n'étoient pas de la cabale des Favoris, ne voulut point paſſer pour un eſpion de Tigellin, & craignant peut-être que l'appréhenſion d'être dé- couverts dans ce qu'ils venoient de dire, ne les portât à s'en ga- rantir par une prompte violence, ou qu'on ne vînt la déterrer dans cet aſyle, elle crut qu'elle ne devoit pas laiſſer un homme ſi vertueux dans l'inquiétude. Ainſi prenant la parole, « Arrê- » tez, Piſon, lui dit-elle, & ne prenez point pour une Eſclave » de Tigellin une ame toute Romaine, & qui n'a pas des ſenti- » mens moins généreux que les vôtres. Je ſuis ſeule, ne crai- » gnez rien. »

Cette voix reconnue pour celle d'une femme ſurprit extrê-

mement ces deux Romains, & Pison, car en effet c'étoit lui, se tourna vers Epicaris & lui dit : « Qui que vous soyez, je vous » loue, si la vue de ce qui se passe sur la scéne de cette infâme » fête de Tigellin vous oblige à chercher cette retraite, pour ne » pas salir vos yeux par un spectacle rempli de débordemens. » Mais du moins si vous êtes une vraie Romaine, ne refusez pas » de vous faire connoître à des hommes qui ne respirent que le » salut de la République, incompatible avec des débauches si » outrées.

« Je ne vous suis point inconnue, reprit-elle, mais je vous » surprendrai peut-être lorsque vous apprendrez que je suis Epi- » caris, & qu'une Esclave qu'on a crue la favorite de l'Empe- » reur, & la compagne de quelques-unes de ses débauches, » puisse concevoir autant d'horreur que j'en ai de celles dont on » nous rend aujourd'hui les témoins. Est-il possible, Seigneur, » qu'il y ait assez peu de vertu dans Rome pour y souffrir la do- » mination de Tigellin, ce sont moins mes intérêts particuliers, » que ceux de la République qui m'animent, & je le hais bien » moins pour avoir contribué à me sacrifier à Popée, que pour » avoir été l'auteur de la mort d'Agrippine & de celle d'Octa- » vie. Néron sans les conseils de ce Ministre n'auroit peut-être » point commis ces deux parricides, c'en est assez pour me faire » regarder Tigellin avec horreur, & j'ai un plaisir sensible » de voir qu'il se trouve encore des hommes qui soient capa- » bles des sentimens que je voudrois inspirer à tous les Ro- » mains.

« On ne s'étonnera point, Madame, repliqua Pison, de » voir Epicaris dans des sentimens si justes, on connoît sa » vertu, & l'on sçait que le commerce de Néron ne l'a point » corrompue; mais ce n'est point ici un endroit propre à se plain- » dre ouvertement des maux de la République, & lorsqu'il vous » plaira nous nous en expliquerons dans des lieux qui nous don- » neront moins d'inquiétude. » Alors l'entretien se tourna sur

des matieres moins délicates, & ne fut employé qu'à établir entr'eux une confiance que leur estime réciproque avoit préparée.

Cependant Tigellin n'ayant point trouvé Epicaris dans l'endroit qu'il avoit choisi, entra inutilement dans la plupart des appartemens voisins pour la chercher ; il étoit outré de colere & d'amour, & persuadé qu'elle ne pouvoit s'être écartée que pour quelque secret rendez-vous, la jalousie se mit de la partie, & le piqua de curiosité pour la découvrir par tout où elle pourroit être, & c'est ce qui l'obligea de disperser de tous côtés les ministres fidéles de ses plaisirs.

Pison s'entretenoit confidemment avec Epicaris, tandis que Subrius se tenoit sur la porte du Salon pour avoir l'œil à tout ce qui se passeroit au dehors, lorsqu'un Affranchi de Tigellin passa suivi de deux soldats, qui voyant Subrius, sans le connoître, lui demanda s'il n'avoit point vu une femme passer par cet endroit ; & comme l'orgueil ordinaire aux Domestiques des Favoris lui fit croire que ce Romain lui répondoit avec moins d'égards qu'il n'en attendoit, il voulut entrer dans le salon, mais y trouvant de la résistance, tous trois mirent l'épée à la main pour le charger. Subrius se mit en défense, & Pison ayant en même tems couru à son secours, l'Affranchi & un des soldats furent des deux premiers coups étendus morts sur la place, & l'autre prit la fuite, tandis qu'Epicaris se glissa hors du salon, ce qu'elle ne put faire si adroitement que celui qui s'échapoit n'apperçut qu'une femme sortoit, mais dans l'obscurité il ne put reconnoître, ni elle, ni Pison, ni Subrius.

Tous trois s'écarterent par différens chemins, ne doutant point que cet endroit ne fût bientôt envelopé, & rien n'étant alors plus périlleux que d'être mis au nombre de ceux dont Tigellin se croyoit offensé. Epicaris prit le parti de sortir des jardins d'Agrippa, & Pison & Subrius prirent celui de se rejoindre à la foule d'une jeunesse qui n'étoit occupée que de ses plaisirs.

Tigellin fut informé de ce qui venoit de se passer à la porte du salon, & quoique le nombre prodigieux des femmes répandues de tous côtés dût tenir son esprit dans l'incertitude, son amour jaloux ne lui permit pas de douter que la femme qui s'étoit échapée de ce salon ne fût Epicaris qui répondoit aux desirs d'un Rival plus heureux que lui.

Il prit donc des Gardes, & s'étant rendu sur la place du combat, il n'y trouva que ses deux hommes tués, sans qu'il pût tirer aucune lumiere de ce qu'il cherchoit, ainsi il revint piqué de douleur & résolu de se venger cruellement de celui qui lui enlevoit une conquête qu'il croyoit due à sa fortune & assurée à sa violence. Il se proposa de faire observer toutes les demarches de cette Esclave avec tant d'exactitude, que son intrigue n'échaperoit point à ses Espions.

Cependant le reste de la nuit se passa dans des débauches inouies, & Néron au levé du Soleil retourna dans son Palais plus las que rassasié des plaisirs.

Epicaris avoit été d'abord outrée de ce que Néron ne l'aimoit plus, mais ce n'étoit pas seulement l'infidélité de cet Amant qui avoit changé en horreur l'amour qu'elle avoit eu pour lui; comme elle avoit une vertu solide & l'ame grande & noble, la mort d'Agrippine & celle d'Octavie lui avoient donné une idée si effroyable de la méchanceté de cet Empereur, qu'elle ne pouvoit plus le regarder que comme le plus exécrable de tous les hommes; & quoiqu'elle conservât toujours le respect dû au Maître absolu de l'Etat, elle ne pouvoit souffrir sans indignation qu'il consentît lâchement à voir entre les bras de Tigellin une femme dont il avoit fait sa Maitresse; & plus ce Favori lui faisoit entendre qu'il ne l'aimoit que de l'agrément de l'Empereur, plus elle conservoit d'aversion, & pour le Maître & pour le Ministre.

Pison de son côté agissoit par de plus grands motifs, sa vertu le rendoit ennemi d'un gouvernement qui n'approchoit des em-

plois confidérables que ceux qui s'en ouvroient le chemin à force de crimes, ou par des complaifances aveugles pour les volontés de Tigellin, qui étoit le canal des graces & de la faveur. Ce jeune Romain étoit de la maifon des Calpurniens, lié aux plus illuftres Familles de la République, il étoit beau, bien fait, riche, magnifique dans fa dépenfe, bon, éloquent, doux, libéral, & eftimé du Peuple dans un tems que les vertus étoient fi rares qu'on en adoroit jufqu'aux ombres. Le peu de conformité de fes mœurs avec celles de Néron étoit un obftacle à fon avancement, & comme il étoit ambitieux, aimé & cru digne du comble de la fortune, que d'ailleurs il avoit lieu de craindre que fes richeffes enviées ne caufaffent enfin fa ruine, il fentoit fon efprit affez difpofé aux impreffions & aux ouvertures qu'on voudroit lui donner pour monter à la premiere place, & Subrius qui étoit fon plus intime ami, ne ceffoit de l'exciter à former un parti capable de donner à fes vertus toute l'élévation qu'elles méritoient.

Pifon étoit dans ces fentimens, lorfque le fpectacle de cette fête infame, & les proftitutions qui s'y commirent, acheverent de l'irriter contre Néron, & contre fes indignes Favoris, il fe retira chez lui avec Subrius, qui ne perdit pas cette occafion de l'enflammer, en flatant de nouveau fon ambition. Il lui dit que puifqu'il voyoit qu'Epicaris elle-même frémiffoit de la conduite d'un Empereur qu'elle avoit aimé, il devoit croire qu'auffitôt qu'il voudroit s'ouvrir, il trouveroit dans une infinité de Romains des difpofitions favorables à une grande entreprife. Que puifqu'il fuffifoit d'être noble, riche ou vertueux pour être odieux à ceux qui abufoient de la puiffance, les plus importantes Têtes de l'Empire ne lui refuferoient pas leurs concours pour délivrer Rome d'une tyrannie fi infupportable, & pour rappeller l'heureux fiécle d'Augufte, en mettant fur le Thrône des Céfars un homme qui avoit comme lui toutes les vertus néceffaires pour commander heureufement.

Ces paroles faisoient de puissantes impressions sur l'esprit ambitieux de Pison, mais elles ne suffisoient pas encore pour le déterminer. Rome étoit dans une servitude si lâche, la fourberie & la flaterie y regnoient avec tant d'empire, & Tigellin par ses confusions avoit tellement corrompu les esprits, qu'il regardoit comme une chose impossible d'entreprendre un bouleversement d'Etat, pour donner une nouvelle face au Gouvernement.

Cependant les fuites & les mépris d'Epicaris ne faisoient qu'accroître le feu de Tigellin, il lui fit faire dès le lendemain de cette fête des propositions dont il croyoit qu'elle ne refuseroit pas la prodigalité, mais qu'elle refusa encore plus fierement qu'elle n'avoit fait; & les railleries que Néron fit à ce Favori du mauvais succès de son projet ne servirent qu'à le piquer plus vivement, & à le déterminer enfin à vaincre par les dernieres violences celle qu'il ne pouvoit gagner par son amour, & par les appas de la fortune.

Epicaris avoit une maison magnifique proche de cette partie du Cirque qui s'étendoit du pied du mont Célius au pied du mont Palatin, & qui par ses derriers touchoit au Palais confisqué sur les Emiliens, & à leurs jardins superbes que Néron avoit donnés à Tigellin, & dont il faisoit sa démeure. Ce voisinage lui fit concevoir le dessein d'enlever Epicaris, en se rendant maître de sa maison, & pour faire naître une conjoncture qui lui en fournît une occasion facile, il résolut de faire mettre de nuit le feu non-seulement dans le écuries de son Palais qui touchoient à celles d'Epicaris, mais dans la maison même de cette femme, autour de laquelle il poseroit des gardes affidés, qui dans le trouble & l'obscurité l'enleveroient sous prétexte de la secourir, la passeroit chez lui; & de-là la conduiroient malgré elle à Antium, où il seroit à la suite de l'Empereur, afin que cet incendie passât pour un pur hazard, & qu'on ne pût en rejetter sur lui le soupçon.

Ce projet résolu dans son esprit, il prit ses mesures pour l'exécuter du consentement de l'Empereur, & toutes les choses ayant été disposées pour n'en pas manquer le succés, il partit deux jours après pour Antium, & s'y rendit avec Néron.

Pison de son côté se laissoit aller à ses idées ambitieuses, & charmé de l'esprit d'Epicaris, dont il connoissoit l'adresse & le génie, il résolut de la mettre absolument dans ses intérêts; mais n'osant ni la voir lui-même chez elle, ni permettre qu'elle vînt chez lui, pour ne pas donner d'ombrage à sa femme qui l'aimoit tendrement, il la fit voir par Subrius.

Cet ami la trouva disposée à correspondre à tout ce que Pison pouvoit desirer, il s'entretint encore de l'état & des malheurs de l'Empire, & trouva dans sa conversation qu'elle n'avoit pas moins de prudence & de conduite que de vivacité d'esprit, & de zéle pour le bien public, ainsi il l'engagea facilement à consentir d'accorder à Pison une entrevue secrette, pour laquelle il offrit sa maison, qui seroit d'autant moins suspecte qu'ils pouvoient l'un & l'autre s'y rendre par des entrées différentes, & cette entrevue fut fixée pour la nuit suivante.

Pison se rendit chez Subrius à l'heure convenue, & Epicaris n'auroit pas manqué de satisfaire à sa parole, si dans le moment qu'elle se disposoit à sortir, le feu n'eût pris tout-à-coup en deux endroits de sa maison, & en même tems dans les écuries de Tigellin qui touchoient les siennes, mais avec tant de promptitude & de violence par les secours des matieres qu'on y avoit apparemment préparées, que sa maison fut consumée en moins d'une heure, & elle contrainte de se sauver dans son jardin où des Gardes de l'Empereur apostés par Tigellin feignant de lui offrir leurs secours, & de la mettre à couvert des flammes qui l'assiégeoient de toutes parts, la conduisirent par des brêches préparées jusqu'au pied du mont Palatin, où l'ayant fait monter malgré elle dans une litiere qu'elle y

trouva

trouva prête & bien fermée, on lui fit prendre le chemin d'Antium au milieu de vingt Gardes à cheval.

Cette aventure lui fit faire de profondes réflexions, & dans la crainte que l'entretien qu'elle eut dans le salon d'Agrippine avec Pison, n'eût été découvert, les cruautés d'une Cour qui prenoit ombrage de tout, la firent frémir.

Cependant le feu pris dans sa maison dans une conjoncture si précise, & qu'elle attribuoit au hazard, lui parut plus mystérieux qu'elle ne l'avoit d'abord imaginé, & cette pensée jointe aux empressemens amoureux de Tigellin, & aux nouvelles propositions qu'il lui avoit fait faire, la conduisirent à la pénétration de la vérité; enfin elle se détermina à croire que cet enlévement étoit plutôt l'ouvrage d'un amour violent & desespéré, que l'effet d'une défiance politique, & elle fut entiérement confirmée dans cette idée par les respects qu'avoient pour elle ceux qui exécutoient cette violence.

C'est alors qu'elle appella toute sa prudence & la fermeté de son ame à son secours, elle jugea bien qu'elle alloit être exposée à une terrible épreuve, que Tigellin ne s'étoit pas résolu d'en venir à cette extrémité pour ne pas accomplir ses desirs, mais en même tems se déterminant à en prendre une vengeance proportionnée à l'outrage qu'elle recevoit, elle conclut en son esprit, que si elle continuoit d'effaroucher ce Favori par un refus méprisant, il emporteroit de force ce qu'il desiroit, ou la mettroit hors d'état de se venger, ainsi elle prit la résolution de l'amuser par une fausse complaisance, & de tirer de cet appas de nouveaux motifs de le haïr, & de plus surs moyens d'exécuter tout ce que sa haine méditoit.

Tandis qu'elle rouloit toutes ces pensées dans son esprit, le feu qui avoit pris avec tant de promptitude & de fureur à sa maison, après l'avoir en peu de tems consommée, fut porté par l'impétuosité du vent aux édifices voisins, & de-là se communiquant soudainement aux vieilles boutiques de bois qui

bordoient le Cirque, il les trouva remplies de matieres propres à lui servir d'aliment, & en peu d'heures elles furent toutes réduites en cendres.

Mais ce désastre furieux ne se renferma pas dans les bornes du quartier que les flammes avoient attaqué, & s'étant répandues de toutes parts, elles causerent le plus épouvantable incendie que Rome ait jamais souffert; les simples maisons, les Palais & les Temples eurent le même sort, les murs les plus solides ne résisterent point à la violence de cet élément; sa rapidité prévint tous les secours qu'on voulut lui opposer, & après avoir ravagé les lieux les plus bas, comme étant les plus peuplés, il gagna les croupes les plus élevées des montagnes, & y porta la ruine & la désolation.

Le tumulte, la surprise, une lumiere plus effroyable que la nuit, les cris, les gémissemens de ceux qui voyoient leurs biens perdus, ou qui périssoient eux-mêmes dans les flammes, toutes ces choses formoient la plus terrible de toutes les images; on ne put même garantir le somptueux Palais que Néron avoit joint aux jardins de Mécénas, il fut dévoré avec tous les édifices qui l'environnoient, & enfin ce fatal incendie ne cessa qu'après six jours entiers au pied du mont Esquilin, & après avoir converti en un débris affreux la plus grande & la plus superbe Ville du monde.

La ruine fut inconcevable, mais ce qui aigrissoit encore plus la douleur des Romains, ce fut d'apprendre que ce feu étoit sorti du sein de la maison de Tigellin, & que tandis que le Peuple gémissoit d'un accident si terrible, Néron pour insulter aux malheurs publics en considéroit tranquillement la ruine; que même ses Gardes répandus par-tout, s'opposoient aux secours qu'on essayoit d'y donner, & que durant cet embrasement il se divertissoit à jouer une Scéne de Tragédie, & à chanter des vers qui décrivoient celui de l'ancienne Troye.

Pison avoit attendu Epicaris chez Subrius, jusqu'à ce que l'alarme du feu se répandit, & comme il apprit bientôt que cet incendie funeste avoit commencé dans son quartier, & même par sa maison, il ne s'étonna plus de ce qu'elle manquoit à sa parole, il voulut courir chez elle pour essayer de lui donner quelque secours, mais il n'y arriva qu'au moment que les boutiques du Cirque étoient en feu, de sorte que n'ayant pu apprendre d'elle aucunes nouvelles, il retourna chez lui, où son propre intérêt l'appelloit.

Cependant Epicaris avoit été dès la même nuit conduite à Antium; elle s'étoit proposé d'amuser Tigellin par de feintes promesses de répondre à ses desirs, tandis qu'elle chercheroit dans l'adresse de son génie les moyens d'échaper à sa passion, & de venger l'outrage qu'elle en recevoit; mais quelle digue peut opposer la foiblesse d'une femme à la violence d'un amour qui veut tout, & qui peut tout?

Elle ne fut pas plutôt introduite dans un appartement secret, que Tigellin s'y rendit seul, & se jettant d'abord à ses pieds après qu'il l'eut obligée de s'asseoir dans un fauteuil préparé: « Vous vous plaindrez, lui dit-il, sans doute, de la maniere » dont je vous exprime l'excès de ma passion; mais, Madame, » si elle étoit moins sincere & moins violente, elle n'en vien» droit pas à ces extrémités ausquelles vos mépris injustes l'ont » forcée. Pourquoi Tigellin, dont l'Empereur approuve l'a» mour, trouve-t-il moins de sensibilité dans Epicaris, que » d'heureux Rivaux qu'elle écoute? Et quand la fortune se pro» digue à mes desirs, le cœur de l'unique personne que j'adore » ne peut-il m'accorder la seule chose, sans laquelle toute la » faveur dont je suis comblé ne peut me satisfaire?

« Vous vous trompez, Seigneur, répondit Epicaris, & vous » m'offensez, lorsque vous m'accusez d'être sensible à quelque » homme que ce soit au monde. Ce reproche est injuste, si » les vues de la fortune pouvoient imprimer quelque mouvement

» à mon cœur, vous ne devez point douter qu'en la place que » vous occupez auprès de l'Empereur, ce cœur ne penchât » pour vous préférablement à tout autre; mais je l'ai une fois » donné à Néron, c'est lui seul qui le possède tout entier, c'est » à lui seul que je le conserve, & quoiqu'il ne me juge plus » digne de ses faveurs, je croirois commettre un crime contre » lui, de donner place à qui que ce soit dans ce cœur, dont il » sera toujours le maître.

« Hé bien, Madame, dit Tigellin, puisque l'Empereur est » toujours le maître de votre cœur, ne vous opposez point à la » disposition qu'il en fait en ma faveur. Il consent que je vous » aime, il desire que vous m'aimiez, & je n'ai rien entrepris » sans son aveu, il sçait que vous êtes ici, & que je vous de- » mande à deux genoux ce que vous n'êtes peut-être plus en pou- » voir de me refuser; mais souffrez que j'obtienne de votre » complaisance un bien dont vos mépris & votre inutile rési- » stance ne pourroient plus me priver.

Epicaris surprise d'un discours qui la pressoit avec tant de violence, & prévoyant bien que si elle y opposoit ses véritables sentimens, elle ne feroit que porter un amour insolent aux dernieres extrémités, eut recours à la dissimulation, & le regardant d'un œil qui paroissoit plus ouvert & plus adouci : « Je » ne crois pas, Seigneur, reprit-elle, que vous soyez capable » de prendre des voies si contraires à celles qui pourroient me » prouver que vous m'aimez. Je vous ai dit que tout mon cœur » est à Néron; mais j'ose vous avouer que si quelqu'autre étoit » capable d'y prendre la place de cet Empereur, ce seroit son » premier Favori : oui, Seigneur, vous seriez le seul digne de » lui succéder, mais donnez-moi le tems de connoître que » vous m'aimez véritablement, & de m'accoutumer à écouter » un autre que Néron.

« Ha! Madame reprit Tigellin, s'il est vrai que vous soyez » capable de concevoir quelque sensibilité pour moi, que sert

» de différer mon bonheur ? pouvez-vous douter que je ne vous » aime ? vous faut-il un témoin plus irréprochable du feu qui » me dévore, que celui dont je viens de me servir pour me » procurer l'avantage que j'ai de vous voir ici, je sçais le dé- » sastre qu'il vous a causé, mais il m'est aisé de le réparer, & » l'on vous destine le Palais de Pallas & la plus grande partie » de ses dépouilles. Enfin, Madame, j'en ai fait assez pour » vous marquer l'excès de mon amour, & trop pour ne pas » achever.

A ces mots, l'impatience de son amour lui fit oublier tout ce qu'il avoit encore jusques-là conservé de retenue, il lui expliqua d'une maniere haute ses intentions, & lui faisant connoître qu'il étoit dans le pouvoir & dans la volonté de tirer d'elle par la violence ce qu'elle proposoit de différer, il fit jouer le ressort de la chaise sur laquelle elle s'étoit assise, & qui étoit une de celles que Tibere avoit autrefois fait inventer pour servir dans de pareilles occasions, les deux bras d'Epicaris furent saisis par la machine qui agit, & sa vaine résistance alloit succomber sous la nécessité, lorsque Tigellin entendit avec un grand bruit ouvrir la porte de la chambre qui précédoit le cabinet où il étoit enfermé avec Epicaris, de sorte que cette surprise l'obligeant de la quitter, il la détacha, & sortit au bruit qu'il avoit entendu.

C'étoient quatre Ediles de Rome dépéchés par les Consuls & par le Préfet, pour lui annoncer l'incendie qui avoit consumé non seulement son Palais, mais tout le quartier du Cirque, & qui continuant à se répandre de tous côtés avec encore plus de fureur, menaçoit Rome d'un embrasement général, ils venoient donc le supplier de les introduire promptement à l'audience secrette de Néron, pour lui faire part de ce désastre, & lui demander la Garde Prétorienne, pour empêcher les désordres qui étoient une suite inévitable du tumulte que ce feu causoit.

Tigellin qui ne croyoit pas que le feu qu'il avoit fait mettre à la maiſon d'Epicaris & à la ſienne propre, auroit un évenement ſi funeſte, fut ſurpris d'en apprendre l'effet, & quelque chagrin qu'il eût de l'obſtacle que cet incident apportoit au ſuccès de ſes deſirs, il ne put refuſer d'accompagner ſur le champ les Ediles chez l'Empereur, qui ſortoit du lit, & laiſſa Epicaris dans ſon cabinet.

Néron qui n'ignoroit pas la ſource de cet incendie, & qui trouvoit ſon plaiſir dans les déſaſtres publics, eut une joie maligne d'apprendre le progrès d'un feu ſi terrible, il donna néanmoins aux Ediles des marques extérieures d'une fauſſe compaſſion, & leur promettant d'être au plutôt dans Rome pour y ſoulager le Peuple, il commanda à Tigellin de s'y rendre en diligence avec ſon Regiment des Gardes, pour exécuter tout ce que les Conſuls & le Préfet déſireroient de ſon ſecours.

Cette nouvelle qui ſe répandit en un inſtant dans Antium, y mit un trouble épouvantable, & comme il n'y avoit perſonne à la Cour de Néron qui ne ſe trouvât intéreſſé dans cette ruine publique, & principalement chez Tigellin, dont on diſoit que le Palais étoit réduit en cendres, ce fut un tumulte effroyable parmi ſes Domeſtiques.

Cependant Epicaris n'auroit pu profiter de ce déſordre pour s'échaper du lieu où Tigellin l'avoit laiſſée, ſi l'Eunuque Endymion qui avoit été autrefois à Doriphore, & qui depuis ſa mort étoit paſſé dans la Famille du Favori, avec le reſte de la confiſcation des biens de cet Affranchi, ne l'en avoit adroitement tirée pendant ce trouble univerſel, & ne lui eût même ſecrettement fourni une prompte commodité pour ſe rendre à Rome, où elle trouva le plus horrible ſpectacle qui ſe puiſſe imaginer.

C'eſt ainſi que Tigellin manqua l'exécution de la violence qu'il avoit méditée, mais Epicaris n'en fut pas moins outrée contre lui & contre l'Empereur que ſi ce Favori eût conſommé

l'insulte qu'ils avoient concertée ; elle jugea dès ce moment qu'elle pourroit enfin échaper à la brutalité d'un homme qui lui faisoit autant d'horreur qu'il avoit de puissance, qu'elle succomberoit sous sa violence si elle ne le perdoit, & qu'elle tenteroit inutilement de le perdre tant que Néron seroit sur le Thrône.

Ce fut donc alors que le zéle du bien de l'Etat, se joignant au mépris, ou plutôt à l'horreur qu'elle avoit conçue contre l'Empereur depuis la mort d'Agrippine & celle d'Octavie, & le désastre général de Rome irritant encore plus son courroux que la perte particuliere qu'elle avoit faite de sa maison & de ses meubles précieux qui faisoient la plus grande partie de son bien ; elle se résolut enfin de porter Pison à une entreprise digne de son courage & de sa vertu, en conspirant la perte d'un Tyran odieux à tout l'Empire, pour mettre à sa place un homme qu'elle croyoit digne de commander aux Romains.

Tant que l'embrasement dura il ne fut pas possible à Pison & à Epicaris d'entrer dans aucun projet. Rome brula comme je l'ai dit, pendant six jours avec une désolation qui ne se peut concevoir, une partie du Peuple se mit à couvert dans les galeries du mausolée d'Agrippa, qui ne furent point atteintes du feu, & le reste sous des baraques que Néron fit promptement dresser dans le Champ de Mars ; il fit venir des Villes voisines les secours les plus nécessaires, & distribuer le bled à un prix fort modique, mais ces soulagemens ne guérissoient pas les cœurs ulcérés. Rome frémissoit contre Néron, on se plaignoit publiquement que ses Gardes au lieu de donner du secours, s'étoient opposés à ceux qui travailloient à éteindre le feu, & ce qui redoubloit l'indignation, c'est qu'on sçavoit que ce feu étoit sorti de la maison de Tigellin, & qu'un bruit se répandoit qu'il y avoit été mis exprès par les ordres de l'Empereur.

Ce fut sur l'éclat de ce murmure que par une imposture sacri-

lége, cet infâme Favori pour essayer de se disculper, fit rejetter cet accident sur les Chrétiens qui commençoient alors à se multiplier dans Rome, & qui porta Néron à la premiere persécution qu'on leur fit souffrir. On inventa de nouveaux supplices exquis pour les immoler à la justification des véritables auteurs de cette ruine; on les donnoit en spectacles sur l'Arêne, revêtus de peaux de bêtes pour être déchirés par les chiens, les lions, & les tigres, & l'Empereur s'en servoit pour éclairer pendant la nuit ses plaisirs infâmes, en les brulant vifs, après les avoir fait envcloper de chemises trempées dans le souffre, le bitume & la poix fondue, & attacher à des pieux dispersés par symmétrie entre les arbres de ses allées, le long desquelles il se divertissoit à pousser à toute bride un chariot au travers des cris effroyables de ces infortunés. Mais plus il s'efforçoit de rendre ces innocens odieux, plus leurs peines excitoient & l'envie contre le Favori, & la compassion pour ceux qui souffroient.

Après le trouble de l'incendie appaisé, & quelque tems s'étant encore écoulé pour disposer les esprits, Epicaris vit Pison, ce fut Subrius qui en concerta l'entrevue, & Natalis qui étoit le plus intime confident des secrets de ce jeune Romain y fut présent. Ce fut-là qu'Epicaris parla d'un jugement admirable, & d'une éloquence véhémente sur l'état déplorable de l'Empire, sur tous les crimes du Tyran qui le désoloit, sur l'insolence, le luxe, & l'avarice de ses Favoris; & enfin, sur la nécessité de donner au gouvernement un autre Chef capable de rétablir l'ordre dans l'Etat. Elle s'étendit ensuite sur les vertus de Pison, dit qu'il étoit le seul de qui la République pût espérer son salut, qu'il n'avoit qu'à tendre ses bras à Rome opprimée, & que le Peuple le porteroit au Thrône sur ses épaules.

Subrius qui vit Epicaris dans les mêmes sentimens qu'il s'efforçoit depuis long-tems d'inspirer à Pison, appuya de toute sa puissance ce qu'elle avoit dit, & quoique Natalis objectât d'abord de grandes difficultés à venir à bout d'une entreprise si
périlleuse

périlleuse, il se rangea cependant à la fin, du parti des autres si-tôt qu'il vit que l'ambition de Pison y faisoit pencher sa vertu.

Mais Natalis leur fit concevoir que tous leurs efforts avorteroient, si Sénéque n'entroit dans leur conjuration; que cependant la tentative lui en paroissoit délicate, car quoique ce Ministre vécût comme disgracié, il étoit vieux, & homme de cabinet, & par conséquent timide, qu'il avoit des richesses immenses qu'il tenoit de la libéralité de Néron, & qu'il ne voudroit peut-être pas risquer. Que s'il ne s'agissoit que de se défaire de l'Empereur & de Tigellin, on pourroit se passer de ce vieux Courtisan; mais qu'il étoit impossible de prendre des mesures justes pour faire tomber l'Empire à quelqu'un, si un homme du crédit & de la réputation de Sénéque n'y concouroit.

Epicaris se chargea d'entamer cette négociation, & se flata même d'en venir à bout, en proposant le mariage de la fille de Pison avec le jeune Sénécion fils du frere de Sénéque, & lui faisant concevoir que ce seroit un degré pour approcher son neveu de l'Empire. « Je connois, dit-elle, mieux ce vieux Philosophe que qui que ce soit au monde; il a voulu autrefois » se donner la peine de m'instruire moi-même dans la Philosophie, & dans les commencemens de mes amours avec Néron » il me voyoit assiduement.

» La morale rigide dont il remplit ses écrits ne l'empêche » pas d'être le plus avare, le plus ambitieux, & le plus dissimulé de tous les hommes; son hypocrisie lui a donné une haute » réputation dans une Cour corrompue, par l'adresse qu'il avoit » de s'attribuer tout ce que Néron dans sa jeunesse faisoit de » vertueux & de juste, de rejetter sur lui & sur ses mauvaises » inclinations tout ce qu'il faisoit de mal; son cœur n'étoit pas » même insensible à l'amour, ce penchant secret causa son exil, » & rappellé par Agrippine à la Cour de Claudius pour instruire

» Néron, il fut un des principaux Amans de cette Impératrice, » mais après qu'il eût tenu d'elle toute sa fortune, l'ingratitude » dont il a payé ses bienfaits, jusqu'à la décréditer par politi- » que, & à la déchirer cruellement après sa mort pour plaire à » Néron, font bien voir que malgré ses écrits qu'il nous impose, » il sacrifie tout à sa fortune & à son intérêt; & ainsi étant con- » vaincu depuis sa retraite, que Néron & Tigellin regardent » avec des yeux avides ses richesses immenses qu'il aime mille » fois plus que sa Philosophie, la crainte de les perdre, & » de perdre avec elles la vie, lui fera prendre l'occasion de » s'assurer tous les deux en prenant part à un projet si légiti- » me. »

L'avis d'Epicaris fut approuvé, on la chargea de voir Sénéque chez qui ses entrées ne pouvoient être suspectes, & ces quatre premiers conjurés se séparerent pour chercher de toutes parts à grossir leur nombre.

Mais Epicaris résolue à perdre Néron & Tigellin, prit encore bien d'autres mesures pour détourner tous les ombrages qu'on auroit pu prendre de sa conduite, elle cessa de traiter ce Ministre avec mépris, & feignant de répondre à ses desirs, pour tirer de lui-même les secours nécessaires à son entreprise, non seulement elle devint sa favorite, mais elle s'insinua bientôt jusques dans sa plus intime confidence, en exigeant néanmoins de lui que leur commerce seroit secret, & qu'il ne la verroit que dans les momens & dans les lieux dont ils convinrent.

Le motif principal de cette précaution, c'est qu'en trompant Tigellin par cette fausse complaisance à son amour, elle ne vouloit pas donner de la défiance à Sénéque, lorsqu'elle lui proposeroit d'entrer dans la conspiration; ainsi toutes choses étant disposées selon ses intentions, elle fut chez ce Philosophe, & trouva encore plus de facilité, qu'elle n'avoit cru, à lui inspirer des sentimens conformes à ses projets.

Sénéque étoit entierement outré contre Néron, il venoit de découvrir que cet Empereur, dans l'impatience de s'emparer de ses biens, & n'ayant aucun prétexte pour le perdre publiquement, avoit voulu l'empoisonner, & que Cléonique, l'un de ses Affranchis, qui lui servoit de Maître d'Hôtel, avoit été corrompu pour ce dessein, que le poison même lui avoit été présenté, mais en étant averti par un Esclave fidéle qui s'en étoit apperçu, lorsque cet Affranchi vint pour lui apporter le bouillon préparé de la main de Locuste, ce Philosophe adroit pour se venger de la méchanceté de ce traître, le força de boire lui-même le bouillon qu'il apportoit, & il ne l'eut pas plutôt pris qu'il le vit tomber à ses pieds.

Sénéque dissimula cet accident, mais il en conçut un dépit mortel, & pour se garantir de semblables entreprises, sa Philosophie timide & politique prit le parti de la frugalité, pour ne se plus nourrir que de fruits qu'il cueilloit lui-même, ou qu'il tenoit soigneusement enfermés, & de l'eau pure qu'il tiroit de ses fontaines.

Elle lui proposa le mariage de Calpurnie avec Sénécion, & comme Sénéque sortoit d'une Famille médiocre de Cordoue, & que le desir d'employer utilement sa science l'avoit attiré d'Espagne à Rome, il sentit que quelques richesses qu'il eût acquises & dont son Néveu étoit héritier, c'étoit un extrême honneur pour lui de s'allier à la Maison des Calpurniens, & par elle à toutes les plus illustres de la République.

De cette proposition qui plût extrêmement au Philosophe, Epicaris fit adroitement tomber le discours sur les motifs de sa retraite de la Cour, & sur la conduite que tenoit l'Empereur depuis la mort d'Agrippine, d'Octavie, & de Burrhus ; & s'ouvrant insensiblement à lui sur les malheurs de l'Etat, & sur les périls inséparables de la richesse & de la vertu. Quelque frein que sa prudence, sa dissimulation, & sa retenue eussent mis d'abord à ses véritables sentimens, il ne put empêcher qu'elle

ne pénétrât dans le fond de ſon cœur, & qu'elle ne le vît diſpoſé à s'affranchir de ſes inquiétudes, s'il en trouvoit les moyens.

C'eſt alors qu'elle s'ouvrit un peu plus, & lui faiſant comprendre que ſi cette alliance uniſſoit tous ſes amis à ceux de Piſon pour concourir à un même but, il leur ſeroit facile de s'affranchir de toutes craintes, & que rien ne pourroit échaper à ce qu'ils auroient une fois réſolu. Enfin après plus de deux heures d'entretien ſecret, Sénéque fut le premier à franchir le pas, & déclarant à Epicaris qu'il étoit déſormais impoſſible qu'un homme riche ou vertueux évitât les embuches des Tigellins, il lui demanda ſi Piſon avoit le cœur aſſez Romain pour ſe ſacrifier au ſalut de la République.

« Oui, Seigneur, dit Epicaris, & ſans vous faire une plus » grande ouverture de ſon cœur & du mien, je crois que vous » êtes aſſez perſuadé qu'on ne vous propoſe cette alliance que » parce qu'on vous regarde comme le plus vertueux des Ro- » mains, le plus puiſſant en richeſſes, en crédit, & en amis, & » en même-tems le plus expoſé aux embuches de l'inſatiable » Tigellin. Les tréſors de Pallas, & de Doriphore empoiſon- » nés, & la mort de tant d'autres riches Romains ne les raſſa- » ſient point ; plus ils en dévorent, plus ils en voudroient dévo- » rer, & rien ne peut plus vous garantir qu'un changement d'E- » tat qui ne dépend que de votre réſolution.

« Je me dis ſans ceſſe ce que vous venez de me dire, répliqua » Sénéque, & j'ai même des raiſons de craintes encore plus » préſentes que qui que ce ſoit, mais il faut prendre des meſures » bien exactes pour ne ſe pas embarquer dans une affaire de » cette importance ſans être aſſuré de tout ce qui eſt néceſſaire » pour le ſuccès. Dites à Piſon qu'il compte ſur moi, j'honore » ſa vertu, & il peut s'aſſurer de mon inviolable fidélité, qu'il » gagne de ſa part tout ce qu'il pourra d'amis, je lui répons de » ma Famille & de quantité de têtes principales qui ne nous

» trahiront pas. Mais bien loin de faire éclater une alliance qui » donneroit trop d'ombrages, il ne faut pas ſeulement que nous » ayons Piſon ni moi aucune entrevue, & pour ce mariage que » vous me propoſez, & que j'accepte avec plaiſir, il eſt à pro» pos d'en réſerver la concluſion après que nous aurons mis or» dre à notre ſureté. »

Epicaris quitta Sénéque fort contente du progrès de ſa négociation, & fut en rendre compte à Subrius, & Subrius à Piſon; mais ſi ce vieux Miniſtre étoit entré avec tant de promptitude & de chaleur dans le projet de cette conſpiration, ſes vues étoient bien différentes de celles d'Epicaris.

Séneque étoit un génie ſublime, que ſon éloquence, ſa Philoſophie hypocrite, la faveur de ſon Maître, une certaine douceur affectée, & une facilité politique propre à s'inſinuer dans les eſprits, faiſoient paſſer pour l'oracle de l'Empire. L'avarice furieuſe dont il étoit dévoré, l'avoit rendu le plus grand uſurier de Rome, & augmentant par cette voie les biens immenſes que le Miniſtere lui acquéroit tous les jours, il s'étoit rendu le plus riche homme du monde, ſon ambition étoit démeſurée; mais l'ingratitude qu'il eut à la fin pour Agrippine, à laquelle il devoit ſa fortune, avoit donné beaucoup d'atteinte à ſa réputation. La mort de Burrhus ayant mis Tigellin au-deſſus de tous les Favoris, il perdit abſolument le crédit qu'il avoit eu juſques-là ſur l'eſprit de l'Empereur, & ſçachant que ſes grands biens étoient enviés, & que le poiſon qu'on avoit eſſayé de lui donner, étoit une menace redoutable pour ſa vie, il ſe voyoit comme forcé de chercher les voies néceſſaires pour la garantir d'une ſeconde attaque.

Comme toute ſa Famille, qui étoit grande, devoit ſa fortune à la ſienne, qu'il étoit vieux & ſans enfans, & que ſes neveux attendoient de lui une immenſe ſucceſſion, tous étoient dans ſa dépendance abſolue, & attachoient quantité de Romains à ſes intérêts. Dans cette diſpoſition, il fut ravi de trouver une oc-

casion de renverser un gouvernement qui ne rouloit plus sur son ministere, & de former contre l'Empereur une conspiration qui rouleroit sur un autre, mais en même-tems il forma lui-même le dessein de s'en procurer tout l'avantage, & l'amour propre qui est si naturel aux plus grands hommes, lui faisant croire, que malgré son grand âge, qui que ce soit n'étoit plus digne que lui de remplir la premiere place de l'Empire, il conçut tout d'un coup le double dessein de seconder Pison dans son entreprise, mais de disposer toutes choses de maniere, que dans le même-tems que Néron perdroit la vie, Pison eût le même sort, pour demeurer seul maître de la puissance souveraine.

Ce fut sur ce pied que dès le même soir il assembla chez lui ses deux Freres & ses Neveux, entre lesquels le jeune Sénécion & le Poëte Lucain étoient ceux sur lesquels il faisoit plus de fond, & qui tous deux avoient des raisons particulieres de se défier de Néron, puisque Sénécion, qui étoit autrefois entré dans sa plus secrette confidence, ne conservoit plus depuis la retraite de son Oncle que les dehors d'une faveur chancelante, & que Lucain étoit secrettement odieux à l'Empereur, jaloux des Vers de ce Poëte, dont les siens ne pouvoient approcher.

Sénéque les trouva tous d'autant plus prompts à entrer dans ses desseins, qu'ils ne douterent point que par le double jeu qu'il proposoit, & à force d'amis & d'argent ils ne fussent en état de mettre l'Empire dans leur Maison. Et ayant fait le plan de la conduite qu'ils devoient tenir pour la disposition & pour l'exécution d'une si haute entreprise, il leur commanda de cacher un secret si important sous les dehors de la plus profon-de dissimulation.

Pison fortifié dans son dessein par l'assurance qu'Epicaris lui avoit donnée, que ce Ministre y concouroit, ménagea par son intrigue propre, & par celle de Natalis & de Subrius,

quantité de Romains qui entrerent avec chaleur dans cette conſpiration. Latéran, Conſul deſigné pour l'année ſuivante, & l'un des plus puiſſans hommes de la République, y fut également pouſſé, & par l'amour qu'il avoit pour l'Etat, & par la haine violente qu'il portoit à Néron, qui avoit attenté à la pudicité de ſa ſœur Junie. Afranius & Scévin deux des principaux Sénateurs, mais nourris dans le luxe & dans la molleſſe, ſe ſentirent néanmoins aſſez de cœur pour ſe mettre au nombre des Conjurés, le dernier entraîné par l'aſcendant que Natalis avoit ſur ſon eſprit, & Afranius pour ſe venger des Vers infâmes dont Néron avoit déchiré ſon honneur & celui de ſa femme. Veſtinus, qui venoit de monter au Conſulat, fut un de leurs plus forts appuis, & Fenius, Colonel des Gardes & Préfet de Rome, & qui en gouvernoit le Peuple avec une puiſſante autorité, fut des premiers à ſe joindre aux Conjurés pour ſervir Sénéque qui lui avoit autrefois ouvert la porte à la fortune.

Epicaris engagea même dans ce projet des femmes illuſtres, ſur la fidélité deſquelles elle pouvoit abſolument compter, & Séneque ſans paroître lui-même, mais agiſſant par le canal de ſes Freres & de ſes Neveux, y attira tout ce qu'ils avoient d'amis les plus affidés.

Tandis qu'ils tramoient une conſpiration, dont le ſuccès paroiſſoit indubitable, l'amour de Tigellin pour Epicaris augmentoit tous les jours, il trouvoit dans cet eſprit adroit & politique plus de correſpondance qu'il n'en avoit attendu, & quoiqu'elle ménageât pour lui ſes faveurs de maniere qu'elle ne lui en accordoit que ce qu'il en falloit pour l'enflammer davantage, & lui ôter toute ſorte de défiance, il ſe croyoit & le plus aimé & le plus heureux de tous les hommes.

Cependant quoique la Conſpiration fût formée par un grand nombre de Conjurés, comme Sénéque & Piſon avoient des vues oppoſées, & qu'ils étoient obligés de prendre l'un & l'autre des meſures bien différentes pour s'aſſurer de l'Empire, de

nouveaux obstacles en différoient de jour en jour l'exécution. Subrius impatient de voir son ami sur le Thrône, pressoit en vain, ou de tuer Néron à la vue de tout le Peuple la premiere fois qu'il chanteroit en plein Théatre, afin que le sacrifice en fût plus fameux, ou de le tuer pendant la nuit, lorsqu'il couroit les rues presque seul avec les Ministres de ses débauches, si l'on vouloit que le coup fût plus sûr & plus secret, & Epicaris blâmoit leur lenteur, sans sçavoir qu'elle venoit des précautions que vouloit prendre Sénéque dont elle ignoroit le véritable dessein.

Cette lenteur l'affligeoit d'autant plus que la passion de Tigellin l'exposoit à des chagrins continuels; non seulement elle trembloit qu'une conspiration communiquée à tant de personnes ne fût trahie, mais elle regardoit, comme le supplice le plus affreux, la nécessité cruelle de feindre de l'amour pour un homme qu'elle abhorroit : & comme naturellement elle avoit l'ame grande, cette politique forcée qui la réduisoit à se servir d'une espéce de perfidie, alloit quelquefois jusqu'à lui inspirer des remors sur sa dissimulation.

Toute son attache étoit donc de chercher continuellement des ruses & des prétextes pour voir Tigellin beaucoup moins qu'il ne desiroit, & les Conjurés l'ayant assurée que dix jours ne se passeroient pas sans que le coup fût exécuté ; elle feignit une affaire importante pour les aller passer à Missene éloignée de cet Amant.

Depuis qu'Anicet après la mort d'Octavie eut été exilé dans la Sardaigne, Néron avoit donné le commandement de l'Escadre de ses Galeres de Missene à Proculus qui avoit été l'un des assassins d'Agrippine. C'étoit un jeune homme de basse naissance, & qui étoit aussi bien fait de sa personne qu'il avoit l'ame double & scélérate, mais il étoit hardi & d'exécution.

Comme il croyoit que le commandement de cette petite flotte n'étoit pas une récompense proportionnée au service qu'il avoit

avoit rendu à l'Empereur, il ne feignoit point de s'en plaindre, & souvent assez haut.

Epicaris s'étant rendue à Missene, Proculus la vit dès le même jour dans une promenade, & en devint ou feignit d'en devenir amoureux ; & comme elle ne pensoit qu'à profiter de tout ce qui pouvoit servir à ses desseins, l'ayant ouï murmurer contre la Cour, & jugeant qu'il seroit avantageux de se rendre maître de la flotte de Missene, elle ne rebuta point ce nouvel Amant, & accepta pour le lendemain un régal qu'il lui fit préparer sur sa Galere & fut précédé du spectacle de la manœuvre de son Escadre dont il lui donna le plaisir.

Le repas fini, & la nuit arrivée, Proculus reconduisit Epicaris chez elle, la mit dans son appartement, & voyant qu'elle avoit permis qu'il entrât seul avec elle dans un cabinet, il prit cette occasion pour lui expliquer plus sensiblement l'amour qu'il avoit conçu pour elle.

Epicaris qui regardoit comme un objet abominable ce meurtrier d'Agrippine, ne l'avoit conduit exprès dans ce lieu secret, que pour sonder son cœur sur les murmures qu'il avoit déjà laissé échaper en sa présence, elle tourna d'abord l'entretien sur le service signalé qu'il avoit rendu à l'Etat en immolant l'ambition de l'Impératrice à la sureté de Néron, & en même-tems le plaignit de le voir si peu récompensé d'une action qui devoit l'élever à la plus haute fortune. Proculus crut ne pouvoir mieux persuader Epicaris de son amour, qu'en lui faisant une entiere confidence de ses chagrins, & s'attribuant toute la gloire de l'exécution d'Agrippine, il se déchaîna contre le peu de reconnoissance de l'Empereur qui laissoit dans une fortune si médiocre celui auquel il devoit peut-être l'Empire, tandis qu'il combloit de trésors ceux qui ne lui rendoient d'autres services que de se rendre les ministres de ses débauches.

Ce discours les conduisit insensiblement tous deux à leurs

vues, Proculus fit entendre à Epicaris qu'on ne la pouvoit aimer plus fortement, & cette femme adroite fit tous ses efforts pour lui inspirer tout ce qu'elle crut pouvoir lui rendre le gouvernement odieux, & lui faire espérer une plus haute élévation dans un changement d'Etat, enfin après de longs discours se persuadant avoir fait un grand progrès sur un scélérat mécontent, elle le congédia pour irriter davantage son amour, & remit au lendemain cette importante conversation.

Proculus se rendit auprès d'elle si-tôt qu'elle fut visible, ils entrerent plus avant dans les matieres qu'ils s'étoient proposées, & enfin Epicaris feignit d'être sensible à sa passion & lui promit tout, s'il vouloit entrer dans un dessein conforme à ses intérêts, & qui se tramoit pour donner une face nouvelle au Gouvernement.

La facilité avec laquelle il s'offrit d'entrer dans tout ce qu'elle voudroit, pourvu qu'elle agréât son amour, donna beaucoup de joie à Epicaris, elle crut qu'un homme qui avoit trempé ses mains dans le sang d'Agrippine, ne se feroit pas un scrupule de concourir à verser celui de Néron; ainsi elle se proposa de franchir le pas pour essayer de l'engager dans la conspiration: mais comme elle avoit une prudence qui alloit audevant de tout, en lui faisant le plan de la conspiration: elle lui tut le nom des complices & d'une maniere si adroite qu'il ne peut pas en imaginer un seul.

Il lui promit plus qu'elle ne voulut, & de sa part elle lui donna de fortes assurances qu'elle répondroit à ses desirs. Le régal fut réitéré le même jour dans un jardin magnifique qu'un de ses amis avoit aux portes de Missene, mais la nuit ne fut pas plutôt venue, que Proculus toujours méchant & perfide, croyant avoir trouvé un moyen sûr pour faire cette haute fortune, après laquelle il aspiroit, monta sur ses chevaux, se rendit à Rome, se fit introduire auprès de l'Empereur, &

lui révéla tout ce qu'il avoit appris d'Epicaris.

Néron malgré toutes les défiances qui sont inséparables des grands crimes, eut peine à croire ce que Proculus lui dit, d'autant plus qu'il ne lui citoit aucun complice d'une si prodigieuse entreprise; cependant comme les Souverains ne doivent rien négliger, non pas même les ombres des soupçons, lorsqu'il s'agit de leur vie, il dépêcha quelques Gardes à Missene pour se saisir d'Epicaris; ils partirent & arriverent au moment qu'elle sortoit du lit, & l'ayant arrêtée & enfermée dans une litiere, ils l'amenerent à Rome, où elle fut resserrée dans une chambre secrette du Palais, qui lui servit de prison.

Tigellin fut dans une extrême surprise, lorsque l'Empereur lui fit part de ce qu'il venoit d'apprendre de Proculus, & quelqu'amour qu'il eût pour Epicaris, l'indice paroissoit trop fort, & la matiere trop délicate pour prendre son parti, de crainte que l'intrigue, dans laquelle il étoit avec cette Grecque, ne donnât quelqu'ombrage à un esprit qui se défioit de tout. Ainsi sans charger ni excuser Epicaris, il ne dit autre chose à l'Empereur, sinon qu'il falloit l'entendre, & ne rien omettre de tout ce qui pourroit conduire à la découverte de cet attentat.

Mais l'étonnement des Conjurés fut bien plus grand, lorsqu'on vint avertir Pison qu'Epicaris étoit arrêtée à Missene, & qu'on l'amenoit à Rome, ils ne douterent point que leur entreprise ne fût découverte, & comme elle étoit l'ame de cette conspiration, & celle qui donnoit le plus grand mouvement à ses ressorts, les principaux d'entr'eux s'assemblerent secrettement chez Sénécion avant qu'elle fût arrivée dans Rome, pour prendre dans une conjoncture si délicate les résolutions nécessaires; mais comme ils étoient tous persuadés de la fidélité, de la prudence, & de l'esprit d'Epicaris, que d'ailleurs ils ignoroient sur quels indices elle étoit arrêtée, leur conférence aboutit à ne faire aucun mouvement qui pût les rendre suspects, &

à se résoudre d'attendre avec patience l'effet de sa constance & de son adresse.

Ils ne furent point trompés dans leur idée, Néron voulut lui-même interroger Epicaris en présence de Tigellin & du Consul Vestinus, dont l'un étoit son amant, & l'autre son complice. La vue de ce Consul la fortifia dans sa propre assurance, & lui fit concevoir qu'on n'avoit rien découvert du particulier de leur entreprise, elle répondit, & l'Empereur ne put tirer d'elle aucune lumiere de ce qu'il cherchoit; elle dénia toutes les circonstances qui lui furent proposées, & comme elle demanda qui étoient donc les imposteurs qui osoient porter contre elle un témoignage si faux, elle fut fort surprise, lorsque Néron fit entrer Proculus, qui lui soutint tout ce qu'il avoit exactement révélé à l'Empereur.

La présence de ce perfide, bien loin de l'ébranler, ne servit qu'à redoubler sa prudence & sa fermeté; elle prit à sa vue un air fier & dédaigneux, & faisant paroître sur son visage une assurance mâle. « Quoi! lui dit-elle, infâme, est-ce ainsi que „ tu te venges des mépris que j'ai eus pour ton indigne amour? „ Faut-il m'accabler d'impostures, parce que je n'ai pas répondu „ à tes desirs, & oses-tu aux yeux de ton Empereur entre- „ prendre de perdre par une fausse calomnie celle que tu n'as „ pu vaincre par tes empressemens impudiques? T'avois-je „ jamais vu, lorsque tu m'as funestement régalée à Missene, „ dans la vue de me séduire? Et aurois-je choisi pour un com- „ plot si terrible un inconnu obligé à son Empereur par tant „ de bienfaits que tu n'as jamais mérités? Mais nomme-moi „ quelqu'un de cette imaginaire conjuration? T'aurois-je confié „ le secret & le plan d'une entreprise si terrible, sans te nom- „ mer du moins les chefs, & t'apprendre à qui je voulois „ t'associer? Vas, malheureux, si ma vie est nécessaire pour „ dissiper les défiances que tu veux inspirer à ton Maître, à

» ce Maître qui m'a honorée d'un amour qui a fait long-tems » mon bonheur, je lui offre tout mon ſang. Oui, Seigneur, » continua-t-elle, en ſe retournant vers Néron, voilà mes » veines, faites-en tirer juſqu'à la derniere goutte, mais en » même-tems, défiez-vous de cet impoſteur, comme du plus » grand de tous les ſcélérats. »

Ces paroles animées d'un courage intrépide, d'une préſence d'eſprit merveilleuſe, & d'une tranquillité d'ame que la ſeule vertu peut donner, fraperent Néron. Il ſe ſouvint qu'il avoit aimé Epicaris, Tigellin qui l'aimoit éperduement, & qui ſe ſentoit ému d'une colere jalouſe contre Proculus, étudia les yeux de Néron, & y ayant lu un penchant favorable à cette Grecque, appuya de toute ſa force ſa juſtification, mais le Conſul qui admiroit dans ſon cœur l'intrépidité vertueuſe de cette Affranchie, vit avec plaiſir que l'entrepriſe n'étoit point révélée, & ménageant l'appui qu'il vouloit lui donner, dit tant de choſes pour confondre l'accuſation de Proculus, que Néron indigné contre ce malheureux, le fit arrêter, & charger de chaînes; & donnant à Epicaris ſa liberté, à condition qu'elle ne ſortiroit point de ſon Palais ſans un nouvel ordre, il la remit à la garde de Tigellin.

Ce Favori ne manqua pas de lui faire valoir le zéle qu'il avoit fait paroître à la ſoutenir dans une occaſion ſi périlleuſe, & cette Grecque, pour achever de diſſiper tous les ombrages que cette accuſation pouvoit avoir laiſſés, & qui vouloit avoir ſa liberté toute entiere, ne feignit point de lui donner toutes les marques de tendreſſe qu'il auroit pu attendre d'une femme qui l'auroit véritablement aimé; de ſorte qu'elle obtint facilement & dès le même jour la permiſſion de voir tous ſes amis, & même celle de ſe retirer chez elle, mais avec défenſe de quitter Rome.

Cependant le Conſul rendit compte aux Conjurés de la ma-

niere heureuse dont elle étoit sortie de cette aventure , & ils tinrent dès le lendemain sur ce succès un conseil dans les jardins de Lucain , où sous différens prétextes & par différentes portes les principaux chefs se trouverent , & Sénéque lui-même s'y fit porter secrettement , & y eut la premiere entrevue avec Pison , après avoir pris toutes ses mesures pour réussir dans ses vues particulieres.

Parmi tant d'hommes illustres qui étoient tous complices de cette entreprise , quelques femmes s'y trouverent , & entr'autres la jeune Antonie, fille de l'Empereur Claudius , & sœur de Britannicus & d'Octavie , mais d'une autre mere. Elle avoit conçu une haine si terrible contre Néron , qu'elle fut au-devant des ouvertures qu'on lui fit de cette conspiration , c'étoit Epicaris qui avoit négocié cette intrigue , & d'un côté la flatant de la faire Impératrice , & de l'autre faisant entendre à Pison , que pour se donner un droit incontestable à l'Empire & s'y affermir , il n'y avoit point de voie plus sure que d'épouser cette Princesse. Elle avoit tiré parole de l'un & de l'autre , que quoique Pison aimât tendrement sa femme , il la répudieroit pour élever Antonie sur le Thrône , soit que l'ambition lui eût fait prendre cette injuste résolution , soit qu'il ne l'eût promis , comme il y a plus d'apparence , que pour la faire entrer dans cette entreprise , ou enfin pour contrebalancer les projets secrets de Latéran dont il avoit découvert les vues particulieres. En effet , ce jeune Romain riche , puissant , & de la premiere noblesse , ne croyant avoir de concurrent à l'Empire que le seul Pison , se flatoit de l'emporter sur lui , & faisoit ses cabales pour proposer le même avantage à Antonie , ce qu'il pouvoit exécuter avec d'autant plus de facilité qu'il étoit depuis peu sans femme , & qu'il étoit puissamment soutenu du Consul Vestinus allié à la Maison des Juniens.

Les Conjurés assemblés conclurent qu'il ne falloit plus abso-

lument différer l'exécution de leur entreprise, qu'ils avoient assez, peut-être même, trop de complices, qu'à force d'en chercher on trouve enfin un accusateur, que l'exemple de ce qui venoit d'arriver à Epicaris devoit les faire trembler, puisque sans l'esprit & la fermeté de cette femme tout étoit perdu.

Cette conclusion prise on délibéra sur l'endroit propre à cette exécution, & tous opinoient à choisir les Jardins délicieux que Pison avoit à Bayes, puisque sous prétexte d'y donner une fête à Néron, qui venoit souvent s'y promener, on trouveroit aisément toutes les facilités possibles de s'y rendre les maîtres de sa Personne & de ses Gardes, même de se défaire de ses principaux Favoris, qui ne manquoient jamais de l'accompagner dans ses divertissemens.

Mais plus Séneque & Latéran appuyoient cet avis comme infaillible, plus Pison s'y opposoit, sous prétexte de sa vertu austere, dont le scrupule ne lui permettoit pas de trahir l'hospitalité, & de souiller ses Dieux & sa table du sang de son Empereur. Mais ce n'étoit point la véritable raison qui l'empêchoit de prêter sa propre maison pour une action qu'ils regardoient comme un sacrifice utile à la République, & agréable aux Dieux & aux Manes de Claudius, de Britannicus, d'Agrippine & d'Octavie, mais il craignoit que tandis qu'il seroit occupé à Bayes à cette exécution, qui demandoit sa présence, Latéran aidé du Consul ne se rendît maître de Rome, & qu'un autre n'eût le fruit d'une entreprise dont il auroit eu tout le péril; ou que Vestinus lui-même, qui étoit un Républicain zelé, ne prît occasion de la mort du dernier des Césars pour rétablir la liberté, & pour rendre au Sénat l'autorité que les Empereurs avoient usurpée.

Enfin après de longues contestations, il fut résolu de fixer pour cette exécution le jour de la fête de Cerès, qui arrivoit dans cinq ou six jours, parce que Néron qui sortoit peu en public,

devoit ce jour-là paroître dans le Cirque, pour assister aux jeux qui s'y célébroient à l'honneur de cette Déesse, & que la liberté du spectacle pouvoit donner un abord plus facile aux Conjurés ; & l'on conclut que Latéran qui étoit jeune, grand, vigoureux & puissant, joindroit l'Empereur, sous prétexte de lui présenter une Requête, qu'il se prosterneroit à ses genoux, & qu'en les embrassant il le renverseroit par terre, qu'en même tems les Colonels & les Capitaines des Gardes qui étoient entrés dans la conspiration mettroient l'épée à la main, sous prétexte de le défendre ; mais en effet pour seconder les Conjurés, qui se trouveroient les plus proches, & qui tueroient l'Empereur à la vue de tout le Peuple, sur quoi Scévin pria qu'on lui accordât l'honneur de donner le premier coup au Tyran, & montra aux Conjurés un poignard qu'il avoit été lui-même arracher du Temple du Salut, dans une des principales Villes de l'Etrurie, pour l'employer à cette exécution.

Les choses étoient dans cet état, & le succès de l'entreprise indubitable, si le Ciel n'en eût autrement disposé par un hazard inconcevable. Quelque grand que fût le nombre des Conjurés, il n'y en avoit pas un qui eût la volonté d'en trahir le secret ; la conduite de Néron inspiroit tous les jours de nouvelles horreurs, il étoit abymé dans les débauches les plus outrées. Le luxe de son nouveau Palais élevé sur les cendres de Rome, & ses fêtes fréquentes épuisoient toutes les richesses publiques & particulieres. On le voyoit en plein théatre mêlé parmi les Chantres & les Baladins y toucher sa harpe soutenue par son Capitaine des Gardes, & l'accompagner d'un filet de voix, à laquelle tous les Romains étoient forcés de donner des applaudissemens étudiés, & Popée qui avoit pris un ascendant sur son esprit, se jouoit des plus illustres têtes de l'Etat, suivant que son caprice, son avarice, ou sa cruauté la portoient à les perdre.

Cette

Cette horreur générale qu'avoient conçue toutes les personnes de mérite & de vertu mettoient les Conjurés à couvert des trahisons, & l'on étoit à la veille du jour choisi pour cette grande action, lorsque l'imprudence indiscréte d'un des complices fit naître des conjectures qui causerent un effet aussi funeste que l'auroit pu produire la plus lâche perfidie.

Scévin qui avoit passé toute sa vie dans la mollesse, & dont l'ame étoit peu accoutumée aux grands périls, fit pendant toute la journée paroître une inquiétude terrible, & un abattement d'esprit extraordinaire, il fut très-longtems dans un entretien secret avec Natalis à la vue de ses Domestiques, il tira de son cabinet le poignard qu'il avoit montré aux Conjurés dans les jardins de Lucain, & le donna à Milique, l'un de ses Affranchis, pour le faire aiguiser; il fit son testament, donna la liberté à une partie de ses Esclaves, & de l'argent à d'autres; chargea le même Affranchi de préparer des linges propres pour bander des plaies, & enfin donna le soir à plusieurs des Conjurés un repas d'une dépense extraordinaire.

Ce Milique le plus chéri de tous les Affranchis de Scévin, avoit une de ces sortes de femmes qui ne veulent pas que leurs maris ayent rien de secret pour elles, & qui raisonnant sur tout, prennent sur la condescendance de ces maris un empire si absolu, qu'ils ne font rien qu'ils ne leur en rendent un compte exact.

Milique donc se retirant sur le milieu de la nuit auprès de sa femme, lui conta tout ce qui s'étoit passé chez son Maître, lui montra le poignard qu'il devoit faire aiguiser le lendemain matin, & la voulut elle-même charger de faire les bandes de linge qu'il avoit ordre de préparer.

Mais cette femme réfléchissant avec son mari sur toutes ces circonstances, tous deux à force de raisonnemens conjecturerent qu'il falloit qu'il y eût quelque grand dessein formé, dans

lequel entroit Scévin, & que ce dessein regardoit indubitablement la Personne de l'Empereur : & sur ce fondement, après avoir passé la nuit en reflexions, l'espoir d'une grande fortune se mit de la partie, & cette femme flatée de l'idée qu'elle en conçut, tourna l'esprit de son mari, de sorte qu'oubliant son honneur, son devoir, le salut de son Maître, & la liberté qu'il avoit reçue de lui, elle le porta à ce qu'elle voulut, & le força d'aller par une lâche trahison dénoncer à l'Empereur toutes ces conjectures, & de lui porter ce poignard comme un témoin irréprochable du crime dont il l'accuseroit.

« Marche, lui dit cette femme impérieuse, & ne te laisse » point devancer par d'autres plus habiles & plus sages que toi. » Tous les autres Domestiques ne sont-ils pas témoins de ce » que tu as vu ? De quoi serviroit donc ton silence, puisque si » tu te tais, d'autres parleront, & celui qui te préviendra aura » tout le fruit de son zéle, tandis que tu périras comme le com- » plice d'un attentat, dont la découverte peut te procurer une » fortune immense.

Milique d'une ame basse & intéressée ne put résister aux impressions de sa femme, & dès la pointe du jour de la fête de Cerès, qui étoit celui que les Conjurés avoient pris pour l'exécution de leur entreprise, il se rendit au Palais : les Gardes le repousserent d'abord ; mais il n'eut pas plutôt dit à celui qui commandoit, qu'il avoit un secret aussi pressé qu'important à révéler à l'Empereur, qu'on le conduisit à l'Affranchi Epaphrodite, qui étoit l'un de ses Valets de chambre, & qui du même pas l'introduisit auprès de lui.

Néron étoit dans son lit avec Popée, Milique lui expliqua toutes les circonstances qui servoient de fondement à ses conjectures, & lui remit entre les mains le poignard dont Scévin l'avoit chargé. Néron effrayé de son récit, sauta du lit à bas,

& animé par Popée fit garder Milique dans une chambre de ſon appartement, & envoya des Gardes qui enleverent Scévin de ſon lit, & l'amenerent au Palais.

Néron lui-même l'interrogea ſur toutes les circonſtances qu'il avoit appriſes de Milique, lui montra le poignard que ce perfide lui avoit remis entre les mains, & enfin fit venir devant lui cet Affranchi, qui lui ſoutint tout ce qu'il avoit dit à l'Empereur.

Scévin fit voir dans ce péril imprévu plus de prudence & plus de fermeté qu'on n'en auroit attendu de ſa molleſſe, il répondit avec une préſence d'eſprit merveilleuſe à tout ce qu'on lui objectoit, dit que ſon pere avoit toujours conſervé dans ſa maiſon ce vieux poignard plein de rouille, par une eſpéce de religion domeſtique; & que Milique pour bâtir ſa calomnie ſur un fondement apparent l'avoit dérobé dans l'endroit où il étoit attaché; qu'à l'égard de ſon teſtament, ce n'étoit pas la premiere fois qu'il l'avoit fait, & qu'étant bon Maître, & peut-être trop bon, il avoit ſouvent donné de l'argent & la liberté aux Eſclaves qui le ſervoient bien; que Milique lui-même, dont il éprouvoit la derniere ingratitude par une impoſture ſi noire, avoit reçu de lui ſa liberté dans un autre tems; que pour le repas qu'il avoit donné à ſes amis, on ſçavoit que la bonne chere avoit toujours été l'une des ſes foibleſſes, & que le plaiſir de la table avoit même conſumé la meilleure partie de ſon bien; mais que ce que diſoit ce calomniateur touchant des linges propres à bander des plaies étoit une ſuppoſition ridicule, qu'il n'ajoutoit aux autres circonſtances que pour leur donner quelque couleur; qu'enfin il ſupplioit l'Empereur de le tenir, & lui & cet impoſteur dans les fers, juſqu'à ce que la vérité d'un fait ſi important fût éclaircie.

Ces réponſes furent ſoutenues d'une ſi grande fermeté de parole & de viſage, que Néron lui-même en fut touché, &

que Milique presque confondu, ne sçavoit plus de quelle maniere soutenir ce qu'il avoit avancé, quand la femme de cet indigne Affranchi fit entendre à l'Empereur que Scévin avoit eu la veille un entretien secret & fort long avec Natalis; que tous deux étoient amis de Pison, & que Natalis même ayant été du repas, on pourroit tirer de lui des lumieres de leur complot.

Sur cette circonstance Néron fit arrêter Natalis, qu'on mit dans une chambre séparée de celle où l'on tenoit Scévin. Tigellin, que Néron avoit mandé, les interrogea tous deux sur le sujet de cette longue conversation, & il se trouva si peu de rapport dans leurs réponses, que les soupçons de l'Empereur augmenterent, & que pour en tirer plus d'éclaircissement, il les fit charger de chaînes, & commanda qu'on les appliquât l'un & l'autre à la torture la plus cruelle.

Cependant Epicaris, qui par l'adresse de ses intrigues & son crédit chez Tigellin pénétroit tout, avoit été ponctuellement avertie de tout ce qui se passoit, elle sçut que Scévin & Natalis étoient arrêtés chez l'Empereur, & s'étant rendue secrettement chez Pison, elle lui apprit ce malheur, & fit tout ce qu'elle put pour lui inspirer une résolution digne d'un Romain qui aspiroit à l'Empire.

« Scévin & Natalis, lui dit-elle, sont arrêtés, on les interroge, on n'a que des indices contr'eux, ils peuvent les détruire par leur constance & par leur esprit, mais il ne faut pas se fier à la mollesse de deux hommes nourris dans le luxe, & dans la délicatesse. Prévenez les suites fatales de ce qu'ils peuvent révéler, levez le masque, allez sur la place, montez sur la Tribune, déclarez-vous vous-même, & appellez vos amis & tout ce que Rome a de plus vertueux à votre secours. N'attendez pas qu'on vienne vous surprendre & vous enchaîner comme un criminel: le Soldat, le Peuple, le Sénat,

» tous applaudiront à cette hardieſſe, & ſi vous n'emportez
» pas tous les ſuffrages, du moins une action ſi louable les par-
» tagera par ſa grandeur, & par la ſurpriſe de la nouveauté.
» Néron troublé d'un coup ſi imprévu n'y pourra remédier, &
» ſi les ames les plus intrépides s'étonnent d'un évenement auquel
» elles ne s'attendoient pas, que fera ce lâche Empereur qui
» n'a ni courage ni vertu ? Viendra-t-il à la tête de ſes trou-
» peaux d'Eunuques efféminés pour vous combattre ? & Ti-
» gellin armera-t-il contre vous une légion de ces femmes dé-
» bordées, & de ces demi-femmes qui ſe proſtituent dans le
» Palais ? Oui, Seigneur, il n'eſt point d'autre aſyle pour vous
» que cette généreuſe témérité, on ne ſort point des grands
» périls, ſans de grands périls, & n'attendez plus rien que d'un
» éclat abſolument néceſſaire. Lorſque je fus ſeule dénoncée à
» l'Empereur, vous n'aviez rien à craindre, & ma fermeté vous
» répondoit de tout, mais voilà deux de nos complices arrêtés,
» & vous ne devez plus compter ſur un ſecret que les tourmens
» ou les récompenſes vont arracher. Cherchez donc la gloire
» dans votre ſalut, & dans celui de la République, au lieu d'at-
» tendre la mort & l'infamie dans l'inaction. »

Il eſt conſtant que ſi Piſon eût ſuivi ce généreux ſentiment d'Epicaris, il auroit été ſoutenu de la plus grande partie de Rome, puiſque l'un des Conſuls, le Préfet, quantité d'Officiers des Gardes, & les principaux Romains participoient à la conjuration, & qu'il auroit pu détrôner Néron, ou du moins lui vendre cher tout le ſang qu'il répandit ſans peine. Mais ſoit par une crainte lâche, ou par un eſpoir frivole dont il eſt difficile de concevoir les raiſons, ou enfin par l'avis contraire de Galla ſa femme qui étoit belle, mais d'une baſſe naiſſance, qu'il avoit enlevée à un de ſes amis après l'avoir corrompue, il n'oſa prendre cette réſolution hardie; & Epicaris outrée de ſon peu de courage le quitta, & vint ſe renfermer chez elle

pour y attendre tranquillement une mort qu'elle jugeoit inévitable.

Tandis qu'elle faisoit cet effort inutile sur l'esprit de Pison, Néron faisoit préparer la torture à Scévin & à Natalis. La seule vue des tourmens suffit pour abattre l'ame molle de ce dernier. Quoiqu'il eût marqué d'abord une résolutinn inébranlable, il succomba lâchement au seul appareil des peines qu'on lui présenta, & il ne fut pas plutôt appliqué sur le chevalet, qu'il avoua l'entreprise, en expliqua les principales circonstances, & nomma Pison & Séneque pour les chefs de la conspiration. Scévin témoigna plus de courage, il souffrit une partie de la torture, mais lorsque par les demandes qu'on lui fit, il s'apperçut que Natalis avoit tout découvert, il crut qu'il étoit inutile de se faire davantage tourmenter, & avouant avec franchise ce qu'il ne pouvoit plus taire qu'inutilement, il accusa comme complices Lucain, Affranius, Sénécion, & quantité d'autres.

Néron troublé de la grandeur de cette conspiration, & du nombre, & de la qualité des Conjurés, quoiqu'il n'en sçût pas encore la vingtiéme partie, trembloit au milieu de ses Gardes, il les fit redoubler par-tout, & tenant cette découverte la plus secrette qu'il pût dans son Palais, il donna de prompts ordres pour faire arrêter Lucain, Affranius, & Sénécion, qui souffrirent d'abord toutes les peines de la torture sans rien avouer, mais enfin flatés de l'impunité qu'on leur promit, & qu'on ne leur tint pas, ils eurent la lâcheté de trahir leurs plus proches parens, & leurs plus intimes amis. Lucain chargea honteusement sa propre mere, Affranius accusa Gallus qui étoit son beau-pere & son plus cher ami, & Sénécion n'épargna pas Annius Pollion, qui le chérissoit tendrement.

Chaque moment faisoit découvrir de nouveaux complices;

Tigellin, par les ordres de Néron, avoit fait occuper toutes les places, & toutes les avenues de Rome par les troupes qui s'y trouverent, & la maiſon de Piſon fut inveſtie ſur le midi, on le ſurprit dedans, & on le força de ſe faire couper les veines après avoir écrit un indigne teſtament, rempli des plus lâches flateries, pour demander au Tyran la conſervation de ſes biens pour ſon impudique femme qui ne les méritoit pas, & qui l'avoit empêché de ſuivre le conſeil généreux d'Epicaris.

La crainte que le nombre prodigieux des Conjurés donnoit à Néron ſe tourna en fureur, & ſa cruauté animée par la grandeur du péril qu'il venoit d'échaper, lui fit prononcer un arrêt de mort général contre tous ceux qui ſe trouveroient complices d'une ſi terrible conjuration. Le ſang commença donc à couler de tous côtés à meſure qu'on arrêtoit, on les voyoit conduire par troupes dans les jardins du Palais où les bourreaux prêts les maſſacroient avec les dernieres inhumanités, & ce qui fut admirable, c'eſt que le Préfet de Rome qui étoit un des Conjurés, mais qu'on n'avoit point encore accuſé, ayant été chargé de ces exécutions, les faiſoit faire avec d'autant plus de ſévérité qu'il croyoit par-là couvrir la part qu'il avoit dans la conſpiration.

Latéran que Scévin avoit accuſé fut une des premieres victimes que Néron s'immola, il le fit tuer par un des Officiers de ſes Gardes, qui lui-même étoit du nombre des Conjurés, & de la main duquel ce Romain reçut la mort avec une conſtance admirable, & ſans même lui reprocher ſa complicité.

Mais avant ces premieres exécutions, & lors même que la Conſpiration ne commençoit qu'à ſe découvrir, & que Scévin & Natalis n'avoient pas encore été mis à la torture,

Néron se souvenant de ce qui s'étoit passé entre Proculus & Epicaris, & que l'entreprise, dans laquelle il l'accusoit d'avoir part, avoit quelque rapport à celle-ci, il commanda qu'on se saisît d'elle, & qu'on l'amenât au Palais.

Elle étoit alors de retour à sa maison, accablée de douleur de voir que la présence du péril avoit ôté à Pison tout son courage dans le moment qu'il en avoit le plus besoin; elle fut prise & conduite dans l'appartement de l'Empereur, qui l'attendoit seul dans son cabinet, & elle parut devant lui avec un visage aussi tranquille que lorsqu'elle y étoit autrefois venue pour y recevoir les caresses d'un Amant.

« On me trahit, lui dit Néron, on a formé contre moi » la plus terrible de toutes les conspirations, & c'est sans » doute la même dans laquelle vous vouliez faire entrer Pro- » culus. Faut-il qu'honorée de mon amour, riche de mes » bienfaits, & liée aussi étroitement que vous l'êtes avec le » plus fidéle de mes Favoris, vous poussiez si loin votre in- » gratitude! Mais un reste de tendresse prend encore votre » parti dans mon cœur; nous voici seuls, je vous pardonne » tout, & ne vous ôte rien de mon amitié, si vous voulez » me découvrir de bonne foi le secret de cette entreprise, » sinon les tortures les plus affreuses tireront malgré vous de » votre bouche les lumieres que vous me refuserez. Ha! » Epicaris, pourquoi me haïssez-vous jusqu'à conspirer con- » tre moi? »

Epicaris, dont l'esprit & le cœur étoient préparés au sort le plus funeste, & qui sçavoit bien que jamais elle ne pouvoit échaper à la vengeance d'un Tyran, qui ne la flatoit que pour tirer d'elle ce qu'il en vouloit sçavoir, & puis l'immoler à sa cruauté, le regarda avec une fierté, qui sans sortir du respect, marquoit l'intrépidité de son ame.

« Je

« Je ne vous hais point, Seigneur, lui répliqua-t-elle, & » vous sçavez vous-même à quel point je vous ai aimé de » bonne foi, Néron fut l'objet de toutes mes tendresses; mais » ce même amour que j'ai eu pour un Empereur, à qui le » Ciel avoit donné de si grandes qualités, me force à vous » dire ici, puisque nous sommes seuls, & que je vais sans » doute vous parler pour la derniere fois, que les vices hon» teux dont vous déshonorez la majesté de votre caractere » sont odieux à tous ceux qui ont de la vertu, & sont l'u» nique source de la haine qu'on vous porte. Rome avoit » oublié le poison qui sacrifia Britannicus à la sureté de vo» tre Empire; elle avoit excusé ce coup politique, en l'attri» buant à une nécessité d'Etat, mais elle n'a pu voir sans » frémir Agrippine tomber sous le fer d'un parricide, & la » tête d'Octavie, à qui vous deviez l'Empire, devenir le » jouet d'une adultere qui a pris sa place; le Ciel qui veut » encore affliger Rome, vous fait découvrir une conspira» tion, vous la croyez terrible, elle l'est, Seigneur, encore » plus que vous ne l'imaginez; le cœur d'une Romaine que » je porte sous l'habit d'une Grecque affranchie, & le salut » de l'Etat m'y ont fait entrer, il ne faut point de tourmens » pour me le faire avouer, mais toutes les tortures ne tire» ront pas de ma bouche le nom d'un seul des Conjurés; si » vous me croyez, vous ne les chercherez point, mais étouf» fant sous un pardon général cette Conjuration, vous chan» gerez vos vices en vertus, & vous ferez renaître ces pre» mieres années de votre Empire qui vous rendoient le mo» déle d'un Prince accompli, comme vous êtes devenu par » un changement fatal celui des plus détestables Tyrans. » C'est-là l'unique moyen de vous assurer sur le Thrône, » d'où le poison de vos flateurs ne peut enfin manquer de » vous renverser, soyez vertueux, & Rome vous adorera;

» ceux qui ont conjuré votre mort, seront vos sujets les plus » fidéles; mais si votre cruauté va encore irriter les esprits » par les fleuves de sang que vous vous préparez à faire » couler, si vous restez toujours abymé dans les vices les » plus infâmes, vous échaperez peut-être à cette Conspira- » tion, mais elle ne sera que la pierre d'atteinte d'une au- » tre, sous laquelle enfin vous succomberez. Croyez-moi, » Seigneur, n'approfondissez-point cette entreprise, pardon- » nez-là généreusement, imitez Pompée, qui brula les Let- » tres de ceux qui avoient conspiré pour le perdre, & vivez » en Prince vertueux, & digne d'être le Maître du Monde. » Vos flateurs vous parleront autrement; mais c'est le conseil » que vous donne la plus sincere de vos Sujettes, & la meil- » leure de vos amies.

Tandis qu'Epicaris parloit de la sorte, Néron faisoit voir dans ses yeux pleins de feu, & dans ses regards troublés sa fureur & sa confusion; il avouoit dans son cœur tout ce qu'elle lui disoit, mais sa timidité cruelle ne s'accommodoit point d'un conseil si généreux. Il jetta donc sur elle une vue égarée, & d'une voix terrible: « Va, lui dit-il, Esclave in- » digne de mes bontés, & du pardon que je t'offrois, sors de » devant mes yeux, & prépare-toi aux tortures les plus cruel- » les si tu ne révéles ce que tu sçais.

Il frapa en même-tems du pied, & la livra aux plus durs Ministres de ses executions, avec un ordre sévere d'arracher d'elle par les tourmens les plus rudes, ce qu'elle sçavoit de la conspiration, & sans que Tigellin, qui se trouva présent, osât dire un mot en sa faveur.

Ce fut dans ce même- tems que Scévin & Natalis décla- rerent lâchement les principaux auteurs de cette entreprise, & que Néron donna ses ordres pour aller investir la maison de Pison, & l'obliger à se donner la mort.

Il avoit donné les mêmes ordres contre Sénéque, & Granius, l'un des Colonels des Gardes en fut chargé. Ce Philosophe depuis sa retraite de la Cour étoit ordinairement dans une maison de plaisance qu'il avoit dans la Campanie, mais il s'étoit raproché pour être plus à portée le jour de l'exécution, & il s'étoit cette même nuit arrêté à quatre milles de Rome. Granius qui étoit de la Conspiration ne put se résoudre à déclarer lui-même à Sénéque les ordres de Néron, mais étant arrivé à sa porte, il envoya un Capitaine aux Gardes lui porter le funeste commandement de se faire ouvrir les veines.

Il étoit alors à table avec sa femme & ses amis, à la vue desquels il reçut cet ordre avec une fermeté qui ne démentit point la réputation que sa Philosophie lui avoit acquise. Il demanda la liberté de faire son testament, mais comme Néron vouloit profiter de tous ses grands biens, cette permission lui fut refusée; alors se tournant vers ceux qui étoient avec lui: « On ne veut pas, leur dit-il, que je reconnoisse le mé» rite de mes amis, en leur faisant part de mes richesses, » mais à leur défaut je vous laisse quelque chose de plus pré» cieux, c'est l'exemple de ma vie, pour en profiter. » Voyant ensuite couler leurs larmes, il s'efforça de les consoler & de les affermir: « Où sont, leur dit-il, ces préceptes de sagesse » que je vous ai donnés? Où sont ces résolutions contre tous » les accidens funestes de la vie? La cruauté de Néron vous » étonne-t-elle? Et celui qui a fait mourir sa mere, sa femme, » & son frere, devoit-il épargner son Précepteur?

Il embrassa ensuite sa femme, & bien loin de la détourner de la résolution qu'elle prit de se faire mourir avec lui, il l'excita de se donner cette gloire digne du sang de Pompée dont elle sortoit, & d'une véritable Romaine. Ils se firent donc en même-tems couper tous deux les veines; mais Séné-

que, pour épargner à ſa chere Pauline lè déplaiſir de le voir expirer, ſe fit porter dans un bain préparé dans une autre chambre, & prenant avec les mains de l'eau qui étoit teinte de ſon ſang, il en arroſa ſes Domeſtiques, en diſant que c'étoit la libation du ſacrifice qu'il offroit de ſa vie à Jupiter le Libérateur. Mais Néron averti du deſſein que la femme de Sénéque avoit pris de ſe faire mourir en même-tems que lui, & craignant que cette mort ne le rendît encore plus odieux, il dépêcha avec tant de promptitude un Exprès, qu'il arriva aſſez-tôt pour prévenir ſes derniers ſoupirs; on lui ferma les veines dans le tems qu'elle avoit déja perdu la connoiſſance: mais étant ſauvée de ce péril, elle vécut peu, & la perte qu'elle avoit faite de la plûpart de ſon ſang, lui laiſſa toute ſa vie une pâleur qui fut une marque glorieuſe & de ſon courage, & de l'amoûr qu'elle avoit eu pour ſon mari.

Cependant on mit Epicaris à la torture, & Tigellin qui ſçavoit tout ſacrifier à ſon Maître, excita lui-même les bourreaux à ne la point épargner. Mais de quelque cruauté dont elle fut tourmentée, jamais on ne put la forcer à nommer un ſeul des complices; & quoique par ceux qu'on lui nommoit, elle vît bien qu'il falloit que Natalis & Scévin, euſſent cédé à la rigueur des ſupplices, & trahi le ſecret, elle reſta ferme dans la réſolution de ne rien découvrir. « Déchirez ce » corps malheureux, diſoit-elle, je l'abandonne à la barba- » rie d'un Tyran, qu'il aſſouviſſe ſon inhumanité, mais il » n'ébranlera jamais ni la vertu, ni la fidélité d'Epicaris.

Enfin ſa fermeté laſſa les Miniſtres de la torture, on la détacha preſque briſée, & réduite dans un état pitoyable. Néron irrité de ſa conſtance invincible, voulut raſſaſier ſes yeux cruels du ſpectacle de la voir; il l'inſulta de paroles indignes de ſon rang, & commanda qu'on l'a portât dans un appartement le plus éloigné de ſon Palais, qu'on prît ſoin

de ſa ſanté, & qu'on la rétablît pour la remettre une ſeconde fois à la même épreuve, auſſi-tôt que ſon corps pourroit la ſupporter.

Il voulut même qu'elle le ſçût, dans la penſée que l'horreur de ſe voir encore expoſée à des peines ſi terribles, l'obligeroit à déclarer tout ce qu'elle ſçavoit, mais cette connoiſſance fit un effet tout contraire à ſes deſirs. On ne l'eut pas plutôt miſe dans une chaiſe, pour la porter où Néron avoit ordonné, que pour lui dérober le plaiſir de la faire expirer dans les ſupplices, ou de crainte que la foibleſſe de ſon corps ne la forçât dans une ſeconde torture à trahir ce qu'elle vouloit taire juſqu'à la mort, elle prit ſa ceinture, y fit un nœud coulant, l'attacha à la traverſe de ſa chaiſe, paſſa la tête dedans; & ſe donnant tout le mouvement qui lui fut poſſible, elle vint ſi bien à bout de ſes intentions, que ceux qui la portoient, étant arrivés où ils avoient ordre de la remettre, & ouvrant la porte de la chaiſe, trouverent qu'elle s'étoit ôté le reſte de la vie que la torture lui avoit laiſſé.

Ce fut alors que l'Empereur lâcha la bride à ſes cruautés, le ſang coula de toutes parts, peu à peu tous les complices furent révélés, les uns périrent lâchement, les autres avec une conſtance digne de l'ancienne Rome. Subrius interrogé par Néron, par quel motif il avoit conſpiré contre lui après tant de ſervices ſignalés qu'il lui avoit rendus: « Tu n'a pas eu, lui dit-il, un » ſujet plus fidéle que moi, tant que tu as mérité qu'on t'aimât; » mais je t'ai haï dès que tu es devenu parricide, cocher, comé- » dien & incendiaire.

Ce reproche le piqua vivement & l'empêcha de s'expoſer à d'autres, ainſi ce fut le dernier des Conjurés auquel il parla. Milique eut une récompenſe proportionnée au ſervice important qu'il avoit rendu, & le triomphe fut décerné à Tigellin comme s'il avoit vaincu les Parthes ou les plus redoutables ennemis de la République.

Telles furent les causes, la source, l'intrigue, & la catastrophe de cette fameuse conspiration, qui couta la vie ou l'exil à plus de trois cens complices, & qui avoit été conduite avec tant de bonheur jusqu'au jour fatal de son exécution, sans que parmi tant de Conjurés, il se fût trouvé un seul traître qui la révélât.

Néron se vit par-là délivré de ceux qui le haïssoient le plus, & qui étoient les plus capables de le détruire; & enrichi des dépouilles de tant d'illustres Romains, il s'abandonna encore plus à tous les vices dont il se deshonoroit: son avarice & ses cruautés redoublerent; il tua Popée d'un coup de pied, & fit périr tant de Romains, qu'enfin ce qu'Epicaris lui avoit prédit arriva, & qu'une révolte générale fit ce que cette conjuration particuliére n'avoit pu exécuter.



MÉMOIRES
DE
MADAME
LA
DUCHESSE
MAZARIN.



REMARQUES SUR *LES MÉMOIRES* DE MADAME LA DUCHESSE *MAZARIN.*

COMME on ne sçauroit bien entendre ces MÉMOIRES, sans connoître la Famille de Madame Mazarin ; nous en donnerons ici une nouvelle idée générale.

PIERRE MAZARINI, natif de Palerme, quitta le lieu de sa naissance pour s'établir à Rome, où il est mort en 1654. Il avoit épousé *Hortensia Buffalini*, & en eut entr'autres enfans ;

1°. JULES MAZARINI, Cardinal, Premier Ministre d'Etat en France, qui mourut le 9 de Mars 1661. Les biens immenses qu'il avoit acquis passerent pour la plus grande partie à *Armand-Charles de la Porte de la Meilleraye*, par le Mariage qu'il contracta avec *Hortense Mancini*, à la charge qu'il porteroit le nom & les armes pleines de Mazarini : & il institua héritier *Philippe Jules Mancini*, son neveu, dans les Duchés de Nevers & de Donzy, & dans ses Biens d'Italie, & autres portés par son Testament, à condition que lui & ses Successeurs prendroient le nom & les Armes de Mazarini.

2°. MICHEL MAZARINI, Cardinal, mort en 1648.

3e. LAURE MARGUERITE MAZARINI, mariée à *Hierome Martinozzi*, morte à Rome en 1685. qui laissa deux filles, *Laura*, mariée à *Alphonse d'Este*, IV. du nom, Duc de Modene, morte en 1687. & *Anne-Marie*, qui épousa en 1654. *Armand* de Bourbon, Prince de Conti, morte à Paris en 1672.

4o HIERONIME MAZARINI, qui epousa *Michel Laurent Mancini*, Chevalier Romain, & mourut en 1656. ayant eu entr'autres enfans, 1o. PHILIPPE JULIEN, Duc de Nevers, mort à Paris le 8 de Mars 1707. à l'âge de 66 ans. Il avoit épousé le 15 Décembre 1670. *Diane-Gabrielle* de Damas de Thianges, fille de *Claude-Leonor* de Damas, Marquis de Thianges, & de *Gabrielle* de Rochechouart : 2o. LAURE, mariée en 1651. à *Louis* Duc de Vendôme, morte à Paris en 1657 : 3o. OLIMPIA, mariée le 20 de Février 1657. à *Eugene-Maurice* de Savoye, Comte de Soissons, morte le 9 d'Octobre 1708 : 4o. MARIE, mariée le 11 d'Avril 1661. à *Laurent* Colonne, Connétable du Royaume de Naples : 5o. HORTENSE, qui épousa le 28 de Février 1661. *Armand-Charles* de la Porte de la Meilleraye, aux conditions marquées ci-dessus, morte en Angleterre le 2 de Juillet 1699. De ce mariage sont sortis, *Marie-Charlotte*, née à Paris le 28 de Mars 1662. & mariée à *Armand-Jean* de Vignerod du Plessis, Marquis de Richelieu; *Marie-Anne*, née en 1663. nommée Abbesse du Lys en 1698; *Marie-Olimpe*, née en 1665. & mariée en 1681. à *Louis-Christophle* Gigault, Marquis de Bellefonds & de la Boulaye, mort à la Bataille de Steenkerke le 3 d'Août 1692; & *Charles-Jules*, né le 25 Janvier 1666. marié en Décembre 1685. à *Felice-Armande-Charlotte* de Durefort Duras, fille aînée de *Jacques-Henri* de Durefort, Duc de Duras, Maréchal de France, & de *Marguerite Felice* de Levy Ventadour : MARIE-ANNE qui épousa le 10 d'Avril 1662. *Godefroy-Maurice* de la Tour d'Auvergne, Duc de Bouillon, Pair & Grand-Chambellan de France.



MÉMOIRES DE MADAME LA DUCHESSE MAZARIN.

A MONSIEUR***.

PUISQUE les obligations que je vous ai ſont d'une nature à ne devoir rien ménager pour vous témoigner ma reconnoiſſance, je veux bien vous faire le récit de ma vie, que vous demandez. Ce n'eſt pas que je ne ſçache la difficulté, qu'il y a à parler ſagement de ſoi-même ; & vous n'ignorez pas non plus la répugnance naturelle, que j'ai à m'expliquer ſur les choſes qui me regardent : mais il eſt encore plus naturel de ſe défendre contre la médiſance, du moins auprès de ceux qui nous ont rendu de grands ſervices. Ils méritent bien qu'on leur faſſe connoître qu'on n'eſt pas tout-à-fait indigne de les avoir reçus. En tout cas, je ne ſçaurois uſer plus innocemment du loiſir de ma retraite. Que ſi les choſes, que j'ai à vous raconter, vous ſemblent tenir beaucoup du Roman,

accusez-en ma mauvaise destinée, plutôt que mon inclination. Je sçais que la Gloire d'une femme consiste à ne faire point parler d'elle ; & ceux qui me connoissent, sçavent assez, que toutes les choses d'éclat ne me plaisent point : mais on ne choisit pas toujours le genre de vie qu'on voudroit mener, & il y a de la fatalité dans les choses mêmes qui semblent dépendre le plus de la conduite.

Je ne vous parlerai point de ma naissance, quelque avantageuse qu'elle soit, si les envieux de mon oncle ne s'étoient point efforcés d'en ternir l'éclat ; mais puisque leur rage s'est étendue à tout ce qui lui appartenoit, il m'est bien permis de vous dire, que je suis d'une des plus anciennes familles de Rome ; & que mes Aïeuls, depuis plus de trois cens ans, y tiennent un rang assez considérable, pour me faire passer mes jours heureusement, quand je n'aurois pas été héritiere d'un Premier Ministre de France. L'Académie des Beaux-Esprits de ce Pays-là, qui commença aux noces d'un Gentilhomme de ma Maison (*a*), fait assez voir la considération où cette Maison étoit dès-lors : & pour surcroît de bonheur, j'ai l'avantage d'être née d'un Pere, que sa vertu & ses lumieres extraordinaires élevoient au-dessus des plus honnêtes gens de nos Aïeuls.

Je fus amenée en France à l'âge de six ans (*b*), & peu d'années après M. Mazarin refusa ma Sœur la Connétable, & conçut une inclination si violente pour moi, qu'il dit une fois à Madame d'Eguillon, *que pourvu qu'il m'épousât, il ne se soucioit pas de mourir trois mois après*. Le succès a passé ses souhaits : il m'a épousé & n'est pas mort, Dieu merci. Aux premieres nouvelles que M. le Cardinal apprit de cette passion, il parut si éloigné de l'approuver, & si outré du refus que M. de Maza-

(*a*) Suivant l'Histoire de l'Académie Françoise, par M. Pellisson, pag. 4. de l'Edition de Paris, in-4°. 1729. Ce Gentilhomme Romain se nommoit *Lorenzo Mancini*.

(*b*) C'est-à-dire en 1653.

rin avoit fait de ma Sœur, qu'il dit plusieurs fois, *qu'il me donneroit plutôt à un Valet.*

Ce ne fut pas la seule personne, à qui j'eus le malheur de plaire. Un Eunuque Italien, Musicien de M. le Cardinal, homme de beaucoup d'esprit, fut accusé de la même chose ; mais il est vrai que c'étoit également pour mes sœurs & pour moi. On lui faisoit même la guerre qu'il étoit encore amoureux des belles Statues du Palais Mazarin : & il faut bien que l'amour de cet homme portât malheur, puisque ces pauvres Statues en ont été punies si cruellement, aussi bien que moi, quoiqu'elles ne fussent pas plus criminelles. *(a)*

Il ne tenoit pas à ma sœur la Connétable, que je n'aimasse quelque chose, de même que j'étois aimée. Comme elle avoit un attachement sincere pour le Roi, elle auroit bien souhaité de me voir quelque foiblesse semblable : mais mon extrême jeunesse ne me permettoit pas de m'attacher à rien ; & tout ce que je pouvois faire pour l'obliger, c'étoit de témoigner quelque complaisance particuliere pour ceux des jeunes gens que nous voyions qui me divertissoient davantage, dans les Jeux d'enfant qui m'occupoient alors. La présence du Roi, qui ne bougeoit du Logis, les troubloit souvent. Quoiqu'il vécût parmi nous avec une bonté merveilleuse, il a toujours eu quelque chose de si sérieux, & de si solide, pour ne pas dire de si majestueux, dans toutes ses manieres, qu'il ne laissoit pas de nous imprimer le respect, même contre son intention. Il n'y avoit que ma sœur la Connétable, qu'il ne gênoit pas ; & vous comprenez aisément que son assiduité avoit des agrémens pour ceux qui en étoient cause, qu'elle n'avoit pas pour les autres. Comme les choses, que la passion fait faire, paroissent ridicules à ceux qui n'en ont jamais senti, celle de ma sœur l'exposoit

(a) On peut voir ce trait dans le Factum pour Madame de Mazarin, qui se trouve dans le *Mélange Curieux*, attribué à M. de Saint Evremont, in-12. Tom. 2. p. 283. de l'Edition de 1740.

ſouvent à nos railleries. Une fois entr'autres nous lui fîmes la guerre, de ce qu'appercevant de loin un Gentilhomme de la maiſon, qui étoit de la taille du Roi, & qu'elle ne voyoit que par derriere, elle avoit couru à lui les bras ouverts, en criant, *Ha! mon pauvre Sire.*

Une autre choſe, qui nous fit fort rire en ce tems-là, fut une plaiſanterie que M. le Cardinal fit à Madame de Bouillon, qui pouvoit avoir ſix ans. La Cour étoit pour lors à la Fére. Un jour qu'il la railloit ſur quelque galant qu'elle devoit avoir, il s'aviſa à la fin de lui reprocher qu'elle étoit groſſe. Le reſſentiment qu'elle en témoigna le divertit ſi fort, qu'on réſolut de continuer à le lui dire. On lui étréciſſoit ſes habits de tems en tems, & on lui faiſoit accroire que c'étoit elle qui avoit groſſi. Cela dura autant qu'il falloit, pour lui faire paroître la choſe vraiſemblable: mais elle n'en voulut jamais rien croire, & s'en défendit toujours avec beaucoup d'aigreur, juſqu'à ce que le tems de l'accouchement étant arrivé, elle trouva un matin entre ſes draps un enfant qui venoit de naître. Vous ne ſçauriez comprendre quel fut ſon étonnement & ſa déſolation à cette vue. *Il n'y a donc*, diſoit-elle, *que la Vierge & moi à qui cela ſoit arrivé; car je n'ai du tout point eu de mal.* La Reine la vint conſoler, & voulut être Marreine, beaucoup de gens vinrent ſe réjouir avec l'accouchée; & ce qui avoit été d'abord un paſſe-tems domeſtique devint à la fin un divertiſſement public pour toute la Cour. On l'a preſſa fort de déclarer le pere de l'enfant; mais tout ce qu'on en put tirer fut, *que ce ne pouvoit être que le Roi ou le Comte de Guiche, parce qu'il n'y avoit que ces deux hommes-là qui l'euſſent baiſée.* Pour moi, qui avois trois ans plus qu'elle, j'étois toute glorieuſe de ſçavoir la vérité de la choſe; & je ne pouvois me laſſer d'en rire, pour faire bien voir que je la ſçavois.

Vous aurez ſans doute peine à croire, que dans cet âge où l'on ne ſonge d'ordinaire à rien moins qu'à raiſonner, je

fiſſe des réflexions auſſi ſérieuſes que j'en faiſois ſur toutes les choſes de la vie. Cependant il eſt vrai que mon plus grand plaiſir en ce tems-là étoit de m'enfermer ſeule pour écrire tout ce qui me venoit dans la penſée. Il n'y a pas longtems que quelques-unes de ces écritures me tomberent encore ſous la main; & je vous avoue que je fus étrangement ſurpriſe d'y trouver des choſes ſi éloignées de la capacité d'une petite fille. Ce n'étoient que doutes & queſtions, que je me propoſois à moi-même ſur toutes les choſes qui me faiſoient peine à comprendre. Je ne les décidois jamais aſſez bien à mon gré: je cherchois pourtant avec obſtination ce que je ne ſçavois pas trouver;& ſi ma conduite n'a pas marqué depuis beaucoup de jugement, j'ai du moins cette conſolation que j'avois grande envie d'en avoir.

Il me ſouvient encore, qu'environ ce même tems, voulant écrire à une de mes amies que j'aimois fort, je me laſſai à la fin de mettre tant de fois, *je vous aime*, dans une même Lettre; & je l'avertis, que je ne ferois plus qu'une Croix pour ſignifier ces trois mots-là. Suivant cette belle invention, il m'arrivoit quelquefois d'écrire des Lettres à cette perſonne, où il n'y avoit autre choſe que des lignes toutes de croix l'une après l'autre. Une de ces Lettres tomba depuis entre les mains de gens qui avoient intérêt d'en pénétrer le myſtere; mais ils ne ſçurent jamais que reprendre dans un chiffre ſi dévot.

Mon enfance s'étant paſſée parmi ces divers amuſemens, on parla de me marier. La fortune, qui vouloit me rendre la plus malheureuſe perſonne de mon Sexe, commença en faiſant ſemblant de me vouloir faire Reine; & il n'a pas tenu à elle, qu'elle ne m'ait rendu odieux le parti qu'elle me deſtinoit, par la comparaiſon de ceux dont elle me flata d'abord. Cependant, je puis me rendre ce témoignage, que ces illuſtres partis ne m'éblouirent pas; & M. Mazarin n'oſeroit dire qu'il ait jamais remarqué en moi de vanité qui fut au-deſſus de ma condition.

Tout le monde ſçait les propoſitions qui furent faites à diverſes repriſes de me marier avec le Roi d'Angleterre ; & pour le Duc de Savoye, vous ſçavez ce qui s'en dit au voyage de Lyon (*a*), & que l'affaire ne rompit, que par le refus où M. le Cardinal s'obſtina d'abandonner Geneve en conſidération de ce Mariage.

Nous logions en Belle-cour, & les fenêtres de nos Chambres qui répondoient ſur la Place, étoient aſſez baſſes pour y monter aiſément. Madame de Venelle, notre Gouvernante, étoit ſi accoutumée à faire ſon métier de Surveillante, qu'elle ſe levoit même en dormant pour venir voir ce que nous faiſions. Une nuit entr'autres, que ma ſœur dormoit la bouche ouverte, Madame de Venelle la venant tatonner à ſon ordinaire en dormant auſſi, lui mit le doigt dedans ſi avant, que ma ſœur s'en réveilla en ſurſaut, en la mordant bien ſerré. Jugez quel fut leur étonnement de ſe trouver toutes deux dans cet état, quand elles furent tout-à-fait éveillées. Ma ſœur ſe mit en une colere étrange. On en fit le conte au Roi le lendemain, & toute la Cour en eut le divertiſſement.

Soit modeſtie, ſoit diſſimulation, M. le Cardinal parut toujours auſſi contraire que la Reine à l'attachement que le Roi avoit pour ma ſœur. Auſſitôt que le Mariage d'Eſpagne fut conclu (*b*), il n'eut rien de plus preſſé que de l'éloigner, de peur qu'elle n'y apportât de l'obſtacle. Il nous envoya, quelque-tems après le retour de Lyon, l'attendre à Fontainebleau. De-là il nous mena à Poitiers, où il lui donna le choix de ſe retirer où il lui plairoit. Elle choiſit la Rochelle : & M. le Cardinal, qui vouloit la dépayſer encore davantage, lui fit enfin propoſer à Brouage, par M. de Fréjus, d'épouſer M. le Connétable, mais elle le refuſa, n'étant pas encore attirée en Italie par ce qui l'y attira depuis.

Il avoit réſolu de mener Madame de Bouillon & moi au Ma-

(*a*) En 1658. (*b*) En 1659.

riage

riage; mais ma sœur la Connétable s'étant obstinée à ne nous pas laisser aller, quand il nous envoya querir, si elle n'y alloit aussi, il aima mieux se priver du plaisir de nous y voir, que de la laisser venir avec nous. Au retour de la Frontiere (*a*), on nous fit venir à Fontainebleau, où la Cour étoit. Le Roi traita ma sœur assez froidement, & son changement commença de la résoudre à se marier en Italie. Elle me prioit souvent de lui en dire le plus de mal que je pourrois. Mais outre qu'il étoit assez difficile d'en trouver à dire d'un Prince fait comme lui, & qui vivoit parmi nous avec une familiarité & une douceur charmante, l'âge de dix ans, où j'étois alors (*b*), ne me permettoit pas de bien comprendre ce qu'elle souhaitoit de moi; & tout ce que je pouvois faire pour son service la voyant fort désolée, & l'aimant tendrement, c'étoit de pleurer avec elle son malheur, en attendant qu'elle m'aidât à pleurer les miens.

Le chagrin, que M. le Cardinal avoit de sa liaison avec le Roi, lui avoit donné une grande aversion pour elle; & comme cette intrigue avoit commencé d'abord qu'elle parut dans le monde, on peut presque dire qu'il ne l'avoit jamais aimée.

L'humeur de mon frere ne lui plaisoit guéres davantage, & sa conduite encore moins, sur-tout depuis qu'on l'accusa d'avoir été de la débauche de Roissi (*c*); car une des choses sur lesquelles il étoit plus mécontent de nous, c'étoit la dévotion. Vous ne sçauriez croire combien le peu que nous en avions le

(*a*) C'est-à-dire, de l'Entrevue des deux Rois en 1660.

(*b*) M. Bayle citant ce passage, a fait la remarque suivant, que *la Duchesse Mazarin se brouille un peu sur son âge. Elle dit, page* 556. qu'elle fut amenée en France a l'âge de six ans. *Or elle y arriva en* 1653. *Elle avoit donc treize ans en* 1660. *lorsqu'elle ne s'en donne que dix; contredisant ce qu'elle remarque page* 558. *qu'elle avoit trois ans plus que sa sœur Marie-Anne qui en avoit six au tems de Voyage de la Fére en* 1656. Réponse *aux questions d'un Provincial*, Chap. LXXI. tom. 2. pag. 55.

(*c*) Le Comte de Guiche, le Comte de Bussi Rabutin, & Manicamp étoient de cette débauche, qui se fit a Roissi, Terre du Comte de Vivonne à quatre lieues de Paris, en 1659. *Voyez* l'Histoire amoureuse des Gaules, & les Mémoires du Comte de Bussi Rabutin, tome 2. pag. 148. & suiv.

touchoit. Il n'eſt point de raiſons qu'il n'employât pour nous en inſpirer. Une fois entr'autres, ſe plaignant de ce que nous n'entendions pas la Meſſe tous les jours, il nous reprocha que nous n'avions, ni piété ni honneur. *Au moins*, diſoit-il, *ſi vous ne l'entendez pas pour Dieu, entendez-la pour le monde.*

Quoique j'euſſe autant de part que les autres à ſes remontrances; néanmoins ſoit que comme la plus jeune, il me jugeât la moins blâmable, ſoit qu'il y eût quelque choſe dans mon humeur qui lui revînt davantage, il eut longtems autant de tendreſſe pour moi, que d'averſion pour eux. C'eſt ce qui l'obligea à me choiſir pour laiſſer ſon bien & ſon nom au mari qu'il me donneroit : ce fut encore ce qui le rendit plus ſoigneux de ma conduite que de celle des autres, & à la fin auſſi plus mécontent, quand il crut avoir ſujet de s'en plaindre. Il craignoit fort que je m'engageaſſe d'inclination. Madame de Venelle, qui avoit ordre de m'épier, me parloit inceſſamment de tous les gens qui me fréquentoient, & que je pouvois aimer, afin de découvrir par mes diſcours mes ſentimens pour chacun d'eux; mais comme je n'avois rien dans le cœur, elle n'y pouvoit rien connoître; & elle ſeroit encore en cette peine, ſi l'indiſcrétion de ma ſœur n'eût point donné à croire ce que je n'y avois pas.

Je vous ai dit qu'elle vouloit toujours que j'aimaſſe quelque choſe. Elle me preſſa durant pluſieurs années avec tant d'inſtance de lui dire, s'il n'y avoit point d'homme à la Cour qui me plût plus que les autres, que je lui avouai à la fin, vaincue par ſon importunité, *que je voyois quelquefois au Logis un jeune garçon qui me revenoit aſſez, mais que je ſerois bien faché qu'il me plût autant que le Roi lui plaiſoit à elle.* Ravie de m'avoir tiré cet aveu de la bouche, elle m'en demanda le nom; mais je ne le ſçavois pas : & quelque peine qu'elle ſe donnât pour m'obliger à le dépeindre, elle fut plus de deux mois à m'en faire la guerre ſans le connoître. Elle ſçut à la fin que

c'étoit un Gentilhomme Italien, nouvellement ſorti de Page de la Chambre qui n'étoit encore que Soulieutenant aux Gardes, qui fut tué il y a quelques années en Flandres dans une Charge beaucoup plus élevée. Elle me dit ſon nom, & le dit auſſi au Roi, à qui elle fit fête de ma prétendue inclination, & pour qui elle n'avoit rien de ſecret. M. le Cardinal le ſçut bientôt après : & croyant que ce fut toute autre choſe que ce n'étoit, il m'en parla avec un emportement étrange. C'étoit juſtement le vrai moyen de faire quelque choſe de rien : & ſi j'avois été capable de m'engager par dépit, les reproches qu'il me fit, m'auroient fait réſoudre à les mériter.

Comme le Cavalier étoit familier dans la Maiſon, le bruit que M. Cardinal avoit fait alla juſqu'à lui, & lui fit peut-être venir une penſée qu'il n'avoit pas. Quoi qu'il en ſoit, il trouva le moyen de me la faire connoître ; & il ne tint pas à ma ſœur, que je ne répondiſſe à ſa paſſion, au lieu de la mépriſer.

Cependant, M. le Cardinal empiroit à vue d'œil. Le deſir d'éterniſer ſon nom l'emporta ſur l'indignation qu'il avoit conçue contre moi. Il s'en ouvrit à l'Evêque de Fréjus, & lui demanda ſon avis ſur pluſieurs partis qu'il avoit dans l'eſprit. L'Evêque, gagné par M. Mazarin, moyennant une promeſſe de cinquante mille écus, n'oublia rien pour les mériter. Il ne les a pourtant jamais touchés. Il rendit le Billet qu'on lui en avoit fait d'abord, en laiſſant entendre, *qu'il aimeroit mieux l'Evêché d'Evreux s'il ſe pouvoit ;* mais le Roi en ayant diſpoſé ailleurs, après deux mois d'importunité de M. Mazarin, M. de Fréjus redemanda les cinquante mille écus, & M. Mazarin ne ſe trouva plus en état de les donner.

Auſſi-tôt que le mariage fut conclu, il m'envoya un grand Cabinet, où entr'autres nipes il y avoit dix mille piſtoles en or. J'en fis bonne part à mon frere & à mes ſœurs, pour les conſoler de mon opulence, qu'elles ne pouvoient voir ſans

envie, quelque mine qu'elles fiſſent. Elles n'avoient pas même beſoin de m'en demander. La clef demeura toujours où elle étoit quand on l'apporta : en prit qui voulut ; & un jour entr'autres, que nous n'avions pas de meilleur paſſe-tems, nous jettâmes plus de trois cens Louis par les fenêtres du Palais Mazarin, pour avoir le plaiſir de faire battre un peuple de Valets qui étoit dans la Cour.

Cette profuſion étant venue à la connoiſſance de M. le Cardinal, il en eut tant de déplaiſir, qu'on crut qu'elle avoit hâté ſa fin. Quoi qu'il en ſoit, il mourut huit jours après (*a*), & me laiſſa la plus riche héritiere, & la plus malheureuſe femme de la Chrétienté. A la premiere nouvelle que nous en eûmes, mon frere & ma ſœur, pour tout regret, ſe dirent l'un à l'autre, *Dieu merci, il eſt crévé.* A dire vrai, je n'en fus guéres plus affligée ; & c'eſt une choſe remarquable, qu'un homme de ce mérite, après avoir travaillé toute ſa vie pour élever & enrichir ſa famille, n'en ait reçu que des marques d'averſion, même après ſa mort. Si vous ſçaviez avec quelle rigueur il nous traitoit en toutes choſes, vous en ſeriez moins ſurpris. Jamais perſonne n'eut les manieres ſi douces en public, & ſi rudes dans le domeſtique ; & toutes nos humeurs, & nos inclinations étoient contraires aux ſiennes. Ajoutez à cela la ſujétion incroyable, où il nous tenoit, notre extrême jeuneſſe, & l'inſenſibilité pour toutes choſes, où le trop d'abondance & de proſpérité jette d'ordinaire les perſonnes de cet âge, quelque bon naturel qu'elles ayent.

Pour mon particulier, la Fortune a pris ſoin de punir mon ingratitude, par les malheurs dont ma vie a été une ſuite continuelle depuis cette mort. Je ne ſçais quel preſſentiment ma ſœur en avoit ; mais dans les premiers chagrins qui ſuivirent mon mariage, elle me diſoit pour toute conſolation, *Crepa, crepa : tu ſeras encore plus malheureuſe que moi.*

(*a*) Le Cardinal Mazarin mourut le 9 de Mars 1661.

M. de Lorraine, qui l'aimoit paſſionnément, la preſſoit depuis longtems de l'épouſer, & continua dans cette pourſuite, même après la mort de M. le Cardinal. La Reine Mere, qui ne vouloit point en toute maniere qu'elle reſtât en France, chargea Madame de Venelle de rompre cette intrigue à quelque prix que ce fût; mais tous leurs efforts auroient été inutiles, ſi des raiſons ignorées de tout le monde ne les euſſent ſecondés: & quoique le Roi eût la générosité de lui donner à choiſir qui elle vouloit épouſer en France, ſi M. de Lorraine ne lui plaiſoit pas, & qu'il témoignât un ſenſible déplaiſir de ſon départ, ſa mauvaiſe étoile l'entraîna en Italie, contre toute ſorte de raiſons. M. le Connétable, qui ne croyoit pas qu'il pût y avoir de l'innocence dans les amours des Rois, fut ſi ravi de trouver le contraire dans la perſonne de ma ſœur, qu'il compta pour rien de n'avoir pas été le premier Maître de ſon cœur. Il en perdit la mauvaiſe opinion qu'il avoit, comme tous les Italiens, de la liberté que les femmes ont en France; & il voulut qu'elle joüît de cette même liberté à Rome, puiſqu'elle en ſçavoit ſi bien uſer.

Cependant, l'Eunuque ſon confident, qui demeuroit ſans crédit par ſon abſence, & par la mort de M. le Cardinal, entreprit de ſe rendre néceſſaire auprès de moi; mais outre que mon inclination m'éloignoit fort de toute ſorte d'intrigues, M. Mazarin me faiſoit obſerver trop ſoigneuſement. Enragé de cet obſtacle, il réſolut de s'en venger ſur M. Mazarin même. Cet homme avoit conſervé un accès aſſez libre auprès du Roi, depuis le tems qu'il étoit confident de ma ſœur. Il lui va faire de grandes plaintes de la rigueur avec laquelle M. Mazarin me traitoit; *qu'il étoit obligé de s'y intéreſſer, comme Créature de M. le Cardinal, & mon ſerviteur particulier, que M. Mazarin étoit jaloux de tout le monde, & ſur-tout de S. M. & qu'il me faiſoit obſerver avec un ſoin tout particulier dans tous les lieux où le Roi*, qui ne ſongeoit pas à moi, *pouvoit me voir. Qu'au reſte, il tran-*

choit du grand Ministre, & qu'il avoit menacé de faire sortir tous les Italiens de Paris. A tout cela le Roi ne lui répondit autre chose sinon, *que si tout ce qu'il disoit étoit vrai, le Duc Mazarin étoit fou, & qu'il n'avoit pas hérité de la puissance de M. le Cardinal comme de son bien.* Ce qu'il y avoit de véritable dans ce rapport est que M. Mazarin ayant appris quelque chose des intrigues de l'Eunuque, avoit ménacé de le chasser du Palais Mazarin où il logeoit.

Non content de ce qu'il avoit fait, il fut assez mal avisé pour s'en vanter en présence d'une femme de qualité de Provence, nommée Madame de Ruz, qui connoissoit, je ne sçais comment, M. Mazarin. Elle l'avertit du mauvais office qu'on lui avoit rendu. Il vouloit mettre près de moi quelque Dame, qui, sans avoir le nom de Gouvernante, en fît toute la fonction; & trouvant cette Madame de Ruz fort propre à faire ce personnage, il jetta les yeux sur elle, en reconnoissance de l'avis qu'elle lui donnoit. Il lui dit de trouver le moyen de se faire présenter à moi, sans que je sçusse qu'il la connoissoit. M. de Fréjus m'en parla comme de lui-même quelque tems après; & me l'amena par un Escalier dérobé, un jour que M. Mazarin étoit à la chasse. J'en fus fort satisfaite; & comme je croyois, que si on sçavoit qu'elle me plût, on ne me la donneroit pas, je ne voulois pas que personne du Logis la connût avant qu'elle y fût établie. Un jour que j'étois seule avec elle, Madame de Venelle entrant brusquement fit sauter un busc que nous avions mis derriere la porte pour nous fermer. Aussitôt Madame de Ruz, par une présence d'esprit merveilleuse, se mit à rouler les yeux dans la tête, pleurer, & crier d'un vrai ton de Gueuse, *qu'elle étoit une pauvre Demoiselle de Lorraine, & qu'elle me prioit d'avoir pitié de sa misere.* Comme elle a l'air du visage extrêmement vif & ardent, ainsi que la plûpart des Provençaux, sa grimace lui réussit si bien, & la défigura tellement, que j'avois peine moi-même à la reconnoître. Madame

de Vencllc en eut grand' peur : elle s'en éloigna bien vîte le plus qu'elle pût, & fut depuis dire par-tout *qu'elle avoit trouvé le Diable dans ma Chambre.*

La conduite artificieuſe de M. Mazarin dans le choix de cette Dame, en un tems qu'il ne pouvoit encore avoir aucun ſujet de ſe plaindre de moi, ſuffit pour vous faire connoître ſa défiance naturelle, & dans quelle diſpoſition d'eſprit il m'avoit épouſée. Comme il craignoit pour moi le ſéjour de Paris, il me promenoit inceſſamment par ſes Terres & ſes Gouvernemens. Pendant les trois ou quatre premieres années de notre mariage, je fis trois Voyages en Alſace, autant en Bretagne, ſans parler de pluſieurs autres à Nevers, au Maine, à Bourbon, à Sedan, & ailleurs. N'ayant point de plus ſenſible joie à Paris que celle de le voir, il ne m'étoit pas ſi dur qu'il auroit été à une autre perſonne de mon âge d'être privée des plaiſirs de la Cour. Peut-être ne me ſerois-je jamais laſſée de cette vie vagabonde, s'il n'eût point trop abuſé de ma complaiſance. Il m'a fait pluſiers fois faire deux cens lieues étant groſſe, & même fort près d'accoucher.

Mes parens & mes amis, qui étoient ſenſibles pour moi aux dangers où il expoſoit ma ſanté, me les repréſentoient, quand je venois à Paris, le plus fortement qu'il leur étoit poſſible; mais ce fut longtems inutilement. Qu'euſſent-ils dit, s'ils euſſent ſçu que je ne pouvois parler à un Domeſtique, qu'il ne fût chaſſé le lendemain; que je ne recevois pas deux viſites de ſuite d'un même homme, qu'on ne lui fît défendre la Maiſon; que ſi je témoignois quelque inclination pour l'une de mes filles, plus que pour les autres, on me l'ôtoit auſſitôt? Si je demandois mon carroſſe, & qu'il ne jugeât pas à propos de me laiſſer ſortir, il défendoit en riant qu'on y mît les Chevaux, & plaiſantoit avec moi ſur cette défenſe, juſqu'à ce que l'heure d'aller où je voulois aller fût paſſée. Il auroit voulu que je n'euſſe vu que lui ſeul dans le monde; ſur-tout, il ne pou-

voit souffrir que je visse ses parens, ni les miens: les miens, parce qu'ils entroient alors dans mes intérêts; & les siens, parce qu'ils n'approuvoient non plus sa conduite que les miens. J'ai été longtems logée à l'Arsenal avec Madame d'Oradous sa Cousine, sans qu'il me fût permis de la voir.

L'innocence de mes divertissemens, capable de rassurer un autre homme de son humeur qui auroit conservé quelque égard pour mon âge, lui faisoit autant de peine, que s'ils eussent été fort criminels. Tantôt, c'étoit péché de jouer à Colin-Maillard avec mes gens; tantôt de se coucher trop tard. Il ne put jamais alléguer que ces deux sujets de plainte, une fois que M. Colbert voulut sçavoir tous ceux qu'il avoit. Souvent, on ne pouvoit pas aller au Cours en conscience; à plus forte raison à la Comédie. Une autre fois, je ne priois pas Dieu assez longtems. Enfin, son chagrin sur mon chapitre étoit si puissant, que si on lui eût demandé comment il vouloit que je vécusse, je crois qu'il n'auroit pas pu en convenir avec lui-même. Il a dû dire depuis, *que ce qu'il en faisoit étoit à cause qu'il connoissoit ce que je valois; & que le commerce du monde étant si contagieux, quelque raillerie qu'on fît de lui, il vouloit empêcher qu'on ne me gatât, parce qu'il m'aimoit encore plus que sa propre réputation.* Mais si c'est son amour pour moi, qui l'obligeoit à me traiter d'une maniere si bizarre, il auroit presque été à souhaiter pour tous deux, qu'il m'eût un peu honorée de son indifférence.

Aussitôt qu'il sçavoit que je me plaisois en un lieu, il m'en faisoit partir, quelque raison qu'il y eût de m'y laisser. Nous étions au Maine quand la nouvelle vint du Voyage de Marsal (*a*). Il eut ordre d'en être, & m'envoya en Bretagne tenir compagnie à son pere qui étoit aux Etats. Pendant qu'il disposoit son départ à Paris, il apprit par les Espions dont il m'environnoit toujours, que je me divertissois fort; il en tomba

(*a*) En 1663.

malade

malade de chagrin, & me manda en diligence. Son pere, qui apprit en même-tems que les Médecins l'envoyoient à Bourbon, ne voulut pas me laiſſer partir, diſant *qu'il ne falloit point avoir de femme pendant qu'on buvoit les eaux.* Il tomba évanoui de douleur en recevant cette réponſe; & après pluſieurs Couriers, ſon pere m'ayant à la fin laiſſé partir, je fus le mener à Bourbon, où je demeurai un mois enfermée avec lui dans une Chambre à lui voir rendre ſes eaux, ſans viſiter ſeulement Madame la Princeſſe, qui y étoit, & à qui il a l'honneur d'appartenir. Il n'avoit pu croire d'abord que ce fût ſon pere qui m'eût arrêtée en Bretagne; & quelque aſſurance qu'il en eût depuis, il ſoutint toujours, que j'avois mieux aimé m'y divertir, que de le venir conſoler dans ſon mal. Il m'auroit été aiſé de m'en juſtifier, s'il eût voulu m'entendre; mais c'étoit ce qu'il fuyoit le plus, parce que tout le tort ſe trouvoit de ſon côté dans les éclairciſſemens; & il ne vouloit jamais avouer de s'être trompé. Rien ne m'a plus affligée de lui, que cette averſion qu'il avoit pour s'éclaircir, parce qu'il en prenoit droit de me traiter toujours comme coupable.

Quelque tems après, ayant été obligé pour le ſervice du Roi d'aller en Bretagne, il ſe mit ſi fortement en tête de m'avoir près de lui, & écrivit des choſes ſi étranges ſur ce ſujet à l'Abbé d'Effiat ſon parent, que je fus obligée de partir de Paris, trois ſemaines après être accouchée. Peu de femmes de ma qualité en auroient fait autant; mais que ne fait-on point pour jouir d'un bien auſſi précieux que la Paix? Pour achever de me remettre, il me fit demeurer dans un des plus chétifs Villages de tout le Pays, & dans une Maiſon ſi vilaine, qu'on étoit contraint de ſe tenir tout le jour dans les Prés. Il choiſiſſoit toujours ces ſortes de lieux, afin que je ne viſſe point de compagnie. Auſſi, bien loin d'en avoir dans le Village même, ceux que la civilité ou les affaires obligeoient à l'y venir voir, étoient contraints de camper faute de caba-

ret ; & pour peu qu'ils lui déplussent, il les renvoyoit bientôt sous prétexte de diverses affaires dont il les chargeoit, & qui dépendoient de lui dans la Province. Cependant, nous passâmes six mois dans cet agréable séjour l'année mil six cent soixante-six.

Une autre fois, qu'il étoit seul à Bourbon, & qu'il m'avoit envoyée en Bretagne, il eut encore avis par ses Espions, que je m'y divertissois assez avec Madame de Coaquin, & qu'il se passoit peu de jours que nous ne fissions quelque partie de promenade, par terre, ou sur mer. Son inquiétude le prend. Il me mande que je l'aille joindre à Nevers, où *il y avoit*, disoit-il, *de fort bons Comédiens, entr'autres divertissemens.*

Je commençois à me lasser de faire de semblables corvées. J'écrivis à M. Colbert, pour m'en plaindre ; mais m'ayant conseillé de partir, je fus bien surprise de trouver M. Mazarin à dix lieues de Nevers, qui s'en venoit à Paris avec mon frere qui revenoit d'Italie. Il ne me rendit jamais aucune raison d'un procédé si extraordinaire, & nous fûmes sans autre éclaircissement nous confiner à notre Cassine près de Sedan, où mon frere me voyant fort triste eut la complaisance de venir avec nous. Ce fut-là pour la premiere fois, que M. Mazarin, qui n'étoit pas bien-aise d'avoir un semblable témoin de sa conduite domestique, ne sçachant comment s'en défaire autrement, s'avisa de faire semblant d'en être jaloux. Jugez du ressentiment que je dûs avoir pour une si grande méchanceté.

Que si tous ces outrages paroissent durs à souffrir en les entendant raconter, la maniere de les faire étoit encore quelque chose de plus cruel. Vous en jugerez par cet échantillon. Un soir que j'étois chez la Reine, je le vis venir à moi tout gai, & avec un rire contraint & affecté, pour me faire tout haut ce compliment : *J'ai une bonne nouvelle à vous donner, Madame ; le Roi vient de me commander d'aller en Alsace.* M. de Roquelaure, qui se trouva présent, indigné, comme le reste de la com-

pagnie, de cette affectation, mais plus franc que les autres, ne put se tenir de lui dire, *que c'étoit-là une belle nouvelle à venir donner avec tant de joie à une femme comme moi;* mais M. Mazarin, sans daigner répondre, sortit tranquillement de la Chambre, tout fier de sa galanterie. Le Roi, à qui on la conta, en eut pitié. Il prit la peine de me dire lui-même, *que mon Voyage ne seroit que de trois mois;* & me tint parole, comme il a toujours fait.

Si je n'avois peur de vous ennuyer, je pourrois vous dire mille malices semblables qu'il me faisoit sans aucune nécessité, & pour le seul plaisir de me tourmenter, comme celle-là. Imaginez-vous donc des oppositions continuelles à mes plus innocentes fantaisies, une haine implacable pour tous les gens qui m'aimoient, & que j'aimois; un soin curieux de présenter à ma vue tous ceux que je ne pouvois souffrir, & decorrompre ceux en qui je me fiois le plus, pour sçavoir mes secrets, si j'en eusse eu; une application infatigable à me décrier partout, & donner un tour criminel à toutes mes actions; enfin, tout ce que la malignité de la cabale bigotte peut inventer & mettre en œuvre dans une Maison où elle domine avec tyrannie, contre une jeune femme simple, sans égard, & dont le procédé, peu circonspect, donnoit tous les jours de nouvelles matieres de triomphe à ses ennemis.

Je me sers hardiment du mot de cabale bigotte; car je ne crois pas que les plus rigoureuses Loix de la charité chrétienne m'obligent de présumer, que les devots, par qui M. Mazarin s'est gouverné, soient du nombre des véritables, après avoir dissipé tant de millions. Et c'est ici l'Article fatal, qui a poussé ma patience à bout, & qui est la véritable origine de tous mes malheurs. Si M. Mazarin s'étoit contenté de m'accabler de tristesse & de douleur, d'exposer ma santé & ma vie à ses caprices les plus déraisonnables, & de me faire enfin passer mes plus beaux jours dans une servitude sans exemple; puisque le

Ciel me l'avoit donné pour Maître, je me ferois contentée de gémir, & de m'en plaindre à mes amis Mais quand je vis que par ses dissipations incroyables, mon fils, qui devoit être le plus riche Gentilhomme de France, couroit risque de se trouver le plus pauvre, il fallut céder à la force du sang, & l'amour maternel l'emporta sur toute la modération que je m'étois proposé de garder.

Je voyois tous les jours disparoître des sommes immenses, des meubles hors de prix, des Charges, des Gouvernemens, & tous les autres débris de la fortune de mon Oncle, le fruit de ses travaux, & la récompense de ses services. J'en vis vendre pour plus de trois millions, avant que d'éclater; & il ne me restoit presque plus pour tout bien assuré que mes pierreries, lorsque M. Mazarin s'avisa de me les ôter. Il prit son tems un soir que je me retirai fort tard de la Ville, pour s'en saisir. Ayant voulu en sçavoir la raison avant que de me coucher, il me dit *qu'il craignoit que je n'en donnasse, libérale comme j'étois, & qu'il ne les avoit prises que pour les augmenter.* Je lui répondis, *qu'il seroit à souhaiter, que sa libéralité fût aussi bien réglée que la mienne; que je me contentois de ce que j'en avois; & que je ne me coucherois point qu'il ne me les eût rendues:* & voyant que quoi que je disse, il ne me répondoit que par de mauvaises plaisanteries dites avec un rire malicieux, & d'un air tranquille en apparence, & très-aigre en effet; je sortis de la Chambre, de désespoir, & m'en allai au quartier de mon frere, toute éplorée, & ne sçachant que devenir. Madame de Bouillon, que nous envoyâmes d'abord querir, ayant appris le nouveau sujet de plainte que j'avois, me dit que je le méritois bien, puisque j'avois souffert tous les autres sans rien dire.

Je voulois m'en aller avec elle sur l'heure même, si Madame Bellinzani, que nous envoyâmes aussi prendre, ne m'en eût empêchée, en me priant d'attendre qu'elle eût parlé à

M. Mazarin. Il avoit donné ordre qu'on ne laissât entrer personne; mais Madame Bellinzani s'étant obstinée à lui parler, il ne lui laissa jamais le tems de rien dire, & elle n'en put tirer autre chose, sinon, *qu'elle ne pouvoit point avoir d'affaire assez pressée avec lui, pour le venir trouver à une heure si indue; & que si elle avoit à lui parler, il alloit le lendemain matin à S. Germain, & qu'il lui donnoit rendez-vous à la Croix de Nanterre.* Madame Bellinzani, étant revenue aussi indignée que nous d'une raillerie si hors de raison, il fut conclu que j'irois coucher chez Madame de Bouillon.

Le lendemain, toute la famille s'y étant assemblée pour mon affaire, Madame la Comtesse (a) fut chargé d'en parler au Roi. Il la reçut le mieux du monde, & Madame la Princesse de Carignan eut ordre de me venir prendre, pour m'emmener à l'Hôtel de Soissons. J'y fus environ deux mois, au bout desquels je fus obligée de retourner avec M. Mazarin, sans qu'il me rendît même mes pierreries, & sans autre avantage pour moi, que de pouvoir chasser quelques femmes, qu'il m'avoit données, & que je n'agréois pas. Ce fut la seule faveur que je pus obtenir. Quand je voulus m'obstiner aux pierreries, Madame la Comtesse fut la premiere à me dire, que je faisois une vilenie. J'eus toujours la Cour contre moi depuis ce tems: on sçait ce que cela emporte en toute sorte d'affaires; & je dis au Roi à ce propos, *que je me consolerois de voir M. Mazarin si favorisé contre moi, s'il l'étoit également en tout, & si le peu de support qu'il trouvoit dans ses autres intérêts ne faisoit pas voir qu'il n'avoit autre ami que mes ennemis.*

Comme cette Paix étoit plutôt un triomphe pour lui, qu'un accommodement, elle le rendit trop fier pour être de durée. Une heure avant que d'aller au Palais Mazarin, j'y envoyai un Valet de Chambre, que Madame la Comtesse m'avoit donné depuis que j'en étois sortie, & qui portoit mes hardes,

(a) La Comtesse de Soissons.

M. Mazarin, qui le connoissoit comme moi, lui ayant demandé ce qu'il vouloit, & à qui il étoit, le congédia sans attendre seulement que je fusse arrivée. Ce Valet me rencontra à deux cens pas du Logis; & quoique Madame la Comtesse, qui me conduisoit, vît bien que c'étoit une nouvelle occasion de brouillerie, elle se contenta de m'exhorter à passer outre, me laissa au bas de l'Escalier, & ne voulut point voir M. Mazarin, parce qu'il avoit fait tous ses efforts pour me faire mettre à l'Hôtel de Conti, comme si je n'eusse pas été si bien à l'Hôtel de Soissons.

Je demandai d'abord grace pour le Valet chassé: & la nécessité, où je me voyois réduite par l'autorité des Puissances, me fit faire des soumissions que je n'aurois jamais espérées de la fierté de mon naturel; mais ce fut inutilement. J'avois affaire à un homme, qui vouloit profiter de la conjoncture, & voyant qu'il ne me payoit que de mauvaises excuses, & de plus mauvaises plaisanteries, je me mis en devoir de le quitter pour me retirer chez mon frere une seconde fois.

M. Mazarin, qui, comme vous verrez, avoit pris ses mesures pour m'empêcher de sortir quand il me plairoit, & me faire une prison de mon Palais, se jetta au-devant de moi, & me poussa fort rudement, pour me fermer le passage: mais la douleur me donnant des forces extraordinaires, je passai malgré qu'il en eut; & quoiqu'il se tuât de crier par la fenêtre, *qu'on fermât toutes les Portes & sur-tout celle de la Cour*, personne, me voyant toute en pleurs, n'osa lui obéir. Je fis le tour de la rue, où il y avoit grand monde, dans ce triste état, seule, à pied, & en plein midi, pour me rendre à mon asyle ordinaire. Ce scandale fut l'effet de la prévoyance qu'il avoit eue de faire murer les Portes qui communiquoient du Palais de mon frere au nôtre, & par où je m'étois sauvée l'autre fois; mais cette précaution fit juger à ceux qui la sçurent, qu'il n'avoit pas dessein, si je retournois avec lui, de me traiter mieux que

par le paſſé, quand il prenoit ainſi ſes ſuretés pour l'avenir.

D'abord que je fus chez mon frere, j'écrivis au Roi, pour lui rendre raiſon de ma conduite, & Madame la Comteſſe m'emmena à l'Hôtel de Soiſſons; mais au bout de cinq ou ſix jours, M. de Louvois m'étant venu propoſer de la part du Roi d'entrer dans quelque Couvent, elle ne le voulut pas; & elle négocia ſi bien, qu'on obligea M. Mazarin à me venir prendre, à condition qu'elle ſe raccommoderoit avec lui. Mon frere s'en alla d'abord après en Italie, en partie pour faire voir qu'il ne tiendroit pas à lui que je ne demeuraſſe en bonne intelligence avec mon mari : mais elle ne fut jamais qu'apparente; & pendant trois ou quatre mois que nous fûmes enſemble, il ne ſe paſſa jour que je ne fuſſe obligée de quereller, quelque beſoin, & quelque envie que j'euſſe de vivre en paix.

Au bout de ce tems, il voulut aller en Alſace; & au lieu de m'accorder toutes choſes pour m'obliger à l'y ſuivre, comme j'y étois réſolue, il fut aſſez mal conſeillé pour s'obſtiner à me faire garder une femme que je ne voulois plus. Cette difficulté de bagatelle me fit ouvrir les yeux, & me donna le tems de penſer mieux à ce que je faiſois. Mes amis eurent la charité de me faire comprendre le peu de ſureté qu'il y avoit à m'aller mettre à la diſcrétion d'un homme de ce caractere d'eſprit dans un Pays ſi éloigné, & où il avoit une autorité abſolue; « Qu'après les choſes qui s'étoient paſſées, il falloit que je » fuſſe folle, pour eſpérer d'en revenir; Qu'il avoit déja fait » partir mes pierreries par avance, & que ce ne pouvoit être » que pour ſe retirer tout-à-fait dans ce Gouvernement, où ſa » conduite ne ſeroit pas éclairée comme elle étoit à Paris, & » où mes amis, quelque beſoin que j'euſſe d'eux, ne pourroient » plus faire pour moi que des vœux inutiles.

Ces conſidérations, qui n'étoient que trop bien fondées, me firent refugier chez Madame la Comteſſe, la veille du départ

de M. Mazarin, de peur qu'il ne m'emmenât par force avec lui. J'étois si troublée de me voir réduite de nouveau à cette nécessité, que j'oubliai méme d'emporter mes petites pierreries, qui m'étoient toujours demeurées pour mon usage, & qui pouvoient bien valoir cinquante mille écus. Comme c'étoit le seul bien du monde que j'avois à ma disposition, Madame la Comtesse eut la prévoyance de me les demander d'abord qu'elle me vit; & cela fut cause, que je pus les envoyer querir assez à tems pour les avoir. Il vint le lendemain demander ce que je voulois. On lui dit deux choses: Ne point aller en Alsace, & qu'il me rendît mes grosses pierreries, qui étoient déja parties, & qui avoient été la premiere cause de nos différends. Pour l'Alsace, il m'en auroit aisément dispensée parce qu'il n'espéroit plus de m'y pouvoir mener; mais pour les pierreries, il ne rendoit point de réponse précise: & comme cependant elles marchoient toujours, aussitôt qu'il nous eut quittées, Madame la Princesse de Bade me mena chez M. Colbert, pour le prier de s'en saisir. Il ne crut pas pouvoir me refuser cette grace: il fallut les faire revenir: & elles sont toujours demeurées depuis entre ses mains.

Il ne fut plus question que de sçavoir ce que je deviendrois. M. Mazarin me donna le choix de demeurer à l'Hôtel de Conti, ou à l'Abbaye de Chelles, les deux Lieux du monde qu'il sçavoit que je haïssois le plus, & pour les plus justes raisons. L'accablement d'esprit où j'étois ne me permit jamais de me déterminer entre deux propositions également odieuses. Il fallut que d'autres choisissent pour moi: & les raisons contre l'Hôtel de Conti étoient si fortes, que Chelles fut préféré *(a)*.

Ce fut en cette solitude, que faisant réflexion sur l'obligation où mes parens me représentoient que j'étois de me séparer de biens, pour sauver le reste des dissipations de M. Mazarin, en faveur de mes pauvres enfans, je m'y résolus à la fin.

(a) En 1667. Voyez le Factum pour Madame Mazarin.

Mais

Mais quelque perſuadée que je fuſſe de le devoir faire, les raiſons particulieres, que j'avois de déférer en toutes choſes aux ſentimens de M. Colbert, m'arrêterent tout court, lorſque l'ayant fait preſſentir ſur ce deſſein, j'appris qu'il n'en étoit pas d'avis.

Au bout de ſix mois, M. Mazarin, revenant d'Alſace, me vint voir en paſſant, & voulut m'obliger à chaſſer deux filles, que Madame la Comteſſe m'avoit données depuis ſon départ. Comme il n'avoit point d'autre raiſon pour exiger de moi cette déférence, que ſon animoſité contre elle, je ne crus pas qu'il fût de mon devoir de la ſatisfaire. Le reſſentiment qu'il en eut l'obligea à prier le Roi de me faire changer de Couvent, ſous je ne ſçais quel prétexte; mais en effet, parce que l'Abbeſſe de Chelles, qui étoit ſa tante, en uſoit honnêtement avec moi, & que j'en étois ſatisfaite. Il obtint tout ce qu'il voulut; & quoique cette Abbeſſe s'en tînt auſſi offenſée qu'elle devoit, & qu'elle rendît les plus favorables témoignages de ma conduite qu'il pouvoit deſirer, M. le Premier me vint dire, *que je ferois plaiſir au Roi d'aller à Sainte Marie de la Baſtille*, & Madame de Touſſi me vint prendre avec ſix Gardes du Corps pour m'eſcorter.

Peu de tems après, M. Mazarin partant pour Bretagne m'y vint voir. Il ne me pouvoit ſouffrir avec des mouches; il ſe trouva par hazard que j'en avois mis ce jour-là; & il me dit d'abord, *qu'il ne me parleroit point que je ne les ôtaſſe.* Jamais homme ne demanda les choſes avec une hauteur plus propre à les faire refuſer, ſur-tout quand il croyoit que la conſcience y étoit intéreſſée, comme en cette occaſion; & ce fut auſſi ce qui me fit obſtiner à demeurer comme j'étois, pour lui faire voir, que ce n'étoit, ni mon intention, ni ma croyance, d'offenſer Dieu par cette parure. Il conteſta une groſſe heure ſur ce ſujet; mais voyant que c'étoit inutilement, il s'expliqua à la fin nonobſtant mes mouches, & me preſſa non moins inutilement d'aller en Bretagne avec lui.

Je ſongeois à le plaider, & non pas à le ſuivre. J'obtins d'en aller parler au Roi : Madame la Princeſſe de Bade m'y conduiſit, & Sa Majeſté eut la bonté de me le permettre. Mais M. Colbert, qui avoit peine à y conſentir pour des raiſons qui ne ſouffroient point de replique en toute autre conjoncture, tira les choſes en longueur, juſqu'à ce que Madame de Courcelles ayant été miſe avec moi dans le Couvent j'obtins enfin la permiſſion de commencer mon procès par la faveur des amis qu'elle avoit à la Cour.

Comme elle étoit fort aimable de ſa perſonne, & fort réjouiſſante, j'eus la complaiſance pour elle d'entrer dans quelques plaiſanteries qu'elle fit aux Religieuſes. On en fit cent contes ridicules au Roi : que nous mettions de l'encre dans le Bénitier, pour faire barbouiller ces bonnes Dames ; que nous allions courir par le dortoir pendant leur premier ſomme, avec beaucoup de petits chiens, en criant *Tayaut ;* & pluſieurs autres choſes ſemblables, ou abſolument inventées, ou exagérées avec excès. Par exemple, ayant demandé à nous laver les pieds, les Religieuſes s'aviſerent de le trouver mauvais, & de nous refuſer ce qu'il falloit, comme ſi nous euſſions été là pour obſerver leur regle. Il eſt vrai que nous remplîmes d'eau deux grands coffres qui étoient ſur le dortoir ; & parce qu'ils ne la tenoient pas, & que les ais du plancher joignoient fort mal, nous ne prîmes pas garde, que ce qui répandit, perçant ce mauvais plancher, alla mouiller les lits de ces bonnes ſœurs. Si vous étiez alors à la Cour, il vous ſouviendra qu'on y conta cet accident comme un franc tour de Page. Il eſt encore vrai, que ſous prétexte de nous tenir compagnie, on nous gardoit à vue. On choiſiſſoit pour cet office les plus âgées des Religieuſes, comme les plus difficiles à ſuborner ; mais ne faiſant autre choſe que nous promener tout le jour, nous les eûmes bientôt miſes toutes ſur les dents l'une après l'autre ; juſques-là que deux ou trois ſe démirent le pied, pour avoir voulu

s'obstiner à courir avec nous. Je ne vous conterois pas ces petites choses, si les partisans de M. Mazarin ne les avoient pas publiées; mais puisqu'ils m'en ont fait autant de crimes, je suis bien-aise que vous en sçachiez toute l'énormité.

Après avoir été trois mois dans ce Couvent, nous eûmes permission d'aller à Chelles, où je sçavois que nous serions traitées plus raisonnablement, quoique nous ne pussions pas y avoir tant de visites; & M. Mazarin arriva de Bretagne, le même jour que nous y fûmes transférées. Ce fut à quelques jours de-là, qu'il y vint avec soixante Chevaux, & permission de M. de Paris, pour entrer dans le Couvent, & m'enlever de force; mais l'Abbesse sa tante, ne se contentant pas de lui refuser l'entrée, me remit toutes les Clefs entre les mains, pour m'ôter jusqu'au soupçon du mal qu'elle me pouvoit faire, à condition seulement que je parlerois à M. Mazarin. Je lui demandai fort ce qu'il vouloit; mais il me répondit toujours, *que je n'étois pas l'Abbesse*; & lui ayant repliqué, *que j'étois Abbesse pour lui ce jour-là, puisque j'avois toutes les Clefs de la Maison, & qu'il n'y pouvoit entrer que par ma faveur*, il me tourna le dos & s'en alla. Un Gentilhomme, qui m'étoit venu visiter de la part de Madame la Comtesse, s'en fut tout rapporter à Paris; ajoutant que le bruit étoit à Chelles, que M. Mazarin n'étoit pas retiré tout-à-fait, & qu'il reviendroit la nuit suivante. Vous avez sçu, sans doute, comment Madame de Bouillon, M. le Comte, M. de Bouillon, & tout ce qu'il y avoit de plus honnêtes gens qualifiés à la Cour, monterent à Cheval sur ce rapport, pour venir à mon secours. Au bruit qu'ils firent en arrivant, Madame de Courcelles & moi les prîmes pour mes ennemis; mais la frayeur ne nous troubla point si fort, que nous ne nous avisassions d'un excellent expédient pour nous cacher. Il y avoit à la grille de notre parloir un trou assez grand pour faire entrer un grand plat, par où nous n'avions jamais songé jusqu'alors qu'une person-

ne put paſſer. Nous y paſsâmes pourtant toutes deux; mais ce fut avec tant de peine, que M. Mazarin même, s'il eût été dans le Couvent, ne s'en ſeroit jamais défié, & nous auroit plutôt cherchées par-tout, que dans ce parloir. Nous connûmes bientôt que nous avions pris l'alarme à faux, & la honte que nous en eûmes nous fit réſoudre à rentrer par où nous étions ſorties, ſans en avertir perſonne. Madame de Courcelles repaſſa la premiere aiſément: pour moi je demeurai plus d'un quart-d'heure comme évanouie entre deux fers, qui me ſerroient par les côtés, ſans pouvoir avancer ni reculer. Mais quoique je ſouffriſſe étrangement dans cet état, je m'obſtinai à n'appeller perſonne à notre aide, & Madame de Courcelles me tira tant qu'elle m'eut. Je fus remercier tous ces Meſſieurs; & ils s'en retournerent, après avoir plaiſanté quelque tems ſur l'équipée que M. Mazarin avoit faite pour ne rien prendre.

Cependant j'eus un Arrêt comme je voulois à la troiſiéme des Enquêtes. Cette Chambre étoit preſque toute de jeunes-gens fort raiſonnables, & il n'y en eut pas un qui ne ſe piquât de me ſervir. Il fut dit, *que j'irois demeurer au Palais Mazarin, & Monſieur Mazarin à l'Arſenal; qu'il me donneroit vingt mille francs de Proviſion*, & ce qui étoit plus important, *qu'il produiroit les piéces par leſquelles je prétendois vérifier la diſſipation qu'il avoit faite.* Madame la Princeſſe de Carignan me vint querir, pour m'aller inſtaller chez moi. J'y trouvai tous les Officiers qu'il me falloit, choiſis par M. Mazarin; mais je les remerciai fort civilement de leur bonne volonté. Madame la Comteſſe, qui me piquoit toujours de généroſité mal-à-propos, me perſuada encore, *qu'il ſeroit vilain d'exiger la proviſion que le Parlement m'avoit accordée.* M. Mazarin n'étoit pas homme à me la donner de bon gré. Cependant, il falloit ſubſiſter. Elle me demandoit bien ſi j'avois beſoin d'argent; mais elle n'en pouvoit pas douter: & ſans mes petites pierreries,

& mon frere, j'étois assez mal dans mes affaires. Il revint d'Italie dix jours après mon Arrêt; & quoi qu'il fût fort fâché du procès, par les mêmes raisons qui l'avoient fait désaprouver à M. Colbert, & qu'il m'eût toujours prédit que Madame la Comtesse m'abandonneroit après m'avoir embarquée, je trouvois tous les matins sur ma toilette plus d'argent qu'il ne m'en falloit, sans que je pusse jamais vérifier d'où il venoit.

Cependant, M. Mazarin avoit porté notre affaire à la Grand' Chambre, pour la faire juger au fond; mais on fit en sorte que le Roi s'entremît de nouveau pour nous accommoder. Nous signâmes un écrit entre ses mains qui portoit, *que M. Mazarin reviendroit loger au Palais Mazarin, mais que j'aurois la liberté de choisir tous mes gens comme il me plairoit, excepté un Ecuyer qui me seroit donné par M. Colbert; que nous demeurerions chacun dans notre Appartement; que je ne serois obligée à le suivre dans quelque Voyage que ce fût; & que pour la séparation de biens que je demandois, Messieurs les Ministres en seroient Arbitres, & que nous nous tiendrions inviolablement à ce qu'ils en diroient.* Le même jour que je signai cet Ecrit, je rencontrai Madame de Brissac à la Foire, qui me dit en riant, *Vous voilà donc replâtrée, Madame, pour la troisiéme fois.* Aussi, n'étions-nous point véritablement raccommodés.

M. Mazarin prenoit à tâche de me fâcher en tout. Je pourrois vous en dire plusieurs particularités; mais je me contenterai de vous en rapporter une des plus éclatantes. J'avois fait élever un Théatre dans mon Appartement, pour y donner la Comédie à quelques personnes de la Cour. Deux heures avant qu'on s'en dût servir, M. Mazarin, sans m'en avertir, s'avisa de le faire abattre, parce que *c'étoit jour de Fête, & que la Comédie est un divertissement profane.* Tout cela n'empêchoit pas que nous ne nous vissions fort civilement les après-dînées: car nous ne mangions ni couchions ensemble. M. Mazarin ne l'entendoit pas de la sorte: mais outre que notre Ecrit n'en di-

ſoit rien, je ne voyois pas apparence que les choſes puſſent demeurer comme elles étoient; & ſi par hazard nous en revenions au Parlement, je ne voulois pas m'expoſer à ſolliciter étant groſſe. Ma prévoyance ne fut pas vaine. Il ſe repentit bientôt de ce qu'il avoit fait: il pria le Roi de déchirer l'Ecrit, & de rendre les paroles. Je n'y conſentis, qu'à condition que le Roi ne ſe mêleroit jamais de nos affaires, ni pour, ni contre. S. M. eut la bonté de me le promettre, & me l'a toujours tenu depuis. Nous voilà de retour à la Grand' Chambre, & les choſes plus aigries que jamais.

M. Mazarin, & ſes Partiſans, n'oubliérent rien depuis ce tems, pour noircir ma réputation dans le monde, & ſur-tout dans l'eſprit du Roi. L'extravagance de Courcelles leur en fournit entre autres un moyen admirable. J'avois oublié de vous dire, que lorſque je ſortis de Chelles, je fis tant que j'obtins que ſa femme viendroit demeurer avec moi. Quand elle y fut, ceux qui l'avoient tirée autrefois d'auprès de ſon mari, étant bien aiſes de la lui rendre, le firent introduire je ne ſçais comment dans le Palais Mazarin pendant que j'étois en Ville, en telle ſorte qn'il ſe raccommoda avec elle, & la ramena chez lui. Un jour que je l'allois voir, elle fut aſſez imprudente pour me faire dire qu'elle n'y étoit pas, quoique le carroſſe de Cavoi fût à ſa Porte. Dans le premier chagrin que j'eus de ſon incivilité, je rencontrai malheureuſement ſon mari en mon chemin, à qui je ne pus m'empêcher d'en témoigner quelque choſe. Ce Maître-Fou héſitoit depuis quelque tems à faire tirer l'épée à Cavoi, par la ſeule raiſon qu'il lui fâchoit de faire voir qu'il étoit jaloux du meilleur de ſes amis. Il vouloit qu'on crût qu'il ſe battroit pour un autre ſujet. Il n'en trouva point de plus plauſible, que de faire l'amoureux de moi par le monde; de feindre *que ſa femme avoit eu entre les mains des Lettres de conſéquence, que je devois avoir écrites à un homme de la Cour; qu'elle les avoit données à Cavoi; que Cavoi les*

montroit ; qu'il vouloit se battre contre lui, pour les retirer, & qu'il me l'avoit promis. Quelque ridicule & mal inventée que toute cette Histoire paroisse d'abord, il se trouva des gens assez sots pour y ajouter foi, & la publier sur sa parole. Il fit bien pis. Il eut l'imprudence de me la faire à moi-même dans la Cour du Palais Mazarin. Je lui dis, *que sçachant mieux que personne, que tout ce qu'il disoit ne pouvoit pas être, je ne pouvois croire autre chose, sinon qu'il vouloit railler*, & que *si je sçavois qu'il eût la moindre pensée de se battre sur cet impertinent prétexte, j'en avertirois sur l'heure M. le Comte, qui étoit à deux pas de nous, & qui entendoit une partie de ce que nous disions.* Courcelles, voyant bien à l'air dont je lui parlois, que je n'entendois pas raillerie, me fit signe de la tête que c'étoit pour rire, n'osant pas me le dire, à cause de M. le Comte qui nous joignit en même tems. Jugez de mon étonnement, quand j'appris le lendemain, non seulement qu'il s'étoit battu, mais que dans l'accommodement qu'ils avoient fait ensemble sur le champ, il avoit eu l'effronterie de soutenir sa fiction jusqu'au bout, & d'excepter une femme du secret qu'ils se promirent l'un à l'autre. Il étoit si satisfait de lui-même, qu'il ne pût s'empêcher de se vanter de l'exception qu'il avoit faite, à des gens qu'il n'avoit pas exceptés. Ce fut ce qui divulgua la chose, & qui les fit envoyer tous deux à la Conciergerie, faire pénitence de la sotise d'un seul. On ne manqua point à la Cour de me traiter de brouillonne, & de m'accuser de brutalité sur ce digne sujet; *qu'il ne tiendroit pas à moi, que je n'en fisse égorger bien d'autres:* & un Valet de Chambre que j'avois, ayant été blessé dangereusement environ ce même tems par des Breteurs de sa connoissance, ont eu encore la charité de faire entendre au Roi; *que ce garçon étoit entiérement dans ma confidence, & qu'en ayant abusé j'avois trouvé à propos de le faire assassiner.*

L'insolence, avec laquelle on débitoit ces calomnies, m'obligea d'en parler au Roi. Madame la Comtesse, avec qui j'y

fus, lui dit d'abord en entrant, *qu'elle lui amenoit cette criminelle, cette méchante femme, dont on disoit tant de maux.* Le Roi eut la bonté de me dire, *qu'il n'en avoit jamais rien cru;* mais ce fut si succinctement, & d'une maniere si éloignée de l'honnêteté avec laquelle il avoit coutume de me traiter, que tout autre que moi en auroit pris sujet de douter s'il disoit vrai.

Vous sçavez que la Cour est un Pays de grande contradiction. La pitié, qu'on avoit peut-être pour moi quand on me sçavoit enfermée dans un Couvent, s'étoit changée en envie, quand on m'avoit vu paroître chez la Reine, & y faire beaucoup meilleure figure que je ne voulois. Je n'avois pourtant autre prétention, que de faire quelque accommodement supportable avec M. Mazarin; mais ceux, par qui je me conduisois, & qui avoient, à ce qu'on a cru, d'autres desseins, jouérent à me perdre pour essayer de les faire réussir. Abusant de ma simplicité, & de la déférence aveugle que j'avois pour leurs sentimens, ils me faisoient faire tous les jours des démarches, dont je ne sçavois, ni la conséquence, ni les motifs.

Parmi ces brouilleries, notre procès avançoit toujours. M. Mazarin trouva la même faveur auprès des vieux que j'avois trouvée auprès des jeunes. J'eus avis au bout de trois mois, *qu'il étoit Maître de la Grand' Chambre; que sa cabale y étoit toute-puissante; qu'il auroit tel Arrêt qu'il voudroit; que quand même on m'accorderoit la séparation de biens que je demandois, on ne me laisseroit pas dans celle de corps dont je jouissois, & que je ne demandois pas alors; qu'enfin les Juges ne pouvoient pas dans les formes se dispenser de m'ordonner de retourner avec mon mari, quand ils me seroient aussi favorables qu'ils m'étoient contraires.* Si cet avis m'étoit venu de moins bonne part, j'aurois la liberté de vous en nommer les auteurs; mais comme ils faisoient un pas fort délicat en me le donnant, ils exigérent de moi un secret que je leur garderai éternellement. Jugez quel traitement je pouvois espérer de M. Mazarin, si je retournois avec lui par Arrêt,

ayant

ayant la Cour & le Parlement contre moi, & après les sujets de ressentiment qu'il croyoit avoir.

Voilà quels furent les motifs de la résolution si étrange, & tant blâmée, que je pris, de me retirer en Italie auprès de mes parens, voyant qu'il n'y avoit plus d'asyle ni de sureté pour moi en France. Mon frere, qui étoit tout ensemble le plus proche, le plus cher, & le plus éclairé, fut aussi le premier à l'approuver, & à m'offrir tout ce qui dépendoit de lui pour la favoriser. Le Chevalier de Rohan, son ami particulier & le mien, en ayant eu le vent, je ne sçais comment, nous en parla d'une maniere si claire qu'il y auroit eu de l'impudence à lui faire mystére, & si obligeante que nous ne pouvions pas sans quelque sorte d'ingratitude refuser son secours. Mon dessein n'étoit pas pour lors de me retirer tout-à-fait à Rome, mais seulement de voir ma sœur la Connétable à Milan, où je lui mandois de me venir attendre, & de me rendre ensuite à Bruxelles, pour négocier de plus près quelque accommodement plus stable & plus avantageux avec M. Mazarin, que les précédens. M. de Rohan nous pria de trouver bon qu'il m'y vînt joindre avec mon frere quand j'y serois, & nous ne pûmes pas honnêtement le refuser. J'avois mes raisons pour croire que M. Mazarin ne me verroit pas plutôt hors de France, qu'il accepteroit toute sorte de condition pour m'y faire revenir ; & la frayeur où je l'avois vu, toutes les fois que je l'avois menacé de m'en aller, ne me permettoit pas d'en douter. Le désespoir, où il me jettoit, m'avoit souvent porté à lui dire, *que si j'étois une fois loin, il courroit longtems après moi, avant que de me ratraper ;* mais pour mon malheur, il n'a jamais cru que j'eusse ce courage, que quand il l'a vu.

Depuis que j'eus pris ma résolution, je négligeai si fort mon Procès, que je me suis cent fois étonnée, comment ceux qui y prenoient intérêt ne la devinerent pas. Madame la Comtesse, de qui j'étois plus en garde que d'aucune autre, fut la seule qui

en eut quelque ſoupçon ; mais elle ne la crut pas. Elle venoit de tems en tems chez mon frere, où nous ne ſongions en apparence qu'à nous réjouir pour mieux tromper le monde ; & elle ſe tuoit d'y crier, *que nous ne ſollicitions point, & que c'étoit une honte.*

Huit jours avant que je partiſſe, elle s'y trouva, quand un Gentilhomme de mon frere, nommé Parmillac, vint prendre congé de nous, *pour aller*, diſoit-il, *trouver ſon pere qui commandoit quelque Cavalerie en Lorraine ;* mais en effet, pour aller diſpoſer mes relais ſur cette route, que j'avois choiſie, comme celle dont on ſe défieroit le moins. La vue de cet homme, qui alloit commencer mon entrepriſe, me troubla ſi fort, que je ne comprens pas encore comment Madame la Comteſſe ne le remarqua pas. Elle étoit toute occupée à gloſer ſur la nonchalance où je vivois parmi des affaires ſi importantes ; *que ce n'étoit pas le tems de demeurer tout le jour deshabillée par ma Chambre, à jouer de ma Guitarre ; & que cette effroyable négligence lui faiſoit quaſi croire ce qu'on diſoit, que je voulois m'enfuir en Italie.* Son inutile remontrance finit en m'exhortant d'aller à S. Germain avec elle, pour faire du moins ma Cour ; mais comme je ne manquois pas d'affaires, je la priai de m'excuſer. Il étoit abſolument néceſſaire pour mon deſſein, qu'elle y fût quand je partirois ; car ſi elle eût été à Paris, dans l'inquiétude qu'elle avoit de ma conduite, il eût été difficile qu'elle n'eût pas preſſenti quelque choſe.

Enfin, le Mercredi treiziéme Juin, mil ſix cent ſoixante-huit (*a*), jour deſtiné pour mon départ, étant venu, dans le

(*a*) M. Erard dans ſon Plaidoyé pour M. le Duc de Mazarin, dit que Madame Mazarin partit la nuit du 13 au 14 de Juin de l'année 1667. mais il paroît par le Factum pour Madame la Ducheſſe Mazarin, que ce fut en 1668. Voici encore une preuve que M. Erard s'eſt trompé. Une Dame ayant appris à M. de Buſſy la retraite de Madame Mazarin, comme une nouvelle, il lui fit cette réponſe le 10 d'Août 1668. *L'aventure de Madame Mazarin eſt plaiſante. Mais n'admirez-vous pas là-deſſus les projets du Cardinal ? Il a mis tous les biens du monde, & tous les honneurs entre les mains de gens qui en confeſſent par leur miſérable conduite, qu'à eux n'appartient pas tant de braveries. Si le Cheva-*

tems que je diſpoſois mes petites affaires pour le ſoir, elle m'envoya querir pour aller dîner à S. Germain avec elle. Je voulois refuſer d'abord : on me preſſa ſi fortement de ſa part, que je crus preſque être découverte ; mais, comme il faut toujours préſumer qu'on ne l'eſt pas dans ces ſortes d'affaires, quelque apparence qu'on voie de l'être, je trouvai à propos de promettre d'aller, de peur qu'elle ne me vînt querir elle-même. Quand l'heure du dîner fut paſſée ſans que je paruſſe, elle m'envoya conjurer une ſeconde fois de ne pas manquer d'y aller avant le ſoir. Je m'excuſai le mieux que je pus d'avoir manqué de parole, je promis encore plus poſitivement cette fois que l'autre ; mais voyant dix heures du ſoir paſſées, ſans avoir de mes nouvelles, elle monta en carroſſe, & s'en vint droit à Paris. Elle avoit fait plus de la moitié du chemin, quand elle rencontra mon frere. Il en étoit parti en même tems que moi, pour aller faire part à M. de Louvois de mon Voyage. Elle lui demanda fort bruſquement, *Où j'étois ?* Mais il lui demanda à elle-même, *Si elle ne m'avoit pas rencontrée ?* Et comme elle lui dit *que non. Il faut donc*, lui répondit-il froidement, *qu'elle ait pris par l'autre chemin ; car je l'ai vu partir avant moi.*

A trois heures après minuit, M. Mazarin fut éveiller le Roi, pour le prier de faire courir après moi ; mais le Roi eut la généroſité de lui répondre, *qu'il vouloit garder la parole qu'il avoit donnée de ne ſe mêler plus de nos affaires, quand il avoit déchiré l'Ecrit que nous avions mis entre ſes mains ; & qu'il n'y avoit pas apparence de m'attraper avec l'avance que j'avois, & ayant pris mes meſures, à loiſir comme j'avois fait.* On tourna autrement cette réponſe dans le monde, & vous avez bien

lier de Rohan eſt véritablement amoureux, je le tiens au deſeſpoir ſur les défenſes qu'on lui a faites. S'il ne veut pas faire de bruit, & qu'il n'ait que de la vanité, il a contentement. LETTRE du Comte de Buſſy Rabutin, Tom. I. Lettre CXLI. p. 161.

peut-être ouï-dire les Vers qu'on fit dessus, qui commencent,

Mazarin, triste, pâle, & le cœur interdit;

& qui finissent par cette plaisanterie sur la révélation qu'il avoit eue pendant la grande maladie de la Reine, touchant le Roi & Madame de la Valiere,

Ma pauvre femme, helas! qu'est-elle devenue?
La chose, dit le Roi, vous est-elle inconnue?
L'Ange, qui vous dit tout, ne vous l'a-t-il pas dit (a)?

M. Mazarin, voyant qu'il ne pouvoit rien obtenir du Roi, s'en fut trouver M. Colbert qui lui conseilla d'envoyer en diligence après moi quelque personne de croyance m'offrir tout ce que je voudrois pour revenir. Ce fut un Lieutenant de l'Artillerie, nommé la Louviere; & vous jugerez par le lieu où il me joignit, que le Roi avoit eu raison de dire qu'il n'étoit plus tems de me suivre.

Pendant que ces choses se passoient à la Cour, je courois une étrange carriere; & je vous avoue, que si j'en avois prévu toutes les suites, j'aurois plutôt choisi de passer ma vie entre quatre murailles, & de la finir par le fer, ou par le poison, que d'exposer ma réputation aux médisances inévitables à toute femme de mon âge, & de ma qualité, qui est éloignée de son mari. Quoique je n'eusse pas assez d'expérience pour en prévoir les conséquences, ni ceux qui étoient de mon secret aussi, je ne laissai pas de rendre de grands combats contre moi-même, avant que de me déterminer; & la peine que j'eus à le faire, si vous la pouviez sçavoir, vous feroit beaucoup mieux

(a) M. Mazarin alla un jour trouver le Roi, pour l'informer que l'Ange Gabriel lui étoit apparu, & l'avoit chargé de dire à sa Majesté de renvoyer Madame de la Valiere: *Il m'a aussi apparu*, lui répondit ce Prince, *& m'a assuré que vous etiez fou.*

comprendre que toutes les choſes que je vous ai contées, combien preſſante étoit la néceſſité de prendre le funeſte parti que je pris. Je puis bien vous aſſurer que mes divertiſſemens ne furent qu'apparens, depuis que j'eus formé ma réſolution; & que Madame la Comteſſe avoit grand tort de me reprocher ma tranquillité. Je ne dormois preſque, ni ne buvois, ni ne mangeois, plus de huit jours auparavant; je fus ſi fort troublée en partant, qu'il fallut revenir de la Porte S. Antoine prendre la Caſſette de mon argent & de mes pierreries, que j'avois oubliée. Il eſt vrai que je ne ſongeois pas ſeulement que l'argent pût jamais manquer : mais l'expérience m'a appris que c'eſt la premiere choſe qui manque, ſur-tout aux gens, qui, pour en avoir toujours eu de reſte, n'en ont jamais connu l'importance & la néceſſité de le ménager. J'avois pourtant laiſſé les clefs de mon Appartement à mon frere, pour ſe ſaiſir de ma Vaiſſelle d'argent, & de pluſieurs autres Meubles & nippes de prix; mais il uſa de ſi grande négligence, que M Mazarin le prévint : à telles enſeignes, qu'il en vendit quelque tems après à Madame de la Valiere pour cent mille Francs.

Pour toute compagnie, j'avois une des mes filles nommée Nanon, qui n'étoit à moi que depuis ſix mois, habillée en homme comme moi; un des gens de mon frere, nommé Narciſſe, que je ne connoiſſois guéres, & un Gentilhomme de M. de Rohan, nommé Courbeville, que je n'avois jamais vu. Mon frere ayant prié M. de Rohan de ne me point quitter que je ne fuſſe hors la Ville, il me dit adieu à la Porte S. Antoine, & je continuai ma route en carroſſe à ſix Chevaux, juſqu'à une maiſon de la Princeſſe de Guimené ſa mere, qui eſt à dix lieues de Paris. Je fis enſuite cinq ou ſix lieues en Chaiſe roulante; mais ces voitures n'allant point aſſez vîte au gré de mes frayeurs, je montai à cheval, & j'arrivai le Vendredi à midi à Bar. De-là, me voyant hors de France, je me contentai d'aller coucher à Nanci. M. de Lorraine, ayant demandé à me

voir, eut l'honnêteté de ne s'y pas obstiner, quand il sçut que j'y avois de la répugnance. Le Résident de France près de lui fit des instances inutiles pour me faire arrêter; & pour comble de générosité, il me donna vingt de ses Gardes, & un Lieutenant, pour m'accompagner jusqu'en Suisse.

Nous avions été presque par-tout reconnues pour femmes. Il échapoit toujours à Nanon de m'appeller, Madame; & soit par cette raison, ou que mon visage donnât quelque soupçon de ce que j'étois, on nous observoit par le trou de la serrure après que nous étions enfermées, & on voyoit tomber nos longs cheveux, que nous déployions d'abord que nous étions en liberté, parce qu'ils nous incommodoient beaucoup dans notre coëffure d'homme. Nanon étoit extrêmement petite, & si peu propre à être habillée de cette sorte, que je ne pouvois la regarder sans rire.

Le soir que je couchai à Nanci, où nous reprîmes nos habits de femmes, la joie que j'avois de me voir en lieu de sureté me laissant la liberté de me divertir à mes jeux ordinaires, comme je courois après elle pour me réjouir, je tombai sur le genou fort rudement. Je ne m'en sentis pourtant point d'abord; mais quelques jours après, ayant fait tendre un Lit dans un méchant Village de Franche-Comté pour me reposer en attendant le dîner, il me prit tout d'un coup des douleurs si horribles à ce genou, que je ne pus plus me lever. Il me fallut pourtant passer outre: je ne laissai pas de partir en Brancard, après avoir été saignée par une femme faute d'autre Chirurgien; & j'arrivai à Neufchatel, où l'on se mit en tête que j'étois Madame de Longueville.

Vous ne sçauriez croire la joie que ce Peuple me témoigna. N'étant pas accoutumés à voir passer par leur Pays des femmes de qualité de France, ils ne pouvoient comprendre qu'autre que Madame de Longueville y eût affaire. Je connois des gens, qui auroient profité de l'occasion pour gouter de la Sou-

veraineté. A tout prendre, la méprise m'étoit avantageuse : je gagnois bien à la qualité ce que je perdois à l'âge; mais l'établissement me parut trop honnête pour une fugitive. J'y fus si mal pansée, & mon mal en augmenta si fort, que je mis en délibération de retourner à Paris; & il n'y eut que l'espérance d'être bientôt mieux à Milan, qui me fit poursuivre mon Voyage.

Peu de jours après, passant par un Village de Suisse, où il y avoit quelque Garnison, nous faillîmes d'être tous assommés, faute d'entendre la Langue; & pour comble de bonne fortune, nous apprîmes en arrivant à Altorf, qu'il falloit y faire quarantaine, avant que d'entrer dans l'Etat de Milan. Ce fut alors que la patience commença à m'abandonner. Je me voyois dans un Pays barbare, très-dangereusement malade, avec de grandes douleurs; & pour du secours, vous jugerez par ce qui arriva à Narcisse, si j'en pouvois trouver dans ce misérable lieu. Il demanda un Chirurgien, pour se faire tirer du sang, à cause de quelque mal qu'il avoit. On lui amena un Maréchal, qui, s'étant mis en devoir de le saigner avec une flammette, le manqua; & Narcisse, le menaçant de le tuer, cet homme lui répondit toujours froidement, *que ce n'étoit rien, & qu'il n'avoit pas fâché l'artere.*

Mais ce qui acheva de me desespérer fut que la division s'étoit mise entre mes gens. Narcisse ne pouvoit souffrir que Courbeville, qui ne me connoissoit que depuis huit jours, se mêlât de mes affaires sans en être prié. Par la même raison, Nanon ne pouvoit souffrir, ni Narcisse, ni Courbeville : elle prétendoit qu'ils ne devoient agir tous deux que par ses ordres; mais pendant que Narcisse & elle s'amusoient à quereller de cette sorte, ils ne me servoient guéres bien, & ils ne s'y appliquoient presque plus que par boutade. Courbeville, au contraire, ne songeoit uniquement qu'à me soulager. Je suis encore persuadée, qu'il m'auroit fallu couper la jambe, sans lui;

& comme le pitoyable état où j'étois, me rendoit fort reconnoiſſante, la conſidération que je lui témoignois acheva d'aigrir les autres, & ils m'abandonnérent bientôt entiérement à ſes ſoins.

Ce fut à cette quarantaine que la Louviere me joignit. Je remis à me réſoudre ſur ce qu'il me propoſa, quand je ſerois à Milan. J'y arrivai peu de jours après, par la faveur du Duc de Seſte, qui en étoit Gouverneur, & beau-frere de M. le Connétable. Il ſçut comment j'étois arrêtée à Altorf, & me fit grace de dix-huit jours. Ma ſœur & M. le Connétable me vinrent joindre à une maiſon à quatre journées de Milan, où nous fûmes quelques jours, & de-là à Milan même, où nous reçûmes neuf Couriers de Paris dans ſix ſemaines que nous y demeurâmes.

J'appris, qu'auſſi-tôt après ma fuite, tout s'étoit déclaré pour moi contre M. Mazarin ; que M. de Turenne même avoit parlé au Roi en ma faveur : & que ma réſolution avoit donné tout enſemble de l'admiration, & de la pitié, à tout le monde raiſonnable : mais que les choſes avoient bien changé dans la ſuite, puiſque tous mes parens s'étoient joints peu de jours après au Procès que M. Mazarin avoit intenté contre mon frere & M. de Rohan, pour les accuſer de m'avoir enlevée. Je ſçus encore, qu'il avoit envoyé un Commiſſaire après moi, informer de gîte en gîte de tout ce que j'avois fait : & c'eſt peut-être la ſeule obligation que je lui aye ; puiſque le Procès Verbal de cet homme, qui eſt enregiſtré au Parlement, eſt un témoignage éternel de l'innocence de ma conduite pendant ce Voyage, contre tout ce que mes ennemis en ont publié.

Mais ce n'étoit pas encore la meilleure piéce de ſon ſac. J'avois écrit à mon frere, & à M. de Rohan, en partant de Neufchatel : à mon frere, pour lui donner de mes nouvelles ; & à M. de Rohan, pour le remercier des ſervices qu'il m'avoit rendus dans mon départ. J'avois chargé Narciſſe d'envoyer ces

ces deux Lettres ; mais ſoit que ſa haine pour Courbeville paſſât juſqu'à celui qui me l'avoit donné, ou que ce fût par pure négligence, il avoua à Milan d'avoir oublié celle de M. de Rohan ſur la cheminée du Maître de la Poſte de Neufchatel, à qui il l'avoit recommandée. La Louviere, qui l'y avoit trouvée, chemin faiſant, n'en avoit pas fait de même. M. Mazarin s'en ſervit avec tant de bonheur, qu'elle mit tout le monde contre moi : & c'eſt ſur cette Lettre, qu'il eut depuis la témérité de préſenter Requête pour me faire décheoir de tous mes droits ; ce qui ne ſe fait que contre des femmes convaincues de la derniere turpitude (*a*).

Je vous ai dit que M. de Rohan avoit fait conſentir mon frere, qu'ils me viendroient joindre enſemble à Bruxelles, quand j'y ſerois. Le beſoin que nous avions de lui, ayant fait réſoudre la choſe ainſi, il étoit aſſez naturel que je lui parlaſſe de ce projet dans une Lettre qui n'étoit faite que pour lui témoigner ma reconnoiſſance. Ce fut aſſez à M. Mazarin, pour prouver notre complot, & que le Chevalier étoit amoureux de moi. Mais outre qu'il l'étoit pour lors ailleurs, à la vue de toute la Cour, & en un lieu ſi élevé qu'il en fut exilé, ſon procédé ne s'y accordoit pas. C'étoit bien la conduite d'un véritable ami, de me donner les moyens de m'éloigner de lui, & de me confier à des Valets fidéles ; mais ce n'étoit pas trop celle d'un amant : & il n'y en a guéres, qui, étant favoriſés d'une confidence de cette nature, euſſent pu ſe réſoudre à perdre des yeux leur Maîtreſſe, dans une occaſion ſi extraordinaire. Cependant, tout le monde crut ce que M. Mazarin voulut faire croire.

(*a*) Voici ce que dit là-deſſus Madame de .... dans une Lettre au Comte de Buſſy, datée le 23 Août 1668. *Pour la Lettre de Madame de Mazarin à M. le Chevalier de Rohan, elle n'a point couru. Le mari l'a montrée au Roi, & l'a donnée au Parlement. Ainſi n'étant point cocu de Chronique, au moins le ſera-t-il de regiſtre. M. de Rohan eſt ravi de cette aventure, rien ne lui pouvoit venir plus à ſouhait.* LETTRES *du Comte de Buſſy Rabutin.* Tom. I. Lett. CXLIII. p. 162.

Et pour mon frere, il y avoit longtems, comme vous avez vu, qu'il s'étoit avisé d'en faire le jaloux, pour le rendre suspect en toutes mes affaires, & me priver de cette sorte de son appui. Il n'est rien de si innocent qu'on n'empoisonnât pour soutenir une accusation si détestable. On produisit jusqu'à des Lettres en Vers, faute de meilleures piéces. La postérité aura peine a croire, si nos affaires vont jusqu'à elle, qu'un homme de la qualité de mon frere ait été interrogé en justice, sur des bagatelles de cette nature; qu'elles lui ayent été représentées sérieusement par des Juges; qu'on ait pu faire un usage si odieux d'un Commerce d'esprit & de sentimens, entre des personnes si proches; qu'enfin l'estime & l'amitié pour un frere d'un mérite aussi connu que le sien, & qui m'aimoit plus que sa vie, aient pu servir de prétexte à la plus injuste & à la plus cruelle de toutes les diffamations. On trouvera peu d'exemples plus étranges du malheur des personnes de mon Sexe, & de mon âge. Les liaisons les plus saintes, où la Nature & la Raison les engagent, si-tôt qu'il plait à la jalousie & à l'envie, deviennent le plus grand des crimes; mais il n'est rien d'impossible à un Dévot de profession: plutôt qu'il ait tort, il faut que les plus honnêtes gens de la terre soient les plus abominables de tous les hommes.

Je m'emporte peut-être, & le souvenir de ce cruel outrage me fait jetter dans des digressions dont vous n'avez que faire; mais il est bien difficile de faire de sang froid un récit si funeste. Il étoit mal-aisé de se défier, qu'on dût jamais me faire d'affaire, sur une chose aussi connue que l'union de mon frere avec ma sœur la Connétable & moi. Presque toute la Cour a vu une Lettre, qu'il écrivit de Rome quelque tems après nos mariages, dans laquelle, représentant à un de ses amis le bonheur qu'il avoit d'avoir deux sœurs qu'il aimoit extrêmement dans les deux plus belles Villes du monde, il finissoit par ces deux Vers:

Avec la belle Hortenſe, *ou la ſage* Marie :
Ainſi, de ſœur en ſœur je vais paſſant ma vie.

Il y a apparence que M. Mazarin auroit employé cette écriture dans ſon Procès, ſi ma ſœur, qu'il vouloit ménager afin de la mettre contre moi, n'y eût point été intéreſſée ; car elle eſt bien pour le moins auſſi criminelle que l'autre Lettre dont il ſe ſervit. Mon frere m'avoit écrit cette autre Lettre à S. Germain, où j'étois, quelques jours après que M. Mazarin eut fait abattre le Théatre, que je vous ai dit que j'avois fait faire dans mon Appartement. Elle commence ainſi :

Vous de tout l'Univers unique en votre eſpéce,
Plus belle que Venus, plus chaſte que Lucréce, &c.

Enſuite, il continue par des remercimens de ce que je lui avois écrit, & par des nouvelles de ſa ſanté, qui ne veulent rien dire ; après quoi il pourſuit de cette ſorte :

Vous ſçaurez cependant, que votre cher époux
S'informe à tout le monde inceſſamment de vous :
Il me vint voir un ſoir d'un air acariâtre,
Et ſe moqua de moi, me parlant du Théâtre.
Le beau Duc de Navaille, au teint hâve & plombé,
Par ſon raiſonnement m'avoit preſque abſorbé :
Près d'une heure avec moi tous deux ils demeurérent,
Et vous fûtes toujours le ſujet qu'ils traitérent.
Monſieur de Mazarin pourſuit de vous braver,
Et fait courir le bruit qu'il veut vous enlever.
Il dit qu'il n'eſt ni Roi, Reine, Empereur, ni Pape,
Qui puiſſe l'empêcher qu'un jour il ne vous happe.
Polaſtron s'eſt offert à l'exécution
D'une ſi téméraire & perfide action.

Pour moi, je vous conſeille, en ce beſoin extrême,
D'implorer de Louis l'autorité ſuprême,
Qu'il ſerve de bouclier à ce noir attentat,
Qu'a formé contre vous un époux trop ingrat, &c.

Le reſte n'eſt rien. Comme je montrois cette Lettre à quelques amies, le Comte de Grammont qui ſurvint me l'arracha, & la porta au Roi. Elle fut luë tout haut en ſa préſence, & il n'y eut de toute la Cour qu'un de ſes Chirurgiens, nommé Eliam, qui s'en ſcandaliſât. Cet homme, qui apparemment étoit fort zélé pour ſes malades, entendant lire

Le beau Duc de Navaille, au teint hâve & plombé,

ne put s'empêcher d'interrompre, *que cela n'étoit rien, & qu'on le purgeroit bientôt.*

Ce fut pourtant ſur des piéces ſi convaincantes, que le Parlement donna un Arrêt, par lequel il fut permis à M. Mazarin de me faire arrêter quelque part que je fuſſe. Tous mes parens ſignerent en même tems un Ecrit entre ſes mains, pour prier conjointement M. le Connétable, qui s'en moqua, de ne me pas recevoir. On avoit pourtant joint les Lettres ſcandaleuſes à cet Ecrit; & je reçus en même tems un Courier particulier, qui venoit m'en faire des excuſes de la part de Madame la Comteſſe; mais de bouche ſeulement. J'avoue que ma conſtance ne fut pas à l'épreuve d'un ſi rude coup. Je tombai dans une mélancolie extraordinaire, & des démarches ſi violentes ne me laiſſant aucune eſpérance d'accommodement, je ne ſongeai plus à aller à Bruxelles.

Mon frere arriva ſur ces entrefaites; mais au lieu de me conſoler, il commença bientôt une autre perſécution contre moi, d'autant plus cruelle, qu'elle avoit un fondement fort ſpécieux. Je devois renvoyer Courbeville, quand je ſerois à Milan; mais ayant appris la Procédure criminelle, qu'on avoit

faite à Paris, & dans laquelle il étoit envelopé, il se jetta à mes genoux, & me représenta, *qu'il ne pouvoit retourner près de son Maître, sans porter sa tête sur un échafaud ; & que n'ayant pas dequoi subsister ailleurs, il étoit réduit à la derniere nécessité si je le congédiois.* Ce Gentilhomme m'avoit servi si utilement, que je ne crus pas pouvoir l'abandonner sans une extrême ingratitude. Je lui donnai ma parole de le garder tant qu'il voudroit ; & les cruels déplaisirs, qui m'arriverent depuis pour l'avoir tenue, ne m'ont point encore persuadée, que je ne fusse pas obligée de la donner. Nanon & Narcisse, enragés de ce que je le gardois, l'accuserent d'avoir parlé fort insolemment de mon frere. Les choses, qu'ils lui faisoient dire, étoient vraisemblables : mon frere les crut, & voulut que je le chassasse ; mais comme je sçavois qui lui avoit prêté cette charité, je ne les crus pas, & m'obstinai à le garder. Ma résolution ayant jetté Nanon & Narcisse dans le désespoir, ils ne trouverent point de meilleur expédient pour me forcer à ce qu'ils vouloient, que de faire courre le bruit qu'il m'aimoit. Mon frere, qui vouloit ignorer les obligations que j'avois à cet homme, & la parole que je lui avois donnée, parce qu'il croyoit en avoir été offensé, & qui étoit accoutumé à la complaisance aveugle que j'avois toujours eue pour lui, craignit qu'il n'y eût quelque chose d'extraordinaire dans mon obstination ; mais il n'en douta plus, lorsque, m'ayant représenté avec beaucoup de hauteur le bruit qui couroit, il vit que je ne m'y rendois pas. Une calomnie ridicule m'irrita, au lieu de m'ébranler ; & je fus si touchée de voir qu'il y ajoutoit foi, que je ne pouvois plus le souffrir. M. le Connétable & ma sœur furent d'abord pour moi contre lui ; mais ils changerent dans la suite. Ce ne fut bientôt qu'éclaircissemens continuels entre nous quatre, dans lesquels j'avois toujours le tort, & les autres se justifioient à mes dépens ; & cette étrange vie pleine d'aigreurs & de ressentiment contre un frere & une sœur, que

j'aimois si fort, & de qui j'avois cru que la compagnie suffisoit toute seule pour me rendre heureuse, me fit à la fin comprendre, mais trop tard, qu'il ne faut jamais rien souhaiter.

Nous allâmes à Venise parmi ces brouilleries, où M. le Connétable, qui ne s'y plaisoit pas, peut-être parce que ma sœur s'y plaisoit trop, me promit toutes choses pour m'emmener à Rome, *qu'il me répondoit du Pape, & qu'il n'y oublieroit rien pour soulager le noir chagrin où j'étois plongée.* Me voyant si cruellement brouillée avec mon frere, je crus devoir ménager l'amitié du Connétable par ma complaisance. Nous allâmes tous à Sienne chez le Cardinal Chigi, d'où au bout de trois semaines mon frere s'étant brouillé avec nous, s'en retourna à Venise, sans dire adieu, & nous prîmes le chemin de Rome. Les chaleurs y étoient si grandes, que nous fûmes contraints d'en sortir pour aller demeurer six semaines à Marine, Maison de Plaisance de M. le Connétable. En même tems que nous en revînmes, mon frere arriva, & avec lui un Gentilhomme de la part de M. de Rohan pour faire, à ce qu'on me dit, assassiner Courbeville. J'appris, que s'étant trouvé fort mal à Venise, il avoit cru être empoisonné : que dans ce désespoir, il avoit écrit des Lettres épouvantables à Paris contre mon frere, & contre M. de Rohan, qu'il croyoit d'intelligence avec mon frere pour le faire chasser d'auprès de moi ; que ces Lettres avoient été surprises par M. de Rohan, & qu'il les renvoyoit à mon frere pour en faire la punition qu'elles méritoient. Le peu de conduite de Courbeville, l'éclat desagréable que cette affaire faisoit dans le monde, & le desir du repos, me firent à la fin résoudre de m'en défaire, jugeant bien qu'il me rendroit volontiers la parole que je lui avois donnée. Tout ce que je demandai au fils aîné du Président de Champlâtreux, qui négocioit entre nous, fut seulement, *que mon frere n'exigeât pas de moi cette déférence avec tant de hauteur, & qu'il me fût permis d'aller demeurer chez ma tante Martinozzi.*

Une heure avant que Courbeville dût partir, & ma tante étant déja au logis pour m'emmener, ma sœur, outrée de ce que je ne voulois plus demeurer chez elle, se mit à le railler en ma présence, & lui demanda, *s'il ne me fléchiroit point encore cette fois comme les autres?* Cet homme, qui étoit au désespoir de s'en aller, lui ayant répondu fort brusquement, *Que si je ne lui ordonnois pas, il ne sortiroit point, & qu'il ne respectoit personne que moi;* elle lui commanda de sortir sur le champ, & lui dit *qu'il trouveroit à qui parler dans la Cour.* Il obéit de rage. Je ne doutai pas qu'on ne lui voulût faire un mauvais parti. Je crus lui devoir sauver la vie: je sortis avec lui; & le conduisis chez mon oncle le Cardinal Mancini. Je me retirai ensuite chez ma tante, où je demeurai quelque tems enfermée comme dans une prison. Néanmoins, quelque affligée que je fusse, je ne pus m'empêcher de rire de l'offre qu'elle me fit de danser les matassins au son de ma Guitarre pour me divertir. Je ne sçais si le refus que j'en fis l'aigrit contre moi; mais un jour que j'étois à la fenêtre, elle me dit fort rudement de m'en ôter, *que ce n'étoit pas la coutume à Rome de s'y mettre;* & une autre fois, que je m'y remis encore, elle m'envoya son Confesseur me dire, *qu'on m'en feroit ôter par force.* Ce Moine s'acquitta si insolemment de sa commission, que les larmes m'en vinrent aux yeux. L'Ecuyer du Cardinal Chigi, qui exerçoit des Chevaux devant la Maison, m'entendant plaindre, monta pour m'offrir ses services; mais je n'eus plus le courage de rien dire quand je le vis. Il alla pourtant conter à son Maître, *qu'il y avoit deux jours que je n'avois bu, ni mangé.* Le Cardinal Chigi en fut touché de pitié; & le Cardinal Mancini lui ayant répondu, *que Monsieur Mazarin souhaitoit que je fisse une retraite de quinze jours dans un Couvent, où il y avoit une sœur de Monsieur le Cardinal Mazarin*, je le pris au mot.

Mon frere, & ma sœur, voyant le déplorable état où j'étois, commencerent à faire réflexion sur leur conduite passée,

& n'eurent point de repos que je ne leur eusse pardonné. Je ne voulois pourtant point voir mon frere ; mais à la fin, ils gagnerent encore ce point sur ma résolution : & quoique je visse bien que leurs remords ne réparoient pas l'outrage qu'ils avoient fait à ma réputation, la facilité de mon naturel l'emporta encore cette fois sur le plus juste de tous les ressentimens. Je ne connois rien de plus cruel dans la vie, que de voir revenir de bonne foi les gens à nous, après qu'ils nous ont fait des injures mortelles. C'est bien assez de ce qu'on a souffert d'eux, sans partager encore la douleur de leur repentir. Cette réflexion, & plusieurs autres, que j'avois sujet de faire, me firent résoudre à retourner en France à la merci de M. Mazarin, & sans aucune condition, plutôt que de demeurer encore exposée à de nouvelles aventures aussi cruelles que celles qui m'étoient arrivées. J'en fis écrire à la Princesse de Conti, par ma tante Martinozzi sa mere, & je me disposai à partir aussitôt que la réponse seroit venue.

Peu de jours après, Courbeville trouva, je ne sçais comment, le moyen de me faire sçavoir, *qu'après avoir été gardé quelques jours chez le Cardinal Mancini, on l'avoit conduit à Civita-Vecchia, où il étoit prisonnier depuis six semaines, & où il seroit*, à ce qu'il mandoit, *bien plus de tems, si je n'avois pas la générosité de m'employer encore pour lui.* Quelque sujet que j'eusse de ne me plus mêler de cet homme ; néanmoins pour ne pas laisser mon Ouvrage inparfait, je demandai sa liberté à Frà Vincenzo Rospigliosi, neveu du Pape, qui me l'accorda.

Cependant, le tems que je devois être dans le Couvent étant passé, le Cardinal Mancini répondit aux instances que ma sœur faisoit à mon insçu pour m'en tirer, *qu'il me conseilloit d'attendre un peu, parce qu'il seroit avantageux pour moi, que la réponse qui venoit de France m'y trouvât.* Cette réponse fut, *qu'après que j'y aurois demeuré deux ans, M. Mazarin verroit ce qu'il auroit à faire.* Le Cardinal Mancini vouloit que je me soumisse à

cette

cette condition ; & pour moi, dans l'accablement où j'étois de voir la dureté de M. Mazarin, j'étois capable de me résoudre à tout : mais ma sœur voulut absolument que je sortisse. Elle fit négocier pour cet effet avec la Reine de Suede, qui donna parole de me recevoir chez elle, & il ne fut plus question, que de me faire échaper. Ma sœur me vint voir une après-dinée. Comme nous étions ensemble dans ma Chambre, que je disposois les choses pour m'en aller avec elle, & que Nanon étoit déja toute ronde du grand nombre de hardes qu'elle avoit fourrés de tous côtés sous ses habits, nous fûmes avertis que le Conseil de la Reine l'avoit obligée de retirer la parole qu'elle avoit donnée en ma faveur. Quelque désagréable que fût cette nouvelle, il fut résolu de passer outre. Ma sœur se mit en devoir de s'en aller, & moi de descendre avec elle sous prétexte de l'accompagner. Ma tante Mazarin fit tout ce qu'elle put pour me faire demeurer dans ma Chambre, parce qu'il y avoit longtems que je ne me portois pas fort bien ; mais je n'avois garde de faire cette faute. Les enfans de ma sœur, qui n'avoient pas permission comme elle d'entrer dans le Couvent, & qu'elle avoit exprès amenés ce jour-là pour amuser ma tante dans le parloir, afin que nous n'en fussions pas embarrassées, l'attendoient à la Porte quand l'Abbesse la vint ouvrir. Nanon se jetta d'abord à eux pour les caresser, & moi après elle. Comme on ne se défioit point de notre dessein, l'Abbesse n'osa pas m'en empêcher de force, outre que je ne lui donnai pas le tems de délibérer. Me voilà dans le carrosse de ma sœur. Elle avoit le Privilége de faire entrer avec elle un certain nombre de femmes, ma tante retint par depit deux Dames qui s'en étoient prévalu ce jour-là, quoiqu'elles n'eussent rien de commun avec nos affaires ; la pauvre vieille prit si fort à cœur cette aventure, qu'elle en mourut peu de jours après de déplaisir.

Nous fûmes d'abord chez le Cardinal Chigi, que nous ne

trouvâmes pas, pour lui demander sa Protection. Il vint quelque tems après chez ma sœur, & nous parut assez froid, craignant que le Pape ne me fût contraire; mais Sa Sainteté répondit aux plaintes du Cardinal Mancini, *Que si elle avoit sçu que j'eusse été contre mon gré dans le Couvent, elle m'en seroit allé tirer elle-même.* Ne pouvant encore me résoudre à demeurer chez ma sœur, je fus loger à la rue du Cours, dans notre Maison paternelle, où l'Académie de Rome s'est tenue de tout tems. Le Cardinal Mancini en fit déloger par dépit une de ses sœurs, qui n'auroit fait que m'incommoder; mais pendant un voyage que je fis à Marine, il s'en empara entiérement, & je fus contrainte à mon retour d'en louer une autre.

Il fallut bientôt engager mes pierreries pour subsister. Je n'avois encore pris que trois mille écus dessus, ce qui n'étoit rien en comparaison de leur valeur, quand j'appris que l'homme qui les avoit, n'étoit pas sûr. Je voulus les retirer; mais Madame Martinozzi m'avoit prévenue: elle avoit donné l'argent, & ne les vouloit pas rendre. M. le Connétable, feignant d'ignorer qu'elle les eût, obligea cet homme par son autorité & ses menaces de les ravoir d'elle, puisqu'il ne devoit pas les lui avoir données. On écrivit après à M. Mazarin, pour le prier de les dégager; & il répondit, *qu'il falloit les laisser où elles étoient, & m'ôter tout moyen de subsister afin de me réduire à mon devoir.* Je fus contrainte de souffrir que Grillon, qui étoit le meilleur ami de mon frere, & du Connétable, donnât l'argent qu'il falloit pour les avoir. Je le lui rendis bientôt, & le déplaisir que j'eus de me voir réduite à la nécessité d'avoir obligation à des gens qui pouvoient en abuser, me fit résoudre quelque tems après à faire un voyage en France, pour tacher d'obtenir une pension de M. Mazarin.

Je partis avec mon frere, qui alloit épouser Mademoiselle de Thiange; & c'est à cette Alliance, que je suis redevable du bon succès de mon Voyage. Nous demeurâmes près de six mois

en chemin. Quand nous fûmes sur la Frontiere, nous resolûmes qu'il se mettroit devant: & que j'y attendrois qu'il eût pris les suretés qui m'étoient nécessaires pour passer outre. Mais nos amis nous ayant mandé en même-tems le désastre des pauvres Statues du Palais Mazarin, & que la conjoncture étoit favorable, nous fûmes ensemble jusqu'à Nevers, où il me laissa, pour se rendre à la Cour avec Grillon qui nous avoit joints à Milan.

Si-tôt que M. Mazarin nous sçut en chemin, il envoya Polastron, son Capitaine des Gardes, sur notre route informer exactement de la vie que nous menions; & il fit assembler toutes les Prévôtés des environs du Nivernois, pour prêter main forte au Commissaire de la Grand' Chambre qui me venoit enlever en vertu de l'Arrêt du Parlement. Mon frere en ayant fait plainte au Roi; Sa Majesté me vouloit envoyer querir d'autorité; mais M. Colbert, jugeant bien qu'il étoit à propos pour mes intérêts de ménager M. Mazarin le plus qu'on pourroit, lui fit dire de signer un Arrêt d'Apointement, comme il fit les larmes aux yeux, & voyant bien qu'on passeroit outre s'il ne le faisoit pas. Cet Arrêt arriva heureusement à Nevers le même jour que Palluau, Conseiller de la Grand' Chambre, y arriva aussi pour m'arrêter. Je reçus en même-tems ordre d'aller au Lys (*a*), & mon frere se maria le jour que j'y entrai.

Pendant que j'y fus, M. Mazarin me fit faire plusieurs propositions d'accommodement, mais toutes par de misérables Moines, & autres gens de pareille étoffe, & sans me donner aucune sureté. Il avoit dit au Roi, *que mon frere m'empêchoit d'y entendre; qu'il me gouvernoit avec une autorité tyrannique; & que si je ne le craignois pas, je serois beaucoup plus traitable.* Pour en sçavoir la vérité, le Roi m'envoya querir au bout de trois mois par Madame Bellinzani, & un Exemt des Gardes,

(*a*) Au mois de Décembre de l'année 1670.

dans un carrosse de Madame Colbert, chez qui mon frere avoit prié le Roi de me faire loger, comme dans un lieu où personne ne me pourroit contraindre de déguiser mes sentimens. Deux ou trois jours après, il me fit aller chez Madame de Montespan pour me parler. Je n'oublierai jamais la bonté avec laquelle il me traita, jusqu'à me prier de considérer, *que s'il n'en avoit pas mieux usé pour moi par le passé, ma conduite lui en avoit ôté les moyens; que je lui dise franchement ce que je voulois; que si j'étois absolument résolue à retourner en Italie, il me feroit donner une pension de vingt-quatre mille francs, mais qu'il me conseilloit de demeurer; qu'il feroit mon Accommodement aussi avantageux que je voudrois; que je ne suivrois M. Mazarin dans aucun Voyage; qu'il n'auroit rien à voir sur mes Domestiques; que même si ses caresses m'étoient odieuses, je ne serois pas obligée de les souffrir d'abord, & qu'il me donnoit jusqu'au lendemain pour y songer.* J'aurois bien pu lui répondre sur le champ ce que je lui répondis le jour suivant, *qu'après m'avoir voulu perdre d'honneur, comme M. Mazarin avoit fait, & avoir refusé de me reprendre, lorsque je le lui avois fait offrir de Rome sans aucune condition, & qu'il me sçavoit dans la derniere nécessité, je ne pouvois me résoudre à retourner avec lui; que quelques précautions qu'on pût prendre, de l'humeur dont il étoit, il m'arriveroit tous les jours vingt petites choses cruelles, dont il ne seroit pas à propos d'aller importuner Sa Majesté; & que j'acceptois avec une reconnoissance extrême la pension qu'il lui plaisoit de me donner.* Après des raisons si légitimes, vous serez surpris d'apprendre que tout le monde blama ma résolution; mais les jugemens des gens de Cour sont bien différens de ceux des autres hommes. Madame de Montespan, & Madame Colbert, entr'autres, firent tout ce qu'elles purent pour me faire demeurer; & M. de Lauzun me demanda, *ce que je voulois faire avec mes vingt-quatre mille francs? Que je les mangerois au premier cabaret, & que je serois contrainte de revenir après toute honteuse en demander d'autres, qu'on ne me donneroit pas.*

Mais il ne sçavoit pas que j'avois appris à ménager l'argent. Ce n'est pas que je ne visse qu'il m'étoit impossible de subsister longtems honnêtement avec cette somme; mais outre que je n'en pouvois pas obtenir davantage, & que M. Mazarin ne vouloit pas même me permettre de la manger à Paris sans être avec lui, je faisois mon compte, qu'elle me donneroit du moins le tems de prendre d'autres mesures. M. Mazarin, ne pouvant faire pis, s'avisa de dire au Roi, *que je me faisois faire un Juste-au-corps d'homme, pour m'en aller habillée de cette sorte;* mais Sa Majesté eut encore la bonté de lui dire, *qu'elle l'assuroit que cela ne seroit pas.*

Madame Bellinzani eut ordre de me conduire avec un Exemt jusqu'à Rome, & deux Gardes du Corps avec eux jusqu'à la Frontiere. Je reçus tant d'honnêtetés de M. le Duc de Savoie en passant à Turin, que je résolus dès-lors de ne me point retirer autre part que dans ses Etats, si je quittois jamais Rome. J'y arrivai enfin, après avoir été trois mois en chemin; & Grillon y arriva aussi, peu de tems après, pour me replonger malgré que j'en eusse dans de nouveaux embarras. J'avois fait dessein de ne voir personne en France. Grillon, qui prétendoit être excepté, à cause du service qu'il m'avoit rendu à Rome dans l'affaire de mes pierreries, vint une fois au Lys avec Madame la Comtesse au commencement que j'y fus; mais je ne le voulus plus voir depuis. Le dépit qu'il en eut le transporta à un point incroyable. Pendant que j'étois à Nevers, attendant le Commissaire tous les jours, l'Intendant de mon frere me faisoit demeurer pour plus grande sureté dans la Tour d'un Couvent qui tient au Château. Comme il n'avoit pas des gens de reste pour me servir, il mit près de moi un Garde de mon frere, qui avoit été chassé depuis peu pour quelque sujet assez léger. Ce garçon me servit le mieux qu'il put, afin que j'obtinsse son pardon, & je lui permis de me suivre au Lys dans cette espérance. Un fripon de Cuisinier que j'avois, pour se

faire de fête à Grillon qui l'avoit corrompu, s'en va lui dire, *que ce misérable se rendoit nécessaire auprès de moi, & qu'il entroit quelquefois dans le Couvent.* Grillon, sans autre examen, va publier cette belle affaire par-tout, jusques-là, que quand j'arrivai à Paris, Madame Colbert ne voulut pas que l'homme dont étoit question entrât à ma suite chez elle. Jugez de mon étonnement, quand j'en sçus le sujet; avec quelle promptitude je chassai ce nouvel Officier; quel ressentiment je dus avoir de la méchanceté de Grillon; & si je fus surprise, en repassant à Lyon, de le voir oser revenir à moi, à la faveur d'une Lettre de mon frere, qui me prioit de tout oublier. La froideur, avec laquelle je le traitai, ne fit que l'animer davantage. Il apprit en arrivant à Rome, que M. de Marsan me voyoit quelquefois; & après mille extravagances qui se passerent entr'eux, ils eurent à la fin ensemble la ridicule affaire que vous avez sçue, où, sans courir aucun danger, ils se donnerent le plaisir de réjouir de nouveau le monde à mes dépens.

Ce fut quelque tems après, que ma sœur résolut de se retirer en France, pour divers sujets de plainte qu'elle prétendoit avoir contre M. le Connétable. Il seroit inutile de vous dire les raisons dont je combattis sa résolution. Les déplaisirs, qu'une pareille équipée m'avoit attirés, me donnerent une éloquence toute extraordinaire; mais la même étoile qui m'avoit conduite en Italie, la poussoit en France. Comme elle étoit fort assurée de moi, elle n'hésita pas à me mettre de la partie; & parce que je ne me souciois de Rome qu'à cause d'elle, & que je croyois soulager les dangers qu'elle devoit courir en les partageant, je n'hésitai pas à la suivre. Je lui représentai seulement, *que je serois obligée de la quitter aussi-tôt que nous serions en France.* Cette nécessité lui fit plus de peine, qu'aucune autre chose; & rien ne me persuada plus de la force de ses raisons, que de voir qu'elles la faisoient résoudre à nous séparer.

Le Chevalier de Lorraine lui avoit aſſez d'obligation, pour la ſervir dans cette rencontre. Elle s'étoit fait des affaires avec tout Rome pour lui, & pour ſon frere. On ne pouvoit les ſouffrir par-tout ailleurs que chez elle, & elle s'étoit déclarée pour eux dans des occaſions aſſez délicates contre le Cardinal Chigi, & le Connétable même. Cependant, elle n'en reçut autre ſecours, que de grandes promeſſes de la ſervir de leur crédit en France ; ce qu'ils n'ont pas fait : & pour ce qui étoit de ſon deſſein, le Chevalier ſe contenta de lui dire, *que ſi elle n'avoit qu'elle-même pour le conduire, il s'en mettroit en peine ; mais que puiſque Madame Mazarin en étoit, on pouvoit bien s'en repoſer ſur elle, puiſqu'elle avoit plus d'eſprit & de réſolution qu'il n'en falloit pour des entrepriſes encore plus dangereuſes.* Il ne croyoit pas alors devoir être rapellé en France, ſi-tôt qu'il le fut. S'il eût fait ſon devoir, nous y aurions été devant lui, & on n'auroit pas pu dire que nous le ſuivions ; mais ma ſœur, qui n'avoit compté que ſur lui, fut contrainte de différer ſon départ, quand elle s'en vit abandonnée.

Après qu'il fut allé en France, elle s'ouvrit à un autre homme d'une Dignité éminente, & qu'elle croyoit ſon ami, parce qu'elle l'avoit obligé de l'être ; mais il lui dit ſeulement, *que le Chevalier de Lorraine devoit bien la ſecourir dans le beſoin.* Il me demanda enſuite *ce que je deviendrois, & ſi c'étoit de mon conſeil que ma ſœur entreprenoit ce Voyage.* Il peut encore rendre témoignage que je lui répondis *que non ; que je ſçavois bien que je ne pouvois pas demeurer en France ; que je ne prétendois même y aborder, qu'à la faveur d'un Paſſeport que le Roi avoit envoyé à ma ſœur, pour elle & ſes gens ; & que mon deſſein étoit de me retirer en Savoye, dès que je la verrois en lieu de ſureté.*

Enfin, après avoir pris toutes les précautions du côté de France, que la prudence humaine peut ſuggérer, nous envoyâmes une Barque nous attendre à Civita-Vecchia ; & un beau jour

de Mai (a), M. le Connétable ayant dit à dîner, *qu'il alloit à douze milles de Rome voir un de ses haras & qu'on ne l'attendît pas le soir, s'il demeuroit trop à revenir;* ma sœur voulut absolument partir, quoique nous n'eussions encore rien de prêt. Nous dîmes que nous allions à Frescati, & nous montâmes dans mon carrosse avec une de ses femmes & Nanon, habillées en homme comme nous, avec nos habits de femmes par-dessus. Nous arrivâmes à Civita-Vecchia à deux heures de nuit, que tout étoit fermé; si bien que nous fûmes contraintes de nous enfoncer dans le plus épais du Bois, en attendant qu'on eût trouvé notre Barque. Mon Valet de Chambre, qui avoit été seul de tous nos gens assez résolu pour nous conduire, ayant couru longtems inutilement pour la chercher, en loua mille écus une autre qu'il rencontra par hazard. Cependant, mon Postillon, s'impatientant de n'avoir point de nouvelles, monta sur un des Chevaux du carrosse & fut si heureux, qu'à la fin il trouva la nôtre. Il étoit bien nuit quand il en revint; il nous fallut faire cinq milles à pied pour y aller, & nous nous embarquâmes enfin à trois heures sans avoir ni bu ni mangé depuis Rome. Notre plus grand bonheur fut d'être tombées entre les mains d'un Patron également habile, & homme de bien. Tout autre nous auroit jetté dans la Mer après nous avoir volées; car il vit bien d'abord que nous n'étions pas des gueuses. Il nous le disoit lui-même: ses Bateliers nous demandoient, *Si nous avions tué le Pape?* Et pour ce qui est d'être habile, il suffit de vous dire qu'ils firent canal à cent milles de Genes. Au bout de huit jours, nous débarquâmes à la Ciotat en Provence, à onze heures du soir. De-là, nous fûmes à cheval à Marseille pour cinq heures du matin; où nous trouvâmes les ordres du Roi, & le Passeport chez l'Intendant.

(a) En 1672.

M. le

M. le Connétable, par le plus grand bonheur du monde, fut trois jours hors de Rome, & ne se défia de la vérité que fort tard. Il n'est point de contes si horribles qu'on ne fît de nous, jusqu'à dire que nous étions allées en Turquie; & il fut contraint d'obtenir du Pape une excommunication contre tous ceux qui en parleroient. Il fit partir quatorze Couriers par autant de routes différentes, dont l'un fit si belle diligence, qu'il arriva avant nous à Marseille. Il y arriva aussi un peu après un homme à lui, de cette sorte de gens qu'on appelle en Italie des braves. Mon Valet de Chambre étoit allé, je ne sçais où, se préparer à partir pour la Cour, où ma sœur l'envoya, & nous étions nous quatre femmes toutes seules de notre compagnie dans le Cabaret même où cet homme vint loger. Nanon, qui l'apperçut la premiere, le reconnut d'abord. Elle nous donna l'allarme bien chaude. Nous fîmes demander des Gardes à l'Intendant: il nous en envoya sur le champ. Mon Valet de Chambre revint de la Ville; & le brave, après nous avoir parlé fort honnêtement pour nous exhorter à retourner à Rome, partit sur le champ pour y retourner luimême, avec une belle Lettre de ma sœur pour son Maître.

Cette aventure nous fit aller loger chez l'Intendant; & peu de jours après, à Aix, où nous demeurâmes un mois, & où Madame de Grignan eut la charité de nous envoyer des chemises, disant, *Que nous voyagions en vraies heroïnes de Roman, avec force pierreries, & point de Linge blanc.* Nous fûmes ensuite à Mirabeau, puis à Montpellier, où ma sœur voulut aller voir M. de Vardes, & à Monfrein où j'appris que Polastron étoit en chemin, sous prétexte de venir faire compliment à ma sœur de la part de M. Mazarin; mais en effet, pour me faire arrêter avec son malheureux Arrêt. Je me retirai seule au Vivier pour le laisser passer: il ne s'arrêta point près de ma sœur, quand il ne m'y trouva pas: il passa outre, croyant m'atraper,

& que j'étois retournée en arriere ; mais il s'éloignoit, au lieu de me ſuivre.

Cependant, je me rendis à Arles par le Rhône ; & de-là à Martigues par terre, & par la mer à Nice ; puis à Turin & à Montmélian, d'où ma ſœur me rapella à Grenoble près d'elle, après avoir pris les meſures néceſſaires pour ma ſureté avec M. de Leſdiguieres. Mon frere nous y vint joindre : il y fut huit jours avec nous. Nous en partîmes, huit jours après lui, pour Lyon ; & ma ſœur ayant pris le chemin de Paris, je pris celui de Chambéri, où j'ai enfin trouvé le repos que je cherchois inutilement depuis ſi longtems, & où j'ai toujours demeuré depuis, avec beaucoup plus de tranquillité, qu'une femme auſſi malheureuſe que moi n'en devroit avoir (*a*).

(*a*) Madame Mazarin demeura trois ans à Chambéri, & en 1675. elle ſe retira en Angleterre.





LETTRE
TOUCHANT
LE CARACTERE
DE
MADAME LA DUCHESSE
MAZARIN.

JE vous renvoie par un homme exprès les Mémoires dont vous m'avez fait part, de peur de tomber par la poste dans le même inconvénient qui les a mis entre vos mains. Si toutes les fois que Messieurs les Ministres font ouvrir les Lettres, on trouvoit des choses aussi curieuses, je ne plaindrois guéres la peine des Commis.

Vous avez eu raison de croire, qu'après la maniere dont je vous avois parlé de Madame Mazarin, je serois bien aise de voir son Histoire. Je l'y reconnois d'un bout à l'autre, & j'y ai remarqué vingt choses, qu'elle seule étoit capable de penser, & de mettre comme elles sont.

Puisque vous ne l'avez jamais vue, je vous dirai pour satisfaire à votre priere, que c'est une de ces Beautés Romaines, qui ne ressemblent point à des Poupées, comme la plûpart des nôtres de France; & dans qui la Nature toute pure triomphe avec majesté de tout l'artifice des Coquettes.

La couleur de ses yeux n'a point de nom. Ce n'est, ni bleu,

ni gris, ni tout-à-fait noir ; mais un mélange de tous les trois, qui n'a que ce que chacun a de plus beau, la douceur des bleus, la gaieté des gris, & ſur-tout le feu des noirs. Mais ce qu'ils ont de plus merveilleux, c'eſt qu'il n'y en a point au monde de ſi doux, & de ſi enjoués pour l'ordinaire, enfin de ſi propres à donner de l'amour ; & il n'y en a point de ſi ſérieux, de ſi ſévéres, & de ſi ſenſés, quand elle eſt dans quelque application d'eſprit. Ils ſont ſi vifs, & ſi rians, que quand elle s'attache à regarder quelqu'un fixement, ce qui ne lui arrive guéres, on croit en être éclairé juſqu'au fond de l'ame, & on deſeſpére de pouvoir lui rien cacher. Ils ſont grands, bien fendus, & à fleur de tête, pleins de feu & d'eſprit : mais avec toutes ces beautés, ils n'ont rien de languiſſant, ni de paſſionné ; comme ſi elle n'étoit née, que pour être aimée, & non pas pour aimer.

Sa bouche n'eſt, ni grande, ni de la derniere petiteſſe ; mais tous les mouvemens en ſont pleins de charmes, & les grimaces les plus étranges ont une grace inexprimable quand elle contrefait ceux qui les font. Son rire attendriroit les cœurs les plus durs, & charmeroit les plus cuiſans ſoucis. Il lui change preſque entiérement l'air du viſage, qu'elle a naturellement aſſez froid & fier, & il y répand une certaine teinture de douceur & de bonté, qui raſſure les ames que ſa beauté a d'abord allarmées, & leur inſpire cette joie inquiette qui eſt la plus prochaine diſpoſition à la tendreſſe.

Voilà comment elle a la bouche & les yeux, qui ſont, comme vous ſçavez, les deux parties du viſage du plus important uſage en amour, & de la plus grande expreſſion.

Mais les autres ne ſont pas moins admirables. Son nez, qui eſt aſſurément des mieux faits, & de la plus juſte grandeur, donne un certain air fin, noble, & élevé, à toute ſa Phyſionomie, qui plait infiniment. Elle a le ſon de la voix ſi touchant, qu'on ne ſçauroit l'entendre parler ſans émotion. Son teint a un éclat ſi naturel, ſi vif, & ſi doux, que je ne penſe pas que

personne se soit jamais avisé en la regardant de trouver à redire qu il ne soit pas de la derniere blancheur. Ses cheveux sont d'un noir luisant, qui n'a rien de rude. A voir le beau tour qu'ils prennent naturellement, & comment ils se tiennent d'eux mêmes, quand elle les a tout-à-fait abattus, pour peu qu'on eût l'ame poëtique, on diroit qu'ils se jouent à plaisir, tout enflés & glorieux de couvrir une tête si belle.

C'est le plus beau tour de visage que la Peinture ait jamais imaginé. A force de se négliger, sa taille, quoique la mieux prise, & la mieux formée qu'on puisse voir, n'est plus fine en comparaison de ce qu'elle a été. Je dis en comparaison; car beaucoup d'autres seroient déliées de ce qu'elle est grosse. Cela fait qu'elle ne paroît pas si haute qu'elle est, quoiqu'en effet elle soit aussi grande qu'une femme peut l'être sans être ridicule. On la voit quinze jours de suite coëffée d'autant de différentes manieres, sans pouvoir dire laquelle lui va mieux: celles qui défont toutes les autres femmes, la parent: & celles, qui ne conviennent jamais à une même tête, sont également bien sur la sienne.

Il en est de ses habillemens comme de sa coëffure: il faut la voir envelopée dans une Robe-de-Chambre pour en juger; & c'est en cette seule personne qu'on peut dire véritablement, que l'art le plus délicat, & le mieux caché, ne sçauroit égaler la nature. Une grande marque que la propreté, qui coûte tant de soins aux autres femmes lui est naturelle, c'est qu'elle ne porte jamais d'odeurs, quoiqu'elle les aime beaucoup.

J'avois oublié de vous parler de sa gorge, de ses bras, & de ses mains: mais qu'il vous suffise que tout cela paroît fait pour le visage; & si l'on peut juger par ce qu'on voit de ce qu'on ne voit pas, son mari est assurément le plus malheureux de tous les hommes, après avoir été le plus heureux.

Voilà comment elle est faite pour le corps, & pour le reste, vous en jugerez par ce que je m'en vais vous conter.

Il y a quelque tems, qu'étant à Rome, il m'arriva de parler

d'elle ainſi que j'en avois ouï-parler à Paris, comme d'une belle & jeune femme, étourdie & emportée juſqu'à l'extravagance, & bonne juſqu'à la ſotiſe. Un Italien, qui l'avoit connue, entendant la peinture que j'en faiſois, me rit au nez d'une maniere qui me ſurprit, & ne m'en voulut jamais dire autre choſe quelque inſtance que je lui fiſſe. Comme ces Meſſieurs approfondiſſent un peu plus le caractere des gens, qu'on ne fait d'ordinaire en France, cela me donna la curioſité de la voir en paſſant par Chambéri à mon retour. Je ne lui avois jamais parlé à Paris que par occaſion; mais mon nom, ni mon viſage, ne lui étoient pas inconnus. Je fus d'abord ſurpris de ne lui point voir à mon abord ces épanouiſſemens de joie, ſi ordinaires à ceux qui ſont éloignés de la Cour, quand ils voient quelqu'un qui en vient. Elle me reçut avec autant de tranquillité, que la plus indifférente femme du Pays auroit pu faire; & au lieu de m'accabler de queſtions ſur les perſonnes & les affaires où elle a intérêt, elle ne m'entretint que du ſujet de mon Voyage, & d'autres choſes ſemblables qui ne regardoient que moi. La civilité m'obligea à la mettre ſur le propos de ſes parens, & de ſes amis de Paris & de Rome, puiſqu'elle ne m'y mettoit pas. Il me parut que je lui faiſois plaiſir. Elle écouta avec application & ſenſibilité ce que je lui en dis. Elle me parla honnêtement de tout le monde, & avec reſpect de ſon mari; mais tout cela ne dura qu'autant de tems que je voulus. Elle ne m'interrogea que lorſque la bienſéance l'y obligeoit en quelque ſorte; & je ne connus en elle, ni empreſſement, ni curioſité. Etonné de ſa froideur, je voulus la mettre ſur les matieres que je croyois le plus capables de l'émouvoir. Je lui parlai, avec les égards que je devois, de tout ce qui lui eſt arrivé de plus ſenſible touchant ſa gloire, & ſa fortune; mais je ne pus jamais en tirer la moindre plainte. Il me parut bien quelque triſteſſe ſur le chapitre de ſa réputation; mais pour tout le reſte, il me ſembla qu'elle trouvoit la Fortune une Déeſſe trop digne de mépris pour être en colére contre elle.

Plusieurs personnes de qualité de l'un & de l'autre Sexe y vinrent comme j'y étois, & entr'autres deux ou trois hommes à qui je trouvai bien de l'esprit. D'abord, les Dames se mirent sur les nouvelles de la Ville. Quoique la Duchesse n'y prît aucun intérêt, elle en parla avec la même chaleur qu'on lui en parloit : elle prit parti, comme le reste de la compagnie, dans la dispute qui s'éleva sur un différend de deux hommes de qualité qui partageoit tout le pays ; & elle entra dans le détail qu'il lui fit des petits intérêts qui les divisoient, & en pesa l'importance avec autant d'application, que si elle n'avoit pas eu en mariage vingt millions.

Les hommes, dont j'ai parlé, firent changer la conversation, & la tournérent, malgré qu'elle en eût, sur les Affaires d'Etat, comme plus dignes de son attention. Après que tout le monde en eut dit son avis, on l'obligea par complaisance à dire le sien. Ceux qui en avoient un contraire, la poussérent assez vigoureusement. La conversation s'échauffa. Elle ne se défendit jamais que par des raisons, dont elle faisoit toujours Juges ceux qui n'étoient pas déclarés contre elle ; & je vous avoue, que je n'ai jamais ouï parler si bien avec tant de soumission. Voilà ce que je remarquai dans cette premiere visite, & voici ce que j'en appris depuis.

On ne sçauroit dire de quelle humeur elle est. A proprement parler, elle n'en a point, & chaque personne qui la voit a sujet de croire, qu'elle est de la sienne. Elle n'a entêtement pour rien, & on est tout étonné qu'elle quitte les occupations qui sembloient la divertir davantage, aussi librement que si elle s'y étoit fort ennuyée. Il suffit de voir qu'elle ne s'adonne à aucune avec emportement, pour juger que cette facilité de Mœurs ne lui vient pas de légéreté, mais plutôt d'une indifférence profonde, pour toutes les fantaisies diverses qui troublent la tranquillité du commun des Esprits.

La douceur, & l'humanité, si bienséantes à son Sexe, pa-

roiſſent juſques dans ſes divertiſſemens les plus tumultueux. Elle eſt auſſi maîtreſſe d'elle-même en Voyage, & à la Chaſſe, que dans ſon Cabinet. L'égalité naturelle de ſon ame eſt à l'épreuve des occaſions qui altérent toutes les autres. Elle ſe joue des amuſemens, où tout le monde s'abandonne : quelques autres femmes ont fait les mêmes choſes qu'elle, mais elle les fait autrement.

On vit chez elle avec une familiarité pleine de zéle & de reſpect ; mais qui lui ſeroit fort incommode, ſi elle étoit moins bonne. Quoique naturellement elle ſoit fort particuliere, preſque toutes les heures de la journée ſont des heures publiques pour elle : les plus ſecrets endroits de ſa maiſon ſont auſſi ouverts que les plus communs à ceux qui y fréquentent ; & il lui arrive ſouvent d'être relancée juſques dans ſon Cabinet, lorſqu'elle s'y attend le moins. Ses Domeſtiques, qui n'y voient venir que des gens auſſi dévoués qu'eux à leur Maîtreſſe, ſe ſont inſenſiblement accoutumés à laiſſer entrer & ſortir le monde avec cette liberté. Il faut croire, qu'elle le veut bien ainſi, puiſqu'ils le font ; car elle eſt l'ame de ſa maiſon, & ſon eſprit, ſon honnêteté & ſes manieres ſont répandues dans toutes les perſonnes qui la compoſent, à proportion de ce que chacune eſt capable de les imiter.

Il n'eſt point de Couvent où l'on mene une vie ſi retirée que dans l'appartement de ſes filles : un Page n'oſeroit en avoir approché, ſous peine de l'indignation de Madame, qui eſt quelque choſe de bien plus terrible que le fouet ; & pour les hommes, ils vivent enſemble avec une paix & une union, auſſi louable, qu'elle eſt rare dans les Maiſons des Grands.

Il n'y a qu'elle au monde, qui puiſſe entrer dans les jeux de ſes Valets ſans ſe rabaiſſer : ſa préſence en bannit la licence, ſans en ôter la liberté ; & l'on ne comprend point comment elle peut leur imprimer tant de reſpect, avec la familiarité qu'elle les traite : mais c'eſt que jamais femme n'eut l'air & toutes les manieres

manieres si grandes. Il y a des gens, qui trouvent étrange, qu'elle soit sensible à ces sortes de plaisirs : mais pour peu qu'on l'y observe, il est aisé de connoître qu'ils ne font pas la joie de son cœur ; & que tous ceux qu'elle prend ne sont en effet que des différentes manieres de se distraire des pensées affligeantes, que l'état présént de sa fortune lui doit inspirer.

Il n'y a point de maison de simple Gentilhomme, qui soit si réglée que la sienne, &, comme sa pension est bien peu de chose pour subsister aussi honorablement qu'elle fait, il faut qu'elle entre dans un détail d'économie, d'autant plus admirable, que les traits naturels de libéralité & de magnificence, qui lui échapent quelquefois, font bien voir que ce n'est que par un effort de raison tout extraordinaire.

Elle n'admire rien dans l'ame, & ne témoigne rien mépriser. Il ne lui est jamais arrivé de montrer le moindre dégout pour le Pays, & tout ce qui y est : elle en aime les divertissemens, & les cérémonies, comme si elle en étoit. Une autre y assisteroit avec des marques de complaisance, de contrainte, & de distraction, qui la distingueroient aisément du reste de la Compagnie ; mais elle y est si naturellement, & avec une présence & une liberté d'esprit si entiere & si agréable, qu'un étranger, qui l'y verroit sans la connoître, estimeroit la Savoie bienheureuse d'avoir produit une personne si charmante.

Elle évite de parler de sa grandeur, & de ses richesses, avec le même soin que d'autres le chercheroient : il ne tient pas à son procédé, que les gens du Pays qui la fréquentent ne s'estiment tous aussi grands Seigneurs qu'elle, qu'ils ne croyent Chambéri aussi beau que Paris & Rome, & la vie qu'elle mene aussi agréable qu'elle en ait mené. Jamais grande Dame ne fit moins sentir à ses inférieurs la différence qu'il y a entre eux & elle ; & s'ils ne l'oublient pas, elle doit assurément les estimer beaucoup davantage : car elle ne prend guéres de peine à les en faire souvenir.

On passe toujours l'idée qu'elle a d'elle-même dans les choses les plus sincéres qu'on lui en dit, & il lui arrive aussi souvent de prendre de véritables louanges pour des flateries, qu'aux autres femmes de prendre des flateries pour de véritables louanges. Une marque, que sa modestie est sincére, c'est qu'elle n'est pas outrée. Elle avoue de bonne-foi ce qu'elle a de bon & de beau, quand on l'en presse, & elle n'est injuste qu'en ce qu'elle ne croit que médiocre & passable tout ce qu'elle a d'excellent & de merveilleux.

Quoiqu'une triste expérience l'ait convaincue, qu'il y a peu d'honnêteté dans le monde, & lui ait donné fort mauvaise opinion du Genre humain, elle a une si grande bonté de naturel, qu'elle ne sçauroit appliquer cette mauvaise opinion à personne en particulier : elle excepte d'abord de la régle générale tous ceux en qui elle voit quelque apparence de Vertu, & elle ne peut encore s'empêcher d'être surprise, quand elle vient à connoître qu'elle n'avoit pas raison de les excepter.

Lorsqu'elle est obligée de dire quelque chose qu'elle juge qui peut déplaire, pour en adoucir le sens, elle le fait d'une maniere qu'il semble qu'il lui échape ; mais on ne lui fera jamais tort de croire, qu'elle ne dit rien qu'elle ne veuille bien dire. Il lui est plus naturel d'être secrette, qu'aux autres femmes de ne l'être pas. Enfin, elle sçait également bien parler, & se taire ; quoiqu'il soit vrai de dire, que les gens qui parlent bien ne sçavent guéres se taire, & que ceux qui sçavent se taire ne sçavent guéres bien parler.

Une personne de grand esprit, qui la connoit depuis longtems, assure qu'elle n'est pas reconnoissable de ce qu'elle étoit autrefois ; mais il est bien difficile de comprendre qu'elle ait pu devenir ce qu'elle est, sans avoir toujours eu un fonds prodigieux du plus riche, & du plus précieux naturel du monde : & si ses malheurs ont contribué quelque chose à son mérite, jamais mauvaise cause ne produisit si bon effet. Je suis, &c.



ORAISON FUNEBRE DE *MADAME* LA DUCHESSE *MAZARIN*.

J'Entreprens aujourd'hui une chose sans exemple : J'entreprens l'Oraison Funebre d'une personne, qui se porte mieux que son Orateur ; cela vous surprendra, Messieurs ; mais s'il est permis de prendre soin de son tombeau, d'y mettre des Inscriptions & de donner plus d'étendue à notre vanité, que la nature n'en a voulu donner à notre vie : si tous les vivans peuvent se destiner le lieu où ils doivent être, lorsqu'ils ne vivront plus : si Charles-Quint a fait faire ses Funérailles & assisté deux ans durant à son Service ; trouverez-vous étrange Messieurs, qu'une beauté plus illustre par ses charmes, que ce grand Empereur pas ses Conquêtes, veuille jouir du bonheur de sa mémoire, & entendre pendant sa vie ce qu'on pourra dire d'elle après sa mort ? Que les autres tâchent d'exciter vos regrets pour quelque morte, je veux attirer vos larmes pour une mortelle, pour une personne qui mourra un jour par le malheur nécessaire de la condition humaine, & qui devroit

toujours vivre par l'avantage de ſes merveilleuſes qualités.

Pleurez, Meſſieurs; & n'attendons pas à regréter un bien perdu; donnez vos pleurs à la funeſte penſée qu'il le faudra perdre: Pleurez, pleurez: quiconque attend un malheur certain, peut déja ſe dire malheureux: Hortence mourra: cette merveille du monde mourra un jour: l'idée d'un ſi grand mal mérite vos larmes:

Vous y viendrez à ce triſte paſſage
Hortence! hélas vous y viendrez un jour,
Et perdrez-là ce beau viſage
Qu'on ne vit jamais ſans amour.

Détournons notre imagination de ſa mort ſur ſa naiſſance pour nous dérober un moment à notre douleur, ſi nous la voyons au monde nous ſongerons bientôt qu'elle en doit ſortir.

HORTENCE MANCINI eſt née à Rome d'une illuſtre famille; ſes parens ont été toujours conſidérables; mais quand ils auroient tous gouverné des Empires comme ſon Oncle; ni eux, ni ce maître de la France, ne lui auroient pas apporté tant d'éclat qu'elle leur en a donné. Le Ciel a formé ce grand ouvrage ſur un modéle inconnu au ſiécle où nous ſommes, à la honte de notre tems; il a voulu donner à Hortence une beauté de l'ancienne Gréce, & une vertu de la vieille Rome.

Laiſſons écouler ſon enfance dans ſes mémoires. Son enfance a eu cent naïvetés aimables, mais rien d'aſſez important pour notre ſujet. Je vous demande, Meſſieurs, je vous demande de l'admiration & des larmes: pour les obtenir, j'ai des vertus & des malheurs à vous préſenter.

Le Cardinal Mazarin ne fut pas longtems ſans connoître les avantages de ſa Belle Niéce, & pour faire juſtice aux graces de la nature, il deſtina Hortence à porter ſon nom & à poſſéder ſes richeſſes après ſa mort. Elle avoit bien des charmes

qui pouvoient engager des Rois à la rechercher par amour, & des biens capables de les y obliger par intérêt, une conjoncture favorable venant s'unir à ces grands motifs, le Roi de la Grande-Bretagne la fit demander en mariage à la paix des Pyrenées. Le Cardinal, plus propre à gouverner des Souverains qu'à faire des Souveraines, perdit une si belle occasion, qu'il rechercha depuis inutilement. La Reine, mere du Roi d'Angleterre se chargea elle-même de la négociation, mais un Roi rétabli se souvient du peu de considération qu'on a eu pour un Roi chassé de son Royaume, & on rejetta à Londres les propositions qui n'avoient pas été acceptées à S. Jean de Luze.

Que ne veniez-vous, Madame, tout eût cédé à vos charmes, & vous rendriez aujourd'hui une grande Nation aussi heureuse que vous le seriez. Le Ciel est venu à bout, en quelque sorte, de ses desseins; il vous avoit destinée pour faire les délices de l'Angleterre, & vous les faites.

Cette grande affaire ayant manqué, on examina le mérite de nos Courtisans, pour vous donner un Mari digne de vous. M. le Cardinal fut tenté de choisir le plus honnête homme, mais il sçut vaincre la tentation, & un faux intérêt prévalant sur son estime, il vous livra à celui-ci qui paroissoit le plus riche.

Rejettons la premiere faute de ce mariage sur son Eminence. M. Mazarin n'est point à blamer, d'avoir fait tous ses efforts pour obtenir la plus belle femme & la plus riche héritiere du Royaume; Madame Mazarin a cru que l'obéissance étoit son premier devoir, & elle s'est rendue aux volontés de son Oncle, autant par reconnoissance que par soumission. Monsieur le Cardinal qui devoit connoître la contrariété naturelle que le Ciel avoit inspirée dans leurs cœurs, & l'opposition invincible des qualités de l'un & de l'autre, n'a rien connu, n'a rien prévu. & a préféré un peu

de bien, lui, qui jouiſſoit de toutes les richeſſes de la France, préferé un petit intérêt, & quelque avantage apparent au repos d'une Niéce qu'il aimoit ſi fort. Il eſt le premier coupable de ces nœuds mal aſſortis, de ces chaînes infortunées, de ces liens formés ſi mal à propos, & ſi juſtement rompus. Ici toute la réputation qu'a eu le Cardinal s'eſt évanouie. Il a gouverné le Cardinal de Richelieu qui gouvernoit le Royaume; mais il a marié ſa Niéce à M. Mazarin, toute ſa réputation eſt perdue. Il a gouverné Louis XIII. après la mort de ſon grand Miniſtre & la Reine Regente après la mort du Roi ſon Epoux; mais il a marié ſa Niéce à M. Mazarin, toute ſa réputation eſt perdue. Qu'on ne ſe ſouvienne plus de ſa premiere conduite, qu'on ne ſe ſouvienne plus de ſes premieres actions, ſon mérite eſt entiérement effacé, & toute ſa réputation eſt perdue. S'il y avoit quelque grace à faire à ſon Eminence, il faudroit rejetter ſa faute ſur la foibleſſe d'un mourant: C'eſt trop demander à l'homme, que de lui demander d'être ſage quand il ſe meurt.

Il me ſouvient que le lendemain de ces triſtes noces, les Médécins aſſurerent M. le Maréchal de Clerembaut que ſon Eminence ſe portoit mieux: « C'eſt un homme mort, dit le Maré» chal, il a marié ſa Niéce à M. Mazarin, le tranſport s'eſt » fait au cerveau, la tête eſt attaquée, c'eſt un homme mort. » Excuſons donc ce grand Cardinal ſur ſa maladie; excuſons-le ſur la miſere de notre condition, il n'y a perſonne à qui une pareille excuſe ne puiſſe être un jour néceſſaire: pleurons par compaſſion & par intérêt: quel ſujet, Meſſieurs, manque à nos larmes!

Pleurons, pleurons, & c'eſt peu de nos pleurs,
Pour de ſi funeſtes malheurs;
N'attendons pas la perte de ſes charmes,
Infortunés liens vous valez bien nos larmes.

Je sens que ma compassion va s'étendre jusques sur M. Mazarin, celui qui fait le malheur des autres, fait pitié lui-même. Voyez l'état auquel il se trouve, Messieurs, & vous serez aussi disposés que moi à le plaindre. M. Mazarin gémit sous le poids des biens & des honneurs dont on l'a chargé, la Fortune qui l'éleva en apparence, l'accable en effet. La grandeur lui est un supplice, l'abondance une misere. Il a raison de haïr un mariage qui l'a engagé dans les affaires du monde, & avec raison, il s'est repenti d'avoir obtenu ce qu'il a tant souhaité. Sans ce mariage si funeste aux intéressés, il meneroit une vie heureuse à la Trappe, ou dans quelqu'autre société sainte & retirée; les intérêts du monde l'ont fait tomber entre les mains des Dévots du siécle, de ces fourbes spirituels qui font une cour artificieuse, qui tendent des piéges secrets à la bonté des ames simples, & innocentes; de ces ames qui par l'esprit d'une sainte usure, se ruinent à prêter à des gens qui promettent cent & cent d'intérêt en l'autre monde.

Mais le plus grand mal, n'est pas à donner, encore qu'on donne mal-à-propos; c'est à laisser perdre, & à laisser prendre. Un conseil dévotement imbécille fait couvrir des nudités, un pareil scrupule fait défigurer des Statues; un jour on enleve les tableaux; un autre les tapisseries; sont emportées; les Gouvernemens sont vendus, l'argent s'écoule, tout se dissipe, on ne jouit de rien. Voilà, Messieurs, le misérable état où se trouve M. Mazarin, ne mérite-t-il pas d'avoir part aux larmes que nous répandons. Mais Madame Mazarin est mille fois plus à plaindre, c'est à ses douleurs que nous devons la meilleure partie de notre pitié. Cet Epoux qui se sent peu digne de son Epouse, ne la laisse voir à personne. Il la tire de Paris d'où elle est enlevée pour la mener de Province en Province, de Ville en Ville, de Campagne en Campagne, toujours sure du voyage, toujours incertaine du séjour. L'assiduité n'apporte aucun dégoût, la contrainte ne fait sentir aucun chagrin qu'il

ne donne : il n'oublie rien pour se rendre haïssable, & il auroit pu s'épargner des soins que la nature avoit déja pris. Comme ceux qui offensent ne pardonnent point, M. Mazarin fait le plus de mal qu'il peut, & il arrive par degrès à être le Tyran d'une personne dont tous les honnêtes gens voudroient être les Esclaves.

Il sembloit que Madame Mazarin n'avoit pas d'autres maux à craindre, après ce qu'elle avoit souffert : on se trompoit, Messieurs, le plus grand étoit encore à venir. Madame Mazarin, plus jalouse de sa réputation que de sa beauté & de sa fortune, se trouve assujettie à un homme qui prend toutes les lumieres du bon sens pour des crimes, & toutes les visions de sa fantaisie, pour des graces du Ciel extraordinaires : Ce ne sont que révélations, que Prophéties : il avertit de la part des Anges, il commande, il menace de la part de Dieu, il ne faut plus chercher les volontés du Ciel dans les Ecritures, ni dans la Tradition. Les saints & sacrés Mysteres sont formés dans l'imagination & s'expliquent par la bouche de M. Mazarin. Vous avez souffert d'être ruinée par un dissipateur, d'être traitée en Esclave par un tyran : vous voici, Hortence, à la merci d'un Prophête, qui va chercher dans l'imposture des faux Dévots, & dans la vision des Fanatiques, de nouvelles inventions pour vous tourmenter ; les artifices des fourbes, la simplicité des idiots, tout se joint, tout s'unit pour votre persécution.

Cherchez, Messieurs, la femme la plus docile, la plus soumise, & la mettez à de semblables épreuves, elle ne souffrira pas huit jours avec son mari, ce que Madame Mazarin a souffert cinq ans avec le sien. Qu'on s'étonne qu'elle n'ait pas voulu plutôt se séparer d'un tel époux, qu'on admire sa patience au lieu de l'accuser de légereté. S'il y a un reproche à lui faire, ce n'est pas d'avoir quitté son mari, c'est d'avoir demeuré si long tems avec lui. Que faisoit votre gloire, Madame, dans

me, dans le tems d'un eſclavage ſi honteux, vous vous rendiez indigne des bienfaits de M. le Cardinal, vous trahiſſiez ſes intentions par une lache obéiſſance, qui laiſſoit ruiner la fortune qu'il vous avoit donnée à ſoutenir : vous vous rendiez indigne des graces du Ciel qui vous a fait naître avec de ſi grands avantages, hazardant vos lumieres dans le long & contagieux commerce que vous aviez avec M. Mazarin. Remerciez Dieu de la bonne & ſage réſolution qu'il vous a fait prendre. Votre liberté eſt ſon ouvrage, s'il ne vous avoit inſpiré ſes intentions, une timidité naturelle, une conduite ſcrupuleuſe, une mauvaiſe honte vous eût retenue auprès de votre mari, & vous vous trouveriez encore aſſujettie à ſes folles inſpirations. Rendez graces à Dieu, Madame, vous étiez perdue, & il vous a ſauvée, ce ſalut vous coûte toutes vos richeſſes, il eſt vrai; mais vous avez conſervé toute votre raiſon : la condition eſt aſſez heureuſe. Vous êtes privée de tout ce que vous teniez de la fortune; mais on n'a pu vous ôter les avantages que la nature vous a donnés; la grandeur de votre ame, les lumieres de votre eſprit, les charmes de votre viſage vous demeurent, la condition eſt aſſez heureuſe. Quand M. Mazarin laiſſe oublier le nom de M. le Cardinal en France, vous en augmentez la gloire chez les Etrangers, la condition eſt aſſez heureuſe. Il n'y a point de Peuples qui n'aient une ſoumiſſion volontaire au pouvoir de votre beauté, point de Reines qui ne doivent porter plus d'envie, à votre perſonne, que vous n'en devez porter à leur grandeur, la condition eſt aſſez heureuſe,

Vous êtes admirée en cent & cent Climats,
Toutes les Nations ſont vos propres Etats,
Et de petits eſprits vous nomment vagabonde,
Quand vous allez regner en tous les lieux du monde.

Quel pays y a-t-il que Madame Mazarin n'ait pas vu, quel

pays a-t-elle vu qui ne l'ait pas admirée ? Rome a eu pour elle autant d'admiration que Paris. Cette Rome, de tout tems si glorieuse, est plus vaine de l'avoir donnée au monde, que d'avoir produit tant de Héros, elle croit qu'une beauté si extraordinaire est préférable à toute valeur, & qu'il y a plus de Conquêtes à faire par ses yeux que par les armes de ses grands hommes.

L'Italie vous sera éternellement obligée, Madame, de l'avoir défaite de ces régles importunes, qui n'apportent l'ordre qu'avec contrainte, de lui avoir ôté une science de formalités, de cérémonies, de civilités concertées ; d'égards médités, qui rendent les hommes insociables, dans la société même. C'est Madame Mazarin qui a banni toutes grimaces, toute affectation, qui a ruiné cet air du dehors qui ne régle que les apparences; cette étude de l'extérieur qui compose les visages ; c'est elle qui a rendu ridicule, une gravité qui tenoit lieu de prudence, une politique sans affaires & sans intérêt, occupée seulement à cacher l'inutilité où l'on se trouve ; c'est elle qui a introduit une liberté douce & honnête, qui a rendu la conversation plus agréable, les plaisirs plus purs, & plus délicats.

Une fatalité l'avoit fait venir à Rome, une fatalité l'en fait sortir. Madame la Connétable voulut quitter son mari, & en fit confidence à sa chere sœur. La sœur toute jeune qu'elle étoit lui représenta ce qu'auroit pu représenter une mere pour l'en détourner ; mais la voyant résolue à l'exécution de son dessein, elle suivit par amitié celle qui n'avoit pu être détournée par prudence, & partagea avec elle le danger de la fuite, les craintes, les inquiétudes, & les embarras qui suivent de pareilles résolutions. La Fortune qui peut beaucoup dans nos entreprises, & plus encore dans nos aventures, a fait errer Madame la Connétable de Nation en Nation, & la jettée enfin dans un Couvent à Madrid. La raison conseilla le

repos à Madame Mazarin, & un esprit de retraite, l'obligea d'établir son séjour à Chambéri. Là elle a trouvé en elle-même, par ses réflexions, dans le commerce des Sçavans, par les conférences, dans les Livres, par l'étude, & dans la nature par des observations, ce que la Cour ne donne point aux Courtisans, ou pour être trop occupés d'affaires, ou pour être trop dissipés dans les plaisirs. Madame Mazarin a vécu trois ans entiers à Chambéri, toujours tranquille, & jamais obscure; quelque desir qu'elle ait eu de se cacher, son mérite lui établit malgré elle un petit empire, & lui fait une Cour de sa retraite.

En effet, elle commandoit à la Ville & à tous les lieux d'alentour; chacun reconnoissoit avec plaisir les droits que la nature lui avoit donnés, & celui qui avoit les siens par sa naissance, les eût volontiers oubliés pour entrer dans la même sujétion où entroient ses Peuples. Les plus honnêtes gens quittoient la Cour, & négligeoient le service de leur Prince pour s'appliquer plus particuliérement à celui de Madame Mazarin, & des personnes considérables des Pays éloignés se faisoient un prétexte de voyage d'Italie pour la venir voir. C'est une chose bien extraordinaire d'avoir vu établir une Cour à Chambéri; c'est comme un prodige qu'une beauté, qui avoit voulu se cacher en des lieux presque inaccessibles, ait fait plus de bruit en Europe que toutes les autres ensemble.

Les plus belles personnes de chaque Nation avoient le déplaisir d'entendre toujours parler d'une absente: les objets les plus aimables avoient un ennemi secret qui ruinoit toutes les impressions qu'ils pouvoient faire: c'étoit l'idée de Madame Mazarin qu'on conservoit précieusement après l'avoir vue, & qu'on se formoit avec plaisir où l'on ne la voyoit pas.

Telle étoit la conduite de Madame Mazarin; telle étoit sa condition, quand la Duchesse d'Yorck sa parente passa par

Chambéri pour venir trouver le Duc son époux. Le mérite de la Duchesse, sa beauté, son esprit, sa vertu, donnoient envie à Madame Mazarin de l'accompagner; mais ses affaires ne le permettoient pas, & il fallut remettre son voyage à un autre tems. La curiosité de voir une grande Cour, qu'elle n'avoit pas vue, la fortifioit dans cette pensée; la mort du Duc de Savoye la détermina. Ce Prince avoit eu pour elle un sentiment commun à tous ceux qui la voyoient, il l'avoit admirée à Turin, & cette admiration avoit passé dans l'esprit de Madame de Savoye pour un véritable amour. Une impression jalouse & chagrine produisit un procédé peu obligeant pour celle qui l'avoit causée, & il n'en fallut pas davantage pour obliger Madame Mazarin à sortir d'un Pays, où la nouvelle Régente étoit absolue. S'éloigner de Madame Royale de Savoye, & s'approcher de Madame la Duchesse d'Yorck ne fut qu'une même résolution. Hortence la déclara à ses amis, lesquels n'oublierent rien pour l'en détourner; mais ce fut inutilement. On n'a jamais vu tant de larmes, elle ne fut pas insensible à la douleur que l'on avoit de son départ, des personnes touchées si vivement la sçurent toucher, cependant la résolution étoit prise, & malgré tous ces regrets elle voulut partir.

Quel autre courage que celui de Madame Mazarin eût fait entreprendre un voyage si long, si difficile, si dangereux, Il lui fallut traverser des Nations Sauvages, & des Nations armées, adoucir les unes, & se faire respecter des autres; elle n'entendoit le langage d'aucun de ces Peuples, mais elle étoit entendue: ses yeux ont un langage universel qui la fait entendre de tous les hommes? Que de montagnes, que de forêts, que de rivieres, il fallut passer! Qu'elle essuya de vents, de neiges, de pluies, & que les difficultés des chemins, que la rigueur du tems, que des incommodités

ſi extraordinaires firent peu de tort à ſa beauté !

Jamais Heléne ne parut ſi belle, qu'étoit Hortence ; mais Hortence, cette belle innocente perſécutée, fuyoit un injuſte Epoux, & ne ſuivoit pas un Amant. Avec le viſage d'Heléne, Madame Mazarin avoit l'air, l'habit, & l'équipage d'une Reine des Amazones, elle paroiſſoit également propre à charmer & à combattre. On eût dit qu'elle alloit donner de l'amour à tous les Princes qui étoient ſur ſon paſſage, & commander toutes les Troupes qu'ils commandoient. Le premier eût dépendu d'elle ; mais ce n'étoit point ſon deſſein, elle fit quelques eſſais du ſecond, car les Troupes recevoient plus volontiers ſes ordres que ceux des Généraux. Après avoir fait plus de trois cens lieues, arrivée enfin en Hollande, elle ne demeura à Amſterdam que le tems qu'il faut pour voir les raretés d'une Ville ſi ſinguliere & ſi renommée. Sa curioſité ſatisfaite, elle partit pour la Brille, & s'embarqua pour paſſer en Angleterre. Il manquoit à ce voyage une tempête, il en vint une qui dura cinq jours ; tempête auſſi furieuſe que longue ; tempête qui fit perdre conſeil & réſolution aux Matelots, & aux Paſſagers toute eſpérance. Madame Mazarin fut ſeule exemte de lamentation, moins importune à demander au Ciel qu'il la conſervât, que ſoumiſe & reſignée à ſes volontés. Il étoit arrêté qu'elle verroit l'Angleterre, elle y aborda, & ſe rendit à Londres en peu de tems. Tous les Peuples avoient une grande curioſité de la voir, & les Dames une très grande alarme de ſon arrivée. Les Angloiſes qui étoient en poſſeſſion de l'empire de la beauté, le voyoient paſſer à regret à une Etrangere, & il eſt aſſez naturel de ne perdre pas ſans chagrin la plus douce des vanités.

Un intérêt ſi conſidérable ſçut les unir, les Ennemies furent donc reconciliées ; les indifférentes ſe rechercherent, &

les amies voulurent ſe lier plus étroitement encore. Les Confédérées prévoyoient bien leur malheur, mais ne voulant pas l'avancer elles-mêmes, elles ſe préparerent à défendre un intérêt qui leur étoit plus cher que la vie. Madame Mazarin n'avoit pour elle que ſes charmes & ſes vertus, c'étoit aſſez pour ne rien appréhender. Après avoir gardé la chambre quelques jours, moins pour ſe remettre des fatigues de ſon voyage, que pour ſe faire faire des habits. Elle parut à Withal.

Aſtres de cette Cour n'en ſoyez point jaloux
Vous parûtes alors auſſi peu devant elle
Que mille autres beautés avoient fait devant vous.

Depuis ce jour on ne lui diſputa rien en public, mais on lui fit une guerre ſecrette dans les maiſons, & tout ſe reduiſit à des injures cachées qui ne venoient pas à ſa connoiſſance, ou à de vains murmures qu'elle mépriſoit. On vit alors une choſe bien extraordinaire, celles qui s'étoient le plus déchaînées contre elle, furent les premieres à l'imiter. On voulut s'habiller; on voulut ſe coëffer comme elle, mais ce n'étoit ni ſon habillement, ni ſa coëffure, car ſa perſonne fait la grace de ſon ajuſtement, & celles qui tachent de prendre ſon air & ſon ajuſtement ne ſçauroient rien prendre de ſa perſonne, on peut dire d'elle ce qu'on a dit de feue Madame avec bien moins de raiſon, Tout le monde l'imite, & perſonne ne lui reſſemble.

Pour ce qui regarde les hommes, elle ſe fait des ſujets de tous les honnêtes gens qui la voient. Il n'y a que le méchant goût, & le faux eſprit, qui puiſſent défendre contre elle un reſte de liberté. Heureuſe des conquêtes qu'elle fait! plus heureuſe de celles qu'elle ne fait pas. Madame Mazarin n'eſt pas ſitôt en quelque lieu qu'elle y établit une maiſon,

qui fait abandonner toutes les autres, on y trouve la plus grande liberté du monde, on y vit avec une égale discrétion, chacun y est plus commodément que chez soi & plus respectueusement qu'à la Cour. Il est vrai qu'on y dispute souvent, mais c'est avec plus de lumiere que de chaleur. C'est moins pour contredire les personnes, que pour éclaircir les matieres; plus pour animer les conversations que pour aigrir les esprits, le jeu qu'on y joue est peu considérable, & le seul divertissement y fait jouer. Vous n'y voyez sur les visages ni la crainte de perdre ni la douleur d'avoir perdu. Le désintéressement va si loin en quelques uns, qu'on leur reproche de se réjouir de leur perte, & de s'affliger de leur gain.

Le jeu est suivi des meilleurs repas qu'on puisse faire. On y voit tout ce qui vient de France pour les délicats, tout ce qui vient des Indes pour les curieux, & les mets les plus communs y deviennent rares par le goût exquis qu'on leur donne. Ce n'est pas une abondance qui fait craindre la dissipation; ce n'est point une dépense tirée qui fait connoître l'avarice & l'incommodité de ceux qui la font. On n'y aime pas une économie séche & triste qui se contente de satisfaire au besoin, & ne donne rien au plaisir. On aime un bon ordre qui fait trouver tout ce qu'on souhaite, & qui en sçait ménager l'usage, afin qu'il n'y puisse jamais rien manquer. Il n'y a rien de si bien réglé que cette maison; mais Madame Mazarin répand sur tout un certain air aisé, je ne sçais quoi de libre & de naturel qui cache la régle, on diroit que les choses iroient d'elles-mêmes tant l'ordre est secret, & difficilement apperçu.

Que Madame Mazarin change de logis, la différence du lieu est insensible: par-tout où elle est, on ne voit qu'elle, & pourvu qu'on la trouve, on trouve tout. Les chambres, les meubles, la nouveauté, le changement ne se fait point re-

marquer, elle ſeule nous attire & nous retient, on ne fait plus de viſites. Les égards, les devoirs, pour toute autre que pour elle, ſont une gêne; les plus réguliers ſe reprochent ſecrettement à eux-mêmes, de ſe dérober aux conſidérations de leurs familles: on ne vient jamais aſſez tôt, on ne ſe retire jamais aſſez tard, on ſe couche avec le regret de l'avoir quittée, on ſe leve avec le deſir de la revoir.

Mais quelle eſt l'incertitude de la condition humaine? Dans le tems qu'elle jouiſſoit innocemment de tous les plaiſirs que l'inclination recherche, & que la raiſon ne défend pas; qu'elle goûtoit la douceur de ſe voir admirée & eſtimée de tout le monde; que celles qui s'étoient oppoſées à ſon établiſſement ſe trouvoient charmées de ſon commerce; qu'elle avoit comme éteint l'amour propre dans l'ame de ſes amies, chacun ayant pour elle les ſentimens qu'il eſt naturel d'avoir pour ſoi; dans le tems que les plus vaines & les plus amoureuſes d'elles-mêmes ne diſputoient rien à ſa beauté, que l'envie ſe cachoit au fond des cœurs, que tout chagrin contre elle étoit ſecret, ou trouvé ridicule, dès qu'elle commençoit à paroître: dans ce tems heureux, une maladie extraordinaire la ſurprend, & nous avons été ſur le point de la perdre, avec tous ſes charmes, malgré notre admiration & notre amour.

Vous périſſiez, Hortence, & nous périſſions: vous de la violence de vos douleurs, nous de celle de notre affliction. Mais c'étoit bien plus que s'affliger, c'étoit ſentir ce que vous ſentiez; c'étoit être malade comme vous. Des inégalités bizarres vous approchoient tantôt de la mort, tantôt vous rappelloient à la vie: nous étions ſujets à tous les incidens de votre mal, & pour apprendre de vos nouvelles, il n'étoit pas beſoin de demander comment vous étiez, il ne falloit que voir en quel état nous étions.

Loué

Loué ſoit Dieu, diſpenſateur des biens & des maux; loué ſoit Dieu, qui vous a rendue à nos vœux, & nous a redonnés à nous-mêmes! Vous voilà vivante, & nous vivons; mais nous ne ſommes pas encore remis de la frayeur, & du danger que nous avons couru, il nous en reſte une triſte idée qui nous fait concevoir plus vivement ce qui arrivera un jour.

Un jour la nature défera ce bel ouvrage qu'elle a pris tant de peine à former, rien ne l'exemtera de la loi funeſte où nous ſommes tous aſſujettis. Celle qui s'eſt ſi fort diſtinguée des autres pendant la vie, ſera confondue avec les plus miſérables à la mort.

Et tu te plains, génie ordinaire, mérite commun, beauté médiocre; & tu te plains de ce qu'il te faut mourir: ne murmure point, injuſte. Hortence mourra comme toi; Un tems viendra (ne pût-il jamais venir ce tems malheureux!) Un tems viendra qu'on pourra dire de cette merveille:

Elle eſt en poudre toutefois;
Tant la Parque a fait ſes loix
Egales & néceſſaires;
Rien ne l'en a ſçu parer:
Apprenez ames vulgaires
A mourir ſans murmurer.

Il me ſemble que les Oraiſons Funebres ne finiſſent point, ſans laiſſer quelque conſolation aux Auditeurs. Après avoir attiré leurs larmes, pour une perſonne qui vient de quitter la Terre, on nous dit qu'elle eſt au Ciel pour former en nous quelque ſentiment de joie.

Paſſons, paſſons de la douleur au plaiſir: nous avons pleuré de ce que Madame Mazarin s'étoit vue ſur le point de mourir, réjouiſſons-nous de la voir vivante, notre Souveraine ſe porte bien, que nous faut-il davantage, qu'avons-nous à deſirer de

plus ? Il y a peu de regnes dont on ne se loue dès qu'ils sont achevés. Les chaînes les plus légeres sont pésantes pour ceux qui les portent, elles ne paroissent aisées qu'à ceux qui ne les ont plus. Votre regne subsiste, Madame, & on le bénit; il dure, & on souhaite qu'il dure toujours. Vos sujets se trouvent heureux sous votre Empire, il n'y en a pas un qui ne regarde sa liberté comme le plus grand des malheurs. Réjouissons-nous, notre Souveraine est vivante, & nous vivons. Vivre est le premier de nos biens, vivre pour elle en est un plus grand. C'est le plus doux & le meilleur usage que nous puissions faire de notre vie.



PRÉFACE HISTORIQUE

DES

MÉMOIRES DE LA MINORITÉ

DE

LOUIS XIV.



PRÉFACE HISTORIQUE DES MÉMOIRES DE LA MINORITÉ DE *LOUIS XIV.*

CEs Mémoires ayant déja paru cinq ou ſix fois, il n'eſt pas beſoin de faire ici leur éloge, pour donner envie de les lire. L'eſtime qu'en font tous ceux qui les ont lus eſt une puiſſante recommandation auprès de ceux qui les liront. Meſſieurs de la Châtre & de la Rochefoucault, qui en ont compoſé les deux premieres parties ſont illuſtres, & par leur naiſſance, & par la figure qu'ils ont faite à la Cour de France. Ce ſont deux autres Commines qui racontent non ſeulement ce qu'ils y ont vu, mais encore ce qu'ils y ont fait & négocié eux-mêmes, &, qui plus eſt, dans un tems orageux, & fertile en évenemens ſinguliers.

Il ſeroit difficile de trouver un Livre plus rempli d'intrigues,

de pratiques, & d'exemples de tous les artifices, que les Grands emploient pour bâtir leur fortune sur la ruine de leurs ennemis. On y voit premiérement un Roi moribond qui, haïssant également sa femme & son frere, voudroit bien les exclure tous deux de la Régence; une Reine, qui la prétend en qualité de mere; un Fils de France qui la brigue en qualité d'Oncle; la Cour partagée de cœur & d'intérêts entre ces deux Concurrens; un Duc d'Anguien, qui embrasse le parti de la Reine, pour être préféré dans la faveur & dans les emplois au Duc d'Orleans suspect à cette Princesse; trois Ministres, créatures du Cardinal de Richelieu, qui demandent la Régence pour celle que leur Maître avoit cruellement persécutée, mais plutôt pour sauver le débris de leur autorité mourante, que par un véritable repentir du passé; un Duc de Beaufort entré si avant dans les bonnes graces de la Reine, qu'il sembloit être le seul qui pût ouvrir aux autres la porte des Honneurs & des Charges; un Evêque ambitieux, qui aspiroit au Cardinalat, & à la direction universelle des affaires, mais destitué de toutes les conditions requises pour gouverner en chef; enfin, quantité de prétendans, qui se faisoient un si grand mérite d'avoir été maltraités du Roi ou du Cardinal de Richelieu, qu'ils se croyoient en droit d'obtenir toutes les récompenses, dont leur présomption repaissoit leur attente. Voilà précisément ce que contient la premiere Scéne.

La mort de Louis XIII. ouvre la seconde, où nous voyons une chose qui ne s'étoit peut-être jamais faite en France, où la volonté royale est plus respectée qu'en nul autre Etat monarchique. C'est que le Parlement de Paris, qui par son institution est le dépositaire & le gardien de toutes les Loix fondamentales de l'Etat, & qui ne tient sa jurisdiction que de la main du Roi, ainsi que tous les autres Tribunaux du Royaume, cassa la Déclaration par laquelle Louis XIII. qui avoit toujours cru la Reine incapable de toutes sortes d'affaires, & trop passionnée

pour l'Espagne, établissoit un Conseil de la Régence, comme pour la mettre en tutele. Témoignage, que tout céde à la faveur & à l'intérêt, & que c'est bien en vain que les Princes les plus absolus se flatent de l'espérance d'être obéis après leur mort, quand ils n'ont pas pris soin de se faire aimer durant leur vie. Mais ce qui ne paroîtra pas moins surprenant, c'est que le principal Auteur de cette Déclaration injurieuse, qui outre cela avoit essayé avec M. de Chavigni de faire associer le Duc d'Orleans à la Régence, fut choisi par la Régente pour être Chef de son Conseil, à l'exclusion de l'Evêque de Beauvais, qu'elle avoit désigné quelque tems auparavant pour son premier Ministre, & nommé depuis au Cardinalat; de M. de Châteauneuf, qui, outre qu'il avoit été ennemi déclaré du Cardinal de Richelieu, s'étoit particuliérement attaché à elle, avant qu'elle fût en autorité; & de M. de Noyers, qu'elle avoit promis de rappeller, deux heures après la mort du Roi, à la Cour d'où il s'étoit retiré pour se faire ôter du Conseil de la Régence.

La troisiéme scéne commence au retour en France de la Duchesse de Chevreuse, que l'on peut appeller, par une comparaison très-juste, la Pénélope de notre siécle, soit qu'on la regarde du côté de ses amans, & de ceux de sa fille (a) *matre pulchrâ filia pulchrior* (b); ou du côté des partis qu'elle forma pour faire chasser le Cardinal Mazarin. Cette Dame, qui avoit possédé toute la faveur & toute la confiance de la Reine avant son exil, revenoit à la Cour comme une personne dont la présence devoit décider de la bonne ou mauvaise fortune de ceux qu'elle y trouveroit établis. Elle croyoit bien que l'Evêque de Beauvais à qui tout le monde faisoit ombrage, lui avoit rendu, ainsi qu'à M. de Châteauneuf, de très-mauvais offices auprès de la Reine; mais elle ne pouvoit croire que tout cela eût été capable de la détruire dans l'esprit de sa maîtresse: ou du

(a) *Aujourd'hui Abbesse de Jouars.* (b) Horat. *Ode XVI. Libr. I.*

moins elle présumoit tant de sa dextérité & même de ses charmes, quoique le tems les eût fort effacés, qu'elle se promettoit de triompher hautement de ses ennemis, de sorte qu'elle eut grand sujet d'être surprise à son arrivée, lorsqu'allant saluer la Reine de qui elle attendoit mille caresses, la Reine lui dit, que pour ne point donner de soupçon aux Alliés de la France, il falloit qu'elle allât faire un tour à la campagne. Ce revers apprend aux Favoris, qu'il y a bien de la différence entre l'amitié personnelle des Rois & leur amitié d'office, & que si leur personne souffre quelquefois un compagnon, leur office de Roi n'en souffre jamais *(a)*. Madame de Chevreuse avoit été la compagne de la Reine dans sa persécution; mais cela ne lui donnoit aucun droit de le devoir être dans sa Régence, où il falloit faire le jaloux personnage de la Majesté. Peut-être que si la Duchesse eût suivi le sage conseil que son ami lui donnoit, de ne point témoigner, qu'elle fût revenue avec dessein de gouverner la Reine, qui avoit dans l'autorité souveraine des pensées fort éloignées de celles qu'elle avoit eues dans l'adversité, elle auroit pu réussir à la ruine du Cardinal, & au rétablissement de M. de Châteauneuf son ancien adorateur. Quoi qu'il en soit, si du commencement l'Evêque de Beauvais eût voulu s'entendre avec elle & avec ce vieux Magistrat, qui étoit homme d'expérience, & propre à soutenir le poids des affaires, il est certain que le Cardinal auroit trouvé mille difficultés à les ruiner tous trois, & que si M. de Châteauneuf fût entré dans le Ministere, du consentement de M. de Beauvais, ce bon Prélat y auroit eu beaucoup de part, ou du moins n'auroit pas été frustré du chapeau de Cardinal. Mais comme il ne se connoissoit point, & qu'il ne trouvoit pas grand esprit au Cardinal Mazarin, à cause qu'il n'entendoit pas les matieres béneficiales, il négligea plusieurs précautions qu'un plus habile homme d'Etat auroit jugées très-nécessaires.

(a) Antoine Perez dans la LXVIII. & la LXXI. de ses secondes Lettres.

La

La derniere & la principale ſcéne de ces Mémoires eſt celle de la Fronde, dont Monſieur de la Rochefoucault nous fait une peinture tout-à-fait naturelle depuis la page 114. juſqu'à la p. 179; car, à mon avis toutes les piéces qui ſuivent, ſont de différentes mains : & cela ſe peut remarquer à l'inégalité du ſtyle qui n'eſt pas ſi nerveux, ſi ſentencieux, ni même ſi reſſemblant à celui de Tacite, dont ce Duc étoit grand imitateur. Ce n'eſt pas à dire néanmoins que ces Relations ne ſoient bien écrites, & ne contiennent auſſi des faits hiſtoriques très-curieux. Tout ce qui me ſemble y manquer eſt que ſouvent ces faits ne ſont pas aſſez circonſtanciés, ni même rapportés exactement ſelon l'ordre des tems. Mais, pour remédier à ce défaut, qui ôte un grand jour à la narration, il faudroit avoir eu en main les Journaux de ceux qui ont été les principaux Acteurs de cette ſcéne; ce qui n'eſt pas facile à trouver, parce que, dit notre Duc, ceux qui ont cauſé les mouvemens paſſés, ayant agi par de mauvais principes, ont pris ſoin d'en dérober la connoiſſance, de peur que la Poſtérité ne leur imputât d'avoir ſacrifié à leurs intérêts la félicité de leur Patrie. Ajoutez à cette raiſon que des Courtiſans & des gens d'épée ne ſont pas capables de toute la juſteſſe, ni de tout l'arrangement, dont ſe piquent nos Ecrivains de profeſſion.

Au reſte, je ne doute preſque point que les Mémoires de la Régence, qui commencent à la page 90. ne ſoient de ce Duc, quoique l'Auteur de la Lettre qui eſt au-devant des Réfléxions ou Maximes Morales, diſe, qu'il *ſe défie preſque toujours de l'opinion publique, & que c'eſt aſſez qu'elle faſſe préſent d'un Livre à quelqu'un, pour avoir une juſte raiſon de n'en rien croire...... Que la réputation du Duc eſt établie dans le monde par tant de meilleurs titres, qu'il n'auroit pas moins de chagrin de ſçavoir que ces* Réflexions *ſont devenues publiques, qu'il en eut lorſque les* Mémoires *qu'on lui attribue, furent imprimés.* Car on peut répondre à cela que M. de la Rochefoucault ne fut fâché de l'impreſſion de

ces Mémoires, que parce qu'il ſçavoit qu'il en étoit le véritable Auteur, & que les vérités odieuſes qu'il y dit, lui attireroient la haine des Grands qui y ſont intéreſſés, & particuliérement de Monſieur le Prince, & de Madame la Ducheſſe de Longueville, dont il fait des portraits, qui leur reſſembloient trop pour leur être agréables. Celui de la Ducheſſe eſt inimitable : & je ne crois pas qu'on puiſſe rien dire en douze lignes, qui ſignifie, ni qui inſtruiſe davantage. *Plus intelligitur, quàm pingitur.* L'autre eſt auſſi très-beau, & nous montre un Capitaine revêtu de toutes les vertus & de tous les vices d'Alexandre; un homme extrême en tout, & qui n'avoit rien de médiocre ni dans l'eſprit, ni dans les mœurs; en un mot, un ſujet ſi mêlé, qu'on ne le ſçauroit ni trop louer, ni trop blâmer. Au reſte, pour faire juſtice à la Mémoire de ce Prince, qui diſoit de ſi bonne-foi, qu'il étoit entré en priſon le plus innocent de tous les hommes, & qu'il en étoit ſorti le plus coupable (*a*); j'ajouterai à ſon portrait, que par la victoire de Rocroi, où il renouvella au bout de cent ans, dans le nom de Bourbon & d'Anguien, les trophées de la bataille de Ceriſolles (*b*), il mérita que la France n'eût pas regret de l'avoir mis au monde, d'autant que le bien qu'il fit alors à l'Etat, par ce merveilleux coup d'eſſai, & par la priſe de Thionville qui en fut le digne prix, peut entrer en compenſation pour tous les maux que ſa retraite aux Pays-Bas cauſa depuis à ſa Patrie.

Quant à l'inimitié, qui ſe mit entre le Prince de Condé & le Cardinal Mazarin, qui lui avoit de ſi étroites obligations, c'eſt ce qui arrive tous les jours parmi les Grands. Car celui qui a obligé, veut d'ordinaire ſe réſerver un droit de ſupériorité ſur la perſonne obligée : & celle-ci, au contraire, voyant que la reconnoiſſance lui eſt onéreuſe, ne tarde guéres à ſe

(a) *Dans ſon Oraiſon funebre, par M. l'Evêque de Meaux.*

(b) *Gagnée par François de Bourbon, Comte d'Anguien, le 14 d'Avril 1544. victoire, qui nous acquit la Ville de Carignan & tout le Montferrat, excepté Caſal. Ce Comte étoit frere aîné de Louis I. Prince de Condé, & puîné d'Antoine, pere d'Henri IV.*

lasser de sa dépendance, & à secouer un joug que l'amour propre fait regarder comme une tyrannie. Et voilà sur quoi le Cardinal forma la résolution de se passer dorénavant de la protection de ce Prince, & de rechercher pour appui l'Alliance de Messieurs de Vendôme, de tout tems ennemis de la Maison de Condé. M. de la Rochefoucault remarque aussi que leur aliénation prit origine de l'extrême familiarité qu'ils avoient eue ensemble. Ce qui enseigne aux Grands, & sur-tout aux personnes qui sont dans le Ministere, à vivre resserrés, & à fuir comme l'écueil de leur fortune, & de leur réputation, la communication assidue, qu'Antoine Perez a bien raison d'appeller (*a*) un espion privilégié, qui les fait voir tout entiers, & par conséquent toujours mépriser.

Si le Duc de Beaufort eût été de l'humeur & du sentiment de Monsieur de Turenne, qui disoit, que la plus belle femme du monde ne méritoit pas qu'un homme d'esprit perdît un mois de tems auprès d'elle (*b*); il ne se fût jamais embarqué dans l'amour de Madame de Montbazon, qui le brouilla irréconciliablement avec toute la Maison de Monsieur le Prince au sujet de Madame de Longueville, ni dans les intrigues de Madame de Chevreuse contre le Cardinal, qui lui firent perdre non seulement l'estime de la Reine, qui l'avoit cru le plus honnête homme de France, mais encore sa fortune & la liberté.

La grande liaison que le Coadjuteur de Paris, qui depuis fut le Cardinal de Rets, avoit avec Madame de Chevreuse, ne lui fut pas moins fatale qu'au Duc de Beaufort & à Messieurs de Châteauneuf & de la Châtre; & c'est ce qui donna lieu aux railleurs de ce tems-là, de comparer cette Duchesse au cheval de Séjan, dont tous les maîtres avoient eu une fin malheureuse. Au reste, le portrait de ce Prélat est trop chargé; & si M. de la Rochefoucault en eût dit moins de mal, les desintéressés en auroient pu croire davantage. Je ne me mêlerai pas de justifier

(a) *Dans ses Lettres Espagnoles.* (b) *Vie de M. de Turenne.*

la conduite du Coadjuteur, qui véritablement se laissa trop emporter à son dépit, après que la Régente eut méprisé ses offres & ses avis dans une conjoncture très-fâcheuse où son service pouvoit être utile; mais je rendrai témoignage à la vérité, si je dis, que son plus grand crime étoit d'avoir un esprit & un crédit, qui donnoient de l'inquiétude au Cardinal, dont la fortune étoit alors bien ébranlée.

La Relation intitulée, *La prison des Princes*, décrit agréablement les artifices, dont le Prince de Condé se servoit auprès des Frondeurs, pour tenir dans la crainte & dans la soumission le Cardinal, qui songeoit à marier une de ses niéces avec le Duc de Mercœur; & pareillement ceux que ce Ministre, qui avoit passé toute sa vie à l'école de la Dissimulation, employoit sous le masque d'une foiblesse affectée, pour se défaire d'un protecteur, dont les prétentions n'avoient plus de bornes. Ce qu'il y a de singulier en cette affaire, c'est que comme M. le Prince s'étoit réconcilié avec les Frondeurs, pour détruire le Cardinal, ou du moins pour faire sa condition meilleure avec lui, par le moyen d'un parti dont le peuple épousoit aveuglément les sentimens & les intérêts; le Cardinal lui rendit le change, en se réconciliant lui-même avec la Fronde, après que son concurrent eut éclaté publiquement contre le Duc de Beaufort & le Coadjuteur, lesquels il accusoit au Parlement de l'avoir voulu faire assassiner sur le Pont-neuf: réconciliation, qui fut le commencement de tous les malheurs de Monsieur le Prince, puisqu'elle causa son emprisonnement, par l'habileté de Madame de Chevreuse, qui en surmonta toutes les difficultés.

Mais ce qui montre que la fortune se joue de toute la prudence des hommes, & que les mesures les mieux prises sont souvent les plus malheureuses, c'est que le Cardinal ayant fait transférer de Marcoussi au Havre-de-Grace Messieurs de Condé, de Conti, & de Longueville, dont les Frondeurs vouloient se rendre les maîtres, soit pour les perdre tous trois, ou pour

avoir la gloire de leur donner la liberté, en vue de les engager par un si bon service, à ôter la Régence à la Reine; les Frondeurs qui se virent frustrés de leur espérance par le transport de ces Princes en un lieu plus sûr & plus éloigné, & qui depuis qu'ils s'étoient réconciliés sécrettement avec le Cardinal, feignoient de concert avec lui, d'être toujours ses ennemis jurés, se servirent adroitement de cette feinte, pour le ruiner tout de bon, sans qu'il en prit ombrage, de sorte que peu de tems après les Princes furent délivrés, & le Cardinal obligé de sortir du Royaume, où il couroit risque d'être immolé à la haine du Parlement & du peuple.

Cette Préface seroit trop longue, si j'entrois dans le détail de toutes les autres intrigues, qui sont rapportées dans ces Mémoires. Ce que j'en ai mis ici en extrait est un assez bel échantillon, pour faire juger de tout le reste. C'est pourquoi je finis par une réflexion du Cardinal de Richelieu, qui ne quadre pas moins bien à la Régence d'Anne d'Autriche qu'à celles de Catherine & de Marie de Médicis. « Pendant que ces Reines, dit-il (*a*), » ont eu part au gouvernement de l'Etat, & qu'à leur ombre, » diverses femmes se mêloient des affaires, il s'en est trouvé de » puissantes en esprit & en attraits, qui ont fait des maux in- » dicibles, leurs charmes leur ayant acquis les plus qualifiés du » Royaume & les plus malheureux, qui les servant selon leurs » passions, ont souvent desservi ceux qui ne leur étoient point » agréables, parce qu'ils étoient utiles à l'Etat. » Paroles, dont les Lecteurs habiles sçauront bien faire l'application aux Duchesses de Longueville, de Chevreuse, de Montbazon, & de Châtillon, qui ont la meilleure part à ces Mémoires.

(a) *A la fin du Chapitre VIII. de la II. Partie de son Testament Politique.*

MAXIMES.

I. FORCE gens veulent être dévots; mais personne ne veut être humble.

II. Le travail du corps délivre des peines de l'esprit; & c'est ce qui rend les pauvres heureux.

III. Les véritables mortifications sont celles qui ne sont point connues : la vanité rend les autres faciles.

IV. L'humilité est l'autel sur lequel Dieu veut qu'on lui offre des sacrifices.

V. Il faut peu de choses, pour rendre le sage heureux; rien ne peut rendre un fou content : c'est pourquoi presque tous les hommes sont misérables.

VI. Nous nous tourmentons moins, pour devenir heureux, que pour faire croire que nous le sommes.

VII. Il est plus aisé d'éteindre un premier desir, que de satisfaire tous ceux qui le suivent.

VIII. La Sagesse est à l'ame ce que la santé est pour le corps.

IX. Les Grands de la Terre, ne pouvant donner la santé du corps, ni le repos de l'esprit, on acheté toujours trop cher tous les biens qu'ils peuvent faire.

X. Avant que de desirer fortement une chose, il faut examiner quel est le bonheur de celui qui l'a possedée.

XI. Un véritable ami est le plus grand de tous les biens, & celui de tous qu'on songe le moins à acquerir.

XII. Les amans ne voient les défauts de leurs maitresses, que lorsque leur enchantement est fini.

XIII. La prudence & l'amour ne sont pas faits l'un pour l'autre: à mesure que l'amour croît, la prudence diminue.

XIV. Il est quelquefois agréable à un mari d'avoir une femme jalouse; il entend toujours parler de ce qu'il aime.

XV. Qu'une femme est à plaindre, quand elle a tout ensemble de l'amour & de la vertu!

XVI. Le Sage trouve mieux ſon compte à ne point s'engager qu'à vaincre.

XVII. Il eſt plus néceſſaire d'étudier les hommes, que les livres.

XVIII. Le bonheur ou le malheur vont d'ordinaire à ceux qui ont le plus de l'un ou de l'autre.

XIX. L'accent & le caractere du pays où l'on eſt né demeurent dans l'eſprit & dans le cœur, comme dans le langage.

XX. La plupart des hommes ont, comme les plantes, des propriétés que le hazard fait découvrir.

XXI. Une honnête femme eſt un tréſor caché: celui qui l'a trouvée fait fort bien de ne s'en pas vanter.

XXII. La plupart des femmes ne pleurent pas tant la perte d'un amant, pour montrer qu'elles ont aimé, que pour paroître dignes d'être aimées.

XXIII. Il y a bien d'honnêtes femmes, qui ſont laſſes de leur métier.

XXIV. Si l'on croit aimer ſa maitreſſe pour l'amour d'elle, on eſt ſouvent trompé.

XXV. La violence qu'on ſe fait pour être fidéle, ne vaut guéres mieux qu'une infidélité.

XXVI. Il n'y a que les perſonnes qui évitent de donner de la jalouſie, qui méritent qu'on en ait pour elles.

XXVII. La jalouſie naît toujours avec l'amour, mais elle ne meurt pas toujours avec lui.

XXVIII. Quand nous aimons trop, il eſt mal-aiſé de reconnoître ſi l'on ceſſe de nous aimer.

XXIX. On ſçait aſſez qu'on ne doit guéres parler de ſa femme; mais on ne ſçait pas aſſez qu'on ne doit guéres parler de ſoi.

XXX. Les occaſions nous font connoître aux autres, & à nous-mêmes.

XXXI. Nous ne trouvons guéres de gens de bon ſens, que ceux qui ſont de notre avis.

XXXII. Nous ne louons d'ordinaire de bon cœur, que ceux qui nous admirent.

XXXIII. On ne ſe blâme que pour être loué.

XXXIV. Les petits eſprits ſont bleſſés des plus petites choſes.

XXXV. Il y a de certains défauts, qui étant bien mis dans un certain jour, plaiſent plus que la perfection même.

XXXVI. Ce qui nous donne tant d'aigreur contre ceux qui nous font des fineſſes, c'eſt qu'ils croient être plus habiles que nous.

XXXVII. On s'ennuie preſque toujours avec ceux que l'on ennuie.

XXXVIII. Les violences, qu'on nous fait, nous font quelquefois moins de peine, que celles que nous nous faiſons à nous-mêmes.

XXXIX. Il n'eſt jamais plus difficile de bien parler, que quand on a honte de ſe taire.

XL. Les fautes ſont toujours pardonnables, quand on a la force de les avouer.

XLI. Le plus grand défaut de la pénétration n'eſt pas de ne pas aller au but : c'eſt de le paſſer.

XLII. On donne des conſeils ; mais on ne donne point la ſageſſe d'en profiter.

XLIII. Quand notre mérite baiſſe, notre goût diminue auſſi.

XLIV. La fortune fait paroître nos vertus & nos vices, comme la lumiere fait paroître les objets.

XLV. Nos actions ſont comme des bouts-rimés, que chacun tourne comme il lui plaît.

XLVI. Il n'eſt rien de plus naturel, ni de plus trompeur, que de croire qu'on eſt aimé.

XLVII. Nous aimons mieux voir ceux à qui nous faiſons du bien, que ceux qui nous en font.

XLVIII. Il eſt plus difficile de diſſimuler les ſentimens que l'on a, que de feindre ceux que l'on n'a pas.

XLIX. Les amitiés renouées demandent plus de ſoin, que celles qui n'ont jamais été rompues.

L. Un homme, à qui perſonne ne plaît, eſt bien plus malheureux que celui qui ne plaît à perſonne.

EXTRAITS

EXTRAITS
CONCERNANT
QUELQUES OUVRAGES
DE L'ABBÉ
DE SAINT RÉAL.



EXTRAITS
DES
LETTRES CHOISIES
DE M. BAYLE.

Tome I. Lettre 14. Pag. 77. Edition d'Amſterdam 1729.

L'Abbé de Saint Réal, qui a fait le *Dom Carlos*, & qui étoit un des Eleves de M. de Varillas, s'eſt mis mal dans ſon eſprit; M. de Varillas ſe plaignant qu'il lui a dérobé des Ecrits de la derniere conſéquence. Cet Abbé s'eſt retiré à Chambéri pour travailler à la Vie du grand-pere du Duc de Savoye d'à-préſent, ce petit boſſu qui a été ſi fin & ſi ambitieux.

Tome II. Lettre 117. pag. 423.

Je ne ſçais ſi je dois vous féliciter de l'approche de M. l'Abbé de Saint Réal; car vous ne le verrez pas mieux à Chambéri qu'à Paris, & ſes Lettres de Paris pouvoient être plus remplies de choſes curieuſes que celles de Chambéri. Nous n'avons point vu encore à Rotterdam ce qu'il a publié des *Lettres de Cicéron à Atticus*. M. de Beauval a bien reçu depuis quelque tems ſon Traité intitulé *De la Critique:* mais il n'a point reçu l'autre Ouvrage, & ainſi il n'en a point parlé. La Bibliotheque Univerſelle a parlé de la *Traduction des Epîtres à Atticus*, il y a

déja longtems, comme je crois vous l'avoir mandé, & y a joint même quelques traits de censure, qui auront sans doute déplu à l'Auteur; car il est sensible comme vous sçavez. La rigueur de l'hiver m'empêche d'aller à la Haye, & empêche M. de Beauval de venir ici, & d'y envoyer des paquets; sans cela j'aurois déja lu le *Traité de la Critique*, car tout ce qui a pu me tomber entre les mains de M. de Saint Réal a été lu avec beaucoup de promptitude & de joie.

Ses *Lettres à Atticus*, qui se trouvent en concurrence avec la *Traduction des Offices de Cicéron*, par M. Dubois de l'Hôtel de Guise, ont animé le Port-Royal à faire emporter le dessus à ce dernier, qui est leur ami, contre l'un des Antagonistes de M. Arnauld.

Ibid. Lettre 119. page 437.

Depuis que je ne vous ai écrit, j'ai lu ce que M. de Beauval a dit du Traité de M. l'Abbé de Saint Réal, *sur la Critique*; & j'ai lu l'Ouvrage même. M. de Beauval en a parlé dans son Livre plus avantageusement que dans le tête-à-tête. Il m'a dit que cet Ouvrage lui paroissoit la plus foible Piéce que l'Auteur eût jamais produite; c'est-à-dire, qu'il ne répondoit pas au succès que les Ouvrages précédens ont eu avec raison. Pour moi, sans vouloir flater votre ami, (car je vous prie de ne lui rien marquer de tout ceci,) je n'ai pas été si difficile que M. de Beauval. J'ai trouvé son Livre rempli de pensées singuliéres & judicieuses. Il est vrai que j'ai trouvé quelques-unes de ses Remarques de Grammaire trop rafinées, & par-là aisées à réfuter; & un peu trop de malignité contre l'Auteur qu'il critique (*a*).

Ibid. Lettre 123. page 470.

J'ai senti, pour l'amour de vous, la perte que vous avez faite

(*a*) M. Andry de Bois-Regard, Auteur des *Réflexions sur l'usage présent de la Langue Françoise*, ou *Remarques nouvelles & critiques touchant la Politesse du Langage*, imprimées in-douze, à Paris en 1689.

de deux illuſtres amis. Si vous avez des Mémoires pour un Eloge Hiſtorique de l'Abbé de Saint Réal, ſoyez ſûr qu'ils ſeront publiés tôt ou tard entiers. Ce que M. de Beauval qui aime à être extrêmement court ſur ces ſortes de choſes, ne prendra pas, je ſçais bien qui le prendra. J'avois indiqué l'Ouvrage du défunt ſur Cicéron à Meſſieurs Huguetan, pour qu'ils le réimprimaſſent. Je ne ſçais s'ils le feront; il en eſt plus digne que pluſieurs Livres qu'ils réimpriment (*a*).

(*a*) Cette Lettre qui eſt datée du 11 Novembre 1692. prouve que l'Auteur de la Bibliothéque Univerſelle s'eſt trompé Art. 5. du Tome XX lorſqu'il a mis la mort de l'Abbé de Saint Réal en 1691. La Lettre 119. ci-deſſus citée confirme la même choſe, puiſqu'elle eſt écrite le 30 Juin 1692. & qu'elle en parle comme d'un homme vivant alors.





EXTRAIT
DES MÉMOIRES DE LITTÉRATURE,

Tome II. Partie II. page 105.

LEs Ouvrages de feu l'Abbé de Saint Réal, sont beaucoup plus connus que sa personne. Ni lui-même, ni personne après lui n'a pris la peine de nous donner un Abregé de sa Vie. Tout ce que j'en ai pu apprendre, revient à ceci; qu'il étoit Savoyard, de Chambéri, mais qu'il passa la meilleure partie de sa vie hors de son Pays.

Voici à peu près une liste exacte de ses Ouvrages, qui sont presque tous bons, & quelques-uns excellens, *Œuvres Mêlées*, contenant des Réflexions sur l'utilité de l'Histoire : *Dom Carlos*, Nouvelle Historique : la *Conjuration des Espagnols :* des *Entretiens de Morale & de Critique : De la Critique : la Vie de Jésus-Christ : Lettres de Cicéron à Atticus : Œuvres Posthumes* en trois Volumes; & le *Discours de la Valeur*, que j'insere dans ces Mémoires. Ce petit Traité a été imprimé en 1689. in-douze, à Cologne, chez Jacques le Jeune; au moins c'est ce que porte le titre. Il est devenu si rare que je n'ai pu en recouvrer qu'une Copie Manuscrite, sur laquelle on l'a imprimé ici.



EXTRAIT
DE LA BIBLIOTHÉQUE UNIVERSELLE ET HISTORIQUE
Par M. Le Clerc, Année 1691. *Tome XX. Article V. page* 73.

LES LETTRES DE CICERON A ATTICUS en 2. Volumes in-douze à Paris *1691.*

CEs deux Tomes ne contiennent que les deux premiers Livres des Epîtres à Atticus, avec la seconde Lettre du premier Livre de celles que Cicéron a écrites à son frere Quintus. Ceux qui voudront s'instruire du dessein & de la maniere de traduire de l'Interprête François (*a*), trouveront dequoi satisfaire leur curiosité, dans une assez longue Préface, qui est à la tête du premier Tome. Mais comme ce Livre n'est pas encore commun dans ces Provinces, & selon les apparences ne le deviendra de long-tems, on en dira ici quelque chose.

I. Il parle de la difficulté qu'il y a à juger entre un grand nombre de diverses leçons, laquelle est la meilleure. Les Commentateurs le font d'ordinaire, selon lui, par des principes si peu naturels, que qui se regleroit par eux feroit une traduction insupportable. Pour lui, quoiqu'il n'ait pas formé son texte par caprice, comme il dit qu'on le verra en divers en-

(*a*) *C'est* l'Abbé de Saint Réal, *Auteur de la Conspiration* de Venise, &c. *mort peu de tems après l'édition de cette Traduction.*

droits de ses Notes, il avoue qu'il n'a pas pu toujours rendre raison du choix qu'il a fait entre les diverses leçons. Il y a bien des occasions, où il s'est déterminé, dit-il, par une espéce d'instinct, sur la connoissance qu'une longue & curieuse étude lui a donnée du siécle de ces Lettres, des mœurs, du Gouvernement, de la Religion, & du caractere des gens & des affaires dont il y est parlé,

II. L'Auteur s'étend assez sur la difficulté qu'il a trouvée à traduire ces Lettres; principalement à cause que Cicéron y traite de mille choses qu'il exprime d'une maniere si délicate & si envelopée, qu'il n'est pas facile de trouver dans une autre Langue des termes pour rendre ses pensées; & particulierement dans une Langue, qui pour la même raison qu'elle a la suprême netteté en partage, tient pour mal-dit, ou dit imparfaitement, ce qui peut ne s'entendre pas; ou qui étant dit autrement, pourroit s'entendre mieux. Il auroit pu ajouter que ces Lettres sont pleines d'allusions (quelquefois si cachées, qu'on ne les apperçoit qu'avec peine) à des choses publiques ou particulieres, qui ne nous sont pas assez connues; puisque c'est de-là que vient la principale difficulté d'entendre ce que Cicéron veut dire.

III. Ce que l'Auteur considere le plus dans ces Lettres, n'est pas l'usage dont elles peuvent être, pour apprendre l'Histoire de son tems; mais la peinture que l'on y trouve de Cicéron lui-même, non tant en qualité de Sénateur, que de Particulier. En effet ceux qui les ont lues avec soin, y ont reconnu avec un plaisir infini, un portrait si naïf & si excellent de leur Auteur, que quand il n'y auroit que cela, elles seroient extrêmement agréables & utiles. Cependant il faut avouer que l'Eloge qu'en fait (a) *Cornelius Nepos*, dans la Vie d'Atticus, est capable d'en donner une très-grande idée. *Has qui legat non multùm desideret*

(a) *Cap.* XVI.

Historiam

Historiam contextam illorum temporum. Sic enim omnia de studiis Principum, vitiis Ducum, mutationibus Reip. præscripta sunt, ut nihil in iis non appareat, & facile existimari possit prudentiam quodammodo esse divinationem.

IV. L'Auteur avoue qu'il ne sçauroit toujours rendre raison de la maniere dont il l'a tourné, parce que Cicéron s'est servi de divers mots en des sens tout particuliers, & dans lesquels ils ne se trouvent pas dans les meilleurs Auteurs de la Langue, & que l'on ne peut reconnoître que par la suite du discours. Outre cela, Cicéron emploie un même mot pour signifier des choses fort différentes, & cela dans la même période. Pour donner un exemple de la premiere de ces deux remarques, l'Auteur cite cet endroit d'une Lettre de Cicéron à son frere, qui est la 2. du 1. Livre. *Nolo medius fidius ex tuâ injuriâ in illum tibi liberalem me videri, sed & te oro ut tu ipse auctoritatem, & monimentum aliquod decreti, aut litterarum tuarum relinquas, quod sit ad Flavii rem & ad causam accommodatum.* Voici comme l'Auteur le traduit : « Je serois au desespoir que vous crussiez » que ce que j'en fais soit pour me faire honneur de réparer » l'outrage qu'il a reçu de vous, au contraire je vous conjure » de laisser comme de vous-même, &c. » D'autres auroient peut-être traduit : *Je n'ai garde assurément de vouloir paroître à vos yeux honnête envers lui, en vous faisant tort. Je vous conjure de plus de laisser vous-même*, &c. La difficulté est de sçavoir si *in illum* se doit joindre avec *liberalis*, ou avec *injuria tua.* Je préférerois le premier, parce qu'il paroît clairement que Cicéron craignoit que son frere ne s'imaginât qu'il vouloit faire l'obligeant aux dépens de la réputation de lui Quintus. Il paroît bien, par le passage que l'on vient de citer, que l'Auteur n'est pas de ceux qui croient qu'il faut traduire les Ecrits des Anciens, mot pour mot. Il soutient avec raison que, lorsque cela fait un effet désagréable, il faut, à quelque prix que ce

ſoit, trouver des équivalens qui portent ſi préciſément dans l'eſprit le même ſens que le texte de l'Auteur que l'on traduit, qu'on puiſſe raiſonnablement croire que ſi l'Auteur avoit écrit en François il ſe ſeroit ſervi de ces mêmes équivalens.

V. Pour les Notes, elles ſont en partie Hiſtoriques, & en partie Critiques. L'Auteur s'eſt propoſé, non pas d'y dire tout ce que l'on pouvoit remarquer ſur Cicéron, mais ſeulement d'éclaircir les endroits qui peuvent faire de la peine dans ſa Verſion, à ceux qui n'ont pas grande connoiſſance des Antiquités Romaines. Il y rend auſſi quelquefois raiſon de ſa maniere de traduire, lorſqu'il a cru qu'on pourroit la critiquer, ſans ſçavoir les raiſons qui l'ont fait embraſſer le ſentiment qu'il a ſuivi. Pour bien juger de tout cela il faut avoir une grande lecture de Cicéron, & des Auteurs de ſon tems, de ſorte que leur air ſoit devenu familier. Sans cela on n'y entend rien, principalement pour la ſuite & les liaiſons du diſcours, qui ſont ſouvent ce qui eſt le plus difficile à rendre dans une autre Langue, principalement lorſqu'elle eſt auſſi pauvre en liaiſons que la Langue Françoiſe. L'Hiſtoire du tems eſt auſſi abſolument néceſſaire; & peut-être que l'on trouvera que l'Auteur ne l'a pas aſſez conſultée en quelques endroits, comme lorſqu'il dit dans ſes remarques ſur le titre des Epîtres de Cicéron à *Atticus*, que cet ami de Cicéron ſe nommoit ainſi, *parce qu'il étoit fort ſçavant en Grec, & qu'il demeuroit la plupart du tems à Athénes.* Il auroit fallu dire ſimplement, à cauſe du long ſéjour qu'il fit pendant ſa jeuneſſe à Athénes; puiſqu'il eſt certain qu'il demeura la plupart de ſa vie en Italie, ou en Epire où il avoit beaucoup de bien, comme il paroît par ſa Vie écrite par Cornélius Nepos, & par divers endroits des Lettres de Cicéron.

Au reſte, l'Auteur ayant fait beaucoup plus de remarques, qu'il ne croyoit en devoir faire, ſur le premier & le ſecond

Livre des Epîtres à Atticus, a cru devoir les publier en attendant qu'il ait traduit les autres; ſur leſquels il ne ſera pas ſi long, parce qu'il a dit ici beaucoup de choſes, qui lui ſerviront pour les ſuivans. Mais comme il reſte encore quatorze Livres à traduire, on peut, ſelon les apparences, s'attendre encore à neuf ou dix Volumes, comme ceux-ci. Ceux qui ne les ont pas encore vus doivent ſçavoir que l'Auteur ne s'eſt pas contenté de publier ſa verſion Françoiſe; mais qu'il a encore mis le Latin à côté afin qu'on pût comparer plus facilement l'original & la copie. Après chaque Lettre, on trouve les notes, en plus petits caracteres, ſur les endroits que l'Auteur a trouvé à propos d'éclaircir.





EXTRAIT
DE L'HISTOIRE
DES
OUVRAGES DES SÇAVANS,

Par M. BASNAGE DE BEAUVAL ; Décembre 1691. Page 152. Article II.

De la Critique. A Paris, chez Jean Anisson, 1691. in-12. Page 347.

ON a besoin de regles de Critique, non seulement pour former le goût, mais encore pour en faire un usage judicieux. La prudence ne veut pas que l'on fasse un usage indiscret de son discernement, ni que l'on se précipite à porter des jugemens, qui pour être justes, ne laissent pas de trouver des esprits mal disposés. Il vaudroit mieux assez souvent n'avoir point d'esprit, que d'en avoir pour se faire craindre & haïr. On a tout à appréhender d'un Auteur en courroux, qui se croit méprisé ; son dépit & son ressentiment agissent avec bien plus d'ardeur & de vivacité, que la reconnoissance d'un Auteur que l'on a préconisé. Le dernier se remercie d'un encens qu'on ne lui peut refuser, & l'autre, qui n'a garde de s'accuser soi-même, s'en prend au Censeur, & se croit intéressé à le décrier pour détruire sa censure. Par-là l'amour propre se

venge & ſe conſole en même tems. Ainſi la Critique eſt une arme offenſive dont il faut ſe ſervir avec précaution ; & il eſt bon d'apprendre de M. l'Abbé de Saint Réal, comment il faut compoſer & préparer cette potion amere, pour la faire avaler ſans danger.

Je poſe d'abord pour régle générale, qu'il n'eſt point permis d'attaquer de ſang froid un Auteur, pour le dépouiller de ſa réputation ; il appelle cette mauvaiſe humeur, qui ſans être provoquée de perſonne, déchire ſans quartier un Livre qui ne lui plaît point, une licence contre laquelle tout le monde doit s'élever. On peut faire impunément un mauvais Livre, & il y a de l'incivilité à venir fondre impitoyablement ſur un Auteur qui cherche à bien mériter du Public, & qui par cela ſeulement mérite d'être épargné. S'il ennuie ſes Lecteurs, dès-là il eſt aſſez châtié, & ſa vanité aſſez mortifiée, ſans y ajouter encore la dureté d'une ſatyre. Il eſt plus honnête de lui laiſſer digérer ſa honte ſans bruit, que d'expoſer ſes fautes à la vue de tout le monde. C'eſt pourquoi lorſqu'on ne peut éviter de contredire un Ecrivain, il faut le faire avec beaucoup de circonſpection : *Verbo triſtitiam rei mitigante.* La cenſure doit être aſſaiſonnée de louanges, qui en corrigent l'amertume : car, dit l'Auteur, *tous les bons eſprits ne ſont pas de grands cœurs.* Rarement on aime aſſez la vérité & la bonne-foi, pour leur ſacrifier ſa réputation. Une légere honte qu'il y a à s'être trompé, fait qu'on s'opiniâtre à ne revenir de rien, ſur-tout quand on eſt repris deſagréablement, & avec un air d'inſulte. Il n'en eſt pas de même à l'égard des morts. La mort diſpenſe de tous ces égards de bienſéance, & laiſſe un cours entiérement libre à la Raiſon & à la Vérité, Alors l'on ne peut plus ſoupçonner qu'il entre de la jalouſie, ou quelque animoſité ſecrette dans la Critique. L'envie contre un vivant change de nature, & devient une ſimple émulation pour les morts ; on n'offenſe plus la perſonne, & l'on n'en veut plus qu'aux fautes, que l'on n'eſt pas

obligé de respecter. Cette honnêteté chimérique, de ne point troubler le repos des morts, ne peut être portée plus loin au préjudice de la vérité & de l'instruction du Public, à qui il importe de connoître le véritable prix des Auteurs. Si l'on a quelque indulgence pour l'amour propre, & pour la tendresse aveugle d'un Auteur pour son Ouvrage, elle cesse dès qu'il n'est plus, & cette complaisance que les hommes se doivent dans la Société, ne dure point au-delà de la vie. M. de Saint Réal s'objecte qu'il est injuste d'assaillir les morts, qui ne peuvent plus repliquer; & qu'il est bien plus raisonnable de s'en prendre aux vivans, qui en résistant, & dans la chaleur d'une contestation, font des merveilles, & jettent des éclats de lumiere. Cette raison vaudroit quelque chose, si les combattans pouvoient se contenir, & si, à l'opprobre de la Littérature, les disputes ne dégéneroient pas aussitôt en querelles personnelles. On en vient à des injures où le Public ne prend plus de part, & dont on ne laisse pas de le faire Juge, en dépit qu'il en ait. On n'est pas moins fier d'avoir terrassé son adversaire, que d'avoir raison; & l'aggresseur ne se croit pas même obligé de rien pardonner de ce que peut faire dire le chagrin naturel d'être critiqué.

Quoi qu'il en soit, c'est une autre régle, que le Censeur doit être bien sûr de ne se tromper pas. En qualité de Critique, l'on s'engage à avoir raison, & il ne faut rien hazarder, qu'on ne soit prêt à démontrer avec une évidence, qui se présentant d'abord à l'esprit, justifie ce qu'il y a d'odieux dans la censure. Dès que la chose demeure en suspens, le tort est du côté du Censeur, qui s'est mis dans la nécessité de prouver que sa correction est incontestable; autrement il n'a point dû faire insulte à qui ne lui dit rien, sur une question douteuse & ambigue. Les hommes dans le sentiment de leur misere commune, se doivent une indulgence réciproque, pour ne se pas juger à toute rigueur, puisque personne ne peut arriver à ce

degré de perfection, qui est au-dessus des atteintes de la plus sévere critique.

.... *Hanc veniam petimusque, damusque vicissim.* (*a*)

Il est bon de se défaire de cette présomption de l'amour propre, qui fait qu'on est idolâtre de ses propres sentimens, & qu'on se figure que toutes les personnes raisonnables ne peuvent pas juger autrement que nous. Si la modestie conseille d'éviter cet excès, M. de S. Réal ne fait pas moins paroître d'aversion pour l'extrêmité opposée; c'est-à-dire, pour ces Panégyristes perpétuels, qui ont toujours l'encensoir à la main. C'est pourtant le plus sûr : il vaut mieux qu'il en coûte un peu de réputation du côté du bon goût, que de s'exposer au péril qu'il y a à être sincere. Cependant il est plus noble de se conserver dans la possession de l'honnête liberté & de la sage hardiesse nécessaires dans la République des Lettres. L'Auteur ne peut souffrir cette hypocrisie universelle, & ce commerce d'éloges pour se tromper, si ordinaires parmi les Sçavans. Il dit que leurs louanges sont presque toujours intéressées, & qu'ils se cajolent mutuellement, pour se faire rendre leurs éloges avec usure. Ces fades complimens lui déplaisent fort : on ne loue personne, dès qu'on loue tout; & l'on doit d'autant moins se laisser éblouir par des louanges, que l'on s'en fait aujourd'hui un jargon de civilité dans le monde, & que les plus flateurs sont bien souvent ceux qui ont le cœur le plus bas, & l'esprit le moins juste. Au reste ce Traité est fait, moins pour donner des régles de Critique en général, que pour censurer en particulier l'Auteur des *Réflexions sur l'usage présent de la Langue Françoise.* On le fait venir à tous momens, pour fournir des exemples de mauvaises Critiques; & l'on peut douter si l'Auteur a gardé toute la retenue qu'il recommande lui-même.

(*a*) Horace, *de Arte poët.* v. 11.

LA BIBLIOTHÉQUE UNIVERSELLE, Année 1692. Tome 23. Article VI. page 170. par M. BERNARD.

De la Critique. A Lyon, chez Anisson & Posuel, 1691. in-douze pag. 347.

CET Ouvrage est d'un tour assez singulier. Le titre semble nous promettre un Traité de cet Art, que les Sçavans appellent *Critique*, & qui consiste à donner de certaines régles qui servent à entendre les Auteurs ; à rétablir les passages corrompus ; à distinguer les Ouvrages véritables des supposés, &c. Mais ce n'est point du tout ce dont il s'agit. M. l'Abbé de *Saint Réal*, à qui on attribue ce Livre, entend par la *Critique*, la Censure des Auteurs & de leurs Ouvrages : encore est-il visible que son dessein n'est pas de nous donner toutes les régles qu'il faut observer dans cette occasion. Voici ce qu'il s'est proposé, autant qu'on en peut juger, par ce qu'il en dit lui-même, & par son Livre. Son véritable dessein est de critiquer l'Ouvrage dont on a parlé dans cette *Bibliothéque*, Tome XV. pag. 357. & qui a pour titre, *Réflexions sur l'usage présent de la Langue Françoise*, ou *Remarques nouvelles & critiques touchant la politesse du Langage.* L'Auteur de ce Livre censure divers Ouvrages, & en loue quelques autres. Peut-être M. de Saint Réal se trouve-t-il intéressé dans ceux qu'il critique ; du moins il est bien sûr qu'il n'aime pas un certain (*a*) Parti, dont il dit que l'Auteur des *Réflexions* affecte de louer tous les Ouvrages. C'est ce qui lui a fait prendre la plume. La méthode qu'il s'est prescrite, c'est de donner de certaines régles de Critique, & de faire voir

(*a*) *Messieurs de Port Royal.*

par-tout

par-tout par des exemples tirés des *Réflexions*, que l'Auteur ne les a point obſervées. Par malheur, il ſe trouve que M. l'Abbé de S. Réal lui-même, en montrant que l'Auteur des *Réflexions* viole toutes les régles de la Critique, ne les obſerve pas plus exactement que ſon Adverſaire, ce qui produit un aſſez plaiſant effet en liſant ſon Livre. Car on voit d'abord une régle établie : l'Auteur des *Réflexions* vient enſuite qui péche contre la régle ; & M. l'Abbé en cenſurant cet Auteur, ne manque preſque jamais de tomber dans la même faute qu'il vient de reprendre. Quoi qu'il en ſoit, ce Livre ne laiſſe pas d'être agréable & utile. Il ſupplée en bien des endroits à ce que ſon Adverſaire avoit oublié : il le cenſure quelquefois avec juſtice ; & comme on ne ſçauroit avoir trop de Livres ſur la Langue Françoiſe, il eſt conſtant que celui-ci n'eſt pas inutile, puiſqu'il contient diverſes remarques néceſſaires ſur ce ſujet, tout autrement importantes que les régles de la Critique qu'il nous donne, dont les unes ſont *(a)* inutiles, parce qu'on ne s'eſt jamais aviſé de les violer volontairement ; & les autres ſont fort ſujettes à être *(b)* conteſtées.

I. Dans les deux premiers Chapitres l'Auteur examine quels Livres on peut critiquer. Il voudroit fort qu'on ne ſe donnât cette liberté qu'à l'égard de ceux dont les Auteurs méritent châtiment ; c'eſt-à-dire, ceux qui offenſent la Religion, l'Etat, ou les Particuliers. Pour les autres, s'ils ſont mauvais & reconnus pour tels, il eſt inutile de remarquer leurs fautes. S'ils ſont mauvais, & qu'ils paſſent pour bons, l'erreur du Public ne peut être comparée avec le mal que fait un Critique en déſobligeant un méchant Auteur ſans néceſſité. *Un mauvais Livre*, dit notre Abbé, *eſt bien un mal dans le monde, mais ce n'eſt pas un crime. Un méchant Auteur*,

(a) *Par exemple, celle ci, que* la Critique ne doit pas être ridicule.

(b) *Comme quand il dit, qu'on ne doit point critiquer les Auteurs vivans.*

qui a de la réputation, ſoit par adreſſe, ſoit par bonheur, doit être regardé comme un coquin qui auroit trouvé un tréſor. Ce n'eſt pas à dire qu'il fût juſte de le lui ôter, parce qu'il ne le mérite pas; c'eſt une faveur de ſon étoile, ou un fruit de ſes ſoins.

Il n'eſt permis de critiquer que les bons Auteurs; parce que, ſelon *Vaugelas*, leurs fautes ſont contagieuſes, & qu'*étant dignes d'être imités en tout le reſte, ils pourroient ſurprendre en cela leurs imitateurs.* Mais il faut les critiquer ſans les nommer; & quand l'endroit eſt ſi remarquable, qu'il pourroit faire connoître l'Auteur, il faut le changer, pour le rendre méconnoiſſable.

Il eſt permis de critiquer les Auteurs morts, mais il ne faut point critiquer les vivans. La mort diſpenſe de tous les égards de pure bienſéance, que les hommes ſe doivent les uns aux autres, tant qu'ils ſont enſemble ſur la terre. Elle laiſſe un cours entiérement libre à la Raiſon, à la Juſtice & à la Vérité. La maxime qu'on ne doit point troubler le repos des morts, paroît à M. l'Abbé de S. Réal une des plus groſſieres illuſions de l'amour propre, & une précaution que la vanité ſeule, & la crainte que l'on ne parle mal de nous, quand nous ne ſerons plus, nous font prendre. Il croit qu'on ne peut avoir de la haine pour les morts; & que cette paſſion ne peut entrer dans la critique qu'on fait de leurs Ouvrages, parce qu'on ne ſçauroit haïr ce qui n'eſt plus. C'eſt dommage que l'expérience renverſe cette belle maxime. Celle qu'il ajoute, n'eſt guéres plus ſoutenable, c'eſt que tant qu'un Auteur eſt en vie, & qu'il eſt connu, il a un droit de propriété ſur ſon Ouvrage, que rien ne peut lui faire perdre; & que perſonne n'a rien à y voir que de ſon aveu, & aux conditions ſous leſquelles il l'a donné au Public. Ce n'eſt pas la penſée de M. Deſpreaux qui ſoutient que,

(a) *Dès que l'impression fait éclore un Poëte,*
Il est esclave né de quiconque l'achete.

II. Mais si l'on veut à toute force critiquer les Auteurs vivans, voici les régles qu'il faut y observer. 1. La Critique doit être incontestable. Ainsi c'est mal-à-propos que l'Auteur des *Réflexions* a dit que *fastidieux* ne peut se défendre ; qu'il faut dire *le onze*, & non pas *l'onziéme*; *appeller les lettres*, & non pas *épeller*; que *bref* n'a pas un sens assez différent d'*enfin* pour mériter d'être conservé ; puisqu'il signifie que l'on conclut en supprimant quelque chose, ce que ne marque pas *enfin*. On croit que toutes ces Critiques ne sont pas incontestables.

2. On ne doit point outrer la Critique ; c'est-à-dire, qu'elle ne doit être ni excessive, ni trop recherchée, puisqu'on ne doit pas exiger des autres une perfection à laquelle on ne sçauroit atteindre. On n'a pas de peine à trouver dans l'Auteur des *Réflexions* des exemples d'une trop grande sévérité.

3. Mais il ne faut pas non plus être trop indulgent. On accuse le même Auteur d'être si partiel, qu'en même tems qu'il est inexorable à l'égard de certains Livres, il est d'une indulgence insupportable à l'égard de quelques autres: comme quand il veut que *latiniser*, *franciser*, *catholiser* soient du bel usage ; que *brisement* est un très-bon mot, parce que tout cela se trouve dans ses Auteurs favoris. On remarque en passant que le mot de *gros* ne doit jamais être appliqué qu'à des choses qu'on peut concevoir sous quelque image matérielle, sensible aux yeux, ou aux oreilles : ainsi on peut dire une *grosse affaire*, pour dire quelque combat où il est demeuré beaucoup de monde; *gros jeu*, *grosse chere*, *grosse dépense*, *grosse fortune*, parce qu'on peut avoir de tout cela une idée matérielle : mais par la même raison, on peut dire *gros mérite*, *gros plaisir*, &c.

(a) Satyre IX. v. 183.

4. La Critique doit être modeste, sur quoi on ne manque pas de relever plusieurs immodesties de celui qui a fait les *Réflexions*. On refute ce qu'il a dit contre Vaugelas, & on censure plusieurs endroits qu'il a traduits.

5. Un Critique ne doit point être flateur, c'est-à-dire, qu'il ne doit point louer d'un ton d'arbitre, qui adjuge un prix, & qui croit faire grande faveur à ceux qu'il loue. On montre que celui qui a fait les *Réflexions*, est flateur de toutes les manieres qu'on peut l'être. 6. La Critique ne doit point être outrageuse. La répréhension est d'elle-même assez odieuse, sans la rendre encore de plus mauvais goût par les termes dont on l'assaisonne. 7. Enfin un Critique doit être irrépréhensible : sur quoi l'on relève plusieurs fautes de l'Auteur des *Réflexions*, qui peuvent être comme un correctif à son Ouvrage, où l'on avoue d'ailleurs qu'il y a de très-bonnes choses.

III. M. l'Abbé de S. Réal emploie un Chapitre à rechercher qui est celui qui a fait les *Réflexions*. Il croit que c'est un des Messieurs de Port-Royal, parce que cet Auteur n'approuve & ne loue que ceux de ce Parti. A propos de quoi on censure quelques endroits des *Essais de Morale*, & de quelques autres Ouvrages de ces Messieurs ; & bien que cette censure soit accompagnée d'un sel piquant, & qu'elle ait même quelque chose de dur, on ne doute pas que beaucoup de gens ne l'approuvent, parce que dans le fond l'Auteur ne dit rien que de vrai.

IV. Il emploie un Chapitre à traiter de la prononciation, parce que celui qui a fait les *Réflexions*, a aussi traité cette matiere. Le premier croit qu'à tout prendre, les Comédiens sont le meilleur modéle sur lequel on puisse se régler. Il blâme la méthode que son Adversaire a suivie en parlant sur ce sujet, & il donne quelques régles que nous rapporterons ici, parce qu'elles nous paroissent importantes.

I. Régle. Toutes les Syllabes où il y a une *ſ* qui s'écrit & qui ne ſe prononce pas, ou qui s'écrivoit dans la vieille orthographe, & qui ne s'écrit plus à préſent, ſont longues ſans exception, comme *aſne*, *teſte*, *feſte*, *&c.*

II. Régle. Les diphthongues rendent longues les Syllabes où elles ſe trouvent, excepté qu'elles ſoient avant un double *tt* dont la nature eſt de rendre bréves les ſyllabes qui le précedent, comme *faitte*, *parfaitte.*

III. Régle. Il y a pluſieurs doubles conſonnes, qui rendent bréve la Syllabe qui les précéde. Le double *bb*, *Abbé*; le double *cc*, *accuſer*; le double *dd*, *addition*; la double *ff*, *affin*; le double *gg*, *aggrégé*; la double *ll*, *aller*; le double *pp*, *appas.* Il y a au contraire d'autres doubles conſonnes, qui rendent longue la Syllabe précédente, comme la double *rr*, *carroſſe*; la double *mm*, *flamme*; la double *nn*, *année*; la double *ſſ*, *paſſer*: mais cela n'eſt pas ſi général pour ces trois dernieres.

IV. Régle. A l'égard des diphthongues, pour peu que l'uſage en ſoit douteux, il eſt toujours plus ſûr de les prononcer pleinement comme par exemple, la diphthongue *oi* dans *croire*, que de la prononcer, comme ſi on écrivoit *craire.* Ce qu'on doit ſurtout obſerver dans les monoſyllabes.

V. Régle. Dans tous les mots où les deux premieres Syllabes ont chacune un *e* féminin, il en faut prononcer du moins le premier, & ſouvent tous les deux, comme s'ils étoient maſculins, *généroſité*, & non pas *generoſité.*

VI. Régle. (a) Toutes & quantes fois que la Syllabe où il y a un *e* féminin, pourroit n'en faire qu'une ſeule avec la ſuivante, ſi cet *e* n'y étoit pas, il faut la plûpart du tems prononcer cet *e* féminin, comme s'il étoit maſculin, parce que ſi on le prononçoit tel qu'il eſt, il ſembleroit preſque qu'on ne le prononceroit point du tout. Si on prononçoit, par exem-

(a) *On ſe ſert des termes de l'Auteur, où il ſemble y avoir une contradiction.*

ple, *esperance*, au lieu d'*espérance*, il sembleroit, qu'on diroit *esprance*.

VII. Régle. La prononciation parfaitement réguliere est celle qui s'observe en parlant en public; & si on change quelque chose dans l'entretien ordinaire pour plus grande facilité, c'est toujours une licence, qu'il faut prendre par conséquent avec quelque discrétion.

FIN.





TABLE GÉNERALE DES MATIERES,

contenues dans cet Ouvrage.

Nota : *Les chiffres Romains I. & II. marquent les Tomes I. & II.*

Aix,

D.

E.

F.

G.

J.

L

M.

N.

P.

S.

T.

V.

U.

X.

Z.

FIN DE LA TABLE GENERALE DES MATIERES.

